



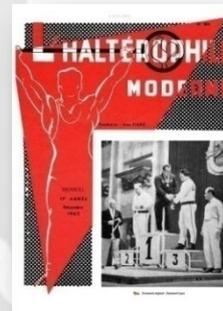
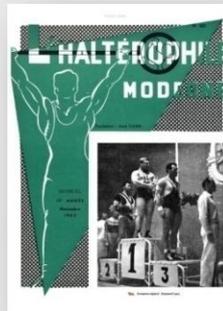
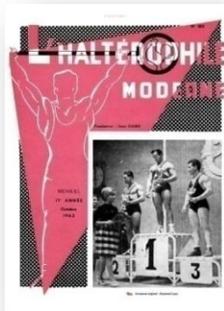
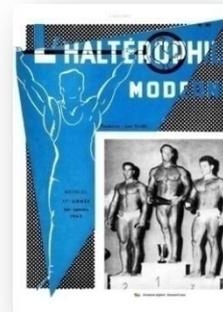
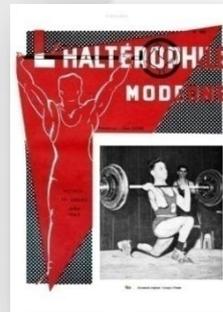
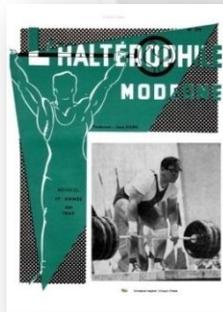
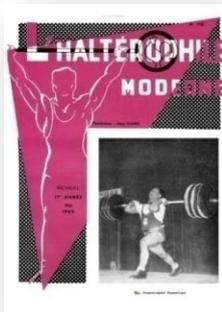
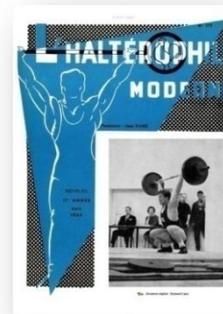
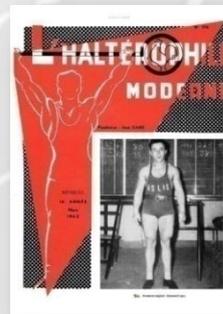
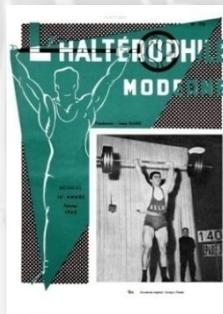
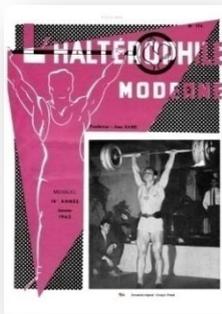
La ligue Occitanie FFHM



présente

L'Haltérophile Moderne

1962



Sommaire H.M. 1962

Haltérophile Moderne n° 174 (01-1962)

- Classement général du Prix d'Encouragement 1961-62
- Classement général du Prix Interrégional 1961-62
- Article (Georges Lambert) « L'arraché en flexion de Baszanowski »
- Classement général du Prix Interrégional 1961-62 (suite)
- Article (André Rolet) « Soirée de records »
- Article (Serge Lesur) « L'Haltérophilie au service de l'Athlétisme »
- Article (André Roussaux) « Les Finales du Prix d'Encouragement - Compte-rendu »

Haltérophile Moderne n° 175 (02-1962)

- Classement général du Prix Fédéral 1962
- Résultats techniques de la Finale du Prix Interrégional 1962
- Meilleures performances françaises 1961
- Article (Gustave Pichon) « Perfectionnement de nos Entraîneurs » (suite)
- Article (André Rolet) « Force et style »
- Article (Raymond Thomas) « Opinion sur la musculation »
- Article (Serge Lesur) « L'Haltérophilie au service de l'Aviron »

Haltérophile Moderne n° 176 (03-1962)

- Classement général du Critérium National Haltérophile 1962
- Résultats techniques de la Finale du Prix Fédéral Juniors 1962
- Résultats techniques de la Finale du Prix Fédéral Seniors 1962
- Article (Lucien Guillier) « Amélioration du matériel de nos salles »
- Article (Dr Peter George) « Préparation à la compétition »
- Article (Gustave Pichon) « Perfectionnement de nos Entraîneurs »

Haltérophile Moderne n° 177 (04-1962)

- Résultats techniques de la Finale du Critérium National Haltérophile 1962
- Article (Lucien Guillier) « Amélioration du matériel de nos salles »
- Article (Georges Lambert) « Un jeté-record... manqué »
- Article (Georges Lambert) « France-Finlande 1962 - Compte-rendu et résultats »
- Classement du Challenge Raymond Suvigny Saison 1960-1961
- Classement du Challenge Lannebère

Haltérophile Moderne n° 178 (05-1962)

- Article (Georges Lambert) « Les Championnats de France d'Haltérophilie 1962 - Compte-rendu et résultats »
- Classement général des Championnats de France 1962

Haltérophile Moderne n° 179 (06-1962)

- Article (Georges Lambert) « Gala International Haltérophile le 19 Mai 1962 - Compte-rendu et résultats »
- Records du Monde juniors homologués au 1^{er} Mai 1962
- Résultats techniques du Match France-Allemagne Juniors 1962
- Résultats techniques du Match France-Allemagne Seniors 1962

Haltérophile Moderne n° 180 (07-1962)

- Classement National du Critérium National Culturiste 1962
- Article (Georges Lambert) « L'arraché en flexion de Tauro Kare »
- Résultats techniques du Championnat de France militaire 1962
- Article (Georges Lambert) « Le Match France-Pologne 1962 - Résultats et Compte-rendu »
- Article (Georges Lambert) « Les matches France-Allemagne de l'Ouest Juniors et Seniors - Compte-rendu »

Haltérophile Moderne n° 181 (08-09-1962)

- Article (Georges Lambert) « L'épaulé en fentede Jaakko Kailajarvi »
- Nécrologie « Charles Rigoulot n'est plus »
- Article (André Rolet) « La Finale du Championnat de France Culturiste 1962 - Compte-rendu et Classements »
- Article (Gustave Pichon) « Haltéro-culturisme pour le Volley-ball »

Haltérophile Moderne n° 182 (10-1962)

- Liste des Records du Monde homologués au 22 Septembre 1962
- Article (Georges Lambert) « Les Championnats du Monde 1962 - Compte-rendu et Résultats »
- Article (Lucien Guillier) « Amélioration du matériel de nos salles »

Haltérophile Moderne n° 183 (11-1962)

- Classement National du Premier Pas Culturiste 1962-1963
- Classement National du Premier Pas Haltérophile 1962-63
- Article (Georges Lambert) « L'arraché record 146 k 500 de Jaakko Kailajarvi »
- Article (Georges Lambert) « Les Championnats du Monde 1962 - Compte-rendu » (suite)
- Résultats du Championnat d'Europe d'Haltérophilie 1962

Haltérophile Moderne n° 184 (12-1962)

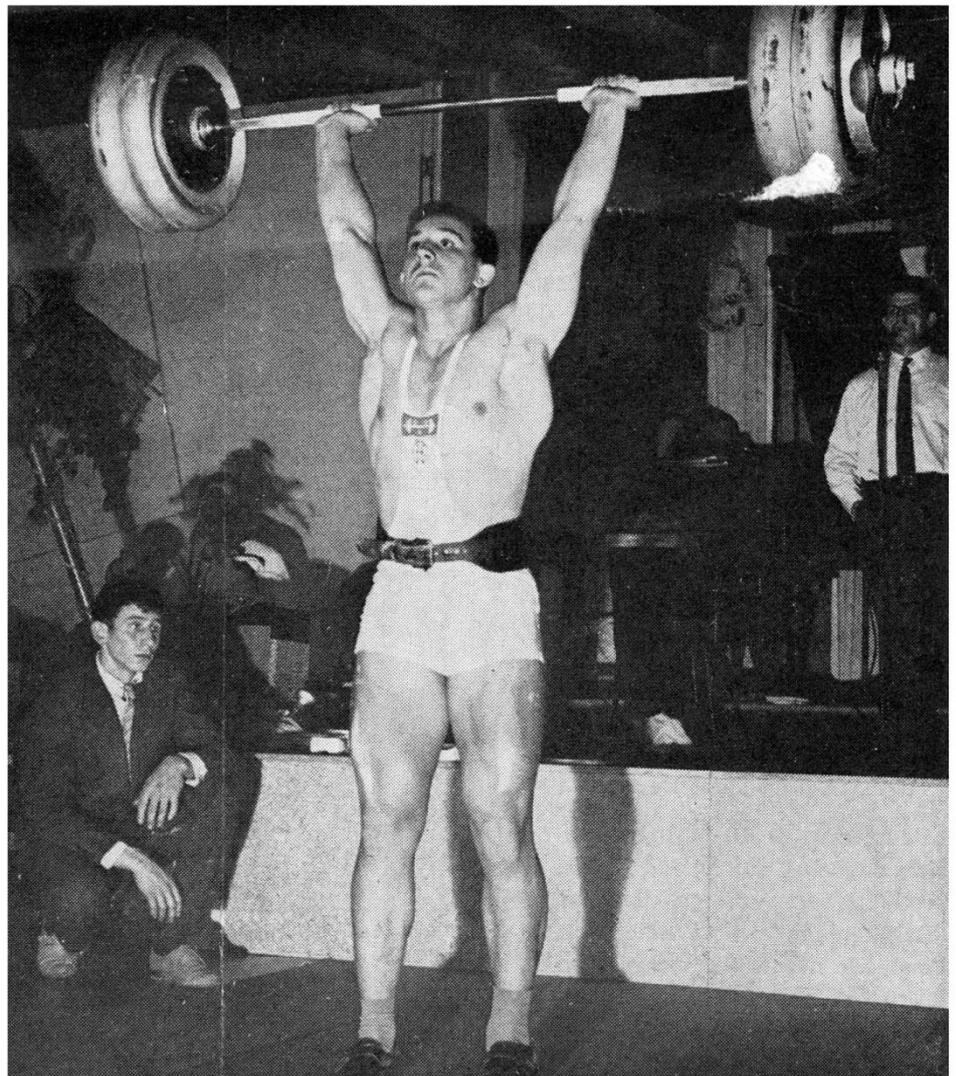
- Classement National du Premier Pas Haltérophile 1962-63
- Article (Georges Lambert) « L'épaulé de Miyake »
- Article (Georges Lambert) « Après les Championnats du Monde »
- Article (Lucien Guillier) « Amélioration du matériel de nos salles »
- Classement général du Prix d'Encouragement 1962-1963
- Résultats de la Finale du Prix d'Encouragement Juniors 1962
- Résultats de la Finale du Prix d'Encouragement Seniors 1962

HALTÉROPHILE MODERNE



Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
16^e ANNÉE
Janvier
1962



Document original : Georges Firmin

SOMMAIRE



Règlement du Critérium National Haltérophile 1962.....	3
Classement Général du Prix d'Encouragement 1961-62 (suite)....	5
Classement Général du Prix Interrégional 1961-62.....	6 et 10
L'arraché en flexion de Baszanowski par G. LAMBERT.....	8
Calendrier des stages 1962	9
Le Concours du Plus Bel Athlète du Monde et d'Europe, par Jean DAME	11
et Résultats Techniques	11
La Soirée des Records, par André ROLET.....	12
Le fantastique exploit de Youri Vlassov, par André ROLET	12
Ce que vous devez savoir	12
Nos joies, nos peines	13
L'Haltérophilie au service de l'Athlétisme, par Serge LESUR.....	19
Les Finales du Prix d'Encouragement, par A. ROUSSAUX.....	14
Stage d'Espoirs, par G. LAMBERT.....	14
Dans nos Comités Régionaux	15

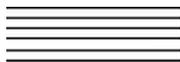


Sur notre page de couverture :

**Le Junior MICHON,
du Club Culturiste de Reims**

qui, âgé de 16 ans, pratique avec un égal
bonheur l'Haltérophilie et l'Athlétisme.

Pour ses débuts en compétition officielle,
il est vainqueur du Prix d'Encouragement,
Catégorie Lourds Légers.



L'HALTÉROPHILE MODERNE

16^e ANNEE. - N° 174.

organe officiel mensuel

DIRECTION - REDACTION

ADMINISTRATION

10, rue Saint-Marc, PARIS-2^e

Téléphone : CEN. 53-60

Abonnement

France..... 6 NF.

Etranger..... 10 NF.

Clubs affiliés..... 15 NF.

Chèques Postaux Paris 1304-82.



AVIS IMPORTANTS

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils sont dans l'obligation de signaler au Comité Régional dont ils dépendent l'inscription parmi leurs membres d'un athlète venant d'un autre Comité et de communiquer tous les renseignements d'ordre sportif qu'ils ont pu recueillir à son sujet.

Chaque Comité régional sera ainsi en mesure de se mettre en rapport avec la F.F.H.C. pour obtenir la copie de la fiche de l'athlète sur laquelle sont consignées ses performances passées et sa série.

Ainsi seront évitées les erreurs de qualification desdits athlètes à des compétitions auxquelles ils n'ont pas droit.

*Numérisation : R. LPZ
2012 (2019)*

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple - Paris (3^e) Téléphone : ARC. 37-21

CUPES - BRELOQUES - INSIGNES - MÉDAILLES

OBJETS D'ART POUR TOUS SPORTS

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons

Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} Choix

Grand choix de Survêtements

ALLEN

42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Partie

Officielle

RÈGLEMENT DU CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE 1962

Le Critérium National Haltérophile 1962 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste le Dimanche 18 Mars 1962, au Gymnase Municipal Voltaire, 2, rue Japy, Paris.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, possesseurs de la licence 1961-62.

Est amateur toute personne qui n'a jamais pris part à un concours ou à une réunion ouvert à tout venant, ni concouru pour un prix en espèces.

Qualification

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Critérium National Haltérophile les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, à condition qu'ils aient, au cours des éliminatoires, réalisé au moins les minima suivants sur les trois mouvements olympiques :

<i>Poids Coqs</i>	230
<i>Poids Plumes</i>	250
<i>Poids Légers</i>	275
<i>Poids Moyens</i>	300
<i>Poids Mi-Lourds</i>	315
<i>Poids Lourds Légers</i>	325
<i>Poids Lourds</i>	335

Peuvent participer au Critérium National Haltérophile, les athlètes classés 2^e séries et Classe Nationale, à condition qu'ils n'aient jamais été qualifiés pour la finale d'un Championnat de France Seniors.

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima ci-dessus, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé vainqueur, mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si, dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima exigés pour la finale est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 5 par catégorie et de 21 au total.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre le total qu'ils ont réalisé et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre de qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

Engagements

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement dans toute la France, le dimanche 25 février 1962. La clôture des engagements pour la finale est fixée au 28 Février 1962 dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc. Paris 2^{me}, par les Comités Régionaux.

Les résultats comporteront un classement distinct des athlètes Juniors et Seniors.

Seront considérés comme Juniors, les athlètes nés en 1942, 1943, 1944, 1945 et 1946.

Les mineurs participant au Critérium National devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Frais de déplacement

La Fédération prendra en charge les frais de déplacement des concurrents disputant le Critérium National dans les conditions suivantes :

1° Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2^e classe ;

2° Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement dont le montant sera fixé par le Bureau de la F.F.H.C.

Catégorie de concurrents

- Poids Coqs* : jusqu'à 56 k.
- Poids Plumes* : de 56 k à 60 k.
- Poids Légers* : de 60 k à 67 k 500.
- Poids Moyens* : de 67 k 500 à 75 k.
- Poids Mi-Lourds* : de 75 k à 82 k 500.
- Poids Lourds Légers* : de 82 k 500 à 90 k.
- Poids Lourds* : au-dessus de 90 k.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée ; les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.

Mouvements imposés

- 1° Développé à deux bras.
- 2° Arraché à deux bras.
- 3° Épaulé et jeté en barre à deux bras.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à 5 kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention faite à haute voix : « Bon » ou « Essai ».

Pesage

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Critérium National, une heure avant le commencement des épreuves de la catégorie déterminée.

Les athlètes devront être pesés nus.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer au Critérium National.

Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Critérium National.

Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Désignation des vainqueurs

Le vainqueur sera, dans chaque catégorie, l'athlète qui aura réuni le plus grand nombre de points.

En cas d'ex æquo dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements :

- Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Critérium National ;

- Tout concurrent abandonnant le Critérium National pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C., qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Critérium National.

FINALES
DU
PRIX FÉDÉRAL
HALTÉROPHILE

JUNIORS : Samedi 10 Février
à 14 heures

SENIORS : Dimanche 11 Février
à 14 heures

au

GYMNASE MUNICIPAL
VOLTAIRE
2, Rue Japy, à PARIS
(métrô : Voltaire)

Classement général du Prix d'Encouragement 1961-62

d'après les résultats des Éliminatoires organisées dans les Comités Régionaux

(S U I T E)

JUNIORS

POIDS MI-LOURDS

1. COSTEDOAT (77) Soc. Athlétique Montmartroise.....	295, -
2. BOUGES (75,5) Cercle Halt, et Cult. Caudéranais	277,500
3. LASSIAZ (78,9) Racing Club de Vichy.....	277,500
4. BLANC (78) Athlétic Club Montpelliérain.....	275, -
4. MANZANERA (78) Athlétic Club Montpelliérain	275, -
6. VEYSSIERES (81,3) A.S. Montferrandaise.....	267,500
7. FERRANT (81,3) Centre Athlétique de Lille.....	265, -
8. CAUBET (79,3) Union Sportive de Toul.....	260, -
9. LAPP (82,1) A.S.P.T.T. Strasbourg	260, -
10. DEUDI (76) Sporting Club Navis	257,500
11. FICHTEN (76,3) Club Cult, rue des Postes, Lille	255, -
12. MORLEVAT (82,5) Salle Vincent Ferrari Sète	245, -
13. GOUAULT (76,3) Cercle Michelet Orléans	242,500
14. GUILLAUME (77) Union Sportive Crestoise.....	242,500
15. JOSSEAUME (77,5) Athlétic Club Servannais.....	240, -
16. CHAPEL (77,5) Salle Clermont Sports.....	235, -
17. AUVITY (80,4) Ilets Sports Montluçonnais	235, -
18. DUCROZET (82) Enfants du Devoir Oyonnax.....	235, -
19. LASNIER (76,2) Évreux Athlétic Club.....	230, -
20. CORLER (81,4) Cercle E.P. Lorient.....	227,500
21. CABARRET (75,8) Club Culturiste de Reims	225, -
22. GYORGY (77) Alliance Ste Savine.....	222,500
23. FAUSTINO (79,1) Société de Fort de l'Eau	222,500
24. LOHRO (79,8) Haltérophile Club Vichy	222,500
25. JOVINEL (76,3) A.S.P.T.T. d'Arras	220, -

26. FATH (78) Sté Halt, et Cult. Haguenau	215, -
27. STELBRIK (82,5) Sports Athlét. Bel Abbésiens	215, -
28. FAURE (79,2) A. S. Augustin-Normand	210, -
29. ALAIN (82) Jeunesses Laiques Marmande	200, -
30. DELVIGNE (76,9) U.S. Cheminots St Pol	197,500
31. HUCHET (77) Club Athlétique Pluriennais	192,500
32. CHANVIN (80) Stade Auxerrois	180, -

POIDS LOURDS LEGRS

1. MICHON (83) Club Culturiste de Reims	302,500
2. RICHTER (88,1) Club Athlétique Calais	295, -
3. de NARDI (84,2) Racing Club de Vichy	277,500
4. JAUSOIN (87,1) Club Culturiste de Reims	262,500
5. ARBON (84,3) A.S. Lilloise Inter Entreprises	260, -
6. FERT (89,3) U.S. Métro-Transports	257,500
7. MERLE (83,3) Sporting Club Navis	255, -
8. ICARDO (84,4) Haltérophile Club Nice	255, -
9. VARCELICE (88,1) A.S. Électricité Lille	227,500
10. RISSE (85,3) Union Sportive de Tours	217,500
11. DUBOC (88,5) A.S. Augustin-Normand	215, -
12. VERGRIETTE (88,8) U.S. Cheminots St Pol	207,500
13. DEVAUX (86) A.S.P.T.T. de Vienne	205, -

POIDS LOURDS

1. DULOQUIN (96) Club Culturiste de Reims	285, -
2. HUMEZ (97,3) A.S. Électricité Lille	255, -

SENIORS

POIDS COQS

1. MOREAU (49) Union Sportive de Tours.....	210, -
2. ROUQUETTE (53,6) Club Halt, et Cult. Alger	202,500
3. CUNY (55,3) La Montluçonnaise	202,500
4. BERENQUER (53) Haltère Club Témouchentois.....	200, -
5. BARANGER (55,3) Sté Gymnastique Angers	197,500
6. LAPLACE M. (53,2) Club Olympique Caudéranais	195, -
7. OGER (54,6) Ring Chartrain.....	195, -
8. SARKISSIAN (54,4) Association Sportive Mantaise.....	192,500
9. GREMILLOT (55,3) Cl. Halt, et Cult. Caudéranais	192,500
10. DESFEUILLET (55) Française de Lyon	190, -
11. HOUAL (55,5) A.S. Bougenais Rézé.....	190, -
12. AVILES (53,9) Entente Sport. St Martin d'Hères	177,500
13. MEZERETTE (55,1) Club Sp. Cheminots du Mans.....	177,500
14. GÉRARD (53,5) Patronage St Etienne Rennes	175, -
15. FARGIER (53,8) A.S. Minière Fondary	175, -
16. ESPAGNE (50,2) Union Sportive Crestoise	172,500
17. CASSORLAS (53,6) Union Athlétique Tarbaise	172,500
18. BATAILLON (52,7) Royan Océan Club	165, -
19. GROSS (56) Ilets Sports Montluçon	160, -

POIDS PLUMES

1. FABBRO (58) A.S. Cie Electro Mécanique.....	240, -
2. LANDREAU (60) Athlétic Club St Maurien	240, -
3. MULLER (59) Halt. Cult. Club Aix	227,500
4. BERTHEL (57,4) Union Méan Penhoet.....	220, -
5. MAUGER (58,7) Haltérophile Club du Comminges.....	217,500
6. POQUET (58,2) Sté Gymnastique Hussein Dey	212,500
7. ROY (60) Culturistes Châtelleraudais	212,500
8. GALVANE (60) A.S.P.T.T. Vienne	210, -
9. MINARD (57) Haltérophile Club Boulogne	205, -
10. BONNET (59,5) Club Haltérophile Annonéen.....	205, -
11. DAMONYK (60) Ilets Sports Montluçon	205, -
12. CAMPREDON (58) Académie des Sp. Decazeville	200, -
13. SENOQ (59) Stade Auxerrois	200, -
14. SAVONNIÈRE (59,5) Union Sportive de Toul.....	200, -
15. de DIEGO (59,6) A.S. Montferrandaise	197,500
16. VALLET (59,9) Red Star Limoges	195, -
17. MOULARD (57,7) S.C.P.O. Paris	192,500
18. TORNAY (59,8) Red Star Limoges	190, -
19. LEMAIRE (59,9) Haltérophile Club de Cannes.....	187,500
20. LAFAGE (59,6) Club Sport. Déf. Nle Châtellerault.....	185, -
21. FERRANDO (58,5) Union Athlétique Tarbaise.....	167,500

POIDS LEGRS

1. SIMON (65) Club Sportif de Meaux	272,500
2. SUCHET (67,1) La Montluçonnaise	262,500

3. SANTANDER (62,7) Haltérophile Club Vichy	255, -
4. JULIA (67) Stade Municipal Montrouge.....	252,500
5. WOLKOUNENKO (64) L'Omanaise.....	250, -
6. LITVINE (66,1) Sporting Club de Neuilly	250, -
7. METZGER (62,7) Alsatia Sélestat	245, -
8. MICHELY (65) Société Municipale Choisy-le-Roi	245, -
9. THOMAS (67,5) Club Olympique Briochin	242,500
10. FAURE (64,6) A.S. Cie Électromécanique	240, -
11. RIO (65,7) Union Méan Penhoet.....	240, -
12. CALIMEZ (66,6) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	240, -
13. FOUACHE (67,4) A.S. Augustin-Normand	240, -
14. JEGOREL (65,4) Stade Municipal Montrouge.....	237,500
15. PARIS (66,2) S.C.P.O. Paris.....	237,500
16. STEPHAN (63) Sté Halt, et Cult. Haguenau	235, -
17. PERRIN (66) Club Culturiste de Reims	235, -
18. PAVARD (62,1) St-Nazaire Omni Sports	232,500
19. BESNASCONI (64) La Française de Lyon.....	232,500
20. MOUTON (64,3) Haltérophile Club Compiégnois	232,500
21. GAUSS (65,5) Energie Haguenau.....	232,500
22. DUFOUR (67,1) Club Sportif Cheminots du Mans.....	232,500
23. ADJOUG (64,4) La Française de Lyon.....	230, -
24. CLAUDE (65,7) A.S. SIMCA	230, -
25. JOURDAN (67,1) Club Sportif Cheminots du Mans	230, -
26. MAHIEU (64,6) Les Travailleurs de Comines	227,500
27. NAVARRO (65,9) A.S. Montferrandaise	227,500
28. MAREINE (66) Enfants du Devoir Oyonnax.....	227,500
29. PENARANDA (66,5) Club Athlétique Nantais	227,500
30. DEBEVER (67) Club Cult, rue des Postes Lille.....	227,500
31. FOUILLEUL (67,2) Sté Sportive Domfrontaise	227,500
32. JACQUIN (63,4) Sporting Club de Neuilly	225, -
33. LE BIDEAU (65,5) Club Athlétique Nantais	225, -
34. DAVID (63) Académie des Sports Decazeville	222,500
35. GARCIA (64,8) Entente Sp. St-Martin d'Hères.....	222,500
36. DELAY (66,3) A.S. Sapeurs Pompiers Lyon	222,500
37. MIOCHE (67) Club Sp. Cheminots du Mans.....	222,500
38. PORCELLI (67,5) Cercle Culturiste St-Médard.....	222,500
39. BROYER (60,4) Union Mâconnaise.....	220, -
40. FILIPPI (62,7) Club Halt. Cult. Marseillais	220, -
41. CHRISTIAN (64,6) Société Athlétique d'Enghien	220, -
42. GOUBOT (64,8) A.S. Augustin-Normand	220, -
42. CASINI (64,8) Football Club Blidéen	220, -
44. BREGER (66,1) Athlétic Club Trélazéen.....	220, -
45. MARSELLI (67,5) Sporting Club Navis	220, -
46. MOREAU (64,2) Cl. Sp. Déf. Nle Châtellerault	215, -
47. VILLEBOIS (66,1) Club Culturiste de Reims.....	215, -
48. PÉCOSTE (60,1) Union Athlétique Tarbaise.....	212,500
49. LUX (60,9) Sté Halt., et Cult. Haguenau.....	210, -

Haltérophile Moderne n° 174 (01-1962)

50.	COCHET (65,6) Sporting Club St- Amandois	210, -	66.	CHARRIER (68,4) Patronage St-Etienne Rennes	217,500
51.	BOUESNARD (61,7) Athlétic Club Trélazéen	207,500	67.	MORISSET (69,9) Cercle E.P. St-Nazaire	217,500
52.	CHAULOUX (66,8) Club Athlétique Nantais	207,500	68.	GRIMAULT (70,1) Athlétique Club Servannais	217,500
53.	BRETAGNE (67,5) A.S. Pompiers de Nantes	205, -	69.	LEGOFF (73,5) Club Athlétique Pluriennais	217,500
54.	CACHARD (60,6) Club Athlétique St-Priest	202,500	70.	LAVERDET (74,9) U.S. Métro-Transports	217,500
55.	VELLEINE (60,1) Ilets Sports Montluçon	200, -	71.	NICOLAS (75) A.S. Montferrandaise	217,500
56.	RAINGEARD (60,4) Club Athlétique Choletais	200, -	72.	BERTRAND (69,2) Union Sportive Crestoise	215, -
57.	BORIES (63) Dini Haltero Club	200, -	73.	BUSATO (70,5) Toulouse Électrogaz Club	212,500
58.	CHRISTOPHEL (61) Energie Haguenau	197,500	74.	QUÉROUX (71,7) A.S.P.O. Tours	212,500
59.	DEVEAUD (65,8) Club Athlétique Choletais	197,500	75.	DESAPHY (73,1) U.S. Métro-Transports	212,500
60.	AISSANI (64,4) Haltère Club Témouchentois	195, -	76.	MURELLO (73,5) C.A.P.O. Limoges	212,500
61.	TIREL (63) Cercle Paul-Bert Rennes	190, -	77.	AUDOYER (73,8) Haltérophile Club Marseille	212,500
62.	COELLO (63,2) Air Sports Blois	182,500	78.	DRUON (74,4) Air Sports Blois	212,500
63.	GUILLAUMONT (62,6) Haltérophile Club Vichy	180, -	79.	FAITOUT (72) Stade Auxerrois	207,500
64.	DOUARIN (64,3) Association Sportive Mantaise	177,500	80.	MANA (68,4) Groupes Laiques Alger	205, -
65.	COLMAN (60,3) U.S. Métro-Transports	175, -	81.	GUINARD (70) Club Olympique Briochin	202,500
66.	GABUT (62,1) Entente Cheminots Chaumont	175, -	82.	GRODART (73,9) Entente Cheminots Chaumont	200, -
67.	AUGOT (64,9) Cercle E.P. St-Nazaire	175, -	83.	DULAS (68,2) Club Olympique Caudéranais	197,500
			84.	FILY (71,5) Cercle E.P. Lorient	192,500
			85.	ALONSO (70,3) L'Oranaise	190, -
			86.	CRETIENNOT (71,8) A.S. Simca	175, -
POIDS MOYENS					
1.	CZAPLICKI (73,1) A.S. Lilloise Inter Entreprises	327,500			
2.	PUGNAT (72,5) Sporting Club de Neuilly	295, -			
3.	GREIS (73) Club des Lutteurs Sparnaciens	282,500			
4.	MALEVIALLE (74,5) Toulouse Haltero Club	280, -			
5.	GLEYZES (75) Athlétic Club Montpellier	280, -			
6.	TORNETTO (73,1) Cercle Michelet Orléans	277,500			
7.	FRIEDMANN (69,8) Sté Halt., et Cult. Haguenau	275, -			
8.	GOVERNEUR (73,4) Associat. Sportive Monaco	275, -			
9.	LEROY (73,6) Club Sportif Électronique	275, -			
10.	VIVIEN (73,2) Athlétic Club Servannais	272,500			
11.	GODICHON (7) Cercle E.P. St-Nazaire	272,500			
12.	CHARPENTIER (71) Association Sport. Mantaise	270, -			
13.	CONILH (72,8) Jeunesses Laiques Marmande	270, -			
14.	DANEL (74,5) U.S. Métro-Transports	270, -			
15.	THIVOLLE (71,8) A.S. Cheminots Vénissieux	265, -			
16.	TILLY (72,8) Patronage Laique Lorient	265, -			
17.	GILET (73,6) Cercle E.P. St-Nazaire	265, -			
18.	MARREC (71,6) Association Préfecture de la Seine	262,500			
19.	RISPAL (72,4) Courbevoise Sports	262,500			
20.	BEDETTI (73,5) Club Sp. Déf. Nle Châtellerauld	262,500			
21.	ACHARD (73,6) Entente Sp. St-Martin d'Hères	262,500			
22.	WAREMBOURG (72,3) Union Haubourdoise	257,500			
23.	CANTAGREL (72,6) Haltérophile Club de Cannes	257,500			
24.	BROCHERIEUX (75) Haltér. Club Compiégnois	257,500			
25.	ZIGUEL (67,8) U.S. Métro-Transports	255, -			
26.	SOUDE (72,6) Courbevoise Sports	255, -			
27.	MYAUX (73) Haltérophile Club Compiégnois	255, -			
28.	AGOGUE (69,2) U.S. Métro-Transports	252,500			
29.	WERNER (70,3) Sté Halt. et Cult. Haguenau	252,500			
30.	LECOZ (74,1) Stade Municipal de Montrouge	252,500			
31.	JUBAULT (69,4) Union Sportive de Tours	250, -			
32.	MARTY (72,5) Club Athlétique Pluriennais	250, -			
33.	PY (71,2) A.S.P.T.T. de Strasbourg	247,500			
34.	ROUX (72,7) A.S. Montferrandaise	247,500			
35.	DOBROVNA (73,6) U.S. Métro-Transports	247,500			
35.	LAURIAT (73,6) Sporting Club de Neuilly	247,500			
37.	WROBRESKI (74,8) Club Halt., et Cult. Marseille	247,500			
38.	MORGANTI (75) Union Athlétique Tarbaise	247,500			
39.	PELLIER (68,8) La Française de Besançon	245, -			
40.	BREDIER (69,1) Ilets Sports Montluçon	245, -			
41.	DUQUERROUX (74,1) C. S. Déf. Nle Châtellerauld	245, -			
42.	BROUSSE (68,2) La Courmonterralaise	242,500			
43.	HEMMERLE (70,5) Athlétic Club de Sélestat	242,500			
44.	FATICA (73,9) A.S.P.O. Midi	242,500			
45.	BENDAOU (70,7) U.S. Métro-Transports	240, -			
46.	MERCHADOU (71,6) Club Sp. Cheminots Nîmes	240, -			
47.	DAGOIS (71,9) Ilets Sports Montluçon	240, -			
48.	BARBAS (72,5) Red-Star de Limoges	240, -			
49.	HERSEN (73) A.S. Sapeurs-Pompiers Nantes	240, -			
50.	SEDILLEAU (73,4) Assoc. Préfecture de la Seine	240, -			
51.	LAGEARD (73) Haltero Culturiste Lyonnais	235, -			
52.	BICREL (73,5) Athlétic Club Trélazéen	235, -			
53.	POKORSKY (68,5) Alliance Ste-Savine	230, -			
54.	MEYRAND (74,7) L'Annonéenne	227,500			
55.	GAMBIER (74) Stade Auxerrois	225, -			
56.	JOLLY (69,5) Cercle Paul-Bert Rennes	222,500			
57.	CASCARRA (71,2) Union Athlétique Tarbaise	222,500			
58.	ARTHUS (72,5) Stade Auxerrois	222,500			
59.	CORNIEUX (73,5) Ilets Sports Montluçon	222,500			
60.	FREGUIN (74) Stade Municipal de Montrouge	222,500			
61.	CHAMPIOT (74,9) Enfants Neptune Châteauroux	222,500			
62.	SICOUPLY (75) Sporting Club St-Amandois	222,500			
63.	BONJEAN (70,5) Haltérophile Club de Vichy	220, -			
64.	PEREZ (72) Union Athlétique Tarbaise	220, -			
65.	CHAHORY (73) Stade Auxerrois	220, -			
POIDS MI-LOURDS					
1.	DUFOUR (82,2) A.S. Préfecture de Police	312,500			
2.	DELMAS (80) Athlétic Club St-Maurien	305, -			
3.	VENUTI (79,8) Association Sportive de Monaco	300, -			
4.	CAPILLON (81,3) Ilets Sports Montluçon	300, -			
5.	LUTUN (78,5) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	295, -			
6.	MARSAUD (81,7) Club Sportif de Meaux	295, -			
7.	DUCH (80,5) Toulouse Électrogaz Club	282,500			
8.	ROLLIN (75,3) Sporting Club de Neuilly	277,500			
9.	DELARBRE (78) Union Sportive Crestoise	277,500			
9.	NOEL (78) Stade Auxerrois	277,500			
11.	BAUMANN (80,9) U.S. Métro-Transports	275, -			
12.	RIEFFEL (81,8) Sté Halt. et Cult. Haguenau	275, -			
13.	GOAPPER (78) Société Athlétique Montmartroise	272,500			
14.	ALVAREZ (81,4) Rueil Athlétic Club	272,500			
15.	BINDA (82) Légère Mélineoise	272,500			
16.	LAISSUS (80,8) Sté Gymnastique Hussein dey	270, -			
17.	LUX (82,1) Sté Halt., et Cult. Haguenau	270, -			
18.	DESSERTINE (75,6) Asnières Sports	267,500			
19.	DEMENGEO (77,5) Cl. des Lutteurs Sparnaciens	267,500			
20.	SIVAUULT (76,2) Cl. Sp. Déf. Nle Châtellerauld	265, -			
21.	VIENNAUX (79) Club Culturiste de Reims	265, -			
22.	VERMAY (81,2) A.S. Cheminots de Vénissieux	265, -			
23.	DUPEY (81,9) Union Haubourdoise	265, -			
24.	RIO (82,1) Vannetaise Athlétic Club	265, -			
25.	LIETTI (75,8) Maison des Jeunes Chambéry	262,500			
26.	MARCHAND (77,4) Société d'E.P. Cours	260, -			
27.	BOISET (78,7) Association Sportive Mantaise	260, -			
28.	RAMIREZ (79,6) Sports Athl. Bel Abbésiens	260, -			
29.	ATTAR (78) Haltérophile Club de Marseille	260,500			
30.	BAILLY (80,2) Enfants du Devoir Oyonnax	257,500			
31.	COSTE (81,8) Club Athlétique St-Priest	257,500			
32.	VERVISCH (76) Sporting Club Tête de Cheval	255, -			
33.	DEVELET (80,1) La Montluçonnaise	255, -			
34.	CANDONI (81,4) A.S. Simca	255, -			
35.	CANCIGH (77,2) Etoile des Sports Montluçon	250, -			
36.	MENJIOT (79,7) A.S. Cheminots Vénissieux	250, -			
37.	GAUTHIER (80,2) Haltéro Culturiste Lyonnais	247,500			
38.	PREHU (82,5) Société Sportive Domfrontaise	247,500			
39.	PEFFER (76,1) Alliance Ste-Savine	245, -			
40.	SCHAMBOURG (77,4) Vannetaise Athlétic Club	245, -			
41.	MISSOSCIA (78,5) Entente Sp. St-Martin d'Hères	245, -			
42.	BONDARENKO (78,8) Football Club Blidéen	245, -			
43.	LEFEBURE (79,7) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	245, -			
44.	MORVAN (76) Athlétic Club Servannais	242,500			
45.	PICAUD (78,2) Vannetaise Athlétic Club	242,500			
46.	HOUEY (77) Athlétic Club Servannais	237,500			
47.	DERUMEAUX (77,4) S.C.P.O. Paris	237,500			
48.	DROITECOUR (82,4) Ilets Sports Montluçon	235, -			
49.	SARRAILH (80) L'Oranaise	232,500			
50.	DUVAL (77,4) Dreux Athlétic Club	230, -			
51.	BARBET (80,6) U.S. Cheminots Val de Loire	230, -			
52.	DUFOUR (82,5) Alliance Ste-Savine	227,500			
53.	DERER (81,3) U.S. Métro-Transports	222,500			
54.	DESBORDES (82) C.A.P.O. Limoges	220, -			
55.	COMAS (81) Football Club Blidéen	217,500			
56.	ZBOROWSKI (82,4) Ilets Sports Montluçon	217,500			
57.	GRAND (82,1) C.A.P.O. Limoges	215, -			
58.	GAUGUIN (82) Stade Auxerrois	212,500			
59.	CLAISSE (77) Jeune France de Mézières	210, -			
60.	CONORD (81,7) Haltérophile Club Vichy	200, -			
61.	LAMBERT (77,6) Haltérophile Club de Nice	195, -			

POIDS LOURDS LEGRS

1.	HERMAIN (87) U.S. Métro-Transports	330, -
2.	DINTZER (87,9) Courbevoie Sports	320, -
3.	LEROY (89,3) Haltérophile Club Compiégnois.....	310, -
4.	MAGNIEN (89,2) Haltérophile Club Grenoblois.....	307,500
5.	SCHOEPEF (85,5) Alsatia Sélestat	295, -
6.	ROYER (86,2) Légère Mélinoise.....	292,500
7.	THIERRY (86,9) S.C.P.O. Paris	290, -
8.	ÉCHEVIN (83) Sporting Club Tête de Cheval.....	282,500
9.	TRAINSNEI (83,4) A.S. Électricité Lille	277,500
10.	SCHWARZALDER (84) Énergie Haguenau.....	277,500
11.	SEGONZAC (90) A.S.P.O. Midi	275, -
12.	DUBOIS (83,6) Haltère Club Témouchentois	272,500
13.	GOGUILLOT (90) L'Omanaise	272,500
14.	GIROUD (85,3) Stade Municipal de Montrouge.....	270, -
15.	LECHET (89,4) Ilets Sports Montluçon	270, -
16.	DARDENNE (84,1) Haltérophile Club de Cambrai.....	267,500
17.	BANWARTH (87,3) A.S.P.T.T. Strasbourg	267,500
18.	GUIRAUD (84,1) S.C.P.O. Paris	265, -
19.	PARMIGIANI (85,8) A.S. Cie Électromécanique.....	265, -
20.	MELADDO (90) A.S. Cheminots Vénissieux.....	265, -
21.	DEFARGES (83,7) Gauloise de Vaise.....	262,500
22.	TOLNAY (88,2) Ilets Sports Montluçonnais	257,500
23.	GÉRARD (88,7) U.S. Métro Transports	255, -
24.	ROBERT (83,1) Haltérophile Club Vichy	252,500
25.	HEDRICH (87,2) Ring Chartrain.....	250, -

26.	CHAPRON (85,3) Club Athlétique Nantais.....	247,500
27.	BÂTON (87,5) Ring Chartrain.....	237,500
28.	BAUCHERON (89,6) Haltérophile Club Vichy.....	232,500
29.	CHEVALLIER (84,6) Air Sports Blois	222,500
30.	MERLIER (82,7) Sporting Club Navis	217,500
31.	PECCAVET (83,5) S.C.P.O. Paris	217,500
32.	CUSSINET (84,3) Haltérophile Club Vichy	200, -

POIDS LOURDS

1.	BORDES (96,8) haltérophile Club de Comminges	332,500
2.	MELEROWICZ (100) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	317,500
3.	NARDIN (108,7) Courbevoie Sports	317,500
4.	MONTMAYEUR (97,2) Club Athlétique Nantais	305, -
5.	LAVIS (100,8) Stade Municipal de Montrouge	302,500
6.	ZIDARIC (94) Cercle Michelet Orléans	295, -
7.	SAUGER (92,1) Club Athlétique d'Orsay	290, -
8.	STEPIAN (97) Club Sportif de Meaux	285, -
9.	LAFAYE (97,6) Courbevoie Sports	282,500
10.	SEGAUX Cl. (95,5) Énergie Haguenau	277,500
11.	BECKER (108) Club Culturiste Reims	270, -
12.	MARTIN (90,1) Dreux Athlétic Club	262,500
13.	PUJOL (105,8) Haltérophile Club du Comminges	260, -
14.	DELFIOL (97) Asnières Sports	257,500
15.	BOSCARATIO (105) La Française de Besançon.....	252,500
16.	MAILLARD (90,8) Stade Porte Normande	242,500
17.	CHAMPIOT (99,4) Enfants Neptune Châteauroux	237,500

Classement général du Prix Interrégional 1961-62

d'après les résultats des Éliminatoires organisées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

POIDS COQS (190-180)

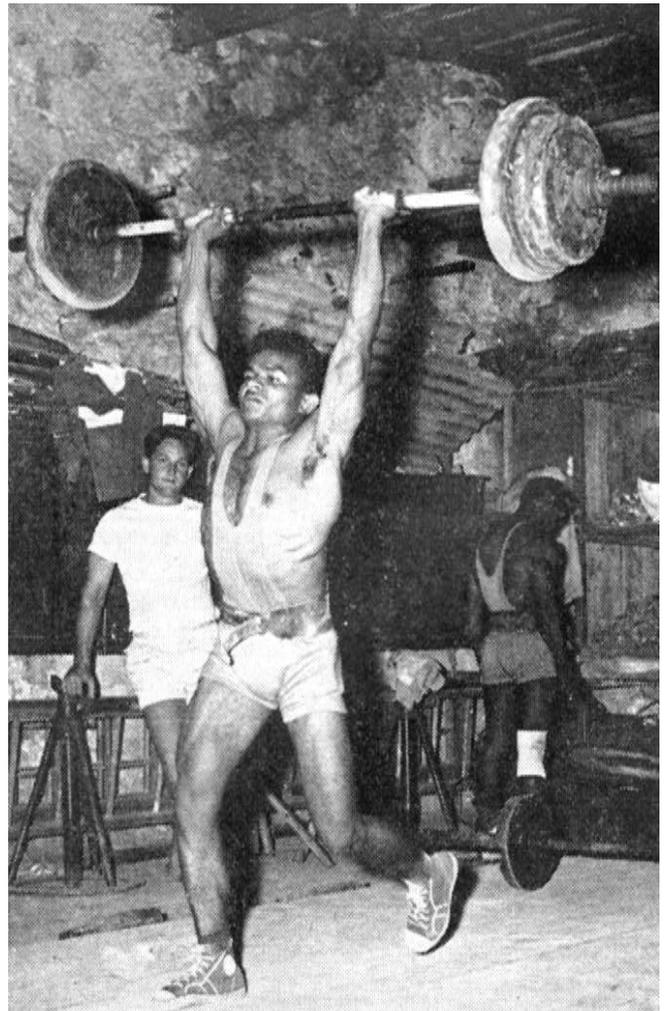
1.	KOLB (55,6) A.S.P.T.T. de Strasbourg	225, -
2.	HOUSSAIS (55,7) A.S. Sapeurs-Pompiers Nantes	222,500
3.	MARCHAL (54,1) Club Haltérophile de Lunéville	212,500
4.	GALVANICO (54,5) Groupes Laïques d'Alger	207,500
5.	BUOT (55) Ralliement Mustapha d'Alger	202,500
6.	CARPENTIER (55,4) Cercle Haltérophile Troyen	202,500
7.	REQUIN (55,5) Stade Municipal Petite Synthe	200, -
8.	MUNOZ (55,9) Sporting Club Navis	200, -
9.	GIRARDI (56) Haltérophile Club de Nice	200, -
10.	LAPLACE (55,2) Club Olympique Caudéranais.....	197,500
11.	BALSENTE (54) Dini Haltero Club	192,500
12.	HALBWAX (56) Sté Halt, et Cult. Haguenau.....	192,500
12.	THOMAZO (56) C.E.P. Saint-Nazaire	192,500
14.	DESMARETS (48,4) Société Athlétique d'Enghien.....	185, -

POIDS PLUMES (210-200)

1.	GARAÏOS (57) A.S.P.T.T. St Denis de la Réunion	252,500
2.	BAUVIN (59,4) Sporting Club Tête de Cheval.....	245, -
3.	AUBRY (59,9) Club Sportif Est Républicain.....	235, -
4.	ENADAN (58,9) Dreux Athlétic Club	230, -
5.	HELLOCO (59,9) Amicale Laïque Colombelloise	225, -
6.	DACQUOIS (59,6) A.S.P.T.T. d'Arras	220, -
7.	ROBIN (60) Club Halt, et Cult. Caudéranais	217,500
8.	BERTELLI (59,3) Société Athlétique d'Enghien	215, -
9.	GASCON (59,9) Maison des Jeunes Narbonne.....	212,500
10.	SARI (58) Haltero Club Témouchentois	210, -
11.	BOUCHOT (58,8) Ralliement Mustapha Alger	207,500
12.	BIENVAULT (59) Union Sportive de Tours	207,500
13.	MOREAU (59,8) Red Star de Limoges.....	202,500
14.	SAVARIO (58,9) Club Halt, et Cult. Caudéranais	200, -
15.	MARGIOTTA (60) Club Athlétique St-Priest.....	200, -

POIDS LEGRS (235-225)

1.	NOILHETAS (66,8) Red Star de Limoges.....	282,500
2.	GUITARD (64,5) Cercle Culturiste Saint-Médard.....	260, -
3.	PLESSIX (66,2) Évreux Athlétic Club.....	260, -
4.	RICHARD (66,6) U.S. Métro-Transports	260, -
5.	HOUIN (67,1) Union Sportive de Toul.....	257,500
6.	REVARDEAU (65,2) La Montluçonnaise	255, -
7.	CALLIE (67,4) Union Haubourdinoise	255, -
8.	FREVILLE F. (60,3) A.S.P.T.T. d'Arras	252,500
9.	PELTIER (67,2) Club Athlétique Nantais	250, -
10.	GOURVITCH (67,5) Esso Sports	250, -
11.	CLAUSS (64) Sté Halt, et Cult. Haguenau.....	247,500
12.	DIDIER (67,3) Union Sportive Crestoise.....	247,500
13.	MULLER (63,5) Esso Sports	245, -



Le Poids Coq GARAÏOS (A.S.P.T.T. St-Denis de la Réunion) vainqueur du Prix d'Encouragement, catégorie Juniors

Haltérophile Moderne n° 174 (01-1962)

14.	AHOITO (65,9) Union Amicale de Cognac	242,500
15.	PAEZ (65,3) Etoile des Sports Montluçon	240, -
16.	TURFIN (65,9) Club Halt, et Cult. Rochelais	240, -
17.	REYNAUD (67,2) Amicale Saint Ruf	240, -
18.	CHIROL (62,7) Ilets Sports Montluçon	237,500
19.	BOULANGER (66,1) A.S. Électricité de Lille	237,500
20.	MARCEL (66,6) Française de Lyon	237,500
21.	BARBAZAN (65) Union Athlétique Tarbaise	235, -
22.	HELENA (65,9) Club Athlétique de Calais	235, -
23.	ZING (61,1) Haltérophile Club Compiégnois	232,500
24.	DELÉZIR (64) Vannetaise Athlétique Club	232,500
25.	SAVAL (64,2) Ralliement Mustapha Alger	230, -
26.	TOILLION (65) Française de Lyon	230, -
27.	TOULCANON (63) APECA St-Denis de la Réunion	227,500
28.	PAYNOT (66) Alliance Sainte-Savine	227,500
29.	FENNINGER (63,5) Sté Halt, et Cult. Haguenau	225, -

POIDS MOYENS (250-240)

1.	SERY (74) APECA St-Denis de la Réunion	325, -
2.	MAUGER (74,7) Haltérophile Club Douaisien	292,500
3.	BOUGES (75) Club Halt, et Cult. Caudéranais	290, -
4.	COLUCCI (72,4) Sporting Club Navis	285, -
5.	GOVERNEUR (73,3) Association Sportive Monaco	282,500
6.	BERTIN (67,6) Patronage St-Etienne Rennes	280, -
7.	FABRY (71,5) Club Athlétique d'Orsay	280, -
8.	BURCKLE (71,9) Amicale Laiques Colombelloise	280, -
9.	MARTY (72,3) Toulouse Haltero Club	275, -
10.	CANCIGH (70,7) Etoile des Sports Montluçon	272,500
11.	LEBEAU (69,5) Haltérophile Club Compiégnois	270, -
12.	BASCOU (74) Judo Club Perpignan	270, -
13.	SAUBERT (72) APECA St-Denis de la Réunion	267,500
14.	ROCCA (68,8) Sté Gymnastique Angers	265, -
15.	LAUGLANEY (71,3) Jeunes Laiques Marmande	265, -
16.	PORTARIEU (73) A.S.P.O. Midi	265, -
17.	GUIENNE (73,4) Royan Océan Club	265, -
18.	PREPIN (70,9) Culturistes Châtelleraudais	262,500
19.	CORNIL (74) Sporting Club de Neuilly	262,500
20.	NOUCANA (75) APECA St-Denis de la Réunion	262,500

21.	GUEGUEN (72,7) Sporting Club St-Amandois	260, -
22.	CARBASSE (74,2) Judo Club Perpignan	260, -
23.	MALOUM (73,7) Athlétique Club Montpellier	255, -
24.	OLIVERO (74) U.S. Métro-Transports	255, -
25.	LESUEUR (74,5) A.S. Gournaisienne	255, -
26.	RENON (72,8) Union Amicale de Cognac	252,500
27.	BERNARD (73,3) Cercle Michelet Orléans	252,500
28.	FERREC (74,2) Dreux Athlétique Club	252,500
29.	BELVISO (74) Haltérophile Club Grenoblois	250, -
30.	PARIS (71) Haltérophile Club de Boulogne	242,500
31.	HITROP (73,3) C.E.P. Saint-Nazaire	242,500
32.	MUNOZ (71) Club Athlétique St-Priest	240, -
33.	CHOUKROUN (71,5) Concorde d'Oran	240, -
34.	BERETTA (75) Ralliement Mustapha Alger	240, -

POIDS MI-LOURDS (270-260)

1.	LARREE (81,2) Évreux Athlétique Club	310, -
2.	DAMOUR (81) APECA St-Denis de la Réunion	305, -
3.	PERRIER (78,2) Maison des Jeunes Chambéry	302,500
4.	COSTEDOAT (78,4) Sté Athlétique Montmartroise	300, -
5.	DOUCHY (79,9) Union Halluinoise	300, -
6.	BOUYER (75,5) Club Halt, et Cult. Rochelais	285, -
7.	BLANC (78,7) Athlétique Club Montpellier	275, -
8.	GUINAUD (76,3) Club Sp. Cheminots du	272,500
9.	LECOMTE (75,3) Haltérophile Club Lovérien	265, -
10.	FISCHER (77,5) Energie de Haguenau	265, -
11.	NOWAK (81) Stade Ste-Barbe Gd Combe	265, -
12.	FICHTEN (76,6) Club Cult. rue des Postes Lille	262,500
13.	DEUDE (78,5) Sporting Club Navis	260, -

POIDS LOURDS LEGERS (285275)

1.	MICHON (84,2) Club Culturiste de Reims	305, -
2.	RYCHTER (80,8) Club Athlétique de Calais	292,500

POIDS LOURDS (295-285)

1.	SEGAUX (98) Energie d'Haguenau	325, -
2.	GROSS (91,3) Union Guebwiller	320, -

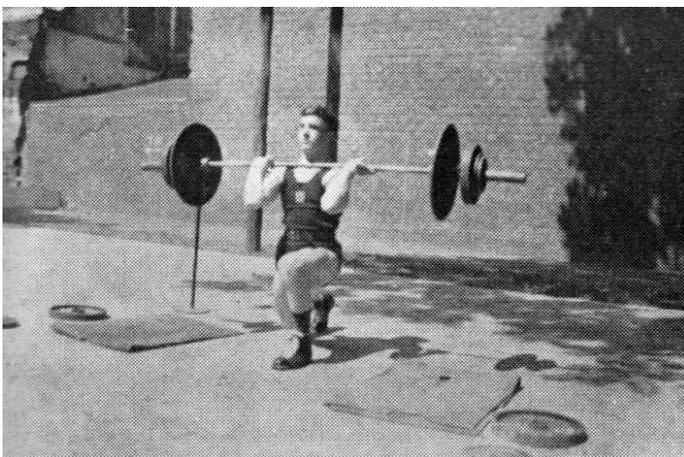
SENIORS

POIDS COQS (190-180)

1.	CHAULOUX (55) Club Athlétique Nantais	220, -
2.	PAPADACCI (55,9) Enfants du Devoir d'Oyonnax	217,500
3.	MOREAU (49,5) Union Sportive de Tours	215, -
4.	TURPIN (53) A.S.P.T.T. St-Denis de la Réunion	215, -
5.	MINARD (56) Haltérophile Club de Boulogne	210, -
6.	BERENGUER (54) Haltere Club Témouchentois	205, -
7.	LAPLACE M. (52,4) Club Olympique Caudéranais	202,500
8.	BARANGER (54,1) Société Gymn. d'Angers	202,500
9.	BEEKHUIZEN (55) Sté Halt, et Cult. Haguenau	200, -
10.	MABEAU (55,7) S.C.P.O. Paris	200, -
11.	GREMILLOT (56) Club Halt, et Cult. Caudéranais	200, -
12.	DESFEUILLET (54) Française de Lyon	197,500
13.	ZIRNHELD (50) A.S.P.T.T. de Strasbourg	187,500
14.	BORDOT (51,2) Club Sp. Cheminots Nîmois	180, -

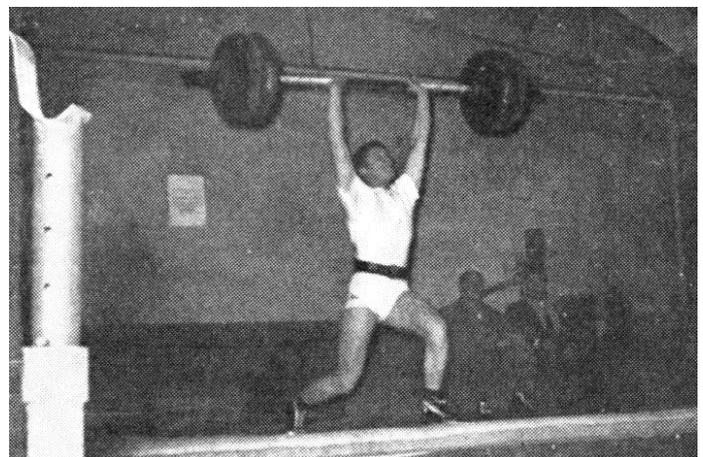
POIDS PLUMES (210-200)

1.	FABBRO (58,8) A.S. Cie Électromécanique	252,500
2.	COLANGELO (58,8) A.S. Cheminots de Béziers	242,500
3.	GUIPON (57,5) Association Préf. de la Seine	240, -
4.	GUICHARD (59) A.S.P.T.T. St-Denis de la Réunion	240, -
5.	CAPITAINE (59,3) Association Préf. de la Seine	240, -
6.	CROCHARD (58,2) Sté Athlétique Montmartroise	237,500
7.	DAROS (57,5) Union Guebwiller	232,500
8.	BERTHEL (57,5) Union Méan Penhoet	230, -
9.	REHM (59) Energie Haguenau	230, -
10.	ADELINO (59,4) Frontignan Athlétique Club	230, -
11.	MESSANA (59,9) Omnium Sportif St-Etienne	230, -
12.	PESCHOT (59,7) S.C.P.O. Paris	222,500
13.	MAUGER (60) Haltero Club du Comminges	222,500



FREVILLE (A.S.P.T.T. d'Arras)

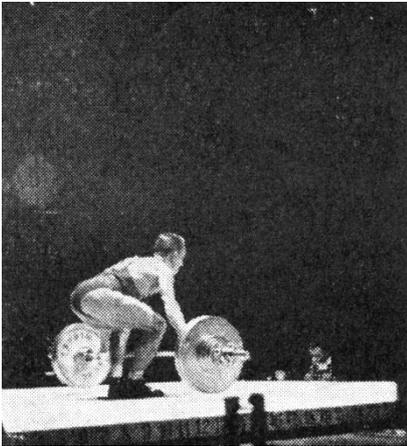
et



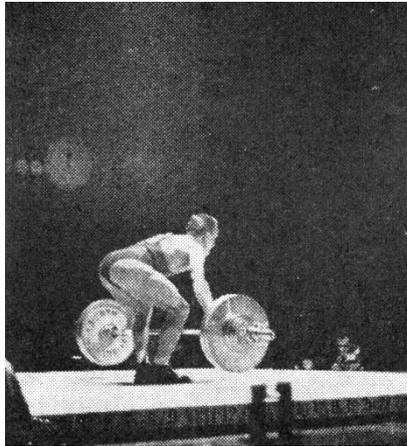
COSTEDOAT (Société Athlétique Montmartroise)

... respectivement vainqueurs dans les catégories Poids Légers et Poids Lourds Légers à la Finale du Prix d'Encouragement Juniors

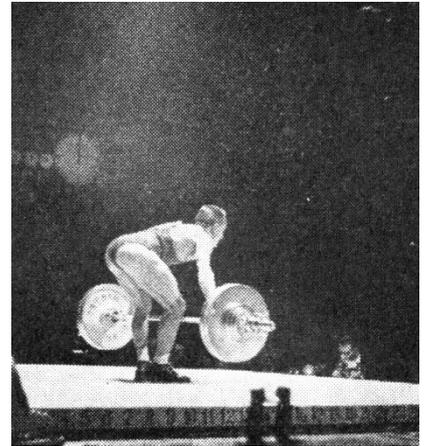
L'arraché en flexion (Champion du



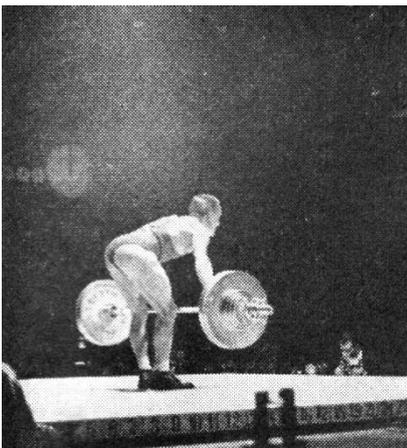
1



2



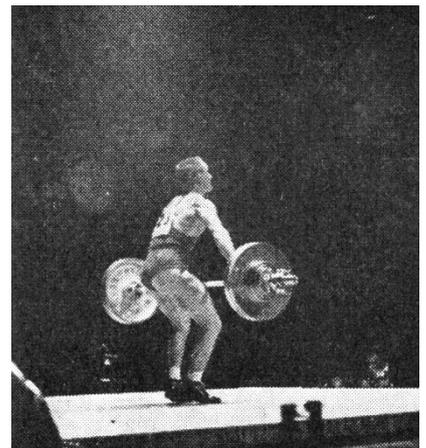
3



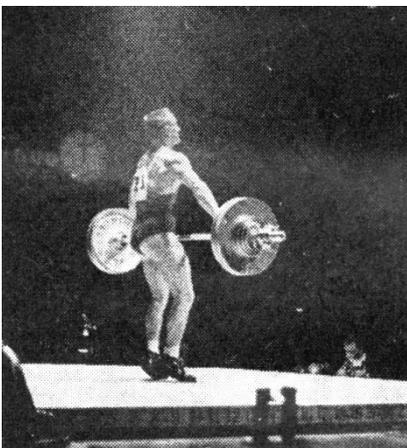
4



5



6



7

Nouvelle vedette du Sport haltérophile mondial, le Poids Léger polonais Baszanowski est un très bel athlète aux proportions harmonieuses, particulièrement brillant dans les mouvements de détente

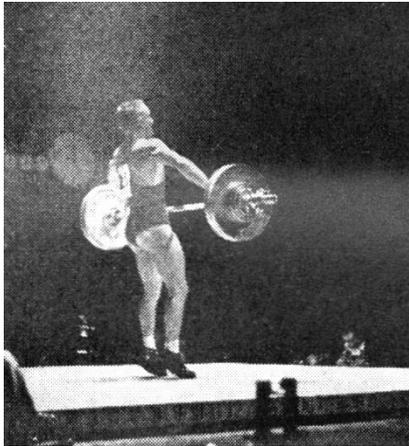
Baszanowski arrache 122 k 500 à son deuxième essai dans un style impeccable comme en témoignent les photos de ces pages. Malchanceux, il ne réussit que cet essai au Championnat de Vienne, mais semble déjà capable d'atteindre la charge extraordinaire de 130 k.

Remarquer :

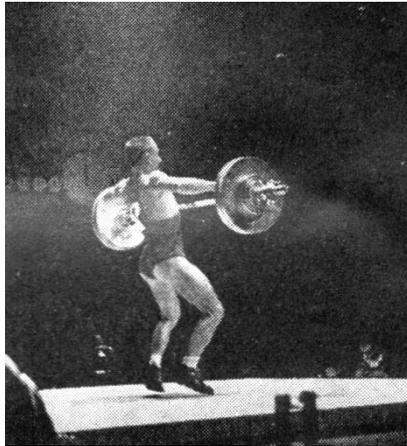
- La parfaite rectitude de la colonne vertébrale pendant tout le mouvement.
- L'inclinaison constante du dos pendant la première partie du tirage de la barre jusqu'au niveau des genoux.



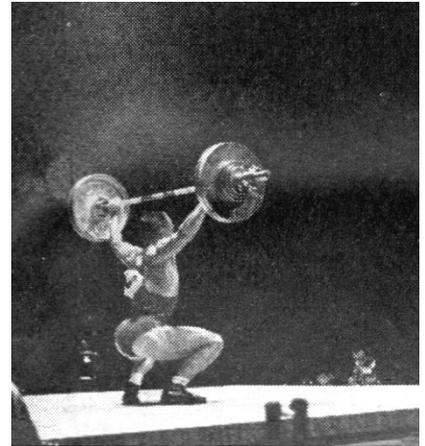
de Baszanowski (Monde à Vienne)



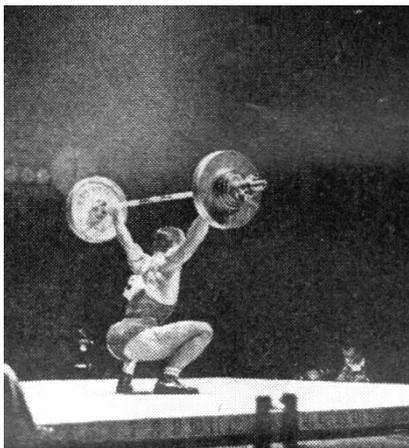
8



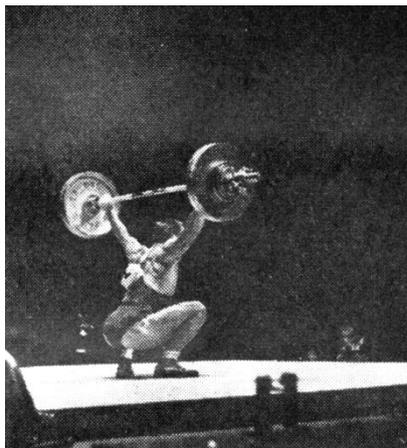
9



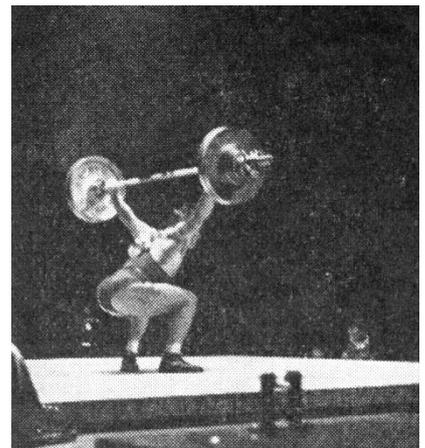
10



11



12



13

- La bascule du corps sur la plante des pieds, dans la deuxième partie du tirage, qui permet aux genoux de s'engager en avant de la barre.

- Que l'action de flexion des bras ne commence qu'en finale de redressement du corps et se poursuit pendant le passage du corps sous la charge.

- Le décolllement des pieds qui, avec l'action conjuguée des bras permet une chute très rapide du corps sous la barre.

G. LAMBERT

Calendrier des Stages d'Haltérophilie 1962 ⁽¹⁾

DATES	LIEU	QUALITÉ STAGIAIRES	NOMBRE DE PLACES
19 au 24 mars	Institut Nat. des Sports	Espoirs	15
2 au 7 avril	Poitiers	Espoirs	15
5 et 6 mai	Aix-en-Provence	Perfectionnement des Cadres	15
26 et 27 mai	Dinard	Perfectionnement des Cadres	15
Août (date non encore précisée)	Institut Nat. des Sports	Sélectionnés	
		Champ. du Monde	7
8 et 9 septembre	Institut Nat. des Sports	Perfectionnement des Cadres	15
10 au 15 septembre	Institut Nat. des Sports	Scol. et Univ. des Clubs F.F.H.C.	
		Form. des Cadres	15
1 ^{er} au 6 octobre	Institut Nat. des Sports	Form. des Cadres	15
26 nov. au 1 ^{er} décembre	Aix-en-Provence	Espoirs	15



Classement général du Prix Interrégional 1961-62

(Suite)

14.	GALVANE (59,5) A.S.P.T.T. de Vienne.....	220, -
15.	PÉCOSTE (58,9) Union Athlétique Tarbaise.....	217,500
16.	HERLIN (59,5) S.C.P.O. Paris.....	217,500
17.	POQUET (58,3) Sté Gymn. Hussein Dey.....	212,500
18.	COURTIEU (58) Stade Sainte-barbe.....	210, -
19.	ROY (59,8) Culturistes Châtelleraudais.....	207,500
20.	LUX (60) Sté Halt., et Cult. Haguenau.....	207,500
21.	GAUTHIER (59,8) Amicale Saint-Ruf.....	205, -
22.	HOUAL (58,9) Ailes Sp. Bouguenais Rézé.....	202,500
23.	SAVONNIÈRE (59) Union Sportive de Toul.....	202,500

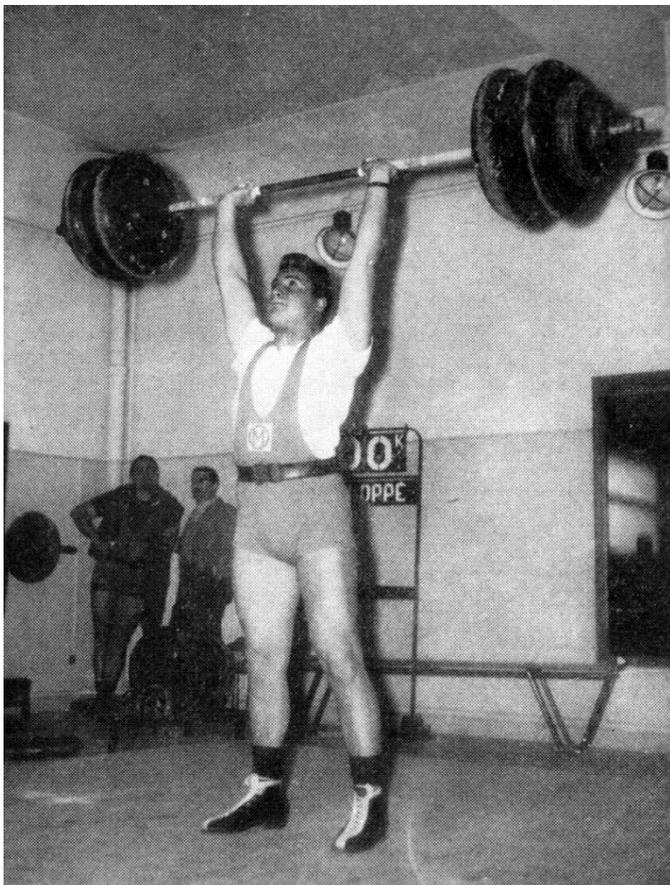
POIDS LEGERS (235-225)

1.	SANTANDER (63,7) Haltérophile Club de Vichy.....	275, -
2.	SIMON (64,2) Club Sportif de Meaux.....	275, -
3.	SUCHET (67,3) La Montluçonnaise.....	275, -
4.	MOREAU (64,6) Ailes Sp. Bouguenais Rézé.....	272,500
5.	NAVARRO (65,9) Courbevoie Sports.....	270, -
6.	CAP (66) Cercle Haltérophile Reyland.....	270, -
7.	LAILLET (67) Française de Lyon.....	270, -
8.	OCTAVE (65) A.S.P.T.T. St-Denis de la Réunion.....	267,500
9.	TURLOY P. (66) A.S.P.T.T. St-Denis de la Réunion.....	267,500
10.	BORMAREL (67,5) Union Mâconnaise.....	265, -
11.	LAPIERRE J.-M. (62,3) Club Halt., de Lunéville.....	262,500
12.	GALLI (65,5) Française de Besançon.....	262,500
13.	SCHMITT J.-M. (67,4) Alsatia Sélestat.....	262,500
14.	LENAY (60,1) Union Sportive de Tours.....	260, -
15.	LONGUET (61,1) Club Sp. Cheminots du Mans.....	260, -
16.	NICE (63) A.S.P.T.T. St-Denis de la Réunion.....	257,500
17.	JUBAULT (66,7) Union Sportive de Tours.....	257,500
18.	LANUX (67,2) Association Sportive Mantaise.....	255, -
19.	DUMONT (63,5) Haltérophile Club Compiégnois.....	252,500
20.	LITVINE (65,8) Sporting Club de Neuilly.....	252,500
21.	JULIA (66,4) Stade Municipal de Montrouge.....	252,500
22.	MINCHELLA (64,7) U.S. Métro-Transports.....	250, -
23.	PELLIER (67,5) Française de Besançon.....	250, -
24.	METZGER (63,5) Alsatia Sélestat.....	247,500

25.	DESNOYERS (65,6) Club Haltérophile Bas Berry.....	247,500
26.	BROUSSE (67,3) La Courmonterralaise.....	247,500
27.	CLÉRET (66,5) Club Athlétique Rosendaël.....	245, -
28.	ZIGUEL (67,5) U.S. Métro-Transports.....	245, -
29.	JOUIN (64,1) Club Olympique Caudéranais.....	242,500
30.	CASINI (65,3) Football Club Blidéen.....	242,500
31.	MICHELI (65,4) Sté Municipale Choisy-le-Roi.....	242,500
32.	DUFFAUX (67) C.A.P.O. Limoges.....	242,500
33.	CABRIDENS (63,2) Académie des Sports Decazeville.....	240, -
34.	WOLKOUNENKO (64,2) L'Omanaise.....	240, -
35.	BREDIER (67,2) Ilets Sports Montluçon.....	240, -
36.	BLESSY (67,3) Athlétic Club Chalonnais.....	240, -
37.	LERAY (67,5) Union Méan Penhoet.....	240, -
38.	JEGOREL (64,8) Stade Municipal de Montrouge.....	237,500
39.	ANDRÉ (65,7) A.S. Simca.....	237,500
40.	GAUSS (66,5) Energie de Haguenau.....	237,500
41.	DELAY (67) A.S. Sapeurs Pompiers de Lyon.....	237,500
42.	STEPHAN (63) Sté Halt., et Cult. Haguenau.....	235, -
43.	GUEU (63,4) U.S. Métro-Transports.....	235, -
44.	JACQUIN (63,5) Sporting Club de Neuilly.....	235, -
45.	BARBARY (65,5) Stade Municipal Petite Synthe.....	235, -
46.	KIEFFER (66,5) Rueil Athlétic Club.....	235, -
47.	BONNAUD (67,5) Red Star Limoges.....	235, -
48.	CHRISTIAN (65,6) Société Athlétique d'Enghien.....	232,500
49.	RIO (65,6) Union Méan Penhoet.....	232,500
50.	HIBON (61) A.S.P.T.T. St-Denis de la Réunion.....	230, -
51.	IMBACH (63,4) Union Guebwiller.....	230, -
52.	MORO (64,2) Ralliement Mustapha Alger.....	230, -
53.	LE BIDEAU (66,3) Club Athlétique Nantais.....	230, -
54.	DUFOUR (67,3) Club Sp. Cheminots du Mans.....	230, -
55.	THOMAS (67,5) Club Olympique Briochin.....	230, -
56.	BAUMEYER (61) Alsatia Sélestat.....	227,500
57.	MAHIEU (64,8) Travailleurs de Comines.....	227,500
58.	JOURDAN (66,2) Club Sportif Cheminots du Mans.....	227,500
59.	ARHWEILLER (61,5) U.S. Métro-Transports.....	225, -
60.	CAMPO (65,6) Etoile des Sports Montluçon.....	225, -
61.	FERRER (66) A.S. Sapeurs Pompiers de Lyon.....	225, -

POIDS MOYENS (250-240)

1.	CZAPLICKI (75) A.S. Lilloise Inter-Entreprises.....	340, -
2.	PEREZ (75) A.S. Cheminots de Vénissieux.....	310, -
3.	PUGNAT (73,4) Sporting Club de Neuilly.....	300, -
4.	FOUILLEUL (71,4) Société Athlétique d'Enghien.....	295, -
5.	TORNETTO (73,5) Cercle Michelet Orléans.....	292,500
6.	DESCHARENTS D. (67,8) Sporting Club de Neuilly.....	290, -
7.	TOGNET (70,4) Maison des Jeunes Chambéry.....	290, -
8.	ICHBIA (74,9) Haltérophile Club de Nice.....	287,500
9.	AWAZIAN (73,2) Haltéro Culturiste Lyonnais.....	285, -
10.	WAGENER (74) Amicale Laïque des Cordeliers.....	285, -
11.	CONILH (73,6) Jeunesses Laïques Marmande.....	282,500
12.	REGNIER (74) Association Préf. de la Seine.....	282,500
13.	MEYER J.-M. (74,5) Sté Halt., et Cult. Haguenau.....	280, -
14.	GLOMOT (73) La Montluçonnaise.....	277,500
14.	FRIEDMANN (73) Sté Halt., et Cult. Haguenau.....	277,500
16.	LETOURNEUR (73,5) Maison des Jeunes Chambéry.....	277,500
17.	CHARPENTIER (70,2) Association Sport. Mantaise.....	275, -
18.	MOLIERA (72) A.S. Montferrandaise.....	275, -
19.	RISPAL (73,7) Courbevoie Sports.....	275, -
20.	PICAUD (72) Vannetaise Athlétic Club.....	272,500
21.	BEDETTI (73,5) Club Sp. Déf Nie Châtellerault.....	272,500
22.	VIVIEN (73,8) Athlétic Club Servannais.....	272,500
23.	THIEBAULT (73,9) Club Athlétique d'Orsay.....	272,500
24.	ROLLIN (74) Sporting Club de Neuilly.....	272,500
25.	JANVRIN (67,6) Sporting Club de Neuilly.....	270, -
26.	GARCIA (73) Frontignan Athlétic Club.....	270, -
27.	MOLLIER (73,3) A.S. Sapeurs Pompiers de Lyon.....	270, -
28.	VANDAMME (74) Union Haubourdinoise.....	270, -
29.	DI CHIARO (74,5) Sporting Club Navis.....	270, -
30.	PAIS (74,7) A.S. Montferrandaise.....	270, -
31.	GODICHON (74,9) Cercle E.P. Saint-Nazaire.....	270, -
32.	MIALLON (69,9) Omnium Sportif St-Etienne.....	267,500
33.	MOLLIER (73,3) A.S. Sapeurs Pompiers de Lyon.....	267,500
34.	GILET (73,9) Cercle E.P. Saint-Nazaire.....	267,500
35.	NEUS (74,8) Rueil Athlétic Club.....	267,500
36.	ATTARD (75) Haltérophile Club de Marseille.....	267,500
37.	MYAUX (74,1) Haltérophile Club Compiégnois.....	265, -
38.	ODIN (74,6) Haltero Culturiste Lyonnais.....	265, -
39.	LIETTI (74,9) Maison des Jeunes de Chambéry.....	265, -
40.	DANEL (74,2) U.S. Métro-Transports.....	262,500
41.	WALTER (67,6) Alsatia Sélestat.....	260, -



HERMAIN (U.S. Métro-Transports) vainqueur des Poids Lourds Légers à la Finale du Prix d'Encouragement Seniors

42. MESOTTEN (70,3) Ilets Sports Montluçon.....	260, -	26. PIANO (80,3) A.S. Montferrandaise.....	272,500
43. JOLY (70,6) Athlétic Club Chalonnais.....	260, -	27. BAUMANN (80,7) U.S. Métro-Transports.....	272,500
44. DUNCKEL (70,8) Club Haltérophile de Lunéville.....	260, -	28. FANTINUTTI (75,5) Haltérophile Club Grenoblois.....	270, -
45. OUDIN (71,3) Amicale Saint-Ruf.....	260, -	29. GAYRAUD (81,5) Frontignan Athlétic Club.....	270, -
46. CANTAGREL (71,5) Haltérophile Club de Cannes.....	257,500	30. RIO (82,1) Vannetaise Athlétic Club.....	270, -
47. PY (71,8) A.S.P.T.T. de Strasbourg.....	257,500	31. BERNARD (80,5) Cercle Cult. Salle Commenge.....	267,500
48. ACHARD PICARD (73,5) Ent. Sp. St-Martin-d'Hères.....	257,500	32. ALVARES (80,8) Rueil Athlétic Club.....	267,500
49. LAURIAT (75) Sporting Club de Neuilly.....	257,500	33. GUIRAUD (81,8) S.C.P.O. Paris.....	267,500
50. PRIGENT (68,7) Athlétic Club Trélazéen.....	255, -	34. LUX (82,3) Sté Halt, et Cult. Haguenau.....	267,500
51. MAUGIS (69,1) C.A.P.O. Limoges.....	255, -	35. BOISET (77,5) Association Sportive Mantaise.....	265, -
52. DULAS (73,9) A.S.P.O. Midi.....	255, -	36. NOYRET (78,6) Haltéro Culturiste Lyonnais.....	265, -
53. DAGOIS (74,3) Ilets Sports Montluçon.....	255, -	37. BINDA (80,6) Légère Méloinoise.....	265, -
54. MORGANTI (74,4) Union Athlétique Tarbaise.....	255, -	38. PATISSOUT (75,3) A.S. Sapeurs Pompiers de Lyon.....	262,500
55. SIVAUULT (74,9) Club Sp. Déf. Nle Châtellerault.....	255, -	39. DELARBRE (78,5) Union Sportive Crestoise.....	262,500
56. BERNARD (69) Club Sportif Cheminots Nîmois.....	252,500	40. COSTE (81,8) Club Athlétique Saint-Priest.....	262,500
57. DANIEL (69,4) Club Athlétique de Calais.....	252,500	41. CANCEGH (77,2) Etoile des Sports Montluçon.....	260, -
58. DOUILLARD (74,9) Club Athlétique Choletais.....	252,500	42. PERRIER (79,4) Maison des Jeunes de Chambéry.....	260, -
59. WERNERT (73,5) Sté Halt, et Cult. Haguenau.....	250, -	43. DUPUY (82) Union Haubourdoise.....	260, -
60. LECOZ (74,1) Stade Municipal de Montrouge.....	250, -		
61. BOUR (71,7) Alliance Ste-Savine.....	247,500	POIDS LOURDS (285-275)	
62. WROBRESKI (72) Club Halt., et Cult. Marseillais.....	247,500	1. PIETTE (83,1) Société Athlétique Montmartroise.....	335, -
63. ROUX (72,2) Association Sportive Montferrandaise.....	247,500	2. DINTZER (88,5) Courbevoise Sports.....	330, -
64. MARTIN (72,7) Club Athlétique Pluriennais.....	247,500	3. HERMAIN (87,5) U.S. Métro-Transports.....	320, -
65. BARBAS (73,5) Red Star Limoges.....	247,500	4. DUDECK (89,8) Haltéro Club Arbreslois.....	312,500
66. DOBROVNA (74,3) U.S. Métro-Transports.....	247,500	5. HERTZOG (83,9) S.G. Sélestat 52.....	310, -
67. JOLY (71) Cercle Paul-Bert Rennes.....	245, -	6. LEROY (89,2) Haltérophile Club Compiégnois.....	310, -
68. DUQUERROUX (73,9) Cl. Sp. Déf. Nle Châtellerault.....	242,500	7. MAGNIN (90) Haltérophile Club Grenoblois.....	310, -
69. BICREL (73,4) Athlétic Club Trélazéen.....	240, -	8. MARSAUD (83,8) Club Sportif de Meaux.....	307,500
70. LORCY (73,8) Club Athlétique Nantais.....	240, -	9. STRESSER (86,7) Sté Halt, et Cult. Haguenau.....	305, -
		10. MORTIER (88,7) Club Sportif d'Alençon.....	305, -
		11. SCHERLE (89,7) Union Wittenheim.....	305, -
		12. SCHMITTLER (83,8) Cercle Haltérophile Troyen.....	302,500
		13. ZIDARIC (89,8) Cercle Michelet Orléans.....	297,500
		14. SMOCKZYNSKI (86,6) S.G. Sélestat 52.....	292,500
		15. PERRAUD (82,6) Stade Croisicais.....	290, -
		16. THIERRY (87,8) S.C.P.O. Paris.....	290, -
		17. ÉCHEVIN (84,9) Sporting Club Tête de Cheval.....	287,500
		18. SCHOEPPF (85,5) Alsatia Sélestat.....	287,500
		19. EYMAS (86,6) Amicale Saint-Ruf.....	287,500
		20. ROYER (84,5) Légère Méloinoise.....	285, -
		21. JOUGLA (88,2) La Montluçonnaise.....	285, -
		22. MULLER (82,7) Union Guebwiller.....	277,500
		23. BARBIER (89,9) Club Sp. Cheminots du Mans.....	277,500
		POIDS LOURDS (295-285)	
		1. BORDES (96,6) Haltéro Club du Comminges.....	355, -
		2. CAPDEVILLE (90,3) Sporting Club de Neuilly.....	352,500
		3. MANIGAULT (110,7) Sporting Club Saint-Amandois.....	342,500
		4. NARDIN (110) Courbevoise Sports.....	325, -
		5. LAVIS (101) Stade Municipal de Montrouge.....	317,500
		6. DEROSZ (104,8) Cercle Haltérophile Troyen.....	310, -
		7. PIVERT (101,7) Alliance Sainte Savine.....	305, -
		8. PILARD (92,3) Athlétic Club Trélazéen.....	302,500
		9. STEPIAN (97) Club Sportif de Meaux.....	300, -
		10. LUQUET (91) Gauloise de Vaise.....	297,500
		11. MONTMAYEUR (96) Club Athlétique Nantais.....	290, -
		12. SEGAX CL. (97,9) Energie de Haguenau.....	290, -
		13. ENGEL (105) S.G. Sélestat 52.....	287,500

POIDS MI-LOURDS (270-260)

1. GARCIA (77,2) Toulouse Électrogaz Club.....	312,500
2. DURPOIX (82) Courbevoise Sports.....	312,500
3. GOESSENS (79,8) Haltérophile Club de Boulogne.....	310, -
3. DELMAS (79,8) Athlétic Club Saint-Maurien.....	310, -
5. LESUR (82,2) Association Sportive Mantaise.....	310, -
6. MANEY (75,8) Cercle Culturiste Saint-Médard.....	307,500
7. DESCHARENTRES A. (77,1) Sporting Club de Neuilly.....	307,500
8. MORIZOT (80,9) Association Préf. de la Seine.....	307,500
9. MAZALLON (81) Club Athlétique St-Priest.....	307,500
10. BOSSA (81,9) Entente Sp. St-Martin-d'Hères.....	307,500
11. VENUTI (81) Association Sportive Monaco.....	305, -
12. DADE (80,2) Sporting Club de Neuilly.....	302,500
13. CAPILLON (82) Ilets Sports Montluçon.....	302,500
14. JEANTET (79,3) Enfants du Devoir d'Oyonnax.....	295, -
15. KASTEL (80) Haltérophile Club Compiégnois.....	295, -
16. LECLERC (81) U.S. Métro-Transports.....	290, -
17. JANTON (82,5) Association Sportive Mantaise.....	290, -
18. PICHON (77,6) Club Sp. Déf. Nle Châtellerault.....	285, -
19. LUTUN (78,4) A.S. Lilloise Inter-Entreprises.....	285, -
20. LABILLE (78,9) U.S. Métro-Transports.....	282,500
21. HAZET (76,7) Association Sportive Mantaise.....	277,500
22. NOEL (78) Stade Auxerrois.....	277,500
23. DUCH (80,5) Toulouse Électrogaz Club.....	277,500
24. GOAPPER (79,2) Société Athlétique Montmartroise.....	275, -
25. VIENNAUX (79,6) Club Culturiste Reims.....	275, -

Concours du Plus Bel Athlète du Monde et d'Europe

A l'issue du Championnat du Monde d'Haltérophilie, organisé par la Fédération Autrichienne Haltérophile et son Président, mon ami Wunderer, s'est déroulé le Concours du Plus Bel Athlète du Monde et d'Europe.

Cette manifestation, qui a réuni plus de 5.000 spectateurs, a été suivie avec beaucoup d'intérêt.

Des athlètes de 12 pays y participèrent et quatre Continents y étaient représentés, ce qui prouve, une fois de plus, l'intérêt toujours croissant que portent les nations à la culture physique athlétique, préconisée du reste par la Fédération Française qui la fit adopter par la Fédération Internationale au Congrès de 1950.

En ce qui concerne le classement lui-même, je ne puis que m'incliner devant les décisions de mes Collègues du Jury, mais je me permets d'y faire quelques commentaires personnels.

Tous les participants de ce Concours étaient de véritables athlètes, dans toute l'acceptation du terme certains d'entre eux, même, de grands champions. Mais, dans ce Concours, nous avons beaucoup plus à juger de leur beauté plastique que de leurs qualités physiques et morales.

À mon avis, il n'en a pas été ainsi, si l'on s'en réfère à la place obtenue par l'Égyptien Guendi, le Libanais Alameddine, l'Anglais Martin et même le Français Mierczuk.

Espérons qu'au prochain Concours, satisfac-

tion sera donnée à tous ceux qui travaillent pour voir leurs efforts récompensés ou alors, c'est la négation du but recherché par notre Fédération Internationale.

Jean DAME

RÉSULTATS DU CONCOURS DU PLUS BEL ATHLÈTE D'EUROPE 1961
Vienne, le 25 Septembre 1961

Nom des Concurrents	Numéro du Dossard	Nations	Total Points
1. MIERCZUK.....	15	France	167
2. MARTIN.....	13	Grande-Bretagne	159
3. BLACKMAN.....	14	Grande-Bretagne	148
4. PETRUCHEK.....	7	Pologne	141
5. KWIATKOWSKI.....	8	Pologne	138,50
6. SALATA.....	9	Italie	135,50
7. MARNUL.....	16	Autriche	135
8. LORA.....	17	Autriche	124,50
9. de WITTE.....	3	Belgique	119

SOIRÉE DES RECORDS

Les dirigeants de la F.F.H.C. ont été bien inspirés en inscrivant en marge du calendrier fédéral annuel cette Soirée des Records qui, sans être une compétition, a donné lieu à une lutte magnifique entre les Poids Plumes Juniors sur le seul mouvement de l'arraché en barre à deux bras.

Dès le début de la réunion, le vieux temple de la force de la Société Athlétique Montmartroise, presque complet, a retrouvé cette ambiance d'antan, avec un public composé de jeunes, certes, mais très connaisseur, qui n'a cessé de manifester son enthousiasme et ses encouragements aux athlètes de valeur qui composaient le programme de choix mis sur pied.

Il me semblait apercevoir parmi les spectateurs, ces pionniers, ces grands champions, ces mécènes qui ont été à l'origine de la grande famille haltérophile : Eugène Robert, le fondateur de cette réputée S.A.M., Joseph Duchâteau, le grand Maurice Deriaz, Gustave Goethals, anciens Présidents, animateurs réels et incontestés du Club, au temps de sa splendeur, Ernest Cadine, Roger François, Jean François Le Breton, Fernand Arnout, Pierre Vibert, Léon Verhaert, Marcus Landesmann, Marcel Moreau, Nicolai, Sylvain Dreuilh, Émile Hobanx, René Dupont, Gaston le Put, Bisogno, René Duverger, René Rottenfluc, Lucien Fouré, Armand Cloolus, mon cher et regretté Papa et, par la suite, Robert Cayeux, qui œuvra à la bonne marche de la Société durant de nombreuses années.

Ainsi l'histoire glorieuse du passé aidait au succès du présent.

Je suis dans l'obligation de dire combien mon optimisme augmente à chaque apparition de nos haltérophiles juniors, qui démontrent d'une façon éclatante combien nous pouvons compter sur eux.

Le Poids Coq Junior Garaïos, de l'Île de la Réunion, était un très léger Poids Plume sur la bascule (quelques dizaines de grammes en trop) et cela fut dommage pour lui. Possédant de très bonnes qualités pour postuler au premier plan, il sera à suivre. Son épaulé et jeté avec 102 k 500 et son total olympique avec 257 k 500 parlent en sa faveur.

Guy Fougeret, du Royan Océan Club, Champion de France Juniors des Poids Plumes eut le privilège de battre le premier le record national de l'arraché en barre à deux bras avec 86 k, imité aussitôt en cela par Ferreira de l'Etoile Sportive de Montluçon avec 87 k 500.

Le longiligne Aspart, du Judo Club Perpignan, départagea ses deux adversaires et mit un point

final à cet assaut en réalisant facilement 90 k donnant même l'impression de pouvoir réussir 91 k 500. Cette lutte splendide contribua au succès complet de ce gala.

Le Poids Moyen Junior Trudel, de l'A.S. Lilloise Inter-Entreprises enthousiasma les spectateurs en réalisant 137 k 500, à l'épaulé et jeté à deux bras, améliorant de 2 k 500 le record de France qu'il détenait déjà. Il s'avère ainsi un de nos plus sûrs espoirs.

Chez les Seniors, notre Espoir Fulla, Poids Plume, après un développé de 90 k, échoua à deux reprises sur 95 k, chiffre à sa portée. A l'épaulé et jeté à deux bras, il passa de 115 k à 120 k sans effort mais ne donna pas le sentiment d'être sur le point de battre le record détenu par Héral depuis le 1er Avril 1951, avec 125 k.

Fulla est jeune et les prochains Championnats nous fixeront sur ses possibilités futures.

Gerber, toujours lui-même, peut prétendre à améliorer encore ses records. Il en aura bientôt l'occasion.

Marcel Paterni est un réel champion, possédant une nature exceptionnelle pour la pratique de l'haltérophilie et il l'a prouvé en de nombreuses circonstances. Cependant, à mon humble avis, il manque de mordant, d'une étincelle, d'un petit rien, pour être dans la catégorie des « Supermen ».

Par contre, Rolf Maier, l'élève assidu et stylé de Marcel Dumoulin, peut être qualifié de « Roi des Volontaires ».

C'est un véritable régal que de le voir tirer avec une aisance remarquable, doublée d'une énergie farouche. L'homme nous étonnera prochainement en battant le record d'Henri Ferrari, ce qui veut tout dire. Nous verrons les 160 k à bout de bras. S'il a manqué de peu 158 k 500, c'est une question d'équilibre tout simplement.

Thomas, notre meilleur Poids Lourd actuel, continue à améliorer ses performances personnelles. Transfuge de l'athlétisme, il a fait d'étonnants progrès. Il a du cran et du cœur lorsqu'il tire. Compliments et bravo.

En résumé, excellente réunion de propagande qui ouvre une saison très certainement fertile en émotions. Nos espoirs Juniors ont comme objectif les Jeux de Tokyo. A eux de ne pas nous faire mentir.

Le Secrétaire Général :
A. ROLET



Le fantastique exploit de Yuri Vlassov

Le triple exploit réalisé le 22 Décembre 1961, aux Championnats Haltérophiles de l'Union Soviétique, par le Champion Olympique Yuri Vlassov, sera sans doute la plus merveilleuse de toutes les performances athlétiques parmi toutes les disciplines sportives et brillera au firmament de l'année qui se termine, d'un éclat de première grandeur.

Tous les leveurs de fonte, tous les hommes forts, épris par la pureté et par la beauté de l'effort, reconnaîtront en Yuri Vlassov le super-phénomène de tous les temps.

Nous restons admiratifs et rêveurs, sans aucune restriction, devant ces chiffres réalisés par l'officier soviétique :

– 170 k au développé en barre à deux bras ; 163 k à l'arraché à deux bras (cet exercice est le plus racé de l'haltérophilie) ; 210 k 500 à l'épaulé et jeté, exploit athlétique qui laisse pantois avec le total fabuleux de 553 k 500.

Chapeau bas et merci à M. Yuri Vlassov.

Vous contribuez à la plus merveilleuse propagande pour la régénération de la race humaine et du sport de base qu'est l'Haltérophilie.

Le Secrétaire Général :
A. ROLET



Ce que vous devez savoir

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux Records du Monde homologués

Poids Coqs. - Développé à deux bras : 115 k par Foldi (Hongrie) le 11 Novembre 1961, à Budapest

Poids Moyens. - Développé à deux bras : 146 k par Vérés (Hongrie) le 11 Novembre 1961, à Budapest.

Match Danemark - Suède - Autriche

Poids Coqs. - Lindfors (Suède), 227 k 500 ; Haelmaier (Autriche), 217 k 500 ; Nielsen (Danemark), 215 k.

Poids Plumes. - Legel (Autriche), 282 k 500 ; Nystrom (Suède), 255 k ; Rovn (Danemark), 247 k 500.

Poids Légers. - Wagner (Autriche), 310 k ; Abrahamsson (Suède), 292 k 500 ; Jorgensen (Danemark), 270 k.

Poids Moyens. - Isovits (Autriche), 330 k ; Svend (Danemark), 270 k ; Mellgren (Suède), non classé.

Poids Mi-Lourds. - Herbst (Autriche), 390 k ; Persson (Suède), 360 k ; Hauritzen (Danemark), 285 k.

Poids Lourds Légers. - Neumeister (Autriche), 360 k ; Soderholm (Suède), 337 k 500 ; Magnus (Danemark), 315 k.

Poids Lourds. - Querch (Autriche), 395 k ; Jacobsen (Danemark), 375 k ; Ahlin (Suède), 352 k 500.

Résultats : Autriche bat Danemark 7 à 0 ; Autriche bat Suède 6 à 1 ; Suède bat Danemark 5 à 2.

Match Finlande - Suède

Poids Coqs. - Olofsson (Suède), 247 k 500 ; Rajaluoto (Finlande), non classé.

Poids Plumes. - Eriksson (Suède), 295 k ; Lehto (Finlande), 280 k.

Poids Légers. - Westlin (Suède), 332 k 500 ; Heiskanen (Finlande), 325 k.

Poids Moyens. - Kare (Finlande), 387 k 500 ; Edvardsson (Suède), 332 k 500.

Poids Mi-Lourds. - Kailajarvi (Finlande), 405 k ; Franzen (Suède), 380 k.

Poids Lourds Légers. - Karhu (Finlande), 405 k ; Asp (Suède), 402 k 500.

Poids Lourds. - Makinen (Finlande), 455 k ; Cannerstrom (Suède), 395 k.

Championnats d'Australie

Poids Coqs. - S. Coffa, 277 k 500 ; Henderson, 257 k 500 ; P. Coffa, 237 k 500.

Poids Plumes. - Marguccio, 290 k.

Poids Légers. - Oshyer, 335 k ; Chalmers, 302 k 500.

Poids Moyens. - Haydar, 350 k ; Morrison, 325 ; Allen, 322 k 500.

Poids Mi-Lourds. - Santon, 377 k 500 ; Whittaker, 347 k 500.

Poids Lourds Légers. - Shannon, 370 k ; Walother, 370 k ; Priskopa, 350 k.

Poids Lourds. - Selvey, 385 k.

Championnats de Yougoslavie

Poids Coq : A. Males, 270 k - *Plume :* Lamps, 257 k 500 - *Léger :* V. Males, 287 k 500 - *Moyen :* Rozman, 345 k - *Mi-Lourd :* Milovac, 367 k 500 - *Lourd Léger :* Gabrovsek, 362 k 500 - *Lourd :* Colaric, 362 k 500.

L'Haltérophilie

au service de l'Athlétisme

Nous continuons, ci-dessous, l'intéressante chronique de Serge Lesur, publiée dans le Bulletin de l'Association Sportive Mantaise.

Championnat de Pologne par équipes

Poids Coqs. - Stepien, 280 k ; Pielak, 260 k ; Sielski, 250 k.

Poids Plumes. - Bénédik, 277 k 500 ; Pohorski, 275 k ; Pienisk, 257 k 500.

Poids Légers. - Zielinski, 385 k ; Kciuk, 345 k 500 ; Szewczyk, 340 k.

Poids Moyens. - Tomczak, 355 k ; Janiszewski, 340 k ; Jachnik, 330 k.

Poids Mi-Lourds. - Bochenek, 400 k ; Copa, 382 k 500 ; Pietruszek, 362 k 500.

Poids Lourds Légers. - Kowalski, 382 k 500 ; Cieplak, 382 k 500 ; Pasek, 325 k.

Poids Lourds. - Bialas, 415 k ; Torbu, 407 k 500 ; Slowinski, 395 k.

Nouveaux Records Nationaux

Grande-Bretagne. - Poids Légers. - Total Olympique : 347 k 500 par Goring.

Poids Moyens. - Total Olympique : 375 k par Bienman.

Poids Mi-Lourds. - Arraché à deux bras : 127 k 500 et Total Olympique : 417 k 500 par Blackman.

Poids Lourds Légers. - Total Olympique : 462 k 500 par Martin.

Autriche. - Poids Mi-Lourds. - Arraché : 125 k et Total Olympique : 390 k par Herbst.

Tchécoslovaquie. - Poids Moyens. - Épaulé et Jeté : 157 k 500 et Total Olympique : 380 k par Zdrzila.

Finlande. - Poids Légers. - Épaulé et Jeté : 133 k 500 par Salo.

Poids Moyens. - Arraché à deux bras : 127 k 500 ; Épaulé et jeté : 160 k ; Total Olympique : 402 k 500 par Kare.

U.R.S.S. - Poids Coqs. - Développé à deux bras : 113 k 500 par Ulianov.

Hongrie. - Poids Coqs. - Développé : 115 k par Foldi.

Poids Moyens. - Développé : 146 k et Total Olympique : 430 k par Vérés.

Allemagne de l'Est. - Poids Lourds. - Total Olympique : 435 k par Stemplinger.

Allemagne de l'Ouest. - Poids Légers. - Épaulé et Jeté à deux bras : 144 k par Kornprobst.

Le Championnat du Monde d'Haltérophilie 1962

La compétition mondiale aura lieu du 30 Août au 2 Septembre 1962 à Hershey (États-Unis).



Nos joies, nos peines

Naissances

L'Haltérophile Club de Boulogne nous fait part de la naissance de Pascale, au foyer de l'excellent haltérophile boulognais Pierre Haudiquet.

- Également de la naissance de Philippe au foyer de Maurice Minarc, capitaine et entraîneur de l'Haltérophile Club de Boulogne.

Nos bien vifs compliments aux heureux Parents et nos vœux de bonne santé pour les deux bébés et leurs mamans.

Mariage

Le Club Athlétique St-Priest nous annonce le mariage d'un sociétaire du Club, l'haltérophile André Margiotta avec Mlle Odette Torrès.

Sincères félicitations et vœux de bonheur.



L'entraînement hivernal à base de culture physique athlétique est une affaire sérieuse qui demande une très grande attention et beaucoup de précautions ; muscler un dos dont la colonne vertébrale n'est pas parfaite (je pense aux attitudes scoliotiques des scolaires) ou développer (les pectoraux sur une déformation thoracique (caréné, infunobulum, figé, etc.) serait contre les lois médicales et sportives qui veulent un corps sain aux courbes harmonieuses et souples. Il est donc nécessaire avant toute préparation à la culture physique athlétique de subir un contrôle rigoureux par un spécialiste afin de déceler une malformation possible du sujet et dans ce cas lui interdire toute musculation avant d'avoir été corrigé, cette correction pourra et devra s'inclure dans le plan d'entraînement hivernal. Quand je dis contrôle par un spécialiste, il faut entendre médecin connaissant les déformations et les points faibles dus à certaines pratiques sportives et qui considèrent que l'écrasement de la cinquième lombaire chez les lanceurs et les haltérophiles, les scoliozes des escrimeurs ou les claquages successifs d'un coureur de vitesse sont aussi importants qu'une image thoracique puisque ces différents accidents entraînent parfois des troubles fonctionnels assez graves.

Dans ces différents cas, l'athlète doit se soumettre, en saison morte, à la pratique d'une culture physique d'assouplissement et de correction pour que sa santé ne soit plus en cause la saison suivante.

La culture physique athlétique renforcera les muscles haubanneurs de la colonne vertébrale (les spinaux), consolidera les obliques et les grands droits de l'abdomen pour sangler le ventre, facilitera le jeu des articulations costo-sternales et costovertebrales, accentuera l'ouverture de l'angle de Charpy, d'où augmentation de la capacité pulmonaire.

Enfin, l'entraînement athlétique pratiqué par des sujets dont tous les segments du corps ont une position correcte, développera en qualité et quantité les groupes musculaires intéressés par les différentes spécialités.

Le côté qualitatif du muscle sera à rechercher plus que le côté quantitatif, pour cela, tous les mouvements indiqués ci-après seront sous le signe de la vitesse et de la détente. Toutes les épreuves d'athlétisme possèdent ces deux qualités : un entraînement statique et lent, c'est-à-dire contraire, serait absurde et voué d'avance à l'échec.

Pour donner suite au précédent numéro de l'A.S.M., voici une étude, à titre d'exemple, sur les trois épreuves que comporte le triathlon :

COURSE DE VITESSE.

1° Étude du mouvement.

La course est une succession de bonds et chaque bond comprend : 1 impulsion donnée par les muscles extenseurs de la jambe (quadriceps, triceps sural) et 1 réception donnée par les muscles fléchisseurs de la cuisse (biceps crural, demi-tendineux, demi-membraneux). Le travail des bras est important pour la course proprement dite, mais ne mérite pas une étude spéciale pour la musculation.

2° Mouvements types.

- Barre sur la nuque, flexions de cuisses complètes, pieds à plats pour augmenter la souplesse de l'articulation tibio-tarsienne, terminer sur la pointe des pieds pour la détente ; le mouvement peut s'effectuer barre épaulée devant le cou pour obtenir un travail plus intense des extenseurs ;

- Barre sur nuque, marcher en effectuant des flexions en fente avant ;
- Les barres seront chargées à un poids permettant des séries de huit ;
- L'arraché à deux bras sera un mouvement dérivatif de culture physique générale.

Le travail des jambes sera également profitable pour les départs, puisque l'athlète a besoin du maximum de puissance pour sortir de ses « blocs ».

SAUT EN HAUTEUR.

1° Étude du mouvement.

Le saut est composé d'une course plus ou moins longue en foulées souples puis d'un blocage et d'une élévation dans l'espace ; qui dit élévation dit détente, donc travail principal fourni par les extenseurs de la jambe d'appel.

2° Mouvements types.

Les mouvements seront identiques à ceux de la course, toutefois les flexions de cuisses seront terminées par un décollement des pieds du sol.

A titre d'exemple je précise que Brumel quitte le sol de plusieurs centimètres avec 140 kilos sur les épaules ou 120 kilos devant le cou. Comme dérivatif arraché et épaulé jeté à deux bras.

LANCER DE POIDS.

1° Étude du mouvement.

1^{er} temps : Elan composé d'un saut avec réception. Muscles extenseurs et fléchisseurs des jambes.

2^{me} temps : Redressement du tronc. Muscles fessiers, carré des lombes, masse commune, spinaux, trapèze (partie moyenne), splénius et complexus.

Poussée de la jambe par les extenseurs.

3^{me} temps : Torsion du tronc pour faire face avant. Muscles : petits et grands obliques.

4^{me} temps : Le lancer. Muscles grand pectoral, deltoïde (partie antérieure), triceps brachial et les fléchisseurs de la main et du poignet.

2° Mouvements types.

Travail des jambes identique à la course.

- Travail des extenseurs du tronc et des obliques avec barre à charges variables sur la nuque : jambes écartées, flexion du buste en avant, torsion, torsion et flexion.

- Travail du bras lanceur en appui à deux mains sur le sol, pieds sur un banc, charge sur les omoplates, flexion et extension en décollant les mains.

Dérivatif : arraché et épaulé-jeté.

Si vous êtes décidés, chers amis sportifs, à entreprendre sérieusement cet entraînement, il vous faudra de la volonté afin d'obtenir des résultats, et des conseils pour éviter des accidents musculaires dus à des positions incorrectes pendant le manie- ment des barres.

Il est évident que ce type de travail hivernal se- ra réservé aux jeunes gens de plus de 18 ans. Les plus jeunes ne pratiqueront que de la culture phy- sique d'assouplissement avec des poids très légers et culture physique corrective s'il y a la moindre déformation. Santé d'abord !

Dans le prochain numéro, l'haltérophilie sera au service de l'aviron et bien que ce sport soit consi- déré comme complet, il existe certains points qu'un rameur ne doit pas ignorer.

Serge LESUR.

Les Finales du Prix d'Encouragement

Disputées dans une salle moderne et spacieuse du Stade de la Porte Brancion à Paris, les Finales Juniors et Seniors du Prix d'Encouragement avaient enfin un cadre digne d'une épreuve aussi importante et la F.F.H.C. avait tenu à mettre à la disposition des compétiteurs, non seulement le décor mais aussi un matériel impeccable. Une très bonne organisation où chacun avait sa tâche et l'accomplit de son mieux.

Ces finales furent très agréables à suivre et les épreuves, aussi bien en après-midi qu'en soirée, ne lassèrent personne.

La construction très récente de ce gymnase un peu éloigné du centre de Paris et totalement inconnu jusqu'ici de notre public habituel, fut seule la cause du peu de spectateurs présents pour assister aux prouesses des Juniors.

Poids Coqs : Garaïos fait grosse impression par une musculature qui s'avère aussi très efficace et qui lui permet de réaliser 245 k. Kolb, de Strasbourg, 2^e avec 225 k, devrait améliorer ce total Houssais, Marchal et Sari se classent ensuite.

Poids Plumes : Bauvin, avec 235 k, triomphe de ses adversaires qui se disputent la seconde place ; celle-ci revient à Bertelli, devant Enadan et Robin. Tous ces athlètes sont en dessous de leurs possibilités actuelles mais ils manquent de confiance en eux.

Poids Légers : Fréville se classe 1^{er} avec 257 k 500, au poids de corps, il devance Houin et Richard qui ont réussi le même total que lui. Delaunay, Muller et Suder prennent les places suivantes. A remarquer que, logiquement, Richard aurait dû triompher dans cette catégorie, mais c'est là l'incertitude du sport.

Poids Moyens : Très calme et sûr de lui, Fabry, avec 282 k 500 et étant plus léger, devance Mauger qui, avec le même total doit se contenter de la seconde place. Colucci, Lebeau et Olivero viennent ensuite. Lutte très serrée entre les quatre premiers.

Poids Mi-Lourds : Comme dans les catégories précédentes, bataille sportive pour la 2^e place, Costedoat n'étant pas inquiet remporte d'assez loin la victoire. Bouges, Lassiaz, Blanc et Manzanera terminent avec un écart de 7 k 500 entre eux (270 à 277,500) le vainqueur ayant totalisé 292 k 500.

Poids Lourds Légers : Nette supériorité de Michon qui est la révélation de cette Finale et qui totalise 312 k 500 ; Rychter se classe 2^{me} sans être inquiet et Nardi, Jaussoin et Arbon terminent cette catégorie.

Poids Lourds : Deux concurrents seulement dans cette catégorie où Duloquin enlève la première place devant Humez, mais ces deux athlètes manquent de confiance en leurs moyens et seront à revoir.

En résumé, Finale Juniors d'un niveau assez élevé où certains concurrents ont montré des qualités exceptionnelles.

De nombreux dirigeants de Province étaient venus accompagner leurs champions et nous avons reconnu dans la salle nos amis : Briant, Firmin,

Herboux, Rousseau (d'Angers), Bernier, Robert, Fischer, Tournier, Galland et leur dévouement est à l'origine des résultats obtenus par nos futurs cham- pions.

Finale Seniors : Le Dimanche après- midi et en soirée, les Seniors prennent possession du plateau et nous recommençons une nouvelle finale, ce dont d'ailleurs aucun de nous ne se plaint. Ces réunions se sont terminées très tôt, ce à quoi nous ne sommes pas habitués, grâce à notre dévoué Leve- ler. Remarquable Speaker et « Ordonnateur » des quatre séances.

Poids Coqs : Moreau, de Tours, qui est le plus léger et aussi le plus fort, triomphe en très bon style de Cuny, Laplace, Berenguer, Oger et Baran- ger, qui ne fut pas lui-même et vaut beaucoup mieux.

Poids Plumes : Fabbro gagne cette catégorie devant Muller, Berthel, Mauger et Poquet ; clas- sement identique à celui des Éliminatoires et à peu près dans les mêmes totaux, avec une légère supé- riorité du vainqueur.

Poids Légers : La 1^{re} place revient à Simon de- vant Santander, très près, puis Suchet, Julia et Wolkonnenko dans l'ordre, Litvine, avec un zéro à l'épaulé-jeté, ayant droit à la lanterne rouge.

Poids Moyens : Pour ne pas être en reste avec les Juniors, une surprise aussi dans cette catégorie avec Czaplicki qui, avec 337 k 500, devance Pugnac, Tornetto, Greis et Gleyzes qui ne peuvent menacer le vainqueur, quoique ayant tous réalisé de bons totaux.

Poids Mi-Lourds : Encore une lutte très serrée pour la victoire. L'absence de Dufour, blessé, est regrettable car l'explication aurait encore été plus sévère et Delmas, avec 312 k 500, triomphe de Venuti qui a peut-être laissé échapper la victoire. Lutun et Capillon sont départagés au poids de corps et Marsaud, avec un essai seulement au troisième mouvement, termine assez loin.

Poids Lourds Légers : Belle victoire pour Her- main qui, avec 335 k devance Dintzer qui débute en haltérophilie et qui, comme notre champion Thomas, est aussi lanceur de poids. Magnien, Leroy (qui fête ses 40 ans) prennent les 3^e et 4^e places. Royer, qui fit un zéro au développé, sem- blait un peu émotonné.

Poids Lourds : Première place à Bordes, bel athlète ayant déjà de la pratique et qui totalise 345 k ; il précède Nardin qui peut faire mieux, Lavis qui, après deux ans d'inaction revient à la compéti- tion, Montmayeur, Zidaric et Melerowicz, ce dernier ne pouvant être jugé sur cette performance, ayant manqué le développé.

Très bon arbitrage, un peu sévère, mais juste, de MM. Fiolle, Pichon, Bernier, Firmin, Rousseau (d'Angers) et Rolet.

La discipline des concurrents, leur tenue par- faite et les performances réalisées, contribuèrent à faire de ces deux Finales une des épreuves les plus appréciées des spectateurs et dirigeants présents, parmi lesquels étaient également : MM. Jean Dame. Président de la F.F.H.C. ; Buisson, Prési-

dent de la Commission des Arbitres ; Duchesne, Trésorier et Mme Delvaux qui hérite de tout le travail que créent non seulement ces épreuves, mais leur développement, qui se traduit par un nombre de plus en plus élevé des participants aux Éliminatoires.

C'est pourquoi nous demandons aux secrétaires de tous nos Comités d'établir, dans l'ordre du classement et très lisiblement, leurs feuilles de résultats et de les adresser à la F.F.H.C. dans les délais prévus.

A. ROUSSAUX.

Stage d'Espoirs

l'Institut National des Sports

Jamais la spacieuse salle d'Haltérophilie de l'Institut National des Sports n'avait connu telle affluence, à tel point même que, pendant cette semaine du 4 au 9 Décembre, les 28 athlètes du stage d'Espoirs auxquels vinrent se joindre les 10 militaires du Bataillon de Joinville durent souvent travailler en dehors des quatre plateaux d'halté- rophilie ! Le succès que remportent les stages organisés à l'I.N.S. ne peut se comparer à celui des stages régionaux comme en témoigne le nombre restreint des athlètes à Voiron (12) et à Poitiers (9) en fin octobre et début novembre.

Il est vrai toutefois que, pour Paris, le recrute- ment se fait à l'échelon national et que, bien souvent, pour un jeune, une sélection à l'Institut National des Sports représente une sorte de consécration.

Répartis en quatre groupes homogènes, les stagiaires exécutèrent pendant deux jours des exercices éducatifs, surveillés et corrigés par plusieurs athlètes du Bataillon, tandis que M. Pichon et moi-même donnions les directives et supervisions le travail.

Les autres jours du stage furent consacrés à l'exécution et à l'étude de séances types d'entraî- nement

- de mouvements éducatifs et correctifs ;
- de travail foncier en plein air, etc.

Notons également que ce stage ne s'adressait pas uniquement à des Espoirs français, car nous avions parmi nous cinq athlètes suisses de Lau- sanne et un américain, étudiant dans cette même ville.

Je souhaite que ces contacts internationaux prennent de l'extension car de nombreux échanges de vues avec les haltérophiles du monde entier ne peuvent que contribuer à l'amélioration des méthodes de travail.

G. LAMBERT
*Moniteur National
Professeur d'E.P.S.*

Il est rappelé que toute demande de changement d'adresse doit être accom- pagnée de la somme de 0,50 NF.

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DE L'ORLÉANAIS

Liste des Records de l'Orléanais Juniors (suite)

Épaulé-jeté à 2 bras :

Coqs : Bard, 28- 2-1960, 85 k 500 - Plumes : Hanrotel, 11- 4-1959, 105 k - Légers : Cot, 6- 4-1957, 120 k - Moyens : Dugue, 17- 1-1960, 108 k 500 - Mi-Lourds : Delorme, 20-12-1959, 113 k - Lourds Légers : Manigault, 23- 2-1958, 120 k - Lourds : Manigault, 27- 4-1958, 120 k.

Total sur les 3 mouvements olympiques :

Coqs : Bard, 17- 1-1960, 65 - 67,5 - 80 = 212 k 500 - Plumes : Hanrotel, 11- 4-1959, 80 - 82,5 - 105 = 267 k 500 - Légers : Cot, 6- 4-1957, 85 - 95 - 120 = 300 k - Moyens : Dugue, 17- 1-1960, 82,5 - 82,5 - 110 = 275 k - Mi-Lourds : Delorme, 20-12-1959 : 75 - 80 - 112,5 = 267 k 500 - Lourds Légers : Manigault, 23- 2-1958, 102,5 - 90 - 120 = 312 k 500 - Lourds : Manigault, 27- 4-1958, 102,5 - 92,5 - 120 = 315 k.

COMITE DE NORMANDIE

Calendrier 1962

7 Janvier 1962. - Finale du Prix Interrégional, Paris.

21 Janvier 1962. - Éliminatoires du Prix Fédéral Juniors, Évreux.

21 Janvier 1962. - Éliminatoires du Prix Fédéral Seniors (3° et 2° Séries), Évreux.

4 Février 1962. - Brevets Culturistes, dans les Clubs.

10 Février 1962. - Finale du Pris Fédéral Juniors, Paris.

11 Février 1962. - Finale du Prix Fédéral Seniors, Paris.

25 Février 1962. - Éliminatoires du Critérium National Haltérophile, 2°, 1° Séries et Classe Nationales, Rouen ou Petit-Couronne.

18 Mars 1962. - Finale du Critérium National

Haltérophile, Paris.

1^{er} Avril 1962. - Championnat de Normandie non classés, 4° et 3° Séries, Louviers.

8 Avril 1962. - Éliminatoires des Championnats de France Juniors et Seniors, Évreux.

28 et 29 Avril 1962. - Finale des Championnats de France Juniors et Seniors, Paris ou en Alsace.

6 Mai 1962. - Critérium National Culturiste, à désigner.

13 au 27 Mai 1962 :

Éliminatoires du Concours plus bel athlète de France, Piscine de Vernon le 27 Mai 1962.

Finale du Concours du Plus bel athlète de France, à désigner.

Finale de la Coupe de France Haltérophile, Paris.

14 Avril après-midi, vers 17 h. - Coupe Esso-Sports Interclubs (par équipes de 3 hommes), N.D. de Gravenchon.

21 Avril 1962 au 9 Juin 1962. - Match « Normandie - Flandres Belges », Gand (Belgique).

Bureau 1961-1962

Président d'Honneur : M. Abel FRANÇOIS.

Président : M. Bernard RENAULT.

Vice-présidents : M. Charles MONCEL, M. le Docteur Paul TODOSCOFF, M. ARMANT.

Secrétaire Général : M. François LEGUÉDÉ.

Secrétaire Adjoint : M. Henri LECRAS.

Trésorier : M. Jacques LEGRAND.

Membres : MM. DRÉANO, GOUBOT, HIMBAULT, GUÉMÉNÉ, MERCIER, SIMONET, PREHU.

Conseiller Technique : M. GERBER Roger.

Liste des Records homologués au 15 novembre 1961

JUNIORS

Développé à deux bras. - Coqs : Marinier, 71 k 500 ; Plumes : Marinier, 74 k 500 ; Légers : Ples-six, 84 k 500 ; Moyens : Meheu, 92 k ; Mi-Lourds :

Larrée, 91 k 500 ; Lourds Légers : Lecras, 80 k.

Arraché à deux bras. - Coqs : Tiron, 67 k 500 ; Plumes : Duval, 77 k 500 ; Légers : Bos, 87 k 500 ; Moyens : Perez, 94 k ; Mi-Lourds : Larrée, 90 k ; Lourds Légers : Lecras, 87 k 500.

Épaulé et Jeté à deux bras. - Coqs : Tiron, 90 k ; Plumes : Duval, 105 k ; Légers : Bigot, 109 k 500 ; Moyens : Bigot, 117 k ; Mi-Lourds : Heurtematte, 116 k ; Lourds Légers : Lecras, 114 k 500.

Total sur les trois mouvements olympiques. - Coqs : Tiron, 235 k ; Plumes : Duval, 245 k ; Légers : Bigot, 272 k 500 ; Moyens : Hate, 300 k ; Mi-Lourds : Larrée, 295 k ; Lourds Légers : Lecras, 305 k.

SENIORS

Développé à deux bras. - Coqs : Chartrain, 77 k 500 ; Plumes : Mizrahi, 90 k 500 ; Légers : Gerber, 119 k 500 ; Moyens : Gerber, 120 k ; Mi-Lourds : Denis, 105 k 500 ; Lourds Légers : Renault, 117 k 500 ; Lourds : Simonet, 117 k 500.

Arraché à deux bras. - Coqs : Chartrain, 77 k ; Plumes : Boulet, 84 k 500 ; Légers : Gerber, 109 k ; Moyens : Gerber 106 k 500 ; Mi-Lourds : Perquier, 112 k 500 ; Lourds Légers : Perquier, 115 k 500 ; Lourds : Perquier, 112 k 500.

Épaulé et Jeté à deux bras. - Coqs : Chartrain, 98 k 500 ; Plumes : Picot, 105 k ; Légers : Gerber 138 k ; Moyens : Gerber, 139 k 500 ; Mi-Lourds : Perquier, 137 k 500 ; Lourds Légers : Perquier, 145 k 500 ; Lourds : Renault, 140 k 500.

Total sur les trois mouvements olympiques. - Coqs : Chartrain, 250 k 500 ; Plumes : Mizrahi, 277 k 500 ; Légers : Gerber, 360 k ; Moyens : Gerber, 357 k 500 ; Mi-Lourds : Perquier, 355 k ; Lourds Légers : Renault, 372 k 500 ; Lourds : Renault, 365 k.

COMITE DU LYONNAIS

Résultats des Championnats Individuels 1960-1961

Excellence

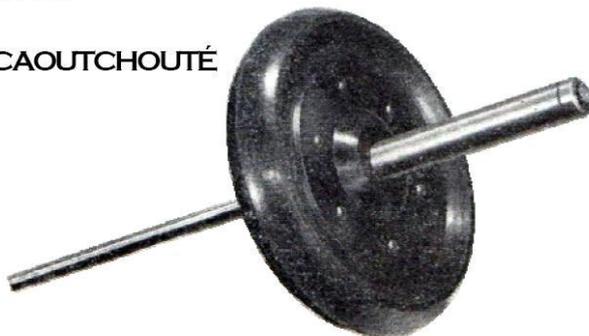
SENIORS - Léger : Gaétan Joseph, A.S. Cheminots Vénissieux, 300 k - Moyen : Constantinian, Française de Lyon, 342 k 500 - Mi-Lourd : Fédoras, Union Mâconnaise, 330 k - Lourd-Léger : Barone, E.D. Oyonnax, 322 k 500 - Lourd : Boujot, Sté E.P. Cours, 312 k 500.



Entraînez-vous n'importe où ! Plus d'usure de plateaux !

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART DE 10-15-20 KGS MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOITÉ • inusable • incassable • silencieux

NOTICE SUR DEMANDE



Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN - 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10°

Nord 55-34



JUNIORS - Léger : Combet, A.S. Cheminots Vénissieux, 290 k - Moyen : Irrmann, U. Mâcon, 280 k.

Honneur

Plume - Delorme, Gauloise de Vaise, 220 k - Léger : Combet, A.S. Cheminots Vénissieux, 277 k 500 - Moyen : Dobralian Stéphane, A.S. Cheminots Vénissieux, 282 k 500 - Mi-Lourd : Jeantet, E.D. Oyonnax, 282 k 500 - Lourd-Léger : Granduco, Cheminots Givors, 305 k.

Promotion

Coq : Papadacci. E.D. Oyonnax, 202 k 500 - Plume : Cisilino, M.C. Villefranche, 210k - Léger : Chillet, H.C. Lyonnais, 245 k - Moyen : Revais. E.D. Oyonnax, 260 k - Mi-Lourd : Binard, Gauloise de Vaise, 260 k - Lourd-Léger : Mellado. Cheminots Vénissieux, 270 k.

Résultats des Championnats du Lyonnais par équipes

Excellence - Challenge Maspoli

1° - A.S. Cheminots de Vénissieux I : 10 points - 2° - Union Mâconnaise : 9 points - 3° - E.D. Oyonnax I : 8 points - 4° - Française de Lyon I : 7 points - 5° - O.S.C. St-Etienne I : 5 points - 6° - S.O. Cheminots de Givors : 4 points.

Honneur * Challenge Dutriève

1° - Gauloise de Vaise : 14 points - 2° - H.C. Lyonnais : 13 points - 3° - A.L. Roanne : 12 points - 4° - E.D. Oyonnax II : 10 points 5° - H.C.C. Arbresle : 9 points, 8.905 k - 6° - A.S. Sapeurs-Pompiers de Lyon I : 9 points, 8.865 k - 7° - Française de Lyon II : 6 points - 8° - Ripagérienne Rive de Gier : 2 points.

Promotion - Coupe Gelottier

1° - A.S. Cheminots de Vénissieux II : 9 points, 7.212 k 5 - 2° - M.C. Villefranche : 9 points, 6.970 k - 3° - E.P. Cours : 8 points - 4° - A.S. Sapeurs-Pompiers de Lyon II : 7 points - 5° - Indépendante de Vaulx-en-Velin : 5 points - 6° - O.S.C. St-Etienne II : 2 points.

Liste des records du Lyonnais homologués au 1^{er} Octobre 1961

Seniors

Développé à 2 bras

Coq : Scaramella, 75 k - Plume : Platier, 91 k 500 - Léger : Catarinetti Ray., 102 k 500 - Constantinian, 117 k - Mi-Lourd : Constantinian, 115 k - Lourd-Léger : Dudeck, 101 k - Lourd : Maspoli, 111 k 500.

Arraché à 2 bras

Coq : Scaramella, 77 k 500 - Plume : Platier, 87 k 500 - Léger : Catarinetti Ray., 97 k 500 - Moyen : Constantinian, 113 k - Mi-Lourd : Hostin, 122 k 500 - Lourd-Léger : Billet, 104 k 500 - Lourd : Chapuisat, 111 k 500.

Épaulé et Jeté à 2 bras

Coq : Scaramella, 100 k - Plume : Platier, 115 k 500 - Léger : Catarinetti, 126 k 500 - Moyen : Constantinian, 138 k 500 - Mi-Lourd : Hostin, 157 k 500 - Lourd-Léger : Barone, 137 k - Lourd : Dutriève, 145 k.

Total sur les 3 mouvements olympiques

Coq : Scaramella, 67,5 - 72,5 - 100 = 240 k - Plume : Platier ; 90 - 87,5 - 115 = 292 k 500 - Léger : Catarinetti, 100 - 97,5 - 125 = 322 k 500 - Moyen : Constantinian, 115 - 110 - 135 = 360k - Mi-Lourd : Constantinian, 115 - 105 - 130 = 350 k - Lourd-Léger : Barone, 100 - 102,5 - 135 = 337 k 500 - Lourd : Chapuisat, 105 - 107,5 - 132,5 = 345 k.

Juniors

Développé à 2 bras

Coq : Gonzalès, 70 k - Plume : Platier, 77 k 500 - Léger : Combet, 88 k 500 - Moyen : Glain, 97 k 500 - Mi-Lourd : Fédoras, 102 k 500.

Arraché à 2 bras

Coq : Gonzalès, 72 k 500 - Plume : Gonzalès, 74 k - Léger : Gaétan, 88 k 500 - Moyen : Petit, 95 k 500 - Mi-Lourd : Gamichon, 102 k 500.

Épaulé et Jeté à 2 bras

Coq : Gonzalès, 87 k 500 - Plume : Platier, 100 k - Léger : Gaétan, 120 k - Moyen : Petit, 125 k - Mi-Lourd : Fédoras, 133 k 500.

Total sur les 3 mouvements olympiques

Coq : Gonzalès, 65 - 67,5 - 87,5 = 220 k - Plume : à établir - Léger : Gaétan, 85 - 87,5 - 120 = 292 k 500 - Moyen : Petit, 90 - 95 - 122,5 = 307 k 500 - Mi-Lourd : Fédoras, 100 - 100 - 135 = 335 k.

COMITE ANJOU-BRETAGNE

La Coupe Diedishem

Art. I. La Coupe Diedishem, est mise en compétition entre les Clubs du Comité Anjou-Bretagne affiliés à la F.F.H.C.

Art. II. - La Coupe sera attribuée définitivement à la Société qui l'aura gagnée trois années consécutives ou non.

Art. III. - Chaque athlète réalisant les minima imposés par la F.F.H.C., suivant le classement des séries, marquera pour sa société le nombre de kilos qu'il aura totalisé sur les trois mouvements olympiques en Juniors et en Seniors dans les épreuves : Prix Interrégional, Prix Fédéral, Critérium National, Éliminatoires des Championnats de France et Championnat Honneur Anjou-Bretagne. Tous les athlètes classés au Premier Pas Haltérophile et au Prix d'Encouragement marqueront des kilos sans minima imposés.

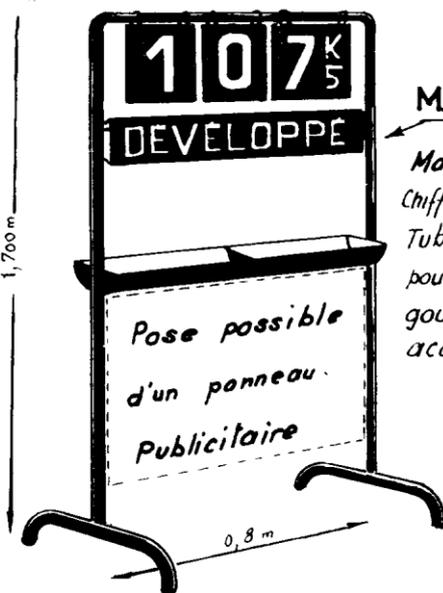
Dans les épreuves comportant une Finale Nationale, le nombre de kilos réalisés à ces finales par les qualifiés de la F.F.H.C. s'ajoutera à celui des Éliminatoires.

Art. IV. - La Société ayant totalisé au cours d'une saison le plus grand nombre de kilos recevra la Coupe pour une année.

Art. V. La Société détenant la Coupe devra la remettre au Président du Comité huit jours avant la proclamation des résultats qui auront lieu tous les ans 15 jours après les Championnats de France.

Art. VI. En cas d'ex aequo, la Société ayant les athlètes les moins lourds sera déclarée vainqueur.

Art. VII. -- Les classements seront effectués par le Secrétaire Général du Comité.



2 APPAREILS UTILES POUR VOTRE MARQUAGE

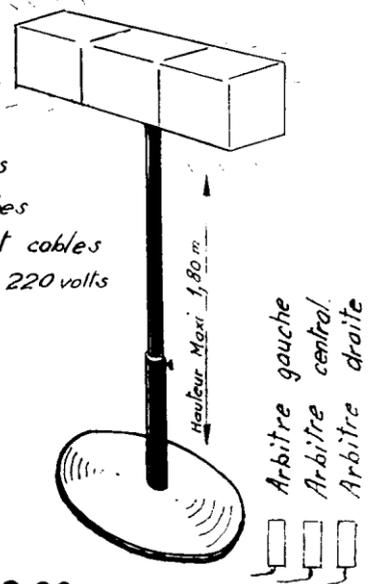
*Manoeuvre rapide
Chiffres et texte tournants
Tubes démontables pour l'ensemble
gouttière pour les accessoires.*

200 NF

UTILISABLES POUR VOTRE ARBITRAGE

*Haltères ou lutte
Très lumineux, couleurs changeantes synchronisées
Livré avec pupitres et câbles de commande. 110. 220 volts*

250 NF



MERLHÈS 4 rue St Bernard Paris 11 Tél.Vol 48.23

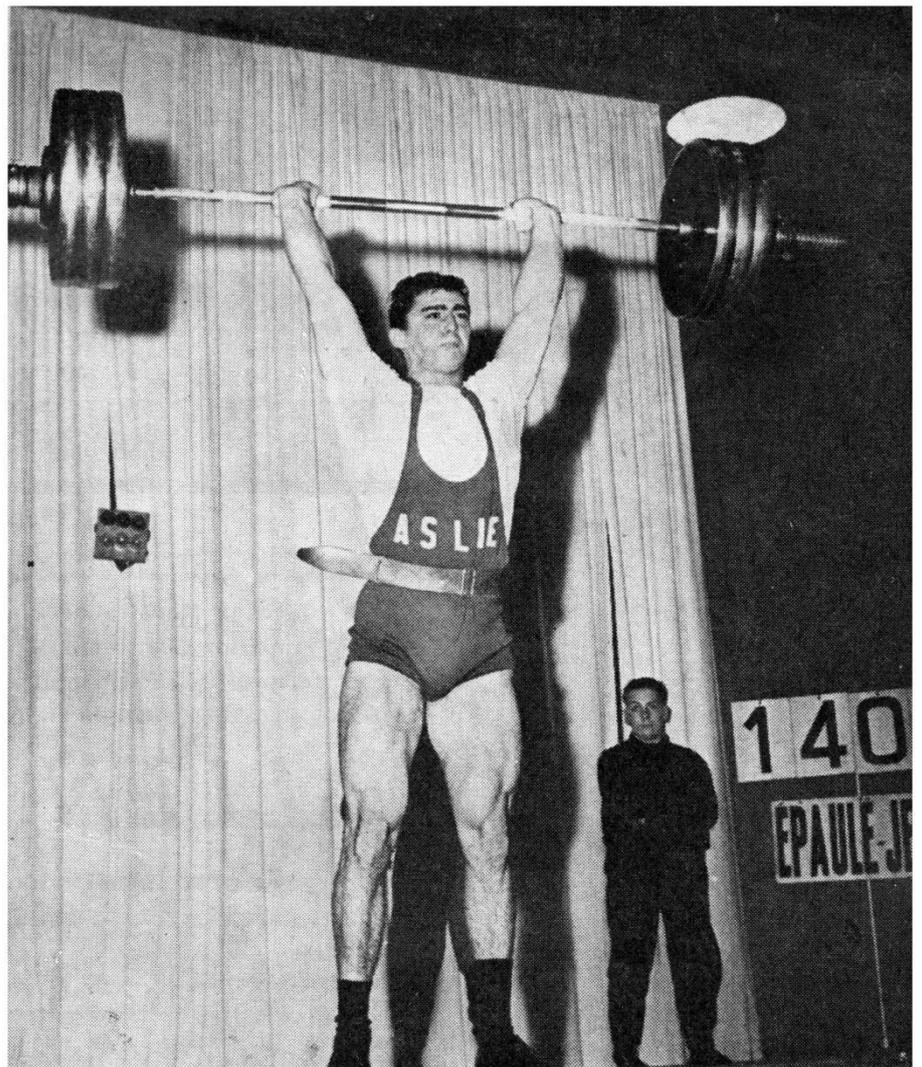


HALTÉROPHILE MODERNE



Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
16^e ANNÉE
Février
1962



SOMMAIRE



Procès-verbal de la réunion du Bureau du 6 Janvier 1962.....	3
Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 7 Janvier 1962.....	3
Extraits du procès-verbal de la Commission de Préparation Olympique du 16 Janvier 1962.....	4
Règlement du Championnat de France Juniors 1962 et du Championnat de France Seniors.....	5
Nos Joies, nos Peines.....	5
Classement Général du Prix Fédéral 1962.....	6
Ce que vous devez savoir	7
Résultats Techniques de la Finale du Prix Interrégional 1962.....	9
Meilleures Performances Françaises 1961.....	10
Perfectionnement de nos Entraîneurs, par G. PICHON.....	11
Force et Style, par A. ROLET.....	11
Opinion sur la musculation, par R. THOMAS.....	12
L'Haltérophilie au service de l'aviron, par S. LESUR.....	14
Dans nos Comités Régionaux.....	14



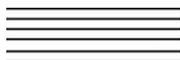
Sur notre page de couverture :

Le Junior Paul TRUDEL
(A. S. Lilloise Inter-Entreprises)

qui, en quelques mois,

a amélioré de 12 k 500 le record de France

Juniors de l'épaulé et jeté Poids Moyens.



L'HALTÉROPHILE MODERNE

16^e ANNEE. - N° 175.

organe officiel mensuel

**DIRECTION - REDACTION
ADMINISTRATION**
10, rue Saint-Marc, PARIS-2^e

Téléphone : CEN. 53-60

Abonnement

France..... 6 NF.
Etranger..... 10 NF.
Clubs affiliés..... 15 NF.

Chèques Postaux Paris 1304-82.



AVIS IMPORTANTS

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils sont dans l'obligation de signaler au Comité Régional dont ils dépendent l'inscription parmi leurs membres d'un athlète venant d'un autre Comité et de communiquer tous les renseignements d'ordre sportif qu'ils ont pu recueillir à son sujet.

Chaque Comité régional sera ainsi en mesure de se mettre en rapport avec la F.F.H.C. pour obtenir la copie de la fiche de l'athlète sur laquelle sont consignées ses performances passées et sa série.

Ainsi seront évitées les erreurs de qualification desdits athlètes à des compétitions auxquelles ils n'ont pas droit.

*Numérisation : R. LPZ
2012 (2019)*

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple - Paris (3^e) Téléphone : ARC. 37-21

COUPES - BRELOQUES - INSIGNES - MÉDAILLES

**OBJETS D'ART
POUR TOUS SPORTS**

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Partie

Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 6 JANVIER 1962

Présents : MM. P. Buisson, L. Chaix, H. Clutier, J. Duchesne, M. Dumoulin, M. Dury, R. Duverger, R. Gourhand, L. Morin, F. Piou, L. Vandeputte, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame. Président de la F.F.H.C.

Excusé : M. E. Gouleau.

Le procès verbal de la précédente réunion est lu et adopté, après que M. L. Chaix eut rappelé que le Comité de Provence a apporté la preuve à la Fédération qu'il n'était pas responsable de l'erreur qui a privé l'athlète Gouverneur, de l'Association Sportive de Monaco, de sa qualification au Prix d'Encouragement Juniors. En effet, la feuille de résultats des Éliminatoires ne spécifiait pas qu'il était un Junior.

Le Président remercie ensuite les Membres du Bureau d'avoir répondu si nombreux à la convocation qui leur a été adressée pour la réunion de ce soir.

Il rappelle qu'elle a pour but, à la demande de M. Duchesne, de permettre de rapprocher les points de vue et d'élaborer un projet commun à discuter au Comité de Direction de demain, sur une proposition de fusion entre la Fédération Française Haltérophile et Culturiste et la Fédération Française de Culture Physique.

Il donne connaissance d'une note signée de M. Maurice Herzog, Haut Commissaire à la Jeunesse et aux Sports, chargeant M. Desroys du Roure, Inspecteur Général des Sports, « d'effectuer une mission d'information auprès de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste et la Fédération Française de Culture Physique aux fins de savoir dans quelles conditions une fusion des deux groupements s'occupant de « Culturisme » pourrait être envisagée, sous l'égide de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste ».

Cette initiative du Haut-commissariat a probablement été prise à la suite, d'une part, de l'opposition manifestée par la F.F.H.C. à l'affiliation de la Fédération Française de Culture Physique au Comité National des Sports et, d'autre part, à sa protestation auprès de M. le Haut Commissaire lorsque la Fédération de Culture Physique a obtenu l'accès de l'Institut National des Sports pour y organiser une Journée d'Information.

Après avoir donné connaissance au Bureau des documents relatifs à ces différentes interventions et fait l'historique de la question, le Président est d'avis que la F.F.H.C. doit donner son accord de principe pour la fusion qui lui est proposée par le Haut-commissariat, étant entendu que les modalités d'application pourront être ensuite étudiées.

De nombreuses objections sont émises par les Membres présents, touchant ce projet, certains d'entre eux faisant remarquer que la Fédération Française de Culture Physique ne poursuit pas les mêmes buts que la F.F.H.C. et qu'elle constitue un groupement commercialisé, groupant les salles Desbonnets. Si des Clubs, déclarés suivant la loi de 1901 et actuellement affiliés à la Fédération de Culture Physique désirent adhérer à la F.F.H.C., la porte leur est grande ouverte, sans qu'il soit besoin d'accepter en bloc la Fédération tout entière.

Le Président fait remarquer que, seule, l'intégration de la Fédération de Culture Physique dans le sein de la F.F.H.C. est capable de faire cesser la confusion qui résulte de la coexistence des deux organismes ; au surplus, le Haut Commissariat précisant que la fusion s'effectuera « sous l'égide de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste », c'est donc celle-ci qui conservera l'initiative des pourparlers.

Il lit ensuite une lettre de M. Eugène Gouleau qui, dans l'impossibilité d'assister à la réunion du Bureau, a tenu à donner son accord sur le principe de la proposition du Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports.

Il est ensuite procédé au vote qui donne les résultats suivants : 7 voix pour le principe de la fusion ; 7 voix contre ; la voix du Président étant prépondérante, le projet est considéré comme étant adopté.

Le Président, après avoir remercié ses Collègues d'avoir assisté à la séance, leur donne rendez-vous pour le lendemain matin, 9 heures, pour la réunion du Comité de Direction.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures,

Le Secrétaire Général :
André ROLET.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 7 JANVIER 1962

Présents : MM. P. Buisson, L. Chaix, H. Clutier, J. Duchesne, M. Dumoulin, M. Dury, R. Duverger, G. Firmin, R. Gourhand, V. Leveler, Ch. Lomet, R. Martine, L. Morin, F. Piou, A. Rousaux, L. Vandeputte, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. F. Baumgarten, E. Gouleau, E. Hervochon, P. Hue.

Avant d'ouvrir la séance, le Président exprime de nouveau sa satisfaction de la présence de très nombreux Membres du Comité de Direction, à qui il présente ses vœux de bonheur et de prospérité.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.426. - Association Sportive Wonder ;
- ✓ N° 3.427. - Haltérophile Club Arlésien ;
- ✓ N° 3.428. - Société de Gymnastique et Sports 1866.

Ce dernier Club, qui résulte de la fusion entre l'Athlétique Club Sélestat, dont la salle de Sports a été détruite par un incendie, et la Société de Gymnastique 1866, ne sera définitivement admis que lorsqu'un exemplaire de ses statuts aura été fourni.

Une autre association, l'Etoile Goussainvilloise, a demandé son affiliation à la F.F.H.C., mais un article de ses statuts étant en contradiction avec ceux de la F.F.H.C., il lui sera demandé des précisions complémentaires.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau homologue comme records de France Juniors les performances ci-après :

Poids Coqs. - Épaulé et Jeté à deux bras : 102 k par Garaïos, le 9 décembre 1961, à Paris. Arbitres : MM. Pichon, Morin, Dumoulin (ancien record 97 k 500 par Peignot).

Poids Plumes. - Arraché à deux bras :

- 86 k 500 par Fougeret ;

- 87 k 500 par Ferreira ;
- 90 k par Aspart, le 9 Décembre 1961, à Paris. Arbitres : MM. Pichon, Morin, Dumoulin (ancien record : 86 k par Aspart).

Poids Moyens. - Épaulé et Jeté à deux bras : 137 k 500 par Trudel, le 9 Décembre 1961, à la Société Athlétique Montmartroise à Paris. Arbitres : MM. Pichon, Morin, Fiolle (ancien record : 135 k 500 par lui-même).

Par contre, le record sur le total olympique de Garaïos ne peut être homologué, pour la raison que même si on accordait à cette Soirée de Records le caractère de compétition, ce qui serait contestable, le règlement prévoit que « le record ne peut être battu qu'en compétition officielle régionale, nationale ou internationale ayant donné lieu à une pesée préalable en présence du chef de plateau délégué pour la catégorie ». Or, il n'y a eu aucune pesée avant les tentatives de records. Au surplus, Garaïos, lors de ses tentatives de record au développé, pesait plus de 56 k.

MATCHES INTER-NATIONS. - Le Président informe le Comité de Direction que le match France-Pologne est définitivement conclu, la Fédération Polonaise ayant accepté la date du 23 Juin 1962, à Lyon.

Par contre, la Fédération Italienne renonce, pour des raisons de calendrier, à ses deux rencontres avec la France.

D'autre part, la Fédération Finlandaise propose un match-retour en Finlande, au cours de Février prochain. Or, le premier tour de la Coupe de France a lieu le 18 Février et le Stage d'oxygénation, réservé aux Internationaux, du 19 au 24 Février.

Après étude du calendrier national et international, la date du 10 Février sera proposée à la Fédération Finlandaise.

EXAMEN DE L'ACTIVITÉ DES MONITEURS ET ENTRAÎNEURS DE LA F.F.H.C. - Il avait été demandé aux Comités régionaux de faire connaître à la F.F.H.C. quelle était l'activité des Cadres nommés par la Fédération et appartenant à des Clubs faisant partie desdits Comités, afin de décider s'il leur serait attribué le millésime 1962 validant leur carte de Moniteur ou d'Entraîneur.

Le Bureau, au cours de sa dernière réunion, ayant chargé le Comité de Direction de ces décisions d'attribution, c'est à ce dernier qu'il appartient, aujourd'hui, d'examiner l'activité des Cadres, un résumé des réponses reçues ayant été effectué par le Secrétariat pour faciliter le travail.

Il en est donné lecture, les décisions d'attribution du millésime étant prononcées au fur et à mesure.

Différentes observations sont faites en ce qui concerne l'activité des Entraîneurs régionaux qui, dans leur grande majorité, ne remplissent pas la mission que leur confère leur titre et se contentent d'être Moniteurs de Clubs. Leurs attributions, telles qu'elles résultent du Code Sportif et Administratif, leur seront rappelées.

M. Georges Firmin constate qu'une question de frais de déplacement peut se poser pour ces Entraîneurs, mais qu'ils peuvent s'adresser aux Services départementaux de la Jeunesse et des Sports pour en récupérer une partie, ce que confirme M. Ch. Lomet.

PROPOSITION DE FUSION ENTRE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE HALTÉROPHILE ET CULTURISTE ET LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CULTURE PHYSIQUE. - Le Président renouvelle l'exposé qu'il a fait, la veille, à la réunion du bureau concernant la mission dont a été chargé

Monsieur l'inspecteur Général Desroys du Roure concernant la fusion de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste et de la Fédération Française de Culture Physique, sous l'égide de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste. Cette enquête a été demandée personnellement par M. Maurice Herzog, Haut Commissaire à la Jeunesse et aux Sports.

M. Jean Dame donne ensuite la parole à ses Collègues désireux d'exposer leurs arguments pour ou contre le projet et précise que le Comité de Direction est appelé à donner son avis uniquement sur le principe de la fusion, les modalités d'application devant être ensuite discutées.

Après un très long échange de vues, il est passé au vote qui donne les résultats ci-après : nombre de votants : 19. Pour le principe de la fusion : 13 voix. Contre : 6 voix.

COMMISSION DE PRÉPARATION OLYMPIQUE. - Sur proposition de M. Julien Duchesne, le Bureau Fédéral a accepté la formation d'une Commission de Préparation Olympique, dont le fonctionnement et les attributions ont été définis. Il en est donné lecture. Le Comité de Direction y donne son accord à l'unanimité.

Il y a lieu ensuite de nommer les trois Membres qui, en plus du Président de la F.F.H.C. et le Moniteur National, Membres de droit, siégeront à cette Commission. Le Bureau a décidé de proposer au Comité de Direction la nomination de MM. Duchesne, Morin et Rolet.

Le Président demande s'il y a d'autres candidatures.

M. Rousseaux souhaiterait que les Membres de la Commission remplissent le mandat qui leur est donné en assistant aux compétitions de P.O., ce qui n'a pas toujours été le cas dans le passé.

Après cette observation, le Comité de Direction, à l'unanimité, nomme MM. Duchesne, Morin et Rolet, Membres de la Commission de Préparation Olympique.

Lecture est enfin donnée du programme de préparation olympique adopté par le Bureau et communiqué aux « probables » et « possibles ».

PRIX INTERRÉGIONAL. - La finale du Prix Interrégional ayant lieu dans quelques heures, au Gymnase Municipal Voltaire, les Officiels suivants sont désignés pour cette compétition : Arbitres : tous ceux qui seront présents à la compétition ; Délégués aux athlètes : MM. Fischer et Clutier ; Secrétaire de séance : M. J. Duchesne ; Speaker et sonorisation : M. Leveler.

M. Duverger accepte en outre de vérifier les Cartes permanentes qui seront présentées à l'entrée.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Fichier Fédéral. - Des remerciements seront transmis à M. Tournier, du Stade Municipal de Montrouge, qui a complété le fichier fédéral par l'inscription des performances des 3^e et 4^e séries des deux premières saisons.

Coupe de France par Équipes. - Après explications complémentaires de M. Julien Duchesne, concernant le déroulement de la Coupe, il est rappelé que le tirage au sort aura lieu le 16 Janvier, à 18 h 30, au siège de la F.F.H.C. Les Membres du Comité de Direction y sont conviés.

Subventions complémentaires. - Il est donné lecture d'une lettre du Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports annonçant le versement, à la F.F.H.C., de subventions complémentaires.

Prêts de barres. - Le Bureau donne son accord aux demandes de prêt de barres présentées par :

- l'Association Sportive des Sapeurs Pompiers de Nantes ;
- l'Association Sportive du Lycée Technique de Saint-Nazaire ;
- l'Association Sportive Jeanne d'Arc Ste Fontaine, sous réserve de l'accord du Comité régional intéressé.

Constitution, dans chaque Académie, d'un Conseil Régional des Sports. - Il est donné lecture de la lettre-circulaire du Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports à ce sujet.

Candidature de M. Fiolle au Comité de Direction. - Lettre de M. Fiolle, de la Société Athlétique d'Enghien, posant sa candidature au Comité de Direction, en remplacement de M. Recordon, décédé, qui appartenait au même Club.

Le Président remarque que lorsque le Comité pourvoit au remplacement d'un de ses membres en attendant l'assemblée générale, il n'est pas habituel de recevoir des candidatures, en dehors de celles proposées par le Comité de Direction lui-même.

Dans le cas présent, on pourrait peut-être attendre la prochaine assemblée générale pour procéder au remplacement de M. Recordon, des élections devant avoir lieu pour le renouvellement du tiers sortant.

Il en est ainsi décidé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h. 45.

Le Secrétaire Général,
André ROLLET.

**EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL
DE LA COMMISSION
DE PRÉPARATION OLYMPIQUE
DU 16 JANVIER 1962**

Présents : MM. Jean Dame, J. Duchesne, A. Rolet, L. Morin.

Excusé : M. Lambert.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE. - M. Jean Dame est élu Président et M. Julien Duchesne, Secrétaire.

CALENDRIER INTERNATIONAL. - Matches conclus :

- ✓ France-Allemagne de l'Ouest le 15 Avril ;
- ✓ France - Pologne le 23 Juin.

Dates fixées :

- ✓ Championnat d'Europe du 23 au 27 Mai ;
- ✓ Championnat du Monde du 30 Août au 2 Septembre.

Match France - Finlande. - En raison du Grand Prix de Moscou fixé aux 16, 17 et 18 Mars, il est décidé de proposer à la Finlande la date du 11 Mars. Paterni, invité au Grand Prix de Moscou, pourra ainsi se rendre directement de Finlande en U.R.S.S. avec l'Officiel l'accompagnant.

Il est décidé de demander à l'U.R.S.S. de vouloir bien inviter également l'athlète Maier au Grand Prix de Moscou.

Équipe de France. - Pour le match France-Finlande, les meilleurs hommes du moment seront désignés, probablement :

Poids Coqs : Meurat, Garaïos.

Poids Plumes : Fulla, Henry.

Poids Légers : Gerber.

Poids Moyens : Maier.

Poids Mi-Lourds : Paterni.

Poids Lourds Légers : Vincent, Fouletier, Toye, Léveq.

Poids Lourds : Thomas.

Il sera tenu compte des totaux réalisés aux cours des prochaines compétitions, et, en cas de doute, des matches de sélection seront organisés à une date fixée ultérieurement.

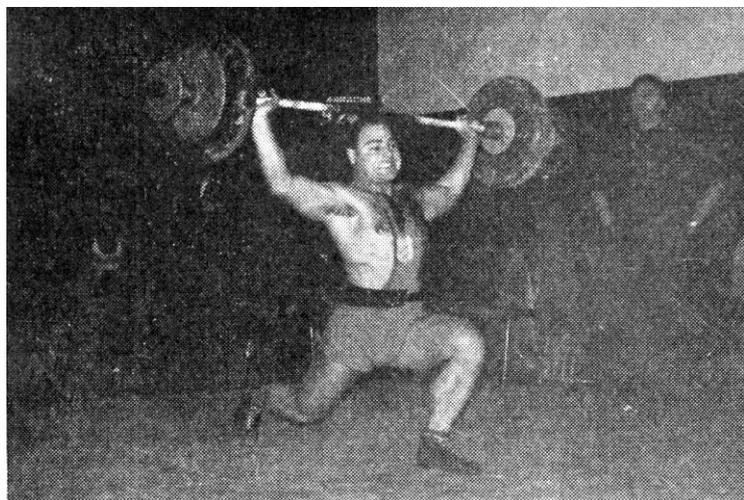
Matches Internationaux individuels. - L'idée n'est pas abandonnée, mais l'étude en est remise à plus tard, le calendrier international paraissant suffisamment chargé pour le moment.

Stage pour le Championnat du Monde. - Un stage trop court étant inefficace, un stage long impossible à envisager pour les « Amateurs » de l'Équipe de France, il n'y aura pas de stage préparatoire au Championnat du Monde. Les sélectionnés seront simplement réunis à Paris deux ou trois jours avant le départ.

STAGE D'OXYGÉNATION. - Certains athlètes ont demandé leur inscription au stage d'oxygénation sans avoir répondu à la lettre circulaire sur la Préparation Olympique.

Il est décidé d'écrire à ces athlètes et de leur signaler que ceux qui refusent leur accord au plan de P.O. ne pourront pas être désignés pour le stage d'oxygénation.

Le Secrétaire,
J. DUCHESNE.



DELMAS (Athlétique Club St-Maurien) vainqueur du Prix d'Encouragement Seniors 1961-1962, Poids Mi-Lourds

**RÈGLEMENT
DU CHAMPIONNAT DE FRANCE
JUNIORS 1962**

Le Championnat de France Juniors sera organisé par la F.F.H.C. le samedi 28 avril 1962, au Gymnase Municipal Voltaire, à Paris.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française possesseurs de la licence 1961-62.

Sont qualifiés pour les éliminatoires du Championnat de France Juniors, qui auront lieu dans toute la France le Dimanche 8 Avril 1962 les jeunes gens nés en 1942, 1943, 1944, 1945 et 1946, sans autre qualification spéciale.

Seront qualifiés pour la finale les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, à condition qu'ils aient, au cours des éliminatoires, réalisé au moins les minima suivants sur les trois mouvements olympiques :

<i>Poids Coqs</i>	215 k.
<i>Poids Plumes</i>	230 k.
<i>Poids Légers</i>	260 k.
<i>Poids Moyens</i>	280 k.
<i>Poids Mi-Lourds</i>	295 k.
<i>Poids Lourds-Légers</i>	310 k.
<i>Poids Lourds</i>	315 k.

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima ci-dessus, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé Champion de France Juniors mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima exigés pour la finale est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un minimum de 5 par catégorie et de 21 au total.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre leur total et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre des qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

Les Championnats de France Juniors et Seniors seront distincts. *Les Juniors ne pourront, en aucun cas, participer au Championnat de France Seniors.*

Les athlètes participant au Championnat devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Pour toutes les autres dispositions, se reporter au Règlement du Championnat de France Seniors, notamment en ce qui concerne la date de clôture des résultats des éliminatoires, fixée au 10 avril 1962.

**RÈGLEMENT
DU CHAMPIONNAT DE FRANCE
SENIORS 1962**

Le 41^e Championnat de France Seniors sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste le samedi 28 et le dimanche 29 avril 1962 au Gymnase Municipal Voltaire, à Paris.

D est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, possesseurs de la licence 1961-1962.

Sont qualifiés pour les éliminatoires du Championnat de France Seniors les athlètes classés 1^{re} série, classe nationale et internationale.

Seront qualifiés pour la finale, les quatre meilleurs athlètes de chaque catégorie, à condition qu'ils aient, au cours des éliminatoires, réalisé au moins les minima suivants sur les trois mouvements olympiques

<i>Poids Coqs</i>	255 k.
<i>Poids Plumes</i>	275 k.
<i>Poids Légers</i>	300 k.
<i>Poids Moyens</i>	325 k.
<i>Poids Mi-Lourds</i>	345 k.
<i>Poids Lourds-Légers</i>	360 k.
<i>Poids Lourds</i>	370 k.

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima ci-dessus, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé Champion de France Seniors mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si, dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima exigés pour la finale est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 6 par catégorie et 28 au total.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre leur total et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre de qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

Engagements

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement dans toute la France, le dimanche 8 avril 1962. La clôture des engagements pour la finale est fixée au 10 avril 1962 dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendraient après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, à Paris, par les Comités régionaux.

Frais de déplacement

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des concurrents disputant le Championnat dans les conditions suivantes :

- 1^o Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2^e classe ;
- 2^o Elle leur allouera une indemnité de séjour.

Catégorie de concurrents

<i>Poids Coqs</i> :	jusqu'à 56 k.
<i>Poids Plumes</i> :	de 56 à 60 k.
<i>Poids Légers</i> :	de 60 à 67 k 500.
<i>Poids Moyens</i> :	de 67 k 500 à 75 k.
<i>Poids Mi-Lourds</i> :	de 75 k à 82 k 500.
<i>Poids Lourds Légers</i> :	de 82 k 500 à 90 k.
<i>Poids Lourds</i> :	au-dessus de 90 k.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée : les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.

Mouvements imposés

- 1^o Développé à deux bras ;
- 2^o Arraché à deux bras ;
- 3^o Épaulé et jeté en barre à deux bras.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention, faite à haute voix « Bon » ou « Essai ».

Pesage

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Championnat une heure avant le commencement des épreuves de chaque catégorie.

Les athlètes devront être pesés nus. Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer à l'épreuve.

Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul pourra être utilisé au cours du Championnat.

Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Titre de Champion

Le titre de Champion sera décerné dans chaque catégorie, aux athlètes qui auront réussi le plus grand nombre de points.

Nos joies, nos peines

Distinction

Nous avons la grande joie d'annoncer que M. André Rolet, Secrétaire Général de la F.F.H.C., vient d'être promu Commandeur du Mérite Sportif.

Nous lui renouvelons nos bien vifs compliments pour cette distinction qui récompense une longue carrière sportive de pratiquant, puis de dirigeant.

Nécrologie

Le Club Athlétique St-Priest nous fait connaître le décès de son très dévoué et regretté camarade Georges Valentin, mort pour la France en Oranie, dans sa 21^e année. Cet athlète, très estimé de tous, était très dévoué à la cause haltérophile. Ses dirigeants et ses camarades conserveront de lui un indéfectible souvenir.

Nous prions les Parents de Georges Valentin, si éprouvés et le Club Athlétique St-Priest de trouver ici l'expression des bien sincères condoléances de la F.F.H.C. tout entière.

Classement général du Prix Fédéral 1962

d'après les résultats des Éliminatoires organisées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

POIDS COQS (minima 200 k.)

1.	HOUSSAIS (56,6) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes.....	232,500
2.	KOLB (55,9) A.S.P.T.T. Strasbourg	230, -
3.	GALVANICO (55,4) Groupes Laiques Alger	212,500
4.	BALSENTE (54,3) Dini Haltéro Club	207,500
5.	ROUQUETTE (54,8) Club Halt, et Cult. Alger.....	207,500
6.	REQUIN (55,3) Stade Municipal Petite Synthe	207,500
7.	LAPLACE Ch. (54,9) Club Olympique Caudéranais	205, -
8.	CARPENTIER (55,1) Cercle Haltérophile Troyen.....	205, -
9.	DAMOUR (56) A.S.P.T.T. St Denis La Réunion.....	200, -
10.	GIRARDI (55,7) Haltérophile Club Nice	197,500
11.	LI MANN (51,5) Club Sp. Montois La Montagne	195, -

POIDS PLUMES (215 k.)

1.	ASPART (59,6) Judo Club Perpignan	270, -
2.	DIJOUX (59,5) APECA Lie, de la Réunion	250, -
3.	FREVILLE (58,6) A.S.P.T.T. Arras	247,500
4.	BAUVIN (59) Sporting Club Tête de Cheval	247,500
5.	ENADAN (58,7) Dreux Athletic Club	232,500
6.	GRIT (58,2) Stade Croisicais	225, -
7.	BERTELLI (58,5) Société Athlétique Enghien	222,500
8.	BIENVAULT (59,3) Union Sportive Tours	212,500
9.	MOREAU (59,8) Red Star Limoges	210, -
10.	SAVARIO (59,5) Club Halt, et Cult. Caudéranais	205, -

POIDS LEGERS (245 k.)

1.	BAUER J.P. (67,4) Sté Gymnastique Sélestat.....	300, -
2.	CHAPOUTOT (66,4) Gauloise Montbéliard	285, -
3.	BERTIN (67,2) Patronage St Etienne Rennes	285, -
4.	NOIHETAS (67,5) Red Star Limoges	282,500
5.	JUDITH (66) A.S.P.T.T. St Denis La Réunion	275, -
6.	RICHARD (66,6) U.S. Métro Transports	272,500
7.	PLESSIS (67,1) Evreux Athletic Club	272,500
8.	HOUIN (66,5) Union Sportive Toul	270, -
9.	PELTIER (67,3) Club Athlétique Nantais	262,500
10.	GUITARD (64,1) Cercle Culturiste St Médard	255, -
11.	DIDIER (66,3) Union Sportive Crestoise	255, -
12.	MULLER (64,5) Esso Sports	252,500
13.	RIMET (67,3) Club Sportif Homécourt	250, -
14.	PAYNOT (66,6) Alliance Ste Savine	247,500
15.	MORAND (67) Racing Club Vichy	247,500
16.	HELENA (66,6) Club Athlétique Calais	242,500

POIDS COQS (210-200)

1.	GUIPON (56) A.S. Préf. Seine et Assist. Publique.....	230, -
2.	CHAULOUX (55,8) Club Athlétique Nantais	222,500
3.	MOREAU (49,4) Union Sportive de Tours	217,500
4.	MURAT (51,2) A.S.P.O. Midi	217,500
5.	PAPADACCI (55,8) Enfants du Devoir Oyonnax.....	217,500
6.	BERENGUER (54) Haltéro Club Téouchentinois	210, -
7.	CUNY (55,8) La Montluçonnaise	207,500
8.	BARENGER (55,4) Sté Gymnastique Angers	205, -
9.	BARTHELEMY (48,1) Amicale St Ruf	200, -

POIDS PLUMES (230-220 k.)

1.	LENAY (58,8) Union Sportive Tours	262,500
2.	ROUSSET (60) Judo Club Perpignan	260, -
3.	SGARAMELLA (56,4) Sporting Club Navis	257,500
4.	FABBRO (59,2) A.S. Cie Electro Mécanique	250, -
5.	BOSSE (59,5) Club Olympique Caudéranais	250, -
6.	BRETAGNE (60) Sté Athlétique Montmartroise	247,500
7.	BARRIO (58,8) Union Athlétique Tarbaise	242,500
8.	CAPITAINE (59,1) A.S. Préf. Seine et Assist. Publique.....	240, -
9.	PHILIPPON (59,9) Ilets Sports Montluçonnais.....	240, -
10.	CRUGNIER (60) Toulouse Électrogaz Club	240, -
11.	BERTHEL (57,8) Union Méan Penhoet	232,500
12.	ACHINO (56,7) Haltérophile Club Vichyssois	225, -
13.	DELORME (59,4) Gauloise de Vaise	225, -
14.	MESSANA (59,2) Omnium Sportif Stéphanois	222,500

POIDS LEGERS (255-245 k.)

1.	DESCHARENTRES D. (66,6) Sporting Club Neuilly.....	297,500
2.	WONG AH SEE (67) A.S.P.T.T. St Denis La Réunion	295, -
3.	BECK (65) Racing Club Vichy	290, -

17.	REYNAUD (67,5) Amicale St Ruf	240, -
18.	CLAUSS (64,5) Sté Halt, et Cult. Haguenau	235, -

POIDS MOYENS (265 k.)

1.	SERY (73) APECA St Denis La Réunion	307,500
2.	MAUGER (73,5) Haltérophile Douaisien	307,500
3.	BECUWE (72) A.S. Électricité Lille	287,500
4.	FABRY (70,3) Stade Municipal Montrouge	285, -
5.	BURCKLE (72,5) Amicale Laïque Colombelloise.....	285, -
6.	GOUVERNEUR (73,9) Association Sportive Monaco	285, -
7.	COLUCCI (71) Sporting Club Navis	282,500
8.	LEBEAU (69,9) Haltérophile Club Compiégnois	280, -
9.	PORTARIEU (72,9) A.S.P.O. Midi	280, -
10.	DELAUNAY (73,2) Club Athlétique Nantais	275, -
11.	NOUCANA (75) APECA St Denis La Réunion.....	272,500
12.	MANZANERA (74,7) Athlétic Club Montpelliérain	270, -
13.	OLIVERO (75) U.S. Métro Transports	267,500
14.	GOMEZ (71) Sports Athlétiques Bel Abbésiens	265, -
15.	CARBASSE (73,2) Judo Club Perpignan	265, -
16.	LECOMTE (74,9) Association Sportive Wonder.....	265, -
17.	MAINGAULT (74,8) Ilets Sports Montluçonnais.....	262,500
18.	DEMENGOT (73,1) Union Sportive Toul	257,500
19.	PARIS (71,8) Haltérophile Club Boulogne	255, -

POIDS MI-LOURDS (280 k.)

1.	LAREE (82) Evreux Athletic Club	307,500
2.	DAMOUR (80,5) APECA St Denis La Réunion.....	305, -
3.	LASSIAZ (82,3) Racing Club Vichy	292,500
4.	COSTEDOAT (78,9) Sté Athlétique Montmartroise.....	287,500
5.	LAFFITTE (80,3) Étudiant Club Orléanais	275, -
6.	NOWAK (82,5) Stade Ste Barbe La Grande Combe.....	275, -
7.	GERVAIS (78,6) Club Culturiste Reims	272,500

POIDS LOURDS LEGERS (295 k.)

1.	STEINER (84,4) Sté Halt, et Cult. Haguenau	372,500
2.	MICHON (85,8) Club Culturiste de Reims	315, -

POIDS LOURDS (300 k.)

1.	DRUFIN (90,2) Étudiant Club Orléanais	335, -
----	---	--------

SENIORS

4.	DOUET (67,2) Club Sportif Alençon	290, -
5.	GOUMEZIANE (63,8) Sporting Club Neuilly	285, -
6.	MOREAU (66,1) Ailes Sp. Bouguenais-Rézé	277,500
7.	TOGNET (66,8) Maison des Jeunes Chambéry	277,500
8.	SANTANDER (63,4) Haltérophile Club Vichy	275, -
9.	PASTOR (65,7) Sports Athlétiques Bel Abbésiens.....	275, -
10.	VANLENGHENOVE (60,2) Cl. des Jeun. Wazemmes.....	270, -
11.	SIMON (65,2) Club Sportif Meaux	270, -
12.	ARMELINI (66) Asnières Sports	270, -
13.	NAVARRO (66,8) Courbevoie Sports	270, -
14.	TOUR (66,9) Stade Ste Barbe Gde Combe	267,500
15.	THURLOY (64,5) A.S.P.T.T. St Denis La Réunion.....	265, -
16.	DASTUGUE (64,8) Athlétic Club Montpelliérain	265, -
17.	SALOMONE (65,5) Athlétic Club Servannais	262,500
18.	SUCHET (67,2) La Montluçonnaise	262,500
19.	MAUBERT (66,1) Union Sp. Cheminots St Pol	260, -
20.	MINCHELLA (64,7) U.S. Métro Transports	257,500
21.	GALLI (66,6) Française Besançon	257,500
22.	ZIGUEL (67,3) U.S. Métro Transports	257,500
23.	POLICARPO (61,8) Maison des Jeunes Chambéry	255, -
24.	CHILLIET (61,9) Haltéro Culturiste Lyonnais	255, -
25.	JULIA (67) Stade Municipal Montrouge	255, -
26.	JUBAULT (67,3) Union Sportive Tours	255, -
27.	NICE (65) A.S.P.T.T. St Denis La Réunion	252,500
28.	AGOGUÉ (67,1) U.S. Métro Transports	252,500
29.	DUMONT (65) Haltérophile Compiégnois	250, -
30.	CLÉRET (66) Club Athlétique Rosendaël	250, -
31.	ANGELY (66,6) Française de Besançon	250, -
32.	BREDIER (67,5) flets Sports Montluçonnais	250, -
33.	DESNOYERS (67,1) Club Halt, et Cult. Bas Berry	247,500
34.	DUFFAU (67,4) C.A.P.O. Limoges	247,500

POIDS MOYENS (270-260 k.)

1.	CZAPLICKI (75) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	340, -
2.	URBANIAK (74) Club Sportif Meaux	310, -
3.	MANEY (74,4) Cercle Cult. St Médard	310, -
4.	PEREZ (75) A.S. Cheminots Vénissieux	310, -
5.	BOMMARITO (70,2) Haltérophile Club Nice	305, -
6.	NICOLEAU (75) A.S. Sap. Pompiers Nantes	305, -
7.	FOUILLEUL (72,2) Sté Athlétique d'Enghien	302,500
8.	PUGNAT (73,2) Sporting Club Neuilly	302,500
9.	CHEVALLIER (73,6) Club Sp. Inter Avia Alger	302,500
10.	ICHBIA (74,5) Haltérophile Club Nice	297,500
11.	TORNETTO (74,7) Cercle Michelet Orléans	297,500
12.	GARCIA (75) Toulouse Électrogaz Club	297,500
13.	MARECHAL (72,8) Enfants du Devoir Oyonnax	295, -
14.	LEGRAND (68,4) Stade Porte Normande Vernon	292,500
15.	COHEN (73,5) A.S. Cult. Travailleurs Marseille	292,500
16.	DESCHARENTRES A. (74,2) Sporting Club Neuilly	292,500
17.	GREIS (72,2) Club Lutteurs Sparnaciens	290, -
18.	REGNIER (74,5) Stade Municipal Montrouge	290, -
19.	GAROSCIO (75) Assoc. Sportive Monaco	287,500
20.	DECRONANBOURG (72,6) Cercle Michelet Orléans	285, -
21.	PICAUD (74) Vannetaise Athlétic Club	285, -
22.	GLEYZES (74,4) Athlétic Club Montpelliérain	285, -
23.	FRIEDMANN (73,6) Sté Halt. et Cult. Haguenau	282,500
24.	DEMENGEOT (70,6) Club Lutteurs Sparnaciens	280, -
25.	HITROP (72,4) Cercle E.P. St-Nazaire	280, -
26.	MEYER J.M. (74,8) Sté Halt. et Cult. Haguenau	280, -
27.	GILET (74,8) Cercle E.P. St-Nazaire	272,500
28.	ROCCA (69,1) Sté Gymnastique Angers	272,500
29.	GUERIAUD (73,4) Racing Club Vichy	272,500
30.	WAGENER (73,7) Amicale des Cordeliers	272,500
31.	NEUS (73,8) Rueil Athlétic Club	272,500
32.	THIÉBAUD (74,5) Stade Municipal Montrouge	272,500
33.	DANEL (74,7) U.S. Métro Transports	272,500
34.	CIBOT (68,5) Red Star Limoges	270, -
35.	MAROT (70,2) Cercle Haltérophile Troyen	270, -
36.	CHARPENTIER (70,7) Assoc. Sportive Mantaise	270, -
37.	MOLIERA (72,6) Assoc. Sp. Montferrandaise	270, -
38.	MYAUX (74,2) Haltérophile Club Compiégnois	270, -
39.	BROUSSE (70,8) La Courmonterraise	267,500
40.	GARCIA (72,3) Frontignan Athlétic Club	267,500
41.	DESSERTINE (74,5) Asnières Sports	267,500
42.	ODIN (71,1) Amicale St Ruf	265, -
43.	CORNIEUX (72,3) Ilets Sports Montluçonnais	265, -
44.	CANTAGREL (73,5) Haltérophile Club Cannes	262,500
45.	ACHARD PICARD (74,2) Ent. Sp. St Martin d'Hères	262,500
46.	PRIGENT (68,3) Athlétic Club Trélazéen	260, -
47.	MAUGIS (69,2) C.A.P.O. Limoges	260, -
48.	GLOMOT (72,8) La Montluçonnaise	260, -

POIDS MI-LOURDS (290-280 k.)

1.	TOUR (80,4) Sporting Club Neuilly	325, -
2.	BRIDIER (79,4) Association Sportive Mantaise	322,500
3.	DUFOUR (80,8) A.S. Préfecture de Police	320, -

4.	GOESSENS (81,4) Haltérophile Club Boulogne	317,500
5.	MORIZOT (81,9) A.S. Préf. Seine et Assist. Publique	317,500
6.	LESUR (82) Association Sportive Mantaise	315, -
7.	ERNST (79,3) Haltérophile Club Nice	312,500
8.	CALLEBOUT (77,5) Club Athlétique Rosendaël	310, -
9.	KASTEL (81,2) Haltérophile Club Compiégnois	310, -
10.	JEANTET (80) Enfants Devoir Oyonnax	307,500
11.	MAZALLON (80,6) Club Athlétique St Priest	305, -
12.	ZIDARIC (77,8) Cercle Michelet Orléans	297,500
13.	CATRIS (78,6) Entente Sport. St Martin d'Hères	297,500
14.	RIOUFFRAYS (82,5) Française de Lyon	297,500
15.	COURVOISIER (76,1) Club Athlétique Nantais	295, -
16.	BLANCHON (76,5) C.A.P.O. Limoges	295, -
17.	AMET (79,7) Club Sportif Est Républicain	295, -
18.	CAPILLON (81) Ilets Sports Montluçonnais	295, -
19.	DURPOIX (81,8) Courbevoie Sports	295, -
20.	CHAPOUR (82,2) A.S.P.O. Midi	295, -
21.	RIBARDIERE (75,3) Red Star Limoges	292,500
22.	LECLERC (80) U.S. Métro Transports	292,500
23.	MARTIN (78,8) Patronage St-Etienne Rennes	287,500
24.	HAZET (75,6) Association Sp. Mantaise	282,500
25.	PIANO (80,4) Assoc. Sp. Montferrandaise	282,500
26.	DUCH (81,5) Toulouse Électrogaz Club	282,500
27.	VILLEBOIS (78,8) Club Culturiste Reims	280, -

POIDS LOURDS LEGRS (305-295 k.)

1.	HENNUYER (83,3) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	355, -
2.	CAPDEVILLE (88,8) Sporting Club Neuilly	355, -
3.	LAGNEAU (88,6) Société Athlétique Enghien	347,500
4.	SOLER (82,6) Stade Ste Barbe Gd Combe	332,500
5.	PIÈTE (83,9) Sté Athlétique Montmartroise	330, -
6.	BARONE (86,3) Enfants Devoir Oyonnax	330, -
7.	MICHON (84,9) Union Mâconnaise	327,500
8.	HERMAIN (86,5) U.S. Métro Transports	325, -
9.	DINTZER (89,1) Courbevoie Sports	322,500
10.	DUVAL (83,2) La Beaucourtoise	320, -
11.	BOSSA (85) Entente Sp. St Martin d'Hères	310, -
12.	BOULANGER (88) La Beaucourtoise	310, -
13.	STRESSER M. (87,3) Sté Halt. et Cult. Haguenau	305, -
14.	MAGNIEN (89) Haltérophile Club Grenoblois	300, -
15.	SCHMITTLER (84,7) Cercle Haltérophile Troyen	295, -
16.	EYMAS (86,4) Amicale St Ruf	295, -

POIDS LOURDS (315-305 k.)

1.	BORDES (96,3) Haltérophile Club du Comminges	360, -
2.	MANIGAULT (113,3) Club Sportif St Amandois	350, -
3.	RIEU (109,6) Union Sportive Crestoise	335, -
4.	DRÉANO (93,3) Club Nautique et Athlétique Rouen	330, -
5.	MARDEL (108,6) Assoc. Sp. Montferrandaise	330, -
6.	LECRAS (91,1) Stade Porte Normande Vernon	327,500
7.	NARDIN (111,7) Courbevoie Sports	327,500
8.	DEROSZ (104) Cercle Haltérophile Troyen	320, -
9.	LEROY (90,4) Haltérophile Club Compiégnois	315, -
10.	LAVIS (101) Stade Municipal Montrouge	312,500
11.	RICHTER (93,1) Club Athlétique Calais	307,500

Ce que vous devez savoir

**Participation des « possibles »
et « probables » olympiques
à des réunions sur invitations**

Il est rappelé aux athlètes « possibles » et « probables » olympiques qu'ils ne peuvent prêter leur concours à des galas, compétitions, démonstrations, etc., sans l'accord préalable de la F.F.H.C.

Ils doivent obligatoirement, avant toute acceptation, demander aux organisateurs qui les sollicitent Clubs, Comités régionaux ou organismes extérieurs, de se mettre en rapport avec la F.F.H.C. pour obtenir l'autorisation nécessaire à leur participation.

Les Clubs et les Comités régionaux sont instamment priés, en ce qui les concerne, de se conformer aux prescriptions ci-dessus.

L'Assemblée générale de la F.F.H.C.

L'Assemblée générale de la F.F.H.C. aura lieu le Dimanche 29 avril prochain, à 9 heures du

matin, Salle des réunions du Comité National des Sports, 23, rue d'Anjou, à Paris.

- ↳ A l'ordre du jour :
- ↳ Allocution présidentielle ;
- ↳ Rapport moral du Secrétaire Général ;
- ↳ Rapport financier du Trésorier ;
- ↳ Rapport des Contrôleurs aux Comptes ;
- ↳ Élection du Tiers sortant du Comité de Direction et remplacement d'un Membre décedé ;
- ↳ Vœux présentés par les Clubs.

Les candidatures et les vœux seront reçus jusqu'au 15 Mars, dernier délai.

Les Demi-finales de la Coupe de France

Les demi-finales de la Coupe de France d'Haltérophilie par Équipes de Comités régionaux avaient été fixées au 3 Juin, c'est-à-dire le lendemain des Championnats de France Militaires d'Haltérophilie.

Il a été fait remarquer à la F.F.H.C. que certains concurrents de ces Championnats Militaires étaient susceptibles de faire partie également d'une équipe demi-finaliste.

En conséquence, il a été décidé que les 1/2 finales de la Coupe de France auraient lieu le 13 Mai au lieu du 3 Juin.

**La participation aux épreuves
du Calendrier Fédéral**

Le règlement de chacune des compétitions du Calendrier Fédéral interdit la participation d'un athlète ayant été qualifié pour une compétition de l'échelon supérieur.

Exemple : un athlète qui a été qualifié pour la finale du Critérium National Haltérophile ne peut participer au Prix Interrégional ou au Prix Fédéral.

La F.F.H.C. précise que ce règlement ne comporte aucune réserve, l'accès de la compétition déterminée étant interdit, même si l'athlète a été qualifié pour l'épreuve de l'échelon supérieur dans une autre catégorie.

**La validation des Cartes de Moniteurs
et d'Entraîneurs de la F.F.H.C.**

Sur avis des Comités régionaux et décision du Comité de Direction fédéral, les Moniteurs et Entraîneurs diplômés de la F.F.H.C., dont l'activité

a été reconnue comme suffisante, ont reçu un papillon portant le millésime 1962 et destiné à la validation de la carte dont ils sont bénéficiaires.

Désormais, seuls, les titulaires des cartes munies de ce papillon auront accès dans les compétitions organisées par la F.F.H.C. et ses Comités régionaux.

La F.F.H.C. insiste pour l'application de cette mesure, sans aucune réserve.

Erratum

Des omissions ayant été commises dans les résultats communiqués par certains Comités Régionaux, les classements du Premier Pas Haltérophile et du Prix d'Encouragement doivent être complétés ou modifiés comme suit :

Premier Pas Haltérophile -

Poids Léger Junior : Bernard Thooris, 64 k (Club Athlétique Rosendaël) 132 k 500, ne figure pas au classement ; Daneluzzi, Chevreau (Poids Coqs), Coste, Mathan (Poids Plumes), Raynal (Poids Léger), Ballefin, Picat, De Belval (Poids Moyens) tous du Club Athlétique St-Priest, classés dans les Seniors sont en réalité Juniors.

Prix d'Encouragement -

Poids Coqs : Chevreau (54 k 8) Club Athlétique St-Priest 160 k ; De Belval (71 k 6) Club Athlétique St-Priest 197 k 500. Tous deux Juniors, ne figurent pas au classement.

Prix Interrégional. -

Poids Plume Senior : Thomas (58,9) Athlétique Club Trélazéen 205 k.

Circulaire du 11 Décembre 1961 du Ministère des Travaux Publics, des Transports et du Tourisme relative aux transports d'équipes sportives

Mon attention a été appelée sur les difficultés qu'entraînerait la nouvelle réglementation des transports de voyageurs résultant du décret n° 60-472 du 20 mai 1960 pour certaines associations sportives. Celles-ci utilisent souvent, afin d'assurer les déplacements de leurs équipes, des véhicules que des établissements industriels ou commerciaux mettent à leur disposition gratuitement, ou moyennant une participation limitée aux frais, en tout état de cause sans qu'il y ait véritablement une rémunération au profit du propriétaire des véhicules.

Les transports en cause, considérés comme effectués à titre gracieux, pouvaient, avant l'entrée en vigueur du décret du 20 mai 1960 précité, être exécutés librement par les établissements intéressés. Mais, par suite des modifications apportées à la réglementation, ils se trouvent désormais classés dans la catégorie des services occasionnels collectifs, et sont par conséquent soumis aux dispositions du décret du 14 novembre 1949 et notamment aux articles 4, 5 et 6 de ce décret.

Il me paraît nécessaire d'éviter, dans toute la mesure du possible, que l'application de cette nouvelle réglementation contrarie l'activité d'associations dont l'intérêt éducatif et social est indiscutable.

Dans ces conditions, je précise que les Ingénieurs en Chef peuvent, s'ils le jugent opportun, autoriser les transports d'équipes sportives qui étaient couramment exécutés avant le 20 mai 1960 sous le régime des transports privés, avec des véhicules appartenant à des établissements industriels ou commerciaux, en délivrant à ces établissements des autorisations au voyage, par application de l'article 7 du décret du 14 novembre 1949 modifié par le décret du 20 mai 1960.

Bien entendu, la délivrance de ces autorisations ne doit pas entraîner une concurrence abusive et injustifiée aux entreprises inscrites au plan ; les véhicules utilisés doivent, d'autre part, satisfaire aux règles du Code de la Route relatives à l'exécution des transports publics en commun de personnes.

En tout état de cause, le bénéfice de ces autorisations devra être réservé aux établissements industriels et commerciaux qui, avant le 20 mai 1960, effectuaient habituellement de tels transports sous le régime des transports privés.

Pour le Ministre et par délégation,
Le Directeur
des Transports Terrestres
Pierre CALLET



NOUVELLES INTERNATIONALES

Redevances internationales

La Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste a décidé d'étendre les redevances à lui verser à tous les matches Internationaux amicaux, quelle que soit leur nature.

Le barème en a été fixé de la façon suivante :

- Match entre Clubs de deux Pays différents : 1 Livre St.
- Match entre 2 Villes ou 2 Pays différents : 2 Livres St.
- Match entre 3 Villes ou 3 Pays et plus : 5 Livres St.

Ces redevances doivent être adressées par l'intermédiaire d'une banque au compte de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste, au Midland Bank Ltd, 123 High Street, Whitton, Middlesex (Grande-Bretagne).

Au surplus l'autorisation PRÉALABLE d'organiser un match doit être demandée à la F.I.H.C. par l'intermédiaire de la Fédération Française.

Nos Clubs et nos Comités Régionaux sont priés de se conformer à ces prescriptions afin d'éviter à la F.F.H.C. des observations et réclamations de la part du trésorier de la F.I.H.C.

Championnats Nationaux de l'U.R.S.S.

Poids Coqs. - A. Vakhonin 105 - 102,5 - 130 = 337,500 ; V. Stogov 107,5 - 102,5 - 125 = 335 ; S. Uliyanov 110 - 97,5 - 127,5 = 335 ; V. Li 107,5 - 100 - 125 = 332,500 ; V. Marzagulov 100 - 95 - 130 = 325 ; P. Kim 95 - 100 - 125 = 320 k.

Poids Plumes. - E. Minaev 120 - 110 - 135 = 365 k ; M. Medvedev 107,5 - 110 - 135 = 352 k 500 ; E. Katsura 110 - 105 - 135 = 350 k ; V. Korzh 107,5 - 97,5 - 140 = 345 k ; A. Bondrenko 107,5 - 102,5 - 132,5 = 342 k 500 ; A. Surmanidze 100 - 102,5 - 130 = 332 k 500.

Poids Légers. - S. Lopatin 127,5 - 125 - 152,5 = 405 k ; V. Kaplunov 130 - 120 - 155 = 405 k ; V. Bushuev 125-115-155 = 395 k ; E. Girko 130 - 112,5 - 150 = 392 k 500 ; M. Yagli-Ogli 122,5 - 120 - 145 = 387 k 500 ; A. Mayasin 117,5 - 117,5 - 145 = 380 k.

Poids Moyens. - M. Khomchenko 132,5 - 125 - 167,5 = 425 k ; A. Zhgun 125 - 132,5 - 165 = 422 k 500 ; A. Kurinov 130 - 130 - 160 = 420 k ; V. Surzhan 127,5 - 125 - 160 = 412 k 500 ; V. Belayev 120 - 130 - 160 = 410 k ; A. Faradzhyan 127,5 - 122,5 - 157,5 = 407 k 500.

Poids Mi-Lourds. - R. Plukfelder 145 - 140 - 177,5 = 462 k 500 ; F. Bogdanovsky 140 - 130 -

170 = 440 k ; Y. Rascheskin 135 - 130 - 170 = 435 k ; P. Sibiryakov 140 - 130 - 165 = 435 k ; R. Galoyan 140 - 125 - 165 = 430 k ; I. Zaripov 130 - 125 - 170 = 425 k.

Lourds Légers. - V. Liakh 155 - 132,5 - 170 = 457 k 500 ; E. Brovko 145 - 130 - 175 = 450 k ; V. Pegov 135 - 135 - 177,5 = 447 k 500 ; I. Krilatov 145 - 127,5 - 172,5 = 445 k ; Y. Shram 142,5 - 135 - 165 = 442 k 500 ; V. Golovanov 145 - 125 - 170 = 440 k.

Poids Lourds. - R. Sheierman 155 - 140 - 182,5 = 477 k 500 ; S. Romasenko 150 - 140 - 180 = 470 k ; V. Poliakov 140 - 145 - 175 = 460 ; G. Lyachenko 132,5 - 140 - 177,5 = 450 k ; E. Mokry 135 - 132,5 - 175 = 442 k 500 ; M. Dubov 137,5 - 130 - 175 = 442 k 500 ;

Y. Vlassov 180 - 160 - 210 = 550 k ; L. Zhabotinsky 170 - 150 - 180 = 500 k ; Y. Vilkovich 162,5 - 137,5 - 185 = 485 k ; O. Bergmanis 165 - 137,5 - 180 = 482 k 500 ; A. Medvedev 150 - 140 - 180 = 470 k ; N. Puzinin 147,5 - 137,5 - 175 = 460 k.

Nota. - L'U.R.S.S. a divisé la catégorie Poids Lourds en deux sous-catégories : Lourds et Super-Lourds, Sheierman étant le Champion de la première et Vlassov de la deuxième.

Hollande bat Luxembourg 4 - 3

Poids Coqs. - K. Urgert (Hollande) 80 - 70 - 95 = 245 k ; R. Lichers (Luxembourg) 70 - 67,5 - 85 = 222 k 500.

Poids Plumes. - L. Weber (Luxembourg) 90 - 82,5 - 105 = 277 k 500 ; J. Heppner (Hollande) 85 - 75 - 95 = 255 k.

Poids Légers. - R. Hippertchen (Luxembourg) 92,5 - 87,5 - 115 = 295 k ; H. Van Loon (Hollande) 85 - 85 - 112,5 = 282 k 500.

Poids Moyens. - H. Sisals (Hollande) 90 - 95 - 125 = 310 k ; J. Quintus (Luxembourg) 95 - 92,5 - 117,5 = 305 k.

Poids Mi-Lourds. - A. Van den Toorn (Hollande) 107,5 - 102,5 - 130 = 340 k ; F. Schmit (Luxembourg) 105 - 90 - 120 = 315 k.

Poids Lourds Légers. - J. Van Dorp (Hollande) 105 - 110 - 140 = 335 k ; C. Michaelis (Luxembourg) 97,5 - 100 - 122,5 = 320 k.

Poids Lourds. - H. Mersch (Luxembourg) 120 - 95 - 130 = 345 k ; S. Stokkel (Hollande) 100 - 97,5 - 130 = 327 k 500.

Championnats de l'Allemagne de l'Est

Poids Coqs. - W. Ertl 90 - 80 - 102,5 = 272 k 500 ; G. Holtzmann 85 - 80 - 102,5 = 267 k 500 ; U. Kliche 80 - 82,5 - 100 = 262 k 500.

Poids Plumes. - M. Eberlé 100 - 90 - 115 = 305 k ; G. Wartner 82,5 - 85 - 112,5 = 280 k ; R. Böhm 85 - 80 - 110 = 275 k.

Poids Légers. - K. Stohner 112,5 - 110 - 140 = 362 k 500 ; A. Kornprobst 112,5 - 105 - 137,5 = 355 k ; M. Magin 102,5 - 95 - 132,5 = 330 k.

Poids Moyens. - A. Huser 120 - 107,5 - 140 = 367 k 500 ; D. Werner 112,5 - 110 - 135 = 357 k 500 ; H. Weirheid 102,5 - 105 - 135 = 342 k 500.

Poids Mi-Lourds. - H. Schall 115 - 105 - 145 = 365 k ; W. Muller 105 - 112,5 - 137,5 = 355 k ; G. Bauer 112,5 - 105 - 135 = 352 k 500.

Poids Lourds-Légers. - B. Szweyk 117,5 - 122,5 - 157,5 = 397 k 500 ; N. Fehr 117,5 - 122,5 - 150 = 390 k ; G. Schipper 120 - 112,5 - 145 = 377 k 500.

Haltérophile Moderne n° 175 (02-1962)

Poids Lourds. - K.H. Wegmann 120 - 122,5 - 157,5 = 400 k ; H.W. Gaspers 115 - 107,5 - 145 = 367 k 500 ; E. Langenmaier 115 - 102,5 - 137,5 = 355 k.

Liste provisoire des Records du Monde Juniors

Homologués au 31 Décembre 1961

Ainsi qu'on le sait, la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste a décidé la création de Records du Monde Juniors. Voici la 1^{re} liste établie par le Secrétariat de la F.I.H.C., bien qu'elle ne soit déjà plus exacte, certaines performances - ne serait-ce que celles détenues par les Français - ayant déjà changé de titulaires.

Poids Coqs : Développé à deux bras : di Russo (France) 83 k ; Arraché à deux bras : W. Kaspar (Autriche) 82 k 500 ; Épaulé et jeté à deux bras : W. Kaspar (Autriche) 105 k ; Total Olympique : W. Kaspar (Autriche) 257 k 500.

Poids Plumes : Développé à deux bras : B. Fitz (Roumanie) 105 k ; Arraché à deux bras : B. Fitz (Roumanie) 100 k ; Épaulé et jeté à deux bras : B. Fitz (Roumanie) 135k ; Total Olympique : B. Fitz (Roumanie) 340 k.

Poids Légers : Développé à deux bras : G. Matzku (Autriche) 112 k 500 ; Arraché à deux bras : Delebarre (France) 108 k 500 ; Épaulé et Jeté à deux bras : Delebarre (France) 136 k 500 ; Total Olympique : Delebarre (France) 340 k.

Poids Moyens : Développé à deux bras : Delebarre (France) 113 k ; Arraché à deux bras : F. Isovits (Autriche) 116 k ; Épaulé et jeté à deux bras : P. St Jean (Canada) 138 k 500 ; Total Olympique : F. Isovits (Autriche) 355 k.

Poids Mi-Lourds : Développé à deux bras : K. Kangasniemi (Finlande) 131 k ; Arraché à deux bras : J. Kailajarvi (Finlande) 132 k 500 ; Épaulé et jeté à deux bras : J. Kailajarvi (Finlande) 162 k 500 ; Total Olympique : J. Kailajarvi (Finlande) 400 k.

Poids Lourds Légers : Développé à deux bras : Lefèvre (France) 125 k 500 ; Arraché à deux bras : K. Herbst (Autriche) 124 k 500 ; Épaulé et jeté à deux bras : K. Herbst (Autriche) 154 k 500 ; Total Olympique : K. Nuotio (Finlande) 405 k.

Poids Lourds : Développé à deux bras : U. Querch (Autriche) 130 k ; Arraché à deux bras : L. Suchomel (Autriche) 116 k ; Épaulé et jeté à deux bras : U. Querch (Autriche) 150 k 500 ; Total Olympique : U. Querch (Autriche) 390 k.

Nouveaux Records Nationaux

Australie. - Poids Coqs. Développé à deux bras : 87 k 500 ; Total Olympique : 280 k, par Coffa.

Poids Moyens. - Arraché à deux bras : 112 k 500 par Haydar.

Finlande. - Poids Moyens. Total Olympique : 410 k. par Kare.

Poids Lourds. Épaulé et Jeté à deux bras : 182 k 500 et Total Olympique : 470 k (152,5 - 135 - 182,5) par Suominen.

Roumanie. - Poids Coqs. Total olympique : 292 k 500 par Panait.

Poids Plumes. Épaulé et Jeté à deux bras : 135 k et Total olympique : 340 k par Fitz.

Poids Mi-Lourds. Épaulé et Jeté à deux bras : 189 k et Total olympique : 427 k 500 par Baroga.

Poids Lourds. Total olympique : 425 k par Cazán.

Suisse. - Poids Légers. Épaulé et Jeté à deux bras : 130 k par Boiteux.

Allemagne de l'Est. - Poids Moyens. Arraché à deux bras : 127 k 500 par Dittrich.

Poids Lourds. Développé à deux bras : 146 k par Zrnold.



RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX INTERRÉGIONAL 1962

Disputée le 7 Janvier 1962, au Gymnase Municipal Voltaire à PARIS

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs :						
1. HOUSSAIS	55 k 800	A.S. Sap. Pompiers Nantes	70 k	67 k 500	90 k	227 k 500
2. CHAULOUX	55 k 300	Club Ath. Nantais	65 k	67 k 500	90 k	222 k 500
3. KOLB	56 k	A.S.P.T.T. Strasbourg	60 k	70 k	90 k	220 k
Poids Plumes :						
1. GARAÏOS	56 k 600	A.S.P.T.T. La Réunion	82 k 500	80 k	105 k	267 k 500
2. FABBRO	59 k 600	A.S. Cie Elect. Mécanique	82 k 500	72 k 500	95 k	250 k
3. BAUVIN	59 k 600	S.C. Tête de Cheval	77 k 500	70 k	95 k	242 k 500
Poids Légers :						
1. SIMON	64 k 800	Club Sportif Meaux	75 k	85 k	112 k 500	272 k 500
2. SANTANDER	63 k 400	Haltérophile Club Vichy	77 k 500	80 k	107 k 500	265 k
3. SUCHET	67 k	La Montluçonnaise	82 k 500	80 k	100 k	262 k 500
Poids Moyens :						
1. CZAPLICKI	75 k	A.S. Lilloise Inter Entrepr	107 k 500	102 k 500	135 k	345 k
2. PEREZ	74 k 800	A.S. Cheminots Vénissieux	95 k	100 k	120 k	315 k
N. Cl. PUGNAT	73 k	Sporting Club Neuilly	82 k 500	95 k	—	—
Poids Mi-Lourds :						
1. DELMAS	79 k 200	Athl. Club St-Maurien	105 k	92 k 500	117 k 500	315 k
2. GOESSENS	81 k 600	H.C. Boulogne-sur-Mer	102 k 500	90 k	120 k	312 k 500
3. DURPOIX	82 k 300	Courbevoie Sports	90 k	92 k 500	120 k	302 k 500
4. GARCIA	75 k 900	Toulouse Électrogaz Club	92 k 500	90 k	115 k	297 k 500
Poids Lourds Légers :						
1. HERMAIN	86k 400	U.S. Métro-Transports	102 k 500	102 k 500	127 k 500	332 k 500
2. DINTZER	89 k 200	Courbevoie Sports	95 k	100 k	130 k	325 k
3. PIETTE	84k 100	Sté Athl. Montmartroise	105 k	92 k 500	125 k	322 k 500
Poids Lourds :						
1. CAPDEVILLE	90 k 500	Sporting Club Neuilly	110 k	102 k 500	132 k 500	345 k
2. MANIGAULT	112 k 900	Sp. Club St-Amandois	117 k 500	100 k	127 k 500	345 k
3. SEGAUX	98 k 600	Energie de Haguenau	85 k	97 k 500	130 k	312 k 500

Meilleures performances françaises 1961

POIDS COQS

HENRY	Club Sportif du Ministère des Finances	282,500	Match France - Italie - Finlande.
MEURAT	A.S. Lilloise Inter-Entreprises	270, -	Finale du Championnat de France Seniors.
MARCOMBE	Union Sportive de Tours	265, -	Éliminatoires de la Coupe de France.
IVOULA	A.S.P.T.T. St Denis La Réunion	252,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
CHARTRAIN	Stade de la Porte Normande	250, -	Éliminatoires de la Coupe de France.
PEIGNOT	Club Athlétique de Calais	247,500	Finale du Championnat de France Juniors.
BISACCIONI	Haltérophile Club de Nice	247,500	Éliminatoires du Critérium National Haltérophile.
CARRE	Cercle d'Éducation Physique St-Nazaire	247,500	Éliminatoires du Critérium National Haltérophile.
GARAÍOS	A.S.P.T.T. St Denis La Réunion	245, -	Finale du Prix d'Encouragement.
PITAGORA	Association Sportive de Monaco	240, -	Finale du Championnat de France Juniors.

POIDS PLUMES

HENRY	Club Sportif du Ministère des Finances	305, -	Sélection pour le Championnat du Monde.
FULLA	Club Sportif Gondolo	305, -	Sélection pour le Championnat du Monde.
FONTAINE	Club Sportif Gondolo	290, -	Finale du Championnat de France Seniors.
PLATIER	Enfants du Devoir d'Oyonnax	290, -	Finale du Championnat de France Seniors.
COQUEL	Cercle Sp. Nouv. Messageries Presse	285, -	Éliminatoires Championnat de France Seniors.
MIZRAHI	Club Nautique et Athl. de Rouen	277,500	Éliminatoires du Critérium National Haltérophile.
MARZULLO	Haltère Club Témouchentois	275, -	Éliminatoires de la Coupe de France.
FOUGERET	Royan Océan Club	275, -	Finale du Championnat de France Juniors.
FERRERA	Etoile des Sports Montluçonnais	270, -	Éliminatoires du Championnat de France Juniors.
ROCHE	A.S. Sapeurs Pompiers de Nantes	270, -	Éliminatoires Championnat de France Seniors.

POIDS LEGERS

GERBER	Esso Sports	360, -	Finale du Championnat de France Seniors.
PALLY	Club Sportif Gondolo	325, -	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
HANSMETZGER	Club Athlétique Nantais	325, -	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
RENAUD	Cercle Sp. Nouv. Messenger, de la Presse	317,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
GAËTAN J	A.S. Cheminots de Vénissieux	310, -	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
ULRICH	Société Athl. Koenigshoffen	307,500	Finale du Championnat de France Seniors.
ESCART	Ralliement Mustapha Alger	307,500	Éliminatoires du Critérium National Haltérophile.
GALLI	Salle Vincent Ferrari	305, -	Éliminatoires de la Coupe de France.
VALLET	Cercle Michelet d'Orléans	305, -	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
NOIRIEL	A.S.P.T.T. de Strasbourg	305, -	Éliminatoires de la Coupe de France.
COLLARD	Société Athlétique Montmartroise	305, -	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.

POIDS MOYENS

PATERNI	Club Sportif Gondolo	405, -	Championnat du Monde.
MAIER	Union Roubaisienne	392,500	Finale de la Coupe de France.
LAMBERT	Association Sportive de la Bourse	367,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
CONSTANTINIAN	La Française de Lyon	360, -	Match France - Italie « B ».
BOISSONNET	U.S. des Cheminots de Moulins	350, -	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
DUBOS	Association Sportive Simca	345, -	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
CZAPLICKI	A.S. Lilloise Inter-Entreprises	337,500	Finale du Prix d'Encouragement Seniors.
OHLMANN	Sté Halt. et Cult. Haguenau	335, -	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
ROBINAUD	Union Amicale de Cognac	330, -	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
GAUTIER	Club Sportif d'Alençon	330, -	Éliminatoires de la Coupe de France.
CATARINETTI	A.S.P.T.T. de Vienne	330, -	Éliminatoires du Critérium National Haltérophile.
CHATALOVA	A.S. des Tramways de Lille	330, -	Éliminatoires du Critérium National Haltérophile.

POIDS MI-LOURDS

DEBUF	A.S. Lilloise Inter-Entreprises	402,500	Finale du Championnat de France Seniors
PATERNI	Club Sportif Gondolo	400, -	Finale du Championnat de France Seniors
DEMONSEL	A.S. Électricité de Lille	352,500	Finale du Championnat de France Seniors
SABLE	Montpellier Sport Club	350, -	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
SATOUF	Club Sportif Gondolo	345, -	Éliminatoires du Championnat de France Seniors
BOUSSION	Société de Gymnastique d'Angers	342,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
AUGUSTIN	Club Halt. et Cult. Rochelais	340, -	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
BEUF	U.S. Métro-Transports	337,500	Éliminatoires du Critérium National Haltérophile.
SOLER	Stade Ste Barbe	335, -	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
DEMATS	Club Athlétique Nantais	335, -	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
FÉDORAS	Union Mâconnaise	335, -	Éliminatoires de la Coupe de France.
ROBINAUD	Union Amicale de Cognac	335, -	Finale du Prix Fédéral.

POIDS LOURDS-LEGRS

VINCENT	Athlétic Club de Montpellier	420, -	Finale du Championnat de France Seniors.
TOYE	Association Sportive Montferrandaise	372,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
RENAULT	Stade de la Porte Normande Vernon	365, -	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
LÉVECQ	Sporting Club Tête de Cheval	365, -	Finale du Championnat de France Seniors.
LACHAUME	Club Sportif de Meaux	355, -	Éliminatoires de la Coupe de France.
HANCART	Haltérophile Club de Cannes	352,500	Éliminatoires du Critérium National Haltérophile.
ROUTCHENKO	Club Culturiste de Reims	337,500	Éliminatoires de la Coupe de France.
DUTHILLEUX	A.S. Électricité de Lille	337,500	Finale du Critérium National Haltérophile.
BOULANGER	Club Sportif Beaucourtois	335, -	Éliminatoires du Prix Fédéral.
HERMAIN	U.S. Métro-Transports	335, -	Finale du Prix d'Encouragement Seniors.

POIDS LOURDS

THOMAS	Club Sportif Gondolo	385, -	Finale du Championnat de France Seniors.
HERBAUX	A.S. des Tramways de Lille.	382,500	Finale du Championnat de France Seniors.
FOULETIER	Haltérophile et Culturiste Club d'Aix.	380, -	Finale du Championnat de France Seniors.
GOETTELMAN	Athlétic Club Sélestat.	377,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
SIMONET	Évreux Athlétic Club.	365, -	Éliminatoires du Critérium National Haltérophile.
Della VALLE	Haltérophile et Culturiste Club d'Aix.	355, -	Éliminatoires du Championnat de France Seniors.
BORDES	Haltéro Club du Comminges.	345, -	Finale du Prix d'Encouragement Seniors.
COELSCH	Athlétic Club Sélestat.	340, -	Éliminatoires du Critérium National Haltérophile.
DRION	Alliance Ste Savine.	340, -	Éliminatoires de la Coupe de France.
GARCIA	A.S. Police d'Oran.	340, -	Éliminatoires de Critérium National Haltérophile.

Perfectionnement de nos Entraîneurs

(Suite)

Dans un précédent article, nous avons parlé des raideurs articulaires et préconisé des remèdes, à savoir des exercices d'assouplissement.

Nous traiterons aujourd'hui des raideurs articulaires provoquées par la musculature contractée, cordée, raideurs bien souvent dues à un travail Haltéro-culturiste mal conduit, parce qu'imparfaitement connu.

Si nous faisons une comparaison avec d'autres maux qui nous sont familiers le rhumatisme et les déformations des courbures vertébrales, nous constatons dans le premier cas que, par les douleurs rhumatismales, la colonne vertébrale, les articulations (coxo fémoral, ceinture scapulaire, etc.) sont fréquemment enraidies du fait des contractures musculaires inhérentes aux positions antalgiques que prennent les malades dans le deuxième cas, que les déformations du rachis pour les tempéraments carboniques raides et même phosphoriques (musculaires) présentent presque toujours des raideurs musculaires, des contractions et des cordes latérales et longitudinales à la colonne vertébrale.

On doit ces musculatures enraidies à leur rôle d'haubanage de la colonne vertébrale. Exemple : dans les scolioses, du côté concavitaire, les masses musculaires sont souvent contractées comme la corde d'un arc et, du côté convexitaire, elles sont tellement étirées qu'elles sont hypertendues comme les cordes d'une contrebasse.

En kinésithérapie, nous commençons le traitement par le massage long et profond, en s'aidant de l'air chaud et de décontractyl. Un massage des gouttières vertébrales dure souvent plus d'une demi-heure avant d'obtenir le relâchement des cordes et des contractures musculaires. Nos patients sont aussitôt soulagés pour un temps, les douleurs sont allégées et nous pouvons, dans les déviations vertébrales, aborder le côté gymnastique médicale adéquat.

Ces deux exemples sont suffisants pour bien faire comprendre toute l'importance de l'assouplissement des masses musculaires en hyper contraction, comme c'est souvent le cas chez nos haltérophiles.

Topographiquement, voici les régions les plus fréquemment contracturées ou cordées : 1° - la région antérieure de la jambe : muscles jambiers-péroniers, plantaire grêle ; 2° - la région postérieure et latérale externe de la cuisse ; musclés ischio jambiers (biceps fémoral, demi-tendineux - demi-membraneux) et le fascia lata. Cette région postérieure de la cuisse se révèle à l'expérience comme la zone prédisposée aux crampes musculaires, signal d'alarme, entre autres, de l'organisme surentraîné.

Un muscle qui peut être à la base de la lordose lombaire avec la néfaste position cambrée au départ et au passage du point mort au développé à deux bras, c'est le psoas iliaque. Insertions basses : le fémur, insertions hautes fosses iliaques et corps des vertèbres lombaires.

La masse commune (le râble chez l'homme viril) faussement appelée : les reins dans le langage populaire « J'ai mal aux reins », « j'ai attrapé un tour de rein », etc. se compose en zone profonde du transversaire épineux en zone superficielle, du sacro-lombaire et du carré des lombes. Ces muscles partent du coccyx, du sacrum, des apophyses épineuses et transverses des vertèbres lombaires pour continuer, plus haut, en longs dorsaux pour le dos (côtes et colonne vertébrale). Cette masse commune se rappelle à notre « bon » souvenir par ces lumbagos fréquents chez les haltérophiles et ceux qui accomplissent des travaux

penibles de manutention. Leur tension en hyper contraction amène inévitablement :

1° des muscles de bois ;

2° une lordose lombaire car leur action s'effectue à la manière d'une corde d'arc, surtout que son complice, le psoas iliaque l'aide, comme nous l'avons vu, dans sa néfaste tâche ; 3° cette lordose amènera infailliblement un écrasement des disques vertébraux avec toutes ses conséquences connues sous le nom de discopathie ; 4° la lordose lombaire présente, en radio prise debout de profil, un bâillement antérieur des corps des vertèbres normal entre la 5^{me} lombaire et le plateau sacré ou S1.

Ce bâillement antérieur donne inévitablement un pincement postérieur de ces mêmes corps vertébraux et c'est l'inévitable hernie discale antérieure. La radio de profil permet de voir également, dans les cas de lordose lombaire par contraction en corde des muscles du râble, une diminution des diamètres des trous de conjugaison avec son cortège d'écrasement des sorties nerveuses motrices et sensitives.

Au sujet des affections vertébrales musculaires, si fréquentes chez les haltéro-culturistes travaillant même en bonne position avec des barres lourdes, exemple, les squats (barre sur nuque ou sur clavicales) barres imposées par la montée incessante des records, je pense à Miyake, le Poids coq japonais de 56 k épaulant 140 k, à Berger, l'américain de 60 k épaulant 152 k 500, à Palinski, le Lourd Léger Polonais battant le record du monde à l'épaulé et jeté avec 190 k, au prestigieux Vlassov dont j'ai déjà

parlé. Nous savons, par expérience, qu'un athlète épaulant un maximum, 130 k par exemple, doit, de temps à autre - chaque semaine - faire des flexions et extensions sur les jambes avec au moins 145 k afin d'entraîner sa musculature, d'assurer son équilibre et avoir déjà la possibilité d'épauler 135 k. Ce désir est légitime car il reflète les aspirations du sport, où chacun de ses pratiquants progresse sans cesse.

Au cours d'une conversation avec le Dr Andrievet, l'éminent spécialiste de l'I.N.S., nous constatons la grande proportion d'athlètes accidentés en ces points lombaires : vertèbres, disques, muscles et nerfs et nos propos n'étaient guère optimistes. Où allons-nous ? Comment seront nos athlètes à 40 ou 50 ans ? Déjà, je pourrais citer des exemples, mais je m'abstiendrai, ne voulant pas créer de polémiques. Je connais maints tireurs de grande classe qui se plaignent de douleurs localisées à la région lombaire. Ceci est grave et cela nous oblige, amis entraîneurs, à solliciter souvent l'avis médical périodique et à faire prendre des radios de contrôle, en position debout, de face et de profil afin de connaître le comportement de l'athlète. Nous avons le devoir d'aider au maximum nos athlètes pour éviter d'en faire des estropiés.

Réfléchissez à cela avant de vous engager auprès des athlètes. L'entraînement moderne doit être médical et scientifique. Hors de cela, c'est l'empirisme le plus complet avec tout ce que cela comporte de risques.

G. PICHON
Maître d'E.P. à l'I.N.S.
(À suivre)



Force et style

Comme je l'ai écrit dans un précédent article de notre magnifique Bulletin, il est d'un très grand réconfort de constater le nombre croissant des pratiquants de l'haltérophilie et surtout les progrès extrêmement sensibles réalisés par de jeunes athlètes, espoirs certains des futures compétitions internationales.

Cependant, si la grande majorité des compétiteurs possède les réelles qualités athlétiques que sont la force, la détente, la souplesse et la vitesse d'exécution, j'ai très souvent noté l'absence du principal facteur qui concrétise la réussite : le style.

Les aspirants champions oublient que la force est limitée et que sans l'apport d'un style étudié pour ne pas dire parfait, les progrès seront lents ou presque inexistants.

Un vieux dicton dit que lorsque l'on n'est pas fort, il faut être malin. Pour nous le mot malin est synonyme de Style.

Ne cherchez pas, sympathiques concurrents, à vouloir brûler les étapes. Soyez patients, méthodiques. Apprenez à tirer en ligne, base de l'équilibre. Rectifiez, par la pratique de mouvements éducatifs appropriés, les défauts que vous augmentez en voulant vous servir uniquement de votre force. Là, est le succès certain de vos progrès.

En persistant dans la voie contraire, vous subirez des déceptions, ce qui affaiblira votre moral et votre confiance en vous-même.

Je me souviens de cet être remarquable qu'était mon cher ami Marcel Baril, grand champion des Poids Plumes, en son époque. Il tirait dans un style impeccable, avec un crâne extraordinaire, Précédemment, l'incomparable Charles Rigoulot avait été à la tête de la rénovation des heures glorieuses de l'haltérophilie de par ce style merveilleux que nous n'oublierions jamais et dont il était le maître incontesté.

C'était un régal si beau et si pur que l'effort n'apparaissait jamais. Il me serait agréable d'apprendre que les jeunes et les mordus auxquels nous faisons confiance méditeront avec attention sur ces brèves lignes tracées par un amoureux du sport.

En ce domaine, le temps perdu pour l'amélioration de l'exécution des mouvements sera payant, dans un délai relativement court, en kilos supplémentaires. Cela est valable pour tous.

Alors d'accord, au travail à l'école du Style

André ROLET.



Opinion sur la musculation ⁽¹⁾

Nous voulons dans cet article d'abord refuser un certain nombre d'arguments que l'on a opposés à la musculation, ensuite et surtout donner quelques principes directeurs quant à la façon la meilleure de la pratiquer.

Il semble que la musculation adaptée au sport en général et à l'athlétisme en particulier soit en France une forme d'entraînement assez récente étant surtout pratiquée à l'aide de poids et haltères, il est à remarquer que pendant longtemps ceux-ci ont été l'objet d'un préjugé défavorable. L'haltérophile acquérait des muscles forts mais courts, globuleux et peu souples, etc. Conséquences, au dire des entraîneurs, nuisibles à la pratique de leurs disciplines. De plus, les culturistes, par leur souci de l'esthétique, ont contribué à discréditer la musculation car on leur reprochait d'être en extase devant leur corps et d'adopter ainsi une attitude mentale peu souhaitable on objectait enfin à ce genre de travail de former des hommes ayant un système musculaire trop puissant pour leur possibilités cardio-pulmonaires, déséquilibre que dénonce aisément l'image suivante, ces hommes devenaient semblables à des moteurs de petites voitures sur lesquelles on aurait monté une carrosserie de camion.

S'il y avait cependant quelques sportifs démuselés, ceux-ci l'étaient grâce à la pratique de certains exercices, ex : la gymnastique aux agrès (Guillier, Sabourin...).

En effet, l'haltérophilie ou la charge additionnelle bien que la plus efficace et la plus pratiquée n'est pas le seul moyen de musculation. D'autres se servent soit du corps, soit d'un opposant, soit encore d'un élément comme l'eau, mais il est dans ces cas bien plus difficile de doser l'exercice.

Pourquoi tous ces reproches à la musculation. Il est à penser qu'ils étaient surtout fondés sur une mauvaise observation des haltérophiles. On les trouvait lents, mais il faut remarquer qu'on les étudiait surtout pendant la pratique de leur sport et qu'il est difficile d'être rapide avec une charge dans les mains. Par ailleurs, les exercices de force attirent surtout les hommes forts, lesquels n'ont pas de raison au départ d'être rapides, mais ceux qui sont doués de vitesse le restent ; témoin Rigoulot d'une grande rapidité sur un départ de vitesse (30 m) par exemple, et d'une grande détente ; témoin également l'haltérophile américain Davis. Les cas ne manqueraient pas. Il est possible que la musculation ne soit pas suffisante si elle est nécessaire pour améliorer la vitesse, car celle-ci s'exprime à travers une certaine technique comme la course de vitesse ; un haltérophile non entraîné en cette course ne saura pas employer sa force, faute de technique. Mais si nous prenons le saut en longueur sans élan à pieds joints, pouvant être considéré comme un test de détente, nous verrons que les haltérophiles sont parmi les meilleurs.

Actuellement, la musculation est en vogue et, à ce titre, les abus sont à craindre ; c'est pourquoi quelques conseils s'imposent, d'autant plus que des erreurs sont commises par des gens compétents dans leur sport, mais incompétents en musculation. De plus, des accidents vertébraux sont toujours à redouter.

Depuis quelque temps déjà, les champions étrangers pratiquent ce mode d'entraînement, que ce soit les américains dont l'exemple le plus frappant est le

lanceur O'Brien, que ce soit les russes avec le brillant sauteur Brumel, la plupart ont adopté la musculation non seulement en athlétisme mais dans la majorité des sports. Dans un ouvrage américain traitant de l'entraînement des meilleurs athlètes des U.S.A. l'auteur cite des tennismen, des nageurs, des joueurs de football américain, de base-ball, des basketteurs qui utilisent la musculation et lui doivent de grands progrès.

Cela n'a pas dû se faire sans heurt à l'étranger.

Pour s'assurer de la valeur de l'entraînement par la pratique d'exercices avec charges additionnelles, des expériences ont été faites. Aux U.S.A. Chin prit trois groupes d'étudiants, il étudia l'effet du travail de musculation. Toutes les précautions scientifiques étaient évidemment prises ; groupes homogènes quant aux qualités étudiées, nombre suffisant pour que l'expérience soit valable, etc. En résumé, travail effectué suivant les règles établies par les chercheurs qui s'occupent de sciences humaines. De ces trois groupes, le 1^{er} étant un groupe témoin, le 2^{ème} effectuant un entraînement physique général et le 3^{ème} un travail de musculation par les poids et haltères. L'expérience dura trois mois. Les tests ont montré que c'était ce dernier groupe qui avait gagné le plus des deux qui travaillaient, quant à la force, la vitesse et même l'adresse. Le Russe Simkin a également fait un travail scientifique, on en a entendu quelques échos en France, nous penserions que les interprètes ont mal transposé les résultats. Nous attendons le texte original.

Quant à la résistance, les entraîneurs américains pensent que la musculation développe l'aérobie. MM. Toni Nett et Ulrich Jonath, dans un de leurs ouvrages, penchent pour l'amélioration de la résistance anaérobie.

Citons, pour conclure cette première partie en faveur de la musculation, deux faits : d'abord, l'opinion de M. Korobkow, entraîneur-chef des athlètes russes qui dit que la musculation est très importante et que les athlètes de son pays la pratiquent énormément car pour pouvoir acquérir un style correct, il faut du tonus musculaire. Ensuite,

rappelons que Delecour et Seye ont atteint la classe mondiale l'année qui a suivi un entraînement hivernal à base de musculation.

Après avoir exposé notre point de vue sur la musculation, voyons maintenant comment celle-ci doit être pratiquée.

Le sportif qui veut s'y livrer doit tout d'abord connaître un rudiment de technique haltérophile. Nous disons « un rudiment » car cette technique est très complexe nous avons entendu un entraîneur de lancer athlétique déclarer qu'elle était très simple parce que se passant dans un plan vertical, le « fin du fin » étant sans doute la technique horizontale ou couchée. Non : épauler-jeter une barre est aussi difficile que de lancer un engin. Nous entendons épauler-jeter une barre correctement. Il faut, pour travailler avec une barre à disques, posséder quelques notions de technique haltérophile pour la manier correctement.

Il faut ensuite et surtout savoir quel poids employer, quelles répétitions effectuer, quel temps de repos observer... Ce sont ici les principaux problèmes.

QUEL POIDS DOIT-ON EMPLOYER ?

Il y a deux possibilités qui, en général, se rejoignent. Soit rechercher sa performance maximum et travailler ensuite avec 75 - 80 % de ce poids. Soit chercher le poids particulier avec lequel on peut répéter 7 à 8 fois le geste. Nous préférons cette dernière méthode pour des raisons qu'il serait trop long d'exposer.

QUEL NOMBRE DE RÉPÉTITIONS CONVIENT-IL DE FAIRE ?

Il faut travailler par répétitions de chiffre 5. C'est la meilleure formule, ou du moins très près de ce chiffre. Des répétitions de 10 sont trop longues et ne visent plus le même but c'est un travail de résistance, souvent dans le cas de gros muscles (flexion de jambes). Un travail cardio-pulmonaire, surtout cardiaque peut être très dangereux.



BRUMEL (U.R.S.S.)

(1) Cet article a déjà paru dans la revue « Éducation Physique et Sport ».

**COMBIEN DE SÉRIES DE
ET RÉPÉTITIONS ?**

Cela dépend du plan de travail, du temps dont on dispose, de la fatigue du sujet, etc. Mais en tout cas envisager de faire au moins 5 séries.

Il faut donc une charge avec laquelle on peut faire 7 à 8 répétitions, pas plus. Effectuer des répétitions de 5, ceci au moins 5 fois, chaque série étant séparée par un temps de repos.

QUEL EST CE TEMPS DE REPOS ?

Il existe un temps optimum qui dépend des mouvements. Mais il existe des limites communes. Si le temps est trop court, le muscle ne récupère pas s'il est trop long, le fruit du travail est partiellement perdu. Il semble, d'après l'expérience, que le temps optimum se situe entre 1 minute et 5 minutes.

**QUE FAIRE PENDANT LA
RÉCUPÉRATION ?**

Le repos assis ne semble pas être la meilleure méthode, il conviendrait de marcher à travers la salle en effectuant quelques mouvements pour décontracter les muscles ayant travaillé afin de favoriser la circulation et l'évacuation des déchets à l'intérieur de ces mêmes muscles.

LOCALISER LE MOUVEMENT.

Nous désirons muscler certaines parties du corps qui travaillent dans tel sport. Méfions-nous des exercices qui sont trop généraux, ils ne musclent plus, ils entretiennent une certaine résistance. Localisez le plus possible vos exercices.

Il faut, au fil des semaines, répéter ce travail et cependant le varier il y a une sorte d'antinomie car, pour avoir un résultat, il faut s'astreindre à

effectuer les mêmes exercices à la suite des jours et cependant il ne faut pas s'enfermer dans une routine.

Il faudra de toute façon varier la charge au fur et à mesure que l'athlète acquiert de la force pour rester aux alentours de ces 80 %.

Le travail doit comporter une progression. Le plus bel exemple est donné par Milon de Crotoine qui s'entraîna à porter un veau, lequel prit du poids au fur et à mesure qu'il prenait de l'âge.

QUEL MATÉRIEL FAUT-IL ?

Un matériel est nécessaire, les trois outils principaux sont la barre à disques, le repose-barre qui permet de prendre une lourde charge sur les épaules sans avoir à la monter et un banc pour les exercices couchés.

Bien entendu, il est possible, avec un matériel de fortune, sac de sable, pavés, de pratiquer la musculation mais il s'agit d'un travail de pis aller.

**LES FEMMES PEUVENT-ELLES
PRATIQUER CETTE FORME
D'ENTRAÎNEMENT ?**

Nous pensons que cela est possible. Elles peuvent effectuer une musculation légère sans que cela nuise à leur esthétique, bien au contraire. On nous citera l'exemple de lanceuses russes par exemple. Mais ces personnes étaient, avant de faire ce travail de force, très développées.

Nous connaissons des femmes qui se sont livrées à cette forme d'entraînement et qui ont une esthétique remarquable.

En conclusion, nous espérons que ceux qui sont encore sceptiques se laisseront convaincre, afin que nous n'ayons pas trop de retard sur les pays étrangers.

Nous dirons aussi qu'à l'Institut National des Sports, un travail important est en train de se faire sur ce sujet et que nous pourrons bientôt jeter les bases d'une méthode de mise en condition physique dans laquelle la musculation aura la place qui doit lui revenir.

Raymond THOMAS.
Professeur d'E.P. à l'I.N.S.
Champion de France
d'athlétisme et d'haltérophilie

FINALE
du
**CRITÉRIUM NATIONAL
HALTÉROPHILE**
DIMANCHE 18 MARS 1962
à 14 heures
au **GYMNASÉ MUNICIPAL
VOLTAIRE**
2, Rue Japy, à PARIS
(Métro : Voltaire)



Le dernier Stage d'Espoirs 1961 à l'Institut National des Sports

L'HALTÉROPHILIE AU SERVICE DE L'AVIRON

Nous continuons, ci-dessous, l'intéressante chronique de Serge Lesur, publiée dans le Bulletin de l'Association Sportive Mantaise.

A la lecture de ce qui suit, il vous faut, chers amis rameurs, avoir en mémoire ce qui a été dit dans le précédent numéro de l'ASM sur les déformations vertébrales, thoraciques et abdominales, sur l'importance du contrôle médical et sur les dangers de l'entraînement athlétique avant toute correction des mauvaises attitudes.

L'aviron est considéré comme un sport complet, ce n'est pas tout à fait exact parce que certains muscles importants n'exercent aucune fonction les obliques, par exemple, d'autres, comme les inspireurs, ont une action incomplète et le gril costal ne peut pas s'ouvrir avec un maximum d'amplitude comme la natation. Une gymnastique respiratoire bien conduite sera le complément indispensable à votre entraînement ; elle favorisera l'aplatissement du thorax, les vésicules pulmonaires augmenteront de capacité leur réseau capillaire deviendra plus riche et pourra recevoir plus de sang, la capacité vésiculaire du poumon augmentera parallèlement à sa capacité aérienne et la congestion passive s'y fera plus tardivement sentir. Le gaz carbonique sera mieux éliminé et le système musculaire pourra fournir, de ce fait, un rendement supérieur.

Le rameur doit, en outre, pouvoir tirer indifféremment sur bâbord ou tribord afin d'éviter de légères déformations dues à l'appui sur le portant du côté intéressé.

Une rapide analyse musculaire du mouvement nous donnera les principaux muscles intéressés par cette discipline.

1° Poussée dans l'eau.

La poussée est donnée principalement par le quadriceps de la cuisse.

Le redressement et le maintien du dos fournis par les spinaux et les lombaires.

Quand les bras prennent le relais des jambes dans la deuxième phase de tirage, ce sont les grands

dorsaux qui sont les plus sollicités avec les trapèzes et les biceps brachiaux et brachiaux antérieurs.

2° Retour.

Les grands droits de l'abdomen seront les seuls muscles que nous considérerons puisqu'ils fournissent l'effort le plus important pendant le dégagement et le retour.

Le travail du train inférieur se fera par flexions de cuisses avec barres à charge variable par séries de trois à huit flexions suivant le poids (terminer sur la pointe des pieds pour éviter le travail statique).

Les muscles lombaires, dorsaux, trapèzes et biceps seront travaillés séparément en culture physique, mais ensemble par la pratique de tirages lourds avec barres dont la charge sera égale ou supérieure de 10 à 20 kilos du poids de corps.

Les mouvements de musculation abdominale sur planche inclinée seront à préférer parmi toutes les autres.

L'arraché et l'épaulé jeté seront de bons mouvements dérivatifs.

Que le maniement de ces poids ne vous effraie pas, chers amis, votre corps s'en accommodera très bien à raison de deux fois par semaine pendant l'hiver. Votre dimanche matin sera réservé au footing et au travail de style en « tank ».

Il est entendu que les féminines de cette section laisseront les poids à terre et ne pratiqueront qu'une saine culture physique.

Dans un prochain article, je vous présenterai les différents mouvements haltérophiles afin que les soi-disant athlètes qui entrent dans notre salle ne restent pas perplexes devant les barres en se demandant le nom du sport pratiqué avec ces engins.

Navrant mais authentique !!!

S. LESUR.

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE ANJOU-BRETAGNE

LES CHALLENGES 1961

6° Challenge Clérennec

(Équipes de 5 pesant 375 k - Non classés - 3° et 4° séries)

1. Club Athlétique Nantais (I) - (365 k 900) : 1185 k (Mignon 265 k ; Hansmetzger P. 227 k 500 ; Peltier 250 k ; Le Bideau 222 k 500 ; Delaunay 220 k).

2. Nantes Étudiants Club (I) - (329 k) : 1122 k 500 (Picon J.-L. 235 k ; Delalande 247 k 500 ; Picon Ph. 207 k 500 ; Houyères 222 k 500 ; Italia 210 k).

3. Nantes Étudiants Club (II) - (317 k 400) : 945 k (Colas 207 k 500 ; Gaboreau 192 k 500 ; Marinier 195 k ; Leclerc 162 k 500 ; Violin 187 k 500).

4. Club Athlétique Nantais (II) - (321 k 300) Chapron 225 k ; Biguet 202 k 500 ; Trémoureux 230 k ; Montmayeur 245 k (4 athlètes).

6^{ème} Challenge Piou

(3 Athlètes classés par rapport aux minima Seniors des Championnats de France)

1. Club Athlétique Nantais : Moins 2 k 500 (Chapelain - 17,500 ; Hansmetzger R. + 25 Demats - 10).

2. Nantes Étudiants Club : Moins 92 k 500 (Italia - 37,500 ; Delalande - 25 Picon - 30).

12^{ème} Challenge Projean

(Athlètes Juniors et Seniors réalisant les Minima des Championnats Régionaux, 1^{er} 5 points, etc.)

1. Club Athlétique Nantais : 24 points (Peltier 4 ; Barcelot 3 ; Chapelain 4 ; Hansmetzger R. 5 ; Ravaud ; 4 Demats 4).

2. Nantes Étudiants Club : 19 points (Italia 5 ; Delalande 5 ; Colas 4 ; Picon 5).

3. Cercle Éducation Physique Saint-Nazaire : 9 points (Thomazo 4 ; Carré 5).

4. A.S.P.T.T. Nantes : 7 points (Boutin 2 ; Roche 5).

5. Patronage Saint-Etienne Rennes : 5 points (Bertin).

5. Sté Gymnastique Angers : 5 points (Boussion).

7. Club Sp. Cheminots du Mans : 4 points (Longuet).

7. Union Méan Penhoet : 4 points (Rémy).

9. Vannetaise Athlétic Club : 3 points (Delézir).

9. Patronage Laïque Lorient : 3 points (Revuelta).

7^{ème} Challenge Gondolo

(Juniors réalisant les minima des Championnats Régionaux 1^{er} 5 points, etc.)

1. Nantes Étudiants Club : 19 points (Italia 5 ; Delalande 5 ; Colas 4 ; Picon 5).

2. Club Athlétique Nantais : 7 points (Peltier 4 ; Barcelot 3).

3. Patronage Saint-Etienne Rennes : 5 points (Bertin).

4. Cercle Educ. Physique St-Nazaire : 4 points (Thomazo).



Calendrier des Stages d'Haltérophilie 1962 (1)

Dates	Lieux	Qualité des Stagiaires	Nombre de places
19 au 24 Mars	Institut Nat. des Sports	Espoirs	15
2 au 7 Avril	Poitiers	Espoirs	15
5 et 6 Mai	Aix-en-Provence	Perfectionnement des Cadres	15
26 et 27 Mai	Dinard	Perfectionnement des Cadres	15
Août (date non encore précisée)	Institut Nat. des Sports	Sélectionnés Champ. du Monde	7
8 et 9 Septembre	Institut Nat. des Sports	Perfectionnement des Cadres	15
10 au 15 Septembre	Institut Nat. des Sports	Scol. et Univ. des Clubs F.F.H.C.	15
1 ^{er} au 6 Octobre	Institut Nat. des Sports	Form. des Cadres	15
29 Oct. au 3 Nov.	Institut Nat. des Sports	Espoirs	15
26 Nov. au 1 ^{er} Déc.	Aix-en-Provence	Espoirs	15

(1) Nous avons donné, en temps utile, la liste des Stages début 1962 nous indiquons ci-dessous ceux dont la date est postérieure à la parution du Numéro de Février du Bulletin Fédéral.

- 4. Union Méan Penhoet : 4 points (Rémy).
 - 6. Vannetaise Athlétic Club : 3 points (Delézir).
 - 6. Patronage Laïque Lorient : 3 points (Revueita).
 - 8. A. S. Sapeurs Pompiers Nantes : 2 points (Boutin).
- ***

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

**Champions de l'Île-de-France 1961-1962
4^e série**

Poids Coqs : SARKISSIAN (A.S.M.) 197 k 5 ;
Poids Plumes : FABBRO (A.C. C.E.M.) 250 k ;
Poids Légers : SIMON (C. S.M.) 270 k ; Poids Moyens : PUGNAT (S.C.N.) 295 k ; Poids Mi-Lourds : DUFOUR (A.S.P.P.) 312 k 5 ; Poids Lourds Légers : HERMAIN (U.S.M.T.) 325 k ; Poids Lourds : NARDIN (C.S.) 320 k.

**Champions de l'Île-de-France 1961.1962
3^e série**

Poids Coqs : pas attribué, minima non réussis ;
Poids Plumes : FABBRO (A.S.C.E.M.) 247 k 5 ;
Poids Légers : NAVARRO Jacques (C.S.) 275 k ;
Poids Moyens : FOUILLEUL (S.A.E.) 302 k 5 ;
Poids Mi-Lourds : DURPOIX (C.S.) 310 k ; Poids Lourds Légers : HERMAIN (U.S.M.T.) 330 k ; Poids Lourds : CAPDEVILLE (S.C.N.) 350 k.

**Champions de l'Île-de-France 1961.1962
2^e série**

Poids Coqs : GUIPON (A.P.S.A.P.) 230 k ;
Poids Plumes : FABBRO (A.S.C.E.M.) 250 k ;
Poids Légers : DESCHAIRES Daniel (S.C.N.) 297 k 5 ; Poids Moyens : URBANIAK (C.S.M.) 310 k ; Poids Mi-Lourds : TOUR (S.C.N.) 325 k ; Poids Lourds Légers : CAPDEVILLE (S.C.N.) 355 k ; Poids Lourds : pas attribué, minima non réussis.

Depuis le début de la saison 1961-1962, les épreuves du Comité de l'Île-de-France ont vu la participation de nombreux athlètes.

1^{er} Pas Haltérophile : 70 participants classés.

Éliminatoires Prix d'Encouragement : 98 participants classés.

Championnat l'Île-de-France 4^e série : 28 finalistes, après sélection.

Éliminatoires Prix Interrégional : 81 participants classés.

Championnat l'Île-de-France 3^e série : 25 finalistes, après sélection.

Éliminatoires Prix Fédéral : 62 participants classés.

Championnat l'Île-de-France 2^e série : 28 finalistes.

Et la saison n'est pas encore terminée Ce qui réconforte tous les adeptes de l'haltérophilie, c'est le nombre sans cesse en augmentation des concurrents et aussi le niveau moyen des performances réalisées qui est en progression constante.

Nous profitons de ce petit exposé de l'activité du C.I.F. pour remercier tous les dirigeants des clubs de notre Comité pour le bon travail en profondeur réalisé par ces derniers, ainsi que nos athlètes pour leur bonne tenue au cours des épreuves.

A. ROUSSAUX.

COMITE DAUPHINE-SAVOIE

**Le S.C. Navis remporte le Challenge
Henri-Durand**

Le 10 Décembre, au Foyer Denare, au Rondau, la section du S.C. Navis mettait en compétition le challenge Henri Durand offert par son président d'honneur. Parmi les personnalités présentes nous avons remarqué : MM. Lomet, président du Comité Dauphiné-Savoie ; Moesch, président du S.C. Navis ; Bandau, président de Saint-Martin d'Hères ; Perthuis, Durand, docteur Darnon, présidents d'honneur du S.C. Navis ; Bommel, de la section football ; Gagnat, de la section basket ; les juges, MM. Coste, Martin, Arnaud, chef de plateau, Marchionni.

Le S.C. Navis remporte le challenge avec le total de 1 665 k.

Dix Records Régionaux battus

En juniors : Merle (S.C. Navis) lourd léger : développé 80 k, arraché 77 k 500, épaulé-jeté 105 k. Total olympique : 262 k 500 ; Perrier Michel (M. J. Chambéry) mi-lourd : développé 95 k,

épaulé-jeté, record des Alpes : 118 k. Total olympique : 300 k.

En seniors : Bossa (Saint-Martin d'Hères) lourd léger : Total olympique : 317 k 500 ; Mangin (H.C. Grenoblois) lourd léger : développé quatrième essai : 103 k ; Rieu (U.S. Crest) lourd : développé : 110 k. Total olympique : 340 k.

Résultats

1^{er} - S. C. Navis

Hadrys : 97,5 + 85 + 115 = 297 k 500 ; Luxzanski : 82,5 + 87,5 + 115 = 285 k ; Di Charo : 87,5 + 82,5 + 110 = 280 k ; Colucci : 87,5 + 80 + 110 = 277 k 500 ; Deude : 82,5 + 80 + 100 = 262 k 500 ; Merle : 80 + 77,5 + 105 = 262 k 500. Total : 1 665 k.

2^{me} - E.S. Saint-Martin-d'Hères

Catris : 92,5 + 95 + 125 = 312 k 500 ; Bossa : 100 + 92,5 + 125 = 317 k 500 ; Achard Picard : 77,5 + 80 + 107,5 = 265 k ; Miscioscia : 80 + 77,5 + 107,5 = 265 k ; Oller : 72,5 + 77,5 + 90 = 240 k ; Borghin : 65 + 80 + 105 = 250 k. Total : 1 650 k.

2^{me} - M.J. Chambéry

Michel Perrier : 95 + 87,5 + 117,5 = 300 k ; René Perrier : 85 + 75 + 107,5 = 267 k 500 ; Fontaine : 80 + 80 + 105 = 265 k ; Lietti : 85 + 77,5 + 105 = 267 k 500 ; Letourneur : 80 + 80 + 105 = 265 k ; Tognet : 90 + 87,5 + 107,5 = 285 k. Total : 1 650 k.

4^{me} - H.C. Grenobleis

Magnin : développé : 100 k, arraché : 92 k 500, épaulé-jeté : 112 k 500. Total : 312 k 500.

Cavalli : 95 + 92,500 + 112,500, = 300 k ; Lapenna : 80 + 77,500 + 105 = 262 k 500 ; Fantinutti : 75 + 82,500 + 110 = 267 k 500 ; Belviso : 72,500 + 75 + 97,500 = 245 k ; Borne : 75 + 70 + 95 = 240 k. Total : 1 625 k.

5^{me} - U.S. Crest

Rien : 110 + 97,500 + 132,500 = 340 k ; Didier : 70 + 75 + 100 = 245 k ; Delarbre : 80 + 85 + 105 = 270 k ; Guillaume : 75 + 75, 105 = 255 k ; Bertrand : 75 + 67,500 + 85 = 227 k 500 ; Corde-lier : 80 + 67,500 + 85 = 232,500. Total : 1 570 k.

ENTRAINEZ-VOUS N'IMPORTE OU !

Plus d'usure de plateaux !

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART

DE 10 - 15 - 20 KGS

MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOITÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

notice sur demande



●
Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN - 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10^e. NORd 55-34

●

6^{me} - C.A. Saint-Priest

Mazallon : 95 + 120 (manque un mouvement).
Total 215 k ; Coste : 75 + 80 + 105 = 260 k ;
Munoz : 70 + 65 + 100 = 235 k ; Cachard : 55 + 60
+ 75 = 190 k ; Buchet-Bully : 60 + 60 + 75 = 195
k ; Picat : 70 + 65 + 90 = 225 k. Total : 1 320 k.

COMITE D'ALSACE

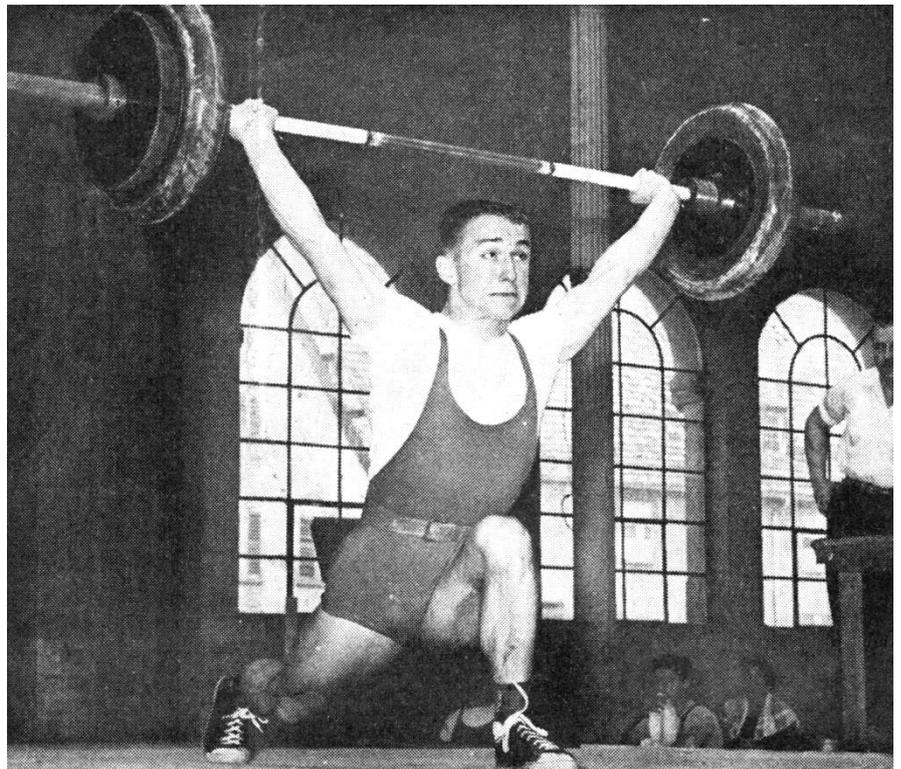
Koenigshoffen et la S.G.S.A. Sélestat,
finalistes probables

Le championnat d'Alsace par équipes ainsi que la coupe d'Alsace par équipes battent actuellement le plein. En coupe, on connaît les deux finalistes. Ce sont la S.G.S.A. Sélestat (Anc. Athlétic-Club de Sélestat 52) et la S.H.C. Haguenau. La finale aura lieu le 12 mai 1962. Quant au championnat par équipes, il a débuté par les matches retour. A l'issue des matches aller, Koenigshoffen (groupe Nord) et la S.G.S.A. Sélestat (groupe Sud) sont chacun premier de leur groupe. Aussi s'attend-t-on à une finale entre ces deux clubs. Le seul outsider possible reste toujours la S.H.C. Haguenau. Chez les « nordistes », la S.A. Koenigshoffen précède la S.H.C. Haguenau de deux points devant l'Energie de Haguenau, l'A.S.P.T.T., la S.A. Strasbourg et le C.S. Brumath. Chez les « sudistes », la S.G.S.A. Sélestat mène devant Wittenheim, l'Alsatia Sélestat, Guebwiller et Mulhouse.

Individuellement, d'excellents résultats ont également été enregistrés au cours de ces rencontres ou encore lors des compétitions fédérales. C'est ainsi qu'une trentaine de records régionaux (juniors surtout) ont été battus depuis le début de la saison. Citons au tableau d'honneur Bauer (S.G.S.A. Sélestat) et Steiner (S.H.C. Haguenau) qui, à eux seuls, ont battu plus de vingt records. Amann (Wittenheim), Noirielle (A.S.P.T.T.) et Muckensturm (Koenigshoffen) sont les autres athlètes ayant inscrit leurs noms sur les tablettes régionales.

Fusion A.C. Sélestat-S.G. 1866 Sélestat

L'Athlétic Club de Sélestat 52 vient de fusionner avec la Société de Gymnastique 1866 de Sélestat. La correspondance est à adresser à M. Alphonse Schwab, 1, rue de la 1^{re} D.F.L. à Sélestat.



BAUER (Société de Gymnastique Sélestat) vient de remporter la Finale du Prix Fédéral Juniors, Poids Légers. Le voici établissant un nouveau record d'Alsace

Records d'Alsace dans les 3 mouvements
(au 25-1-62)

Seniors. - Poids Coqs : Wagemann P. (Wittenheim) 240 k (1952) ; Plumes : Wagemann P. (Wittenheim) 260 k (1952) ; Légers : Noirielle (A.S.P.T.T. Strasbourg) 320 k (1961) ; Moyens : Ohlmann (S.H.C. Haguenau) 340 k (1961) ; Mi-Lourds : Muckensturm (Koenigshoffen) 337 k 5 (1961) ; Lourds Légers : Coelsch (A.S. Sélestat) 342 k 5 (1953) ; Lourds : Hamm (Alsatia Sélestat), 390 k (1960).

Juniors. - Coqs : Amann (Wittenheim) 232 k 5 (1961) ; Plumes : Ulrich (Koenigshoffen) 237 k 5 (1956) ; Légers : Bauer (S.G.S.A. Sélestat) 300 (1962) ; Moyens : Bauer (S.G.S.A. Sélestat) 300 (1961) ; Mi-Lourds : Steiner (S.H.C. Haguenau) 320 (1961) ; Lourds-Légers : Steiner (S.H.C. Haguenau) 322 k 5 (1962) ; Lourds : Goettelmann (A.C. Sélestat) 337,5 (1955).

Le secrétaire :
Jean ANDRÉ.

1,700 m

0,8 m

200 NF

2 APPAREILS UTILES POUR VOTRE MARQUAGE ARBITRAGE SALLE

*Manœuvre rapide
Chiffres et texte tournants
Tubes démontables pour l'ensemble
gouttière pour les accessoires.*

250 NF

Haltères ou lutte
Très lumineux, couleurs changeantes synchronisées
Livré avec pupitres et câbles de commande. 110-220 volts

hauteur Maxi 1,80 m

Arbitre gauche
Arbitre central
Arbitre droite

MERLHÉS 4 rue St Bernard Paris 11 Tél.VoJ 48.23

L'HALTÉROPHILE MODERNE



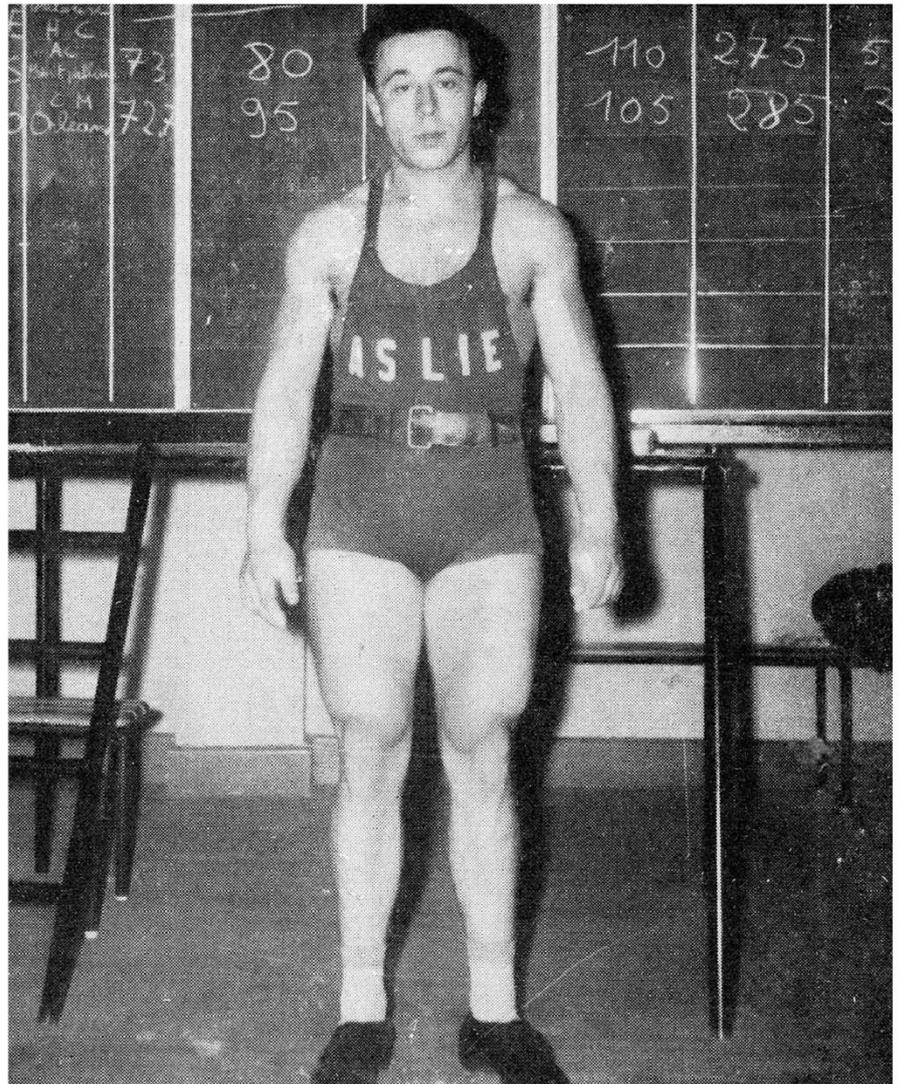
Fondateur : Jean DAME

MENSUEL

16^e ANNÉE

Mars

1962



SOMMAIRE



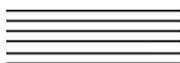
Procès-verbal de la réunion du Bureau du 30 Janvier 1962.....	3
Extraits du Procès-verbal de la réunion de P.O. du 30 Janvier 1962.....	3
Règlement du Critérium National Culturiste 1962.....	4
Règlement du Championnat de France Culturiste 1962.....	5
Nos Joies, nos Peines.....	6
Classement Général du Critérium National Haltérophile 1962.....	7
Résultats Techniques du Prix Fédéral Juniors et Seniors.....	8 et 9
Ce que vous devez savoir.....	8 et 9
Amélioration du matériel de nos Salles, par L. GULLIER.....	11
Préparation à la compétition. par Peter GEORGE.....	12
Résultats de la Coupe de France 1962 (1 ^{er} tour) et tirage au sort du 2 ^e tour.....	14
Au Tableau d'Honneur de la F.F.H.C.....	14
Perfectionnement de nos Entraîneurs.....	14
Dans nos Comités Régionaux.....	15
Prochains stages d'Haltérophilie 1962.....	16



Sur notre page de couverture :

CZAPLICKI
(A.S. Lilloise Inter-Entreprises)

vainqueur de la catégorie Poids Moyens Seniors du Prix d'Encouragement, du Prix Interrégional et du Prix Fédéral 1962.



L'HALTÉROPHILE MODERNE

16^e ANNEE. - N° 176.

organe officiel mensuel

**DIRECTION - REDACTION
ADMINISTRATION**
10, rue Saint-Marc, PARIS-2^e

Téléphone : CEN. 53-60

Abonnement

France 6 NF.
Etranger 10 NF.
Clubs affiliés 15 NF.

Chèques Postaux Paris 1304-82.



AVIS IMPORTANTS

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils sont dans l'obligation de signaler au Comité Régional dont ils dépendent l'inscription parmi leurs membres d'un athlète venant d'un autre Comité et de communiquer tous les renseignements d'ordre sportif qu'ils ont pu recueillir à son sujet.

Chaque Comité régional sera ainsi en mesure de se mettre en rapport avec la F.F.H.C. pour obtenir la copie de la fiche de l'athlète sur laquelle sont consignées ses performances passées et sa série.

Ainsi seront évitées les erreurs de qualification desdits athlètes à des compétitions auxquelles ils n'ont pas droit.

*Numérisation : R. LPZ
2012 (2019)*

**Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} Choix
Grand choix de Survêtements**

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France



Toutes les photos qui illustrent ce Numéro du Bulletin sont dues à l'aimable collaboration de M. G. BANOS, que nous remercions bien vivement

Remerciements également au Sporting Club de Neuilly



Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Partie

Officielle

Présents : MM. P. Buisson, L. Chaix, H. Clutier, J. Duchesne, L. Morin, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame. Président de la F.F.H.C.

Excusé : M. E. Gouleau.

Les procès-verbaux des dernières réunions du Bureau et du Comité de Direction sont lus et approuvés.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.449 - Paris Université Club.
- ✓ N° 3.450 - Froges Omnisports Club.
- ✓ N° 3.451 - Club Sportif de Franconville/Plessis-Bouchard.

Toutefois, l'affiliation du Paris Université Club ne deviendra définitive que lorsque le Club aura fourni un exemplaire de ses statuts, lesquels sont actuellement soumis à modifications.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau homologue comme records de France Juniors les performances ci-dessous :

Poids Coqs. - Arraché à deux bras : 80 k par Garaños, le 20 Janvier 1962 à Lille - Arbitres : MM. Vandeputte, Dejonghe, Meese (ancien record 75 k 500 par Peignot) ;

Épaulé et Jeté à deux bras : 105 k par Garaños, le 20 Janvier 1962, à Lille - Arbitres : MM. Dejonghe, Vandeputte, Meese (ancien record : 102 k par lui-même).

Poids Moyens. - Épaulé et Jeté à deux bras : 145 k par Trudel, le 20 Janvier 1962, à Lille - Arbitres : MM. Dumoulin, Vandeputte, Meese (ancien record : 137 k 500 par lui-même).

Le Bureau homologue ensuite comme records de France Seniors les performances suivantes :

Poids Plumes. - Développé à deux bras : 98 k par Fulla, le 20 Janvier 1962, à Lille Arbitres : MM. Leveler, Vandeputte, Meese - et 101 k également par Fulla, le 28 Janvier 1962, à Maisons-Alfort - Arbitres : MM. Pichon, Roussaux, Marin (ancien record : 97 k 500 par lui-même).

PRIX FÉDÉRAL. - Lecture est donnée de la liste des qualifiés pour les finales du Prix Fédéral Juniors et Seniors qui se disputeront les Samedi 10 et Dimanche 11 Février prochain, au Gymnase Municipal Voltaire à Paris.

Les Officiels pour ces compétitions sont ensuite désignés comme suit :

- Arbitre à la pesée : M. Morin ou M. Roussaux ;
- Arbitres - Seront désignés sur place ;
- Délégués aux athlètes : M. Bazire pour la finale des Juniors, M. Clutier pour la finale des Seniors ;
- Secrétaire des séances : M. J. Duchesne ;
- Speaker et Sonorisation : M. Leveler ;
- Matériel : M. L. Guillier ;
- Chargeurs de disques fournis par Courbevois Sports.

PRÉPARATION OLYMPIQUE. - Lecture est donnée, pour information, du procès-verbal de la réunion de la Commission de Préparation olympique qui s'est tenue le 16 Janvier. Au cours de cette réunion, M. Jean Dame a été élu Président de la Commission et M. Julien Duchesne, Secrétaire.

Des décisions ont été en outre prises concernant le calendrier international, la composition de l'équipe de France, les indemnités d'entraînement, le Stage d'oxygénation, etc.

M. Clutier s'étonne que les délibérations de la Commission de P.O. n'aient pas à être soumises à l'approbation du Bureau. Il rappelle, à ce sujet, un texte du Code Sportif et Administratif qui précise que : « les décisions prises par les Commissions sont soumises à l'homologation du Comité de Direction ou du Bureau ».

Le Président est d'avis que ce texte s'applique aux Commissions ordinaires de la F.F.H.C. mais en ce qui concerne la Commission de Préparation olympique, un règlement différent, dont il rappelle les termes, a été accepté par le Bureau fédéral, puis par le Comité de Direction, à l'unanimité et qu'il place toutes les questions de préparation olympique sous la seule autorité de la Commission spécialisée.

M. Clutier le regrette et soutient que le Bureau devrait être étroitement associé à ces très importants problèmes, en donnant le cas échéant son avis sur les décisions prises par la Commission de P.O.

M. Chaix fait remarquer que le Bureau sera tenu au courant par la communication des procès-verbaux de la Commission. MM. Duchesne, Rolet et Morin sont d'avis que des observations peuvent être formulées par le Bureau, à la suite de cette communication dont la Commission de P.O. peut tenir compte si elle en reconnaît le bien fondé.

Ce processus ne satisfait pas M. Clutier qui constate que les décisions relatives à la préparation olympique ne seront connues par le Bureau que plusieurs semaines après la réunion de la Commission et sera, dans la plupart des cas, mis devant le fait accompli.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE -

Médailles préolympiques. - Lettre du Comité Olympique Français concernant l'attribution des Médailles préolympiques 1961.

Le Bureau décide de poser la candidature des Juniors Trudel et Aspart à l'obtention de cette récompense.

Coupe de France. - Lecture est donnée d'un télégramme du Comité d'Oranie, reçu le lendemain du tirage au sort de la Coupe et qui, compte tenu des circonstances exceptionnelles, demande que l'engagement de l'Équipe d'Oranie soit pris en considération par le Bureau.

Il est fait remarquer que l'Oranie aurait dû, au 1^{er} tour, rencontrer l'Algérie, dont l'Équipe n'est pas engagée dans la Coupe de France.

Le Bureau décide d'accepter l'engagement du Comité d'Oranie qui se trouve, de ce fait, qualifié d'office ; il lui sera toutefois demandé de réunir ses sept équipiers et de communiquer ensuite au Bureau leurs performances. Il sera, en outre, rappelé au Comité d'Oranie, que les frais de déplacement en Métropole pour le 2^e tour ne seront remboursés qu'à partir du port de débarquement, ainsi qu'il est d'usage pour toutes les épreuves du calendrier fédéral.

Nomination d'Arbitres régionaux. - Le Bureau homologue la nomination, comme arbitres régionaux de MM. Digrazia et Drion, sur proposition du Comité de Champagne.

Il sera néanmoins rappelé aux nouveaux arbitres le règlement qui stipule que « les arbitres ne peuvent plus prendre part, en qualité de concurrents, à des compétitions officielles ».

Demandes de prêt de barres. - Le Bureau donne son accord aux demandes de prêt de barres présentées par :

- ✓ l'Association Sportive du Lycée Dumont d'Urville de Toulon ;
- ✓ l'École Technique d'Électronique de la Chambre de Commerce de Paris ;
- ✓ le Club Sportif Franconville-Plessis-Bouchard ;
- ✓ le Centre Athlétique de Lille.

Pesée des athlètes. - M. J. Duchesne rappelle le cas d'un athlète qui, à la finale du Prix Interrégional n'était pas présent au moment de la pesée des athlètes de sa catégorie et qui s'est présenté à la compétition, alors que celle-ci était déjà commencée.

Il sera rappelé aux concurrents que les finalistes des catégories Poids Coqs et Poids Plumes doivent être présents à 13 h, pour la pesée et que tous les autres finalistes doivent obligatoirement se trouver dans la salle à l'heure fixée pour le début de la compétition.

Podium. - A la demande de M. Clutier, il sera passé commande d'un podium destiné à la remise des récompenses aux trois vainqueurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire Général,
A. ROLET

EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DE PRÉPARATIONS OLYMPIQUE du Mardi 30 Janvier 1962

Présents : MM. Jean Dame : Président, Duchesne : Secrétaire, Morin, Rolet, et Lambert.

I. - Paterni et Maier ont accepté de participer au Grand Prix de Moscou.

II. - La Finlande a accepté la date du 11 Mars pour le match France-Finlande.

III. - Les athlètes Toye, Vincent, Fouletier et Maier ont répondu favorablement à la lettre de rappel concernant la P.O. Toye, cependant, ne pense pas pouvoir suivre le plan d'entraînement, étant trop absorbé par ses études.

IV. - ALLOCATIONS AUX ATHLÈTES. - Le Haut-commissariat a fixé les bourses qui seront attribuées aux athlètes pour 1962. Ces bourses seront versées directement aux Clubs des athlètes intéressés.

Le Président regrette d'avoir été informé indirectement, par l'intermédiaire d'Esso-Sports, de cet état de fait. Sur sa protestation, le Haut-commissariat lui a expliqué que les lettres à faire parvenir aux athlètes devaient bien être soumises à la signature du Président de la F.F.H.C. mais qu'elles étaient en retard. Ces lettres sont maintenant parvenues à la F.F.H.C.

Le cas de Toye est évoqué. Il est décidé de maintenir son allocation et de lui écrire en lui demandant de faire tous ses efforts pour suivre un entraînement régulier.

On étudie aussi le cas de Mierczuk qui vient de battre Toye avec un total de 377 k 500. Si cet athlète participe aux compétitions et réalise encore des progrès, on pourra prévoir également pour lui une allocation.

Le système adopté par le Haut-commissariat rendra difficile l'application des sanctions prévues contre les athlètes ne remplissant pas leurs engagements, c'est-à-dire la suspension de l'allocation pendant une période déterminée. Cette suspension semble Cependant possible, en la demandant au Haut Commissariat.

V. - RÉUNION DE LILLE. - M. Morin fait le compte rendu de cette réunion à laquelle il était délégué par la Commission de Préparation Olympique.

VI. - CAS FULLA. - Fulla éprouve des difficultés pour s'entraîner rationnellement, en raison de son service. Il désirerait être muté et demande pour cela l'appui de la F.F.H.C.. Le Président précise qu'il est déjà intervenu pour cet athlète et qu'il a demandé à Fulla des précisions pour pouvoir obtenir complète satisfaction.

VII. - CAS PATERNI. - (suite) - Paterni est venu à la F.F.H.C. Pour exposer son cas au Président. Celui-ci a écrit à l'employeur de Paterni pour obtenir deux heures par jour pour l'entraînement et la permission de disputer les compétitions internationales.

On attend la réponse de l'employeur, la maison Wonder.

VIII. - MATCH FRANCE-FINLANDE. - L'équipe est constituée de la façon suivante :

- ✓ Poids Coq : Meurat ;
- ✓ Poids Plume : Fulla ou Henry ;
- ✓ Poids Léger : Gerber
- ✓ Poids Moyen : Maier ou Paterni ;
- ✓ Poids Mi-Lourd : Paterni ou Maier ;
- ✓ Poids Lourd Léger : Vincent ;
- ✓ Poids Lourd : Thomas ou Foulletier.

La sélection entre Thomas et Foulletier sera faite pendant le stage d'Oxygénation à Chamonix.

Fulla et Henry seront opposés le mercredi 28 février à 18 heures, à l'institut National des Sports.

Dans les catégories « Moyens » et « Mi-Lourds », les titulaires respectifs seront désignés à la dernière minute pour essayer d'obtenir une victoire en Poids « Moyens », catégorie qui semble pouvoir décider du résultat de la rencontre.

IX. - RÉUNIONS POUR 1^{RES} SÉRIES. - M. Lambert signale qu'au cours de ses tournées, il a reçu des plaintes des athlètes de 1^{re} série qui n'ont pas assez de compétitions.

Il propose une compétition interclubs par équipes réduites.

M. Duchesne propose des compétitions nationales groupant des athlètes d'une même catégorie, ou même de catégories différentes, disputées selon la formule handicap.

Cette dernière proposition semble préférable et sera étudiée.

Le Secrétaire,
J. DUCHESNE

Règlement du Critérium National Culturiste 1962

Le Critérium National Culturiste sera organisé par les soins des Comités Régionaux le 6 mai 1962.

Il est réservé aux athlètes munis de la licence de 1961-62 avant réussi les minima imposés.

Pesée

Les concurrents seront pesés nus et devront participer à l'épreuve dans la catégorie déterminée par leur poids, c'est-à-dire :

- Poids coqs, jusqu'à 56 kg.
- Poids plumes, de 56 kg à 60 kg.
- Poids légers, de 60 kg à 67 kg 500.
- Poids moyens, de 67 kg 500 à 75 kg.
- Poids mi-lourds, de 75 kg à 82 kg 500.
- Poids Lourds-légers, de 82 kg 500 à 90 kg.
- Poids lourds, au-dessus de 90 kg.

Mouvements imposés

- ✓ Développé couché au banc horizontal ;
- ✓ Développé derrière la nuque ;
- ✓ Flexion sur les jambes, barre derrière la nuque ;
- ✓ Flexion des avant-bras sur les bras en barre ;
- ✓ Épaulé et jeté à deux bras ;
- ✓ Saut en longueur sans élan.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque poids essayé).

La progression entre les essais des exercices en barre ne pourra être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

En aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement, suivant les règles prescrites ci-dessous.

Règlements des exercices

Développé couché. - La barre étant donnée à bout de bras à l'athlète par deux auxiliaires, celui-ci la posera sur la poitrine. L'arbitre donnera le signal de départ en frappant dans ses mains dès que l'athlète sera en position immobile et fera signe aux chargeurs d'enlever la barre, le mouvement étant terminé.

Fautes à sanctionner :

1. Départ avant le signal de l'arbitre.
2. Dos ne restant pas à plat sur le banc pendant le développé.
3. Temps d'arrêt au cours de l'extension des bras.
4. Extension incomplète ou alternative des bras.

Développé derrière la nuque. - La barre se posant sur les muscles trapèze - l'athlète immobile - l'arbitre donnera le signal de départ en frappant dans ses mains. Le développé terminé, l'athlète, immobile, attendra le commandement de « terre ».

Fautes à sanctionner :

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Temps de départ par flexion des jambes et toute flexion de celles-ci au cours du développé ;
3. Temps d'arrêt au cours de l'extension des bras ;
4. Extension alternative ou incomplète des bras.

Flexion sur les jambes. - La barre sera chargée sur la nuque de l'athlète par deux auxiliaires. La flexion sera exécutée à fond, pieds à plat au sol, jambes écartées à convenance personnelle. L'athlète étant fléchi et immobile, l'arbitre donnera le signal du relèvement en frappant dans ses mains et fera signe aux chargeurs d'enlever la barre le mouvement terminé.

Fautes à sanctionner :

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Temps d'arrêt au cours de l'extension des jambes ;
3. Déplacement d'un pied au cours du relèvement.

Flexion avant-bras sur bras. - La barre touchant les cuisses, prise de mains en supination, les bras tendus, le corps droit. Au signal de l'arbitre qui frappera dans ses mains lorsque l'athlète est en position immobile, celui-ci exécutera une flexion des bras à fond, sans retrait exagéré du corps. Le mouvement terminé, l'arbitre donnera le commandement de reposer la barre.

Fautes à sanctionner :

1. Temps de départ par bascule en avant ;
2. Temps d'arrêt au cours de la flexion ;
3. Retrait exagéré du corps.

Épaulé et jeté à deux bras. - En trois essais. Application du règlement officiel.

Saut en longueur sans élan. - Mesurer les sauts du point d'appel déterminé, aux talons de chute. Tout retrait du pied ou pose des mains au sol, en arrière du point de chute, sera déduit à la mensuration. Trois essais en tout.

Ordre d'exécution de la compétition

- 1^{er} Mouvement : Développé derrière la nuque ;
- 2^e Mouvement : Épaulé et jeté à deux bras ;
- 3^e Mouvement : Développé couché ;

	Coqs	Plumes	Légers	Moyens	Mi-Lourds	Lourds Légers	Lourds
A. Développé derrière la nuque.....	35 k	40 k	45 k	50 k	55 k	60 k	65 k
B. Épaulé et jeté à deux bras.....	65 k	75 k	85 k	90 k	95 k	100 k	105 k
C. Développé couché.....	60 k	65 k	70 k	75 k	80 k	85 k	90 k
D. Flexion des avant-bras sur les bras.....	30 k	32 k 500	35 k	37 k 500	40 k	42 k 500	45 k
E. Flexion sur les jambes.....	70 k	80 k	90 k	100 k	105 k	110 k	115 k
F. Saut sans élan.....	2 m.	2 m.	2 m.	2 m.	2 m.	2 m.	2 m.

- 4° Mouvement : Flexion des avant-bras sur les bras ;
 5° Mouvement : Flexion sur les jambes ;
 6° Mouvement : Saut sans élan.

Minima imposés

Nota. - Les exercices avec poids ne font pas l'objet de répétitions semblables à celles exigées pour les Brevets culturistes. Le mouvement n'est exécuté qu'une seule fois par essai.

Cotation

Développé derrière la nuque - Épaulé et Jeté à deux bras - Flexion des avant-bras sur les bras : Il est accordé 1 point ½ par fraction de 2 k 500 au-dessus des minima imposés.

Développé couché - Flexion sur les jambes : Il est accordé 1 point par fraction de 2 k 500 au-dessus des minima imposés.

Saut sans élan : Il est accordé 1 point par fraction de 5 cm au-dessus des minima imposés jusqu'à 2 m. 40 et 2 points par fraction de 5 centimètres de 2 m. 40 à 2 m. 70.

Classement

Le classement s'effectuera par catégories de poids de corps, en additionnant les points des six épreuves. En cas d'ex æquo au total des points, l'athlète le plus léger à la pesée sera classé le premier.

Il sera établi un classement distinct des Juniors et des Seniors.

Récompenses

La Fédération attribuera des récompenses dans chaque région au prorata du nombre des participants.

Conditions d'engagement

1° Ne peuvent prendre part à cette compétition que les athlètes appartenant à des sociétés affiliées à la F.F.H.C., et munis de la licence de l'année sportive 1961-62.

2° Les mineurs devront avoir 16 ans révolus, produire une autorisation des parents ou tuteurs et un certificat médical d'aptitude aux sports datant de moins de trois mois.

Résultats

Les résultats bien détaillés, comporteront le nom de l'athlète, le numéro de sa licence, son poids de corps et l'indication de la société à laquelle il appartient, la meilleure performance, le nombre de points par épreuve et le relevé global des points, devront être établis par ordre de classement, sur des feuilles séparées par Juniors et Seniors et parvenir à la F.F.H.C. le 10 mai 1962 au plus tard.

Arbitrage

L'arbitrage sera assuré par un arbitre fédéral ou par un juge officiel de Concours de la F.F.H.C.

Règlement du Championnat de France Culturiste 1962

CONCOURS DU PLUS BEL ATHLÈTE DE FRANCE

Le Championnat de France Culturiste 1962 (Concours du Plus Bel Athlète de France) est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française.

Est amateur, toute personne du n'a jamais pris part à un concours ou à une réunion ouverte à tout venant, ni concouru pour un prix en espèces.

Conditions d'engagement

Des éliminatoires seront disputées dans chaque région entre les athlètes licenciés dans un Club de la F.F.H.C. au moins depuis le début de la saison 1961-1962. Les participants doivent avoir satisfait à la visite morphologique que devra organiser le Comité régional quelques heures avant les éliminatoires.

Programme

1° *Épreuves physiques cotation de 0 à 20, Coef. 1*

- Développé couché en trois essais, coté 0 à 20.
- Flexion sur les jambes en trois essais, coté 0 à 20.
- Saut en longueur sans élan, coté 0 à 20.

Addition des trois notes qui seront ensuite divisées par trois.

(*Voit Barème et règlement des exercices.*)

Celles-ci pourront être organisées la veille du Championnat ou des Éliminatoires.

2° *Présentation des concurrents*, analogue à celle qui est faite dans les épreuves haltérophiles, c'est-à-dire appel nominal de chaque athlète, suivi de l'indication du nom de son Club. Cette présentation ne fera l'objet d'aucune note.

3° *Présentation individuelle*, face, dos, profil. Cotation de 0 à 20, Coef. 2.

Toute contraction ou autre pose, est formellement prohibée, le concurrent étant, dans ce cas, éliminé de la compétition.

4° *Poses au choix*. Durée totale une minute maximum. Durée minimum de chaque pose dix secondes. Cotation de 0 à 10, Coef. 2.

5° *Prix d'évolutions*. Hors Concours.

Exercices d'agilité au sol pour les athlètes susceptibles de faire une belle présentation.

Durée 1 m. 30, cotation de 0 à 20.

6° Présentation des trois athlètes dans chaque catégorie de taille ayant obtenu les meilleures notes pour l'ensemble du programme, ainsi que des trois meilleurs classés dans le Prix d'Évolution.

Catégories de concurrents

Deux catégories sont prévues :

- a) Concurrents dont la taille ne dépasse pas 1 m. 68.
- b) Concurrents au-dessus de 1 m. 68.

Éliminatoires

Les éliminatoires du Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France) devront avoir lieu entre le 13 et le 27 mai 1962. La date de clôture pour la réception des résultats par la F.F.H.C. est fixée irrévocablement au 1^{er} juin. Il ne sera pas tenu compte des envois qui parviendront après cette date.

Ces résultats devront mentionner le numéro de la licence de chaque athlète, l'heure et le lieu de l'épreuve, la composition du Jury, le nom du Médecin, ou à défaut du Masseur Kinésithérapeute ou du Gymnaste Médical, qui aura été chargé de l'examen des concurrents, ainsi que les notes détaillées obtenues par chaque concurrent. Ils devront revêtir la signature des membres du jury.

Finale nationale

La Finale Nationale aura lieu à une date et dans une ville qui seront désignées ultérieurement.

Pesée et vérification de taille

Il sera procédé, le jour même de la Finale Nationale, à la pesée des concurrents, ainsi qu'à la vérification de leur taille. La présentation de la licence 1961-1962 sera exigée au moment de la pesée.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom, ne pourra participer à la finale.

Frais de déplacement

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des sélectionnés dans les conditions suivantes :

- 1. Elle leur allouera une prime de 0,68 NF par kilomètre sur le trajet de leur domicile au lieu du concours et retour. Cette somme représente le prix du voyage diminué de 20 %, réduction accordée par la Direction Départementale des Sports à tous les qualifiés.
- 2. Elle leur assurera la nourriture et le logement pendant deux jours dans un Hôtel qui sera désigné ultérieurement.

Jury

Le Jury du Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France) devra être composé de 6 personnes et comprendra obligatoirement : 2 jurés nationaux, un médecin, un sculpteur ou peintre et deux personnalités au courant des questions sportives.

Le Jury du Prix d'Évolution devra être composé de trois membres dont un professeur ou un Gymnaste Médical et deux personnalités au courant des questions sportives.

Les membres du jury tant des éliminatoires que de la finale, devront être choisis parmi des personnalités n'appartenant pas à un club présentant des concurrents au Championnat.

	Coqs	Plumes	Légers	Moyens	Mi-Lourds	Lourds Légers	Lourds	Points
Développé couché.....	30 k	40 k	50 k	65 k	70 k	80 k	90 k	= ½
Flexion sur les jambes.....	50 k	60 k	70 k	80 k	90 k	100 k	110 k	= ½

Arbitrage : Ces épreuves seront arbitrées obligatoirement par un arbitre fédéral.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements : tout athlète régulièrement inscrit et qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au concours tout concurrent abandonnant la compétition pour protester contre une décision du Jury ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions du Jury.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C. qui tranchera avec le Jury et les membres du Comité de Direction présents la réclamation séance tenante.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours des épreuves.

Règlement des exercices

Développé couché. - La barre étant donnée à bout de bras à l'athlète par deux auxiliaires, celui-ci la posera sur la poitrine. L'arbitre donnera le signal de départ en frappant dans ses mains dès que l'athlète sera en position immobile et fera signe au chargeur d'enlever la barre le mouvement terminé.

Fautes à sanctionner :

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Dos ne restant pas à plat sur le banc pendant le développé ;
3. Temps d'arrêt au cours de l'extension des bras ;
4. Extension incomplète ou alternative des bras.

Flexion sur les jambes. - La barre sera chargée sur la nuque de l'athlète par deux auxiliaires. La flexion sera exécutée à fond, pieds à plat au sol, jambes écartées à convenance personnelle. L'athlète étant fléchi et immobile (en bas) l'arbitre donnera le signal du relèvement en frappant dans ses mains et fera signe au chargeur d'enlever la barre, le mouvement terminé.

Fautes à sanctionner :

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Temps d'arrêt au cours de l'extension des jambes ;
3. Déplacement d'un pied au cours du - relèvement ;

Saut en longueur sans élan. - Mesurer les sauts du point d'appel déterminé aux talons à la chute. Tout retrait de pied ou pose des mains au sol en arrière du point de chute sera déduit à la mensuration.

Trois essais en tout.

Barème de cotation

Développé couché. - Flexion de jambes un demi point par fraction de 2 k 500 à partir des minima fixés au tableau ci-dessous jusqu'à 20 maximum.

Saut sans élan : 1 point par fraction de 5 cm à partir de 2 m.

Arbitrage : ces épreuves physiques seront arbitrées obligatoirement par un arbitre fédéral.

Nos joies, nos peines...

Naissance

Le Club Haltérophile et Culturiste Caudérais nous annonce la naissance d'une petite fille, Véronique, au foyer de son Moniteur Jacob.

Nos bien sincères compliments et vœux de bonne santé.

Distinctions

M. Pierre Parot, Vice-président du Comité d'Algérie, a été promu Officier dans l'Ordre des Palmes académiques.

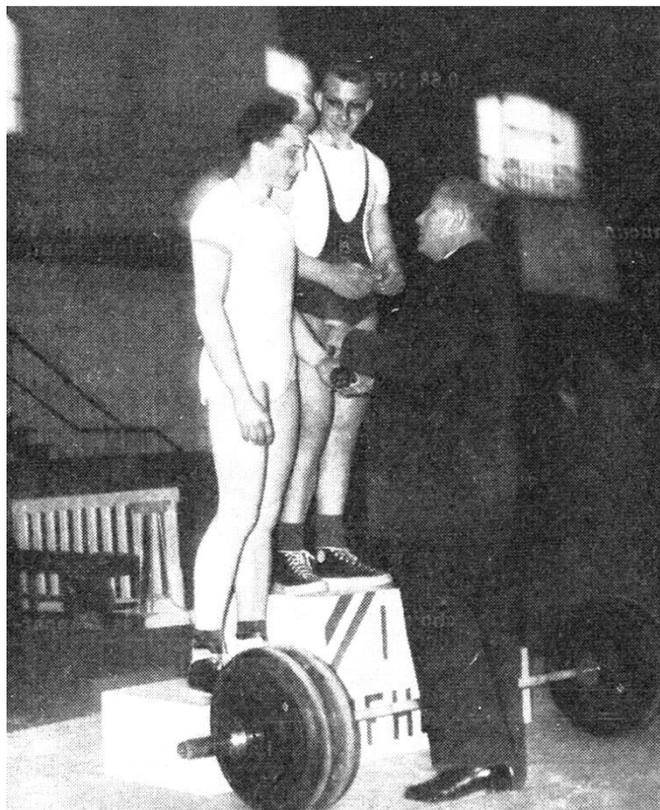
Dans la promotion du 22 Février 1962, nous relevons l'attribution de la médaille d'honneur et des sports à M. Henri Gisclon. Moniteur et athlète de l'Union Amicale de Cognac.

Nos bien vives félicitations à ces deux dévoués membres de la F.F.H.C.

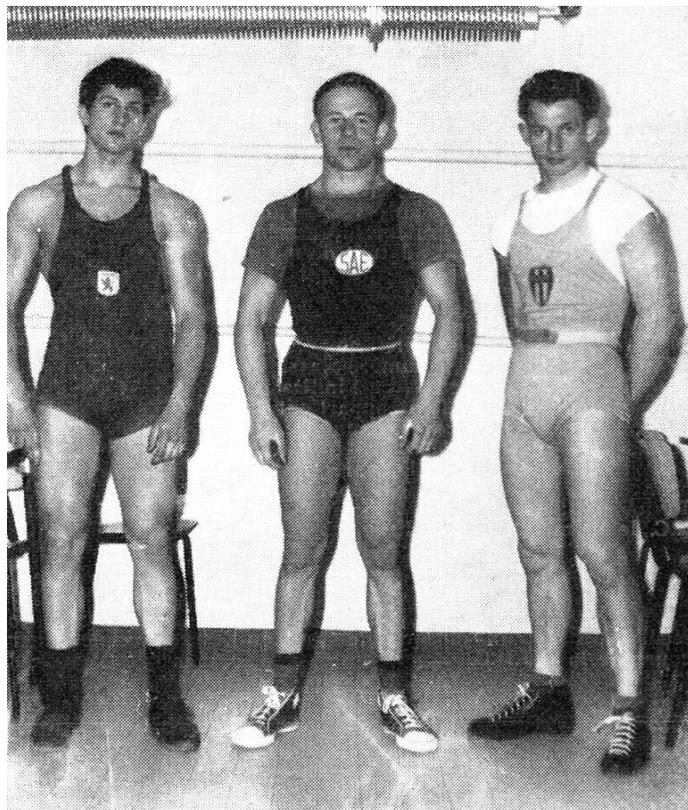
**M. Pierre Duverger,
promu Capitaine des Sapeurs Pompiers**

M. Pierre Duverger, qui fut un excellent pratiquant devenu u Dirigeant de Club et Arbitre fédéral, a été promu au grade de Capitaine au Corps des Sapeurs Pompiers de Saint-Etienne.

Nous nous associons bien sincèrement aux félicitations qu'il a reçues de ses camarades du Comité du Lyonnais en l'assurant de la joie que nous avons prise à la nouvelle de cette promotion si méritée.



Au Prix Fédéral Juniors Remise des récompenses par le Président Jean DAME aux vainqueurs Poids Mi-Lourds : 1^{er} LAREE (Evreux A.C.) ; 2^e COSTEDOAT (S.A. Montmartroise).



Trois espoirs parisiens : LEBAU (H.C. Compiégnois) - FOUILLEUL (Sté Athlétique d'Enghien) - FABRY (Stade Municipal de Montrouge)

Classement général du Critérium National Haltérophile 1962

d'après les résultats des Éliminatoires organisées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

POIDS COQS (230-220 k)

1.	GARAÍOS (56) A.S.P.T.T. St Denis La Réunion.....	265, -
2.	HOUSSAIS (55,8) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes.....	240, -
3.	KOLB (55,8) A.S.P.T.T. Strasbourg.....	227,500

POIDS PLUMES (250-240 k)

1.	ASPART (59,0) Judo Club Perpignan.....	267,500
2.	FERREIRA (60) Etoile des Sports Montluçonnais.....	265, -
3.	DIJOUX (50) A.P.E.C.A. St Denis La Réunion.....	252,500
4.	BAUVIN (59,8) Sporting Club Tête de Cheval.....	252,500
5.	FREVILLE (50,9) A.S.P.T.T. Arras.....	252,500

POIDS LEGERS (275-265 k)

1.	BAUER J.P. (67,4) Sté de Gymnastique Sélestat.....	300, -
2.	JUDITH (67) A.S.P.T.T. St Denis La Réunion.....	280, -
3.	CHAPOUTOT (67,1) Gauloise de Montbéliard.....	280, -
4.	BERTIN (67,3) Patronage St Etienne Rennes.....	280, -
5.	BEEKHUIZEN L. (66,2) Club Haltérophile Lunéville.....	275, -
6.	PLESSIS (66,5) Évreux Athlétic Club.....	275, -
7.	FRANÇOIS (66,6) Union Roubaissienne.....	275, -

8.	NOILHETAS (67,4) Red Star Limoges.....	275, -
9.	FOUGERET (60,5) Royan Océan Club.....	272,500

POIDS MOYENS (300.285 k)

1.	TRUDEL (71,9) A.S. Lilloise Inter-Entreprises.....	350, -
2.	DEJONGHE (72,9) A.S. Électricité Lille.....	330, -
3.	SERY (74,5) A.P.E.C.A. St Denis La Réunion.....	310, -
4.	BURCKLE (73,2) Amicale Laique Colombelloise.....	297,500
5.	COLUCCI (71,6) Sporting Club Navis.....	292,500
6.	GOUVERNEUR (74) Association Sportive Monaco.....	292,500
7.	FABRY (70,5) Stade Municipal Montrouge.....	290, -

POIDS MI-LOURDS (315.305 k)

1.	STEINER (82,2) Sté Halt. et Cult. Haguenau.....	327,500
2.	LALOYER (80) Cercle Cult., rue des Postes Lille.....	320, -
3.	PERRIER (77,5) Maison des Jeunes Chambéry.....	317,500
4.	LAREE (81,3) Évreux Athlétic Club.....	312,500

POIDS LOURDS LEGERS (325-320 k)

1.	MICHON (86,7) Club Culturiste Reims.....	330, -
----	--	--------

SENIORS

POIDS COQS (230-220 k)

1.	SGARAMELLA (56) Sporting Club Navis.....	262,500
2.	CARRE (55,3) Cercle d'E.P. Si Nazaire.....	255, -
3.	PITTAGORA (56) Association Sportive de Monaco.....	252,500
4.	BOUFFARD (56) Sporting Club Navis.....	247,500
9.	BISACCIONI (56) Haltérophile Club de Nice.....	245, -
6.	GUIPON (55,7) Ass. Pref. Seine et Assist. Publique.....	252,500
7.	BRAYDA (55,8) Salle Vincent Ferrari Sète.....	240, -
8.	LAGRUE (56) Union Sportive de Toul.....	240, -
9.	DUPLAN (51,8) Stade Grand Combe.....	230, -
10.	ACHINO (55,4) Haltérophile Club de Vichy.....	220, -

POIDS PLUMES (250.240 k)

1.	LAURET (58,2) Club Halt. et Cult. du Bas Berry.....	285, -
2.	MARIE (59,4) Club Sp. Inter Avia Alger.....	277,500
3.	MIZRAHI (59,3) Club Naut., et Athl., de Rouen.....	275, -
4.	VAN LENGHENOVE (60) Cl. des Jeunes Wazemmes.....	272,500
5.	LOPEZ (59,9) Haltère Club Témouchentois.....	267,500
6.	IYOULA (59,5) A.S.P.T.T. St. Denis La Réunion.....	265, -
7.	HOUSSET (60) Judo Club Perpignan.....	257,500
7.	LENAY (60) Union Sportive de Tours.....	257,500
9.	BONHOURE (59,4) Sporting Club Limouxin.....	247,500
10.	BOSSE (59,9) Club Olympique Caudéranais.....	245, -
11.	PHILIPPON (59,6) Ilets Sports Montluçonnais.....	242,500

POIDS LEGERS (275-265 k)

1.	DUMAS (65,3) La Montluçonnaise.....	312,500
2.	VALLET (66,1) Cercle Michelet Orléans.....	305, -
3.	HANROTEL (66,5) Sporting Club St. Amandois.....	305, -
4.	GIAT (67,3) A.S. Montferrandaise.....	300, -
5.	DESCHARENTRES D. (66,8) Sporting Club de Neuilly.....	295, -
6.	DOUET (66,8) Club Sportif d'Aleçon.....	295, -
7.	GALLI (67,3) Salle Vincent Ferrari Sète.....	295, -
8.	FARINA (67,5) Sporting Club de Neuilly.....	295, -
9.	BECK (64,6) Racing Club de Vichy.....	292,500
10.	WONG AH SEE (67) A.S.P.T.T. St Denis La Réunion.....	290, -
11.	TOGNET (67,2) Maison des Jeunes Chambéry.....	290, -
12.	GOUMEZIANE (63,7) Sporting Club de Neuilly.....	287,500
13.	SANTANDER (63,3) Haltérophile Club de Vichy.....	280, -
14.	MATHIEU (67,3) Club Sp. Est Républicain.....	280, -
15.	LUSCANSKY (67,4) Sporting Club Navis.....	280, -
16.	QUANTIN (67,5) U.S. Métro Transports.....	280, -
17.	MARZULLO (62,8) Haltère Club Témouchentois.....	277,500
18.	JANVRIN (67,5) Sporting Club de Neuilly.....	275, -
19.	PERRIN (65,7) Club Culturiste de Reims.....	272,500
20.	IMPIERI (67,1) Frontignan Athlétic Club.....	270, -
21.	ARMELINI (67,5) Asnières Sports.....	267,500
22.	PRIGENT (63,5) Sporting Club de Neuilly.....	265, -
23.	MIRALLES (67,2) L'Oranaise.....	265, -

POIDS MOYENS (300.285 k)

1.	CZAPLICKI (75) A.S. Lilloise Inter-Entreprises.....	360, -
2.	BATTAGLIA (74) Association Sportive de Monaco.....	352,500
3.	CHATALOVA (73,8) A.S. des Tramways de Lille.....	332,500
4.	MORMONT (72,8) Athlétic Club St Maurien.....	330, -
5.	COT (74,3) Union Sportive de Tours.....	325, -

6.	ROBINAUD (74,2) Union Amicale de Cognac.....	315, -
7.	CATARINETTI (71,3) A.S.P.T.T. Vienne.....	312,500
8.	GAZES (74,5) A.S.P.O. Midi.....	312,500
9.	URBANIAC (74,1) Club Sportif de Meaux.....	310, -
10.	BERTHE (74,9) Royan Océan Club.....	310, -
11.	GOUYETTE (74,9) U.S. Métro Transports.....	307,500
12.	FOUILLEUL (72) Société Athlétique d'Enghien.....	302,500
13.	COHEN (74) Ass. Sp. et Culturelle Travail. Marseille.....	305, -
14.	CHEVALLIER (74,2) Club Sport. Inter Avia Alger.....	305, -
15.	BOMMARITO (70,5) Haltérophile Club de Nice.....	300, -
16.	COURVOISIER (74,2) Club Athlétique Nantais.....	300, -
17.	ICHBIA (74,7) Haltérophile Club de Nice.....	300, -
18.	TROUILLEON (67,7) Association Sportive Mantaise.....	297,500
19.	MANEY (75) Cercle Culturiste St Médard.....	297,500
20.	GISCLON (74,1) Union Amicale de Cognac.....	295, -
21.	DECRONANBOURG (73) Cercle Michelet Orléans.....	292,500
22.	ZIGUEL (73) U.S. Métro Transports.....	290, -
23.	RIBARDIERE (74,4) Red Star de Limoges.....	290, -
24.	MEYER J.M. (74,2) Sté Halt. et Cult. Haguenau.....	287,500
25.	TORNETTO (74,7) Cercle Michelet d'Orléans.....	287,500
26.	LACHEIZE (75) Red Star de Limoges.....	285, -

POIDS MI-LOURDS (315-305 k)

1.	HENNUYER (80,7) A.S. Lilloise Inter-Entreprises.....	342,500
2.	DUBOURG (81,7) Sporting Club St Amandois.....	335, -
3.	DEMATS (80,5) Club Athlétique Nantais.....	330, -
4.	SOLER (81,1) Stade Ste Barbe Grand Combe.....	330, -
5.	AUGUSTIN (78,5) Club Sportif Gondolo.....	325, -
6.	ERNST (79,8) Haltérophile Club Nice.....	322,500
7.	TOUR (81,4) Sporting Club Neuilly.....	320, -
8.	MICHON (82,5) Union Mâconnaise.....	320, -
9.	MARTIN (77,4) Patronage St Etienne Rennes.....	315, -
10.	MAZALLON (80,7) Club Athlétique Cl Priest.....	315, -
11.	HAUDIQUET (81,3) Haltérophile Club Boulogne.....	315, -
12.	BRIDIER (81) Association Sportive Mantaise.....	312,500
13.	DUVAL (81,3) La Beaucourtoise.....	310, -
14.	GARCIA (75,5) Toulouse Étudiants Club.....	307,500

POIDS LOURDS LEGERS (325-320 k)

1.	MIERCZUK (87) Association Sportive Monaco.....	382,500
2.	LAGNEAU (88,4) Société Athlétique Enghien.....	357,500
3.	CAPDEVILLE (88,9) Sporting Club Neuilly.....	352,500
4.	DUTHILLEUX (86,5) A.S. Électricité Lille.....	345, -
5.	RANCART (90) Haltérophile Club Cannes.....	342,500
6.	HERMAIN (88,7) U.S. Métro Transports.....	337,500

POIDS LOURDS (335-330 k)

1.	REMY (104,2) Haltérophile Club Nice.....	375, -
2.	LACHAUME (97,7) Club Sportif de Meaux.....	357,500
3.	BORDES (97,4) Haltéro Club du Comminges.....	355, -
4.	MANIGAULT (114,6) Sporting Club St Amandois.....	352,500
5.	SIMONET (106) Évreux Athlétic Club.....	350, -
6.	COELSCH (92) Société Gymnastique Sélestat.....	342,500
7.	DRÉANO (93) Club Nautique Athlétique Rouen.....	337,500
8.	MARDEL (107,2) Association Sp. Montferrandaise.....	337,500
9.	PAUL (99,9) Association Sportive Mantaise.....	332,500
10.	LECRAS (93) Stade Porte Normande Vernon.....	330, -

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX FÉDÉRAL JUNIORS 1962

Disputée le 10 Février 1962, au Gymnase Municipal Voltaire à Paris

Noms des concurrents	Poids de corps	CLUBS	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
POIDS COQS :						
1. HOUSSAIS	55 k 600	A.S. Sap. Pomp. Nantes	70, -	70, -	95, -	235 k
2. KOLB	54 k 900	A.S.P.T.T. Strasbourg	55, -	75, -	92,500	222 k 500
3. GALVANICO	55 k 800	Groupes Laïques Alger	70, -	62,500	77,500	210 k
Poids Plumes						
1. ASPART	59 k 500	Judo Club Perpignan	70, -	85, -	110, -	265 k
2. FRÉVILLE	60 k	A.S.P.T.T. Arras	85, -	72,500	95, -	252 k 500
3. BAUVIN	59 k 600	S.C. Tête de Cheval	80, -	75, -	95, -	250 k
Poids Légers						
1. BAUER	67 k	Sté Gym. Sélestat	80, -	95, -	120, -	95 k
2. CHAPOUTOT	67 k 100	Gauloise Montbéliard	85, -	85, -	115, -	285 k
3. RICHARD	66 k 900	U.S. Métro-Transports	80, -	80, -	105, -	265 k
4. NOILHETAS	67 k 400	Red Star Limoges	75, -	80, -	107,500	262 k 500
Poids Moyens						
1. MAUGER	75 k	Halt. Club Douai	87,500	95, -	125, -	307 k 500
2. BURCKLE	72 k 500	Amicale Colombelloise	87,500	90, -	115, -	292 k 500
3. FABRY	69 k 500	Stade Mun. Montrouge	82,500	90, -	112,500	285 k
4. BECUWE	72 k 800	A.S. Électricité Lille	87,500	85, -	110, -	282 k 500
5. GOUVERNEUR	73 k	Assoc. Sp. Monaco	90, -	82,500	110, -	282 k 500
Poids Mi-Lourds						
1. LAREE	80 k	Évreux Athlétic Club	100, -	95, -	125, -	320 k
2. COSTEDOAT	78 k 400	Sté Ath. Montmartroise	85, -	90, -	120, -	295 k
Poids Lourds Légers						
1. STEINER	84 k 700	Sté H. et C. Haguenau	100, -	97,500	130, -	327 k 500
2. MICHON	84 k 800	Club Culturiste Reims	85, -	105, -	132,500	322 k 500

Ce que vous devez savoir

NOUVELLES INTERNATIONALES

Les Championnats d'Europe et du Monde 1962

La Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste vient de nous informer officiellement du forfait des États-Unis pour l'organisation du Championnat du Monde 1962, ne sachant si les visas d'entrée pourront être accordés à l'Allemagne de l'Est.

La Fédération Hongroise, qui devait organiser le Championnat d'Europe en Mai, a accepté, en conséquence, de prendre en charge le Championnat du Monde 1962 (qui servira également de Championnat d'Europe puisque la compétition a lieu en Europe). Date envisagée : Août ou Septembre.

Allemagne de l'Ouest bat Grande Bretagne : 4 à 3

Poids Coqs : Robinson (Gde-Bretagne), 285 k ; Schlick (Allemagne de l'Ouest), 265 k - Poids Plumes : Eberlé (Allemagne de l'Ouest), 307 k 500 ; Brownbill (Gde-Bretagne) 297 k 500 - Poids Légers : Stohner (Allemagne de l'Ouest), 375 ; Goring (Gde Bretagne), 302 k 500 - Poids Moyens : Huser (Allemagne de l'Ouest), 375 k ; Blenman (Gde Bretagne), 372 k 500 - Poids Mi-Lourds : Perman (Gde-Bretagne) 370 k ; Schall (Allemagne de l'Ouest), 0 - Poids Lourds Légers : Martin (Gde-Bretagne), 465 k ; Fehr (Allemagne de l'Ouest), 385 k - Poids Lourds : Hiliman (Gde-

Bretagne), 397 k 500 ; Wegmann (Allemagne de l'Ouest), 385 k.

Nouveaux records du Monde

Poids Plumes. - Développé à deux bras : 122 k par Minaev (U.R.S.S.) le 22-12-61.

Poids Légers. - Développé à deux bras : 134 k par Kaplunov (U.R.S.S.) le 20-12-61 et 134 k 500 par Girko (U.R.S.S.) le 20-12-61.

Poids Mi-Lourds. - Arraché à deux bras : 142 k par Plukfelder (U.R.S.S.) le 20-12-61 - Total olympique : 145 - 140 - 177,500 = 462 k 500 par Plukfelder (U.R.S.S.) le 22-12-61.

Poids Lourds. - Arraché à deux bras : 163 k ; Épaulé et jeté à deux bras : 220 k 500 ; Total olympique : 180 - 160 - 210 = 550 k par Vlassov (URSS) le 22-12-61.

Nouveaux Records Nationaux

Autriche. - Poids Moyens : Développé à deux bras : 120 k 500 par Brockel - Arraché à deux bras : 117 k et Total olympique : 372 k 500 par Sumetsberger. - Poids Lourds Légers : Arraché à deux bras 128 k ; Épaulé et Jeté à deux bras : 157 k 500 ; Total olympique : 302 k 500 par Herbst.

Hollande. - Poids Coqs : Développé à deux bras : 83 k ; Épaulé et Jeté à deux bras : 100 k 500 ; Total olympique : 250 k par Urgert.

Suède. - Poids Lourds Légers : Développé à deux bras : 135 k par Asp.

Meilleures performances soviétiques 1961

Poids Coqs. - Stogov 345 k ; Marzagulov 337 k 500 ; Vakhonin 337 k 500 ; Ulianov 335 k ; Li 332 k 500 ; Molnikov 325 k ; Kim 320 ; Nekrazov 317 k 500 ; Popazov 317 k 500 ; Farkhutdinov 315 k.

Poids Plumes. - Minaev 365 k ; Medvedev 357 k 500 ; Katsura 355 ; Korzh 352 k 500 ; Chimisky 347 k 500 ; Vesslov 345 k ; Stogov 342 k 500 ; Bondarenko 342 k 500 ; Tarelkin 340 k ; Rudenko 340 k.

Poids Légers. - Lopatin 407 k 500 ; Kaplunov 405 k ; Yagli-Ogli 395 k ; Bushuev 395 k ; Zhgun 392 k 500 ; Girko 392 k 500 ; Vorona 387 k 500 ; Mayasin 385 k ; Khorol 385 k ; Chuzhin 380 k.

Poids Moyens. - Kurinov 440 k ; Khomchenko 425 k ; Eremenko 422 k 500 ; Zhgun 422 k 500 ; Kostilev 417 k 500 ; Surzhan 412 k 500 ; Belayev 410 k ; Kozlov 407 k 500 ; Bushuev 405 k ; Goyolan 405 k ; Chukhrov 405 k.

Poids Mi-Lourds. - Plukfelder 462 k 500 ; Lyaskh 445 k ; Rascheskin 445 k ; Bogdanowky 140 k ; Sibiryakov 435 k ; Maklugin 430 k ; Pegov 430 k ; Galoyan 430 k ; Ilyin 427 k 500 ; Inin 425 k ; Khatturidi 425 k ; Berlizov 425 k ; Zaripov 425 k.

Poids Lourds Légers. - Zhitetsky 457 k 500 ; Stepanov 457 k 500 ; Vorobiev 457 k 500 ; Lyaskh 457 k 500 ; Brovko 455 k ; Plukfelder 452 k 500 ; Dvigin 450 k ; Mironenko 450 k ; Pogov 447 k 500 ; Krilatov 445 k.

Poids Lourds. - Vlassov 550 k ; Zhabotinsky 500 k ; Vilkovich 485 k ; Bergmanis 482 k 500 ; Medvedev 470 k ;

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX FÉDÉRAL SENIORS 1962

Disputée le 11 Février 1962, au Gymnase Municipal Voltaire à Paris

Noms des concurrents	Poids de corps	CLUBS	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs :						
1. GUIPON.....	55 k 300	A.S. Préfect. Seine	72,500	70, -	95, -	237 k 500
2. CHAULOUX.....	55 k	Club Athl. Nantais	62,500	67,500	90, -	220 k
3. MOREAU.....	49 k 200	Union Sp. Tours	62,500	62,500	92,500	217 k 500
Poids Plumes						
1. ROUSSET.....	59 k 600	Judo Club Perpignan	82,500	80, -	102,500	265 k
2. LENAY.....	59 k 500	Union Sp. Tours	80, -	80, -	100, -	260 k
3. SGARAMELLA.....	57 k	Sporting Club Navis	77,500	82,500	95, -	255 k
Poids Légers						
1. DESCHAIRES.....	66 k 500	Sporting Club Neuilly	90, -	87,500	115, -	292 k 500
2. DOUET.....	65 k 400	Cl. Sp. Alençon	85, -	85, -	117,500	287 k 500
3. BECK.....	63 k 500	Racing Club Vichy	77,500	90, -	115, -	282 k 500
Poids Moyens						
1. CZAPLICKI.....	74 k 500	A.S. Lilloise Int. Entrepr.	105, -	105, -	130, -	340 k
2. URBANIAK.....	73 k 100	Club Sportif Meaux	100, -	97,500	120, -	317 k 500
3. MANEY.....	73 k	Cercle Cuit. St Médard	85, -	95, -	115, -	295 k
Poids Mi-Lourds						
1. TOUR.....	81 k 500	Sporting Club Neuilly	100, -	95, -	130, -	325 k
2. BRIDIER.....	80 k 300	Assoc. Sp. Mantaise	100, -	97,500	122,500	320 k
3. DUFOUR.....	81 k 700	A.S. Préfect. de Police	105, -	92,500	122,500	320 k
Poids Lourds Légers						
1. HENNUYER.....	82 k 800	A.S. Lilloise Int. Entrepr.	102,500	112,500	142,500	357 k 500
2. LAGNEAU.....	88 k 700	Sté Athl. Enghien	112,500	105, -	140, -	357 k 500
3. CAPDEVILLE.....	89 k 100	Sporting Club Neuilly	110, -	100, -	125, -	335 k
Poids Lourds						
1. MANIGAULT.....	113 k	Sp. Club St Amandois	122,500	95, -	127,500	345 k
2. RIEU.....	108 k 700	Union Sp. Crestoise	107,500	97,500	130, -	335 k
3. DRÉANO.....	92 k	Club Naut. Athl. Rouen	100, -	105, -	125, -	330 k

Poliakov 465 k ; Romasenko 465 k ; Puzinin 460 k ; Ostachkov 452 k 500 ;

Leinsh 452 k 500.

N.B. - Nous n'avons pas tenu compte des performances réalisées en moins de 56 k et moins de 120 k, ces deux catégories n'étant pas reconnues par la F.I.H.C.

Meilleures performances polonaises 1961

Poids Coqs. - Stepien 295 k ; Nowak 280 k ; Petrak 280 k ; Loster 272 k 500 ; Starzycki 260 k ; Pielak 260 k ; Sielski 257 k 500 ; Sauer 255 k ; Adamczyk 252 k 500 ; Richter 252 k 500.

Poids Plumes. - Jankowski 337 k 500 ; Kozlowski 335 k ; Szumlak 305 k ; Zachara 100 k ; Zaborski 300 k ; Stepien 295 k ; Pokorsky 292 k 500 ; Nowak 290 k ; Terbieki 285 k ; Uscilo 282 k 500.

Poids Légers. - Baszanowski 402 k 500 ; Zielinski 395 k ; Szewczyk 360 k ; Koiuk 350 k ; Kozlowski 340 k ; Szczesniak 320 k ; Goraj 315 k ; Vachnik 310 k ; Kowalczyk 310 k ; Humelano 310 k.

Poids Moyens. - Baszanowski 407 k 500 ; Berk 377 k 500 ; Copa 370 k ; Paprot 370 k ; Ratkowski 362 k 500 ; Pietruszek 360 k ; Tomczak 355 k ; Janiszewski 347 k 500 ; Szewczyk 345 k ; Kupiec 340 k.

Poids Mi-Lourds. - Bochenek 415 k ; Kaczkowski 405 k ; Copa 395 k ; Kowalski 390 k ; Ratkowski 370 k ; Krzywda 370 k ; Grzyb 362 k

500 ; Pietruszek 362 k 500 ; Berk 360 k ; Stalmach 350 k.

Poids Lourds Légers. - Palinski 475 k ; Bochenek 415 k ; Bialas 405 k ; Kaczkowski 405 k ; Nozewski 400 k ; Copa 390 k ; Kwiatkowski 382 k 500 ; Kowalski 382 k 500 ; Cieplak 382 k 500 ; Bystrzycki 365 k.

Poids Lourds. - Palinski 452 k 500 ; Bialas 440 k ; Torbus 422 k 500 ; Slowinski 415 k ; Nozewski 402 k 500 ; Kwiatkowski 395 k ; Dabrowski 392 k 500 ; Sokolowski 387 k 500 ; Borowski 375 k ; Kustrzepa 365 k.

Meilleures performances suédoises 1961

Poids Coqs. - Olofson 267 k 500 ; Mattison 255 k ; Lindfors 247 k 500 ; Gabrielson 242 k 500 ; Ostergren 235 k ; Bylund 232 k 500 ; Norback 232 k 500 ; Henriksson 232 k 500 ; Tedblad 230 k ; Ljunggren 227 k 500.

Poids Plumes. - Eriksson 312 k 500 ; Pokka 292 k 500 ; Kristianzson 267 k 500 ; Karlsson 265 k ; Nystrom 265 k ; Ehrlich 265 k ; Astrand 262 k 500 ; Nygren 262 k 500 ; Edwardsson 260 k ; Mattisson 257 k 500.

Poids Légers. - Holmqvist 340 k ; Westlin 335 k ; Strand 332 k 500 ; Brundin 325 k ; Lorentzen 315 k ; Pahlstrom 310 k ; Bergelin 307 k 500 ; Sundkvist 305 ; Edberg 300 k ; Newzella 297 k 500.

Poids Moyens. - Edvardsson 350 k ; Persson 342 k 500 ; Karlstrom 310 k ; Andran 337 k 500 ; Lund 337 k 500 ; Rahlen 335 k ; Gustavsson 332 k

500 ; Stalnacke 330 k ; Broman 330 k ; Rupert 330 k.

Poids Mi-Lourds. - Borrmann 395 k ; Franzen 390 k ; Persson 372 k 500 ; Svensson 370 k ; Pettersson 367 k 500 ; Wendin 362 k 500 ; Blixt 362 k 500 ; Rutanen 362 k 500 ; Jansson 360 k ; Thormann 355 k.

Poids Lourds Légers. - Asp 395 k ; Wendin 380 k ; Ambjornsson 380 k ; Norman 375 k ; Svensson 375 k ; Borrmann 370 k ; Bakansson 365 k ; Thormann 365 k ; Jansson 352 k 500 ; Norden-gren 347 k 500.

Poids Lourds. - Cannerstrom 407 k 500 ; Wallgren 380 k ; Ahlin 377 k 500 ; Jansson 375 k ; Johansson 367 k 500 ; Bostrom 365 k ; Larsson 365 k ; Freiberg 362 k 500 ; Peterson 360 k ; Asplund 355 k.

Meilleures performances tchécoslovaques 1961

Poids Coqs. - Saitl 275 k ; Gavlas 262 k 500 ; Dousa 260 k ; Grebeci 257 k 500 ; Shivka 257 k 500 ; Kucilek 252 k 500 ; Bartos 245 k ; Boroveky 242 k 500 ; Ruzicka 240 k ; Rigas 237 k 500.

Poids Plumes. - Jansl 302 k 500 ; Mencik 295 k ; Pojar 292 k 500 ; Kubinek 282 k 500 ; Heracek 277 k 500 ; Guman 272 k 500 ; Utikal 272 k 500 ; Geipel 257 k 500 ; Zoula 250 k ; Halkoci 245 k.

Poids Légers. - Otahal 370 ; Babinsky 325 k ; Jaros 317 k 500 ; Solar 305 k ; Kubica 300 k ; Svantner 300 k ; Pribyl 295 k ; Cerveny 292 k 500 ; Barchansky 290 k ; Sekanina 287 k 500.

Poids Moyens. - Zdrzila 380 k ; Beran 355 k ; Stanek 337 k 500 ; Stehno 335 k ; Rehak 330 k ; Divis 320 k ; Vojvodik 317 k 500 ; Zilkay 315 k ; Oliz 312 k 500 ; Jaros 312 k 500.

Poids Mi-Lourds. - Psenicka 397 k 500 ; Kovac 367 k 500 ; Petrak 365 k ; Sucha 365 k ; Kapal 362 k 500 ; Jukabac 360 k ; Kucirek 350 k ; Spacil 345 k ; Janzura 355 k ; Gregor 332 k 500.

Poids Lourds Légers. - Srtzka 405 k ; Hlavacek 400 k ; Lexa 377 k 500 ; Krumpholo 370 k ; Ondracek 342 k 500 ; Bayer 330 k ; Prucha 322 k 500 ; Pavelec 320 k ; Meravec 315 k.

Poids Lourds. - Srovoy 440 k ; Ledvina 387 k 500 ; Effenberger 380 k ; Skobla 375 k ; Plihal 345 k ; Bodlak 332 k 500 ; Sokol 330 k ; Jakubec 322 k 500 ; Canda 320 k ; Rusnak 320 k.

**Meilleures performances autrichiennes
1961**

Poids Coqs. - Bildstein 265 k ; Kaspar 255 k ; Geier 247 k 500 ; Leinwarther 235 k ; Bayer 235 k ; Eichherger 232 k 500 ; Mostl 230 k ; Kerzner 230 k ; Gamharter 227 k 500 ; Satory 227 k 500.

Poids Plumes. - Dodojacek 312 k 500 ; Legel 292 k 500 ; Bildstein 275 k ; Nemeth 267 k 500 ; Töpffer 265 k ; Schattauer 257 k 500 ; Kaspar 252 k 500 ; Assidi 252 k 500 ; Zentner 252 k 500 ; Glotzmann 252 k 500.

Poids Légers. - Tauchner 352 k 500 ; Sikora 337 k 500 ; Wagner 335 k ; Platzer 325 k ; Dodojacek 320 k ; Simunovic 320 k ; Stadler 317 k 500 ;

Foit 312 k 500 ; Berthold 310 k ; Siebert 305 k.

Poids Moyens. - Sumetsberger 372 k 500 ; Brockel 365 k ; Tauchner 380 k ; Matzku 357 k 500 ; Isovits 355 k ; Tomandl 347 k 500 ; Hastik 345 k ; Haller 340 k ; Tinhof 340 k ; Wagner 335 k.

Poids Mi-Lourds. - Herbst 390 k ; Schubert 367 k 500 ; Neumeister 360 k ; Kraxberger 357 k 500 ; Liebhardt 357 k 500 ; Lora 355 k ; Nemeth 352 k 500 ; Strobl 342 k 500 ; Neumeister 342 k 500 ; Fibi 340 k.

Poids Lourds Légers. - Herbst 402 k 500 ; Flenner 390 k ; Apfelfthaler 385 k ; Godel 382 k 500 ; Bauer 372 k 500 ; Wimazal 372 k 500 ; Schubert 372 k 500 ; Huber 365 k ; Lora 365 k ; Neumeister 365 k.

Poids Lourds. - Querch 420 k ; Lechner 417 k 500 ; Hobl 407 k 500 ; Anker 395 k ; Wurm 392 k 500 ; Flenner 390 k ; Jager 390 k ; Schiogl 387 k 500 ; Sanz 382 k 500 ; Suchomel 380 k.

Meilleures performances hongroises 1961

Poids Coqs. - Foldi 345 k ; Nagy 295 k ; Benedek 255 k.

Poids Plumes. - Szabo 345 k ; Foldi 337 k 500 ; Zeager 295 k.

Poids Légers. - Huszka 390 k ; Szabo 357 k 500 ; Balogh 337 k 500.

Poids Moyens. - Véres 430 k ; Huszka 395 k ; Koczis 347 k 500.

Poids Mi-Lourds. - Véres 442 k 500 ; Toth 432

k 500 ; Beko 375 k.

Poids Lourds Légers. - Toth 430 k ; Vanczak 420 k ; Pal 390 k.

Poids Lourds. - Ecser 455 ; Szent-Györgyi 385 k ; Nagy 385 k.

**Meilleures performances finlandaises
1961**

Poids Coqs. - Rajaluoto 287 k 500 ; Patrakka 262 k 500 ; Eskekinen 262 k 500.

Poids Plumes. - Rajaluoto 290 k ; Lehto 282 k 500 ; Vatka 275 k.

Poids Légers. - Heiskanen 332 k 500 ; Ryhanen 330 k ; Ruusunen 322 k 500.

Poids Moyens. - Kare 410 k ; Saarinen 360 k ; Rissanen 360 k.

Poids Mi-Lourds. - Kailajarvi 430 k ; Kangasniemi 405 k ; Kailajarvi 405 k.

Poids Lourds Légers. - Kailajarvi 430 k ; Karhu 410 k ; Nuotio 405 k.

Poids Lourds. - Makinen 465 k ; Karhu 407 k 500 ; Puuras 400 k.

INFORMATIONS F.F.H.C.

**Le Championnat de France Culturiste
1962**

Le Championnat de France Culturiste 1962 (Concours du Plus Bel Athlète d France 1962) aura lieu en principe à Monaco entre le 22 et le 25 Août prochain.

**Le Sport Haltérophile exempté de
la taxe sur les spectacles**

Une lettre en date du 15 Février de M. Maurice Herzog, Haut Commissaire à la Jeunesse et aux Sports vient d'informer la F.F.H.C. que « par arrêté du 17 Janvier 1962, publié au Journal Officiel du 31-1-62, les compétitions organisées dans la spécialité sportive régie par la Fédération sont exemptées, pour une durée de 3 ans de la taxe sur les spectacles ».

**Le Championnat de France Militaire
d'Haltérophilie 1962**

Rappelons que le Championnat de France Militaire d'Haltérophilie 1962 aura lieu à Lille le Samedi 2 Juin prochain. Clôture des inscriptions dans les unités : 30 Avril.

**Assemblée Générale et Championnats
de France Juniors et Seniors 1962
Programme des 28 et 29 Avril 1962**

Samedi 28 Avril :

11 h. - Réunion des Arbitres, au Gymnase Municipal Voltaire. 2, rue Japy, Paris (Métro : Voltaire).

14 h. 30. - Finale du Championnat de France Juniors, Gymnase Municipal Voltaire, 2, rue Japy, Paris (Métro : Voltaire).

20 h. 30 - Finale du Championnat de France Seniors, Gymnase Municipal Voltaire. 2 rue Japy, Paris.

Dimanche 29 Avril :

9 h. - Assemblée Générale de la F.F.H.C. au nouveau siège social du Comité National des Sports, 23, rue d'Anjou (Métro Madeleine).

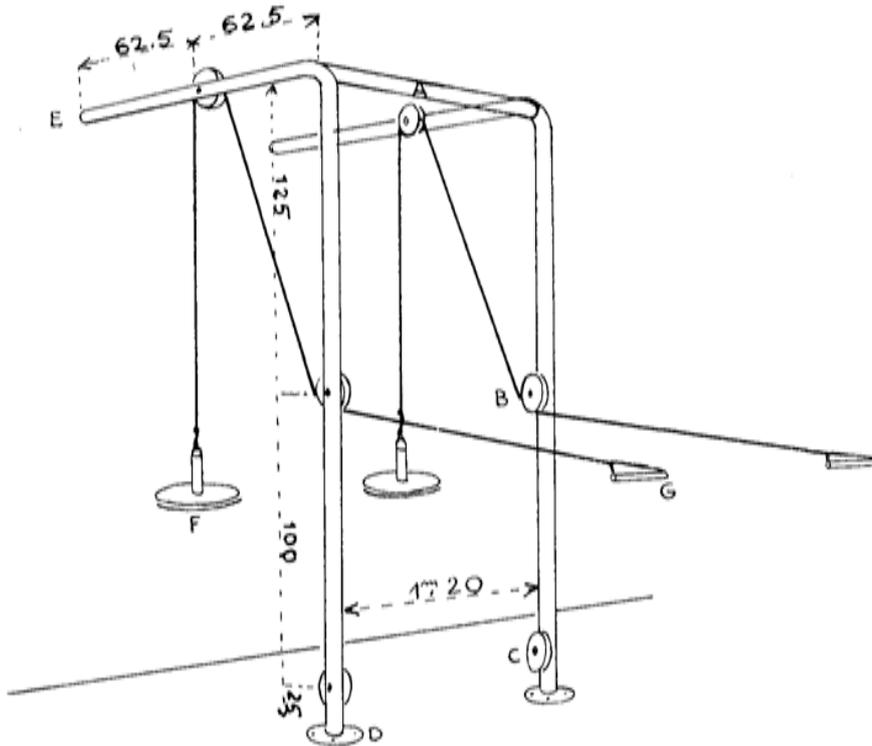
14 h. 30 - Finale du Championnat de France Seniors (*suite*).



Les trois finalistes du Sporting Club de Neuilly au Prix Fédéral 1962.

DESCHAIINTRES, Vainqueur des Poids Légers ; J. CAPDEVILLE, 3^e des Poids Lourds Légers ; G. TOUR, Vainqueur des Poids Mi-Lourds.

Amélioration du matériel de nos salles



Le fait de monter deux équerres murales en batterie étend encore le champ d'utilisation de cet appareil. Cela permet d'effectuer une grande variété de mouvements simultanés avec les deux bras.

Un tel montage existe depuis peu à l'Institut National des Sports et il rend de grands services, ce qui m'amène à vous le présenter dans ce Bulletin.

Rappel de la description d'une équerre murale simple :

Tube ou rond de 28 à 40 mm de diamètre ;

Tube ou rond de 14 mm de diamètre.

Boulons décollés soudés aux cotes du dessin. Roues à gorge de 120 mm, alésage 18,2 mm. Une petite entretoise de diamètre 14,2 sur 18 et de longueur 2 mm de plus que l'épaisseur de la poulie.

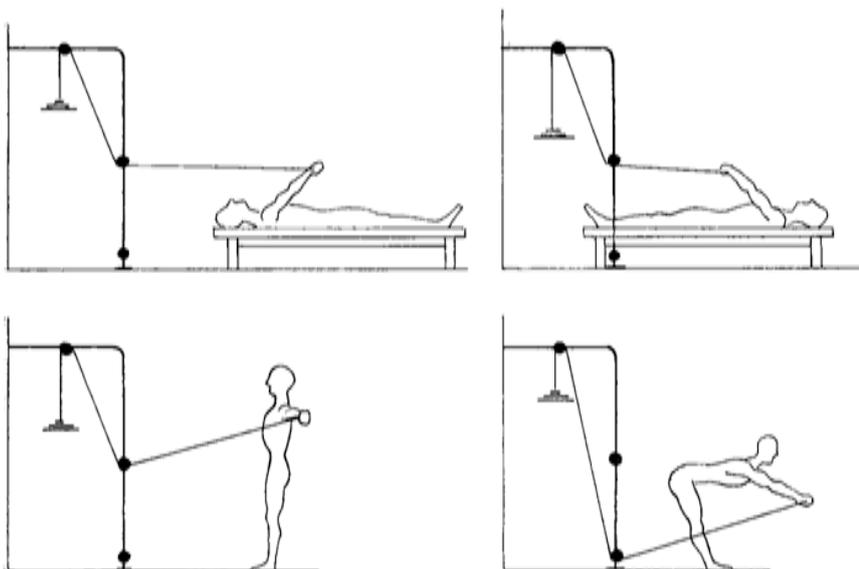
Hauteur totale : 2 m. 50. Petite aile de l'équerre 1 m. 25. L'écartement entre les deux équerres peut être de 1 m. 20 à 1 m. 40.

Les deux équerres peuvent être réunies dans le haut par une barre fixe A., par exemple, figurée sur le dessin, ce qui donne de la rigidité à l'ensemble.

La corde peut être en chanvre ou en nylon, ou bien remplacée par de la chaîne de vélo, toutefois, elle devra être assez longue pour atténuer le frottement sur le bord des gorges des poulies.

Les deux poignées seront prises dans un morceau de manche à balai de 12 à 14 mm creusé au centre à 6 mm pour le passage d'un gros fil de fer de 5 mm.

L. GUILLIER.



J'ai déjà présenté un montage de poulies disposées sur une équerre murale métallique, en bois ou en cornière. Tous les culturistes apprécient les nombreux et efficaces mouvements de musculation réalisés avec ces montages.

FINALES

des

Championnats de France
d'Haltérophilie 1962

Juniors : SAMEDI 28 AVRIL
à 14 h. 30

Seniors : SAMEDI 28 AVRIL
à 20 h. 30

et DIMANCHE 29 AVRIL
à 14 h. 30

au GYMNASSE MUNICIPAL
VOLTAIRE

2, Rue Japy, à PARIS
(Métro : Voltaire)

SAUF S'IL EST TOUJOURS
RÉQUISITIONNE.

Dans ce cas, des communiqués de
Presse informeront le Public du
lieu des Compétitions.

PRÉPARATION A LA COMPÉTITION

(EXTRAIT DE LA REVUE AMÉRICAINE " STRENGTH & HEALTH ")

Que votre but soit de gagner un championnat régional, national ou du monde, vous n'avez qu'un jour dans l'année pour atteindre votre but. Comment vous étiez le jour précédent ou le lendemain n'a aucune importance. Si vous êtes véritablement intéressé par la compétition, vous devez vous efforcer d'être au mieux de votre forme le grand jour.

Dans cet article nous traiterons de ce que vous pouvez faire pour vous conditionner mentalement pour faire votre maximum le jour « J », vous devez commencer le planning de votre prochaine compétition dès que votre dernière est terminée.

C'est le moment de décider quel sera votre total. Ce total doit être déterminé d'après un certain nombre de choses, y compris votre but général, votre progrès récent, les résultats de votre dernière compétition et ce que vous comptez faire à cette compétition. Vous devez considérer tous les points de manière à vous convaincre que votre but est réaliste. L'on dit de viser haut et vous obtiendrez beaucoup.

Cette stratégie est excellente si vous pouvez réellement vous convaincre. Viser un but que vous aimeriez atteindre mais que vous n'êtes pas sûr l'atteindre va seulement vous causer une déception et vous faire perdre confiance en votre possibilité. Une fois que vous avez sélectionné les charges que vous comptez utiliser, écrivez-les de manière à pouvoir les consulter de temps en temps. Ensuite vous faites ces mouvements mentalement, comme le jour du match.

Vous devriez imaginer la barre chargée au poids correct. Vous vous voyez en train de faire tous les détails d'un mouvement réussi jusqu'au signal « Terre » de l'arbitre. Faites ceci une ou deux fois par jour. Mais laissez-moi vous dire que ces mouvements d'haltérophilie exécutés mentalement ne sont pas faciles. Cela demande beaucoup de patience et d'entraînement, mais les récompenses le valent bien. Avant un grand match, je prends en général deux jours de repos. Si le match tombe un dimanche, je m'arrange pour que mes séances d'entraînement se situent un mardi et le jeudi. La plupart des hommes de l'équipe des U.S.A. ont suivi le même horaire. Mon entraînement du mardi était assez lourd. C'est-à-dire que je travaillais sur chaque mouvement aussi lourd que possible, sur une répétition sans manquer un essai. Ensuite je diminuais les charges et je faisais des répétitions moyennement lourdes.

J'ai toujours pensé qu'il était très important de ne pas s'exercer sur des mouvements manqués pendant cette dernière semaine. Bob Hoffman nous disait constamment : « Vous devez habituer vos muscles au succès ».

Ceci est un conseil particulièrement valable avant une compétition, et pour votre forme et votre attitude mentale. Pendant ma séance du jeudi, je ne travaillais que jusqu'à mes charges choisies pour débiter en compétition. Je ne cherchais jamais à faire plus, même si ces charges me paraissaient légères. Il est toujours préférable de terminer votre dernier entraînement en pensant que vous auriez pu faire mieux plutôt que de risquer un échec avec une charge plus élevée. Ceci également vous assure contre

les accidents à ce moment tardif. Parlant d'accidents, ne participez jamais à une compétition avec une excuse. Ne déclarez pas publiquement que votre dos vous fait mal, que vous avez un refroidissement, que vous étiez trop occupé pour vous entraîner ou que vous ne pouviez pas dormir la nuit précédente. Une excuse préparée à l'avance réduit votre volonté de vaincre, je ne veux pas dire que tout ceci ne pourrait pas vous arriver. Si vous croyez qu'en participant à une compétition, vous allez vous faire du mal, alors en ce cas retirez-vous de la compétition, voyez un médecin ou votre entraîneur qui gardera votre état secret.

Une fois décidé à participer, dites à ceux qui vous interrogent que vous êtes en pleine forme. Des excuses ne vous aideront pas, mais remonteront par contre le moral de vos adversaires. Lorsque j'ai décidé d'adopter cette méthode, j'ai été étonné de voir comment beaucoup de mes douleurs m'ont quitté. Lorsque la compétition approche, il est normal que la tension monte. Ceci n'est pas particulièrement nuisible, à moins qu'elle ne vous empêche de dormir ou vous brouille l'estomac. Les deux derniers jours, ne parlez pas d'haltérophilie pendant les repas. Avant de vous coucher, essayez de vous occuper l'esprit avec un sujet suffisamment intéressant pour vous faire écarter la compétition de l'esprit.

Beaucoup d'athlètes aiment aller au cinéma le soir avant la compétition. Occupez-Vous également le lendemain matin, il est inutile de dépenser votre énergie, d'accélérer votre adrénaline jusqu'à ce point.

Essayez d'oublier les poids jusqu'au moment de vous échauffer. Quelles charges doit-on utiliser pour la mise en train ? Je n'ai jamais utilisé plus de 60 kg, même si je pouvais commencer le jeté avec 157 k 500. Je passais suffisamment de temps pour que tous mes muscles soient chauds et souples, mais je ne prenais pas de charges plus lourdes avant d'être sur le plateau. Ceci était dû à ma réaction, à la compétition et aux spectateurs. Les poids m'ont toujours semblé plus légers sur le plateau que dans la pièce servant à la mise en train. Essayer une charge lourde en coulisse m'a toujours découragé.

Ceci n'est pas valable pour tous les haltérophiles. Il y en a qui font aussi bien au gymnase qu'en compétition. Je suggérerai que ces athlètes s'échauffent à 5 kg de leur poids départ. Ceci augmentera la confiance en soi de ces athlètes. Calculez vos charges de mise en train d'après vos réactions à la compétition. Vous trouverez qu'une charge entre les deux extrêmes vous réussira. Un choix judicieux de vos charges est une des considérations les plus importantes en compétition.

J'ai vu très souvent des haltérophiles très forts perdre un match à cause d'une mauvaise sélection de charges. Pendant la compétition, ignorez vos adversaires pendant que vous exécutez vos arrachés. Vos développés et votre premier épaulé-jeté. Si vous êtes en retard après le développé, ne vous affolez pas et n'essayez pas le tout pour le tout à l'arraché. L'athlète qui réalise qu'il ne lui reste plus rien alors qu'il lui aurait été possible d'avoir une chance, avant d'attaquer le jeté, si seulement il avait arraché ce qu'il comptait faire, est un

garçon bien déprimé. Ne laissez pas vos adversaires décider pour vous de vos sept premiers essais. Les deux derniers épaulés-jetés leur sont réservés.

Il y a des occasions qui vous feront modifier vos charges de départ prévues. Ceci peut arriver si vous trouvez l'arbitrage plus strict que vous n'aviez prévu. Ou lorsque les conditions dans lesquelles se déroule la compétition sont défavorables : plateau instable ou barre déformée par exemple. Ceci peut être énervant, spécialement si vous vous étiez fixé des charges bien définies. Vous devez penser que ce n'est pas un handicap pour la Compétition, car vos adversaires vont tirer dans les mêmes conditions.

Il est possible que vous gagniez avec des charges plus légères que vous n'escomptiez. On m'a souvent demandé à quoi je pensais pendant que je me talquais les mains avant un mouvement dans une compétition importante. Je le faisais en pensant à des choses telles que l'importance de ce mouvement dans le match, ou l'impression que ma réussite ferait sur mes coéquipiers, mes amis, entraîneurs, ou sur moi-même. Ensuite j'essayais de me convaincre que je pouvais réussir ce mouvement. J'y arrivais généralement en me rappelant un mouvement réussi à une charge lourde. Juste avant de faire le mouvement, je me voyais en train de réussir ce mouvement. Le tempérament du levreur détermine l'efficacité de ce mode de préparation. L'athlète qui est beaucoup inspiré par les spectateurs en tire le plus grand bénéfice. Celui qui répète en compétition ce qu'il fait à l'entraînement ne tire que peu de choses de ce genre d'attitude.

Je suis fermement convaincu qu'une barre est perdue ou réussie avant d'être touchée. Vous devez sous approcher de la barre avec une attitude positive et la manière dont vous vous y prenez est déterminée par votre tempérament particulier. Une fois que vous avez tiré le maximum de vos développés et de vos arrachés sans vous occuper de vos adversaires, ainsi que votre premier épaulé-jeté, la compétition débute véritablement. Maintenant la tension croît au fur et à mesure que la crise approche. Le moment terrible où tout le championnat pèse dans la balance.

Si remporter la victoire vous est important, il importe peu que vous soyez haltérophile depuis longtemps, vous souffrez l'agonie pendant ces moments. Lorsque vous ne ressentirez plus cette impression, il est temps pour vous de vous raccrocher. Jetez un œil sur votre adversaire pour voir comment il prend les choses. C'est très énervant de voir qu'il arbore un air de totale confiance. Ne laissez pas cela vous déranger ; ceux qui arborent un tel air sont en général eux-mêmes les plus nerveux et ne le font que pour pouvoir cacher leurs sentiments. Rappelez-vous que si vous voulez vaincre, la tension est aussi grande pour lui que pour vous.

J'étais réputé pour être un « tracassé » avant une compétition. Mon adversaire égyptien, Kadar El Touni, trottait avec une confiance arrogante. En 1951, dans mon vestiaire, pendant que je m'habillais, j'étais nerveux et je me mis à chanter. Je le fis pour oublier un peu la compétition. Mais l'impression que j'ai donnée, était que pour la première fois j'étais sûr de moi

avant un match important. Touni qui, jusque-là, était un modèle de confiance en soi, allait vers ma porte et m'a entendu. L'effet lui a presque coupé les jambes. Il ne pouvait plus continuer sa comédie et sur le plateau il n'a pu faire les charges qu'il faisait facilement à l'entraînement.

Gardez à l'esprit, que si vous voyez un de vos adversaires faire le malin, imaginez-le comme un petit garçon sifflant dans le noir. En attendant que votre adversaire essaye une charge, ne vous sentez pas coupable si vous espérez qu'il la manque : c'est très naturel pendant l'excitation du match et presque tout le monde le fait. Mais pour votre compte personnel, considérez qu'il va réussir et pensez à la charge que vous devez prendre après lui. Il est toujours plus facile d'ajuster votre pensée vers le bas que vers le haut. Vos réactions, une fois votre dernière barre terminée, vont, dans une large mesure, déterminer votre futur succès ou votre futur échec. Si votre adversaire le plus proche a manqué tous ses arrachés, acceptez votre victoire en toute équité.

Cela n'a pas d'importance qu'il ait fait plus lors d'un autre match. Vous êtes le champion parce que vous aviez un meilleur contrôle de la situation. Agissez comme un champion et considérez ce degré acquis comme un pas vers votre but final. Commencez à penser au prochain titre que vous obtiendrez. Cela ne signifie pas que vous devez vous conduire comme un vantard ou être arrogant.

Restez toujours correct, mais utilisez cette victoire pour renforcer votre attitude mentale. Il n'existe probablement aucun haltérophile vivant

qui accepte une défaite légèrement. Perdre est une position désagréable à ingurgiter, mais si cela est, tirez-en un enseignement utile.

Il y a quatre manières d'accepter une défaite :

- 1°) en rire et l'oublier ;
- 2°) vous chercher des excuses ;
- 3°) vous inquiéter et en être bouleversé ;
- 4°) préparer votre revanche. Un sentiment de probité sportive est merveilleux, mais vous avez pris part à la compétition pour gagner. Si vous espérez devenir un jour un champion, vous ne prendrez pas vos défaites à la légère. De nouveau, cela ne signifie pas que vous devez vous conduire autrement qu'en sportif. Félicitez le vainqueur de quelque manière que ce soit qu'il ait obtenu la victoire ou pourquoi vous avez perdu. Vous aimeriez qu'il agisse de même la prochaine fois que vous vous rencontrerez. Ne perdez pas votre temps à essayer de vous trouver des excuses. De même, ne vous laissez pas abattre, rien ne peut être plus néfaste pour votre total. Perdre remue les sentiments d'un champion ou d'un futur champion.

Ces émotions doivent être dirigées pour votre bénéfice. Les appliquer à une des trois premières manifestations énoncées plus haut peut ne pas sous être utile, bien au contraire. La quatrième façon fera de vous un champion. En disant que vous devez préparer votre revanche. Je ne veux pas dire que vous devez « garder une dent » à l'homme qui vous a battu.

Je veux dire que vous devez vous préparer pour le vaincre proprement la prochaine fois

que vous le rencontrerez. Votre seule façon de le rattraper est sur le plateau lors de la prochaine compétition. Préparez-vous dès maintenant pendant que vous pouvez convertir vos sentiments de votre échec en enthousiasme pour gagner. Calculez un plan réaliste pour le faire. Vous venez juste d'obtenir la possibilité de faire un retour spectaculaire.

Paris, le 20 Janvier 1962.

Dr Peter GEORGE

(Traduit par M. M. SPIVAK)

Match d'Haltérophilie

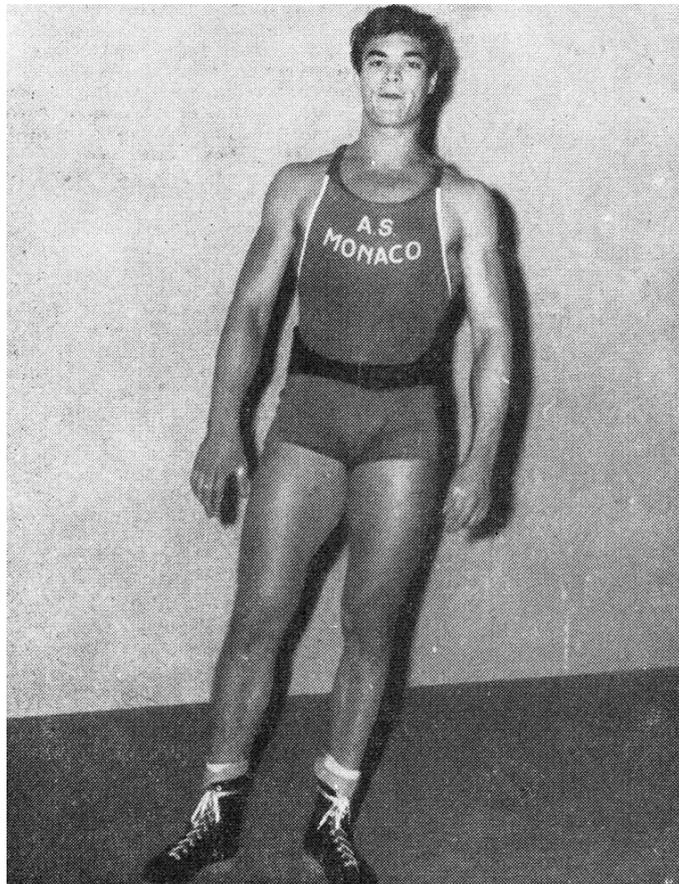
France-Allemagne de l'Ouest

**DIMANCHE 15 AVRIL 1962
à 14 h. 30**

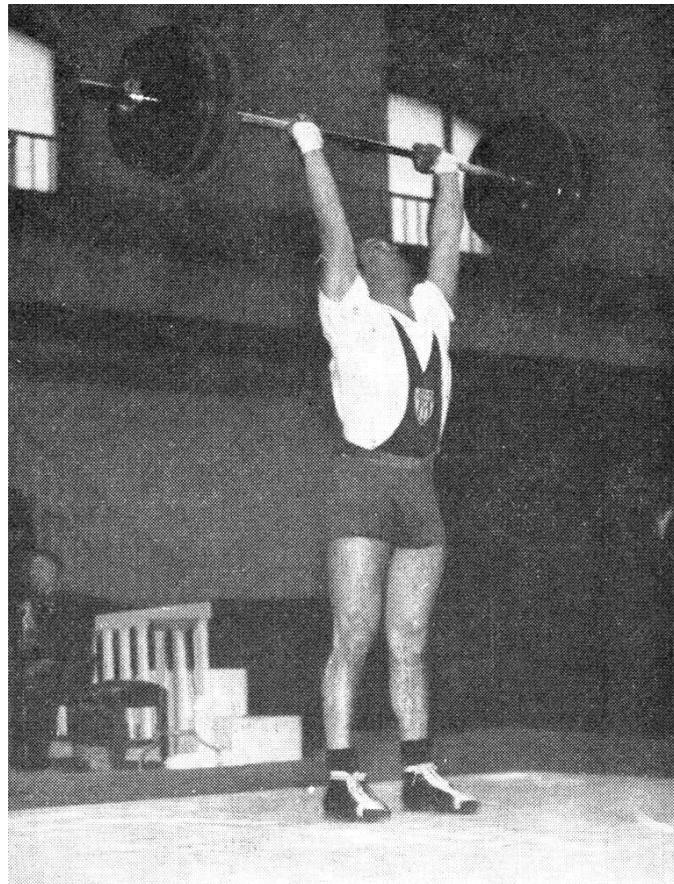
**au GYMNASSE MUNICIPAL
VOLTAIRE**

Sauf si la Réquisition actuelle est maintenue.

Dans ce cas nos Membres en seront avisés par voie de presse



VENUTI (A.S. Monaco)
2^e des Poids Mi-Lourds



STEINER (Sté Haltérophile et Culturiste d'Haguenau)
Vainqueur des Poids Lourds Légers

Coupe de France par Équipes 1962

Résultats des matches du 1^{er} tour
disputés le 18 Février 1962

1^{er} groupe

1. - *Match Alsace contre Lorraine*, à Kœnigshoffen :

Alsace : Kolb 225 k - Wagemann 242 k 500 - Noiriél 305 k - Ohlmann 330 k - Muckensturm 330 k - Coelsch 332 k 500 - Hamm 360 k = 2.125 k.

Lorraine : Lagrue 237 k 500 - Rouchel 272 k 500 - Klein 297 k 500 - Mathieu 285 k - Metzeller 345 k - Pezzula 337 k 500 - Marchetti 330 k = 2.105 k.

2. - *Match Flandres contre Champagne*, à Lille

Flandres : Meurat 275 k - Van Lenghenove 265 k - Delebarre 325 k - Trudel 345 k - Demonsel 350 k - Duthilleux 342 k 500 - Léveq 372 k 500 = 2.275 k.

Champagne (6 équipiers) : Carpentier 197 k 500 - Hugot 185 k - (Pas de poids léger) - Greis 297 k 500 - Schmittler 300 k - Michon 327 k 500 - Deroz 322 k 500 = 1.630 k.

2^e groupe

1. - *Orléanais exempt.*

2. - *Match Île-de-France contre Anjou- Bretagne*, à Nantes

Île-de-France : Guipon 237 k 500 - Fulla 300 k - Pally 320 k - Lambert 350 k - Satouf 350 k - Capdeville 340 k - Lachaume 357 k 500 = 2.255 k.

Anjou-Bretagne : Carré 257 k 500 - Chapelain 245 k - Hansmetzger 307 k 500 - Bridonneau 315 k - Demats 340 k - BouSSION 320 k - Montmayeur 305 k = 2.090 k.

3^e groupe

1. - *Poitou exempt.*

2. - *Match Languedoc contre Guyenne*, à Montpellier

Languedoc : Brayda 245 k - Aspart 262 k 500 - Galli 295 k - Sablé 325 k - Marchal 330 k - Soler

340 k - Vincent 400 k = 2.197 k 500.

Guyenne : Murat 217 k 500 - Bosse 247 k 500 - Guitard 250 k - Maney 302 k 500 - Cazes 312 k 500 - Chapour 320 k - Segonzac 75 k, blessé, a abandonné = 1.725 k.

4^e groupe

1. - *Match Lyonnais contre Dauphiné- Savoie*, à Vénissieux

Lyonnais : Papadacci 225 k - Delorme 230 k - Gaétan 305 k - Constantinian 360 k - Michon 320 k - Barone 335 k - Dudeck 305 k = 2.080 k.

Dauphiné-Savoie : Sgaramella 260 k - Bouffard 247 k 500 - Tognet 287 k 500 - Catarinetti 320 k - Mazallon 312 k 500 - Bossa 310 k - Rieu 335 k = 2.072 k 500.

2. - *Match Provence contre Auvergne*, à Riom

Provence : Bisaccioni 245 k - Pittagora 250 k - Floridia 232 k 500 - Battaglia 352 k 500 - Leens 342 k 500 - Mierczuk 382 k 500 - Fouletier 372 k 500 = 2.177 k 500.

Auvergne : Achino 222 k 500 - Ferreira 260 k - Giat 300 k - Boissonnet 325 k - Yotnda 320 k - Toye 380 k - Mardel 332 k 500 = 2.140 k.

5^e groupe

1. - *Oranie exempt.*

Tirage au sort du 2^e tour

1^{er} groupe

Orléanais contre Alsace ;
Flandres contre Île-de-France.

2^e groupe

Provence contre Lyonnais ;
Languedoc contre Poitou.

Perfectionnement de nos entraîneurs

Quittons la zone lombaire dont nous avons parlé le mois dernier, pour décrire la région dorsale appelée « ingrata » car, par le peu d'amplitude articulaire des côtes et de la colonne dorsale, cette région, vitale pour la mobilité et l'amplitude du gril costal, s'ankylose. Combien voyons-nous de vieux tireurs aux dos ronds raidis, aux muscles postérieurs du dos (longs dorsaux, ilio-costaux dorsaux, rhomboïdes) cordés, enraidis. Là encore, c'est le travail de musculature qui fut mal conduit.

Notre ceinture scapulaire n'échappe pas à la raideur précoce chez les athlètes de tempérament carbonique. Les épaules sont enroulées vers l'avant par la contraction du grand pectoral (en gymnastique médicale, il porte le nom de bride). Les épaules enroulées vers l'avant donnent le dos rond, obligent l'athlète à développer ses barres vers l'avant, de compenser en lordosant dans les jetés à deux bras. Le jeté en avant est pénible et tôt ou tard, l'intéressé souffrira de la base lombaire vertèbres et disques.

Cette longue énumération topographique des zones musculaires enraidies - cordées - étant terminée, voyons les remèdes à y apporter

1° Une règle s'impose : dans chaque séance d'entraînement et en plus des mises en train, il faut pratiquer de cinq à six fois plus d'exercices d'assouplissements à mains libres, avec poids additionnels (haltères - barres - médecine-ball) de poids très légers (ne pas dépasser 2 k pour les haltères et médecine-ball et 6 k pour les barres à deux mains) le bâton et surtout l'espalier suédois. Les haltères courts et les barres légères seront utilisés en exercices lancés.

2° Les assouplissements seront pratiqués entre deux séries de barres lourdes, soit en culture physique athlétique, soit en entraînement ordinaire aux trois mouvements, d'abord par l'impératif cardiaque, à savoir : le cœur au repos chez l'homme en bonne santé bat à environ 70 pulsations à la minute ; après mise en train obligatoire, le cœur monte à 85 pulsations / minute. Après des triplés de développé ou d'épaulé et jeté sans lâcher la barre, le cœur peut monter de 110 à 160 pulsations minute, selon le poids de la barre et du tempérament cardiaque individuel. Il s'impose donc que le temps de repos relatif durera jusqu'à ce que le cœur soit revenu à 85 pulsations / minute, taux atteint après la mise en train.

Ce repos relatif sera utile sur le plan physiologique pour deux choses indispensables : 1° la reconversion de l'acide lactique présent dans les fibrilles musculaires après les contractions inhérentes au travail athlétique en glycogène ; 2° le départ de ce qui reste d'acide lactique dans la grande circulation de retour vers le cœur droit, au moyen des capillaires, des veinules jusqu'aux veines caves supérieures et inférieures. On pourra utiliser ce temps de repos relatif (variable selon les individus, leur état de plus ou moins grande fatigabilité) soit en repos proche de la relaxation, soit en marche apaisante accompagnée d'exercices respiratoires d'oxygénation et d'élimination de l'acide carbonique, soit en pratiquant à mains libres ou avec le bâton des exercices d'assouplissement, surtout vertébraux, on en reptation : exercices de Klapp ou à l'espalier.

AU TABLEAU D'HONNEUR DE LA F.F.H.C.

Les personnes, Clubs ou Comités ci-dessous, ont bien voulu grouper au moins 10 abonnements payants pour notre Bulletin Fédéral « L'Haltérophile Moderne ».

Nous les en remercions bien vivement et les inscrivons au Tableau d'Honneur de la F.F.H.C. pour l'année 1961.

		Abonnements
Stade Municipal de Montrouge (M. Tournier).....	133	—
Club Athlétique Saint Priest (M. Coste)	82	—
Omnium Sportif Club Stéphanois.....	35	—
Sporting Club de Neuilly (M. Deschaintres).....	21	—
Association Sportive Mantaise (M. Vaurabourg).....	20	—
Al. Maugey (Suisse)	20	—
M. Schneider (Suisse).....	20	—
Club Sportif de Meaux (M. Marsaud)	18	—
Enfants du Devoir (M. Maréchal).....	18	—
La Montluçonnaise (M. Develet).....	13	—
Club Athlétique de Rosendaël (M. Hue).....	13	—
Haltérophile Club Lovérien (M. Longuet).....	13	—
Club Sportif Saint Amandois (M. Dubourg).....	12	—
Sporting Club Navis (M. Marchioni).....	11	—
Union Guebwiller (M. Imbach)	10	—
Club Athlétique Nantais (M. Hervochon).....	10	—
Comité d'Auvergne (M. Righi).....	10	—
Ilets Sports Montluçonnais (M. Pradillon).....	10	—
Union Sportive Crestoise (M. Royannez).....	10	—
A.S.P.O. Midi (M. Dolas).....	10	—
Club Gondolo Sportif	10	—
Club Sportif Municipal de Clamart (M. Pichon).....	10	—
Comité de Lorraine (M. Bovi).....	10	—

J'ai eu l'occasion de voir cette forme de travail avec la venue à l'Institut National des Sports de Brummell, le sauteur soviétique, lequel entre deux séries de barres, pratiquait pendant la phase de repos des exercices d'assouplissement combinés, bras-jambes-tronc et avec l'haltérophile Palinski, Lourd Léger polonais. Ce dernier, entre deux tirages, vérifiait à chaque fois son pouls avec un chrono et il ne recommençait un exercice en barre que lorsque le pouls était revenu aux environs de 80 pulsations à la minute. J'oubliais, c'est à l'I.N.S., à ma salle d'haltérophilie bien sûr, que j'ai pu faire ces deux observations, si riches en enseignements pour les entraîneurs et les athlètes.

Conclusions : Avec des soins divers de massage obligatoire étant le meilleur moyen de lutter contre l'apparition des musculatures contractées en permanence et cordées) avec des assouplissements opiniâtres dans la proportion de dix exercices pour un seul de musculation, les athlètes ne connaîtront plus les contractures musculaires si néfastes à tout point de vue.

La pratique haltérophile pourra être ainsi continuée pendant de longues années. Je crois, sans fausse modestie, en être le vivant exemple.

J'ai trouvé dans le footing, la pratique quasi-journalière des assouplissements (bâton, espalier, reptation) l'essentiel de ma bonne condition physique, indispensable pour la bonne propagande haltérophile. L'intelligente pratique haltérophile conserve longtemps la bonne condition physique c'est la mauvaise utilisation de notre spécialité qui amène tous les maux et ennuis sus cités. Inlassablement, je lutterai contre cela.

(à suivre)

G. PICHON,
Maître d'E.P.S.
à l'I.N.S.

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE D'ALSACE

Records homologués au 15 Février 1962

Seniors

Poids Coqs. - Développé à deux bras : Cempin 77 k 500 - Arraché à deux bras : Kolb 77 k 500 - Épaulé et jeté à deux bras : Wagemann P. 102 k 500 - total olympique : Wagemann P. 240 k.

Poids Plumes. - Développé à deux bras : Daros R. 91 k - Arraché à deux bras : Ceccaroni 84 k 500 - Épaulé et jeté à deux bras : Ceccaroni 108 k 500 - Total olympique : Wagemann P. 260 k.

Poids Légers. - Développé à deux bras : Ulrich 100 k - Arraché à deux bras : Fritsch 99 k 500 - Épaulé et jeté à deux bras : Noiriell 127 k - Total olympique : Noiriell 320 k.

Poids Moyens. - Développé à deux bras : Ohlmann 109 k 500 - Arraché à deux bras : Sengelin 100 k 500 - Épaulé et jeté à deux bras : Ohlmann 132 k - Total olympique : Ohlmann 340 k.

Poids Mi-Lourds. - Développé à deux bras : Muckensturm 107 k - Arraché à deux bras : Eger Luc. 102 k 500 - Épaulé et jeté à deux bras : Eger Luc. 136 k 500 - Total olympique : Muckensturm 337 k 500.

Poids Lourds Légers. - Développé à deux bras : Coelsch 111 k - Arraché à deux bras : Coelsch 105 k - Épaulé et jeté à deux bras : Mehlinger 140 k - Total olympique : Coelsch 342 k 500.

Poids Lourds. - Développé à deux bras : Hamm 138 k 500 - Arraché à deux bras : Goettelmann 115 k 500 - Épaulé et jeté à deux bras : Goettelmann 151 k - Total olympique : Hamm 390 k.

Juniors

Poids Coqs. - Développé à deux bras : Wagemann 76 k - Arraché à deux bras : Wagemann 75 k - Épaulé et jeté à deux bras : Wagemann 97 k 500 - Total olympique : Amann 232 k 500.

Poids Plumes. - Développé à deux bras : Ulrich 80 k - Arraché à deux bras : Ulrich 81 k - Épaulé et jeté à deux bras : Ulrich 102 k - Total olympique : Ulrich 237 k 500.

Poids Légers. - Développé à deux bras : Bindreiff 87 k - Arraché à deux bras : Bauer 98 k - Épaulé et jeté à deux bras : Bauer 120 k 500 - Total olympique : Bauer 300 k.

Poids Moyens. - Développé à deux bras : Bindreiff 93 k - Arraché à deux bras : Bauer 95 k - Épaulé et jeté à deux bras : Bauer 125 k - Total olympique : Bauer 300 k.

Poids Mi-Lourds. - Développé à deux bras : Steiner 99 k - Arraché à deux bras : Steiner 99 k - Épaulé et jeté à deux bras : Steiner 129 k - Total olympique : Steiner 320 k.

Poids Lourds Légers. - Développé à deux bras : Gross 100 k - Arraché à deux bras : Steiner 99 k 500 - Épaulé et jeté à deux bras : Steiner 130 k - Total olympique : Steiner 327 k 500.

Poids Lourds. - Développé à deux bras : Goettelmann 105 k - Arraché à deux bras : Goettelmann 110 k 500 - Épaulé et jeté à deux bras : Goettelmann 143 k 500 - Total olympique : Goettelmann 337 k 500.

LA COUPE DE FRANCE UNE HEUREUSE INITIATIVE

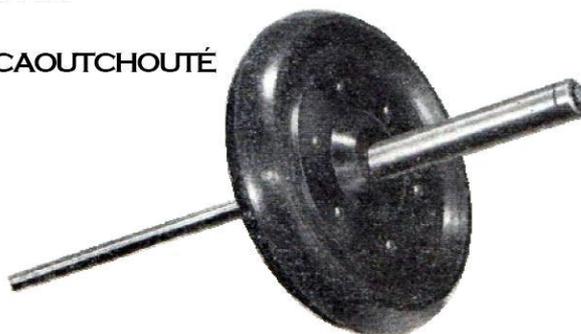
En créant la Coupe de France par régions, lire Comités régionaux, la F.F.H.C. a eu une heureuse initiative. Jamais encore une telle compétition n'a en effet suscité un aussi grand intérêt et la présence aux rencontres de nombreux spectateurs le prouve amplement. En Alsace par exemple, le match Alsace-Lorraine, qui s'est déroulé salle Freysz, à Kœnigshoffen, a remporté un grand

Entraînez-vous n'importe où !
Plus d'usure de plateaux !

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 - 15 - 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOITÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE



Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN - 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10^e

Nord 55-34

Numérisation : R. LPZ (2012)

succès, car c'est devant une salle pleine à craquer et devant les caméras de la télévision que les athlètes des deux comités régionaux ont opéré. Les hôtes lorrains et notamment nos amis Bovi et Malenfant étaient d'ailleurs les premiers à reconnaître, non seulement l'excellent accueil qui leur avait été réservé, mais aussi le succès populaire récolté lors de ce match. La rencontre en elle-même a d'ailleurs été splendide et les spectateurs ont vibré jusqu'au dernier essai donnant finalement la victoire aux alsaciens et ceci par un écart de 20 kilogrammes seulement.

Alsace : 2.125 kgs - Lorraine : 2.105 kgs.

Excellent arbitrage de MM. Denny, Flick (Comité d'Alsace) et Hally (Lorraine).

Jean ANDRÉ
Secrétaire du Comité d'Alsace

COMITE DU POITOU

Rencontre Amicale Club Sportif des Cheminots du Mans - C.S.A.D.N. Châtelleraut, Salle de la Manufacture de Châtelleraut, le 11 Février 1962

Arbitré par M. Manceau, ce match, dans une ambiance des plus sympathiques, fut très disputé par les athlètes des deux Clubs.

Voici les résultats :

C.S.A.D.N. Châtelleraut. - Chartier (Poids Plume) 62,5 - 62,5 - 85 = 210 ; Moreau (Poids Léger) 67,5 - 65 - 85 = 217,500 ; Duquerroux (Poids Moyen) 70 - 67,5 - 95 = 232,500 ; Caillet J.P. (Poids Mi-Lourd) 70 - 72,5 - 92,5 = 235 ; Sivault (Poids Mi-Lourd) 85 - 80 - 102,5 = 267,500 ; Pichon (Poids Mi-Lourd) 90 - 85 - 105 = 280. Total : 1.675 k.

Club Sportif des Cheminots du Mans. - Mezerette (Poids Coq) 62,5 - 50 - 70 = 182,500 ; Longuet (Poids Plume) 80 - 77,5 - 100 = 257,500 ; Mioche (Poids Léger) 72,5 - 70 - 92,5 = 235 ; Epineau (Poids Léger) 62,5 - 62,5 - 92,5 = 217,500 ; Jourdan (Poids Léger) 70 - 65 - 85 = 220 ; Dufour (Poids Léger) 70 - 67,5 - 95 = 232,500 ; Barbier (Poids Lourd Léger) 90 - 85 - 105 = 277,500. Total : 1.622 k 500.

Challenge du Comité, disputé le 25 Février, Salle Pougnat, à Poitiers

1. - *Royan Océan Club* : Fougeret Guy 272,500 - Guinnet 277,500 - Berthe 315. Total : 860 k. Coefficient : 4.10.

2. - *Union Amicale Cognac* : Aohito J. Louis 247,500 - Gisclon Henri 295 - Robineau 315. Total : 857 k 500. Coefficient : 4.04.

3. - *C.S.A.D.N. Châtelleraut* : Chartier Robert 202,500 - Amant Pierre 300 - Pichon Georges 285. Total : 717 k 500. Coefficient : 3.60.

Fougeret bat, au cours de cette journée, en Poids Légers Juniors, les records du développé avec 82 k 500 (ancien record 81 k) de l'arraché avec 82 k 500 (ancien record 80 k) de l'épaulé-jeté avec 110 k (ancien record 105 k). Le total des trois mouvements avec 272 k 500 (ancien record 252 k 500).

Prochains Stages d'Haltérophilie 1962

DATES	LIEUX	QUALITÉ DES STAGIAIRES	NOMBRE DE PLACES
19 au 24 Mars	Institut Nat. des Sports	Espoirs	15
2 au 7 Avril	Poitiers	Espoirs	15
5 et 6 Mai	Aix-en-Provence	Perfectionnement des Cadres	15
26 et 27 Mai	Dinard	Perfectionnement des Cadres	15
Août (date non encore précisée)	Institut Nat. des Sports	Sélectionnés	7
8 et 9 Septembre	Institut Nat. des Sports	Champ. du Monde Perfectionnement des Cadres	15
10 au 15 Septembre	Institut Nat. des Sports	Scol. et Univ. des Clubs F.F.H.C.	15
1 ^{er} au 6 Octobre	Institut Nat. des Sports	Form. des Cadres	15
29 Oct. au 3 Nov.	Institut Nat. des Sports	Espoirs	15
26 Nov. au 1 ^{er} Déc.	Aix-en-Provence	Espoirs	15

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2^e classe et leur séjour au C.R.E.P.S. ou à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par le Haut-commissariat aux Sports et la F.F.H.C.

Stages d'Espoirs :

Les candidats aux Stages d'Espoirs peuvent être soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par leurs Clubs ou les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

Le stage de Poitiers sera réservé, en priorité, aux stagiaires résidant à 300 km au maximum du Centre intéressé. Les autres candidatures seront néanmoins examinées et satisfaction leur sera donnée dans la mesure des places disponibles.



2 APPAREILS UTILES POUR VOTRE MARQUAGE

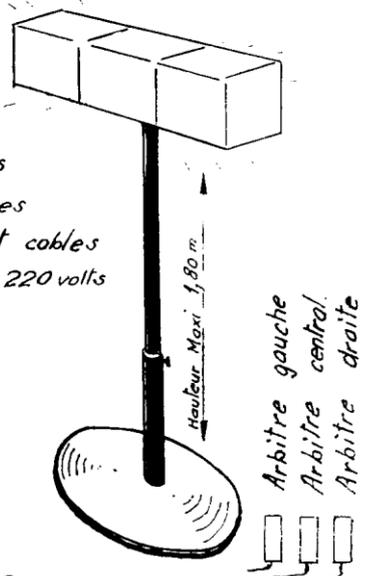
*Manœuvre rapide
Chiffres et texte tournants
Tubes démontables pour l'ensemble
gouttière pour les accessoires.*

200 NF

UTILISABLES POUR VOTRE SALLE D'ARBITRAGE

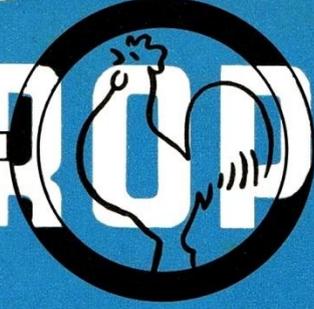
*Haltères ou lutte
Très lumineux, couleurs changeantes synchronisées
Livré avec pupitres et câbles de commande. 110. 220 volts*

250 NF



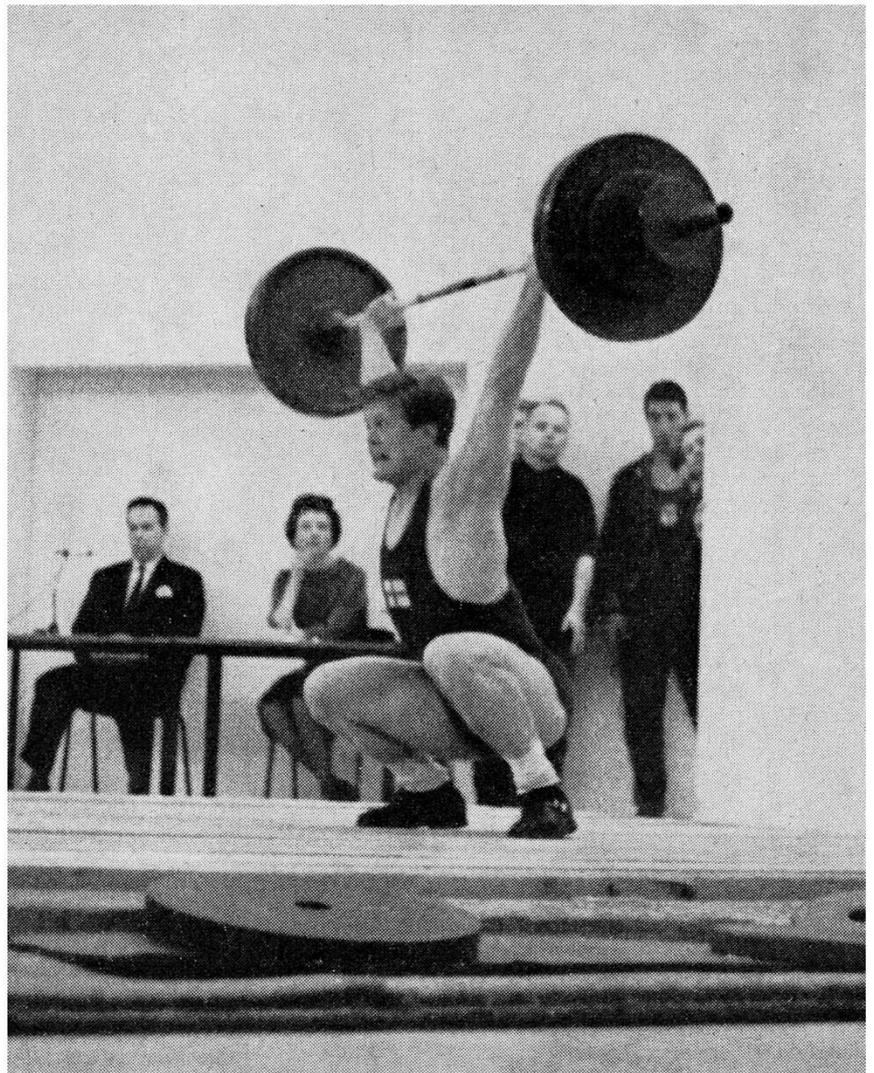
MERLHES 4 rue St Bernard Paris 11 Tél. Vol 48.23

HALTÉROPHILE MODERNE



Fondateur : Jean DAME

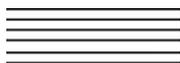
MENSUEL
17^e ANNÉE
Avril
1962



SOMMAIRE



Procès-verbal de la réunion du Bureau du 27 Février 1962.....	3
Procès-verbaux des réunions de la Commission de Préparation Olympique des 11 et 27 Février 1962.....	3 et 4
Résultats de la Finale du Critérium National Haltérophile	5
Ce que vous devez savoir	5
Amélioration du Matériel de nos salles, par L. GUILLIER	7
Un jeté-record manqué, par G. LAMBERT.....	8
Le Match France-Finlande, par G. LAMBERT, et Résultats Techniques	10
Tournées Itinérantes, par G. LAMBERT.....	11
Classement du Challenge R. Suvigny.....	12
Coupe de France par équipes 1962.....	13
Classement du Challenge Lannebère.....	14
Prochains Stages d'Haltérophilie 1962.....	15
Dans nos Comités Régionaux	15
Nos Joies, nos Peines.....	15



Sur notre page de couverture :

Jaako KAILAJARVI
(Finlande)

Poids Mi-Lourd Junior réussit 130 k à l'arraché à deux bras en flexion.



L'HALTÉROPHILE MODERNE

17^e ANNEE. - N° 177.

organe officiel mensuel

**DIRECTION - REDACTION
ADMINISTRATION**
10, rue Saint-Marc, PARIS-2^e

Téléphone : CEN. 53-60

Abonnement

France 6 NF.
Etranger 10 NF.
Clubs affiliés 15 NF.

Chèques Postaux Paris 1304-82.



AVIS IMPORTANTS

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils sont dans l'obligation de signaler au Comité Régional dont ils dépendent l'inscription parmi leurs membres d'un athlète venant d'un autre Comité et de communiquer tous les renseignements d'ordre sportif qu'ils ont pu recueillir à son sujet.

Chaque Comité régional sera ainsi en mesure de se mettre en rapport avec la F.F.H.C. pour obtenir la copie de la fiche de l'athlète sur laquelle sont consignées ses performances passées et sa série.

Ainsi seront évitées les erreurs de qualification desdits athlètes à des compétitions auxquelles ils n'ont pas droit.

*Numérisation : R. LPZ
2012 (2019)*

**Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} Choix
Grand choix de Survêtements**

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France



Les photos du Critérium qui illustrent ce numéro du Bulletin sont dues à l'aimable collaboration de M. G. BANOS, que nous remercions bien vivement.



Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Partie

Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 27 FÉVRIER 1962

Présents : MM. P. Buisson. L. Chaix, H. Clutier, J. Duchesne. Ch. Fischer, V. Leveler. A. Roussaux, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Dury, Gouleau, Gourhand, Hervochon, Morin, Piou.

Le procès verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

Il sera transmis à M. Léon Morin les vœux de prompt rétablissement de ses Collègues du Comité de Direction.

Le président renouvelle ensuite à M. André Rolet, tant en son nom personnel qu'au nom de la F.F.H.C. tout entière, ses vives félicitations pour sa promotion au grade de Commandeur du Mérite Sportif.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.452. - ETOILE SPORTIVE DE SEVRAN ;
- ✓ N° 3.453. - CLUB OLYMPIQUE DE JOINVILLE-LE-PONT.

... ce dernier Club sous réserve qu'il, fera parvenir l'exemplaire des statuts qui lui a été réclamé.

L'affiliation de l'Association Sportive des P.T.T. de Marseille est différée jusqu'à réception des renseignements complémentaires qui lui seront demandés au sujet des Fédérations auxquelles elle appartient.

COMMISSION DE PRÉPARATION OLYMPIQUE. - M. J. Duchesne donne lecture du procès-verbal de la première réunion de la Commission, tenue le 30 Janvier, puis communique au Comité de Direction les principales décisions prises, d'une part, au cours de la brève séance du 11 Février au Gymnase Municipal Voltaire et, d'autre part, à celle qui vient de se tenir ce soir.

M. Clutier demande si la Commission de P.O., ne pourrait pas étudier la possibilité d'organiser des compétitions réservées aux juniors.

Le Président rappelle qu'une proposition de rencontre France-Italie Juniors est actuellement soumise à la Fédération Italienne.

Sur le plan national. M. Duchesne fait remarquer que toutes les finales des compétitions fédérales sont doublées, sauf pour le Prix Interrégional et le Critérium. D'autre part, les meilleurs Juniors seront convoqués aux matches de sélection du 20 Mai qui leur permettront ainsi d'affronter les Seniors.

M. Clutier insiste sur l'intérêt d'intensifier la propagande et les efforts de la F.F.H.C. en faveur des jeunes athlètes.

MATCH FRANCE - FINLANDE. - Toutes dispositions ayant été prises par la Commission de P.O. pour la composition de l'Équipe de France, il appartient au Comité de Direction de désigner les Officiels qui se rendront à Tampere.

Une seule candidature s'est manifestée, celle de M. Gourhand aux fonctions d'arbitre; elle est acceptée à l'unanimité.

Sur la précision apportée par le Président que lui-même et M. Lambert accompagneront également l'Équipe de France en Finlande, M. Duchesne

tient à rappeler l'opinion qu'il a défendue de tous temps, à savoir qu'il est absolument contre la désignation automatique du Moniteur National dans les déplacements à l'étranger, ce qui priverait les bénévoles qui se dévouent de la récompense d'accompagner l'Équipe de France dans une compétition internationale.

Dans le cas présent, il propose la désignation d'un Directeur d'Équipe.

Après échange de vues, M. V. Leveler est proposé pour ce poste, qu'il accepte.

FINALE DU CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE. - Il y a lieu de désigner les Officiels pour cette compétition.

Le Secrétaire Général insiste sur la nécessité de désigner des arbitres qui se trouveront dans la salle dès le début de la compétition, plutôt que d'écarter la présence problématique de quelques-uns d'entre eux. A l'une des dernières compétitions, il a fallu demander à M. Leveler d'abandonner son micro pour arbitrer, faute d'autres candidats.

Le Comité de Direction est d'accord pour convoquer les arbitres ci-après :

- Arbitre à la pesée : M. Roussaux ;
- Arbitres : MM. Pichon, Fiolle, Rolet, Buisson.

Rempliront les fonctions de délégués aux athlètes : MM. Fischer et Clutier.

Speaker et sonorisation : M. Leveler. Les chargeurs de disques seront fournis par Courbevois-Sports.

Il est en outre décidé que la compétition débutera à 14 h. 30.

Prix unique des places : 3 NF.

COUPE DE FRANCE PAR ÉQUIPES 1962. - Il est donné connaissance des résultats des matches du premier tour, comme suit :

- Alsace bat Lorraine : 2.125 k à 2.105 k.
- Flandres bat Champagne (6 hommes) : 2.275 k à 1.630 k.
- Orléanais exempt.
- Île-de-France bat Anjou-Bretagne : 2.255 k à 2.087 k 500.
- Poitou exempt.
- Languedoc bat Guyenne : 2.197 k 500 à 1.275 k.
- Lyonnais bat Dauphiné-Savoie : 2.180 k à 2.072 k 500.
- Provence bat Auvergne : 2.177 k 500 à 2.140 k.

D'autre part, le tirage au sort du 2^e tour a été effectué en présence de MM. Jean Dame, Paul Buisson, André Rolet, Lucien Guillier, le 23 Février, au siège social. Il a donné les résultats suivants :

1^{er} Groupe : Orléanais contre Alsace ; Île-de-France contre Flandres.

2^e Groupe : Provence contre Lyonnais ; Poitou contre Languedoc.

L'Oranie déclare forfait, en raison des événements.

Le Comité chargé de l'organisation du match est celui nommé en premier lieu. Les matches du 2^e tour auront lieu le 25 Mars.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA F.F.H.C. - L'assemblée générale de la F.F.H.C. aura lieu le Dimanche 29 Avril, à 9 heures du matin, Salle des réunions du Comité National des Sports, 23, rue d'Anjou, à Paris.

La clôture des vœux et des candidatures ayant été fixée au 15 Mars, il est décidé que la Commission chargée d'examiner les vœux et propositions à inscrire à l'ordre du jour de l'assemblée générale se réunira le Mardi 20 Mars, à 17 h. 30.

Le Secrétaire Général désirerait avoir l'avis de ses Collègues sur l'opportunité de convoquer la réunion des arbitres qui précède, chaque année, les Championnats de France.

Après échange de vues, le Comité de Direction décide de la maintenir ; toutefois, pour des raisons d'ordre pratique, elle se déroulera au Gymnase Municipal Voltaire le Samedi 28 Avril, à 11 heures du matin.

CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE. - Le règlement de cette compétition devant être prochainement publié dans « L'Haltérophile Moderne », le Président propose qu'il y soit précisé que seuls, pourront y participer les athlètes possesseurs d'une licence depuis au moins le début de la présente saison, ce qui évitera des candidatures de dernière heure qui tendent à se multiplier.

Le Comité de Direction est d'accord.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Demandes de prêt de barres. - Le Comité de Direction donne avis favorable aux demandes de prêt de barres présentées par :

- ✓ l'Association du Collège Technique de Coulommiers ;
- ✓ le Patronage St-Martin à Rennes.

Lettre du Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports félicitant les haltérophiles Garaïos, Trudel et Fulla pour les records qu'ils ont battus.

Conditions de nomination de Conseillers Techniques régionaux. - Lecture est donnée d'une lettre adressée à M. Maurice Herzog, Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports pour lui demander des précisions en ce qui concerne les conditions de nomination de Conseillers Techniques régionaux.

Nouvelles dispositions concernant les incorporations au Groupement Sportif Interarmées de Joinville. - Après lecture de la lettre-circulaire adressée par le Haut-commissariat à ce sujet, le Président précise qu'en ce qui concerne les haltérophiles, les incorporations se feront désormais au mois de Novembre. D'autre part, leur séjour en Algérie s'effectuera d'un seul temps.

Exonération de la taxe sur les spectacles. - Par lettre en date du 15 Février, dont il est donné lecture, M. Maurice Herzog, Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports informe que les compétitions haltérophiles sont exemptées, pour une durée de trois ans, de la taxe sur les spectacles.

Athlètes français résidant au Maroc. - M. Chaix, Président du Comité de Provence, fait savoir qu'il a reçu une demande de l'haltérophile Sandeaux d'être licencié à l'Haltérophile Club de Marseille.

M. Leveler précise d'autre part que, par l'intermédiaire de Marcel Paterni, les deux frères Sandeaux ont présenté au Club Sportif Gondolo une demande de licence.

Aucune décision hâtive ne pouvant être prise sur la question qui doit être résolue dans son ensemble, elle est reportée à la prochaine réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h. 45.

Le Secrétaire Général :
A. ROLET.

COMMISSION DE PRÉPARATION OLYMPIQUE

Réunion du Dimanche 11 Février 1962

Présents : MM. Jean Dame, Duchesne, Morin, Rolet, Lambert.

Réunion extraordinaire tenue au Gymnase Voltaire, à l'issue de la Finale du Prix Fédéral, au sujet de Paterni.

Sur observations présentées par le Club Gondolo auquel appartient Paterni et à la suite de la réponse défavorable de la maison Wonder à la demande du Président de facilités supplémentaires d'entraînement pour Paterni, il est décidé de revoir la question d'emploi proposé par le Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports.

Après échange de vues, la Commission décide de ne pas s'opposer à la nomination de Paterni à l'Institut National des Sports où il aura toutes facilités de s'entraîner, mais M. Duchesne, en qualité de professeur d'État d'Éducation Physique et Sportive, demande qu'il ne soit pas donné à Paterni de titre de technicien enseignant, toute qualification d'enseignant devant être sanctionnée par un diplôme.

Le Secrétaire :
J. DUCHESNE.

Réunion du Mardi 27 Février 1962

Présents : MM. Jean Dame, Duchesne, Lambert.

Excusé : M. Morin.

I. LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 30 JANVIER. - Aucune observation. Adopté.

II. LETTRE A M. LE COLONEL CRESPIN. - Le Président donne lecture d'une lettre adressée au Colonel le 12 Février. Dans cette lettre, il rappelle la correspondance échangée au sujet de Paterni et les différentes démarches faites auprès de la maison Wonder qui emploie cet athlète. Il lui fait part de la réunion de la Commission de P.O. du 11 février et de la décision de celle-ci de ne pas s'opposer à la nomination de Paterni à l'Institut National des Sports.

III. LETTRE DE PATERNI, du 16 Février annonçant au Président sa non-participation au match Finlande - France et aux Jeux de Moscou, par suite du refus d'autorisation de la maison Wonder.

IV. TÉLÉGRAMME DE LA FÉDÉRATION SOVIÉTIQUE, qui accepte la participation de Maier aux Jeux de Moscou.

V. LETTRE DE LA FÉDÉRATION FINLANDAISE, qui précise que le match Finlande-France aura lieu le 11 mars, à 13 heures, sans pause, dans la ville de Tampere.

Le départ de l'équipe de France est fixé au 9 Mars, à 10 h. 40. Les athlètes seront convoqués le 8 à Paris.

Le retour est prévu pour le 12.

VI. LETTRE DE LA FÉDÉRATION DE L'ALLEMAGNE DE L'OUEST, demandant le recul du match France-Allemagne prévu pour le 15 Avril à Paris. Le Président a répondu à cette lettre en demandant le maintien de la date prévue, en raison des difficultés d'organisation et en particulier de la difficulté d'obtenir une salle à une autre date.

Il est décidé que si l'Allemagne maintient sa demande, il lui sera proposé d'avancer le match au Dimanche 1^{er} Avril, ou au Samedi 31 Mars, et il sera demandé au Comité des Flandres de bien vouloir organiser cette rencontre.

VII. LETTRE DE LA FÉDÉRATION ITALIENNE. - Le Président donne lecture de la lettre qu'il a adressée à cette Fédération pour s'étonner de la suppression des matches qui opposaient régulièrement chaque année nos deux équipes « A » et « B ».

Il propose pour cette année l'organisation d'une rencontre Italie-France Juniors aux envi-

rons de Pâques.

VIII. COMPTE RENDU DU PRÉSIDENT, de son voyage à Chamonix au stage d'Oxygénation pour la sélection du Poids Lourd devant représenter la France contre la Finlande.

C'est Foulletier qui s'est qualifié en réalisant 380 k, battant Thomas, 380 k également.

IX. SÉLECTION DEMONSEL - CONSTANTINIAN. La Commission enregistre la victoire de Constantinian avec 357 k 500 contre 350 à son adversaire.

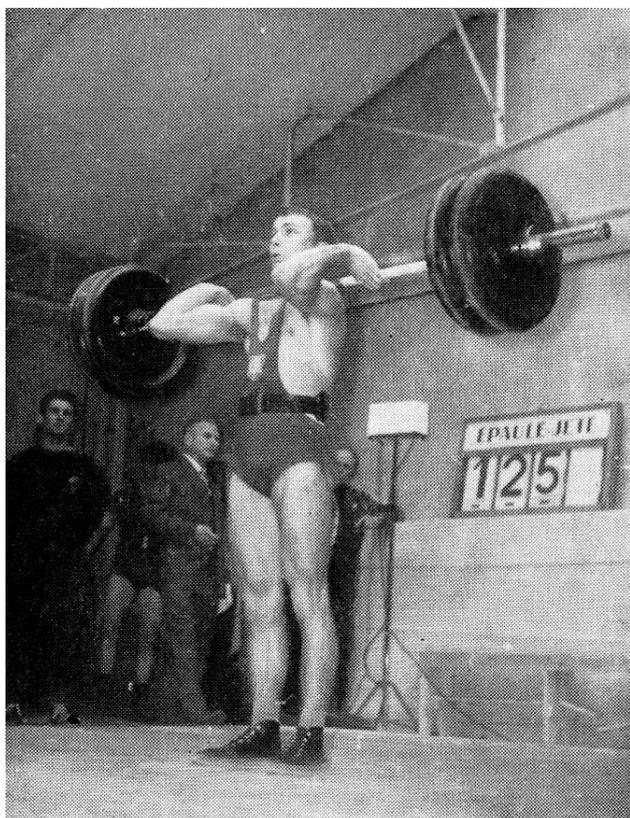
X. COMPÉTITIONS 1^{res} SÉRIES. M. Lambert propose de multiplier le nombre des matches de sélection en augmentant assez sensiblement le nombre des participants.

Il est décidé d'organiser le dimanche 20 Mai une grande journée de Préparation Olympique, réservée aux premières séries et à nos espoirs Juniors qui seront convoqués, par catégories, dans plusieurs grandes villes de France.

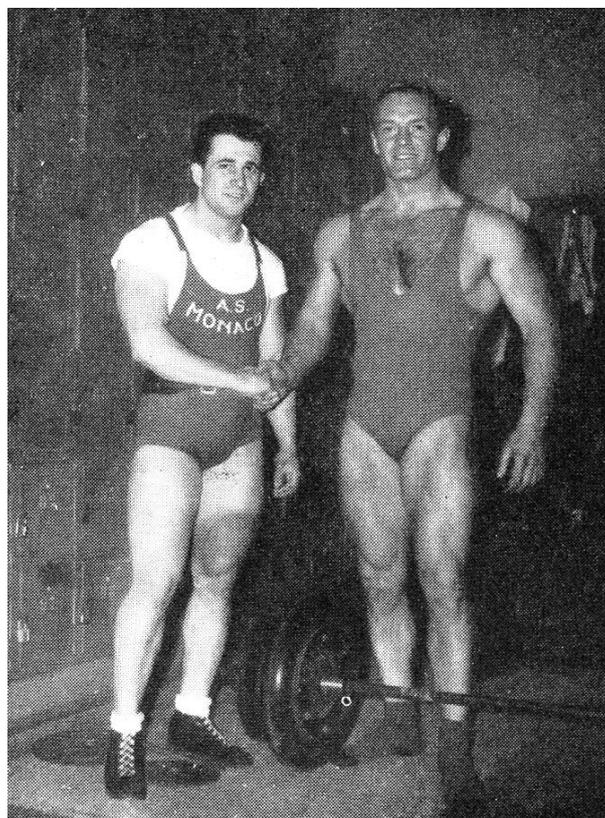
XI. BOURSES D'ENTRAÎNEMENT. Le Président demande si on ne pourrait pas envisager de transférer la bourse accordée à Toye au bénéfice de Mierczuk qui vient de réaliser 382 k. 500 à l'occasion de la Coupe de France.

Le cas de Toye avait été examiné dans une réunion précédente et il n'y a pas lieu de revenir sur les décisions prises. L'athlète Toye doit conserver la bourse qui lui a été accordée par le Haut-commissariat et il pourra en être accordé une à Mierczuk si ses performances sont confirmées aux cours des prochaines épreuves fédérales.

Le Secrétaire,
J. DUCHESNE



HANROTEL (S.C. Saint-Amandois)
1^{er} de la Catégorie Poids Légers au Critérium National Haltérophile 1962



Deux autres vainqueurs du Critérium appartenant à l'A.S. Monaco :
BATTAGLIA (Poids Moyen) et **MIERCZUK (Poids Lourd Léger)**

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE 1962

Disputée le 18 Mars à la Société Athlétique Montmartroise à Paris

Noms des concurrents	Poids de corps	CLUBS	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs (Minima 230)						
1. SGARAMELLA	55 k 400	Sporting Club Navis	75, -	80, -	105, -	260 k
2. CARRE	55 k 700	C.E.P. St Nazaire	80, -	77,500	100, -	257 k 500
3. PITTAGORA	55 k 500	Assoc. Sportive Monaco	72,500	77,500	97,500	247 k 500
Poids Plumes (Minima 250)						
1. LAURET	58 k 600	Cercle H. C. Bas Berry	87,500	80, -	105, -	272 k 500
2. MIZRAHI	59 k	Cl. Naut., et Ath. Rouen	85, -	80, -	105, -	270 k
N. cl. MARTE	59 k 600	Club Sp. Inter Avia Alger	0, -	75, -	105, -	—
Poids Légers (Minima 275)						
1. HANROTEL	66 k 600	Sp. Club St Amandois	97,500	95, -	125, -	317 k 500
2. DUMAS	64 k 600	La Montluçonnaise	102,500	90, -	122,500	315 k
3. VALLET	66 k 100	Cercle Michelet Orléans	97,500	87,500	115, -	300 k
Poids Moyens (Minima 300)						
1. BATTAGLIA	73 k	Assoc. Sportive Monaco	105, -	107,500	142,500	355 k
2. TRUDEL	72 k 700	A.S. Lilloise Int. Entrer.	100, -	100, -	140, -	340 k
3. CZAPLICKI	75 k	A.S. Lilloise Int. Entrepr.	110, -	100, -	130, -	340 k
Poids Mi-Lourds (Min. 315)						
1. HENNUYER	78 k 500	A.S. Lilloise Int. Entrepr.	100, -	105, -	140, -	345 k
2. DUBOURG	81 k 400	Sp. Club St Amandois	110, -	105, -	130, -	345 k
3. ISOLER	80 k 500	Stade Sainte Barbe	107,500	95, -	125, -	327 k 500
Poids Lourds Légers (M. 325)						
1. MIERCZUK	87 k 900	Assoc. Sportive Monaco	117,500	120, -	145, -	382 k 500
2. LAGNEAU	88 k 400	Sté Athlétique Enghien	115, -	107,500	132,500	355 k
3. CAPDEVILLE	89 k	Sp. Club Neuilly	110, -	100, -	125, -	335 k
Poids Lourds (Minima 335)						
1. REMY	103 k 400	Haltérophile Club Nice	125, -	105, -	145, -	375 k
2. LACHAUME	97 k 500	Club Sportif Meaux	120, -	105, -	135, -	360 k

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

NOUVELLES INTERNATIONALES

Meilleures performances européennes 1961
(Un athlète par nation)

Poids Coqs. - L. Stogov (U.R.S.S.) 345 k ; 2. Foldi (Hongrie) 345 ; 3. Grandi (Italie) 320 ; 4. Petkov (Bulgarie) 315 ; 5. Panait (Roumanie) 310 ; 6. Reck (Allemagne de l'Est) 297,500 ; 7. Stepien (Pologne) 295 ; 8. Rajaluoto (Finlande) 287,500 ; 9. Robinson (Gde-Bretagne) 282,500 ; 10. Henry (France) 282,500.

Poids Plumes. - 1. Minaev (U.R.S.S.) 365 ; 2. Mannironi (Italie) 357,500 ; 3. Szabo (Hongrie) 345 ; 4. Fitzl (Roumanie) 340 ; 5. Jankowski (Pologne) 337,500 ; 6. Chung Kun Weng (Gde-Bretagne) 325 ; 7. Koev (Bulgarie) 317,500 ; 8. Dodojacek (Autriche) 312,500 ; 9. Erikson (Suède) 312,500 ; 10. Schuchort (Allemagne de l'Est) 310.

Poids Légers. - 1. Lopatin (U.R.S.S.) 407,500 ; 2. Baszanowski (Pologne) 402,500 ; 3. Huszka (Hongrie) 390 ; 4. Otahal (Tchécoslovaquie) 370 ; 5. Stohner (Allemagne de l'Ouest) 362,500 ; 6. Gerber (France) 360 ; 7. Babachev (Bulgarie) 352,500 ; 8. Tauchner (Autriche) 352,500 ; 9.

Goring (Gde-Bretagne) 345 ; 10. De Genova (Italie) 340.

Poids Moyens. - 1. Kurinov (U.R.S.S.) 440 ; 2. Vérès (Hongrie) 430 ; 3. Kare (Finlande) 410 ; 4. Paterni (France) 405 ; 5. Dittrich (Allemagne de l'Est) 400 ; 6. Zdrzila (Tchécoslovaquie) 380 ; 7. Beck (Pologne) 377,500 ; 8. Blenman (Gde-Bretagne) 375 ; 9. Sumetsberger (Autriche) 372,500 ; 10. Stanislavov (Bulgarie) 370.

Poids Mi-Lourds. - 1. Plukfelder (U.R.S.S.) 462,500 ; 2. Toth (Hongrie) 432,500 ; 3. J. Kailajarvi (Finlande) 430 ; 4. Blackman (Gde-Bretagne) 417,500 ; 5. Bochenek (Pologne) 415 ; 6. Roman (Roumanie) 405 ; 7. Debuf (France) 402,500 ; 8. Psenicka (Tchécoslovaquie) 397,500 ; 9. Borrman (Suède) 395 ; 10. Herbst (Autriche) 390.

Poids Lourds-Légers. - 1. Palinski (Pologne) 475 ; 2. Martin (Gde-Bretagne) 462,500 ; 3. Zhitsky (U.R.S.S.) 457,500 ; 4. Baroga (Roumanie) 430 ; 5. Savov (Bulgarie) 422,500 ; 6. Vincent (France) 420 ; 7. Vanczak (Hongrie) 420 ; 8. Gohring (Allemagne de l'Est) 417,500 ; 9. Masu (Italie) 415 ; 10. Sletsjoe (Norvège) 410.

Poids Lourds. - 1. Vlassov (U.R.S.S.) 550 ; 2. Makinen (Finlande) 465 ; 3. Eczar (Hongrie) 455 ; 4. Veselinov (Bulgarie) 450 ; 5. Bialas (Pologne) 440 ; 6. Syrovty (Tchécoslovaquie) 440 ; 7. Cazan (Roumanie) 440 ; 8. Stemplinger (Allemagne de

l'Est) 435 ; 9. Querch (Autriche) 420 ; 10. Pigaiani (Italie) 415.

Nouveaux Records Nationaux

Canada. - Poids Mi-Lourds. Épaulé et jeté à deux bras : 162 k 500 par Lipari.

Autriche. - Poids Mi-Lourds. Arraché à deux bras : 124 k par Herbst.

Allemagne de l'Est. - Poids Moyens. Arraché à deux bras : 127 k 500 par Dittrich.

Poids Lourds. Développé à deux bras : 146 k par Arnold.

Finlande. - Poids Moyens. Développé à deux bras : 126 k par Kare.

Iran. - Poids Plumes. Arraché à deux bras : 112 k 500 ; Épaulé et jeté à deux bras : 140 k ; Total olympique : 357 k 500 par Elmkbah.

Poids Légers. Épaulé et jeté à deux bras : 150 k ; Total olympique : 377 k 500 par Tamraz.

Poids Moyens. Arraché à deux bras : 125 k ; Épaulé et jeté à deux bras : 157 k 500 par Tehereni.

Poids Lourds-Légers. Arraché à deux bras : 142 k 500 ; Épaulé et jeté à deux bras : 172 k 500 ; Total olympique : 455 k par Boroumand.

Poids Lourds. Arraché à deux bras 142 k 500 par Boroumand.

Nouvelles de Finlande

Au Championnat de Finlande qui s'est disputé le 25 Mars, le Poids Mi-Lourds Jaako Kailajarvi a réalisé : 112 k 500 - 135 k - 165 k = 412 k 500. Il a d'autre part établi un nouveau record finlandais sur essai supplémentaire : 171 k à l'épaulé et jeté.

Championnat d'Israël

Poids Coqs : Sokolovski, 245 k ; Poids Plumes : Cyjon, 252,500 ; Poids Légers : G. Cohen, 310 k ; Poids Moyens : Rabinovitch, 317 k 500 ; Poids Mi-Lourds : S. Cohen, 312 k 500 ; Poids Lourds-Légers : Hadad, 317 k 500 ; Poids Lourds : Hodrog, 367 k 500.

Championnat de Grèce

Poids Coqs : 1. Apolonatos, 262 k 500 ; 2. Xaglis, 215 ; Poids Plumes : 1. Pavlakos, 275 ; 2. Foradis, 235 ; Poids Légers : 1. Dragonnas, 290 k ; 2. Christakos, 285 ; Poids Moyens : 1. C. Apolonatos, 335 ; 2. Sakatos, 280 ; Poids Mi-Lourds : 1. Psaltis 400 ; 2. Theodoropoulos, 280 ; Poids Lourds-Légers : 1. Sideris, 325 ; 2. Arvanitopoulos, 320 ; Poids Lourds : S. Arvanitopoulos, 300.

INFORMATIONS FRANÇAISES

**LE BREVET SPORTIF POPULAIRE
Circulaire du Haut-commissariat
à la Jeunesse et aux Sports**

Monsieur le Président,

Lors de la réunion de MM. les Présidents des Fédérations Sportives, tenue à l'I.N.S. le 5 février dernier, vous avez été informé de la réforme apportée aux épreuves du Brevet Sportif Populaire dont la campagne doit s'ouvrir le 1^{er} avril prochain.

Cette réforme, proposée par la Commission Nationale du B.S.P., tend à donner aux épreuves un caractère compétitif que ne leur conférait pas le règlement en vigueur depuis 1946 ; celui-ci exigeait, en effet, les mêmes performances de tous les candidats, nés la même année, sans tenir compte de leur morphologie.

La nouvelle formule expérimentée en 1961 dans quatre départements a rencontré une adhésion enthousiaste des jeunes.

Le moment me paraît opportun pour vous demander d'intervenir auprès des dirigeants des ligues, des comités et des associations affiliés à votre Fédération afin que les épreuves du B.S.P. soient remises en honneur parmi vos jeunes licenciés et membres des associations sportives, quelle que soit d'ailleurs la spécialité sportive choisie par les intéressés.

J'estime en effet que la préparation et la réussite aux épreuves du B.S.P. constituent un test indiscutable de l'entraînement foncier, recommandé à tous les pratiquants sportifs.

La formule du B.S.P. qui est proposée pour 1962 étant susceptible d'être amendée en fonction des résultats qui seront enregistrés à l'issue de la campagne qui commence, il me serait agréable que vous puissiez me communiquer, le moment venu et sous le présent timbre, les observations et les suggestions que vous aurez recueillies sur le déroulement des sessions organisées par les associations sportives ainsi que sur l'orientation à donner à ces épreuves, dont le règlement vous sera adressé directement et très prochainement par les Services de l'Imprimerie Nationale.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Haut-commissaire
à la Jeunesse
et aux Sports :

Signé : M. HERZOG.

**LETTRÉ-CIRCULAIRE DU COMITÉ
OLYMPIQUE FRANÇAIS**

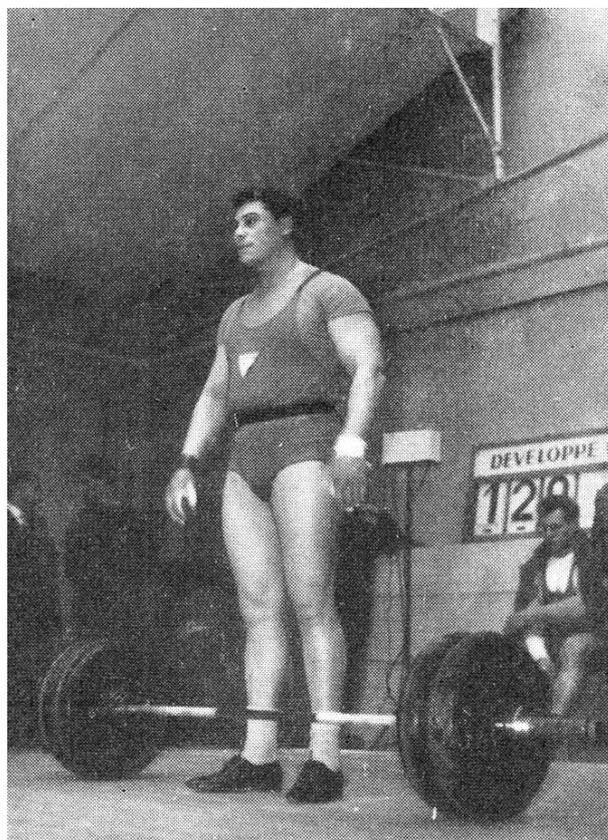
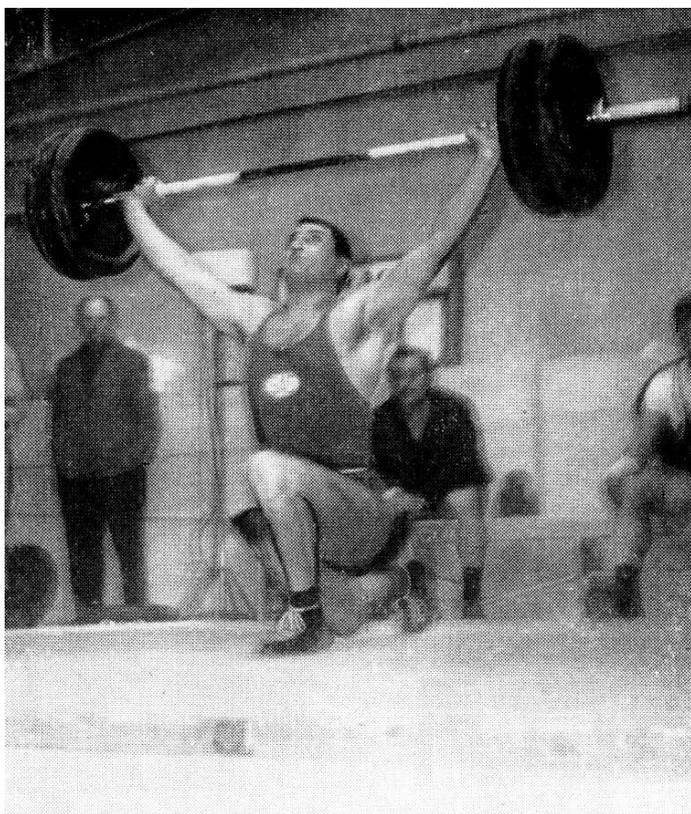
Monsieur le Président.

Je crois devoir vous informer des risques qu'encourent vos adhérents, lorsqu'ils laissent passer, sans élever de protestation, leur photographie dans des clichés publicitaires vantant un produit commercial. Il est toléré - bien que cela ne soit guère souhaitable - que des coupes ou challenges soient offerts par des firmes qui désirent accroître leur publicité en encourageant des épreuves sportives. Mais la tolérance doit s'arrêter là.

Des discussions intervenues au Siècle du C.I.O. (Commission Exécutive) il apparaît qu'au prochain Congrès plénier, une proposition sera présentée décidant que toute violation de cette disposition entraînerait pour les contrevenants leur exclusion des Jeux Olympiques.

J'ai cru bon de vous avertir dès maintenant, afin d'éviter des surprises désagréables, et je vous prie de croire, Monsieur le Président, à mes sentiments cordiaux et dévoués.

Le Président,
Armand MASSARD.



LAGNEAU (Société Athlétique d'Engien) et LACHAUME (Club Sportif de Meaux) classés 2^{mes} des Catégories Lourds-Légers et Lourds au Critérium National Haltérophile 1962

**CHAMPIONNATS D'ACADÉMIE
SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES**

Disputés à Saint-Servan le 22 Mars 1962

Poids Coqs : 1. Ginginé (Lycée Clémenceau), 52,5 - 50 - 70 = 175 k ; N. Cl. Ménard (Lycée Clémenceau), 55 - 62,5 - 0.

Poids Plumes : 1. Coquebert (Lycée Clémenceau), 65 - 65 - 80 = 210 k ; 2. Soto (Lycée Charcot), 60 - 60 - 82,5 = 202 k 500 ; 3. Dubeillon (Lycée Charcot), 52,5 - 50 - 70 = 172 k 500 ; 4. Hulaud (Lycée Charcot), 47,5 - 47,5 - 42,5 = 137 k 500.

Poids Légers : 1. Delalande (Lycée M. Nantes), 87,5 - 85 - 107,5 = 280 k ; 2. Peltier (Lycée M. Nantes), 82,5 - 75 - 100 = 257 k 500 ; 3. Lelievre (C.T. Rennes), 70 - 70 - 92,5 = 232 k 500 ; 4. Pellet (Lycée Charcot St-Servan), 57,5 - 67,5 - 85 = 210 k ; 5. Le Hécho (Lycée T.M. Nantes), 60 - 62,5 - 85 = 207 k 500 ; 6. Trottin (Lycée Charcot St-Servan), 60 - 62,5 - 80 = 202 k 500.

Poids Moyens : 1. Courvoisier (Hydro Nantes), 85 - 90 - 110 = 285 k ; 2. Delaunay (Lycée T.M. Nantes), 85 - 82,5 - 115 = 282 k 500 ; 3. Bellanger

(C.R.E.P.S. Dinard), 87,5 - 85 - 105 = 277 k 500 ; 4. Gorgé (Lycée Tech. Rennes), 70 - 75 - 97,5 = 242 k 500 ; 5. Grenard (Lycée St Servan), 70 - 70 - 92,5 = 232 k 500 ; 6. Perrin (Lycée St Servan), 60 - 67,5 - 90 = 217 k 500 ; 7. Mary (Lycée St Servan), 72,5 - 60 - 77,5 = 210 k.

Poids Mi-Lourds : 1. Chaissac (E.N.I. Rennes), 75 - 80 - 95 = 250 k ; 2. Le Rasle (Lycée Charcot), 65 - 62,5 - 80 = 207 k 500.

Poids Lourds-Légers : 1. Trichet (Lycée Charcot), 67,5 - 62,5 - 87,5 = 217 k 500.

Nouveaux records : Poids Légers : Delalande (L.T.M. Nantes), Développé à deux bras 87 k 500 ; Arraché à deux bras 85 k ; Épaulé et Jeté à deux bras 107 k 500. Total Olympique 280 k.

Poids Moyens : Développé à deux bras Bellanger (C.R.E.P.S. Dinard), 87 k 500 ; Arraché à deux bras Courvoisier (Hydro Nantes), 90 k ; Épaulé-jeté à deux bras (L.T.M. Nantes), 115 k ; Total Olympique Courvoisier (Hydro Nantes), 285 k.

Records de l'Académie de Rennes

Poids Coqs : Italia (Lycée Charcot Nantes) le 2- 2-61 : Développé 65 k ; Arraché 65 k ; Épaulé-jeté 87 k 500 ; Total Olympique 210 k.

Poids Plumes : Bénabid (E.N.I.A.M. Angers) le 31- 3-58 à Troyes : Développé 80 k ; Arraché 85 k ; Épaulé-jeté 110 k ; Total Olympique 275 k.

Poids Légers : Delalande, (Lycée M. Nantes) le 22- 3-62 à St-Servan : Développé 87 k 500 ; Arraché 85 k ; Épaulé-jeté 107 k 500 ; Total Olympique 280 k.

Poids Moyens : Bellanger (C.R.E.P.S. Dinard), le 22- 3-62 à St-Servan : Développé 87 k 500 ; Courvoisier (Hydro Nantes), le 22- 3-62 à St-Servan : Arraché 90 k ; Total Olympique 285 k : Delaunay (L.T.M. Nantes), le 22- 3-62 à St-Servan Épaulé-jeté : 115 k.

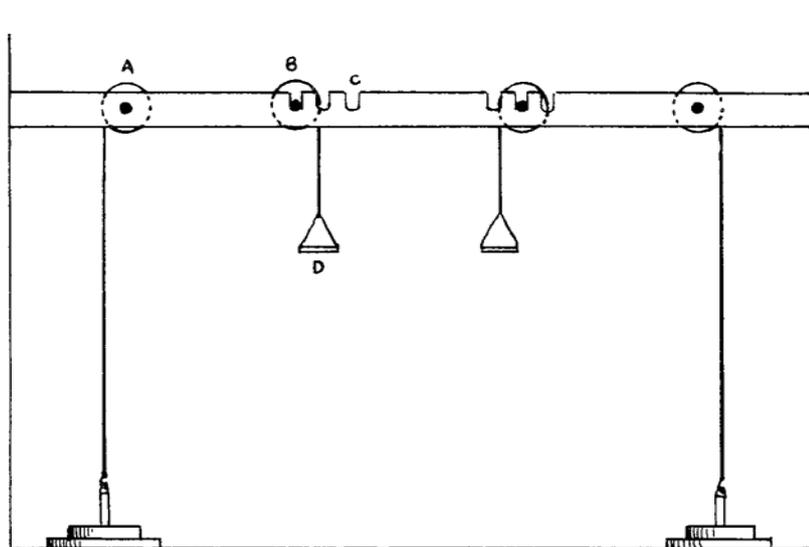
Poids Mi-Lourds : Heissat (E.N.N.A. Nantes), le 5- 9-60 à Nantes : Développé 80 k ; Arraché 87 k 500 ; Épaulé-jeté 112 k 500 ; Total Olympique 280 k.

Poids Lourds-Légers : Mao (Pharmacie Nantes), le 4- 2-60 à Nantes : Développé 108 k le 5- 8-59 à Nantes ; Arraché 87 k 500 ; Épaulé-jeté 110 k ; Total Olympique 290 k.

Poids Lourds : Mao (Pharmacie Nantes), le 10- 3-60 à Nantes : Développé 107 k 500 ; Arraché 95 k ; Épaulé-jeté 120 k ; Total Olympique 322 k 500.

Amélioration du matériel de nos salles

Double exerciceur à contrepoids à tirage vertical



Dans le précédent numéro, je vous disais que l'on pouvait disposer les équerres murales en batterie et je vous en présentais les avantages.

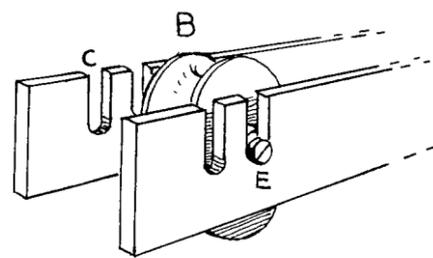
Lorsqu'il s'agit de poulies à traction verticale, on peut opérer de la même façon, ce qui permet un

travail à deux poignées pour un athlète ou encore le travail de deux athlètes avec une petite barre.

Description de l'appareil : il est composé de fer plat de 100 mm 10 mm, maintenu rigide par des entretoises ; les parties axiales pourront être ré-

glables suivant le principe figuré sur le dessin en détail, ce qui permet d'écarter ou de rapprocher les poignées suivant la longueur de bras des utilisateurs.

Les deux extrémités peuvent être scellées dans deux murs ou bien reposer sur des jambages verticaux.



Je ne m'étendrai pas sur cette question, car dans chaque salle se pose un problème de montage. Je veux simplement vous donner le principe d'utilisation de ce double appareil.

L. GUILLIER.

Le Gymnase Voltaire étant réquisitionné, la réunion des Arbitres du Samedi 28 Avril, à 11 heures, aura lieu au Gymnase de la Bidassoa, 25, Rue de la Bidassoa (Métro : Martin-Nadaud).

L'Assemblée Générale Annuelle de la F.F.H.C. se tiendra le Dimanche 29 Avril, à 9 heures du matin, au Siège du Comité National des Sports, 23, Rue d'Anjou, à Paris (Métro : Madeleine).

UN JETÉ-RECORD... MANQUÉ

Le champion nordiste Rolf Maier est sans doute l'un des meilleurs techniciens français de l'épaulé-jeté, aussi paraîtra-t-il peut-être paradoxal que les photos qui accompagnent ces quelques lignes représentent un essai manqué. Il s'agit, en effet, d'une tentative de record de France - la barre étant chargée à 158 k 500 - et il me paraît utile de rechercher les causes de cet échec.

Sur la photo N° 1, le corps est parfaitement placé pour le jeté :

- bassin très légèrement engagé vers l'avant ;
- les coudes baissés permettant aux bras de bien pousser après l'impulsion.

En 2, 3, 4 et 5, le tronc, les coudes et la tête conservent la même inclinaison, seuls les genoux se fléchissent, le poids du corps est en appui sur la plante des pieds (talons au sol).

En 6 et 7, l'athlète se redresse brusquement, le rythme est ici beaucoup plus rapide, afin de communiquer une vitesse maximum à la charge.

Les talons se sont décollés et l'athlète se redresse entièrement sur la plante des pieds afin de donner le maximum d'amplitude à cette deuxième phase de l'appel.

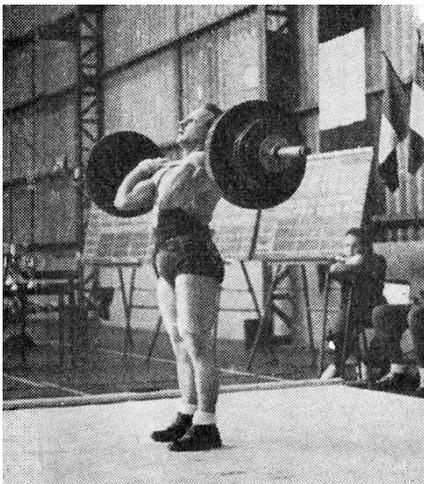
Dès la fin de cette impulsion, l'athlète se glisse immédiatement sous la charge (photo N° 8) en poussant très énergiquement avec les bras. Cette poussée des bras permet un passage du

corps beaucoup plus rapide sous la charge ainsi qu'une sensible augmentation de la montée de la charge.

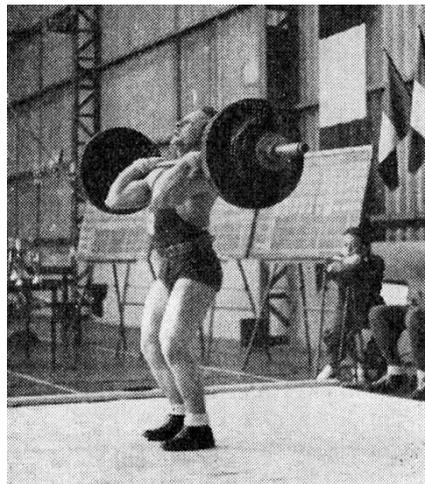
En 8, nous observons le léger défaut, cause de l'échec de ce mouvement : le pied avant est encore posé sur le sol alors que le pied arrière s'est déjà déplacé. Ce déplacement alternatif des pieds va entraîner une mauvaise position en fente ; en 10, nous voyons nettement que le pied avant s'est avancé insuffisamment et que la charge est donc mal répartie sur les deux jambes. En 11, 12 et 13, la jambe avant ne peut résister à la charge et l'athlète devra bientôt se dérober.

En conclusion, le mouvement est excellent jusqu'à la photo N° 7, mais le déplacement alternatif des pieds entraîne une position en fente mal équilibrée. Je souhaite que notre champion corrige rapidement ce léger défaut qui le prive d'un valeureux record de France.

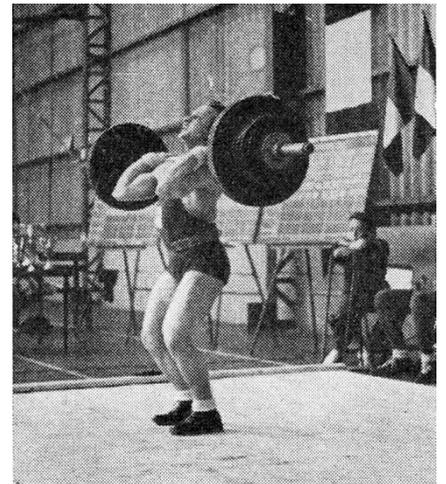
G. LAMBERT,
*Moniteur National,
Professeur d'E.P.S.*



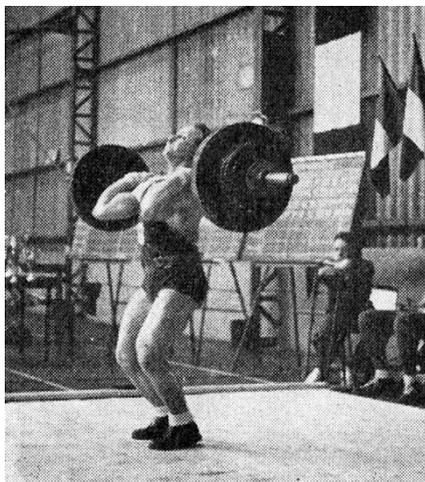
1



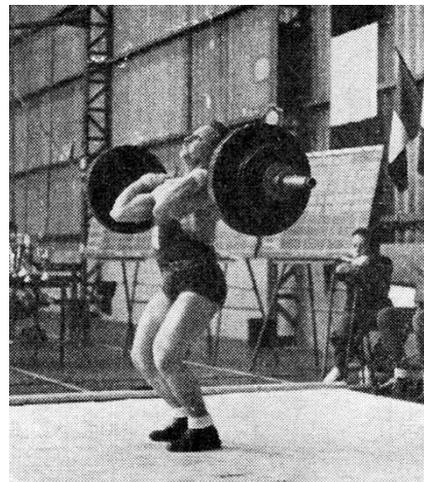
2



3

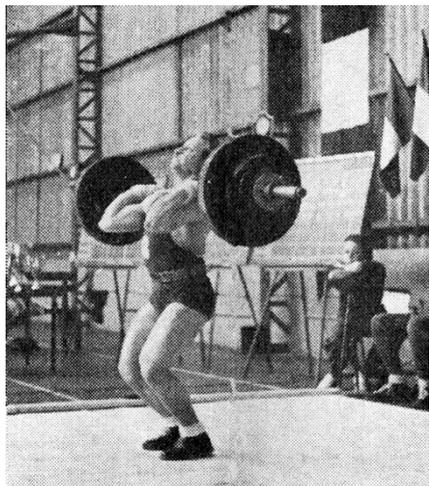


4

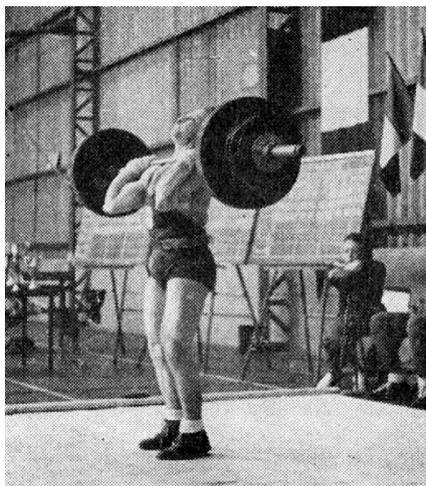


5

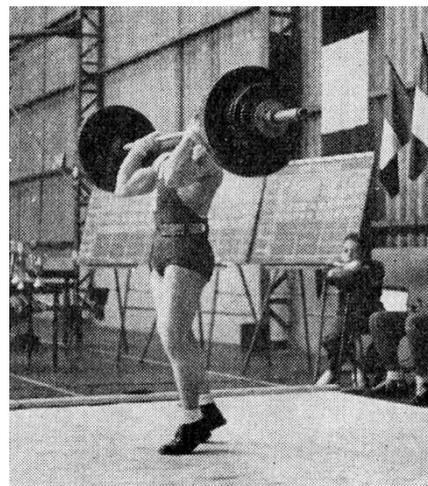




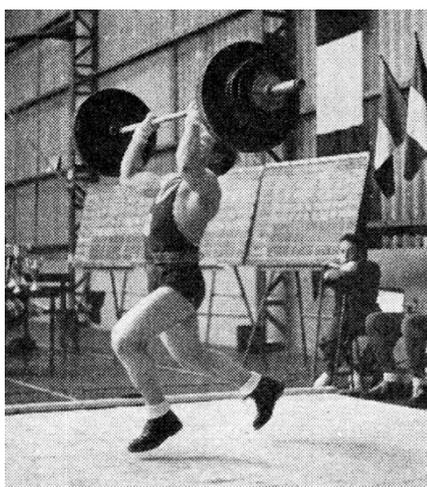
6



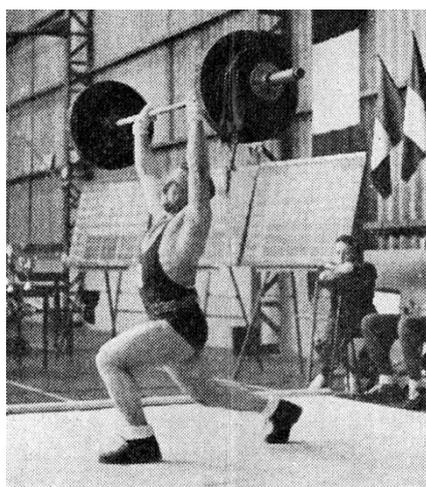
7



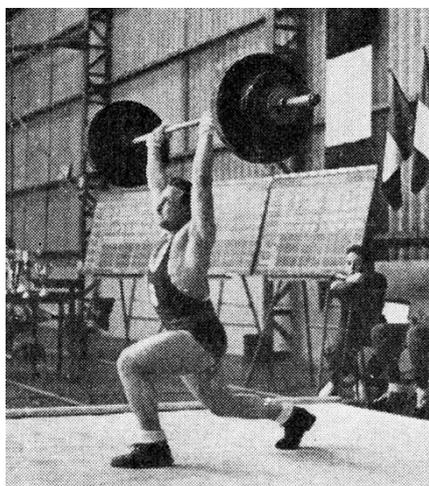
8



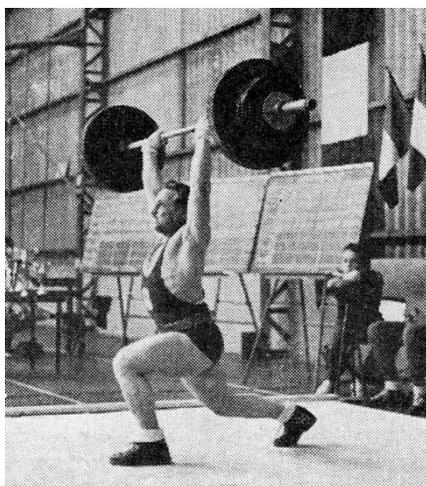
9



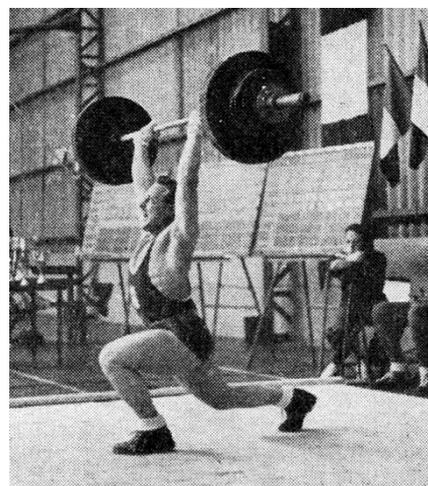
10



11



12



13

Le Match France - Finlande

Certes, le sport Haltérophile est assez populaire en Finlande dont le climat se prête à la pratique des sports de salle; mais il est cependant vexant de se faire battre par un pays dont la population compte environ dix fois moins d'habitants que le nôtre. L'équipe de France n'a pu, en effet, remporter que trois victoires grâce à la farouche énergie du nordiste Rolf Maier et à la nette supériorité de Gerber et Fulla sur leurs adversaires. Nous sommes donc battus dans les quatre autres catégories et nous avons particulièrement regretté l'absence de l'un de nos champions Poids Coq Marcombe ou Henry dont le premier s'est retiré des compétitions... importantes et dont le deuxième pèse maintenant plus de 59 k. L'un de ces hommes nous eût certainement assuré la victoire contre un adversaire - Rajaluo qui réussit le total de 280 k. Notre représentant - Meurat - est tout à fait capable d'atteindre également un tel total, mais, après une période d'adaptation trop courte, Meurat essaie de mettre en pratique le style en flexion et ne réussit qu'un seul essai par mouvement de détente.

Notre « Plume » Fulla tire contre un adversaire nettement moins fort que lui et sur lequel il prend 12 k 500 d'avance au développé en poussant parfait-

tement 100 k. Son arraché demeure son gros point faible, car il doit s'y reprendre à deux fois pour réussir 82 k 500... en « quart de flexion » avant de manquer 87 k 500. Au jeté, il réussit parfaitement 115 et 120 k. Avec 126 k, - tentative contre le record de France - il réussit un très bel épaulé en flexion, mais manque malheureusement le jeté qui lui eut permis, en cas de succès, de battre le record de France du total avec 307 k 500. Avec 302 k. 500, il devance cependant son adversaire de 20 k.

Notre « Léger » Roger Gerber a retrouvé « son » développé. Il réussit successivement 105 - 110 - 115 k. mais manque de réussite dans les mouvements de détente et reste à 100 k, (1^{er} essai) à l'arraché et à 130 k, (1^{er} essai) au jeté. Ce total de 345 k ne reflète pas sa valeur actuelle qui se situe autour de 360 k.

Notre « Moyen » Rolf Maier rencontre pour la troisième fois le Finlandais Kare par lequel il s'est déjà fait battre deux fois Va-t-il faire mentir le proverbe ? Cela paraît assez douteux, car son adversaire a totalisé récemment 410 k et, de plus, moins d'une semaine avant, la grippe l'avait affaibli considérablement.

Les deux hommes commencent à 115 k. au développé..., et y restent. Maier est le moins fort à l'arraché, il tire successivement sur 105 - 110 - 112,500, mais manque cette dernière barre. Le Finlandais manque son premier essai à 115 k, réussit le deuxième dans un style tout à fait particulier : genoux très écartés pendant le tirage, mais passage en flexion extrêmement rapide. Avec 120 k, c'est un nouvel échec. Le Finlandais a donc 5 k d'avance à l'issue des deux premiers mouvements, mais Maier est le plus léger. Ce dernier commence le premier au jeté avec 145 k tandis que Kare tente 150 k. Les deux hommes réussissent leur premier essai, mais Kare a dû fournir un effort considérable pour se relever de l'épaulé en flexion... Nous entrevoyons une chance de succès si Maier réussit 155 k.

Au deuxième essai, Maier jette 150 k dans un style impeccable tandis que Kare ne peut se relever avec 155 k. Maier tente alors 155 k afin d'égaliser son adversaire; il se fend très bas sous cette charge et se relève lentement, encouragé par les hurlements des Français de l'équipe et de quelques spectateurs enthousiastes. Son jeté est un geste parfait. Maier a donc l'avantage du poids de corps,

RÉSULTATS TECHNIQUES DU MATCH FRANCE-FINLANDE

Disputé le 11 Mars 1962 à Tampere (Finlande)

Noms des concurrents	Poids de corps	NATIONS	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. RAJALUOTO Matti.....	55 k 550	Finlande	82,500	85, -	112,500	280 k
2. MEURAT Jean-Pierre.....	54 k 450	France	85, -	77,500	100, -	262 k 500
Poids Plumes						
1. FULLA Pierre	59 k 300	France	100, -	82,500	120, -	302 k 500
2. RUHANEN Veikko.....	60 k	Finlande	85, -	85, -	110, -	280 k
Poids Légers						
1. GERBER Roger	67 k 500	France	115, -	100, -	130, -	345 k
N. cl. HEISKANEN Mauno.....	64 k 350	Finlande	100, -	0, -	a abandonné	—
Poids Moyens						
1. MAIER Rolf	73 k 100	France	115, -	110, -	155, -	330 k
2. KARE Tauno	74 k 200	Finlande	115, -	115, -	150, -	380 k
Poids Mi-Lourds						
1. KAILAJARVI Jaako.....	81 k 600	Finlande	110, -	130, -	160, -	400 k
2. CONSTANTINIAN Aram ..	75 k 900	France	115, -	105, -	135, -	360 k
Poids Lourds Légers						
1. KAILAJARVI Jouni	83 k	Finlande	130, -	125, -	170, -	425 k
2. VINCENT François.....	89 k 150	France	117,500	120, -	155, -	392 k 500
Poids Lourds						
1. MAKINEN Eino	114 k 550	Finlande	135, -	125, -	180, -	440 k
2. FOULETIER Jean-Paul.....	93 k	France	115, -	120, -	150, -	385 k

mais Kare a encore un essai il essaie une nouvelle fois 155 k, qu'il épaula parfaitement, mais l'effort de relèvement est extraordinairement pénible et Kare manque le jeté. Avec 380 k, Maier est donc vainqueur avec le même total que son adversaire et assure donc à l'équipe de France une troisième et précieuse victoire.

Après un intermède de quelques minutes, les catégories lourdes prennent possession du plateau. Notre Mi-Lourd Constantinian - qui ne dépasse la limite des moyens que de quelques centaines de grammes - rencontre le jeune Kailajarvi - 20 ans dont le meilleur total dépasse 400 k. La victoire ne peut donc échapper à ce dernier..., et pourtant il doit s'y reprendre à trois fois pour pousser 110 k tandis que Constantinian s'assure 120 k au 2^e essai avant de marquer 125 k. Dans les exercices de détente, notre compatriote est nettement surclassé, ne réussissant qu'un essai par mouvement avec 105 et 135 k. Kailajarvi (Jaako) manque également ses 2^e et 3^e essais, mais avec 130 k, à l'arraché et 160 k. au jeté (style en flexion), il démontre sa très grande classe et s'assure un total de 400 k.

Nous comptons sur François Vincent pour assurer la victoire de l'équipe de France mais, démoralisé par un mauvais départ au développé, où il reste sur son 1^{er} essai à 117 k 500, il n'essaiera pas d'accrocher son adversaire Kailajarvi (Jouni) qui reste également sur sa barre de départ avec 130 k au développé. Après 120 k à l'arraché. Vincent manque deux fois 127 k 500, tandis que Kailajarvi accentue son avantage avec 125 k. Au jeté, Vincent tente d'atteindre les 400 k en tirant sur 162 k 500 au 3^e essai..., mais c'est un nouvel essai. Il semble que le climat, le froid et la neige de Finlande ne soient pas favorables à notre champion, mais, connaissant son caractère, je suis persuadé qu'il aura à cœur d'effacer cet échec - moins de 400 k au total olympique - par de prochaines performances dignes de lui. Avec 160 k au jeté (1^{er} essai), Jouni Kailajarvi, qui est en réalité Poids Mi-Lourd, totalise 415 k et se montre déjà capable d'atteindre les 430 k.

En Poids Lourds, notre représentant J.P. Fouletier n'a pas la moindre chance contre le grand

TOURNÉES ITINÉRANTES

Organisées dans les Comités du Lyonnais, du Languedoc, de l'Anjou-Bretagne, de Guyenne, pendant une durée de trois semaines, les tournées itinérantes des mois de décembre et janvier m'ont permis, non seulement de reprendre contact avec quelques-uns de nos meilleurs athlètes nationaux, mais aussi d'exposer et de démontrer les techniques et éducatifs des trois mouvements olympiques. Après un rapide passage à Mâcon, Oyonnax, l'Arbresle et St-Etienne où les dirigeants et athlètes m'accueillirent tous avec chaleur, je retrouvais à Lyon - avec Constantinian - l'un de nos meilleurs Poids Moyens, lequel venait, le dimanche précédent, de battre le record du Lyonnais du développé avec 125 k dans la catégorie Mi-Lourds. A la fin de l'une des séances d'initiation, Constantinian épaula 130 k puis 140 k en flexion, mais ne put se relever. Il semble évident que cet excellent athlète manque encore de puissance dans les cuisses et que des séries de flexions avec barres lourdes lui permettront d'atteindre rapidement le total de 380 k.

Après un séjour de deux jours et demi à Lyon, qui m'a permis de constater l'excellente activité des dirigeants et athlètes, je devais reprendre le train pour Montpellier en compagnie

du Président Jean Dame. Au cours de mon passage à Montpellier, Sète, Béziers, Narbonne et Frontignan, j'ai assisté à deux séances d'entraînement de notre champion François Vincent, lequel après seulement un mois et demi d'entraînement, réussit 130 k à l'arraché et 150 k au jeté sans fente. Ces performances sont encourageantes en début de saison, surtout si l'on tient compte que Vincent avait stoppé tout entraînement pendant ... six mois.

Je devais reprendre cette tournée en Janvier en visitant les haltérophiles du Mans, de Nantes, Bordeaux et Toulouse où je trouvais et retrouvais de nombreux haltérophiles et dirigeants enthousiastes et sympathiques.

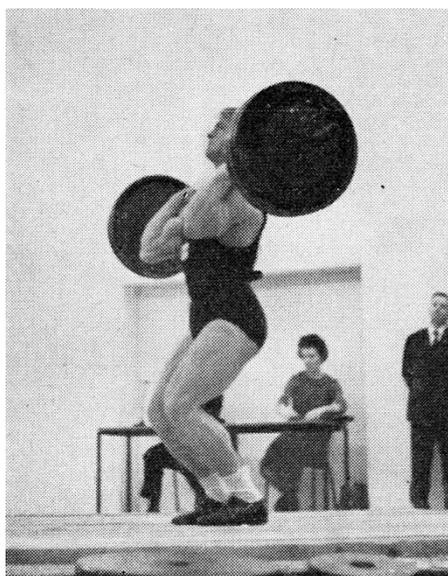
Il semble cependant que ces passages très rapides dans les salles de province restent encore très insuffisants pour envisager les méthodes modernes. Je souhaite donc voir dans les stages à l'Institut National des Sports et aux C.R.E.P.S. un nombre toujours croissant d'athlètes et surtout de moniteurs car, pendant une période de quelques jours, il est toujours possible d'assimiler des techniques nouvelles, puis de les enseigner.

G. LAMBERT,
Moniteur National,

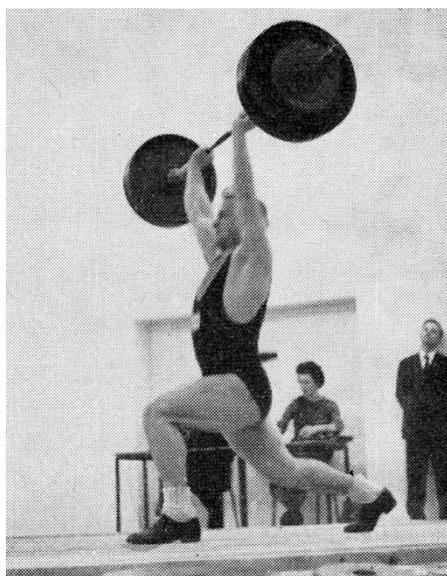
champion Makinen. Ce dernier ne force pas son talent dans les deux premiers mouvements où il reste sur ses premiers essais avec 125 k, mais effectue un magnifique effort avec 185 k - nouveau record de Finlande - Fouletier totalise 385 k, et sait très bien qu'il devra encore améliorer ce total s'il veut retrouver l'ambiance très sympathique d'une équipe de France en déplacement.

Je ne saurais terminer cet article sans remercier nos amis finlandais pour leur chaleureux accueil et souhaiter que les relations amicales que nous entretenons avec eux, au travers du sport, s'accroissent encore avec le temps.

G. LAMBERT,
Moniteur National,



Jouni KAILAJARVI (Finlande) catégorie Poids Lourds Léger
Appel du Jeté et Fente du Jeté.



KARE (Finlande) Poids Moyen
Arraché en flexion 115 k.



Classement du Challenge Raymond Suvigny

Établi par l'Union Sportive Métro Transports

Saison 1960-1961

	Kilos		
1. Sporting Club de Neuilly.....	9 335,600	80. Cercle Cult., et Halt. Bas Berry	1 389,200
2. A.P.E.C.A. Saint Denis de la Réunion.....	6 714,700	81. Cercle Sp. Nouvelles Messageries Presse	1 372,100
3. Union Sportive Métro Transports.....	6 648,500	82. Gauloise de Vaise	1 353,400
4. A.S.P.T.T. Saint Denis de la Réunion	4 621, —	83. Club Halt, et Cult. Rochelais.....	1 353,300
5. Société Haltérophile et Culturiste Haguenau	4 440,500	84. Club Nautique et Athl. Rouen	1 340,550
6. Club Athlétique Nantais	3 997,700	85. Association Sportive Cheminots de Béziers	1 293,100
7. Athlétic Club Sélestat.....	3 971,900	86. Alliance Sainte Savine	1 288, —
8. Association Sportive Montferrandaise.....	3 815, —	87. Union Sportive Cheminots de Saint Pol	1 239, 700
9. A.S. Électricité de Lille	3 793,100	88. Etoile des Sports Montluçonnais	1 228,900
10. Association Sportive Mantaise	3 765,300	89. Cercle Michelet Orléans	1 211,300
11. Stade Municipal de Petite Synthe.....	3 454,900	90. Les Cigognes de Tarbes	1 210,900
12. Club Sportif des Cheminots du Mans.....	3 365,800	91. Haltéro Culturiste Lyonnais	1 202,600
13. Courbevoie Sports.....	3 235,700	92. Energie d'Haguenau.....	1 190,500
14. Ilets Sports Montluçonnais.....	3 090,900	93. Sporting Club Dijonnais	1 181,600
15. Stade Municipal de Montrouge	3 040,900	94. Haltérophile Club de Boulogne	1 150,200
16. Club Culturiste de Reims	3 010,100	95. Culturistes Châtelleraudais.....	1 145,600
17. Club Haltérophile de Lunéville	2 896,700	96. Haltérophile Club Grenoblois	1 123,900
18. Maison des Jeunes de Narbonne.....	2 895,500	97. Monrepos Olympique	1 118,800
19. Red Star Limoges.....	2 891,400	98. Haltérophile Club de Cambrai	1 117, —
20. Amicale Jean Jaurès à Colombelles.....	2 843,200	99. Union Tourquennoise	1 102,300
21. Club Sportif Défense Nationale Châtelleraut	2 773,100	100. Société Athlétique Koeninghoffen	1 101,900
22. Stade Porte Normande Vernon	2 652,600	101. Club Sportif Ministère des Finances	1 091, —
23. Concorde d'Oran	2 625,700	102. Société Sportive Domfrontaise	1 080,300
24. Haltérophile Club Nice.....	2 592,700	103. Union Roubaisienne.....	1 050,300
25. Sporting Club Navis.....	2 542,500	104. Amicale Laïque de Condé-sur-Noireau	1 042,700
26. Sporting Club Saint Amandois	2 534,800	105. Société de Gymnastique d'Angers	1 041,900
27. Racing Club de Vichy	2 529,100	106. Assoc. Sport et Cult, des Travailleurs Marseille.....	1 041, —
28. Nantes Étudiants Club.....	2 503,700	107. A.S. Sapeurs Pompiers de Nantes	1 034,900
29. Bourbon Lumière Sports	2 416,700	108. Dreux Athlétic Club	1 029, —
30. Association Sportive Police d'Oran	2 416,300	109. Haltérophile Club de Cannes	1 024,400
31. Judo Club Perpignan	2 384,500	110. Union Haubourdinoise	1 010,100
32. Alsatia Sélestat.....	2 348,500	110. Société Athlétique Strasbourgeoise	1 010,100
33. Cercle Culturiste St Médard	2 330,200	112. Société Athlétique Montmartroise	991,600
34. Ralliement de Mustapha Alger	2 268,800	113. Club Sportif Municipal de Clamart	986,600
35. Cercle Haltérophile Troyen	2 184, —	114. Club Sportif Est Républicain Nancy	968,600
36. Union Sportive de Tours	2 176,100	115. Société Gymnastique d'Hussein-Dey	946,600
37. Club Athlétique Saint Priest	2 167,500	116. Club Gondolo Sportif	931,800
38. Vannetaise Athlétic Club	2 109,800	117. Jeune France de Mézières	917,400
39. Union Sportive Crestoise	2 107,200	118. Athlétique Club Saint Maurien	916,300
40. A.S.P.O. Midi.....	2 099,700	119. Association Sportive de la Bourse	902,800
41. Cercle Éducation Physique Saint Nazaire	2 089,800	120. Société Athlétique d'Enghien	889,100
42. Union Amicale Cognac	2 063,600	121. Association Sportive Zéraldéenne	885,400
43. A.S. Cie Électromécanique Le Bourget	2 054,700	122. U.S. Cheminots du Val de Loire	869,100
44. Union Guebwiller	2 050,100	123. Patronage Saint Etienne Rennes	821,200
45. La Montluçonnaise.....	2 016, —	124. Union Halluinoise	811,300
46. Haltère Club Témouchentois	1 997,900	125. Cercle des Sports d'Homécourt	811,200
47. A.S. Lilloise Inter Entreprises	1 994,300	126. Club des Jeunes de Wazemmes	800,200
48. A.S.P.O. Limoges	1 965,500	127. Association Sportive Gournaisienne	720,900
49. Athlétic Club Trélazéen	1 922,900	128. Cercle d'Éducation Physique Lorient	702,400
50. Association Sportive de Monaco.....	1 897, —	129. Toulouse Haltéro Club	698,400
51. Enfants du Devoir Oyonnax	1 888,700	130. Union Mâconnaise	681,500
52. Union Athlétique Tarbaise	1 874,500	131. Sports Réunis Lille Délivrance	657,300
53. Amicale Saint Ruf	1 860,700	132. Athlétic Club Chalonnais	653,600
54. Patronage Laïque Lorient	1 834,700	133. Sports et Culture Oran	648,800
55. Asnières Sports	1 826,100	134. Frontignan Athlétique Club	646,400
56. A.S.P.T.T. Strasbourg	1 815,900	135. L'Oranaise.....	636,800
57. Football Club Blidéen	1 812,100	136. Cercle Paul Bert Rennes	618,700
58. A.S. Augustin Normand Le Havre	1 794,800	137. Salle Vincent Ferrari Sète	586,900
59. Évreux Athlétic Club	1 721,200	138. La Maubeugeoise	585,800
60. A.S.P.T.T. d'Arras	1 712,700	139. Omnisports Ricamandois	581,100
61. Haltérophile Club Arbreslois	1 683,600	140. Stade Croisicais	575,200
62. Club Athlétique Rosendaël	1 677,200	141. Club Gymnastique Haubourdinois	571,400
63. Athlétic Club Montpelliérain	1 672,700	142. Union Sportive Bouscataise	564,600
64. Gauloise de Montbéliard	1 623,200	143. A.S.P.T.T. Vienne	538,500
65. Club Athlétique de Calais	1 607,400	144. Haltérophile Club Compiégnois	529,900
66. Sporting Club Préparation Olympique Paris.....	1 582,400	145. A.S. Minière Fondary	518,800
67. Maison des Jeunes Chambéry	1 572,400	146. Ezzo Sports	512,100
68. Club Sportif Enter Avia Alger	1 571,100	147. Club Olympique Briochin	506,100
69. Union Sportive Wittenheim	1 555,800	148. Royan Océan Club	504,400
70. Union Sportive de Toul	1 534,600	149. Française de Besançon	504,100
71. Club Sportif d'Alençon	1 531,500	150. Pro Patria Alger	496,100
72. Française de Lyon	1 510, —	151. La Beaucourtoise.....	490,100
73. Groupes Laïques d'Alger	1 503,100	152. Entente Chaumontaise Athlétic Cheminots	464,900
74. Sports Athlétiques Bel Abbésiens	1 481,200	153. Saint Nazaire Omni Sports	460, —
75. Haltérophile Club Lovérien	1 465,300	154. Association Sportive Cheminots de Vénissieux	449, —
76. Club Olympique Caudéranais	1 460,100	155. Club Cuit. Rue des Postes Lille	435,900
77. Amicale Sportive SIMCA	1 440,500	156. Stade Sainte Barbe La Grand Combe	431,500
78. Haltérophile et Cult. Club d'Aix en Provence.....	1 413, —	157. Jeunesses Laïques et Républicaines Marmande.....	431,100
79. Union Méan Penhoet	1 397,500	158. Club Athlétique Pluriennais	426, —
		159. Stade Auxerrois	423,500

160.	Casbah Club d'Alger	423,200	180.	A.S. Sapeurs Pompiers Lyon.....	253,900
161.	Athlétic Club des Bretons de la Loire	415,600	181.	Cercle Culturiste Page Blanche.....	252,200
162.	Salle Clermont Sports	409,100	182.	A.S.P.O. Angoulême.....	238,900
163.	Haltéro Club de Villerupt	398, —	183.	Ponts et Chaussées Sports Toulouse.....	216,900
164.	Club Sportif Défense Nationale Rueil	396,500	184.	Club Haltérophile et Culturiste Alger.....	197,800
165.	Espérance et Etoile Réunies Carpentras	386,900	185.	Société d'Éducation Physique de Cours.....	188,700
166.	Olympe de Toulouse	376,500	186.	Société Gymnastique Maison Carrée.....	186,700
167.	Union Sportive Montilienne	371,400	187.	Sporting Club Limouxin.....	185,600
168.	La Légère Méloinoise	355,700	188.	Assoc. Sp. Préf. Seine et Assistance Publique	185, —
169.	La Blésoise.....	326,300	189.	La Ripagérienne	179,700
170.	Air Sports Blois.....	322,800	190.	Cercle Culturiste Salle Commenge.....	173,700
171.	Racing Athlétic Cheminots Nantes.....	316,600	191.	Association Sportive Cheminots Arras.....	171,500
172.	Cercle Haltérophile Reyland	296, —	192.	Club Haltérophile Annonéen.....	170,500
173.	Club Sportif de Brumath	295,900	193.	Académie de Culture Physique Denain	169,500
174.	Association Sportive Diar El-Mahcoul.....	291,200	194.	L'Arpajonnaise	145,700
175.	Société de Gymnastique de Fort de l'Eau	279,700	195.	Etoile Sportive Villeneuvevoise	136,500
176.	Association Sportive Préfecture de Police.....	263,900	196.	Sporting Club Tête de Cheval	133,500
177.	Club Sportif de Meaux	263,700	197.	Club Bailleulois	128,300
178.	Union Sportive Cheminots Marseille	256,700	198.	A.S. Gaillon-Aubevoye.....	117,300
179.	Association Sportive Tramways de Lille.....	255,300	199.	Cercle d'Éducation Physique Meulanais.....	108, —

Coupe de France par Équipes 1962

Résultats des matches du 2^e tour disputés le 25 Mars 1962

1^{er} Groupe (Zone Nord)

1^{er} Match : Flandres contre Île-de-France à Lille

Flandres : Meurat 272 k 500 - Vanlenghenove 277 k 500 - Delebarre 332 k 500 - Maier 375 k - Demonsel 350 k - Dutilleux 345 k - Lévecq 380 k = 2.322 k 500.

Île-de-France : Guipon 240 k - Henry 302 k 500 - Pally 327 k 500 - Lambert 347 k 500 - Augustin 340 k - Lagneau 345 k - Thomas 360 k = 2.262 k 500.

2^e Match : Orléanais contre Alsace Tours :

Orléanais : Marcombe 255 k - Lauret 270 k - Hanrotel 310 k - Tornetto 300 k - Col 335 k - Dubourg 335 k - Manigault 355 k = 2.160 k.

Alsace : Kolb 217 k 500 - Wagemann 250 k - Noiriél 297 k 500 - Ohlmann 320 k - Muckensturm 332 k 500 - Coelsch 320 k - Hamm 375 k = 2.112 k 500.

2^e Groupe (Zone Sud)

1^{er} Match : Provence contre Lyonnais Monaco :

Provence : Bisaccioni 242 k 500 - Pitagora 250 k - Piétri 270 k - Battaglia 360 k - Leens 325 k - Mierczuk 390 k - Rémy 370 k = 2.207 k 500.

Lyonnais : Papadacci 227 k 500 Delorme 225 k - Gaétan 315 k - Constantinian 367 k 500 - Michon 312 k 500 - Barone 330 k - Dudeck 295 k = 2.072 k 500.

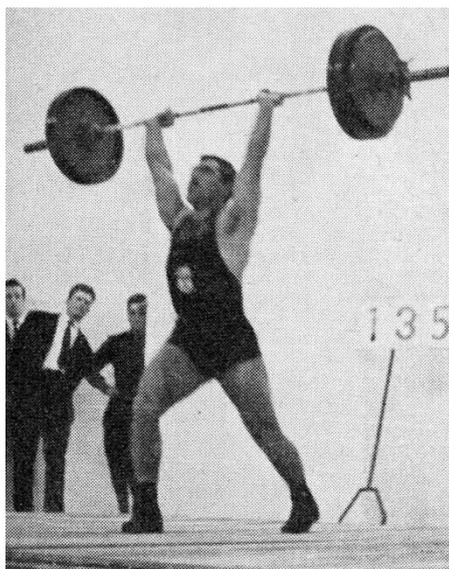
2^e Match : Languedoc contre Poitou à Cognac :

Languedoc : Brayda 242 k 500 - Aspart 280 k - Galy 290 k - Sablé 322 k 500 - Marchal 355 k - Soler 327 k 500 - Vincent 410 k = 2.227 k 500.

Poitou : Richard 175 k - Roy 205 k - Anastaziou 272 k 500 - Berthe 310 k - Robinaud 320 k - Raveraud 310 k - Dupuis 270 k = 1.862 k 500.

Sont qualifiés pour les demi-finales qui auront lieu le 13 Mai :

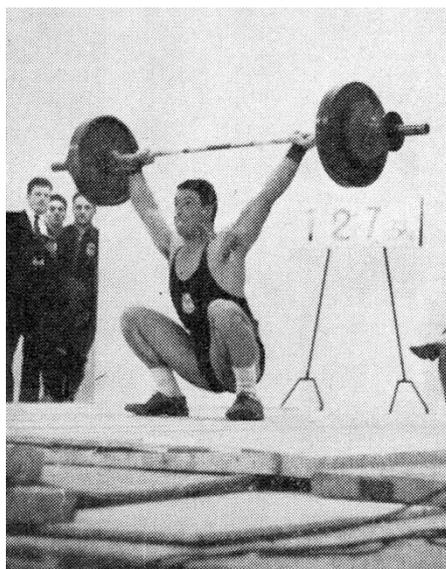
1^{er} Groupe : Flandres contre Orléanais.
2^e Groupe : Provence contre Languedoc.



CONSTANTINIAN (France)

Poids Mi-Lourd

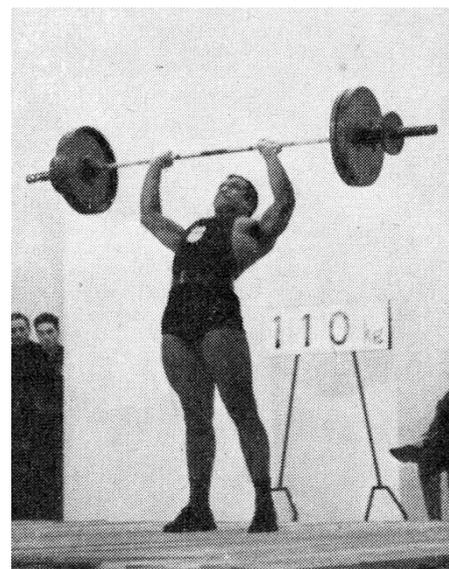
135 k à l'épaulé et jeté



Au Match France-Finlande

VINCENT (France) Poids Lourd Léger

127 k 500 à l'arraché (essai)



FOULETIER (France)

Poids Lourd

110 k au développé

Classement du Challenge Lannebère

L'attribution des points de ce Challenge Interclubs s'établit comme suit :

a) Pour le Prix d'Encouragement, le Prix Interrégional, le Prix Fédéral, le Critérium National, 11 points au 1^{er}, 9 au 2^e, 8 au 3^e, 7 au 4^e, 6 au 5^e, 5 au 6^e, 4 au 7^e, 3 au 8^e, 2 au 9^e, 1 au 10^e, dans la catégorie Juniors et dans la catégorie Seniors. Pour les épreuves comportant une finale Nationale, c'est le classement de cette finale qui sera pris en considération pour les finalistes et non celui des Éliminatoires.

b) Pour les Championnats de France Juniors et Seniors, 22 points au 1^{er}, 17 au 2^e, 14 au 3^e, 12 au 4^e et 10 points pour tous les autres finalistes.

c) Pour toutes les rencontres Inter-nations, 5 points à tous les athlètes sélectionnés, plus deux points en cas de victoire.

d) Pour les Championnats Internationaux, 10 points à tous les athlètes sélectionnés, plus 10 points en cas de victoire (6 points pour une 2^e place, 3 points pour une 3^e place).

Voici, en tenant compte des données ci-dessus, le Classement des Clubs pour 1960-1961 :

	Points		
1. Club Gondolo Sportif.....	185	62. Alsatia Sélestat.....	24
2. Sporting Club de Neuilly.....	163	62. Cercle Michelet Orléans.....	24
3. A. S. Lilloise Inter-Entreprises.....	152	62. Française de Lyon.....	24
4. Athlétic Club Montpelliérain.....	143	65. Club Culturiste de Reims.....	23
5. A.S. Électricité de Lille.....	122	65. Courbevoie Sports.....	23
6. A.P.E.C.A. Ile de la Réunion.....	121	65. Groupes Laïques d'Alger.....	23
7. Stade de la Porte Normande.....	87	68. Athlétique Club Saint Maurien.....	22
7. Union Roubaissienne des Sports Athlétiques.....	87	68. Haltérophile Club de Cannes.....	22
9. Société Haltérophile et Culturiste d'Haguenau.....	81	70. Association SIJ. Police d'Oran.....	21
10. Club Athlétique Nantais.....	76	70. Club Sportif de Meaux.....	21
11. Nantes Étudiants Club.....	75	70. Etoile des Sports Montluçonnais.....	21
12. Club Athlétique de Calais.....	71	73. Athlétic Club Trélazéen.....	20
13. A.S.P.T.T. Saint-Denis La Réunion.....	67	73. Société de Gymnastique d'Angers.....	20
13. Athlétic Club Sélestat.....	67	75. Bourbon Lumière Sport Saint-Denis La Réunion.....	19
13. Union Sportive Métropolitaine de Transports.....	67	75. Haltéro Club de Villerupt.....	19
16. Club Haltérophile de Lunéville.....	66	75. Union Halluinoise.....	19
17. Association Sportive Montferrandaise.....	63	75. Union Sportive de Toul.....	19
18. Judokan Perpignan.....	61	79. Asnières Sport.....	18
19. Association Sportive Augustin Normand.....	59	79. Association Sportive des Sapeurs Pompiers Nantes.....	18
19. Concorde d'Oran.....	59	79. Club Sportif d'Alençon.....	18
21. Union Guebwiller.....	56	79. Energie d'Haguenau.....	18
22. Association Sportive de Monaco.....	53	79. Haltérophile Club de Marseille.....	18
23. Évreux Athlétic Club.....	51	84. Association Sportive P.T.T. Arras.....	17
24. Cercle Haltérophile Troyen.....	49	84. Haltéro Club Arbreslois.....	17
24. Club Sportif du Ministère des Finances.....	49	84. Ilets Sports Montluçonnais.....	17
26. Union Haubourdoise.....	46	84. Union Mâconnaise.....	17
27. Association Sportive de la Bourse.....	44	88. Cercle Culturiste Saint-Médard.....	16
27. Royan Océan Club.....	44	88. Salle Vincent Ferrari Sète.....	16
29. Association Sportive des Cheminots de Vénissieux.....	43	88. Union Athlétique Tarbaise.....	16
30. A.S. Compagnie Électromécanique du Bourget.....	42	91. Cercle Haltérophile du Bas-Berry.....	16
31. Association Sportive des Tramways de Lille.....	41	91. Club Sportif Beaucourtois.....	15
31. Esso-Sports.....	41	91. Vannetaise Athlétic Club.....	15
33. Union Tourquennoise.....	39	94. Club Sportif des Cheminots du Mans.....	14
34. Haltérophile Club Lovérien.....	38	94. Sporting Club Navis.....	14
34. Maison des Jeunes de Chambéry.....	38	94. Stade Municipal de Petite Synthe.....	14
34. Ralliement de Mustapha.....	38	97. Sporting Club Dijonnais.....	13
34. Union Amicale de Cognac.....	38	98. La Maubeugeoise.....	12
38. Maison des Jeunes de Narbonne.....	36	98. Montpellier Sport Club.....	12
39. Gauloise de Montbéliard.....	35	98. Union Sportive Bouscataise.....	12
40. Club Nautique et Athlétique de Rouen.....	34	101. Association Sp. des P.T.T. de Vienne.....	11
41. Cercle Sp. Nle. Messagerie Presse Parisienne.....	32	102. Club Olympique Caudéranais.....	10
41. Club Culturiste Rue des Postes Lille.....	32	102. Société Athlétique Strasbourgeoise.....	10
41. Haltérophile Club Témouchentois.....	32	102. Sporting Club Saint-Amandois.....	10
44. Association Sportive SIMCA.....	31	102. Stade Sainte-barbe.....	10
45. Cercle d'Ed. Physique Saint-Nazaire.....	30	102. Toulouse Haltéro Club.....	10
45. Cercle des Sports d'Homécourt.....	30	107. Amicale Saint-Ruf.....	9
47. Enfants du Devoir Yonnax.....	29	107. Athlétic Club des Bretons de la Loire.....	9
47. Haltérophile Club de Nice.....	29	107. Club Sportif Municipal de Clamart.....	9
49. A.S.P.O. Midi.....	28	107. Club Sportif inter Avia.....	9
49. Patronage Saint-Etienne Rennes.....	28	107. Racing Club de Vichy.....	9
49. Red Star Limoges.....	28	107. Union Sportive Wittenheim.....	9
49. Société Athlétique Montmartroise.....	28	113. Association Sportive Cheminots de Béziers.....	8
53. Les Cigognes Tarbes.....	27	113. Association Sportive Mantaise.....	8
53. Haltérophile et Culturiste Club d'Aix.....	27	113. Club Athlétique de Préparation Olympique Limoges.....	8
53. Société Athlétique de Kœnigshoffen.....	27	113. Haltérophile Club de Boulogne.....	8
53. Sporting Club Tête de Cheval Loos.....	27	117. Jeunesses Républicaines de Marmande.....	7
57. Amicale Laïque Jean-Jaurès Colombelles.....	26	117. Monrepos Olympique.....	7
57. Union Sportive des Cheminots de Marseille.....	26	117. Société Athlétique d'Enghien.....	7
59. Club Haltérophile et Culturiste Rochelais.....	25	120. Alliance Sainte Savine.....	6
59. Union Sportive Cheminots de Saint-Pol.....	25	120. Sports Réunis Lille Délivrance.....	6
59. Union Sportive Crestoise.....	25	122. Association Sportive des Travailleurs de Marseille.....	5
		122. Club Sportif Est Républicain.....	5
		122. Football Club Blidéen.....	5
		122. Gauloise de Vaise.....	5
		122. Société de Gymnastique d'Hussein Dey.....	5
		127. Casbah Club d'Alger.....	4
		127. Haltéro Culturiste Lyonnais.....	4
		127. Union Sp. Cheminots du Val de Loire.....	4
		127. Union Sportive de Tours.....	4
		131. Cercle Haltérophile Reyland.....	3
		131. Club des Jeunes de Wazemmes.....	3
		131. Haltérophile Club de Cambrai.....	3
		131. La Montluçonnaise.....	3
		131. L'Arpajonnaise.....	3
		131. Sporting Club Préparation Olympique Paris.....	3
		137. Association Sportive P.T.T. Strasbourg.....	2
		137. Haltérophile Club Grenoblois.....	2
		137. Pro Patria Alger.....	2
		137. Sports Athlétiques Bel Abbésiens.....	2
		137. Union Méan Penhoet.....	2
		142. Dreux Athlétic Club.....	1
		142. Ponts et Chaussées Toulouse.....	1
		142. Stade Croisicais.....	1

Prochains Stages d'Haltérophilie 1962

DATES	LIEUX	QUALITÉ DES STAGIAIRES	NOMBRE DE PLACES
5 et 6 Mai	Aix-en-Provence	Perfectionnement des Cadres	10
26 et 27 Mai	Dinard	Perfectionnement des Cadres	10
8 et 9 Septembre	Institut Nat. des Sports	Perfectionnement des Cadres	15
10 au 15 Septembre	Institut Nat. des Sports	Scol. et Univ. des Clubs F.F.H.C.	15
1 ^{er} au 6 Octobre	Institut Nat. des Sports	Form. des Cadres	15
29 Oct. au 3 Nov.	Institut Nat. des Sports	Espoirs	15
26 Nov. au 1 ^{er} Déc.	Aix-en-Provence	Espoirs	15

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2^e classe et leur séjour au C.R.E.P.S. ou à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par le Haut-commissariat aux Sports et la F.F.H.C.

Stages d'Espoirs :

Les candidats aux Stages d'Espoirs peuvent être soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par leurs Clubs ou les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

Le stage de Poitiers sera réservé, en priorité, aux stagiaires résidant à 300 km au maximum du Centre intéressé. Les autres candidatures seront néanmoins examinées et satisfaction leur sera donnée dans la mesure des places disponibles.

Dans nos

**COMITÉS
RÉGIONAUX**

COMITE DES FLANDRES

Le Championnat du Pas-de-Calais

Dimanche 4 Mars, en salle du « Familia » à Desvres, se disputaient les Championnats du Pas-de-Calais d'haltérophilie, sous la présidence de M. Heude, Président du Club Athlétique de Calais. L'arbitrage de cette compétition, présentée par M. Watel, entraîneur régional, était assuré par M. Cuvelier, Président de l'Haltérophile Club de Boulogne-sur-Mer.

Il est à regretter que le public, vraiment trop restreint, ne sut pas profiter d'un excellent spectacle qui rassemblait les 14 athlètes sélectionnés des Clubs de Boulogne, Calais et de l'Association des P.T.T. d'Arras. Il est vrai que la température peu clémente qui sévissait n'incitait pas les gens à se déplacer.

On notait la présence, dans l'assistance, de MM. Volant, chef de Gendarmerie, Thierry d'Hespele, vicaire, Rychter, etc. M. Charles Fourmaintraux, Président de la Chambre de Commerce de Boulogne, s'était fait excuser.

M. Watel expliqua brièvement les règles et phases de ces Championnats qui permirent aux athlètes de battre quelques records du Pas-de-Calais.

Au passage, Marcel Cuvelier souligna la différence du style pratiqué par Fontaine, le vétéran de l'A.S.P.T.T. d'Arras, âgé de 43 ans, qui tire selon le style ancien.

Une breloque a été offerte à chaque concurrent.

C'est dans l'espoir de former un club Haltérophile dans la ville industrielle de Desvres que le Président de l'Haltérophile Club de Boulogne avait jugé utile d'organiser ces Championnats. Espérons que cette propagande portera ses fruits.

**Nos joies,
nos peines**

Naissances

Le Royan Océan Club nous annonce la naissance, au foyer de son entraîneur M. Bourgeois, d'une petite fille qui a reçu le prénom de Sophie.

Tous nos vifs compliments et nos vœux de

bonne santé pour la maman et son bébé.

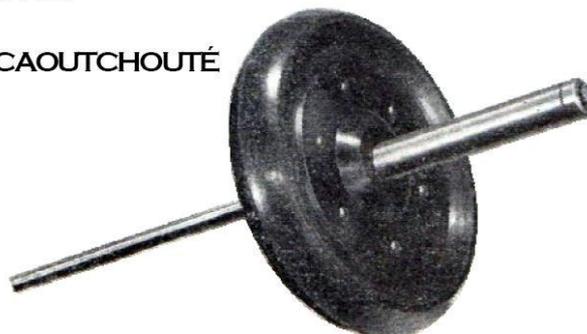
M. Albert Reibel, président de la Société Athlétique Strasbourgeoise, vient d'être l'heureux grand-père d'une petite Michèle-Laurence qui est née le 10 mars 1962. La petite fille agrandira le foyer de M. Jean-Pierre REIBEL, lutteur bien connu, et de Madame née Werling. Nos meilleurs vœux de prospérité au bébé et félicitations aux parents et grands-parents.

**Entraînez-vous n'importe où !
Plus d'usure de plateaux !**

**NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOITÉ**

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE



●
Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10^e

Nord 55-34

●

Résultats techniques :

Juniors. - Poids Plumes : Fréville (Arras) 85 - 72,5 - 95 = 252 k 500 ; Poids Légers : Hélène (Calais) 70 - 67,5 - 95 = 232 k 500 ; Docquois (Arras) 72,5 - 70 - 90 = 222 k 500 ; Sevin (Arras) 57,5 - 60 - 60 = 197 k 500

Stéphan (Boulogne) 57,5 - 57,5 - 80 = 195 ; Poids Moyens : Paris (Boulogne) 80 - 80 - 102,5 = 262 k 500 ; Poids Mi-Lourds : Cadet (Arras) 67,5 - 65 - 87,5 = 207 k 500.

Seniors. - Coqs Heude (Calais) 52,5 - 60 - 75 = 187 k 500 ; Plumes : Minaro (Boulogne)

65 - 65 - 85 = 215 k. Delton (Arras) 65 - 62,5 - 80 = 207 k 500 ; Poids Légers : Fontaine (Arras) 82,5 - 70 - 90 = 242 k 500 ; Poids Mi-Lourds : Haudiquet (Boulogne) 100 - 95 - 120 = 315 k ; Poids Lourds-Légers : Pecopieux (Calais) 90 - 82,5 - 115 = 287 k 500 ; Poids Lourds : Rychter (Calais) 95 - 90 - 120 = 305 k.

Finales des Championnats de France Juniors et Seniors 1962

AU GYMNASSE DE LA BIDASSOA, 25, Rue de la Bidassoa, à PARIS (Métro : Martin-Nadaud)

- Samedi 28 Avril, à 14 h. 30 - CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS.
- Samedi 28 Avril, à 20 h. 30 - 1^{re} Séance du CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS (Catégories Poids Coqs, Légers, Mi-Lourds).
- Dimanche 29 Avril, à 14 h. 30 - 2^e Séance du CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS (Catégories Poids Plumes, Moyens, Lourds-Légers, Lourds).



Prochaines Compétitions internationales

- Le 20 Mai, à 14 h. 30, RÉUNION INTERNATIONALE sur invitations, au Gymnase Municipal Voltaire.
- Le 2 Juin, à 14 h. 30 et 20 h. 30, MATCHES FRANCE-ALLEMAGNE JUNIORS ET SENIORS, au Gymnase Municipal Voltaire.
- Le 23 Juin, à 20 h. 30, MATCH FRANCE-POLOGNE, au Palais des Sports de Lyon.

200 NF

2 APPAREILS UTILES POUR VOTRE SALLE MARQUAGE ARBITRAGE

*Manœuvre rapide
Chiffres et texte tournants
Tubes démontables pour l'ensemble
gouttière pour les accessoires.*

250 NF

*Haltères ou lutte
Très lumineux. couleurs changeantes synchronisées
Livré avec pupitres et câbles de commande. 110. 220 volts*

Hauteur Maxi 1,80 m

*Arbitre gauche
Arbitre central
Arbitre droite*

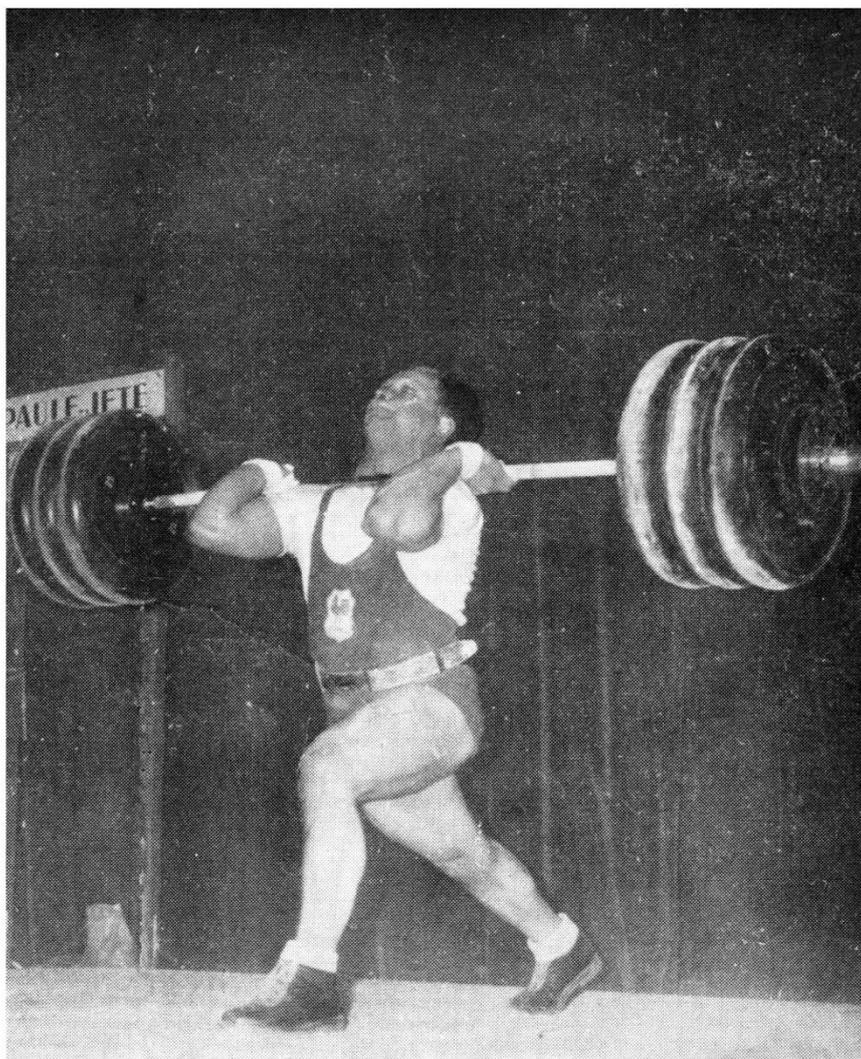
MERLHÈS 4 rue St Bernard Paris 11 Tél.Vol 48.23

HALTÉROPHILE MODERNE



Fondateur : Jean DAME

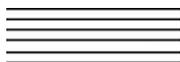
MENSUEL
17^e ANNÉE
Mai
1962



SOMMAIRE



Procès-verbal de la réunion du Bureau du 3 Avril 1962.....	3
Procès-verbal de la Commission de Préparation Olympique du 27 Mars 1962.....	4
Ce que vous devez savoir	5
Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 29 Avril 1962	6
Les Championnats de France d'Haltérophilie, par G. LAMBERT.....	8
et Résultats Techniques	10 et 11
Nos Joies, Nos Peines	12
Classement Général des Championnats de France 1962	13
XIII ^e Challenge-Championnat de l'U.S.C.F., par M. RABJEAU.....	14
Prochains Stages d'Haltérophilie	15
Dans nos Comités Régionaux	16

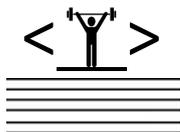


Sur notre page de couverture :

MAIER
(Union Roubaisienne)

bat le record de France
de l'épaulé et jeté à deux bras
Poids Moyens
détenu par Ferrari depuis 1949.

Il réalise 160 k. (précédent record : 158 k.)



L'HALTÉROPHILE MODERNE

17^e ANNEE. - N° 178.

organe officiel mensuel

**DIRECTION - REDACTION
ADMINISTRATION**
10, rue Saint-Marc, PARIS-2^e

Téléphone : CEN. 53-60

Abonnement

France 6 NF.
Etranger 10 NF.
Clubs affiliés 15 NF.

Chèques Postaux Paris 1304-82.



AVIS IMPORTANTS

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils sont dans l'obligation de signaler au Comité Régional dont ils dépendent l'inscription parmi leurs membres d'un athlète venant d'un autre Comité et de communiquer tous les renseignements d'ordre sportif qu'ils ont pu recueillir à son sujet.

Chaque Comité régional sera ainsi en mesure de se mettre en rapport avec la F.F.H.C. pour obtenir la copie de la fiche de l'athlète sur laquelle sont consignées ses performances passées et sa série.

Ainsi seront évitées les erreurs de qualification desdits athlètes à des compétitions auxquelles ils n'ont pas droit.

*Numérisation : R. LPZ
2012 (2019)*

**Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} Choix
Grand choix de Survêtements**

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France



Les photos du Critérium qui illustrent ce numéro du Bulletin sont dues à l'aimable collaboration de M. G. BANOS, que nous remercions bien vivement.



Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Partie Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 3 AVRIL 1962

Présents : MM. P. Buisson, H. Clutier, M. Dury, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Chaix, Duchesne, Gouleau, Gourhand, Morin, Vandeputte.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

DEMANDES D'AFFILIATION. – Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.454 – Etoile Goussainvilloise ;
- ✓ N° 3.455 – Association Sportive P.T.T. de Marseille,

... ces deux Clubs ayant fourni les renseignements complémentaires qui leur avaient été demandés.

- ✓ N° 3.456 – Association Sportive de la Caisse d'Épargne de Lyon.

HOMOLOGATION DE RECORDS. – Le Bureau homologue comme records de France Juniors les performances ci-après :

Poids Plumes. – Développé à deux bras : 88 k 500 par Fréville, le 25- 2-62, à Lille. Arbitres : MM. Cuvelier, Dumoulin, Meese (ancien record : 88 k par Pally)

Arraché à deux bras : 92 k 500 par Aspart, le 25- 3-62 à Cognac. Arbitres : MM. Firmin, Comamala, Moreau (ancien record : 90 k. par lui-même).

Poids Moyens. – Arraché à deux bras : 107 k 500 par Trudel, le 25- 2-62, à Lille. Arbitres : MM. Cuvelier, Dumoulin, Meese.

– 108 k 500 par Trudel, le 24- 3-62, à Lille. Arbitres : MM. Vandeputte, Meese, Dejonghe (ancien record : 105 k 500) par Dindeleux.

RENCONTRES INTER-NATIONS.

Match France - Allemagne. – Ce match avait dû être annulé, le Gymnase Voltaire étant réquisitionné et ne pouvant être libéré pour le 15 Avril, date fixée pour la rencontre.

Toutefois, à la demande de la Commission de P.O., il a été demandé à la Fédération de l'Allemagne de l'Ouest d'accepter de le reporter au mois de Juin et de prévoir au surplus un match entre les équipes Juniors de France et d'Allemagne.

La Fédération allemande a accepté et demande que lui soient précisées les conditions financières du match Juniors et les limites d'âge.

Après un échange de vues, le Bureau décide de proposer à la Fédération allemande deux solutions. La F.F.H.C. peut

- ✓ ou prendre en charge les dépenses de voyage de l'équipe à partir de la frontière française ainsi que les frais de séjour à Paris
- ✓ ou s'en tenir aux conditions habituelles des matches inter-nations : c'est-à-dire prise en charge par la F.F.H.C. des frais de séjour seulement avec promesse de match retour en Allemagne l'an prochain sur les mêmes bases.

Quant aux limites d'âge, il semble qu'elles devraient être celles fixées par la Fédération Internationale pour la validité des records du monde Juniors, à savoir que les athlètes ne devront pas avoir

atteint l'âge de 20 ans le jour du match, le 2 Juin après-midi, le match des Seniors ayant lieu le soir.

Match France - Finlande et Grand Prix de Moscou. – Le Président donne brièvement ses impressions sur le match France-Finlande qui s'est déroulé dans une salle magnifique et devant un très nombreux public, puis sur le comportement de l'équipe de France : Meurat a été décevant et a eu le tort de changer de style quelques semaines avant son départ pour Tempéré ; Fulla possède des moyens qu'il ne peut exploiter, parce que trop nerveux et aussi parce qu'il n'arrive pas à mettre au point son arraché ; de Gerber, on aurait pu espérer un meilleur total, étant donné qu'il n'était pas inquiet par son adversaire ; Maier, qui n'était pas dans une forme extraordinaire, ne s'est pas laissé impressionner par Kare, qui l'avait déjà battu deux fois ; son courage nous a valu une victoire dont nous avons bien besoin ; aucun reproche ne peut être formulé à l'encontre de Constantinian (Poids Mi-lourd) et de Fouletier (Poids Lourd) qui, tous deux ont fait de leur mieux ; quant à Vincent, il a prouvé, cette fois encore, qu'il n'était pas un homme de compétition : il a été démoralisé dès le développé où il n'a réussi qu'un essai et s'est laissé impressionner par la valeur de son adversaire finlandais, au lieu de tenter de réussir un total digne de lui.

A Moscou, Maier s'est senti du froid et de la fatigue du voyage ; mais il a fait preuve d'un cran et d'une discipline qui lui ont permis de réaliser les meilleures performances dont il était capable, eu égard aux circonstances.

Réunion Internationale du 20 Mai. – Le Président a profité de son séjour à Helsinki et à Moscou pour prendre des contacts en vue de la participation d'athlètes étrangers à une réunion qui pourrait être organisée à Paris le 20 Mai prochain.

A son retour, une correspondance a été entamée avec l'U.R.S.S., pour la venue de Kurinov et Vlassov, avec l'Allemagne de l'Ouest, l'Autriche, l'Italie et la Finlande pour inviter certains de leurs champions.

L'Italie a déjà donné son accord pour la participation de Mannironi et Masu et la Finlande pour celle de Kare et de Jaako Kailajarvi.

Un télégramme vient d'être envoyé à l'U.R.S.S. pour confirmer l'invitation faite à deux de ses Champions.

Championnat du Monde 1962. – La Fédération Internationale a confirmé le forfait de la Fédération des États-Unis à l'organisation du Championnat du Monde, ne pouvant, dans les circonstances actuelles, assurer que le visa d'entrée des Allemands de l'Est pourra être obtenu. La Hongrie, qui devait organiser le Championnat d'Europe au mois de Mai, a accepté de prendre en charge ce Championnat du Monde 1962 qui aurait lieu probablement en Septembre.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. – La Commission qui s'est réunie pour examiner les vœux à inscrire à l'ordre du jour de l'assemblée générale a transmis l'étude du Bureau la proposition de l'Athlétic Club Montpelliérain concernant l'attribution du Vase de Sèvres. Prix du Président de la République et les propositions du Stade Municipal de Montrouge et de l'U.S. Métro-Transports concernant les compétitions Juniors.

Après un échange de vues, le Bureau donne un avis unanime sur les vœux soumis à son examen.

Il est en outre décidé que MM. Dury et Roussaux seront chargés de la vérification des pouvoirs et de l'émargement des Délégués le jour de l'assemblée générale.

Enfin, si aucune opposition ne se manifeste à l'assemblée générale, il sera procédé, dès l'ouverture de la séance, à l'élection du tiers sortant du

Comité de Direction, afin que le dépouillement des bulletins de vote puisse s'effectuer sans attendre et être terminé avant la clôture de l'assemblée.

CHAMPIONNATS DE FRANCE JUNIORS ET SENIORS 1962. – La Préfecture de la Seine ne pouvant affirmer que le Gymnase Voltaire sera libéré pour les Championnats de France, une option a été prise sur le Gymnase de la Bidassoa, encore disponible.

Il y a lieu de décider, dès aujourd'hui, du prix des places. En ce qui concerne le Championnat Juniors, un tarif unique de 3 NF sera appliqué ; quant au Championnat Seniors, il comportera deux catégories de places à 3 et 5 NF.

Sont désignés comme Officiels :

- Délégués aux Athlètes : MM. Clutier et Dury ;
- Secrétaires de séance : MM. Roussaux et Duchesne ;
- *Speaker et sonorisation* : M. Leveler ;
- *Contrôleur* pour vérifier les cartes permanentes et surveiller les issues aux deux catégories de places : M. Rabjeau.

Les arbitres seront désignés au cours de la réunion des Arbitres du samedi matin, de même que les Membres de la Commission chargée de faire passer les examens d'Arbitre fédéral.

Les placeurs de disques seront fournis, comme d'habitude, par Courbevoie Sports.

Enfin, le Bureau donne mandat au Président et au Secrétaire Général pour décider de la répartition des catégories, au cours des deux séances du Championnat de France Seniors, après avoir pris connaissance de la liste des qualifiés.

CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE 1962. – Il sera organisé par l'Association Sportive de Monaco, le 25 ou 26 Août, à moins que le Championnat du Monde coïncide avec cette date. Dans ce cas, il serait avancé au mois de Juillet, mais en semaine, au lieu d'un Samedi ou d'un Dimanche.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Attribution de Médailles préolympiques. – Sur proposition de la F.F.H.C., le Comité Olympique Français a attribué une Médaille préolympique 1961 aux juniors Trudel et Aspart.

Ces médailles seront remises aux lauréats au cours d'une réception qui aura lieu au Cercle Militaire, le Mercredi 11 avril, en présence de M. Maurice Herzog, Haut Commissaire à la Jeunesse et aux Sports, et de M. le Colonel Crespin, Délégué Général à la Préparation olympique.

Homologation de nomination d'Arbitres régionaux. – Sur proposition du Comité du Poitou, le Bureau homologue la nomination, au titre d'Arbitre régional, de MM. le Dr Tavera, Raveaud et Bergeret.

Demandes de prêt de barres. – Le Bureau donne son accord aux demandes de prêt de barres présentées par :

- le Lycée de Garçons de St-Cloud ;
- les Enfants de Neptune de Châteauroux ;
- l'Haltérophile Club Arlésien,

... ces deux dernières, sous réserve de l'avis favorable du Comité régional dont dépendent les Clubs.

Championnats de France d'Haltérophilie et de Culture Physique 1963. – Il est donné connaissance de la correspondance échangée avec le Racing Club de Vichy concernant l'organisation de ces deux compétitions à Vichy, en 1963.

Acomptes sur subventions. – Il est donné connaissance des lettres du Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports annonçant le versement d'acomptes sur les subventions de fonctionnement et de préparation olympique.

Athlètes Français résidant au Maroc. – Conformément à la décision de la dernière réunion du Bureau, une étude doit être faite à la séance d'aujourd'hui concernant les mesures à arrêter pour permettre aux athlètes français résidant au Maroc de prendre part aux épreuves du calendrier fédéral.

Le Président rappelle que le Comité de Direction, au cours de sa réunion du 5 Juin 1961, a admis que ces athlètes pourront être licenciés dans les clubs de la Métropole, les éliminatoires des différentes épreuves de la F.F.H.C. étant contrôlées par les soins de la Fédération Marocaine et les résultats transmis par son intermédiaire.

Cette décision sera rappelée à l'Haltérophile Club de Marseille qui a reçu une demande de licence de l'haltérophile Sandeaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Le Secrétaire Général,
André ROLET.

**COMMISSION DE PRÉPARATION
OLYMPIQUE**

Réunion du Mardi 27 Mars 1962

Présents : MM. Duchesne, Rolet, Lambert.
Excusés : MM. Jean Dame, Morin.

I. CHAMPIONNATS D'EUROPE ET DU MONDE.

La Fédération des États-Unis, n'étant pas sûre de pouvoir obtenir des visas pour la Fédération de l'Allemagne de l'Est, a renoncé à organiser les Championnats du Monde 1962.

La Fédération Hongroise, qui devait organiser les Championnats d'Europe en Mai, accepte de prendre en charge les Championnats du Monde.

Il n'y aura donc pas de Championnats d'Europe en Mai, mais des Championnats du Monde en Hongrie, probablement en Septembre.

II. MATCH FRANCE-ALLEMAGNE.

Ce match prévu pour le 15 Avril a dû être annulé, le gymnase municipal Voltaire n'étant pas susceptible d'être libéré à cette date.

Les membres présents regrettent qu'on ait été obligé d'annuler cette rencontre et demandent qu'on essaie de renouer les contacts avec l'Allemagne de l'Ouest, pour organiser la rencontre le 3 Juin.

III. RÉUNION INTERNATIONALE.

M. Jean Dame, au cours de son voyage à Moscou, a pris des contacts en vue d'obtenir la participation de Kurinov et de Vlassov à une réunion internationale qui serait organisée le 20 Mai à Paris. Depuis son retour, des lettres ont été envoyées à la Fédération russe pour confirmer cette demande et aux Fédérations italienne, allemande et autrichienne, pour obtenir la participation d'athlètes de ces pays à la réunion.

Les membres présents pensent que le Gymnase Voltaire ne sera sans doute pas libre le 20 Mai et qu'il faut dès maintenant chercher une autre salle. Il est parlé du Palais des Sports, de la Salle des Fêtes de Montrouge, de la Salle des Fêtes de Clichy et des grandes villes de Province.

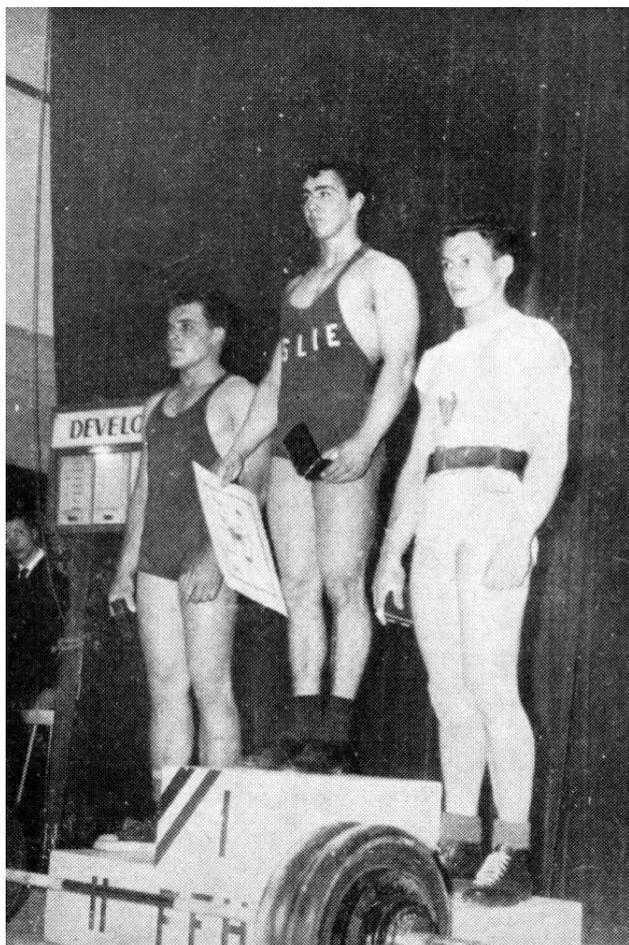
La réunion pourrait avoir lieu le Samedi 19 Mai, en soirée ou le Dimanche 20, en matinée ou en soirée.

IV. JUNIORS.

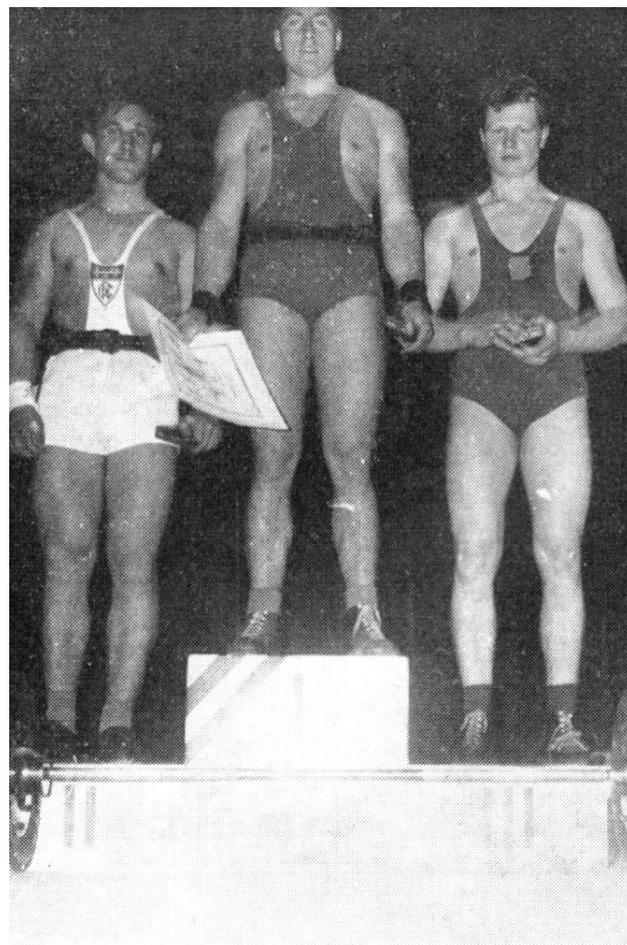
La Fédération Italienne a répondu à la lettre du Président que la Commission Sportive avait décidé que les Italiens ne disputeraient aucune rencontre en 1962 et n'a pas répondu à la demande de match entre les équipes Juniors de France et d'Italie.



Au Championnat de France Distribution des récompenses aux Poids Moyens et Lourds-Légers Juniors :



**Poids Moyens : 1^{er} TRUDEL,
2^e SERY - 3^e FABRY**



**Poids Lourds-Légers : 1^{er} Robert VINCENT,
2^e, MICHON - 3^e DOUCHY**

Il est décidé de ne pas poursuivre les pourparlers avec l'Italie au sujet des Juniors, mais de demander à l'Allemagne de l'Ouest d'envisager pour le 3 Juin une rencontre Juniors en même temps qu'une rencontre Seniors, malgré les réserves de M. Lambert sur la valeur d'une Équipe de France Juniors.

V. JOURNÉE DE PRÉPARATION OLYMPIQUE.

Cette journée qui avait été fixée au 20 Mai sera maintenue si la réunion internationale ne peut être organisée. Dans le cas contraire, c'est-à-dire si la réunion internationale a lieu, la journée de Préparation Olympique sera reportée au 27 Mai.

Les athlètes seront désignés d'après les résultats des éliminatoires des Championnats de France et des villes où se disputeront les compétitions dépendront des athlètes sélectionnés.

Le Secrétaire,
J. DUCHESNE

Ce que vous devez savoir

**BUREAU DE LA F.F.H.C.
POUR L'ANNÉE 1962**

Président :

M. Jean DAME.

Vice-présidents :

M. Paul BUISSON ;
M. Louis CHAIX ;
M. Marcel DUMOULIN ;
M. Eugène GOULEAU ;
M. Léon MORIN ;
M. François PIOU.

Secrétaire Général :

M. André ROLET.

Trésorier :

M. Julien DUCHESNE.

Membres :

M. Henri CLUTIER ;
M. Marcel DURY ;
M. René DUVERGER ;
M. Roger GOURHAND ;
M. Léon VANDEPUTTE.

COMITE DE DIRECTION

Section Haltérophilie :

M. Paul BUISSON ;
M. Louis CHAIX ;
M. Henri CLUTIER ;
M. Jean DAME ;
M. Julien DUCHESNE ;
M. Marcel DUMOULIN ;
M. René DUVERGER ;
M. Eugène GOULEAU ;
M. Émile HERVOCHON ;
M. Paul HUE ;
M. Victor LEVELER ;
M. Charles LOMET ;
M. Léon MORIN ;
M. Gustave PICHON ;
M. François PIOU ;
M. André ROLET ;
M. André ROUSSAUX ;
M. Léon VANDEPUTTE.

Section Culture Physique :

M. Fernand BAUMGARTEN ;
M. Marcel DURY ;
M. Georges FIRMIN ;
M. Charles FISCHER ;
M. Roger GOURHAND ;
M. Roger MARTINE.

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux Records Nationaux

Suède. - Poids Mi-Lourds : Arraché à deux bras : 125 k par L.G. Persson.

Bésil. - Poids Plumes : Épaulé et jeté à deux bras : 121 k par Ferreira.

Poids Mi-Lourds : Développé à deux bras : 123 k, et Épaulé et Jeté à deux bras : 150 k par de Souza.

Poids Lourds Légers : Développé à deux bras : 127 k 500 par Capelli.

Poids Lourds : Développé à deux bras 130 k 500 par Capelli.

Allemagne de l'Est. - Poids Lourds : Épaulé et jeté à deux bras : 172 k 500 par Arnold.

Tchécoslovaquie. - Poids Moyens : Arraché à deux bras : 120 k, Épaulé et jeté à deux bras : 160 k ; Total olympique : 382 k 500 par Zdrzil.

Roumanie. - Poids Plumes : Total olympique : 340 k par Fitz.

Corée du Sud. - Poids Plumes : Épaulé et jeté à deux bras : 142 k 500 par Kim Hae Nam.

Pologne. - Poids Moyens : Arraché à deux bras : 130 k ; Total Olympique 410 k par Baszanowski.

Poids Mi-Lourds : Développé à deux bras : 140 k par Kaczowski.

Venezuela. - Poids Légers : Total olympique : 345 k par Léon.

Poids Lourds Légers : Épaulé et jeté à deux bras : 160 k par Gittend.

Autriche. - Poids Moyens : Épaulé et jeté : 146 k par Tinhof.

Nouveau record du Monde

Poids Légers. - Arraché à deux bras 130 k 500 par Baszanowski (Pologne) au Grand Prix de Moscou.

Résultats du Grand Prix de Moscou

Poids Coqs. - A. Vakhonin (U.R.S.S.) 105 + 102,5 + 125 = 332 k 500 ; R. Nagy (Hongrie) 90 + 95 + 115 = 300 k ; Foldi (Hongrie) 0.

Poids Plumes. - E. Katsura (U.R.S.S.) 112,5 + 105 + 135 = 352 k 500 ; E. Szabo (Hongrie) 110 + 100 + 135 = 345 k ; R. Koslowski (Pologne) 105 + 95 + 135 = 335 k ; B. Fitz (Roumanie) 100 + 95 + 137,5 = 332 k 500 ; H. Abbas (R.A.U.) 102,5 + 95 + 130 = 327 k 500 ; V. Petkov (Bulgarie) 90 + 100 + 120 = 310 k ; Rauscher (Allemagne de l'Est) 95 + 90 + 115 = 300 k.

Hors compétition : M. Medvedev (U.R. S.S.) 102,5 + 105 + 130 = 342 k 500.

Poids Légers. - M. Baszanowski (Pologne) 122,5 + 127,5 + 155 = 405 ; V. Kaplunov (U.R.S.S.) 130 + 120 + 150 = 400 ; S. Hussein (R.A.U.) 112,5 + 112,5 + 142,5 = 367 k 500 ; A. Babinski (Tchécoslovaquie) 97,5 + 102,5 + 132,5 = 332 k 500.

Poids Moyens. - A. Kurinov (U.R.S.S.) 135 + 135 + 160 = 430 k ; W. Dittrich (Allemagne Est) 125 + 125 + 157,5 = 407 k 500 ; M. Huszka (Hongrie) 125 + 120 + 157,5 = 402 k 500 ; R. Maier (France) 115 + 110 + 150 = 370 k ; Atanasov (Bulgarie) 100 + 115 + 140 = 355 k ; A. Pietruszek (Pologne) 107,5 + 105 + 135 = 347 k 500 ; T. Kono (États-Unis) 137,5 + 0.

Hors compétition : A. Zhgun (U.R.S.S.) : 410 ; V. Belayev (U.R.S.S.) : 410.

Poids Mi-Lourds. - P. Sibiryakov (U.R.S.S.) 142,5 + 130 + 170 = 442 k 500 ; J. Bochenek (Pologne) 130 + 117,5 + 162,5 = 410 ; J. Kailajarvi (Finlande) 110 + 137,5 + 160 = 407 k 500.

Hors compétition : Y. Rascheskin (U.R.S.S.) : 437 k 500 ; K. Kangasniemi (Finlande) 127,5 + 122,5 + 145 = 395 k.

Poids Lourds Légers. - V. Stepanov (U.R.S.S.) 152,5 + 137,5 + 170 = 460 k ; V. Savov (Bulgarie) 120 + 130 + 170 = 420 k ; E. Vanczak (Hongrie) 135 + 120 + 162,5 = 417 k 500 ; L. Baroga (Roumanie) 130 + 125 + 160 = 415 k ; W. Cieplack (Pologne) 120 + 120 + 150 = 390 k.

Hors compétition. - E. Brovke (U.R.S.S.) 147,5 + 135 + 170 = 452 k 500 ; V. Pegov (U.R.S.S.) 132,5 + 132,5 + 172,5 = 437 k 500.

Poids Lourds. - L. Zhabotinsky (U.R.S.S.) 160 + 140 + 190 = 490 k ; M. Ibrahim (R.A.U.) 140 + 137,5 + 180 = 457 k 500 ; E. Escer (Hongrie) 155 + 130 + 172,5 = 457 k 500 ; F. Makinen (Finlande) 130 + 142,5 + 175 = 447 k 500 ; R. Zirk (États-Unis) 142,5 + 137,5 + 167,5 = 447 k 500 ; V. Syrovoy (Tchécoslovaquie) 145 + 122,5 + 172,5 = 440 k.

Meilleures performances Japonaises 1961

Poids Coqs. - Y. Miyake 102,5 - 110 - 135 = 347 k 500 ; H. Fukuda 97,5 - 95 - 125 = 317 k 500 ; S. Wakamatsu 92,5 - 100 - 120 = 312 k 500 ; T. Kajira 307,5 ; H. Kamiya 305 ; O. Endoo 305 ; T. Okuda 300 ; T. Taniai 295 ; T. Kawasaki 295 ; T. Araski 292 k 500.

Poids Plumes. - Y. Miyake 105 + 112,5 + 140 = 357 k 500 ; U. Furuyama 105 + 107,5 + 140 = 352 k 500 ; Y. Fujishima 100 + 110 + 130 = 340 k ; R. Fukiwarara 340 ; K. Kasturagawa 340 ; H. Fukuda 330 ; M. Ichinoseki 320 ; S. Wakamatsu 315 ; M. Kimura 312,5 ; T. Okuda 310.

Meilleures performances Roumaines 1961

Poids Coqs. - I. Panait 310 ; A. Toma 280 ; D. Niculescu 275 ; I. Balmau 270 ; A. Zacarias 250 ; P. Fiat 245 ; I. Hortopan 240 ; I. Moldoveanu 230 ; I. Sorescu 230 ; A. Dumitrescu 225.

Poids Plumes. - F. Balas 340 ; I. Bireu 315 ; V. Andronovici 300 ; F. Vagner 280 ; L. Barabas 277,5 ; D. Leica 257,5 ; I. Lugojanu 257,5 ; N. Gospodinov 250 ; P. Rosca 242,5 ; I. Balas 235.

Poids Légers. - N. Amzuica 332,5 ; S. Schuleri 325 ; G. Moldoveanu 320 ; G. Enoiu 320 ; N. Pana 310 ; F. Goeler 305 ; M. Cristea 282,5 ; I. Popa 282,5 ; I. Mihalea 280 ; G. Iacob 280.

Poids Moyens. - L. Ionescu 355 ; I. Enciu 350 ; V. Frantz 340 ; V. Ionescu 327,5 ; G. Constantin 320 ; E. Ratiu 320 ; M. Serbu 305 ; V. Ionescu 295 ; F. Marton 290 ; O. Cristescu 287,5.

Poids Mi-Lourds. - T. Roman 405 ; C. Chelemen 340 ; V. Rudan 330 ; C. Bucur 320 ; A. Horvath 320 ; G. Gospodinov 315 ; G. Nicolae 300 ; G. Tokos 290 ; Z. Dobranschi 280 ; S. Guse 280.

Poids Lourds Légers. - L. Baroga 430 ; A. Vazharhely 365 ; I. Vladareanu 342,5 ; M. Gusbeth 342,5 ; G. Tofan 342,5 ; S. Isac 332,5 ; G. Piticar 330 ; G. Mocanu 330 ; C. Mailat 310 ; L. Deji 280.

Poids Lourds. - S. Cazan 435 ; G. Mincu 360 ; C. Zentay 355 ; N. Matei 335 ; I. Cretu 325 ; L. Stanescu 325 ; I. Popovici 302,5.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Tenue le Dimanche 29 Avril 1962

Salle des réunions du Comité National des Sports

23, rue d'Anjou, Paris

Les Clubs suivants étaient représentés :

Société Athlétique de Koenigshoffen (M. Flick); Société Athlétique Strasbourgeoise (M. Flick); Sport Athlétique de Mulhouse (M. Flick); Association Sportive des Sapeurs Pompiers de Nantes (M. Heurtin); Athlétic Club des Bretons de la Loire (M. Clérennec); La Brestoise (M. Paireau); Club Athlétique Nantais (M. Hervochon); Club Athlétique Pluriennais (M. Piou); Société de Gymnastique d'Angers (M. Rousseau); A.S. Minière Fondary (M. Pais); Association Sportive Montferrandaise (M. Pais); Athlétic Club Chalonnais (M. Patte); La Française de Besançon (M. Patte); Club des Lutteurs Sparnaciens (M. Briant); A.S.P.T.T. de Vienne (M. Hadrys); Club Haltérophile Annonéen (M. Sgaramella); Haltérophile Club Grenoblois (M. Cavalli); Sporting Club Navis (M. Hadrys); Club Athlétique St Priest (MM. Coste, Cavalli); A.S. Électricité de Lille (M. Dejonghe); A.S. des Tramways de Lille (M. Vandeputte); Club Athlétique de Calais (M. Vatel); Club Athlétique de Rosendaël (M. Vandeputte); Club Culturiste rue des Postes Lille (M. Houte); Club Haltérophile de Boulogne (M. Vatel); Sporting Club Tête de Cheval (M. Dupont).

Stade Municipal de Petite Synthe (M. Dumoulin); Union Haubourdoise (M. Auber); Union Roubaissienne des Sports Athlétiques (M. Dumoulin); Union Sportive des Cheminots de St Pol (M. Watel); A.S.P.O. Midi (M. Bonneau); Alsacienne et Lorraine de Paris (M. Jean Dame); Asnières Sports (M. Rubin); Association Sportive Mantaise (M. Vaurabourg); Athlétic Club St Maurien (M. Leveler); Club Gondolo Sportif (M. Leveler); Club Sportif Municipal de Clamart (M. Leveler); Courbevoise Sports (MM. Morin et Rousseaux); Haltérophile Club Compiégnois (M. Dumont); Rueil Athlétic Club (M. Mesnager); Société

Athlétique d'Enghien (M. Fiolle); Société Athlétique Montmartroise (M. Friès); S.C.P.O. Paris (M. Rabjeau); Stade Municipal de Montrouge (MM. Tournier et Valat); Union Sportive Métro-Transports (M. Fischer); Athlétic Club Montpelliérain (M. Firmin); Clermont Sports (M. Firmin); Judo Club Perpignan (M. Baixas); Salle Vincent Ferrari Sète (M. Firmin).

Club Athlétique P.O. Limoges (M. Ratier); Red Star de Limoges (M. Ratier); Cercle des Sports d'Homécourt (M. Bovi); Cercle Haltérophile de Lunéville (M. Chambon); Club Sportif de l'Est Républicain (M. Bovi); Union Sportive de Toul (M. Chambon); Amicale Laïque de Roanne (M. Monnier); A.S. Sapeurs Pompiers de Lyon (M. Gourhand); Les Enfants du Devoir d'Yonnax (M. Bonniel); La Française de Lyon (M. Cerniglia); Haltéro Club Culturiste Arbreslois (M. Cerniglia); Haltéro Culturiste Lyonnais (M. Gourhand); Société d'Éducation Physique de Cours (M. Gourhand); Union Mâconnaise (M. Monnier); Union Sportive de Tours (M. Martine); Club Sportif Défense Nationale de Châtellerauld (M. Bosquet); Culturistes Châtelleraudais (M. Bosquet); Haltéro Club Témouchentois (M. Jean Dame); Amicale des Anciens Élèves de l'École St Ruf (M. Chaix); Association Sportive de Monaco (M. Asso); Club des Hospitaliers de Marseille (M. Chaix); Haltérophile Club de Cannes (M. Asso); Toulouse Haltero Club (M. Dini).

Ont voté par correspondance :

Alsatia Sélestat, Athlétic Club Trélazéen, Cercle d'Éducation Physique de St-Nazaire, Saint-Nazaire Omnisports, Vannetaise Athlétic Club, Haltérophile Club Vichyssois, La Montluçonnaise, Racing Club de Vichy, Cercle Haltérophile Troyen, Club Culturiste de Reims, Entente Chaumontaise, Athlétic Cheminots, Jeune France de

Mézières, Haltérophile Club Montilien, Union Sportive Crestoise, Cercle Culturiste St Médard, A.S. Cheminots de Vénissieux, Club Athlétique des Sapeurs de St-Etienne, Association Sportive Gaillon Aubevoye, Esso Sports, Cercle Culturiste et Haltérophile du Bas Berry.

Excusés : MM. Gouleau, Hue, Miras, Ogé.

Au moment d'aborder l'ordre du jour, le Président est certain d'être l'interprète de tous les Membres présents pour adresser un amical souvenir aux Dirigeants et athlètes des Comités d'Algérie et d'Oranie qui vivent actuellement des heures douloureuses.

ALLOCUTION PRÉSIDENTIELLE. – M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C., prononce l'allocation suivante :

« Messieurs et chers Collègues,

« Le premier paragraphe de l'ordre du jour de l'assemblée générale prévoit une « allocution présidentielle ». C'est un terme bien solennel et je préfère de beaucoup m'entretenir avec vous de quelques sujets qui me tiennent à cœur.

« Nous avons eu à déplorer, depuis notre dernière réunion, le décès de M. Joseph Haguenauer, Trésorier du Comité d'Alsace et celui de notre ami Marcus Lendesman.

« Je renouvelle mes condoléances aux familles de ces dévoués dirigeants, ainsi qu'à celles de nos Collègues et amis qui ont été atteints dans leurs affections.

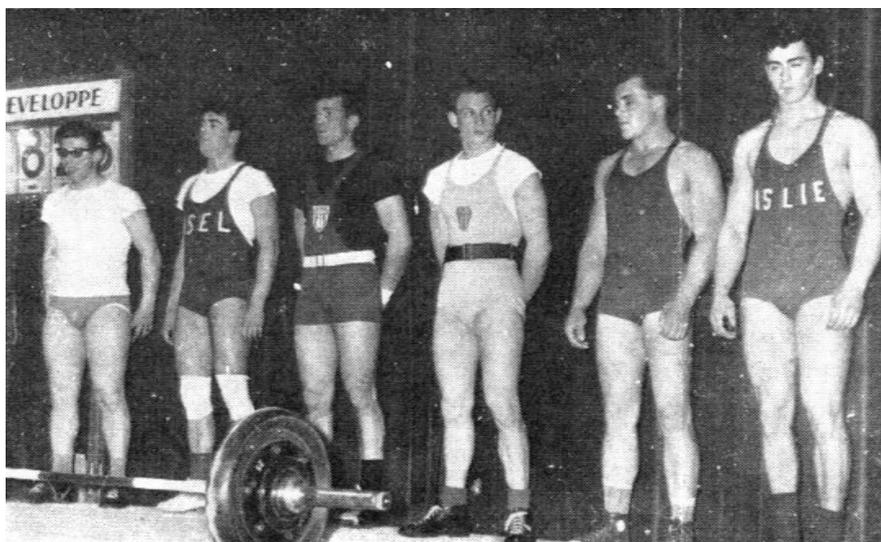
« Ces jours derniers, M. Gourhand, Président du Comité du Lyonnais, nous a fait part d'une autre bien triste nouvelle : le Capitaine Pierre Duverger, qui fut un excellent haltérophile et est actuellement l'animateur de l'A.S. des Sapeurs Pompiers de St-Etienne, a été victime d'un terrible accident d'auto : sa femme a été tuée : lui et sa fille sont dans le coma. Nous espérons toutefois que l'on parviendra à les sauver et nous formons les vœux les plus sincères de complet rétablissement pour tous deux.

« Notre Trésorier, Julien Duchesne, ne manquera pas de vous parler, dans son rapport financier, de la question des licences. Je m'excuse d'empiéter sur ses attributions, mais le sujet vaut la peine qu'on y insiste.

« Je sais, mieux que quiconque, les difficultés que rencontrent les Comités régionaux pour le recrutement de Dirigeants bénévoles pouvant disposer de quelques loisirs ; je connais aussi leurs difficultés financières ; mais si nous voulons continuer à figurer parmi les Fédérations actives et dynamiques, nous devons y pallier et le plus vite possible. Dans ce domaine où nous avons été longtemps des privilégiés, nous devons poursuivre notre effort.

« Vous conviendrez avec moi qu'il est inadmissible, par exemple, que des Clubs n'aient qu'un ou deux licenciés. Tous les Membres du Bureau – en dehors des pratiquants – devraient l'être. C'est la logique comment peuvent-ils diriger un Club, un Comité régional s'ils ne sont subordonnés d'aucune manière à la Fédération dont ils appliquent les règlements ! Or, ce lien, c'est la licence.

« Je demande donc instamment aux Trésoriers des Clubs et des Comités régionaux de veiller à ce que chaque société affiliée réunisse au moins une dizaine de licenciés et tout rentrera dans l'ordre.



La présentation des Poids Moyens et Mi-Lourds Juniors au Championnat de France 1962

« Il y a un autre problème qui se pose et qui est toujours d'actualité : combler les vides.

« Déjà, je vous en ai entretenu, l'an dernier, et je le redis aujourd'hui, le bénévolat, mot si cher à notre Haut Commissaire, M. Maurice Herzog, s'amenuise ; peut-être n'est-il pas suffisamment encouragé.

« Et puisque je parle des bénévoles, c'est-à-dire les Dirigeants des Clubs et des Comités régionaux, je tiens à les remercier de leur dévouement, de leur persévérance et de leur ténacité.

« Je voyage très souvent avec notre Moniteur National Lambert et j'entends les doléances, bien souvent justifiées, de ces Dirigeants. Je ne me lasserai pas de répéter qu'il leur faut une âme d'acier et un amour profond de notre sport pour persévérer. Je leur en exprime ma gratitude.

« Puisque j'en suis aux remerciements, il serait injuste de ma part de ne pas souligner le grand effort fait par le Haut-commissaire, M. Maurice Herzog, pour aider les Fédérations sportives.

« Ses Collaborateurs et lui comprennent nos besoins et nous apportent un concours substantiel. Je tiens à leur exprimer ma reconnaissance, celle de nos Dirigeants et de nos athlètes pour l'intérêt qu'ils n'ont cessé, jusqu'ici, de nous porter.

« L'Haltérophilie, sport de musculation par excellence, devient de plus en plus une activité de base dans tous les sports. Sa Pratique se généralise au fur et à mesure que les entraîneurs de toutes les disciplines comprennent et admettent les bienfaits que peuvent en tirer leurs pratiquants.

« Avant de clore ce long bavardage, et bien qu'elle dépasse le cadre d'une allocution présidentielle, je veux vous entretenir d'une autre question, celle des affectations au Groupement Sportif Interarmées de Joinville.

« Si je crois devoir la traiter personnellement, c'est que j'assiste régulièrement à toutes les réunions du Service Central des Sports des Armées au cours desquelles il en est discuté. Des dernières décisions prises dans ce domaine, il résulte que l'incorporation des haltérophiles dans cette unité aura lieu désormais au mois de Novembre.

« Certains de nos athlètes devront donc, suivant leur date de naissance, soit devancer l'appel, soit au contraire obtenir un sursis de quelques mois.

« Si donc, parmi les trois premiers classés à la Finale du Championnat de France Juniors qui s'est disputée hier, il s'en trouve dont le départ au service militaire doit s'effectuer dans les prochains mois, nous invitons leurs Clubs respectifs à présenter sans tarder à la F.F.H.C. une demande d'affectation au Groupement Sportif Interarmées de

Joinville il leur sera donné satisfaction dans la mesure des places disponibles et dans la limite du contingent qui nous est alloué.

« Ceci dit, je ne voudrais pas oublier dans mes remerciements mes Collègues du Bureau et du Comité de Direction qui consacrent à la Fédération le temps dont ils disposent et en particulier à tous ceux qui assument la bonne organisation des compétitions fédérales : Rolet, Duchesne, Roussaux, Morin, Leveler. Clutier, sans oublier le Moniteur Guillier et les Dirigeants du Comité de l'Île-de-France qui se joignent à eux. Merci également à tous les arbitres qui œuvrent tous les dimanches et apportent leur concours, soit à Paris, soit en province.

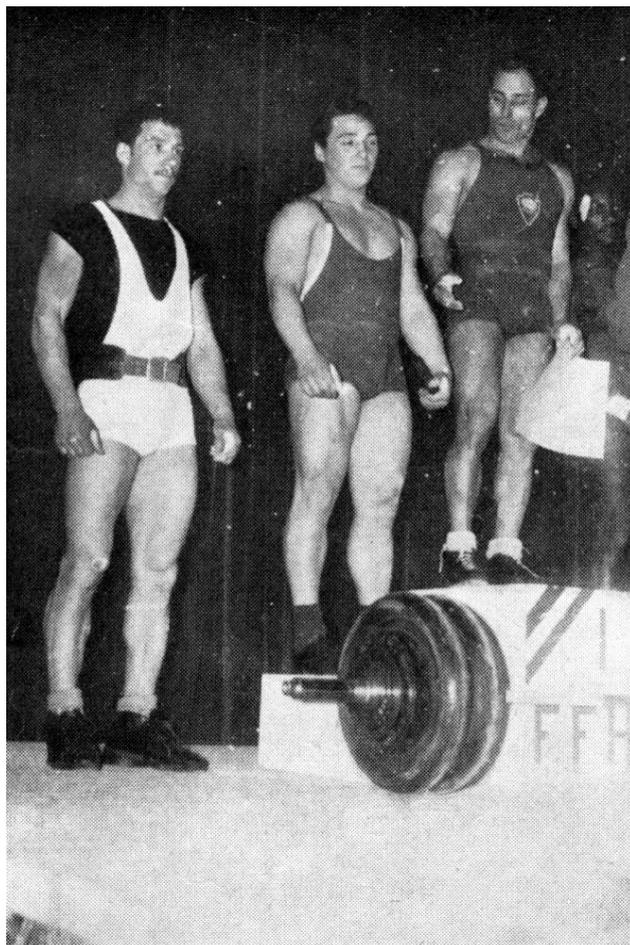
« Je manquerais à tous mes devoirs si je n'adressais pas une mention spéciale à ma collaboratrice Mme Delvaux qui m'aide avec conscience et dévouement à mener à bien la tâche que vous m'avez confiée. Je suis certain d'être votre interprète en lui exprimant notre gratitude.

« Et maintenant, je fais une nouvelle fois appel à l'union. Serrons-nous les coudes. Que tous les membres de notre grande famille haltérophile se sentent solidaires et nous pourrons surmonter ensemble toutes les difficultés qui pourraient surgir sur notre route ».

Jean DAME
(à suivre)



M. Jean DAME, Président de la F.F.H.C.
et M. l'Inspecteur Général DESROYS DU ROURE
félicitent les trois premiers du
Championnat de France Juniors, Poids Légers.



Sur le podium, les trois vainqueurs de la catégorie
Légers Seniors :
1^{er} GERBER - 2^e DELEBARRE
3^e PALLY, à droite, à peine visible

Les Championnats de France d'Haltérophilie

28 et 29 AVRIL 1962

Après une escapade en 1961, à Monaco, les Championnats de France sont revenus cette année à la capitale, mais n'ont malheureusement attiré qu'un maigre public. Cette inertie du public parisien peut être attribuée au fait que le Gymnase de la Bidassoa est peu connu et retiré en dehors du centre. Les dirigeants de la F.F.H.C. ont dû cependant se résoudre à utiliser cette salle, le Gymnase de la rue Japy - lieu habituel des Championnats - étant toujours occupé par les C.R.S.

Après une réunion des arbitres, le samedi matin, au cours de laquelle le Président Jean Dame expose les modifications parues dans le nouveau Code de la F.L.H.C., la compétition commence le samedi à 14 h 30 par les Championnats Juniors.

Coqs et Plumes tirent simultanément et nous assistons, dans la première catégorie, à la nette victoire du Réunionnais Garaïos qui, après avoir manqué deux essais sur trois au développé et à l'arraché, réussit ses trois essais au jeté et bat ainsi deux records de France avec 108 k au jeté et 257 k 500 au total olympique (ancien total 247 k 500 par Peignot). Derrière lui, les jeunes Hous-

sais et Marchal se livrent un très beau match et totalisent tous deux 232 k 500. Ces deux garçons auront cependant intérêt à s'étoffer et leurs performances s'en ressentiront considérablement.

Nous attendions, en Poids Plumes, le match Aspart-Ferreira et ne sommes pas déçus dans notre attente. Ce dernier prend nettement l'avantage au développé en poussant 85 k contre 77 k 500 à son adversaire. A l'arraché, ces deux athlètes nous avaient habitués précédemment à des performances record et nous déçoivent en ne réussissant qu'un seul essai

Aspart 85 k et Ferreira 80 k. Troublé par sa contre-performance à l'arraché, Ferreira commence trop bas au jeté et réussit ses trois essais avec une grande facilité -100 - 105 - 107 k 500 - mais fait le jeu de son adversaire Aspart qui, avec 112 k 500, s'assure la victoire. Derrière Aspart, Champion avec 275 k et Ferreira 2^e avec 272 k 500, le jeune Bauvin réussit le bon total de 260 k et s'avère déjà un bon technicien.

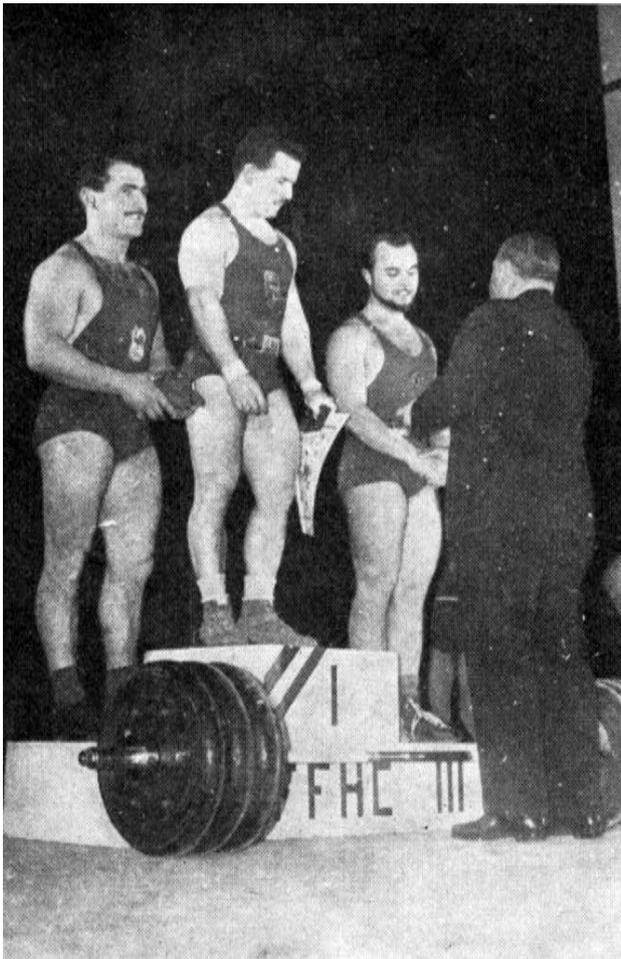
Avec la catégorie Légers, nous assistons à une cascade de barres retombant sur le plateau : sur 45

essais tentés, par cinq concurrents, 17 seulement sont réussis

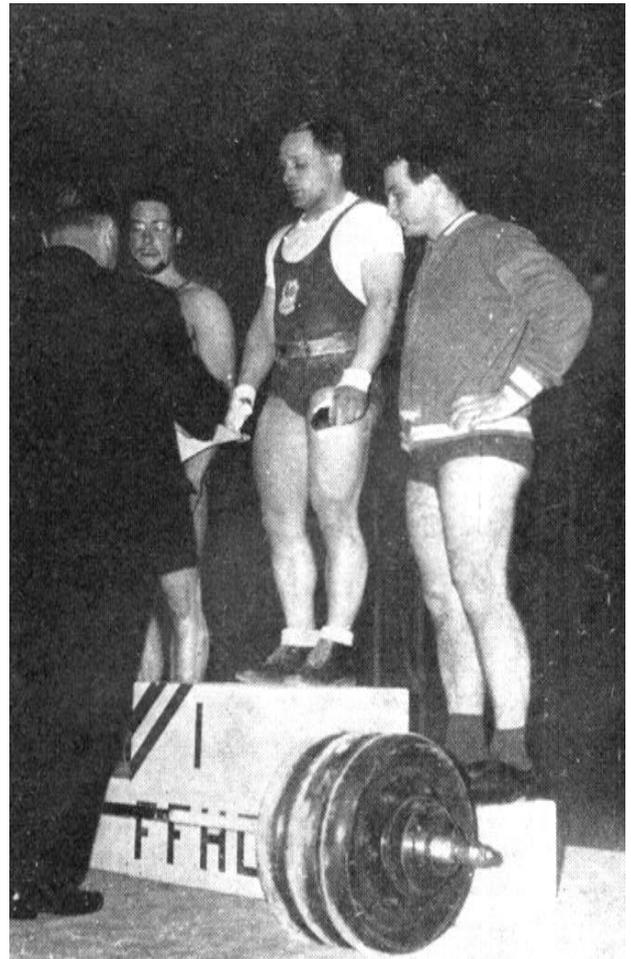
Bauer, de Sélestat, que je considérais comme favori, manque ses trois essais au développé et laisse le champ libre à Beekhuizen de Lunéville et Bellone du Bourget. Tous deux totalisent 285 k, mais Beekhuizen bénéficie de l'avantage du poids de corps. Judith, de l'île de la Réunion, et Plessix, d'Évreux, ne réussissent qu'un essai par mouvement et se classent respectivement 3^e et 4^e avec 275 k et 270 k Bauer, auquel les officiels ont donné l'autorisation de continuer la compétition, démontre sa supériorité dans les exercices de détente en arrachant 95 k et en jetant 115 k. Sans ce zéro du développé, il est probable que le titre ne lui aurait pas échappé.

Le Championnat se poursuit par la compétition des Poids Moyens et des Poids Mi-Lourds rassemblés sur le même plateau. Le jeune Trudel de l'A.S.L.I.E. est le net favori de la première catégorie, surclassant même les athlètes de la catégorie supérieure en réalisant la meilleure performance sur

Les meilleurs de quatre catégories au Championnat de France Seniors 1962



Poids Moyens : 1^{er} PATERNI,
2^e CONSTANTINIAN - 3^e COT



Poids Mi-Lourds : 1^{er} MAIER
2^e HENNUYER - 3^e DEMONSEL

chacun des mouvements olympiques. Avec 102,500, 102,500 et 140 k, il réalise l'excellent total de 345 k, total qu'il aurait porté à 352 k 500 s'il avait jeté les 147 k 500, pourtant épaulés dans un style impeccable. Séry, de l'île de la Réunion, se classe 2^e avec 315 k ; c'est un athlète extrêmement puissant mais dont la technique est encore loin d'être parfaite. S'il veut bien discipliner son corps et s'astreindre à l'étude des mouvements éducatifs, cet athlète doit pouvoir atteindre rapidement les 340 k. Fabry, de Montrouge, se classe 3^e avec 290 k sans doute impressionné par l'importance du Championnat, il reste à 17 k 500 de son total des éliminatoires.

Dans la catégorie Mi-Lourds, nous attendions un très beau match entre les Nordistes Dejonghe et Laloyer et le jeune Steiner de Haguenau. Tous trois ayant réalisé 322 k 500 à 330 k au cours des éliminatoires. Assez curieusement, le classement va s'établir dans un ordre logique suivant le nombre d'essais réussis par les athlètes

- Laloyer : 3 essais bons sur 9, se classe 3^e avec 312 k 500 ;
- Steiner : 4 essais bons sur 9, se classe 2^e avec 320 k ;
- Dejonghe : 5 essais bons sur 9, est Champion de France avec 327 k 500.

Le coefficient de réussite de ces athlètes est donc relativement faible et compte tenu du fait qu'aucun d'entre eux n'a surestimé ses possibilités, nous pouvons espérer de ces trois athlètes de prochains totaux nettement supérieurs à 330 k.

Une mention spéciale pour le Champion de France Dejonghe qui, au poids de corps de 75 k 200, atteint une très belle maîtrise dans les exercices de détente.

Le lanceur Drufin, seul qualifié de la catégorie Poids Lourds, tire en même temps que les trois concurrents de la catégorie inférieure et qui sont : Vincent de Montpellier, frère de l'international, Michon de Reims et Douchy de Halluin.

Michon - 16 ans et demi - est le plus faible au développé et avec 90 k, il est nettement dominé par Vincent et Douchy qui réussissent respectivement 105 et 95 k. Mais dans les exercices de détente, le jeune Michon va faire une véritable démonstration de style à ses aînés, en réussissant 102 k 500 et 107 k 500 à l'arraché et 132 k 500, 137 k 500 et 140 k au jeté.

Ce jeune athlète étonne tous les connaisseurs présents dans la salle car il possède déjà la maîtrise technique d'un vétéran. En dépit de ces excellentes performances, il ne peut inquiéter Robert Vincent qui, avec 105 k à l'arraché et 132 k 500 au jeté, s'assure le titre avec 342 k 500. Michon se classe donc 2^e avec 337 k 500, devant Douchy classé 3^e avec 325 k. Ce dernier est un athlète longiligne extrêmement volontaire et qui en s'étouffant doit améliorer considérablement ses actuelles performances.

L'Orléanais Drufin, plus connu comme lanceur que comme haltérophile, peut être considéré comme un débutant dans le sport de la « fonte ». Son style est rudimentaire mais ses qualités phy-

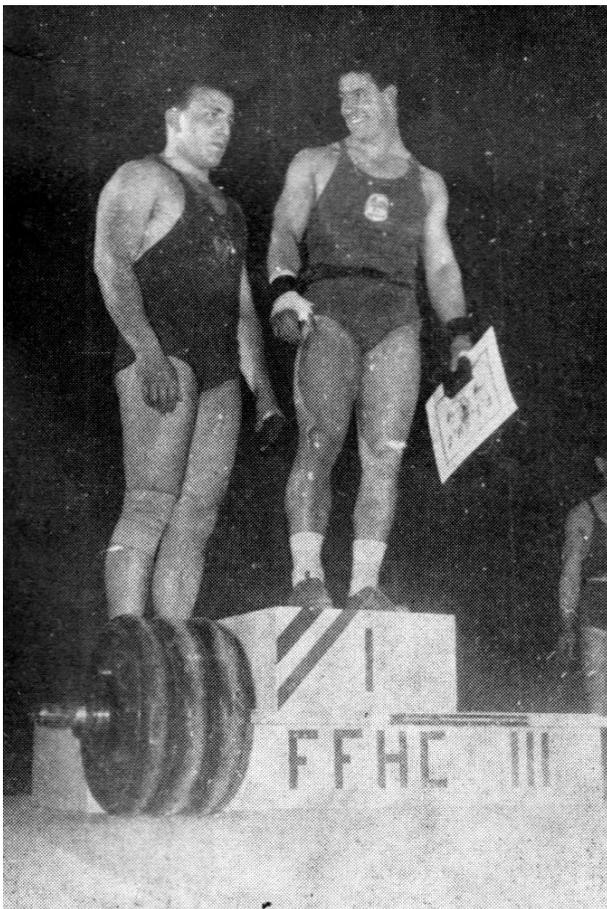
siques étonnantes lui permettent de réaliser des performances que beaucoup de spécialistes lui envieraient. Son total de 337 k 500 n'est que le pâle reflet de sa valeur réelle, car, bien travaillé, cet athlète de 93 k peut rapidement inquiéter les meilleurs Poids Lourds seniors.

Après une pause de deux heures, la compétition recommence le soir, à 20 h 30, par la catégorie Poids Coqs Seniors.

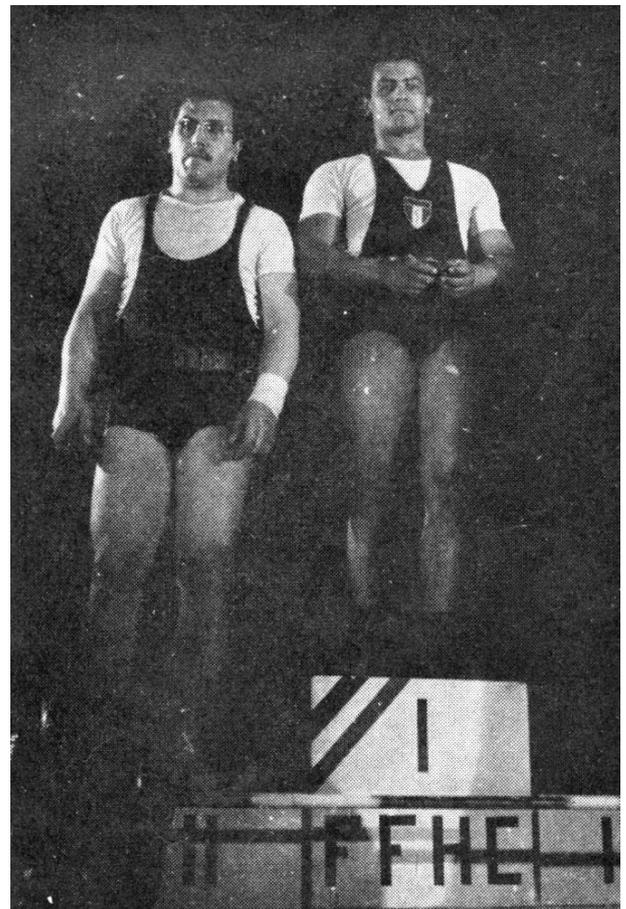
Trois hommes sont aux prises : le Nordiste Meurat, Champion de France 1961, le Briançonnais Sgaramella et le Nantais Carré. Meurat est, bien entendu, le favori mais nous avons l'espoir que Sgaramella va l'obliger à s'employer.

Hélas, ce dernier reste sur son premier essai au développé avec 77 k 500 et Meurat prend nettement l'avantage avec 85 k, Carré s'assurant la 2^e place avec 80 k. Au 2^e mouvement, Meurat accentue son avance en arrachant 85 k tandis que Sgaramella égalise le total de Carré avec un arraché de 82 k 500, contre 80 k.

Au jeté, Sgaramella s'assure la 2^e place avec 100 k manqués deux fois par Carré - avant d'échouer à 105 et 107 k 500 au jeté. Meurat, une nouvelle fois, affirme sa supériorité en jetant 105 k au 2^e essai avant de manquer 110 k au jeté. Meurat est donc Champion de France avec 275 k devant Sgaramella 260 k et Carré 255 k. Ces trois hommes valent déjà tous une dizaine de kilos de plus, mais, seul, Sgaramella a réellement le gabarit du Poids Coq, les deux autres athlètes obtiendraient, en s'étouffant, des résultats de meilleure valeur dans la



Poids Lourds-Légers : 1^{er} Robert VINCENT - 2^e TOYE
Le 3^e MIGNOT, n'est pas encore sur le podium.



Poids Lourds :
1^{er} FOULETIER - 2^e THOMAS

catégorie supérieure.

Avec la catégorie des Légers, nous attendons une nouvelle victoire de Roger Gerber, Champion de France depuis 1958. La lutte pour la 2^e et la 3^e place promet, par contre, d'être sévère car les quatre hommes – Delebarre, Pally, Hanrotel et Gaétan – ont réalisé des totaux de 320 k à 325 k au cours des éliminatoires. Dès le développé, Gerber prend nettement l'avantage en réussissant ses trois essais avec 107,500, 112,500 et 115 k tandis que Delebarre. Pally et Hanrotel restent sur leur premier essai avec respectivement 105, 97,500 et 95 k. Le Lyonnais Gaétan pousse également 95 k, mais à son 2^e essai.

A l'arraché, la supériorité de Gerber n'est pas aussi manifeste car le « militaire » Delebarre réussit également ses trois essais et les deux hommes terminent à 105 k chacun dans un style différent mais impeccable. Comme au développé, Pally et Hanrotel ne réussissent qu'un essai avec respectivement 92 k 500 et 90 k tandis que Gaétan égalise le total de Pally en arrachant 95 k. Hanrotel, dont nous avions enregistré avec plaisir l'excellente progression depuis sa démobilisation du Bataillon de Joinville, est décidément dans un très mauvais jour : il doit se contenter de son premier

essai au jeté avec 115 k et, avec 300 k, il reste ainsi à 20 k de son total des éliminatoires.

Pally et Gaétan luttent tous deux pour la 3^e place et commencent à 125 k mais manquent ensuite deux fois 130 k. Les deux hommes terminent donc au même total de 315 k, mais Pally ne pesant que 64 k 200 conserve l'avantage du poids de corps. Delebarre est actuellement moins brillant à épaulé qu'à l'arraché et doit se contenter d'un essai à 122 k 500, ne pouvant se relever avec 130 k. Il totalise 332 k 500 et entrevoit la possibilité de réaliser prochainement des performances de valeur, ce qui devrait l'encourager à s'entraîner avec plus d'enthousiasme.

Fidèle à la progression qu'il s'était fixée avant la compétition, Gerber réussit une nouvelle fois ses trois essais et avec 135 k au jeté, réalise l'excellent total de 355 k. Cette performance est particulièrement encourageante à la veille de la réunion internationale du 19 Mai au nouveau Palais des Sports et des matches internationaux. Roger Gerber doit pouvoir, une nouvelle fois, améliorer ses propres records de France et, en particulier, celui du total.

Avec la catégorie des Mi-Lourds, nous allons

assister à une « explication » entre les quatre Nordistes : Maier, Czaplicki, Hennuyer et Demonsel. Le premier nommé est nettement favori, mais la place de second promet d'être chaudement disputée, les trois autres athlètes ayant réalisé le même total au cours des éliminatoires.

Dès le développé, Rolf Maier affirme donc sa supériorité et sa bonne condition actuelle en réussissant successivement 115, 120 et 122 k 500. Czaplicki, dont la progression depuis le début de l'année a été réellement stupéfiante, pousse deux fois 117 k 500, mais avec une cambrure trop accentuée ; son premier essai à 112 k 500 lui donne cependant l'avantage sur Hennuyer et Demonsel, lesquels ont tous deux réussi 107 k 500.

A l'arraché, Czaplicki et Demonsel manquent 102 k 500 à leur premier essai, décident de passer outre et s'assurent 107 k 500 dans un beau style en flexion, avant de manquer 110 k. Hennuyer réussit cette charge dans le même style, mais à 112 k 500, la barre n'arrive pas tout à fait à bout de bras. Maier réussit une nouvelle fois ses trois essais avec 107,500 - 112,500 et 115 k. A chaque mouvement, la barre arrive au bout des bras parfaitement tendus, ce qui, pour Maier, est un indice certain d'excellente forme physique.

RÉSULTATS TECHNIQUES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE JUNIORS 1962

Disputés le 28 Avril 1962, au Gymnase de la Bidassoa, à Paris

Noms des concurrents	Poids de corps	Sociétés	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs : (Minima 215 k)						
1. GARAÏOS.....	55,500	A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion	75, -	75, -	107,500	257 k 500
2. MARCHAL.....	56 k	Club Halt. Lunéville	70, -	70, -	92,500	232 k 500
3. HOUSSAIS.....	54 k 850	A.S. Sap. Pomp. Nantes	67,500	70, -	95, -	232 k 500
Poids Plumes : (Minima 230 k)						
1. ASPART.....	59 k 900	Judo Club Perpignan	77,500	85, -	112,500	275 k
2. FERREIRA.....	59 k 600	Etoile Sp. Montluçon	85, -	80, -	107,500	272 k 500
3. BAUVIN.....	59 k 100	Sp. Cl. Tête de Cheval	80, -	80, -	100, -	260 k
Poids Légers : (Minima 260 k)						
1. BEEKHUIZEN.....	65 k	Cl. Halt. Lunéville	87,500	85, -	112,500	285 k
2. BELLONE.....	66 k 500	A.S. Cie Elect. Méc Bourget	90, -	82,500	112,500	285 k
3. JUDITH.....	66 k	A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion	85, -	80, -	110, -	275 k
4. PLESSIX.....	67 k	Évreux Athl. Club	85, -	80, -	105, -	270 k
N. Cl. BAUER.....	67 k 200	Sté Gym. Sélestat	0, -	95, -	115, -	—
Poids Moyens : (Minima 280 k)						
1. TRUDEL.....	74 k 100	A.S. Lilloise Int. Ent.	102,500	102,500	140, -	345 k
2. SERY.....	73 k 900	APECA St-Denis Réunion	97,500	92,500	125, -	315 k
3. FABRY.....	70 k	Stade Munic. Montrouge	82,500	90, -	117,500	290 k
Poids Mi-Lourds : (Minima 295 k)						
1. DEJONGHE.....	75 k 200	A.S. Électricité Lille	92,500	102,500	132,500	327 k 500
2. STEINER.....	81 k	Sté H. et C. Haguenu	100, -	92,500	127,500	320 k
3. LALOYER.....	78 k 900	Cl. Cult. Rue des Postes Lille	97,500	95, -	120, -	312 k 500
Poids Lourds Légers : (Minima 310 k)						
1. VINCENT R.....	89 k	Ath. Club Montpellier	105, -	105, -	132,500	342 k 500
2. MICHON.....	86 k	Club Culturiste Reims	90, -	107,500	140, -	337 k 500
3. DOUCHY.....	85 k	Union Halluinoise	95, -	95, -	135, -	325 k
Poids Lourds : (Minima 315 k)						
1. DRUFIN.....	93 k	Étudiants Club Orléanais	105, -	102,500	130, -	337 k 500

Haltérophile Moderne n° 178 (05-1962)

Demoncel commence le moins lourd à l'épaulé-jeté avec 135 k avant de manquer 142 k 500, charge avec laquelle il ne peut se relever.

Au prix d'un effort méritoire, il réussit cette charge au 3^e essai pour s'assurer le même total qu'aux éliminatoires, 357 k 500. Czaplicki et Hennuyer manquent 140 k à leur 1^{er} essai, demandent 145 k pour leur 2^e essai, mais seul Hennuyer jette cette charge, tandis que Czaplicki, qui épaulé pourtant avec aisance dans un très beau style en flexion, ne peut tenir la charge à ses 2^e et 3^e essais et est malheureusement éliminé de la compétition.

Sûr de sa 2^e place, Hennuyer manque son 3^e essai à 150 k, mais améliore son record personnel du total avec 362 k 500.

Avec 145. 150 et 155 k, Maier exécute une réelle démonstration du style en fente. Il demande un essai supplémentaire à 160 k, mais cet essai ne lui sera accordé par les arbitres qu'après la proclamation des résultats et la présentation sur le podium (? ...) Nullement découragé par cette interruption, il effectue une nouvelle fois un épaulé

dont la perfection soulève l'enthousiasme des spectateurs. Le silence s'établit presque immédiatement dans la salle pour permettre au champion de se concentrer pour le jeté.

Après tous ses échecs précédents contre cette charge record, l'instant est particulièrement émouvant : Maier va-t-il enfin battre le record de Ferrari vieux de plus de 13 ans ?

Nous sentons autour de nous tous les spectateurs tendus et crispés... mais, dans un geste éclair, Maier libère enfin les applaudissements contenus, car la barre « tient » à bout de bras. Après la pesée réglementaire de la barre et de l'athlète, le record de France est proclamé battu et porté à 160 k, car la barre pèse 160 k 400 et l'athlète 74 k 200.

Les spectateurs renouvellent leurs applaudissements et ce nouveau et brillant record de France va clore en apothéose cette première partie des Championnats de France.

Le Championnat recommence le lendemain dimanche, à 14 h 30, par la compétition des Poids

Plumes. Quatre athlètes sont sélectionnés : Henry de Paris, Rouchel de Lunéville, Mizrahi de Rouen et Laurent de Issoudun.

Ce dernier ne se présente pas à la pesée et bientôt la compétition va être amputée de l'un de ses participants, Rouchel manquant tous ses essais à 85 k au développé ! Henry et Mizrahi restent seuls en course et, avec 95 k au 3^e essai, Henry s'assure dès le premier mouvement un confortable avantage sur Mizrahi, lequel, avec 85 k a bien failli, comme Rouchel, être éliminé de la compétition !

A l'arraché, Henry accentue son avance avec 90 k contre 77 k 500 pour Mizrahi (1^{er} essai) et s'assure un total de 300 k en jetant 115 k au 2^e essai avant de manquer 120 k. Mizrahi, second avec 262 k 500, n'atteint pas le minimum imposé. Cette compétition sans passion nous fait regretter l'absence du tenant du titre Pierre Fulla, lequel victime d'une défaillance à l'arraché, n'avait pas réussi à se qualifier le jour des éliminatoires. La valeur sensiblement équivalente de Henry et de Fulla doit amener une amélioration de tous les records de

RÉSULTATS TECHNIQUES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS 1962

Disputés les 28 et 29 Avril 1962, au Gymnase de la Bidassoa, à PARIS

Noms des concurrents	Poids de corps	Sociétés	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs : (Minima 255 k)						
1. MEURAT	54,700	A.S. Lilloise Int. Entr.	85, -	85, -	105, -	275 k
2. SGARAMELLA	55 k	Sporting Club Navis	77,500	82,500	100, -	260 k
3. CARRE	56 k	C.E.P. St-Nazaire	80, -	80, -	95, -	255 k
Poids Plumes : Minima 275 k)						
1. HENRY60 k	Club Sport. Min. Finances	95, -	90, -	115, -	300 k
2. MIZRAHI59 k	Cl. Naut. Athl. Rouen	85, -	77,500	100, -	262 k 500
N. Cl. ROUCHEL	59 k 500	Club Halt. Lunéville	0, -	-	-	-
Poids Légers : (Minima 300 k)						
1. GERBER	67 k 300	Esso Sports	115, -	105, -	135, -	355 k
2. DELEBARRE	66 k 400	A.S. Électricité Lille	105, -	105, -	122,500	332 k 500
3. PALLY	61 k 200	Club Gondolo Sportif	97,500	92,500	125, -	315 k
4. GAÉTAN	67 k 400	A.S. Chemin. Vénissieux	95, -	95, -	125, -	315 k
5. HANROTEL	66 k 600	Sport. Club St-Amandois	95, -	90, -	115, -	300 k
Poids Moyens : (Minima 325 k)						
1. PATERNI	74 k 800	Club Gondolo Sportif	122,500	115, -	145, -	382 k 500
2. CONSTANTINIAN	74 k 800	La Française de Lyon	115, -	115, -	140, -	370 k
3. COT	74 k 500	Union Sportive Tours	100, -	105, -	135, -	340 k
4. CHATALOVA	72 k 500	A.S. Tramways Lille	95, -	110, -	132,500	337 k 500
Poids Mi-Lourds : Minima 345 k)						
1. MAIER	75 k 300	Union Roubaisienne	122,500	115, -	155, -	392 k 500
2. HENNUYER	80 k 200	A.S. Lilloise Int. Entr.	107,500	110, -	145, -	362 k 500
3. DEMONSEL	81 k 300	A.E. Électricité Lille	107,500	107,500	142,500	357 k 500
N. Cl. CZAPLICKI	77 k	A.S. Lilloise Int. Entr.	112,500	107,500	0, -	—
Poids Lourds Légers : Minima 360 k)						
1. VINCENT F	89 k	Athl. Club Montpelliérain	117,500	117,500	145, -	380 k
2. TOYE	89 k 800	Ass. Sp. Montferrandaise	115, -	110, -	147,500	372 k 500
3. MIGNOT	89 k 400	Sp. Réun. Lille Délivrance	122,500	97,500	147,500	367 k 500
N. Cl. RENAULT	87 k	Stade Porte Normande Vernon	107,500	Abandonné	-	-
Poids Lourds : (Minima 370 k)						
1. FOULETIER	91 k 700	Halt, et Cult. Club Aix-en-Provence	110, -	127,500	150, -	387 k 500
2. THOMAS	109 k 900	Club Gondolo Sportif	117,500	120, -	147,500	385 k
N. Cl. LÉVECQ	93 k 300	Sport. Club Tête Cheval	0, -	120, -	150, -	—
N. Cl. MIERZUCK	90 k 100	Assoc. Sportive Monaco	0, -	Abandonné	-	-

cette catégorie et en particulier de celui du total des trois mouvements.

Avec les Poids Moyens, nous allons assister, en fait, à deux matches car Constantinian et Paterni tirent à peu près sur les mêmes charges ainsi que Cot et Chatalova à un niveau légèrement inférieur. Ces deux derniers tentent 100 k à leurs 2^e et 3^e essai du développé, mais seul le mouvement de Cot est accordé. Chatalova reste donc sur son 1^{er} essai à 95 k. Constantinian et Paterni tirent tous deux sur 115 k et 120 k, mais Constantinian se voit refuser ses deux essais sur cette 2^e charge, tandis que Paterni assure son 3^e essai avec 122 k 500.

Au 2^e mouvement, Cot et Chatalova arrachent 105 k avec une grande aisance mais, à 110 k, Cot perd deux fois l'équilibre dans la position fendue alors que le tireur en flexion Chatalova s'assure cette charge avant de manquer 112 k 500.

Paterni et Constantinian arrachent tous deux 115 k au 3^e essai ce qui, pour Constantinian, constitue un record personnel.

A égalité à l'issue des deux premiers mouvements, avec Chatalova, Cot demande 2 k 500 de plus à l'épaulé, soit 130 k et 135 k et s'assure l'avantage sur son adversaire. Les deux hommes demandent 137 k 500, mais Cot perd l'équilibre et Chatalova ne peut se relever. Avec 340 k, Cot s'octroie donc la 3^e place devant Chatalova 337 k 500.

En nets progrès, Constantinian épaulé et jette 140 k (2^e essai), charge qu'il a bien souvent épaulée par le passé mais avec laquelle il ne pouvait se relever de la position fléchie. Paterni est encore loin de la grande forme; il doit s'y reprendre à deux fois pour jeter 145 k, mais s'assure cependant la victoire avec un total de 382 k 500 devant Constantinian, 2^e avec 370 k. Avec Maier, nous avons là un beau trio de Poids Moyens, car Constantinian vaut déjà 380 k.

Dans la catégorie Lourds Légers, la victoire ne peut échapper à François Vincent dont les 410 k réalisés aux éliminatoires le placent très loin devant Toye de Clermont-Ferrand, Mignot de Lille et Renault de Vernon. Hélas, nous sommes privés du plaisir d'assister à de brillants efforts car Vincent s'est légèrement blessé au poignet à l'entraînement et se contente d'assurer sa victoire en n'effectuant qu'un seul essai par mouvement, pour totaliser 380 k. La compétition perd donc tout son intérêt d'autant que l'un des concurrents, Bernard Renault, de Vernon, abandonne après le développé. En progrès, Mignot de Lille livre cependant un beau match à Toye de Clermont sur lequel il prend l'avantage au développé avec 122 k 500 contre 115 k. Trop faible à l'arraché - 97 k. 500 - Mignot se fait distancer dans le 2^e mouvement et malgré un bel épaulé à 147 k 500, ne terminera que 3^e avec 367 k 500, derrière Toye 2^e avec 372 k 500.

La compétition des Poids Lourds promet d'être la plus intéressante de ces Championnats, les quatre sélectionnés ayant réalisé des totaux extrêmement voisins au cours des éliminatoires. Mais le beau match à quatre que nous attendions va bientôt être réduit à un match à deux. En effet, au développé, les trois essais à 107 k 500 du Nordiste Lévecq sont refusés par les arbitres dont la décision est confirmée par le Jury d'Appel. La même mésaventure survient bientôt à Mierzuck à 112 k 500. Aussi, Thomas, en réussissant deux essais avec 112 k 500 et 117 k 500 prend-il une nette option sur le titre, Fouletier restant sur son 1^{er} essai à 110 k.

Au 2^e mouvement, les deux hommes arrachent parfaitement 120 k à leur 1^{er} essai, mais Thomas perd deux fois le contrôle de la barre chargée à 125 k tandis que Fouletier s'avère le meilleur arracheur de ces Championnats en réussissant 125 k et 127 k 500 dans un très beau style en flexion. Les deux hommes sont donc maintenant à égalité, mais Fouletier est de très loin le plus léger. Il commence le Jeté à 145 k suivi par Thomas 147 k 500, qui reprend ainsi l'avantage. A 150 k, Fouletier éprouve quelques difficultés à se relever avec la charge mais son jeté est d'une aisance déconcertante. Thomas épaulé 152 k 500 avec facilité, mais ne peut jeter. Fouletier manque cette charge, tandis que Thomas perd une nouvelle fois le contrôle de la barre au jeté. Fouletier est donc Champion de France avec 387 k 500 devant Thomas, 385 k Lévecq, qui, en dépit de la grosse déception causée par le premier mouvement, a continué la compétition, prouve sa valeur dans les exercices de détente en arrachant 120 k et en « verrouillant » 160 k à l'épaulé en flexion sans toutefois pouvoir se relever. Il nous fait d'autant plus regretter la sévérité des arbitres au développé, car sa participation et celle de Mierzuck auraient donné un tout autre visage à cette compétition.

A l'issue de la compétition, Rolf Maier est proclamé Champion de France toutes catégories, tandis que le vase de Sèvres offert par le Président de la République est remis à l'athlète ayant réalisé le total le plus élevé au-dessus des minima. Ce vase revient donc à Marcel Paterni pour ses 382 k 500. Il est certain que, compte tenu de son poids de corps, Rolf Maier est l'athlète le plus méritant de ces Championnats et si son entente avec Paterni, afin de s'octroyer chacun un titre de Champion de France, lui a fait perdre le vase de Sèvres, il aura cependant la grande joie de voir son nom figurer sur la liste des records de France.

C'est encore à un autre Poids Moyen « Nordiste » que revient le titre de Champion de France Juniors toutes catégories. Avec 345 k, Trudel devance en effet tous les concurrents Juniors et s'affirme, malgré son jeune âge, comme l'un des Chefs de file de « l'Haltérophilie Nordiste ».

Le Comité des Flandres compte donc parmi ses nombreux haltérophiles les deux champions de France toutes catégories, mais également le plus grand nombre de qualifiés avec cinq Juniors et neuf Seniors, le Comité de l'Île-de-France venant en 2^e position avec seulement deux Juniors et quatre Seniors.

L'activité du sport Haltérophile dans cette région française semble donc plus florissante que jamais et tous les champions et dirigeants doivent en être chaleureusement félicités.

Parmi les autres sujets de satisfaction, notons l'excellente condition physique de Roger Gerber, la progression du Lyonnais Constantinian et la valeur de Coq Junior de l'Île de la Réunion, Garaïos.

Nous ne pouvons, cependant, compte tenu du niveau des performances internationales, nous réjouir béatement devant les résultats de ces Championnats, car notre équipe de France est encore loin d'être homogène et les réserves d'hommes dans certaines catégories sont encore insuffisantes. Un seul mot peut donc terminer cet exposé « Travaillons ».

M. LAMBERT,
Moniteur National,
Professeur d'E.P.S.

Nos joies, nos peines

Distinction

Par arrêté du 20 Février 1962, M. Antoine Frari, Frère Polycarpe, le dévoué animateur du Club APECA de St-Denis de la Réunion, a été nommé Chevalier des Palmes Académiques.

Nos bien vifs compliments.

Vœux de rétablissement

Dans son allocution présidentielle, à l'assemblée générale de la F.F.H.C., M. Jean Dame a relaté le grave accident dont a été victime le Capitaine Pierre Duverger, animateur de l'A.S. des Sapeurs Pompiers de St-Etienne, ainsi que sa fille et sa femme, cette dernière étant décédée des suites de ses blessures.

Nous adressons à notre ami si éprouvé nos vœux sincères de prompt rétablissement pour lui et sa fille et l'expression de nos vives condoléances pour le grand malheur qui le frappe.

Nécrologie

Le Club Athlétique St-Priest nous fait part du décès de Mme Gibert, mère du sociétaire du Club Gérard Gibert et de celui de Mme Bonnot, mère de l'haltérophile Miche! Bonnot, actuellement aux armées.

Nos bien sincères condoléances.

Naissance

L'Haltérophile Jacques Lammens, de l'U.S. Métro-Transports, nous annonce la naissance, le 21 avril, de sa fille Isabelle.

Nous adressons aux heureux parents nos vifs compliments et nos vœux de bonne santé pour la maman et son bébé.

MATCH

D'HALTÉROPHILIE

FRANCE

-

POLOGNE

SAMEDI 23 JUIN 1962

En Soirée

AU PALAIS DES

SPORTS

de LYON



Classement général des Championnats de France 1962

d'après les résultats des Éliminatoires organisées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

POIDS COQS (215-195 k.)

1. GARAÏOS (55,7) A.S.P.T.T. Saint Denis la Réunion	262,500
2. HOUSSAIS (55,9) A.S. Sapeurs Pompiers de Nantes	237,500
3. MARCHAL (55) Club Haltérophile de Lunéville	235, -
4. HEYRAUD (56) A.S. Cheminots de Vénissieux	217,500
4. KOLB (56) A.S.P.T.T. de Strasbourg	217,500
6. DUFLOS (55,9) Sporting Club Tête de Cheval	215, -
7. LAPLACE (55,7) Club Olympique Caudéranais	212,500
8. BALSENTE (54) Dini Haltero Club	210, -
9. REQUIN (55,6) Stade Municipal de Petite Synthe	207,500
10. THOMAZO (55,8) Cercle E.P. St-Nazaire	202,500
11. CARPENTIER (54,8) Cercle Haltérophile Troyen	200, -
12. MENARD (55,7) Nantes Étudiants Club	200, -

POIDS PLUMES (230-210 k.)

1. ASPART (59,4) Judo Club Perpignan	270, -
2. FERREIRA (60) Etoile des Sports Montluçon	262,500
3. BAUVIN (59,2) Sporting Club Tête de Cheval	255, -
4. FREVILLE (59,7) A.S.P.T.T. d'Arras	252,500
5. ENADAN (59,8) Dreux Athlétic Club	230, -
6. BIENVAULT (59,9) Union Sportive de Tours	225, -
7. ROBIN (60) Club Halt. et Cult. Caudéranais	225, -
8. GRAND (59,6) Sporting Club Navis	222,500
9. MOREAU (60) Red Star de Limoges	217,500

POIDS LEGERS (260.240 k.)

1. BEEKHUIZEN L. (64,9) Club Haltér. de Lunéville	290, -
2. BAUER (67,1) Société de Gymnastique Sélestat	290, -
3. BELLONE (67) A.S. Cie Électromécanique	285, -
4. PLESSIX (67,3) Évreux Athlétic Club	285, -
5. JUDITH (67,500) A.S.P.T.T. St-Denis la Réunion	285
6. BERTIN (66,9) Patronage St-Etienne Rennes	282,500
7. NOILHETAS (67,4) Red Star de Limoges	282,500
8. FRANÇOIS (65,4) Union Roubaissienne	275, -
9. DIJOUX (61,500) APECA St-Denis la Réunion	272,500
10. DELALANDE (65) Nantes Étudiants Club	272,500
11. MULLER (65,4) Esso Sports	272,500
12. DIDIER (66) Union Sportive Crestoise	257,500
13. GUITARD (64,2) Cercle Culturiste St Médard	252,500
14. AHOITO (63,3) Union Amicale de Cognac	250, -
15. REVARDEAU (64,500) La Montluçonnaise	250, -
16. BOULANGER (65,7) A.S. Électricité de Lille	250, -
17. TURFIN (66) Club Halt. et Cult. Rochelais	247,500
18. CHIROL (63,3) Ilets Sports Montluçon	242,500

POIDS COQS (255-235 k.)

1. MEURAT (55,9) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	275, -
2. SGARAMELLA (55,7) Sporting Club Navis	267,500
3. CARRE (55,7) Cercle E.P. St-Nazaire	255, -
4. BISACCIONI (55,8) Haltérophile Club de Nice	250, -
5. BRAYDA (56) Salle Vincent Ferrari Sète	247,500
6. LAGRUE (55,4) Union Sportive de Toul	242,500
7. GUIPON (55,8) Associat. Préf. Seine et Assist. Pub	240, -
8. CROCHARD (56) Société Athlétique Montmartroise	240, -

POIDS PLUMES (275-260 k.)

1. HENRY (59,2) Club Sportif Ministère des Finances	297,500
2. ROUCHEL (59,5) Club Haltérophile de Lunéville	285, -
3. MIZRAHI (59,6) Club Naut. et Athlét. de Rouen	280, -
4. LAURET (57,1) Club Halt. et Cult. du Bas Berry	277,500
5. LOPEZ (59,9) Haltère Club Témouchentois	277,500
6. SANDEAUX (59,5) A.C. Montpellier	272,500
7. IVOULA (57,6) A.S.P.T.T. St Denis la Réunion	270, -
8. ROUSSET (60) Judo Club Perpignan	260, -

POIDS LEGERS (300-285 k.)

1. GERBER (67,5) Esso Sports	350, -
2. DELEBARRE (67,3) A.S. Électricité de Lille	325, -
3. PALLY (64,7) Club Gondolo Sportif	320, -
4. HANROTEL (66,3) Sporting Club St Amandois	320, -
5. GAÉTAN (67,4) A.S. Cheminots de Vénissieux	320, -
6. DUMAS (66,1) La Montluçonnaise	317,500
7. VALLET (66,4) Cercle Michelet Orléans	312,500
8. NOIRIEL (67,2) A.S.P.T.T. de Strasbourg	312,500
9. SANCHEZ (66,8) Athlétic Club Montpellier	310, -
10. ULRICH (67,4) Société Athlétique Koenigshoffen	302,500
11. TROUILLON (66,2) Association Sportive Mantaise	300, -
12. HANSMETZGER (66,8) Club Athlétique Nantais	300, -
13. DESCHARENTRES (67) Sporting Club de Neuilly	300, -

19. PERONNET (62,2) Racing Club de Vichy	240, -
20. MENVILLE (63,2) Salle Clermont Sport	240, -
21. PAYNOT (67) Alliance Ste Savine	240, -
21. BARBAZAN (67) Union Athlétique Tarbaise	240, -

POIDS MOYENS (280-260 k.)

1. TRUDEL (73,9) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	342,500
2. SERY (75) APECA St-Denis la Réunion	322,500
3. FABBRY (70,2) Stade Municipal de Montrouge	307,500
4. MAUGER (74,9) Haltérophile Club de Douai	305, -
5. GOUVERNEUR (74) Associat. Sportive de Monaco	302,500
6. BURCKLE (74,500) Jeunes Laïques Colombelloises	302,500
7. MANZANERA (74,4) Athlétic Club Montpellier	295, -
8. COLUCCI (72) Sporting Club Navis	285, -
9. PORTARIEU (72) A.S.P.O. Midi	282,500
10. CANCEGH (69,500) Etoile des Sports Montluçon	277,500
11. CARBASSE (74,3) Judo Club Perpignan	275, -
12. PELTIER (70) Club Athlétique Nantais	272,500
13. HOUIN (70,500) Union Sportive de Toul	270, -
14. MARTY (71,8) Toulouse Haltero Club	270, -
15. PREPIN (72,1) Culturistes Châtelleraudais	260, -
16. FERREZ (75) Dreux Athlétic Club	260, -

POIDS MI-LOURDS (295-275 k.)

1. STEINER (82,1) Sté Halt. et Cult. Haguenau	330, -
2. DEJONGHE (75,6) A.S. Électricité de Lille	325, -
3. LALOYER (79,500) Club Cult. rue des Postes Lille	322,500
4. LAREE (80,4) Évreux Athlétic Club	317,500
5. DAMOUR (81) APECA St-Denis la Réunion	312,500
6. PERRIER (76,6) Maison des Jeunes Chambéry	307,500
7. BOUYER (77,9) Club Halt. et Cult. Rochelais	285, -
8. NOWACK (82,500) Stade Ste-Barbe Grand Combe	285, -
9. DELAUNAY (75,500) Club Athlétique Nantais	280, -
10. LAFFITTE (81,3) Étudiants Club Orléanais	280, -

POIDS LOURDS LEGERS (310-290 k.)

1. VINCENT R. (87,9) Athlétic Club Montpelliérain	347,500
2. MICHON (85,500) Club Culturiste de Reims	335, -
3. DOUCHY (85) Union Halluinoise	315, -
4. VOVAN (90) Haltérophile Club de Marseille	305, -
5. ICARDO (84,2) Haltérophile Club de Nice	290, -

POIDS LOURDS (315-295 k.)

1. DRUFIN (94,500) Étudiants Club Orléanais	347,500
---	---------

SENIORS

14. FARINA (67,5) Sporting Club de Neuilly	297,500
15. KLEIN (66,1) A.S. Jeanne d'Arc Ste Fontaine	295, -
16. GALLI (67,2) Salle Vincent Ferrari Sète	295, -
17. BECK (65,1) Racing Club de Vichy	292,500
18. DOUET (66,8) Club Sportif d'Alençon	292,500
19. GORGUEZ (67,5) Sports Réunis Lille Délivrance	290, -
20. GOMEZIANE (62,8) Sporting Club de Neuilly	285, -
21. TOGNET (67,4) Maison des Jeunes Chambéry	285, -

POIDS MOYENS (325-305k.)

1. CONSTANTINIAN (74,8) La Française de Lyon	372,500
2. PATERNI (74,3) Club Gondolo Sportif	370, -
3. CHATALOVA (73,8) A.S. Tramways de Lille	340, -
4. COT (74,9) Union Sportive de Tours	340, -
5. GAUTIER (72,8) Club Sportif d'Alençon	335, -
6. MORMONT (72,9) Athlétic Club St Maurien	332,500
7. LEENS (75) Association Sportive de Monaco	330, -
8. BOISSONNET (75) Haltérophile Club de Vichy	325, -
9. ROBINAUD (74,9) Union Amicale de Cognac	322,500
10. CATARINETTI (69,6) A.S.P.T.T. de Vienne	320, -
11. VINCENT (72,7) U.S. Métro-Transports	315, -
12. MARTIN (75) Patronage St-Etienne Rennes	315, -
13. BERTHE (73,8) Royan Océan Club	312,500
14. BRIDONNEAU (73,5) Société de Gymn. d'Angers	310, -
15. NICOLEAU (74,6) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes	307,500
16. LINTZ (72,8) Cercle des Sports d'Homécourt	305, -

POIDS MI-LOURDS (345-325 k.)

1. MAIER (75,9) Union Roubaissienne	372,500
2. CZAPLICKI (75,7) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	357,500
3. HENNUYER (80) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	357,500
4. DEMONSEL (81,4) A.S. Électricité de Lille	357,500
5. GAIOTTI (78) Toulouse Électrogaz Club	352,500
6. DUBOURG (82) Sporting Club St-Amandois	352,500

7. MARCHAL (79,5) Athlétic Club Montpellier.....	350, -
8. DEMATS (81,9) Club Athlétique Nantais.....	347,500
9. METZELLER (80,4) Cercle des Sports d'Homécourt	345, -
10. AUGUSTIN (78,3) Club Gondolo Sportif.....	337,500
11. SABLE (76,5) Athlétic Club Montpellier.....	332,500
12. MUCKENSTURM (81) Société Athi. Koenigshoffen.....	330, -

6. LAGNEAU (88,1) Société Athlétique d'Enghien.....	352,500
7. DUTHILLEUX (86,4) A.S. Électricité de Lille.....	347,500
8. COELSCH (89,5) Société de Gymnastique Sélestat.....	345, -

POIDS LOURDS (370-350 k.)

1. FOULETIER (93) Haltérophile et Cuit. Club d'Aix	392,500
2. LÉVECQ (93,7) Sporting Club Tête de Cheval.....	390, -
3. MIERZUCK (90,6) Association Sportive de Monaco	387,500
4. THOMAS (104,8) Club Sportif Gondolo	387,500
5. LACHAUME (99,8) Club Sportif de Meaux.....	377,500
6. REMY (104,5) Haltérophile Club de Nice	365, -
7. SIMONET (107,1) Évreux Athlétic Club.....	365, -
8. HAMM (106) Alsatia Sélestat.....	355, -

POIDS LOURDS LEGERS (360-340 k.)

1. VINCENT F. (89,2) Athlétic Club Montpellier.....	410, -
2. TOYE (89,1) Association Sportive Montferrandaise.....	375, -
3. MIGNOT (89,9) Sports Réunis Lille Délivrance.....	362,500
4. RENAULT (87,2) Stade Porte Normande	360, -
5. CAPDEVILLE (88,6) Sporting Club de Neuilly	360, -

**XIII^e Challenge- Championnat
d'Haltérophilie de l'U. S. C. F.
à BRIVE les 14 et 15 Avril 1962**

Nos prévisions ont été largement dépassées.

Avec l'intérêt croissant que chacun d'entre nous attache à notre compétition, il s'agissait encore de constituer la sélection qui représentera l'U.S.C.F. au Championnat de l'Union Sportive Internationale des Cheminots Français, à Leningrad, du 14 au 18 Juin Prochain.

Il ne fallait donc rien laisser au hasard.

Classement individuel pour la sélection. Classement par équipe pour le Challenge, tout prenait une importance jamais atteinte les années précédentes.

Aussi, grâce à la compréhension, à l'attention, aux efforts de tous, et surtout à l'aide précieuse et constante de M. Robert Guy, l'animateur de l'A.S.P.O. Brive et de sa section de gymnastique, nous pouvons dire que tout se déroula normalement, méthodiquement.

L'ambiance amicale, presque familiale, était pourtant celle des grands jours. Celle qui favorise les grandes performances.

Après la cascade de records U.S.C.F. de l'an passé, à Strasbourg, nous pensons, avant l'épreuve, que

les sélectionnés probables seraient prudents afin d'assurer leur place.

Ils le furent, en effet, mais cela n'exclut pas l'audace de certains d'entre eux puisque 12 records U.S.C.F. furent battus, dont un trois fois de suite, par Steiner (Est), qui porta le record « Junior » du développé, catégorie mi-lourds, de 85 k à, successivement : 95 k 500 - 100 k 500 et enfin 105 k.

Steiner fit véritablement l'exploit de notre épreuve annuelle.

En effet, il battit deux fois le record « Junior » de l'arraché en le portant de 87 k 500 à 97 k 500 et deux fois celui de l'épaulé et jeté en le portant de 115 k à 132 k 500.

Mignot (Nord), dans la catégorie lourds-légers, se permit, lui aussi, de battre l'ancien record « Senior » du développé, en le portant de 115 à 118, puis à 120 k 500.

Pecoul (Méditerranée) faisait « cavalier seul », dans la catégorie Coqs. Il se permit quand même le luxe de battre son record au développé et de tenter ceux de l'arraché et de l'épaulé et jeté.

À ce tableau d'honneur, nous ajouterons :

Le Junior Chapoutot (Est), classé 2^e derrière Piétri, dans la catégorie « Légers » : il battait tous les records « juniors » de sa catégorie. Le Junior Galland (Sud-est), actuellement militaire, classé 2^e

derrière Boissonnet, dans la catégorie « moyens », améliorant le record de l'épaulé et jeté en le portant de 115 à 118 k.

Il nous faut aussi parler de la régularité de Longuet (Ouest) dans les poids plumes. Piétri (Méditerranée) dans les poids légers, de Boissonnet (Sud-est) dans les poids moyens et enfin de Dréano (Ouest) qui, blessé à la suite d'une chute sérieuse et récente, se présenta sur le plateau avec les deux mains bandées. Il assura sa sélection, dans la catégorie poids lourds, en réussissant 315 k malgré la douleur.

Bravo enfin à Blanchon (Sud-ouest). Il fut battu régulièrement par Steiner, tout en prenant la première place dans le classement des vétérans.

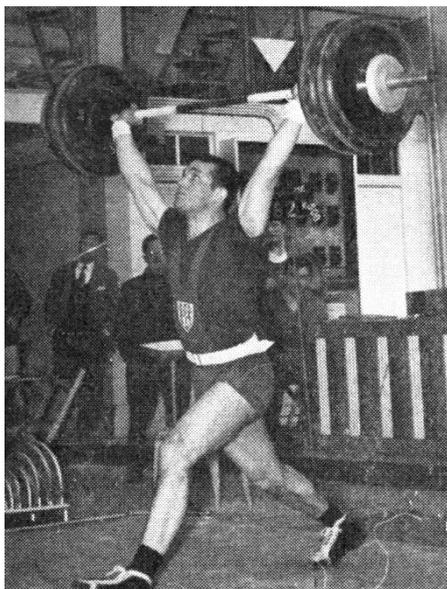
Au classement du Challenge U.S.C.F., la Région Méditerranée vient en tête, avec 25 points.

Le classement sur 3 hommes (Coupe Banette et Planchon) revient à la valeureuse équipe de la Région Est.

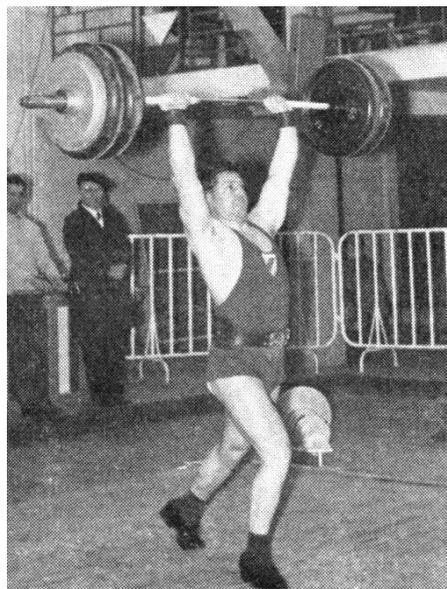
Un bon arbitrage fut assuré par M. Ratier (Comité du Limousin), M. Messe (Comité des Flandres), M. Martin (Comité du Lyonnais) et M. Jalby (Comité du Languedoc).

Parmi les personnalités présentes, nous avons noté :

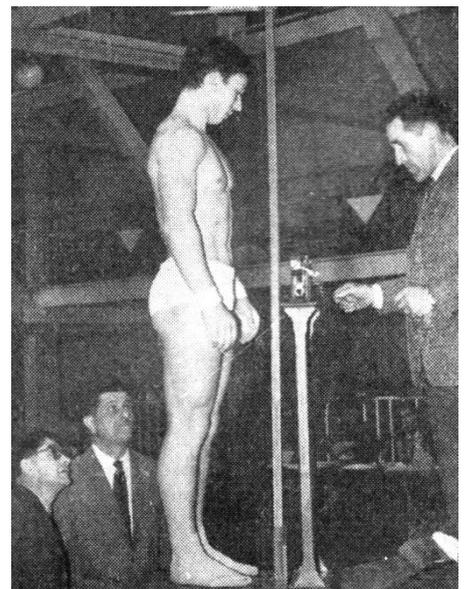
CHALLENGE - CHAMPIONNAT DE L'U.S.C.F.



Le Junior STEINER, Région Est, assure facilement son 1^{er} essai à l'arraché 92 k 500



et MIGNOT, Région Nord, celui à 'épaulé et jeté 135 k.



Après le record, la pesée du jeune athlète CHAPOUTOT en présence de M. RABJEAU et des arbitres MARTIN et JALBY

Prochains Stages d'Haltérophilie 1962

DATES	LIEUX	QUALITÉ DES STAGIAIRES	NOMBRE DE PLACES
8 et 9 Septembre	Institut Nat. des Sports	Perfectionnement des Cadres	15
10 au 15 Septembre	Institut Nat. des Sports	Scol. et Univ. des Clubs F.F.H.C.	15
1 ^{er} au 6 Octobre	Institut Nat. des Sports	Form. des Cadres	15
29 Oct. au 3 Nov.	Institut Nat. des Sports	Espoirs	15
26 Nov. au 1 ^{er} Déc.	Aix-en-Provence	Espoirs	15

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2^e classe et leur séjour au C.R.E.P.S. ou à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par le Haut-commissariat aux Sports et la F.F.H.C.

Stages d'Espoirs :

Les candidats aux Stages d'Espoirs peuvent être soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par leurs Clubs ou les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

MM. Guignes, Président de l'Amicale Sportive des Cheminots de la Région Méditerranée ; Ratier, Président du Comité du Limousin (F.F.H.C.) ; Alain, Secrétaire Général de l'Amicale Sportive des Cheminots du Nord ; Taquet, Secrétaire Général de l'Amicale Sportive des Cheminots du Sud-ouest ; Péruchot, Président de l'A.S.P.O. Brive ; Daspét, Président d'Honneur de l'A.S.P.O. Brive ; Négrier, Vice-président de l'A.S.P.O. Brive ; Kimmerlé, Représentant de l'Amicale Sportive des Cheminots du Sud-est.

Il nous faut dire aussi quelques mots de la belle excursion au Gouffre de Padirac et à Rocamadour. C'est la juste récompense pour tous d'une année d'efforts et de soucis. C'est aussi un moyen agréable de faire plus ample connaissance et de resserrer les liens d'amitié.

Dans quelques jours, l'équipe U.S.C.F. Stages d'Espoirs partira pour Leningrad. A Brive, elle a mérité cet honneur et toute notre confiance.

Le Président de la Commission,
M. RABJEAU.

Composition de la Sélection de l'U.S.C.F. pour le Championnat de l'U.S.I.C. (Union Sportive Internationale des Cheminots) – 1962

- Catégorie Coqs : PECOUL (Méditerranée).
- Catégorie Plumes : LONGUET (Ouest).
- Catégorie Légers : PIETRI (Méditerranée).
- Catégorie Moyens : BOISSONNET (Sud- Est).
- Catégorie Mi-Lourds : STEINER (Est).

Catégorie Lourds-Légers : MIGNOT (Nord).
Catégorie Lourds : DRÉANO (Ouest).

Chef de délégation, Représentant de l'U.S.C.F. : M. GUIGUES. Responsable-Entraîneur de la Sélection : M. RABJEAU.

Résultats Techniques

Championnat Individuel par catégorie

Poids Coqs. – 1^{er} Pecoul (Méditerranée) 240 k ;

Poids Plumes. – 1^{er} Longuet (Ouest) 250 k ; 2. Bresson (Est) 242 k 500 ; 3. Bachelard (U.S. Métro) 237 k 500 ; 4. Peschot (Sud-ouest) 225 k ; 5. Colangelo (Méditerranée) 225 k ; 6. Grandvoynnet (Sud-est) 205 k ; 7. Pelotier (Méditerranée) 200 k.

Poids Légers. – 1^{er} Piétri (Méditerranée) 292 k 500 ; 2. Chapoutot (Est) 287 k 500 ; 3. Gorguet (Nord) 282 k 500 ; 4. Impiétri (Méditerranée) 272 k 500 ; 5. Fischer (U.S. Métro) 252 k 500 ; 6. Queval (Ouest) 250 k ; 7. Ahrweiler (U.S. Métro) 245 k ; 8. Spetebroot (Nord) 245 k ; 9. Barnay (Sud-est) 235 k ; 10. Jonvel (Nord) 227 k 500 ; 11. Varnier (Ouest) 225 k.

Poids Moyens. – 1^{er} Boissonnet (Sud-est) 325 k ; 2. Galland (Sud-est) 292 k 500 3. Dassonneville (Nord) 287 k.500 ; 4. Maubert (Nord) 275 k ; 5. Guibbert (Méditerranée) 267 k 500 ; 6. Dulas (Sud-ouest) 265 k ; 7. Bernado (Méditerranée) 252 k 500 ; 8. Gaultier (Sud-ouest) 250 k ; 9. Humbert (Métro) 235 k ; 10. Laverdet (Métro) 235 k ; 11. Rivel (Sud-est) 225 k ; 12. Desaphy (Métro) 225 k.

Poids Mi-Lourds. – 1^{er} Steiner (Est) 325 k ; 2. Blanchon (Sud-ouest) 297 k 500 ; 3. Bernard (Méditerranée) 280 k ; 4. Bugnicourt (Métro) 277 k 500 ; 5. Derer (Métro) 225 k.

Hors-match : Lietti (Sud-est) 267 k 500.

Poids Lourds. – Mignot (Nord) 362 k 500 ; 2. Algénir (Sud-est) 315 k ; 3. Barbier (Ouest) 272 k 500 ; 4. Peccavet (Sud-ouest) 225 k ; 5. Vergriette (Nord) 225 k.

Poids Lourds. – 1^{er} Dréano (Ouest) 315 k. (à suivre)

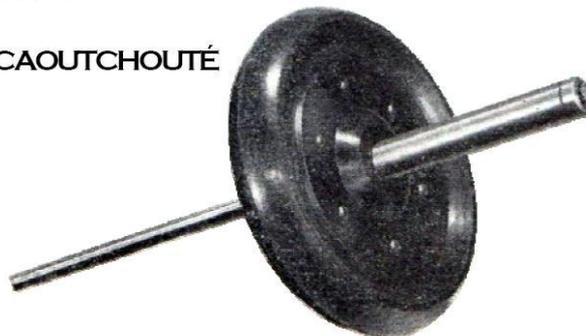
Entraînez-vous n'importe où !

Plus d'usure de plateaux !

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOITÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE



Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10^e

Nord 55-34

Dans nos

COMITÉS

RÉGIONAUX

COMITE DU POITOU

Match-retour Club Sportif des Cheminots du Mans contre Club Sportif Artistique de la Défense Nationale Châtelleraut.

Le Club Sportif des Cheminots du Mans prend sa revanche sur le C.S.A.D.N. Châtelleraut le 11 Mars 1962 au Mans.

Résultats

C.S. Cheminots du Mans. – Mezerette (Coq) 62,5 + 52,5 + 72,5 = 187 k 500 ; Longuet (Plume) 80 + 75 + 97,5 = 252 k 500 ; Dufour (Léger) 67,5 + 70 + 92,5 = 230 k ; Epineau (Léger) 62,5 + 72,5 + 97,5 = 232 k 500 ; Mioche (Léger) 67,5 + 67,5 + 90 = 225 k ; Huaume (Mi+lourd) 75 + 75 + 102,5 = 275 k. Total : 1.655 k.

C.S.A.D.N. Châtelleraut. – Lafage (Plume) 60 + 55 + 72,5 = 187 k 500 ; Chartier (Plume) 62,5 + 60 + 77,5 = 200 k ; Amant (Léger) 65 + 70 + 92,5 = 227 k 500 ; Moreau (Léger) 70 + 65 + 85 = 220 k ; Caillet (Mi+lourd) 70 + 70 + 100 = 240 ; Duquerroux (Moyen) 70 + 72,5 + 95 = 237 k 500 ; Pichon (Mi-lourd) 92,5 + 85 + 110 = 287 k 500. Total : 1.600 k.

Coupe de Style

Disputée le 8 Avril 1962, à Cognac, jour des Championnats du Poitou : 1^{er} C.S.A.D.N. Châtelleraut ; 2^e Union Amicale de Cognac ; 3^e Club Haltérophile Rochelais ; 4^e Royan Océan Club.

Classement individuel du style

Junior : Prépin Raymond ; Senior : Roy Jean, tous deux des Culturistes Châtelleraudais.

COMITE DU LYONNAIS

Coupe de la Ville de Saint-Etienne

L'Omnium Sportif Club Stéphanois a organisé, Salle des Fêtes de la Bourse du Travail, un Tournoi Triangulaire doté de la « Coupe de la Ville de St-Etienne » offerte par la Municipalité.

Disputée par équipes de quatre athlètes (poids de corps maximum 320 k.) sur les trois mouvements olympiques, avec déduction du poids de corps sur le total des trois meilleurs mouvements, cette Coupe a été attribuée à l'Association Sportive Montferrandaise qui, avec 1.235 k, s'adjugea le trophée devant la Maison des Jeunes de Chambéry, 1.205 k, et Saint-Etienne, 1.152 k 500.

Les arbitres étaient MM. Duverger, Delorme et Jacob.

La Coupe fut remise à Toye, de l'A.S. Montferrandaise, par M. Liabœuf, Président de l'Omnium Sportif Club Stéphanois.

Voici les résultats :

Maisons des Jeunes Chambéry. – Perrier René 90 + 90 + 115 = 295 k ; Tognet 90 + 87,5 + 105 = 282 k 500 ; Tour 100 + 95 + 125 = 320 ; Perrier Michel 95 + 92,5 + 120 = 307 k 500. Poids de l'équipe : 310 k 100.

Association Sportive Montferrandaise. – Piano 90 + 80 + 110 = 280 k ; Pals 90 + 80 + 110 = 280 k ; Oyntda 100 + 90 + 115 = 305 k ; Toye 115 + 110 + 145 = 370 k. Poids de l'Équipe : 319 k 850.

Omnium Sportif Stéphanois. – Javelle 87,5 + 90 + 115 = 292 k 500 ; Jullien 90 + 85 + 110 = 285 k ; Licakis 87,5 + 85 + 120 = 292 k 500 ; Schneider 77,5 + 90 + 115 = 282 k 500. Poids de l'équipe : 314 k 300.

Résultat final : A.S. Montferrandaise 915 k 150 ; Maison des Jeunes Chambéry 894 k 900 ; Omnium Sportif Club Stéphanois 838 k 200.

MATCHES

FRANCE

ALLEMAGNE

DE L'OUEST

Samedi 2 Juin 1962

à 14 h 30 et 20 h 30

au

Gymnase Municipal

22, Rue de la Bidassoa

à PARIS

(Métro: MARTIN-NADAUD)



2 APPAREILS UTILES POUR VOTRE MARQUAGE

*Manœuvre rapide
Chiffres et texte tournants
Tubes démoniables pour l'ensemble
gouttière pour les accessoires.*

200 NF

2 APPAREILS UTILES POUR VOTRE ARBITRAGE

*Haltères ou lutte
Très lumineux. couleurs changeantes synchronisées
Livré avec pupitres et câbles de commande. 110. 220 volts*

250 NF

*Arbitre gauche
Arbitre central
Arbitre droite*

MERLHÉS 4 rue St Bernard Paris 11 Tél.Vol 48.23



HALTÉROPHILE MODERNE



Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
17^e ANNÉE
Juin
1962



Document original : Georges Firmin

SOMMAIRE



Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 29 Avril 1962	3
Procès-verbal de la réunion de la Commission de Préparation Olympique du 25 Avril 1962.....	3
Procès-verbal de l'Assemblée Générale (suite)	4
Nos Joies, nos Peines	7
Réunion des Arbitres du 28 Avril 1962	7
Coupe de France par Équipes 1962.....	7
Le Champion olympique des Poids Moyens Kurynov, par G. LAMBERT.....	8
Calendrier Fédéral 1962-1963	8
Gala International du 19 Mai par G. LAMBERT.....	9
et Résultats Techniques	11
Liste des Records du Monde Juniors	9
Résultats Techniques du Match France-Allemagne Juniors.....	12
Les trois réunions réservées aux athlètes 1 ^{re} série et classe nationale.....	12
Résultats Techniques du Match France-Allemagne Seniors	13
Ce que vous devez savoir	13
Prochains stages d'Haltérophilie	15
Dans nos Comités Régionaux	16

L'HALTÉROPHILE MODERNE

17^e ANNEE. - N° 179.

organe officiel mensuel

**DIRECTION - REDACTION
ADMINISTRATION
10, rue Saint-Marc, PARIS-2^e**

Téléphone : CEN. 53-60

Abonnement

France.....	6 NF.
Etranger.....	10 NF.
Clubs affiliés	15 NF.

Chèques Postaux Paris 1304-82.



AVIS IMPORTANTS

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils sont dans l'obligation de signaler au Comité Régional dont ils dépendent l'inscription parmi leurs membres d'un athlète venant d'un autre Comité et de communiquer tous les renseignements d'ordre sportif qu'ils ont pu recueillir à son sujet.

Chaque Comité régional sera ainsi en mesure de se mettre en rapport avec la F.F.H.C. pour obtenir la copie de la fiche de l'athlète sur laquelle sont consignées ses performances passées et sa série.

Ainsi seront évitées les erreurs de qualification desdits athlètes à des compétitions auxquelles Ils n'ont pas droit.



Sur notre page de couverture :

Youri VLASSOV (U.R.S.S.)
au cours de ses tentatives
de record du monde
à l'épaulé et jeté,
le 19 Mai 1962,
au Palais des Sports, à Paris

(Photo « L'Équipe »)

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Partie Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 29 AVRIL 1962

Présents : MM. P. Buisson, L. Chaix, H. Clutier, J. Duchesne, M. Dumoulin, M. Dury, R. Duverger, Cr. Firmin, Ch. Fischer, R. Gourhand, E. Hervochon, V. Leveler, R. Martine, L. Morin, G. Pichon, F. Piou, A. Rolet, L. Vandeputte.

Excusés : MM. Gouleau, Hue, Lomet, Baumgarten et Roussaux, ce dernier, arbitre à la pesée des championnats de France ayant dû partir au Gymnase de la Bidassoa.

Présidence de M. L. Morin, puis de M. Jean Dame.

ÉLECTION DU BUREAU. - La présidence est donnée à M. Léon Morin, Vice-président de la F.F.H.C., l'ordre du jour appelant l'élection du Président.

Certains Membres demandent que l'élection ait lieu à mains levées. Il est fait observer que, conformément aux statuts, le vote doit avoir lieu au scrutin secret. Néanmoins, l'unanimité des présents étant d'accord pour le vote à mains levées et aucun candidat nouveau ne se manifestant pour les différents postes, le Bureau est réélu comme suit :

Président : M. Jean Dame, qui reprend la présidence de la réunion.

Vice-présidents : MM. Paul Buisson, Louis Chaix, Marcel Dumoulin, Eugène Gouleau, Léon Morin, François Piou.

Secrétaire Général : M. André Rolet.

Trésorier : M. Julien Duchesne.

Membres : MM. Henri Clutier, Marcel Dury, René Duverger, Roger Gourhand, Léon Vandeputte.

DEMANDE D'AFFILIATION. - Le Comité de Direction prononce l'affiliation du Club ci-après :

✓ N° 3.457 STADE CLERMONTOIS

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau homologue comme record de France Juniors la performance ci-dessous :

Poids Moyens. Total Olympique : 102,500 - 107,500 - 140 = 350 k. par Trudel, le 25 Février 1962. Arbitres : MM. Dumoulin, Cuvelier, Meese. (Ancien record : 332 k 500 par Delebarre).

RENCONTRES INTER-NATIONS. - M. J. Duchesne fait un compte rendu résumé de la réunion de la Commission de Préparation olympique du 25 Avril.

Il est ensuite procédé à la désignation des arbitres pour les matches France-Allemagne Juniors et Seniors qui auront lieu le 2 Juin prochain, soit au Gymnase Voltaire, s'il est libéré, soit au Gymnase de la Bidassoa. Il s'agit des trois arbitres internationaux : MM. Piou, Chaix et Dumoulin. Arbitre neutre : M. Marsano (Italie).

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE. - Lettre du Centre Athlétique de Lille s'étonnant de la clause nouvellement ajoutée au règlement du Championnat de France Culturiste et suivant laquelle les athlètes y prenant part

doivent être licenciés dans un Club depuis, au moins, le commencement de la saison.

Il sera rappelé à ce Club que les licences doivent être prises, non pas au moment des compétitions, mais dès l'entrée d'un sociétaire dans un Club et que, d'autre part, tous les Membres, aussi bien dirigeants que pratiquants, doivent être licenciés.

Une discussion s'engage ensuite sur le point de savoir si les haltérophiles qui ont pris part aux compétitions de l'Association du Sport Scolaire et Universitaire peuvent être considérés comme des débutants et participer, par exemple, au Premier Pas Haltérophile.

La question est résolue par l'affirmative puisqu'il s'agit d'épreuves non fédérales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

Le Secrétaire Général,
André ROLET.

COMMISSION DE PRÉPARATION OLYMPIQUE Réunion du Mercredi 25 Avril 1962

Présents : MM. Jean Dame, Duchesne, Morin, Rolet, Lambert.

I. LECTURE DU PROCÈS VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION :

- Aucune observation.

II. JOURNÉE DE PRÉPARATION OLYMPIQUE :

Fixée au 27 Mai 1962. Elle réunira les athlètes 1^{re} série et classe nationale ayant participé aux éliminatoires du Championnat de France et n'ayant pas été qualifiés pour les finales, sauf les Poids Légers n'ayant pas réalisé 300 k, et les Poids Moyens n'ayant pas réalisé 310 k. En outre, sur proposition de M. Rolet, il est décidé de convoquer également le Poids Plume Fougeret, de Royan.

Les compétitions seront organisées à Lyon, Tours et Clermont-Ferrand.

- A Lyon, seront convoqués les Poids Coqs, Plumes et Mi-Lourds ;
- A Tours, les Poids Légers et les Poids Lourds-Légers ;
- A Clermont-Ferrand, les Poids Moyens et les Poids Lourds.

Les frais seront à la charge de la F.F.H.C. qui paiera toutes les dépenses et percevra les recettes (s'il y en a).

Trois médailles récompenseront les trois premiers de chaque catégorie.

III. RÉUNION INTERNATIONALE DU 20 MAI :

1. Participation étrangère :

Allemagne. - Kornprobst ne pourra participer et, en ce qui concerne Eberlé, une réponse sera donnée sous peu.

Autriche. - Attend l'accord de Dodojacek et Tauchner. Le cas échéant, la Fédération Autrichienne demande si elle pourrait désigner deux autres athlètes « Légers ».

Italie. - Accord de principe pour Mannironi et Masu, mais demande des renseignements complémentaires sur le lieu de la compétition et les nations qui y participeront.

Finlande. - Accord pour Kare de Jaako Kailajarvi.

U.R.S.S. - Accord pour Kurynov et Vlassov.

2. *Participation française* : Henry, Fulla, Gerber, Paterni, Maier, Vincent et, peut-être, Delebarre.
3. *Lieu de la rencontre.* - Non encore fixé Japy n'est pas libre, Coubertin non plus. Option prise sur la Bidassoa et on attend la réponse pour le Palais des Sports.

La réunion aura lieu le samedi 19 en soirée ou le dimanche 20, en matinée.

4. *Organisation de la réunion.* - Les Poids Plumes et Légers tireront ensemble, puis les Moyens et, enfin, les Mi-Lourds, Lourds-Légers et Lourds.
5. *Propagande.* - Réception des journalistes, Radio et Télévision (Lambert). Edition d'un programme avec photo de Vlassov et liste des Clubs de la région parisienne avec leurs adresses.
6. *Prix des places.* - Sera fixé en fonction de la Salle. En principe trois prix, demi-tarif pour les licenciés et les scolaires.
7. *Réception des athlètes,* accueil, logement, distraction, entraînement.
8. *Banquet final.*
9. *Officiels,* à désigner.

IV. MATCHES FRANCE - ALLEMAGNE Juniors et Seniors.

Auront lieu le Samedi 2 Juin, au Gymnase de la Bidassoa, en matinée pour Juniors et en soirée pour les Seniors.

La sélection sera faite d'après les résultats des Championnats de France et de la réunion internationale du 20 Mai.

Les officiels seront désignés par le Comité de Direction, au cours de la réunion qui suivra l'Assemblée Générale.

V. MATCH FRANCE - POLOGNE, à Lyon, le 23 Juin.

L'équipe sera formée d'après les résultats des Championnats de France, de la réunion du 20 Mai et des matches France - Allemagne.

VI. CHAMPIONNAT DU MONDE 1962.

« L'Équipe » a annoncé qu'il aurait lieu du 25 au 30 Septembre. Un télégramme a été adressé à la Fédération Hongroise pour obtenir des précisions.

VII. CAS TOYE ET FOULETIER.

M. Duchesne signale que les athlètes Toye et Foulétier, qualifiés pour la finale des Championnats de France A.S.S.U. à Nantes, ne se sont pas présentés à cette Finale. Il estime que des athlètes bénéficiant de subventions de préparation olympique se doivent de faire honneur à leur engagement et demande qu'une lettre soit adressée à ces athlètes pour leur demander les raisons de leur non participation.

Le Secrétaire,
J. DUCHESNE.

Le FILM du Championnat du Monde d'Haltérophilie 1962

est à la disposition des Clubs
affiliés qui en feront la demande
à la F.F.H.C.
Durée du Prêt : 15 jours
Frais d'envoi et retour à la charge
des Clubs

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Tenue le Dimanche 29 Avril 1962
Salle des réunions du Comité National des Sports
23, rue d'Anjou, Paris
(Suite)

ÉLECTIONS. - Le Président propose à l'assemblée générale, conformément à la décision du Bureau, que le vote pour l'élection du tiers sortant ait lieu dès maintenant, afin de permettre aux scrutateurs de dépouiller les bulletins, ce qui demandera un temps assez long. Il faut, d'autre part, prévoir un second tour qui peut être rendu obligatoire en cas de ballottage.

L'assemblée est d'accord et il est immédiatement procédé à la désignation des scrutateurs et à l'appel nominal des ... *lottage*. (?)

En attendant le résultat des opérations de vote, l'ordre du jour se poursuit.

RAPPORT MORAL. - Le Président donne la parole à M. André Rolet, Secrétaire Général, pour la lecture de son rapport relatant l'activité de la F.F.H.C. pendant les trois derniers mois de la saison 1959-60 et toute l'année 1961. (Annexé au présent procès-verbal).

Ce rapport est adopté à l'unanimité et le Président se fait l'interprète de l'assemblée pour remercier le Secrétaire Général de cet intéressant travail.

RAPPORT DU TRÉSORIER. - M. Julien Duchesne, Trésorier, donne ensuite connaissance de son rapport financier (annexé au présent procès-verbal).

RAPPORT DES CONTRÔLEURS AUX COMPTES. - Avant l'approbation de ce compte rendu, M. Collardey, Contrôleur aux Comptes, lit le rapport signé de M. Rabjeau et de lui-même constatant la bonne tenue de la comptabilité et l'exactitude des comptes qui leur ont été soumis.

Les deux rapports sont ensuite adoptés à l'unanimité après que le Président eut présenté les remerciements et félicitations de l'assemblée au Trésorier et aux Contrôleurs aux Comptes.

VŒUX PRÉSENTES PAR LES CLUBS AFFILIÉS. - La Commission nommée à cet effet a émis un avis sur chacun des vœux inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée générale et, pour certains, en a référé au Bureau Fédéral.

Le Président donne connaissance de l'énoncé des vœux et des réponses qui s'y rattachent

a) de l'Athlétic Club Montpelliérain :

1. - *Prix du Président de la République* - Proposition de modification de l'actuel règlement qui prévoit qu'en cas d'ex æquo, c'est l'athlète le plus léger qui reçoit le Prix. Modification proposée En cas d'ex æquo, compte tenu de la limite de poids de chaque catégorie, c'est l'athlète le plus léger qui recevra le Prix. Exemple : Un Poids Léger de 67 k (différence 0 k 500). Un Poids Moyen de 74 k (différence 1 k.). Le Poids Moyen reçoit le Prix ;

2. - *Examen de Moniteur et d'Entraîneur régional* - Possibilité, pour les candidats n'ayant pas obtenu le diplôme à l'issue d'un stage, de subir un nouvel examen l'année suivante, sans effectuer un nouveau stage. Motifs : Difficultés pour obtenir un congé de l'employeur, manque à gagner, journées de vacances perdues. Des cours

par correspondance pourraient permettre la préparation du candidat ;

3. - *Coupe de France* - Indemnisation totale, par la F.F.H.C., des frais de séjour pour les équipes engagées en Coupe de France, les Comités n'ayant pratiquement pas de ressources ;

4. - *Haltérophile Moderne* - Abonnement gratuit pour tous les Comités régionaux.

Réponses. - Jusqu'ici, le Vase de Sèvres, Prix du Président de la République, a été remis à l'athlète ayant réalisé la meilleure performance au-dessus des minima de sa catégorie au cours de la finale du Championnat de France Seniors. En cas d'ex æquo, c'est en effet l'athlète le plus léger qui reçoit le Prix. Le cas s'est produit en 1961 Gerber (Poids Léger) et Vincent (Poids Lourds Léger) ont tous deux totalisé 60 k de plus que les minima de leurs catégories respectives. C'est le premier nommé qui a remporté le Prix.

Le Bureau Fédéral, qui a de nouveau étudié la question, à la suite du vœu émis par l'Athlétic Club Montpelliérain, estime que c'est la solution la plus logique et la plus juste. Déjà, il est très difficile à l'athlète d'une « petite » catégorie d'obtenir le même excédent de performances qu'un concurrent d'une catégorie plus lourde ; d'autre part, départager les ex æquo par la différence de poids de corps avec la limite de la catégorie ne paraît pas équitable. En effet, dans les catégories légères, les participants sont toujours très près de cette limite alors qu'il est plus facile à un mi-lourd ou à un lourd léger de s'en tenir à 500 grammes ou 800 grammes du poids limite de sa catégorie.

En ce qui concerne l'examen de Moniteur ou d'Entraîneur régional, la Commission chargée de l'étude des propositions à inscrire à l'ordre du jour de l'assemblée générale estime qu'il est nécessaire de maintenir le statu quo. Si un candidat n'a pas obtenu un diplôme à l'issue d'un stage, c'est qu'il était insuffisamment préparé et un second stage ne sera pas superflu. Il importe de rappeler, en effet, que tous les candidats inscrits au Stage de formation des Cadres reçoivent préalablement des cours leur permettant l'étude des matières du programme.

Le troisième vœu de l'Athlétic Club Montpelliérain a reçu satisfaction cette année, puisque les Comités régionaux ayant participé à la Coupe de France ont été remboursés de l'intégralité de leurs dépenses. Toutefois, la F.F.H.C. ne peut prendre l'engagement de renouveler ce geste chaque année, puisqu'il est fonction des crédits mis à sa disposition par le Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports.

Enfin, la F.F.H.C. est d'accord pour faire le service gratuit de l'Haltérophile Moderne à tous ses Comités régionaux.

b) du Cercle Culturiste et Haltérophile du Bas Berry :

Il serait souhaitable que les Clubs de province soient visités plus souvent par des Moniteurs Nationaux ou que des Dirigeants régionaux aient des facilités plus grandes pour tenir ces obligations.

Réponse. - Au cours de l'année 1961 et au début de 1962, le Moniteur National a effectué plusieurs tournées itinérantes qui lui ont permis de visiter ou de prendre contact avec de nombreux Clubs. D'autres tournées sont à l'étude, mais il ne faut pas perdre de vue que la F.F.H.C. comporte 19 Comités régionaux et qu'il faut un laps de temps assez important pour que chacun bénéficie des conseils du Moniteur National, qu'accompagne souvent le Président.

En ce qui concerne les Dirigeants régionaux, des crédits peuvent être sollicités par eux auprès des Directions départementales de la Jeunesse et des Sports en vue de faciliter leurs déplacements.

c) du Club Athlétique Nantais :

1. - Création de stages d'athlètes en période de vacances scolaires, facilitant le déplacement de jeunes de 16 à 20 ans ;

2. - Les Offices Municipaux des Sports qui se basent, pour l'attribution des subventions aux Clubs, sur le nombre de licenciés et les résultats obtenus, ne tiennent compte que des Championnats officiels de 1^{re}, 2^e, 3^e séries. Il serait donc important que la F.F.H.C. désigne le Critérium National Haltérophile, le Prix Fédéral, sous l'appellation de Championnat de France 2^e et 3^e séries.

Réponses. - Un Stage réservé aux scolaires et universitaires des Clubs de la F.F.H.C. est prévu à l'Institut National des Sports du 10 au 15 Septembre prochain. D'autre part, il est envisagé d'en organiser un l'an prochain pendant les vacances de Pâques.

En ce qui concerne l'appellation de Championnat de France 2^e, 3^e série, etc., préconisée par le Club Athlétique Nantais, la F.F.H.C. estime que la multiplicité des titres prêterait à confusion et permettrait à certains athlètes de s'attribuer un titre de Champion de France sans mentionner la série. Toutefois, pour les besoins de la cause, lorsqu'il s'agit de demandes de subventions, les Comités régionaux peuvent, sans inconvénient, préciser que le Critérium National correspondant au Championnat de France 2^e série, le Prix Fédéral au Championnat de France 3^e série, etc.

d) du Club Sportif d'Alençon :

Modification du règlement du Critérium National Haltérophile. - Le règlement actuel prévoit que peuvent participer au Critérium, les athlètes classés 1^{re}, 2^e série et classe nationale, à condition qu'ils n'aient jamais été qualifiés pour la finale d'un Championnat de France Seniors. Une dérogation pourrait être autorisée en faveur des athlètes disputant le Critérium dans une autre catégorie que celle pour laquelle ils ont été qualifiés au Championnat de France. Exemple : un sélectionné du Championnat de France Poids Légers pourrait disputer le Critérium National en Poids Moyens, mais non en Poids Légers.

Réponse. - Si la latitude de participer au Critérium était donnée à un finaliste du Championnat de France ayant changé de catégorie, il faudrait étendre cette mesure à toutes les compétitions, un finaliste du Critérium pouvant, dans les mêmes conditions, participer au Prix Fédéral, etc. La F.F.H.C. donne avis défavorable à ce vœu, estimant que la modification demandée aurait pour effet d'encombrer inutilement les épreuves inférieures d'athlètes qui ne chercheraient pas à progresser en vue d'accéder aux minima correspondant à leur nouvelle catégorie de poids de corps.

e) du Dini Haltero Club :

1. – Pour éviter des inscriptions de dernière heure au Championnat de France Culturiste, exiger que les athlètes soient licenciés depuis un certain temps (délai à fixer par la F.F.H.C.).

2. – Établissement de records de France culturistes juniors et seniors, les Comités régionaux ne possédant aucune base de comparaison avec les autres Comités. En cas d'impossibilité, communication, par les Comités régionaux, de leurs records culturistes pour parution dans le Bulletin fédéral.

Réponses. – Le premier vœu du Dini Haltero Club a déjà reçu satisfaction puisque le règlement du Championnat de France Culturiste 1962 précise que l'athlète doit posséder une licence depuis au moins le début de la saison en cours.

Le deuxième vœu pourrait être transmis à l'étude de la Commission de Culture Physique, car si la F.F.H.C. n'admet pas le principe de l'établissement de records nationaux culturistes, lesdits records ne peuvent être reconnus sur le plan régional. Il est fait remarquer, au surplus, qu'aucun record culturiste ne figure au règlement de la Fédération Internationale.

f) du Stade Municipal de Montrouge :

1. – Création d'une finale juniors au Prix Interrégional et au Critérium National Haltérophile (mêmes principes de base que pour les seniors).

En effet, en tenant compte de l'expérience de cette année, il existe une anomalie dans le règlement actuel du Prix Fédéral Juniors : a) il n'est pas fait mention, comme dans le Prix Fédéral Seniors, que les athlètes doivent être classés 3^e ou 2^e séries ; b) un athlète Junior ne peut participer au Prix Fédéral Seniors ; c) un qualifié du Championnat de France Juniors ne peut participer au Prix Fédéral Juniors.

En conséquence, un junior 2^e série, qualifié pour le Championnat de France, ne pourra participer au Prix Fédéral Juniors, non plus qu'à celui des Seniors, ouvert au 2^e série. Il ne pourra participer qu'au Critérium où il sera obligé de rencontrer des juniors et des seniors 2^e, 1^{re} séries et classe nationale, ce qui ne lui laisse aucune chance.

Si ce vœu n'est pas réalisable, exiger, pour la qualification au Championnat de France Juniors, les minima des 1^{re} série.

2. – Autre solution apportée par le deuxième vœu : Adjonction au règlement du Prix Fédéral Juniors du paragraphe suivant :

Peuvent participer au Prix Fédéral Juniors, les athlètes classés 3^e et 2^e séries, n'ayant jamais été qualifiés à la finale d'un Critérium National Haltérophile ou comme 1^{re} série pour un Championnat de France Juniors.

3. – Quelle a été la réponse au vœu présenté par la F.F.H.C. au Congrès de Vienne concernant le contact de la barre sur les cuisses ? Ce contrôle est-il autorisé et devons-nous, dans ce cas, ne plus considérer comme faute dans l'épaulé tout contact de la barre avec le corps avant d'arriver aux épaules (ce qui est en contradiction avec le Code Sportif et Administratif de la F.F.H.C., page 12).

4. – Qu'il soit précisé qu'une compétition en cours ne peut être interrompue pour les formalités d'un record que si celui-ci a trait à la dite catégorie, un athlète ne pouvant tenter un record que dans la catégorie correspondant à son poids de corps, au moment de la pesée officielle.

Réponses. – Au cours de ces dernières années, au fur et à mesure que les crédits de préparation olympique et le montant de la subvention de fonctionnement ont subi des augmentations appréciables, la F.F.H.C. a créé de nouvelles épreuves ou scindé les finales en deux parties juniors et seniors.

Il n'est pas niable que ces créations et transformations successives ont entraîné des anomalies dans le règlement de certaines compétitions et la F.F.H.C., pourrait charger sa Commission Technique de réviser les dits règlements en vue de les uniformiser. Il sera tenu compte des suggestions du Stade Municipal de Montrouge.

La Commission pourrait également étudier l'éventualité de la création d'une finale Juniors au Prix Interrégional et au Critérium, dont la réalisation serait liée évidemment aux crédits alloués à la F.F.H.C. à cet effet.

En ce qui concerne le troisième vœu du Stade Municipal de Montrouge, le Congrès de Vienne n'a pas examiné le vœu de la France, toutes les questions techniques étant reportées au Congrès qui se tient l'année de la célébration des Jeux Olympiques.

Toutefois, le Règlement international qui vient de paraître stipule bien, dans les fautes à l'épaulé : « Tout épaulé dans lequel la barre contacterait une partie du corps *au-dessus des genoux* avant la position définitive aux épaules » et, dans les règles générales de tous les mouvements : « Dans tous les mouvements, toucher la barre contre les jambes au-dessus des genoux ne rendra pas le mouvement « essai », ce qui sous-entend qu'il n'en est pas de même au-dessus des genoux ». D'ailleurs, une telle faute a été sanctionnée au cours du dernier Grand Prix de Moscou.

Quant au quatrième vœu du Stade Municipal de Montrouge concernant les records, c'est la logique même qu'un record ne peut être homologué que dans la catégorie correspondant au poids de corps de l'athlète à la pesée officielle.

g) de l'Union Sportive Métropolitaine des Transports :

Il serait souhaitable que les éliminatoires du Championnat de France Juniors restent réservées aux athlètes classés 2^e, 1^{re} série, classe nationale, etc., en vue de maintenir la hiérarchie des épreuves fédérales. Il semble anormal qu'un athlète classé 4^e série et qui, de ce fait, n'a droit ni au Prix Fédéral, ni au Critérium Juniors, soit cependant autorisé, d'après le règlement, à concourir en vue de sa qualification au Championnat de France Juniors où il n'a pas sa place.

Réponse. – Même réponse que pour les vœux du Stade Municipal de Montrouge. Ce vœu sera transmis à la Commission Technique. Le Championnat de France Juniors est la première épreuve créée pour les jeunes : comme elle était unique, aucune qualification en série n'avait été exigée ; il n'en est plus de même maintenant.

ÉLECTION DU TIERS SORTANT DU COMITÉ DE DIRECTION. - Les résultats des opérations de vote pour le renouvellement du tiers sortant du Comité de Direction sont communiqués comme suit :

Nombre de votants : 231. Bulletins nuls : 4. Majorité absolue : 114.

Sont élus : *Section d'Haltérophilie* :

M. Rolet.....	202 voix
M. Leveler.....	197 voix
M. Morin.....	195 voix
M. Roussaux.....	193 voix
M. Vandeputte.....	190 voix

Section de Culture Physique :

M. Firmin.....	227 voix
M. Dury.....	226 voix

Ont obtenu :

M. Pichon.....	94 voix
----------------	---------

M. Briant.....	93 voix
M. Bernier.....	67 voix
M. Tournier.....	64 voix
M. Fiolle.....	45 voix
M. Audouy.....	18 voix

Il y a donc ballottage pour le 6^e poste à pourvoir de la Section d'Haltérophilie. Un deuxième tour est donc nécessaire. Il donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 171.

Est élu :

M. Pichon.....	64 voix
----------------	---------

Ont obtenu

M. Briant.....	46 voix
M. Bernier.....	26 voix
M. Tournier.....	15 voix
M. Fiolle.....	20 voix
M. Audouy.....	0 voix

ÉLECTION DES CONTRÔLEURS AUX COMPTES. - Le mandat de MM. Collardey et Rabjeau, Contrôleurs aux Comptes, est renouvelé pour un an, à l'unanimité.

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU COMITÉ NATIONAL DES SPORTS ET AU COMITÉ OLYMPIQUE FRANÇAIS. - Le mandat de MM. Jean Dame et Gouleau, comme délégués au Comité National des Sports, et de MM. Jean Dame, Gouleau, Buisson, Morin, Rolet au Comité Olympique Français, est renouvelé pour un an, à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 15.

Le Secrétaire Général,
André ROLET.

**RAPPORT MORAL
DU SECRÉTAIRE GENERAL
SUR LA SAISON 1960-1961**

Messieurs et chers Collègues,

Il y a un an, vous m'avez fait l'honneur et l'amitié de me désigner au poste de Secrétaire général de notre Fédération. La voie tracée par mes quatre prédécesseurs a été facile à suivre et puisque, pour la première fois, j'ai le devoir de prendre la parole afin de vous exposer en détail le rapport moral de la saison 1960-61, je veux rendre un vibrant hommage aux anciens Secrétares fédéraux, MM. André Bourdonnay, Jean Dame, Eugène Gouleau et Roger Poulain.

Ils ont été parmi les bâtisseurs de cette importante et grandissante famille sportive que sont l'haltérophilie et la culture physique. En compagnie de leurs Collègues du Comité de Direction, des dirigeants régionaux et des clubs, ils ont amélioré sans relâche, avec ardeur et dévouement, cette importante machine administrative à la tête de laquelle nous sommes et dont nous sommes tous fiers : notre Fédération Française Haltérophile et Culturiste.

Je dois avouer, bien humblement, que les connaissances techniques, le doigté, la diplomatie et la conscience professionnelle de notre Secrétaire administrative, Mme Delvaux, sont d'un apport précieux et incalculable.

D'autres ont proclamé ces vérités avant moi, mais en douze mois, j'en ai mesuré et apprécié la haute valeur.

Que vous dirai-je de notre Président, qui est de plus notre ami ? Il passe chaque jour à notre siège pour y travailler deux heures. Dans ces conditions, la tâche de votre serviteur est relativement aisée, vous en conviendrez.

Examinons ensemble les résultats des épreuves de la saison écoulée et réfléchissons à l'impulsion à donner pour pouvoir espérer figurer en bonne position aux Jeux Olympiques de Tokyo. Nous n'avons plus de temps à perdre

Les premières compétitions du calendrier fédéral furent, comme toujours, le Premier Pas Haltérophile, le Premier Pas Culturiste et le Prix d'Encouragement ; mais si les deux premières épreuves furent, cette fois encore, organisées dans les Comités régionaux, par contre, nous avons pu, en ce qui concerne la troisième, apporter une innovation très intéressante à son règlement, fin de l'année 61, par la création de deux finales Juniors et Seniors.

Cette innovation m'oblige d'ailleurs à modifier la présentation du rapport moral, pour la raison que voici : A chaque assemblée générale, il vous était lu, jusqu'ici, le compte rendu de nos activités pour une saison ; vous aviez ainsi une vue d'ensemble de nos compétitions du calendrier national et international, ce qui semblait logique puisque nos épreuves commencent en Octobre. Par contre, la situation financière portait sur l'année légale 1^{er} Janvier-31 Décembre. L'anomalie n'était qu'apparente, les épreuves de débutants, sans finale nationale, n'ayant aucune incidence financière, en recettes, comme en dépenses.

Il n'en est plus de même avec la nouvelle formule du Prix d'Encouragement à finales qui, ouvrant un nouveau chapitre recettes et dépenses, obligera à harmoniser sur la même période le compte rendu moral et le compte rendu financier.

Par voie de conséquence, ce rapport de transition s'étendra sur 15 mois saison 1960-61, c'est-à-dire Octobre 1960 à fin Septembre 1961 avec, en complément, les trois derniers mois de 1961. L'équilibre étant ainsi rétabli, le rapport de l'an prochain débutera au 1^{er} Janvier.

Voici donc, tout d'abord, le bilan des trois épreuves sans finale 1960-61 :

- Premier Pas Culturiste. - 163 participants, dont 104 juniors et 59 seniors, contre un total de 272 participants en 1959-60 ;
- Premier Pas Haltérophile. - 520 participants, dont 382 juniors et 138 seniors, contre 570 participants au total en 1959-60 ;
- Prix d'Encouragement. - 711 participants, dont 397 juniors et 314 seniors, contre 663 participants au total en 1959-60.

Si on compare les effectifs du Premier Pas Haltérophile et du Prix d'Encouragement additionnés, pour 1960-61, on s'aperçoit qu'ils sont identiques à ceux de la saison précédente.

Par contre, les débutants culturistes ont un peu « boudé » le Premier Pas. Quatrième épreuve du calendrier, le Prix interrégional, considéré comme épreuve de sélection olympique. Il avait réuni, aux éliminatoires de 1959-60, 218 athlètes ; Il en a compté, cette saison, 356, dont 113 juniors et 243 seniors, d'où gain de 138 concurrents.

La Finale eut lieu au Petit Stade de Coubertin et réunit 21 qualifiés. Les vainqueurs furent : Marquette, de l'U.S. Cheminots de St-Pol en Poids Coqs ; Fougeret, du Royan Océan Club, en Poids Plumes ; Escart, du Ralliement de Mustapha d'Alger en Poids Légers ; Laloyer, du Club Culturiste rue des Postes de Lille en Poids Moyens ; Bœuf, de l'U.S. Métro-Transports en Poids Mi-Lourds ; Tour, du Sporting Club de Neuilly en Poids Lourds Légers ; Rieu, de l'Union Sportive Crestoise, en Poids Lourds.

Les performances furent un peu décevantes et même en régression sur celles réalisées en 1959-60, ce qui s'explique malaisément.

Deuxième épreuve de prospection olympique : le Prix Fédéral qui réunit aux éliminatoires 182

athlètes : 31 juniors et 141 seniors, en diminution assez sensible sur les chiffres de la saison passée : 218, mais s'en qu'on doive s'en inquiéter.

La Finale eut lieu le 5 Février 1961, au Gymnase Municipal Voltaire, et réunit 20 concurrents. Peignot, du Club Athlétique de Calais, triompha dans les Poids Coqs ; Fougeret, du Royan Océan Club, dans les Poids Plumes ; Giat, de l'A.S. Montferrandaise, dans les Poids Légers ; Guerlus, de l'Association Sportive de la Bourse, dans les Poids Moyens ; Robinaud, de l'Union Amicale de Cognac dans les Poids Mi-Lourds ; Boulanger, de La Beaucourtoise, dans les Lourds Légers ; Simonet, de l'Évreux Athlétic Club, dans les Poids Lourds.

Les performances furent inférieures à celles de l'an dernier dans les catégories Poids Coqs, Plumes, Lourds Légers et Lourds (cette dernière catégorie avait été particulièrement brillante en 1959-60 avec Thomas et Léveq) égales en Poids Légers et Poids Mi-Lourds, supérieures en Poids Moyens.

Le Critérium National Haltérophile comportait, comme l'année précédente, une finale spéciale réservée aux Juniors. 65 Juniors, 102 Seniors, soit au total 167 participants, prirent part aux éliminatoires organisées dans les Comités Régionaux, contre 144 en 1959-60.

Les finales eurent lieu au Gymnase Municipal Voltaire, le Samedi 11 Mars pour les Juniors, le Dimanche 12 pour les Seniors, permettant, certes, de revoir des athlètes qui s'étaient distingués dans des compétitions antérieures, mais nous faisant découvrir aussi de jeunes espoirs qui, à la faveur d'une finale bien à eux, ont pu prouver leurs qualités. Certains d'entre eux, tels Gouméziane, Aspart, Dejonghe, Trudel, Combet, Bauer, Chappoutot, Stragier, Steiner ont beaucoup progressé et n'ont pas cessé de nous étonner.

En Juniors, le vainqueur des Poids Coqs fut Italia, du Nantes Étudiant Club ; celui des Plumes Gouméziane, du Sporting Club de Neuilly ; celui des Légers, Dejonghe, de l'A.S. Électricité de Lille ; en Moyens, Stragier, de l'Union Tourquennoise ; en Mi-Lourds, Steiner, de la Société Haltérophile et Culturiste de Haguenau ; en Lourds Légers Vincent, frère de notre Champion. Aucun concurrent en Poids Lourds.

Bonnes performances, en nette augmentation dans les Poids Plumes et les Poids Légers, en régression dans les autres catégories.

Vingt concurrents prirent part à la finale des Seniors de ce Critérium que nous avons l'habitude de considérer comme notre Championnat de France 2^e série.

Carré, du Cercle d'Éducation Physique de St-Nazaire, triompha dans les Poids Coqs ; Fulla, du Club Gondolo Sportif dans les Poids Plumes ; Vallet, du Cercle Michelet d'Orléans dans les Poids Légers ; Catarinetti de l'A.S.P.T.T. de Vienne dans les Poids Moyens ; Demonsel, de l'A.S. Électricité de Lille, dans les Poids Mi-Lourds ; Lachaume, du Club Sportif de Meaux, dans les Lourds Légers ; Thomas, du Club Sportif Gondolo, dans les Poids Lourds.

Performances supérieures à celles de l'an passé dans les Poids Coqs, Plumes et Lourds, égales en Poids Mi-Lourds, inférieures en Poids Légers, Moyens et Lourds Légers.

Enfin, épreuve suprême, les Championnats de France Juniors et Seniors qui se disputèrent le Samedi 15 et Dimanche 16 Avril 1961, dans le cadre incomparable de la Principauté de Monaco et le charmant théâtre des Arts.

70 athlètes Juniors, contre 42 l'an passé, réalisèrent les minima exigés au cours des éliminatoires régionales, tandis que 73 Seniors contre 69 en 1959-60, atteignaient les minima de leurs catégories respectives, malgré une augmentation générale de 5 k desdits minima.

Le Championnat de France Juniors, qui ne comportait qu'un Poids Lourd Léger et aucun concurrent Poids Lourd, se disputa le 15 Avril après-midi. Peignot, du Club Athlétique de Calais, fut proclamé vainqueur dans les Poids Coqs ; Fougeret (ancien vainqueur l'an dernier des Poids Coqs) triompha dans les Poids Plumes ; Trudel, dans les Légers, triompha au poids de corps de son rival Dejonghe ; Guerlus fut vainqueur Poids Moyens ; Dindeleux vainqueur des Mi-Lourds et Vincent celui des Lourds Légers.

Performances meilleures que l'an dernier en Poids Coqs, Moyens, Mi-Lourds, Lourds Légers ; inférieures dans les autres catégories.

Le Samedi 15 Avril en soirée, début du Championnat de France Seniors, avec les Poids Coqs, Plumes, Moyens, Lourds Légers.

Meurat, de l'A.S. Lilloise Inter-Entreprises, était le seul qualifié de la catégorie Poids Coqs, le Champion de France 1960, Henry, n'ayant pu, pour cause de blessure, participer aux éliminatoires. Meurat est donc Champion de France 1961 avec 270 k.

Dans les Poids Plumes, Fulla, du Club Sportif Gondolo, remporta le titre en triomphant de Fontaine et de Platier, tandis que Maier, de l'Union Roubaissienne des Sports Athlétiques, qui ne pouvait être inquiété en Poids Moyens (puisque Paterni s'était inscrit dans les Mi-Lourds) réalisait le beau total de 382 k 500.

Autre beau total dans les Lourds Légers celui de Vincent, de l'Athlétic Club Montpelliérain avec 420 k.

Le Dimanche après-midi, à 15 heures, continuation de la compétition des Seniors, au Théâtre des Arts de Monaco.

Au programme les Poids Légers, Mi-Lourds et Lourds.

Première victoire : celle de Gerber, d'Esso Sports, dans les Légers, avec le total de 360 k, améliorant de 2 k 500 le record qu'il détenait, ainsi que celui de l'épaulé et jeté à deux bras qu'il porta à 138 k.

La catégorie des Poids Mi-Lourds donna lieu à une lutte passionnante entre Marcel Paterni du Club Sportif Gondolo et Jean Debuf, de l'A.S. Lilloise Inter-Entreprises, ce dernier remportant le titre au tout dernier essai de l'épaulé et jeté à deux bras. Tous deux méritaient la victoire.

Dans les Poids Lourds, les quatre concurrents : Thomas, Herbaux, Fouletier et Goettelmann déployèrent une énergie farouche pour triompher. Finalement, Thomas, du Club Sportif Gondolo, l'emporta avec 385 k, distançant Herbaux de 2 k 500, Fouletier de 5 k et Goettelmann de 10 k.

La comparaison des résultats du Championnat de France Seniors 1960 et 1961 fait apparaître une très nette augmentation du niveau des performances, sauf en Poids Coqs et aussi en Lourds Légers où Vincent, malgré un beau total, ne réédita pas les 435 k inscrits à son actif en 1960.

Le Secrétaire Général
A. ROLET

(à suivre)

Nos joies, nos peines

Mariage

Le Club Athlétique St-Priest nous fait part du mariage de son sociétaire Pierre Guy avec Mile Anna Tokatian.

La cérémonie a eu lieu le 26 Mai dernier, à Chassieu (Isère).

Nos sincères félicitations et vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Distinctions

La Médaille d'Honneur de la Jeunesse et des Sports a été décernée à M. Maurice Arnaud, Vice-président du Sporting Club Navis de Grenoble, Arbitre régional du Comité Dauphiné-Savoie.

La remise de cette décoration a eu lieu le 15 Avril dernier, en présence de toute la Section.

A l'issue du déjeuner réunissant les athlètes et officiels du Gala International Haltérophile du Palais des Sports, M. Bruno Nyberg, Président de la Fédération Haltérophile Finlandaise, ancien Président de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste (dont il est maintenant l'un des Vice-présidents) a remis la Croix d'Officier du Mérite Sportif Finlandais à M. Eugène Gouleau, qui fut, jusqu'aux Jeux de Rome, Secrétaire Général de la F.I.H.C. La Croix de Chevalier du même ordre a été remise à Mme Delvaux, au titre de Secrétaire Administrative, jusqu'en 1960, de la Fédération Internationale.

Quatre haltérophiles français ont reçu des mains de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C., l'insigne de l'Elite créé par la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste pour récompenser les athlètes ayant réalisé un total olympique dont elle a fixé le barème pour chaque catégorie.

Il s'agit de : Roger Gerber, Poids Léger, avec 360 k, au Championnat de France 1961, Marcel Paterni, Poids Moyen, avec 405 k au Championnat du Monde 1961, Rolf Maier, Poids Moyen, avec 392 k 500 à la Finale de la Coupe de France 1961, François Vincent, Poids Lourd-Léger avec 435 k au Championnat de France 1960.

A tous, nos bien sincères félicitations.

RÉUNION DES ARBITRES

**Samedi 28 Avril 1962, à 11 heures
au Gymnase de la Bidassoa**

La réunion annuelle des arbitres, précédant les Championnats de France Juniors et Seniors 1962, s'est déroulée au Gymnase Municipal de la Bidassoa, sous la présidence de M. Jean Dame.

Étaient réunis :

MM. Baixas, Bonneau, Buisson, Chaix, Coret, Coste, Dejonghe, Dini, Dumoulin, Fiolle, Flick, Pareau, Pellegrin, Pichon, Piou, Rolet, Roussaux, Rousseau, Saint-Martin, Vandeputte, Watel.

Le Président Jean Dame a fait un très intéressant exposé sur les réunions des dirigeants de la Fédération Internationale :

Modifications tolérées, Régularisation, Stages d'information, Uniformisation, Technique, Lecture détaillée du règlement qui est appliqué actuellement.

L'arbitrage au Grand Prix de Moscou a été assez décevant.

L'épaulé en plusieurs temps n'a pas été discuté au dernier Congrès.

Le Président interviendra à Budapest à ce sujet.

Le Moniteur National Lambert a exécuté une démonstration des mouvements.

Réunion excellente et parfaite en tous points et qui est utile même pour les arbitres chevronnés. Les absents le regretteront.

Le Secrétaire Général :
André ROLET.

Coupe de France par équipes 1962

RÉSULTATS DES MATCHES DE DEMI-FINALES DISPUTÉS LE 13 MAI 1962

1^{er} Groupe : Flandres c/ Orléanais, Salle des Fêtes, à Issoudun

Flandres : Meurat (55,460) 275 k ; Vanlenghenove (59,720) 262 k 500 ; Gorguet (66,820) 275 k ; Maier (74,800) 387 k 500 ; Trudel (75,140) 337 k 500 ; Demonsel (83,200) 350 k ; Lévécq (92,900) 372 k 500. Total : 2.260 k.

Orléanais : Marcombe (56) 260 k ; Lauret (56,800) 277 k 500 ; Hanrotel (66,680) 307 k 500 ; Tornetto (74,700) 292 k 500 ; Cot (76,100) 350 k ; Dubourg (82,700) 335 k ; Manigault (115 k) 350. Total : 2.172 k 500.

2^e Groupe : Languedoc c/ Provence à Monaco

Languedoc : Brayda (55,850) 242 k 500 ; Aspart (59,850) 277 k 500 ; Sanchez (67,350) 312 k 500 ; Sablé (74,750) 337 k 500 ; Marchal (80,250) 350 k ; Soler (82,800) 335 k ; F. Vincent (90,600) 395 k. Total : 2.250 k. Poids de l'équipe : 511 k 450.

Provence : Bisaccioni (55,600) 252 k 500 ; Pitagora (58,950) 250 k ; Piétri (65,600) 287 k 500 ; Battaglia (74,200) 365 k ; Leens (75,850) 325 k ; Mierzuck (88,600) 385 k ; Fouletier (93,900) 385 k. Total : 2.250 k. Poids de l'équipe : 512 k 700.

L'Équipe du Languedoc est vainqueur au poids de corps.

La Finale doit donc opposer les Équipes des Flandres et du Languedoc.

200 NF

**2 APPAREILS UTILES
POUR VOTRE MARQUAGE
SALLE ARBITRAGE**

*Manœuvre rapide
Chiffres et Texte tournants
Tubes démontables
pour l'ensemble
gouttière pour les
accessoires.*

250 NF

*Haltères ou lutte
Très lumineux, couleurs
changeantes synchronisées
Livré avec pupitres et câbles
de commande 110.220 volts*

Hauteur Maxi 1,80 m.
Arbitre gauche
Arbitre central
Arbitre droite

MERLHÉS 4 rue St Bernard Paris 11 Tél.VoJ 48.23

**Le Champion olympique
des poids moyens :
KURYNOV**

A l'occasion de leur passage à Paris, j'ai eu de nombreuses occasions d'interroger les champions russes Vlassov et Kurynov et leur entraîneur M. Bogdasarov sur leurs méthodes de travail et, malgré les difficultés qu'entraînent les différences de langage, j'ai pu obtenir grâce à notre interprète M. Krassowsky, quelques renseignements sur le champion olympique Kurynov.

- **KURYNOV** : Profession : Étudiant en Aéronautique;
- Age : 28 ans ;
- Taille : 163 cm ;
- Poids : 75 k ;
- Tour de bras : 40 cm ;
- A débuté l'haltérophilie à l'âge de 20 ans, avec un total de 245 k ;
- S'entraîne trois fois par semaine ;
- S'entraîne quelquefois une quatrième fois : culture physique légère plus exercice de saut.

Plan d'une séance de travail :

Échauffement : 20 minutes : dérouillage articulaire ; mouvement d'assouplissement ; échauffement musculaire.

Travail de deux mouvements olympiques : 7 à 8 passages sur le plateau par mouvement en gamme montante. Développé plus arraché, ou développé plus épaulé-jeté.

Exercice de tirage : 7 à 8 séries - charge pouvant aller jusqu'à 200 k sans rechercher le maximum du soulevé de terre.

Flexions sur les cuisses : 7 à 8 séries, gamme montante pouvant aller jusqu'à 200 k. Record personnel 220 k.

Développé au banc incliné : inclinaison variable - 7 à 8 séries jusqu'à 120 k.

Exercices de sauts, suspension, etc.

Nombre de répétitions : décroissant avec l'augmentation de la charge. Exemple : exercice de flexion sur les cuisses :

150 x 4 ; 160 x 4 ; 170 x 3 ; 180 x 2 ; 190 x 2.

Préparation à la compétition : Les exercices, la forme de la séance d'entraînement et les charges ne sont pas modifiés, mais le nombre de répétitions est diminué.

Calendrier Fédéral 1962-1963

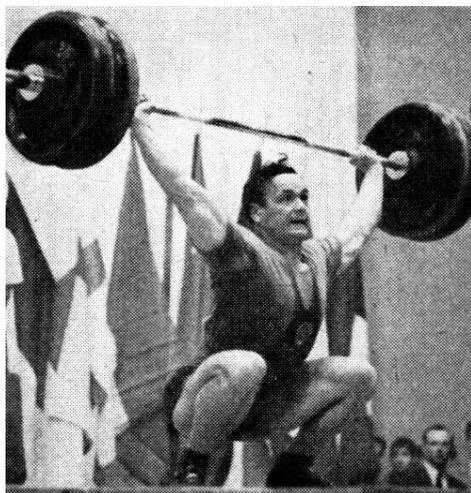
Premier Pas Culturiste	13 Octobre 1962
Premier Pas Haltérophile	28 Octobre 1962
Brevets Culturistes	4 Novembre 1962
Éliminatoires du Prix d'Encouragement Juniors et Seniors (non classés et 4 ^e série)	11 Novembre 1962
Finale du Prix d'Encouragement Juniors	1 ^{er} Décembre 1962
Finale du Prix d'Encouragement Seniors	2 Décembre 1962
Éliminatoires du Prix Interrégional (4 ^e et 3 ^e séries)	16 Décembre 1962
Finale du Prix Interrégional	6 Janvier 1963
Éliminatoires du Prix Fédéral Juniors	20 Janvier 1963
Éliminatoires du Prix Fédéral Seniors 3 ^e et 2 ^e séries)	20 Janvier 1963
Brevets Culturistes	3 Février 1963
Finale du Prix Fédéral Juniors	9 Février 1963
Finale du Prix Fédéral Seniors	10 Février 1963
Premier tour de la Coupe de France équipes	17 Février 1963
Éliminatoires du Critérium National Haltérophile (2 ^e , 1 ^{re} séries et Classe nationale)	24 Février 1963
Finale du Critérium National Haltérophile	17 Mars 1963
Deuxième tour de la Coupe de France par équipes	24 Mars 1963
Éliminatoires du Championnat de France Juniors	7 Avril 1963
Éliminatoires du Championnat de France Seniors	7 Avril 1963
Finales des Championnats de France Juniors et Seniors	27 et 28 Avril 1963
Critérium National Culturiste	5 Mai 1963
1/2 Finales de la Coupe de France par équipes	12 Mai 1963
Éliminatoires du Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France)	19 au 26 Mai 1963
Championnat de France Militaire	1 ^{er} Juin 1963
Finale de la Coupe de France par équipes	9 juin 1963
Finale du Championnat de France Culturiste	Date à fixer

Échauffement précédant la compétition : Étant d'un tempérament très nerveux, Kurynov s'échauffe très peu avant la compétition quelques mouvements de dérouillage articulaire et quatre essais simples avant de monter sur le plateau. Exemple le premier essai de la compétition étant fixé à 125 k, les quatre essais d'échauffement seront 90 - 100 - 110 et 115 k.

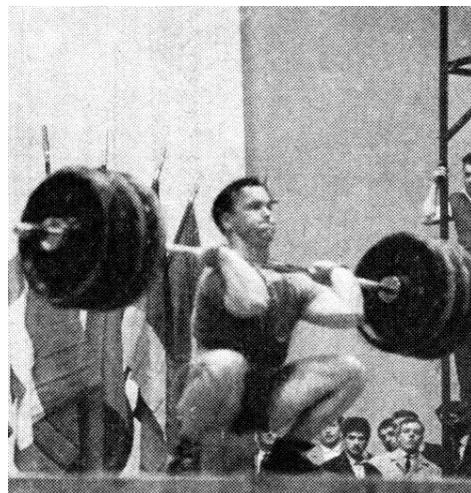
Exercices de détente, sauts : Parallèlement à l'entraînement proprement haltérophile. Kurynov exécute de nombreux sauts et exercices de dé-

tente. Ses performances en ce domaine sont sans doute moins exceptionnelles que ses records haltérophiles, mais prouvent cependant que cet athlète petit par la taille - 163 cm - attache au moins autant d'importance à ses qualités de détente qu'à ses qualités de force.

- Saut en longueur à pieds joints : 3 m 10.
- Saut à pieds joints en plongeant pardessus un élastique : 1 m 72.

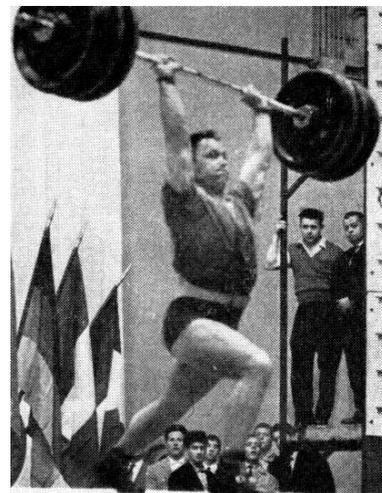


Arraché : 130 k.



KURYNOV (U.R.S.S.)

Photos « L'Équipe »



Épaulé et Jeté : 155 k.

Gala International Haltérophile

le 19 Mai 1962

au Palais des Sports, à Paris

Kurynov aime beaucoup jouer au volley-ball et affirme même que c'est au cours d'une des périodes où il s'adonnait particulièrement à ce sport, qu'il a obtenu ses meilleures performances haltérophiles.

Impressions personnelles :

En costume de ville, Kurynov est un homme qui passe facilement inaperçu.

Cette impression était d'autant plus accentuée pendant son séjour à Paris qu'il restait toujours dans le « sillage » de Vlassov. Toutefois, cette impression s'atténue considérablement lorsqu'il se présente en tenue haltérophile, car si sa musculature n'a rien d'exubérant, ses proportions sont parfaitement harmonieuses. Enfin, l'étonnement fait bientôt place à toute autre impression lorsque Kurynov saisit une barre à disques.

On se demande alors où Kurynov peut bien cacher le muscle qui lui permet de réaliser des performances aussi extraordinaires ! Avec le formidable total de 440 k, Kurynov a, en effet, atteint le plus haut total de points à la table de cotation. Il peut donc être considéré comme le meilleur haltérophile actuel. Et pourtant nous pouvons écarquiller les yeux sans rien lui trouver d'exceptionnel, les impressions visuelles restent insuffisantes. Si nous reportons notre attention sur ses méthodes de travail, nous nous apercevons qu'elles n'ont rien de plus d'exceptionnel... Alors, où réside donc le secret de son succès ? Il faut chercher celui-ci dans un certain nombre de facteurs que l'on peut classer par ordre d'importance mais dont, seule, la conjonction peut amener des résultats de grande valeur.

- Volonté de mieux réussir et persévérance (se fixer des objectifs raisonnables).
- Qualités physiques exceptionnelles et surtout très équilibrées.
- Être libre de tout complexe qui peut freiner la progression.
- Bien se connaître afin de bien doser le travail.
- Travailler intelligemment, faire l'autocritique de chacun de ses mouvements.
- Habitudes de vie saine (repos et nourriture).

Il est certain que Kurynov suit tous ces préceptes à la lettre et je pourrais reprendre chacun de ceux-ci pour le démontrer, mais je crois qu'un petit fait suffira à convaincre les lecteurs de « l'Haltérophile Moderne » invités à faire un bon repas aussitôt après la compétition du samedi soir, Kurynov et son compatriote Vlassov refusèrent aimablement et demandèrent simplement de l'eau et des fruits.

Certes, tous les sportifs savent qu'il est nocif après une compétition de surcharger le travail du foie et des reins par l'absorption d'un bon repas, mais combien sont-ils à l'appliquer ? Assurément très peu et si cette règle élémentaire de vie saine est souvent négligée, il est peu probable que les quelques préceptes que j'ai énoncés dans cette page soient intégralement suivis. La réussite de Kurynov s'explique donc non seulement par des dons physiques et mentaux, mais également par l'application d'une stricte discipline.

G. LAMBERT,
Moniteur National,
Professeur d'E.P.S.



Au cours du dernier meeting international, à Moscou, le Président Jean Dame avait obtenu l'accord des champions olympiques Vlassov et Kurynov pour participer à une réunion de préparation olympique à Paris. Inutile de préciser que cette « Préparation Olympique » s'adressait directement aux athlètes français et non aux athlètes soviétiques dont la présence devait surtout assurer le succès spectaculaire de cette réunion et nous permettre de propager quelques notions sur le sport haltérophile par l'intermédiaire des journaux, de la radio et de la télévision.

Le samedi 19 mai, le nouveau Palais des Sports de la Porte de Versailles, dont la disposition se prête admirablement bien à un spectacle d'haltérophilie, ouvre ses portes à 20 h pour recevoir plus de 3.000 spectateurs sportifs.

Après la présentation générale des athlètes, la compétition débute par le match des quatre Poids Plumes qui, tous, sont de valeur sensiblement équi-

valente. Dès la pesée, les deux Français Henry et Fulla prennent, avec quelques centaines de grammes, l'avantage sur leurs adversaires : l'Allemand Eberlé et l'Autrichien Dodojacek. Seul, cependant, Fulla conserve cet avantage en développant 100 k ainsi que l'Allemand Eberlé, tandis que Henry et Dodojacek doivent se contenter de 95 k. A l'arraché, Fulla est le plus faible avec 87 k 500 au 2^e essai tandis que Henry, qui comptait rattraper son retard, doit s'y prendre à trois fois pour réussir 90 k ! A l'issue des deux premiers mouvements, les deux étrangers sont à égalité avec un total de 190 k.

Eberlé 90 k à l'arraché et Dodojacek 95 k, devançant Fulla de 2 k 500 et Henry de 5 k. Ce dernier est démoralisé et manque deux fois 110 k avant de réussir 115 k atteignant ainsi le total de 300 k. Ayant 2 k 500 de retard sur les deux étrangers, Fulla demande 117 k 500 au premier essai, car l'Autrichien prend 115 k et l'Allemand 120 k.

Avec son 2^e essai à 122 k 500, il s'assure donc

Records du Monde juniors homologués au 1^{er} Mai 1962

Poids Coqs

Développé à deux bras.....	G. Hanson (États-Unis)	94 k 500	24- 3-62
Arraché à deux bras.....	G. Hanson (États-Unis)	90 k 500	
Épaulé-jeté à deux bras.....	G. Hanson (États-Unis)	123 k 500	10- 2-62
Total	G. Hanson (États-Unis)	308 k 500	24- 3-62

Poids Plumes

Développé à deux bras.....	R. Knipp (États-Unis)	116 k 500	14- 4-62
Arraché à deux bras.....	F. Balas (Roumanie)	100 k.	
Épaulé-jeté à deux bras.....	F. Balas (Roumanie)	135 k.	
Total	F. Balas (Roumanie)	347 k 500	20- 4-62

Poids Légers

Développé à deux bras.....	K. Strand (Suède)	115 k.	16- 4-61
Arraché à deux bras.....	Delebarre (France)	108 k 500	26- 6-60
Épaulé-jeté à deux bras.....	L. Babayan (U.R.S.S.)	140 k.	14- 7-61
Total	H. Wagner (Autriche)	355 k.	7- 4-62

Poids Moyens

Développé à deux bras.....	J.R. Pulec (États-Unis)	127 k.	28- 4-62
Arraché à deux bras.....	Kailajarvi (Finlande)	120 k.	28- 2-60
Épaulé-jeté à deux bras.....	J.R. Pulec (États-Unis)	151 k.	28- 4-62
Total	J.R. Pulec (États-Unis)	385 k.	17- 3-62

Poids Mi-Lourds

Développé à deux bras.....	K. Kangasniemi (Finlande)	131 k.	27-11-60
Arraché à deux bras.....	J. Kailajarvi (Finlande)	132 k 500	2-10-60
Épaulé-jeté à deux bras.....	J. Kailajarvi (Finlande)	162 k 500	2-10-60
Total	J. Kailajarvi (Finlande)	400 k.	2-10-60

Poids Lourds Légers

Développé à deux bras.....	W. Kowalski (Pologne)	127 k 500	
Arraché à deux bras.....	K. Nuotio (Finlande)	125 k.	31-10-61
Épaulé-jeté à deux bras.....	K. Nuotio (Finlande)	155 k.	31-10-61
Total	K. Nuotio (Finlande)	405 k.	31-10-61

Poids Lourds

Développé à deux bras.....	G.J. Gubner (États-Unis)	168 k.	7- 4-62
Arraché à deux bras.....	G.J. Gubner (États-Unis)	138 k 500	7- 4-62
Épaulé-jeté à deux bras.....	G.J. Gubner (États-Unis)	182 k.	7- 4-62
Total	G.J. Gubner (États-Unis)	187 k 500	7- 4-62

l'avantage sur ses deux adversaires et demande 127 k 500 au 3^e essai. Mais ses deux adversaires manquent 125 k et, la victoire étant assurée, Fulla manque son 3^e essai. Les trois hommes réussissent donc le total de 310 k et ce chiffre constitue un nouveau record de France dépassant de 5 k l'ancien record détenu par le Montpelliérain Héral. Fulla commence donc à réaliser les performances que nous attendions de lui et semble d'ores et déjà capable d'améliorer ce nouveau record. Quant à Henry, il sera encore dans les prochaines compétitions un adversaire redoutable.

La catégorie des Poids Légers met aux prises le champion de France Roger Gerber avec le grand champion italien Mannironi et le Junior autrichien Wagner Mannironi ne pèse que 60 k 200 et se fait distancer au développé avec 105 k contre 115 k pour ses deux adversaires. A l'arraché, le jeune Wagner commence à 102 k 500, mais manque deux fois 107 k 500, ce qui pour un Poids Plume représente une performance de grande valeur. Au jeté, le « Junior » fait jeu égal avec Gerber, les deux hommes terminent à 135 k. Quant au Champion italien, après un premier essai à 132 k 500, il tente d'arracher la victoire au Français en prenant

142 k 500. Au cours de l'une de ses tentatives, il épaulé bien cette charge mais ne peut la jeter. La victoire revient donc à Roger Gerber avec le total de 355 k, devant l'Autrichien Wagner, 2^e avec 352 k 500 et l'Italien Mannironi 3^e avec 345 k

Ces deux premières rencontres ont parfaitement bien éveillé l'intérêt des nombreux spectateurs venus principalement pour applaudir « l'Homme le plus fort du Monde » et leur ont fait comprendre que des rencontres entre haltérophiles de même valeur peuvent être particulièrement attrayantes.

La rencontre suivante opposant les Français Paterni et Maier au Finlandais Kare devait connaître un succès spectaculaire encore plus marqué.

Dès le développé, Paterni montre un net retour en forme en poussant 127 k 500, à son 3^e essai, tandis que Maier, avec 122 k 500, s'assure un net avantage sur le Finlandais. Ce dernier manque, en effet, deux fois 120 k et reste sur son premier essai à 115 k. A l'arraché, Kare est nettement plus fort que ses adversaires et tire 120 k au premier essai dans un style en flexion tout à fait personnel :

- Soulevé de terre très lent avec les genoux très écartés ;
- Prise de main très large ;
- Changement de rythme en final de redressement très accusé.

Au 2^e essai, il manque 125 k par perte d'équilibre mais réussit cette charge à sa dernière tentative. Il prend donc un net avantage sur Maier, lequel n'a réussi que son premier essai à 110 k. Quant à Paterni, il conserve avec 117 k 500 (2^e essai) la 1^{re} place au classement.

Dans le 3^e mouvement, les trois champions sont sensiblement de la même valeur et réussissent tous 150 k à leur premier essai. A 155 k, Kare et Paterni s'assurent un nouveau succès tandis que Maier, malgré un beau tirage, se déséquilibre et doit laisser tomber la charge. A 157 k 500, Paterni et Kare ne peuvent épauler. Maier demande alors 162 k 500 pour essayer de battre le Finlandais, mais le moral n'est pas là et Maier ne peut se glisser sous la charge.

Paterni gagne donc la rencontre avec 400 k devant Kare 395 k et Maier 382 k 500. Pour ce

dernier, c'est évidemment une grosse déception après ses excellentes performances du Championnat de France, mais connaissant l'excellent esprit de compétition qui l'anime, je suis persuadé qu'il aura à cœur d'effacer ce qu'il considère comme un échec, au cours des prochains matches internationaux.

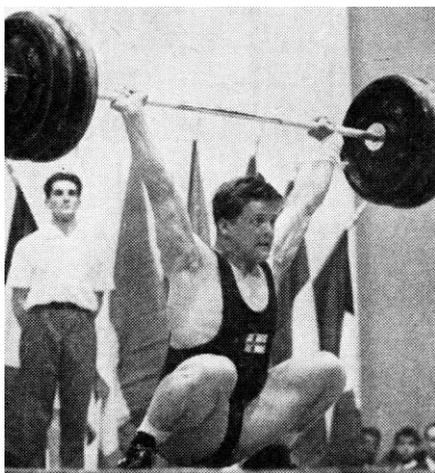
Après quelques minutes d'entr'acte, les quatre athlètes étrangers : l'Italien Masu (Lourd Léger), le junior finlandais Kailajarvi (Mi-lourd), les Soviétiques Kurynov (Moyen) et Vlassov (Lourd) vont se succéder sur le plateau. Le Français Vincent devait se joindre à eux, mais, légèrement blessé au poignet, il préfère s'abstenir.

Le jeune Kailajarvi est, de loin, le plus faible au développé avec 110 k au premier essai avec deux essais manqués à 115 k. Le solide Masu réussit ses trois essais à 127 k 500, 132 k 500 et 135 k, tandis que le champion olympique des Moyens, après un essai à 127 k 500, pousse 135 et 140 k vers l'avant et ne peut achever ses efforts.

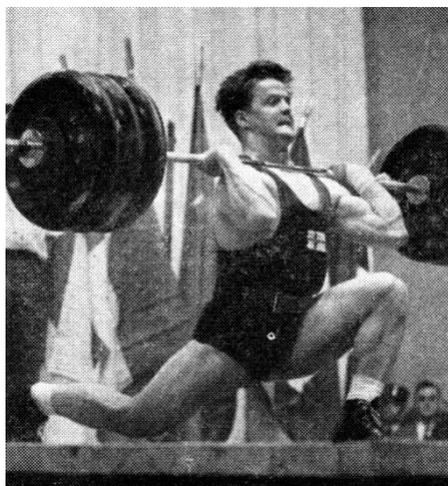
Vlassov, qui souffrait récemment d'élongations musculaires à la suite de son record du Monde du développé (188 k), préfère s'abstenir. La veille, il ne savait pas encore s'il pouvait tirer, mais après un rapide essai à l'I.N.S. au cours duquel il jeta 180 k, sans le moindre effort apparent !, il nous donna l'assurance qu'il ferait une tentative au Palais des Sports.

Dans le 2^e mouvement, Masu dont c'est le point faible, marque ses 2^e et 3^e essais à 117 k 500, après un premier essai à 110 k. Kurynov arrache ensuite 120 et 130 k dans un très beau style en flexion, il demande ensuite 140 k pour tenter de reprendre le record du monde à son compatriote Balaïev (137 k 500), Kurynov effectue deux très belles tentatives, mais à chaque fois, la barre n'arrive pas tout à fait à bout de bras. Le jeune Kailajarvi, dont la démarche extrêmement énergique lui a conquis les faveurs du public, arrache 130 k et parvient même à verrouiller 140 k à sa dernière tentative. Malheureusement, ce brillant effort n'est pas couronné de succès car la barre retombe en arrière.

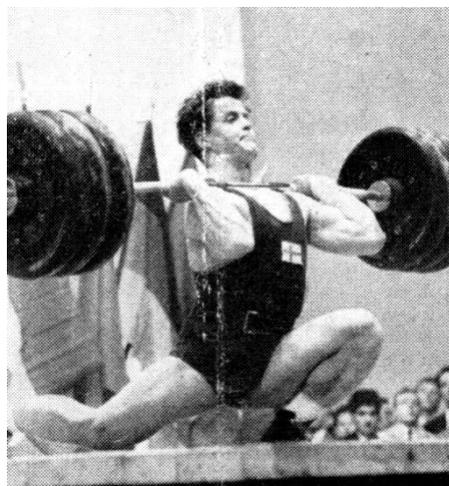
A l'épaulé-jeté, Kurynov fait un très bel essai à 155 k, mais ne peut verrouiller entièrement 165 k Il réalise le total de 412 k 500, ce qui, pour lui, est



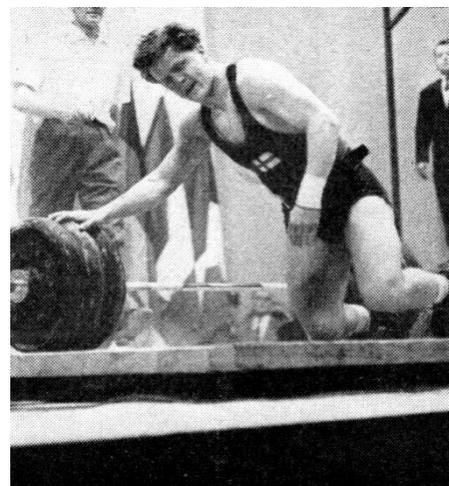
KAILAJARVI (Finlande)
Arraché : 140 k Essai manqué



Épaulé et Jeté : 165 k



Épaulé et Jeté : 175 k



Après son Jeté manqué à 175 k

Photos « L'Équipe ».

faible, mais il nous révèle ses ambitions par ses tentatives n'a-t-il pas, en effet, tenté 140 k au développé et à l'arraché, ce qui, ajouté à son jeté-record de 170 k, porterait le total au chiffre de 450 k

Quant au jeune Kailajarvi, après un magnifique épaulé-jeté à 165 k, il se précipite sur la barre chargée à 175 k tel un jeune fauve bondissant sur sa proie. En final du redressement, il rejette littéralement le corps vers l'arrière et tombe en fente, extrêmement fléchi, le talon de la jambe ayant touché le fessier !!

De cette position, peu d'athlètes pourraient se relever, mais dans un extraordinaire effort, le jeune finlandais incline le buste vers l'arrière pour s'arc-bouter sur la jambe arrière. L'effort de relèvement semble durer des siècles, mais Kailajarvi parvient cependant à joindre les deux pieds. Malheureusement, épuisé par cet effort surhumain, il ne peut verrouiller son jeté et laisse tomber la barre derrière lui. Je pensais que Kailajarvi allait abandonner son 3^e essai, mais moins d'une minute après cette admirable tentative, il se présente sur le plateau. Son essai n'a cependant rien de commun avec le précédent, car il ne peut verrouiller les coudes à l'épaulé. Kailajarvi totalise donc 405 k,

mais nous a prouvé par ses tentatives qu'il a l'étoffe d'un très grand champion.

Encadré par ces admirables champions, l'Italien Masu est passé quelque peu inaperçu, en dépit de belles tentatives à 160 et 165 k au jeté. Mais la barre est maintenant chargée à 185 k. Un seul homme peut réussir cette charge c'est Vlassov. Les spectateurs se préparent à voir un effort formidable et ils sont bien..., déçus, car Vlassov épaulé et jette cette charge comme en se jouant. A 195 k le mouvement est encore d'une facilité dérisoire et il faut attendre les 212 k 500 pour voir un mouvement ayant réellement le rythme d'un mouvement haltérophile. Vlassov se redresse rapidement, tombe en position fléchie, ébauche l'effort du relèvement, mais n'insiste pas. Peut-être a-t-il craint une nouvelle rupture musculaire. L'exhibition de Vlassov a paru bien courte aux spectateurs venus spécialement pour le voir, mais nous devons lui être particulièrement reconnaissants d'avoir bien voulu tirer et assurer ainsi le succès de cette soirée.

Le public parisien est, nous le savons, particulièrement difficile dans le choix de « ses » spectacles, mais « l'Homme le plus fort du monde » a

réussi un nouvel exploit, celui d'amener ce public à assister à une réunion d'haltérophilie.

Interrogés sur leurs impressions, à l'issue de la compétition, plusieurs spectateurs m'ont répondu que si les exhibitions des superchampions les avaient particulièrement impressionnés, ils avaient suivi avec beaucoup d'intérêt les matches très équilibrés des catégories « Plumes », « Légers » et « Moyens ». L'Haltérophilie offrirait-elle donc un spectacle attrayant ?

Certainement, surtout lorsqu'il est présenté sous cette forme. De plus, ces Galas internationaux constituent, pour nos champions, un moyen de préparation bien supérieur aux matches internationaux, l'ambiance étant beaucoup plus semblable à celle des Championnats du Monde.

La Fédération Française Haltérophile peut marquer d'une pierre blanche cette soirée du 19 Mai 1962 qui doit être le point de départ d'un nouvel essor du Sport Haltérophile Français.

G. LAMBERT,
Moniteur National,
Professeur d'E.P.S.

RÉSULTATS TECHNIQUES DU GALA INTERNATIONAL HALTÉROPHILE

Disputé le 19 Mai 1962, au Palais des Sports de PARIS

Nom du concurrent	Poids de corps	Nationalité	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Epaulé et Jeté à 2 bras	Total
MATCHES INDIVIDUELS						
Poids Plumes :						
1. FULLA Pierre.....	59 k 300	France	100 k	87 k 500	122 k 500	310 k
2. EBERLÉ Martin	59 k 800	Allemagne	100 k	90 k	120 k	310 k
3. DODOJACEK Hermann.....	60 k	Autriche	95 k	95 k	120 k	310 k
4. HENRY Marcel.....	59 k 100	France	95 k	90 k	115 k	300 k
Poids Légers :						
1. GERBER Roger.....	67 k 100	France	115 k	105 k	135 k	355 k
2. WAGNER Hans	67 k	Autriche	115 k	102 k 500	135 k	352 k 500
3. MANNIRONI Sébast.....	60 k 200	Italie	105 k	107 k 500	132 k 500	345 k
Poids Moyens :						
1. PATERNI Marcel.....	74 k 300	France	127 k 500	117 k 500	155 k	400 k
2. KARE Tauno.....	75 k	Finlande	115 k	125 k	155 k	395 k
3. MAIER Rolf.....	73 k 900	France	122 k 500	110 k	150 k	382 k 500
Poids Mi-Lourds :						
1. KAILAJARVI Jaako	81 k 800	Finlande	110 k	130 k	165 k	405 k
Poids Lourds Légers :						
1. MASU Leonardo	89 k 900	Italie	135 k	110 k	150 k	395 k
TENTATIVES DE RECORDS DU MONDE						
Poids Moyen :						
KURYNOV Alex	74 k 800	U.R.S.S.	127 k 500	130 k	155 k	412 k 500
Poids Lourd :						
Vlassov		Un seul mouvement : Épaulé et jeté à deux bras 185 et 195 k. Vlassov a échoué à 212 k 500, ce qui aurait constitué un nouveau record du Monde.				

RÉSULTATS TECHNIQUES DU MATCH FRANCE-ALLEMAGNE JUNIORS

Disputé le 2 Juin 1962, à 14 h. 30 au Gymnase de la Bidassoa, à PARIS

Nom du concurrent	Poids de corps	Nation	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Epaulé et Jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs :						
1. BACHHAUBL	55 k 900	Allemagne	75 k	75 k	97 k 500	247 k 500
2. KOLB	56 k	France	57 k 500	75 k	92 k 500	225 k
Poids Plumes :						
1. FERREIRA.....	60 k	France	77 k 500	85 k	105 k	267 k 500
2. KLEIN	59 k 300	Allemagne	85 k	80 k	100 k	265 k
Poids Légers :						
1. BROLL.....	67 k 400	Allemagne	82 k 500	90 k	117 k 500	290 k
2. BEEKHUIZEN.....	65 k 100	France	87 k 500	87 k 500	112 k 500	287 k 500
Poids Moyens :						
1. GOTTSCHALK.....	74 k 300	Allemagne	100 k	100 k	132 k 500	332 k 500
2. DEJONGHE	74 k	France	95 k	97 k 500	130 k	322 k 500
Poids Mi-Lourds :						
1. LEH	77 k	Allemagne	115 k	107 k 500	140 k	362 k 500
2. TRUDEL	75 k 600	France	102 k 500	105 k	135 k	342 k 500
Poids Lourds Légers :						
1. VIERTHALER	82 k 800	Allemagne	115 k	100 k	135 k	350 k
2. DOUCHY	89 k 400	France	95 k	92 k 500	130 k	317 k 500
Poids Lourds :						
1. VINCENT R.....	90 k 500	France	102 k 500	107 k 500	140 k	350 k
2. ARNING	97 k 600	Allemagne	115 k	95 k	115 k	325 k

Les trois Réunions réservées aux Athlètes

Première Série et Classe Nationale

LE 26 MAI 1962, A LYON

Résultats Techniques

Poids Coqs :

Bisaccioni, H.C. Nice (56 k) 77,5 + 75 + 102,5 = 255 k ; Brayda, Salle Vincent Ferrari Sète (56 k) 77,5 + 70 + 100 = 247 k 500 ; Guipon, A.S. Préf. Seine (55 k 600) 72,5 + 70 + 90 = 232 k 500.

Poids Mi+Lourds :

Gaiotti, Toulouse Électrogaz (78 k 200) 110 + 100 + 135 = 345 k ; Demats Cl., A. Nantais (82 k 500) 105 + 105 + 132,5 = 342 k 500 ; Augustin, Club Gondolo (76 k 800) 100 + 100 + 130 = 330 k ; Guerlus, A.S. Préf. Seine 0 + 85 + 120 ; Metzler, C.S. Homécourt (79 k 400) 0 + 92,5 + 110.

LE 26 MAI 1962

Salle des Fêtes de Vichy

Trois haltérophiles de la catégorie des Poids Moyens, désignés par la F.F.H.C., se sont présentés à la pesée à 20 h 30 et sur le plateau à 21 h 30. Trente spectateurs et huit dirigeants.

Trois arbitres M. Baucheron. Chef de Plateau (Comité d'Auvergne) ; M. Rousseau (Comité d'Anjou-Bretagne) ; M. Righi (Comité d'Auvergne).

Résultats :

Poids Moyens : Mormont, Athlétic Club St+Maurien (72 k 500) 105 + 92,5 + 130 = 327 k 500 ; Berthe, Royan Océan Club (75 k) 95 + 92,5 +

125 = 312 k 500 ; Bridonneau, Sté Gymnastique Angers (73 k 900) 95 + 92,5 + 117,5 = 305 k

A participé, hors compétition, l'athlète Rigaud (de l'Athlétique Club St+Maurien) (71 k 500) 85 + 92,5 + 125 = 302 k 500.

L'entrée était libre en raison du programme amputé d'éléments. Les performances moyennes pour les premières séries. Style assez bon. Magnifique salle bien aménagée, bonne organisation.

Le Secrétaire Général,
André ROLET

LE 27 MAI 1962, A TOURS

La F.F.H.C., en confiant à l'Union Sportive de Tours une réunion placée dans le cadre de la Préparation Olympique, a permis aux haltérophiles de Tours de clôturer la saison 1961-62 par une rencontre qui fut très plaisante à suivre par sa brièveté et l'indécision des résultats.

Tous les athlètes avaient pris la chose au sérieux et n'ont voulu se faire aucun cadeau.

Hélas, le public n'avait pas (une fois de plus) répondu à l'appel puisque, mis à part les amis ou la famille des athlètes, les spectateurs se comptaient sur les dix doigts.

Dans les Légers, le Nantais Hansmetzger prit la tête dès le début mais, à l'épaulé-jeté, il fut inquiété par Noiriel qui faillit lui ravir la première place. Plus léger au poids de corps, le Strasbourgeois, très

courageux, n'échoua que de justesse au 3^e essai, avec 125 k Il avait manqué 122 k 500 au second.

Trouillon, de Mantes, très régulier, prit la seconde place. Ulrich a manqué 100 k au développé et 92 k 500 à l'arraché, il s'est classé 4^e au poids de corps derrière Noiriel. Le régional Vallet, d'Orléans, en petite forme, manqua son premier essai au développé à 95 k, il les réussit au second mais dut en rester là, alors que son record est de 102 k 500. Par la suite, il ne pouvait combler son retard.

Le duel des Lourds Légers, Lagneau d'Enghien et Coelsch de Sélestat, tourna dès le départ à l'avantage du premier nommé. Le second fit la même charge à l'arraché mais manqua 130 k à l'épaulé-jeté, alors que Lagneau faisait 132 k 500.

A l'issue de la rencontre et autour du traditionnel verre de Vouvray, M. Martine, Président du Comité de l'Orléanais et de l'Union Sportive de Tours, remercia et félicita les concurrents de cette sympathique réunion qui a permis de mieux se connaître et peut-être de se retrouver dans des matches amicaux la saison prochaine.

Résultats

Poids Légers. - Hansmetzger (C.A. Nantais) 102,5 + 92,5 + 115 = 310 k ; Trouillon (A.S. Mantaise) 100 + 90 + 115 = 305 k ; Noiriel (A.S.P.T.T. Strasbourg) 92,5 + 92,5 + 117,5 = 302 k 500 ; Ulrich (S.A. Koenigshoffen) 97,5 + 90 + 115 = 302 k 500 ; Vallet (Cercle Michelet Orléans) 95 + 87,5 + 115 = 297 k 500.

Poids Lourds Légers. - Lagneau (S.A. Enghien) 110 + 100 + 132,500 = 342 k 500 ; Coelsch (S.G. Sélestat) 105 + 100 + 125 = 330 k

Le Secrétaire,
G. GALLAND.

RÉSULTATS TECHNIQUES DU MATCH FRANCE-ALLEMAGNE SENIORS

Disputé le 2 Juin 1962, à 20 h 30, au Gymnase de la Bidassoa, à PARIS

Nom du concurrent	Poids de corps	Nation	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Epaulé et Jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs :						
1. MEURAT	55 k 600	France	85 k	85 k	107 k 500	277 k 500
2. LIERSCH	56 k	Allemagne	82 k 500	82 k 500	105 k	270 k
Poids Plumes :						
1. FULLA	59 k 500	France	100 k	87 k 500	125 k	312 k 500
2. EBERLÉ	59 k 700	Allemagne	95 k	92 k 500	120 k	307 k 500
Poids Légers :						
1. GERBER	67 k 300	France	117 k 500	107 k 500	137 k 500	362 k 500
2. KORNPORST	67 k 300	Allemagne	110 k	95 k	130 k	335 k
Poids Moyens :						
1. MAIER	74 k 700	France	125 k	117 k 500	160 k	402 k 500
2. HUSER	74 k 500	Allemagne	120 k	110 k	145 k	375 k
Poids Mi-Lourds :						
1. PATERNI	76 k 500	France	130 k	115 k	155 k	400 k
2. KRUG	81 k 900	Allemagne	115 k	115 k	150 k	380 k
Poids Lourds Légers :						
1. FEHR	87 k 500	Allemagne	122 k 500	122 k 500	150 k	395 k
Hors match : VINCENT F.		France	115 k		A abandonné	—
Poids Lourds :						
1. FOULETIER	92 k 900	France	115 k	125 k	150 k	390 k
N. Cl. SCHIPPER	91 k 500	Allemagne	120 k	110 k	A abandonné	—



Ce que vous devez savoir

NOUVELLES FRANÇAISES

Nous publions, ci-dessous, l'arrêté pris par le Haut Commissaire à la Jeunesse et aux Sports concernant l'assurance sportive.

Toutefois, nous conseillons à nos Clubs de ne prendre aucun engagement auprès d'une Compagnie d'Assurances avant que la F.F.H.C. ait elle-même consulté une Société Mutuelle Sportive et leur communique les résultats de ses démarches.

Arrêté du Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports concernant l'assurance sportive

Le Haut Commissaire à la Jeunesse et aux Sports,

Vu l'ordonnance n° 45-1922 du 28 août 1945 concernant l'organisation des compétitions sportives ;

Vu l'arrêté du 25 novembre 1946 portant délégation des pouvoirs aux Fédérations Sportives ;

Vu le décret n° 58-912 du 27 septembre 1958 relatif à l'exercice des attributions concernant la Jeunesse et les Sports ;

Vu l'arrêté du 17 avril 1962 donnant délégation de signature à M. Herzog, Haut Commissaire à la Jeunesse et aux Sports ;

Sur la proposition du Haut Comité des Sports (Bureau Permanent) ;

ARRÊTÉ :

ARTICLE 1^{er}. — Les affiliations ou licences nécessaires pour la participation aux compétitions sportives visées par l'Ordonnance du 28 Août 1945 ne sont accordées qu'aux associations, dirigeants et participants couverts par une assurance comportant au minimum les garanties fixées par le présent arrêté.

ARTICLE 2. — La garantie concernant les accidents entraînant la responsabilité civile des associations sportives, dirigeants et pratiquants, est illimitée pour les dommages corporels et de un million de nouveaux francs pour les dommages matériels.

ARTICLE 3. — La garantie concernant les accidents survenus au cours des compétitions visées à l'article 1, au cours des séances d'entraînement préparant à ces compétitions et pendant les déplacements correspondants (à l'exception des déplacements aériens) est de :

- 20.000 NF en cas de décès ;
- 40.000 NF en cas d'incapacité permanente totale. En cas d'incapacité permanente partielle, la garantie est proportionnelle au taux d'incapacité.

ARTICLE 4. — Les statuts ou règlements des Fédérations, Groupements et Associations intéressés seront, s'il y a lieu, mis en conformité avec les dispositions du présent arrêté.

ARTICLE 5. — Le Sous-directeur de l'Éducation Physique, des Sports et du Plein-Air est chargé de l'exécution du présent arrêté qui prend effet au 1^{er} juillet 1962.

Fait à Paris le 5 mai 1962.
Signé : M. HERZOG.

Attribution de Challenges

D'après les classements effectués à l'issue des Championnats de France 1962, voici les détenteurs, pour un an, des différents Challenges actuellement en compétition :

Juniors

Challenge S.B.M. de Monaco : Comité des Flandres : 16 points.

Challenge Conti : Club Haltérophile de Lunéville : 8 points.

Seniors

Challenge de S.A.S. le Prince Rainier III de Monaco : Comité des Flandres : 35 points.

Challenge de la Ville de Monaco : Club Sportif Gondolo : 16 points.

Challenge du Commissariat aux Sports de Monaco : Comité de Normandie (Gerber), Coefficient : 5,26.

Rappelons que le Vase de Sèvres, Prix du Président de la République Française, a été attribué à Marcel Paterni qui a totalisé le plus grand nombre de points au-dessus des minima de sa catégorie, au cours de la finale du Championnat de France Seniors 1962.

Résultats des Championnats de France Scolaires et Universitaires d'Haltérophilie Nantes, le 14 Avril 1962

Poids Coqs. — 1. Coronel (C.E.G. rue Trousseau Paris) 60 + 67 + 85 = 212 k 500 ; 2. Fargier (Fac. Lettres Clermont-Ferrand) 62,5 + 62,5 + 82,5 = 207 k 500 ; 3. Requin (Lyc. État Dunkerque) 60 + 65 +

80 = 205 k ; 4. Martinez (Ec. Métiers St-Pierre-la-Palud) 60 + 57,5 + 70 = 187 k 500.

Poids Plumes. – 1. Aspart (Lyc. Et. Perpignan) 77,5 + 87,5 + 105 = 270 k ; 2. Capitaine (Ec. Sp. Méc. El. Paris) 75 + 70 + 100 = 245 ; 3. Auge (Lyc. État Perpignan) 65 + 70 + 90 = 225 k ; 4. Chartier (Lyc. Nat. Châtelleraut) 62,5 + 62,5 + 85 = 210 k. Non classé : Coquebert (Lyc. Et. Clément-ceau Nantes) 0 + 65 + 87,5.

Poids Légers. – 1. Litvine (Ec. Sup. Chimie md. Lyon) 80 + 90 + 117,500 = 287 k 500 ; 2. Delalande (Lyc. (m) Bel Air Nantes) 85 + 85 + 115 = 285 k ; 3. Legendre (E.N.S.E.P. Paris) 80 + 82,5 + 107,5 = 270 k ; 4. Peltier (Lyc. Bel Air Nantes) 87,5 + 80 + 100 = 267 k 500 ; 5. Hermann (C.E.G. Goussainville) 85 + 70 + 97,5 = 252 k 500.

Poids Moyens. – 1. Trudel (Lyc. Et. Nord Lille) 100 + 102,5 + 140 = 342 k 500 ; 2. Cohen (Fac. Méd. Pharmacie Marseille) 105 + 85 + 115 = 305 k ; 3. Bauer (Lyc. Nat. Colmar) 85 + 95 + 120 = 300 k ; 4. Delaunay (Lyc. Mun. T. Nantes) 85 + 85 + 110 = 280 k ; 5. Manzanera (Lyc. T. Michelet Montpellier) 87,5 + 80 + 110 = 277 k 500.

Poids Mi+Lourds. – 1. Hennuyer (Fac. Sciences Lille) 100 + 107,5 + 142,5 = 350 k ; 2. Blanc (Fac. Médecine Montpellier) 80 + 100 + 120 = 300 k ; 3. Petit (Ec. Nle Ing. Strasbourg) 85 + 87,5 + 115 = 287 k 500.

Poids Lourds+Légers. – 1. Vincent (Lyc. État Fermat Toulouse) 100 + 100 + 132 = 332 k 500.

Records battus

Plume : Arraché à deux bras : Aspart (Lyc. Et. Perpignan) 87 k.

Léger : Arraché à deux bras : Litvine (Ec. Sup. Ch. md. Lyon) 93 k 500.

Moyens : Développé à deux bras : Cohen (Fac. Méd.+Pharm. Marseille) 105 k ; Arraché à deux bras : Trudel (Lyc. Et. Nord Lille) 102 k 500 ;

Épaulé+jeté à deux bras : Trudel (Lyc. Et. Nord Lille) 139 k 500 ; Total : Trudel (Lyc. Et. Nord Lille) 342 k 500.

Mi-lourd : Arraché à deux bras : Hennuyer (Fac. Sciences Lille) 107 k ; Épaulé-jeté à deux bras Hennuyer (Fac. Sciences Lille) 142 k

NOUVELLES INTERNATIONALES

Championnat du Monde 1962

Le Championnat du Monde se disputera à Budapest du 16 au 22 Septembre prochain, dans un petit stade en plein air de 17.000 places.

Le programme prévoit une catégorie par jour, à 17 h 30.

Toutes les équipes seront logées dans le même hôtel.

Nouveaux Records du Monde

Poids Plumes. – Développé à deux bras : 123 k 500 par Foldi (Hongrie) le 6 mai 1962.

Poids Légers. – Arraché à deux bras 130 k 500 par Baszanowski, le 17 mars 1962 à Moscou ; Total olympique. – 132,500 + 120 + 157,500 = 410 k par Kaplunov (U.R.S.S.).

Poids Mi-Lourds. – Développé à deux bras : 155 k 500 par Vérés (Hongrie) le 5 Mai 1962.

Poids Lourds. – Développé à deux bras : 186 k par Vlassov, le 2 Avril 1962 ; Arraché à deux bras 164 k par Schemansky le 28 Avril 1962.

Nouveaux Records Nationaux

Hongrie. – **Poids Plumes.** Épaulé et jeté à deux bras : 135 k et Total olympique 352 k 500 par Foldi.

Poids Moyens. Développé à deux bras : 135 k par Vanczak

Poids Lourds-Légers. Épaulé et Jeté à deux bras : 174 k par Vérés.

Poids Lourds. Développé : 155 k et Total olympique 457 k 500 par Ecser.

Allemagne de l'Ouest. **Poids Légers.** Épaulé et jeté : 145 k par Kornprobst.

Allemagne de l'Est. – **Poids Coqs.** Arraché à deux bras : 89 k et Épaulé et jeté à deux bras : 120 k 500 par Reck.

Autriche. – **Poids Lourds-Légers.** Total olympique : 405 k par Herbst.

Grande-Bretagne. – **Poids Lourds-Légers.** Total olympique : 467 k 500 par Martin.

Résultats de la Coupe du Danube à Bucarest

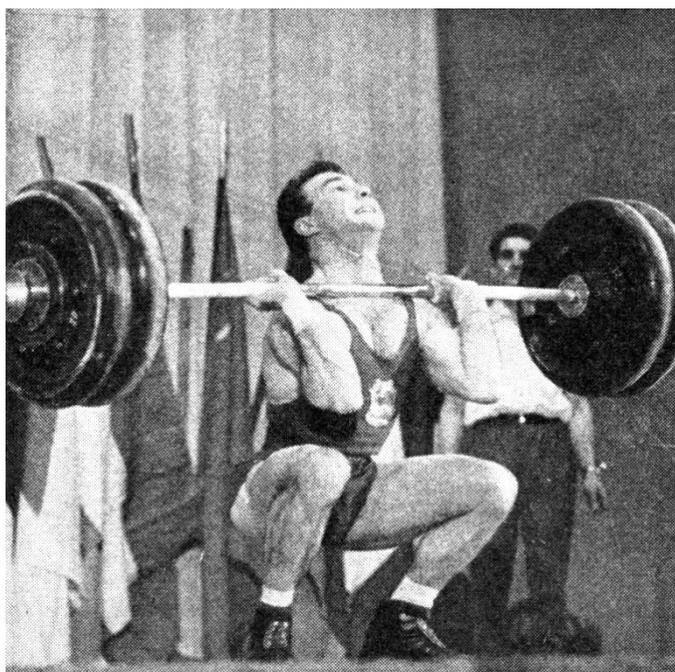
Poids Coqs. – R. Nagy (Hongrie) 312,500 ; V. Petrov (Bulgarie) 307 k 500 ; I. Panait (Roumanie) 292 k 500 ; C. Grebeci (Tchécoslovaquie) 257 k 500 ; A. Malec (Yougoslavie) 245 k.

Poids Plumes. – I. Foldi (Hongrie) 355 k ; F. Balas (Roumanie) 347 k 500 ; E. Kuprinkov (Bulgarie) 305 k ; M. Eberlé (Allemagne Ouest) 297 k 500 ; J. Mencik (Tchécoslovaquie) 297 k 500 ; D. Kraljevic (Yougoslavie) 252 k 500.

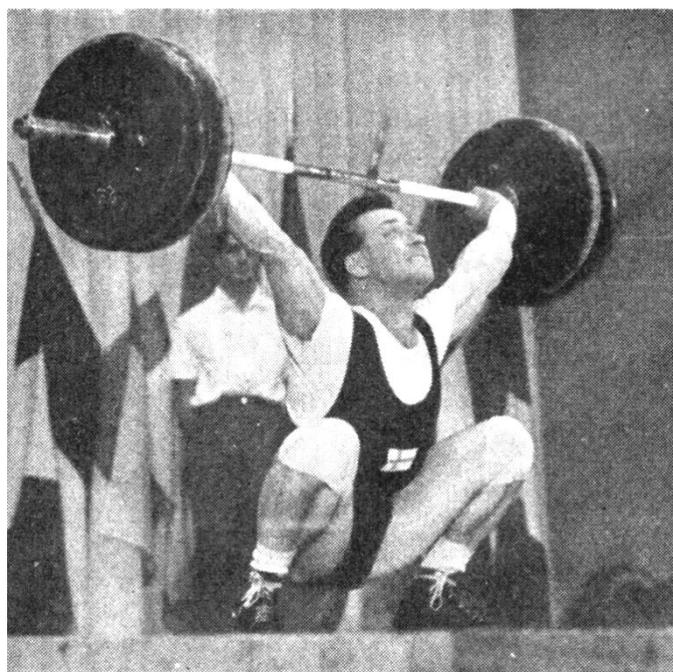
Poids Légers. – K. Stohner (Allemagne Ouest) 347 k 500 ; K. Yankov (Bulgarie) 345 ; E. Szabo (Hongrie) 345 k ; N. Pana (Roumanie) 317 k 500 ; A. Babinski (Tchécoslovaquie) 315 k ; H. Maletic (Yougoslavie) 290 k.

Poids Moyens. – M. Huszka (Hongrie) 402 k 500 ; H. Zdrzila (Tchécoslovaquie) 372 k 500 ; A. Huser (Allemagne Ouest) 370 k ; S. Penchev (Bulgarie) 367 k 500 ; L. Ionescu (Roumanie) 357 k 500 ; M. Rozman (Yougoslavie) 325 k.

Poids Mi-Lourds. – G. Vérés (Hongrie) 450 k ; T. Roman (Roumanie) 385 k ; Z. Petrak (Tchécoslovaquie) 365 k ; N. Stanislavov (Bulgarie) 360 k ; E. Speiser (Yougoslavie) 340 k.



Pierre FULLA (France) : 122 k 500 à l'épaulé et jeté



KARE (Finlande) : Arraché 125 k

(Photos L'Équipe)

Prochains Stages d'Haltérophilie 1962

DATES	LIEUX	QUALITÉ DES STAGIAIRES	NOMBRE DE PLACES
8 et 9 Septembre	Institut Nat. des Sports	Perfectionnement des Cadres	15
Date à fixer	Institut Nat. des Sports	Scol. et Univ. des Clubs F.F.H.C.	15
1 ^{er} au 6 Octobre	Institut Nat. des Sports	Form. des Cadres	15
29 Oct. au 3 Nov.	Institut Nat. des Sports	Espoirs	15
26 Nov. au 1 ^{er} Déc.	Aix-en-Provence	Espoirs	15

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2° classe et leur séjour au C.R.E.P.S. ou à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par le Haut-commissariat aux Sports et la F.F.H.C.

Stages d'Espoirs :

Les candidats aux Stages d'Espoirs peuvent être soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par leurs Clubs ou les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

Poids Lourds-Légers. - L. Baroga (Roumanie) 420 ; E. Vanczak (Hongrie) 415 ; V. Savov (Bulgarie) 405 ; N. Fehr (Allemagne Ouest) 385 ; J. Hlavacek (Tchécoslovaquie) 385.

Poids Lourds. - K. Eczer (Hongrie) 457,500 ; I. Veselinov (Bulgarie) 432,500 ; S. Cazan (Roumanie) 430 ; V. Syrový (Tchécoslovaquie) 425 ; M. Aunias (Yougoslavie) 370.

Classement par équipes. - 1. Hongrie 46 pts ; 2. Roumanie 36 pts ; 3. Bulgarie 36 pts ; 4. Tchécoslovaquie 28 pts ; 5. Allemagne Ouest 19 pts ; 6. Yougoslavie 17 pts.

Championnats Scandinaves à Stockholm

Poids Coqs. - M. Rajaluoto (Finlande) 280 ; G. Olofsson (Suède) 265 k ; E. Jorgensen (Danemark) 262 k 500 ; F.O. Christiansen (Norvège) 212 k 500.

Poids Plumes. - P. Laine (Finlande) 312 k 500 ; E. Eriksson (Suède) 295 k ; A. Jeneberg (Norvège) 277 k 500 ; P. Hansen (Danemark) 247 k 500.

Poids Légers. - V. Nieminen (Finlande) 342 k 500 ; S.E. Vestlin (Suède) 335 k ; R. Kerol (Danemark) 327 k 500 ; L. Erlandsen (Norvège) 290 k.

Poids Moyens. - T. Kare (Finlande) 385 k ; E. Andren (Suède) 347 k 500 ; P. Wintersborg (Danemark) 345 k ; I. Nordtvedt (Norvège) 325 k.

Poids Mi-Lourds. - J. Kailajarvi (Finlande) 415 k ; L.G. Persson (Suède) 375 k ; V. Nielsen (Danemark) 345 k ; T. Torgersen (Norvège) 337 k 500.

Poids Lourds-Légers. - J. Kailajarvi (Finlande) 430 k ; A. Sletsjoe (Norvège) 427 k 500 ; I. Asp (Suède) 392 k 500 ; J. Mortensen (Danemark) 382 k 500.

Poids Lourds. - E. Makinen (Finlande) 435 k ; S. Borrman (Suède) 400 k ; J. Rostad (Norvège) 367 k 500 ; B. Hannibal (Danemark) 357 k 500.

Classement par équipes. - 1. Finlande 28 pts ; 2. Suède 20 pts ; 3. Danemark 11 pts ; 4. Norvège 11 pts.

Allemagne de l'Est-Grande-Bretagne-Finlande à Leipzig

Poids Coqs. - Reck (Allemagne Est) 295 k ; Rajaluoto (Finlande) 277 k 500.

Poids Plumes. - Laine (Finlande) 310 k ; Rauscher (Allemagne Est) 300 k ; Brownbill (Grande-Bretagne) 295 k.

Poids Légers. - Nieminen (Finlande) 342 k 500 ; Goring (Grande-Bretagne) ; 340 k Gebhardt (Allemagne Est) 335 k.

Poids Moyens. - Dittrich (Allemagne Est) 390 k ; Blenman (Grande-Bretagne) 372 k 500 ; Gronross (Finlande) 347 k 500.

Poids Mi-Lourds. - Kailajarvi (Finlande) 430 k ; Sennewald (Allemagne Est) 375 k.

Poids Lourds-Légers. - L. Martin (Grande-Bretagne) 467 k 500 ; Göring (Allemagne Est) 410 k ; Karhu (Finlande) 405 k.

Poids Lourds. - Makinen (Finlande) 452 k 500 ; Stemplinger (Allemagne Est) 442 k 500.

La Finlande bat l'Allemagne de l'Est par 4 à 3. La Finlande bat la Grande-Bretagne par 5 à 2. L'Allemagne de l'Est bat la Grande-Bretagne par 5 à 2.

Championnats de Pologne

Poids Coqs. - B. Stepień 292 k 500 ; M. Nowak 292 k 500 ; E. Petrak 275 k.

Poids Plumes. - R. Kozłowski 342 k 500 ; T. Zaborski 307 k 500 ; H. Trebecki 300 k.

Poids Légers. - M. Zielinski 380 k ; W. Szewczyk 345 k ; S. Szczesniak 327 k 500.

Poids Moyens. - E. Ratkowski 372 k 500 ; B. Paprot 365 k ; A. Pietruszek 360 k.

Poids Mi-Lourds. - J. Kaczkowski 410 k ; M. Wigier 355 k ; B. Krzywdą 355 k.

Poids Lourds-Légers. - I. Palinski 465 k ; W. Cieplak 385 k ; R. Borowski 372 k 500.

Poids Lourds. - C. Białas 432 k 500 ; Z. Słowinski 430 k ; W. Torbus 400 k.

Entraînez-vous n'importe où !

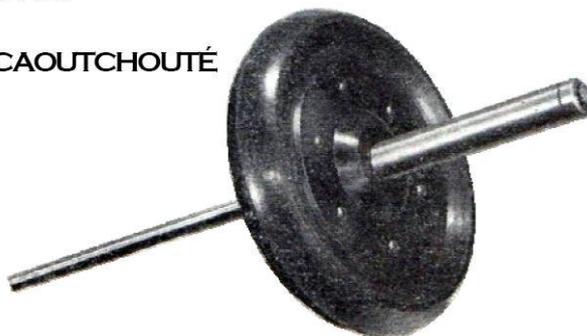
Plus d'usure de plateaux !

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART DE 10 - 15 - 20 KGS

MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOITÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE



Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN - 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10^e

Nord 55-34

Dans nos

COMITÉS

RÉGIONAUX

COMITE DU POITOU

**Le Stade Porte Normande, de Vernon,
a gagné la Coupe Esso-Sports**

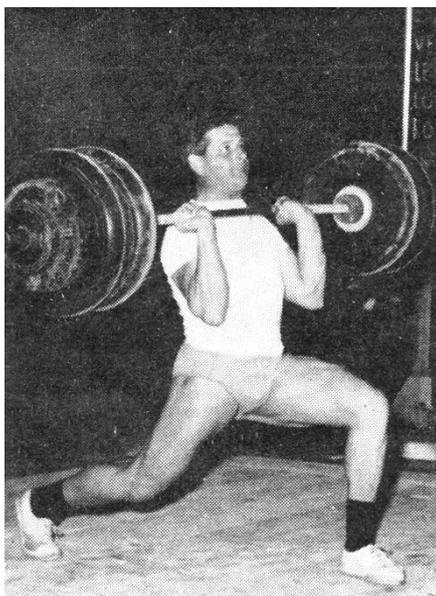
Six clubs de la région avaient répondu à l'invitation des dirigeants gravenchonnois, MM. Legué-dé, Dajon, Péronne et Claude Loison de disputer la Coupe d'Esso-Sports d'haltérophilie par équipes de trois hommes totalisant un poids de corps de 225 kilos. Vernon, et c'était prévu, l'emporta finalement grâce à ses deux chevronnés Renault et Legrand bien secondés par Botté.

Essor-Sports se classa second. Les locaux pouvaient certes faire mieux et Gerber, pour sa part, n'a pas forcé son talent désirant conserver son influx pour tenter, hors compétition, un record de France. Il était d'autre part handicapé par une douleur musculaire à la cuisse. A ses côtés s'alignaient Muller qui, junior, n'est pas à son maximum et Leduey qui, de retour du régiment, se réadapte à la compétition. Il est certain qu'avec un Leduey en pleine condition et Gerber tirant à son maximum, nous aurions eu une chaude lutte.

La lutte eut lieu toutefois entre les deux juniors légers Muller et Plessix, d'Évreux, sensiblement d'égale valeur. Le second l'emporta, mais Muller, qui tenta, sans succès, d'améliorer son record de l'épaulé-jeté, sacrifia peut-être à cette tentative. Gerber demanda 138 kg 500 à ce mouvement. Son record est de 138 k On lui mit un peu plus et malgré une belle obstination. Roger échoua.

Quant aux Havrais de l'A.S.A.N., ils nous ont montré les très bonnes dispositions d'un jeune mais puissant mi-lourd, Faure, qui tire avec facilité et dont on est en droit d'attendre de gros progrès.

MM. Pichon (Clamart), Leveler (Gondolo) et François (Gournay), arbitraient cette compétition à laquelle assistaient MM. Virmontois, secrétaire général, Saunier, Le Roux, Loison, d'Esso-Sports, etc.



**Bernard RENAULT (Vernon)
au cours de la Coupe ESSO**

Résultats

1. Vernon, 900 kilos (Renault, 340, Legrand 292,500, Botté 267,500) ; 2. Esso Sports, 862 k 500 (Gerber 330, Muller 272,500, Leduey 260) ; 3. Évreux, 840 k (Plessix 275, Larrec 310, Lasnier 255) ; 4. C.N.A. Rouen, 780 k (Madaray 282,500, Mizrahi 270, Fleury 227,500) ; 5. A.S.A.N., Le Havre, 737 k 500 (Fouache 265, Faure 247,500, Goubot 225) ; 6. Wonder Louviers, 685 k, (Le-comte 265, Vasseur 220, Mauhen 200).

**L'Association Sportive Montferrandaise
reçoit
l'Athlétique Club St-Maurin**

en un match amical

Le samedi 21 avril en soirée, s'est déroulée à Clermont-Ferrand, dans la salle de l'AS. Montferrandaise, une rencontre amicale qui opposait les équipes de Saint-Maur et de Montferrand. En raison des Fêtes de Pâques, le public ne fut pas très nombreux, mais le match s'est déroulé malgré tout dans une ambiance familiale, coutumière aux compétitions haltérophiles. D'ailleurs, la plupart des athlètes réussissent leur meilleur total et l'équipe Montferrandaise réalise sa meilleure performance pour six hommes.

L'équipe de Saint-Maur, bien qu'amputée de deux de ses meilleurs éléments et handicapée par les fatigues du voyage, a tenu tête aux Montferrandais d'une façon remarquable et ceux-ci durent s'employer à fond pour ne conserver finalement qu'une avance de 10 k.

La formule du match était la suivante : Poids de corps de l'équipe venant en déduction du total olympique.

Parmi les athlètes de St-Maur, il nous faut signaler les brillantes performances en Poids Moyens de Mormont et du longiligne Rigaud qui réussissent respectivement 335 et 302 k 500 ; du côté Montferrandais, nous avons apprécié l'excellence de la forme de Toye à huit jours des Championnats de France, qui manqua d'un rien 150 k à l'épaulé-jeté et la régularité des autres athlètes de l'équipe à leurs maxima. Hors compétition, le jeune Ripoll, de St-Maur, battit son propre record personnel avec 272 k 500 et Paterni nous donna un aperçu de son style et de sa puissance, dans l'attente des prochaines épreuves nationales.

Voici les résultats :

Athlétique Club St-Maurin : Poids de corps de l'équipe : 437 k 500. Total réalisé : Ledroit 267 k 500 ; Delmas 297 k 500 ; Bouscaillou 290 k ; Papo 287 k 500 ; Mormont 335 k ; Rigaud 302 k 500. Soit : 1.780 k.

1.780 k - 437 k 500 = 1.342 k 500.

A.S. Montferrandaise : Poids de corps de l'équipe : 501 k 900. Total réalisé : Pais 280 k ; Moleira 272 k 500 ; Piano 290 k ; Yotnda 310 k ; Mardel 335 k ; Toye 367 k 500. Soit : 1.855 k.

1.855 k - 501 k 900 = 1.353 k 100.

Enfin, Montferrand bat St-Maur de 10 k 600.

*Le Secrétaire Général,
N. RIGHI.*

**XIII^{me} Challenge-Championnat
d'Haltérophilie U.S.C.F. (suite)**

Classement des Juniors

Établi par rapport aux minima imposés aux Championnats de France « Juniors » :

1^{er} Steiner (Est) + 40 k ; 2. Chapoutot (Est) + 27 k 500 ; 3. Galland (Sud- Est) + 12 k 500 ; 4. Jonvel (Nord) - 32 k 500.

Classement des Vétérans

Établi par rapport aux minima imposés aux Championnats de France « Seniors ».

1^{er} ex æquo Fischer (Métro) 42 k 500, Blanchon (Sud-ouest) 42 k 500 ; 3. Queval (Ouest), 45 k ; 4. Bugnicourt (Métro) 62 k 500.

Challenge U.S.C.F. (1961-1962)

Disputé par équipe et par points conformément aux règlements internationaux et fédéraux.

Résultats :

1^{re} Région : Méditerranée, 25 points.

Équipiers : Pecoul, Colangelo, Piétri, Impiéri, Guibbert, Bernard.

2^e Région : Sud-est, 18 points.

3^e Région : Nord, 18 points.

4^e Région : Est, 17 points.

5^e Région : Ouest, 15 points.

6^e Région : Sud-ouest, 9 points.

7^e U.S. Métro-Transports, 9 points.

Coupe « Banette et Planchon »

Offerte par l'Association Sportive de Vénissieux. Disputée par équipe de trois hommes, cette Coupe est attribuée à l'équipe dont les athlètes se sont approchés le plus près des minima imposés aux Championnats de France (ou qui ont le plus dépassé les minima).

1^{re} Région : Est, + 40 k.

Équipiers : Bresson, Chapoutot, Steiner.

2^e Région : Nord, 12 k 500.

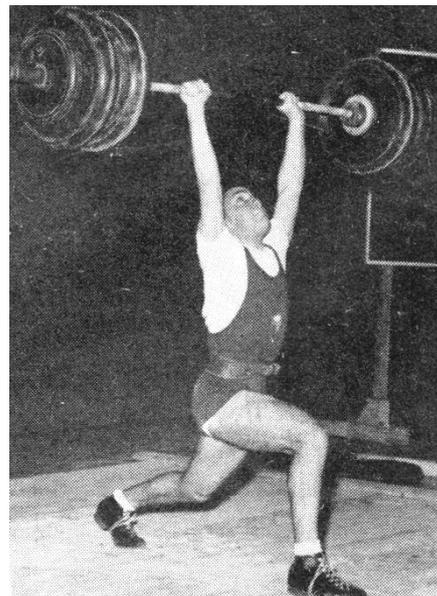
3^e Région : Sud-est, 22 k 500.

4^e Région : Méditerranée, 35 k.

5^e Région : Ouest, 115 k.

6^e U.S. Métro-Transports 125 k.

7^e Région Sud-ouest, 142 k 500.



**MULLER (Léger Junior) 110 k à l'épaulé-jeté
au cours de la Coupe ESSO**

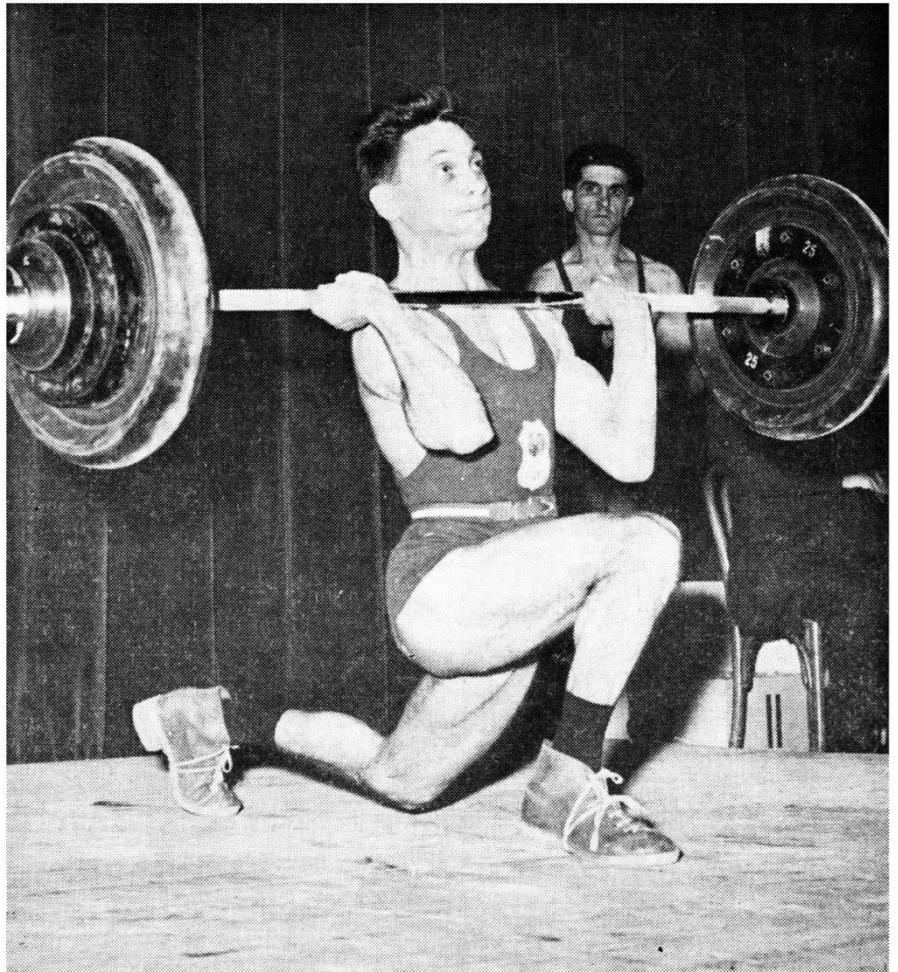
HALTÉROPHILE

MODERNE



Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
17^e ANNÉE
Juillet
1962



Document original : Georges Firmin

SOMMAIRE



Procès-verbal de la réunion du Bureau du 22 Mai 1962	3
Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 2 Juin 1962	3
Procès-verbal de la réunion de la Commission de P.O. du 22 Mai 1962	3
Procès-verbal de l'Assemblée Générale (suite)	4
La Réunion Préolympique de Lyon, par R. GOURHAND	4
Classement National du Critérium National Culturiste 1962.....	7
L'arraché en flexion de Tauno Kare, par G. LAMBERT	8
Ce que vous devez savoir	10
Nos Joies, nos Peines	12
Le Match France-Pologne, par G. LAMBERT.....	13
et Résultats Techniques	12
Les Matches France-Allemagne Juniors et Seniors, par G. LAMBERT.....	14
Prochains Stages d'Haltérophilie	15
Dans nos Comités Régionaux	16
Avis Importants	16



Sur notre page de couverture :

MEURAT,
Champion de France
Poids Coqs 1962

(Photo « L'Équipe »)



**L'HALTÉROPHILE
 MODERNE**

17^e ANNEE. - N° 180.

organe officiel mensuel

**DIRECTION - REDACTION
 ADMINISTRATION**
 10, rue Saint-Marc, PARIS-2^e

Téléphone : CEN. 53-60

Abonnement

France 6 NF.
 Etranger 10 NF.
 Clubs affiliés 15 NF.

Chèques Postaux Paris 1304-82.

Le FILM du

**Championnat du Monde
 d'Haltérophilie 1961**

est à la disposition des Clubs
 affiliés qui en feront
 la demande

à la F.F.H.C.

Durée du Prêt : 15 jours

Frais d'envoi et retour
 à la charge
 des Clubs



A Lyon, l'Équipe de Pologne après l'entraînement

(Photo « La Dernière Heure Lyonnaise »)

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Partie

Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 22 MAI 1962

Présents : MM. P. Buisson, H. Clutier, J. Duchesne, M. Dury, L. Morin, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

DEMANDE D'AFFILIATION. - Le Bureau procède à l'affiliation du Club ci-après :

✓ N° 3.458 - Cercle Haltérophile Nancéien.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau homologue comme records de France Juniors les performances ci-après :

Poids Coqs - Épaulé et Jeté à deux bras : 108 k par Garaños, le 28 Avril 1962, à Paris - Arbitres : MM. Chaix, Piou, Rolet (ancien record 105 k par lui-même).

Total olympique : 75 - 75 - 107,500 = 257 k 500 par Garaños, le 28 Avril 1962, à Paris - Arbitres : MM. Chaix, Piou, Rolet (ancien record 247 k 500 par Peignot).

Il homologue ensuite comme records de France Seniors les performances ci-dessous :

Poids Plumes - Total olympique : 100 - 87,500 - 122,500 = 310 k par Fulla, le 19 Mai 1962, à Paris - Arbitres : MM. Bonneau, Piou Gallo (ancien record 305 k par Héral).

Poids Moyens - Épaulé et Jeté à deux bras : 160 k par Maier, le 28 Avril 1962, à Paris - Arbitres : MM. Chaix, Piou, Rolet (ancien record : 158 k par Ferrari).

Enfin, le Bureau enregistre comme records scolaires et universitaires les performances établies au cours des Championnats de France Scolaires et Universitaires et dont la liste lui a été transmise par lettre de l'A.S.S.U. en date du 7 Mai 1962.

COMMISSION DE P.O. - M. Julien Duchesne, Secrétaire de la Commission, fait un résumé des décisions prises au cours de la réunion qui vient de se tenir, notamment en ce qui concerne la désignation des équipes pour France - Allemagne et France - Pologne.

MATCHES INTER-NATIONS. - Sont désignés comme Officiels pour ces matches :

France - Allemagne Juniors et Seniors :

- Arbitres : MM. Marsano (Italie), Piou et Chaix (France).
- Délégués aux athlètes : M. Duverger, l'après-midi - M. Dury, le soir.
- Interprète : M. Fischer.
- Secrétaire de séances : M. J. Duchesne.
- Speaker et Sonorisation : M. Leveler.
- Matériel : M. Guillier.

Le prix des places est fixé à 3 NF pour le match Juniors, 3 et 5 NF pour le match Seniors.

France - Pologne :

- Arbitres : MM. Marsano (Italie), Rolet, Piou, Chaix (France).
- Secrétaire de séance : M. J. Duchesne.
- Speaker et sonorisation : M. Leveler.

Se rendront également à Lyon, MM. Lambert et Guillier.

Le Bureau retient la suggestion de M. Dury, de relier par un téléphone intérieur, le speaker et le délégué aux athlètes, ce qui permettra une économie de temps appréciable par la communication immédiate des charges choisies par les athlètes. Ce système ne serait bien entendu envisagé que pour les compétitions importantes.

COUPE DE FRANCE PAR ÉQUIPES. - Le Bureau prend connaissance des résultats des matches de demi-finales dont sont sortis vainqueurs le Comité des Flandres et le Comité du Languedoc.

La finale aura lieu le 10 juin entre les équipes de ces deux Comités.

Le Bureau charge le Comité des Flandres de l'organiser.

NOMINATION DES COMMISSIONS. - Les Membres des différentes Commissions sont réélus comme suit :

Commission de Discipline - MM. P. Buisson, J. Duchesne, R. Duverger, E. Gouleau, L. Morin, L. Vandeputte. - Président : M. Gouleau.

Commission des Arbitres. - MM. P. Buisson, L. Chaix, M. Dumoulin, E. Gouleau, Ch. Lomet, L. Morin, F. Piou, A. Rolet, A. Roussaux. - Président : M. Buisson.

Commission Haltérophile - MM. P. Buisson, J. Duchesne, M. Dumoulin, M. Dury, L. Guillier, R. Duverger, G. Firmin, L. Morin, G. Pichon, A. Rolet, E. Hervochon, G. Lambert. - Président : M. Duchesne.

Commission Culturiste. - MM. H. Cardin, M. Dury, F. Baumgarten, R. Duverger, B. Renault, A. Rolet, G. Firmin, V. Leveler, A. Roussaux. - Président : M. Rolet.

Commission de Propagande. - MM. H. Clutier, J. Duchesne, M. Dury, V. Leveler, A. Rolet, Ch. Fischer, M. Vassilian, M. Benoit, M. Bazire. - Président : M. Leveler.

Commission des Récompenses. - MM. P. Buisson, E. Gouleau, L. Morin, A. Rolet. - Président : M. J. Dame.

Commission Corporative. - MM. Leveler, Rabjeau, Fischer, Virmontois.

Le Président demande à la Commission Haltérophile de se réunir à bref délai pour procéder à la refonte des règlements des différentes compétitions fédérales, conformément aux vœux présentés à l'assemblée générale.

M. Julien Duchesne, Président de cette Commission, accepte de procéder à une étude préalable destinée à faciliter le travail de la Commission.

NOMINATION D'ARBITRES FÉDÉRAUX. - Sur proposition de la Commission d'examen qui a fonctionné à l'occasion des Championnats de France, le Bureau homologue la nomination, au titre d'arbitre fédéral, de MM. Bazire (Île-de-France), Watel (Flandres) et Baixas (Languedoc).

Par contre, il est décidé de différer la nomination, au titre d'arbitre régional, de M. Chambon (Lorraine).

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE. -

Record du Monde Juniors. - Le Secrétariat de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste fait connaître qu'il ne peut homologuer comme record du monde Juniors la performance de Trudel à l'épaulé et jeté à deux bras, une performance supérieure ayant été établie en Janvier 1962.

Demande de prêt de barre. - Le Bureau donne son accord à la demande de prêt de barre présentée par le Comité de Lorraine en faveur de l'Amicale Laïque des Cordeliers.

Félicitations. - Lettre du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports félicitant le junior Garaños et le Senior Maier des records qu'ils viennent d'établir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h. 15.

Le Secrétaire Général
A. ROLET

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 2 JUIN 1962

Une courte réunion du Comité de Direction s'est tenue le 2 juin, au Gymnase de la Bidassoa, à l'issue du Match France - Allemagne Juniors.

Étaient présents : MM. P. Buisson, J. Duchesne, M. Dumoulin, V. Leveler, L. Morin, A. Roussaux, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Cette réunion avait pour objet de prendre connaissance de la correspondance échangée avec le Comité du Languedoc au sujet de la Finale de la Coupe de France.

Le Comité du Languedoc a fait valoir que plusieurs membres de son équipe travaillant le samedi, il n'est pas possible d'envisager un déplacement à Lille, incompatible avec leurs obligations professionnelles d'autre part, il a conclu un match avec une équipe espagnole pour le 10 Juin.

En conséquence, M. Firmin, Président du Comité, demande que la finale soit reportée au 17 Juin et qu'elle ait lieu à Paris et non à Lille.

Après un échange de vues et accord de M. Dumoulin, Président du Comité des Flandres, le Comité de Direction décide de donner satisfaction aux demandes exprimées par le Comité du Languedoc.

Le Secrétaire Général,
André ROLET

COMMISSION DE PRÉPARATION OLYMPIQUE Réunion du Mardi 22 Mai 1962

Présents - MM. Jean Dame, J. Duchesne, Morin, Rolet, Lambert.

I. - **LECTURE DU PROCÈS-VERBAL de la PRÉCÉDENTE RÉUNION.**

Quelques commentaires sont faits par le Président qui précise que les programmes de la réunion internationale du 19 Mai ont été faits par le Palais des Sports et qu'ils ne comportaient pas, pour cette raison, tout ce qu'on aurait voulu y inclure.

Il précise aussi que Toye et Foulletier n'ont pas répondu à la lettre qui leur avait été adressée au sujet de leur forfait aux Championnats de France A.S.S.U.

II. - **RÉUNIONS de PRÉPARATION OLYMPIQUE.**

Sur 40 athlètes convoqués, 20 seulement ont répondu affirmativement, deux n'ont même pas répondu.

La Commission déplore le peu d'enthousiasme manifesté par les athlètes de première série pour participer à des réunions organisées spécialement pour leur permettre de tirer entre eux.

M. Duchesne propose d'annuler les trois réunions prévues en remboursant aux organisateurs les frais engagés, ou de convoquer tous les athlètes en une seule ville.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Tenue le Dimanche 29 Avril 1962
Salle des réunions du Comité National des Sports
23, rue d'Anjou, Paris

(Suite et fin)

Après discussion, il est décidé de maintenir les trois réunions pour ne pas sanctionner les athlètes ayant répondu affirmativement, mais la Commission décide de ne plus organiser de semblables manifestations dans les années à venir.

III. - MATCHES FRANCE-ALLEMAGNE JUNIORS et SENIORS.

Auront lieu au Gymnase Municipal de la Bidasoa le 2 Juin à 14 h. 30 pour les Juniors et 20 h. 30 pour les Seniors.

Proposition allemande demandant de considérer comme Juniors tous les athlètes atteignant leur vingtième année en 1962, même avant le match.

La Commission décide de s'en tenir aux décisions antérieures et de ne considérer comme Juniors que les athlètes n'ayant pas encore vingt ans le jour du match.

Les équipes françaises sont ainsi constituées

Juniors : dans l'ordre des catégories : Marchal, Ferreira, Beeckuizen, Trudel, Dejonghe, Michon, Vincent.

Seniors : Meurat, Fulla, Gerber, Maier, Paterni, Vincent, Foulétier.

En cas d'indisponibilité de Vincent, il sera fait appel à Mierczuk.

IV. - MATCH FRANCE-POLOGNE.

Samedi 23 Juin, en soirée à Lyon.

L'équipe de France aura la même composition que contre l'Allemagne, c'est-à-dire : Meurat, Fulla, Gerber, Maier, Paterni, Vincent, Foulétier.

V. - STAGE PRÉPARATOIRE AU CHAMPIONNAT DU MONDE.

Il avait été décidé de ne pas organiser de stage immédiatement avant le départ pour les Championnats du Monde. M. Lambert demande l'organisation d'un stage d'une semaine se terminant deux semaines avant le départ, pour permettre aux sélectionnés de pouvoir forcer pendant le stage et de pouvoir récupérer avant le Championnat.

La Commission donne son accord pour l'organisation d'un tel stage.

Le Secrétaire,
J. DUCHESNE

LA RÉUNION PRÉOLYMPIQUE DE LYON, LE 26 MAI 1962

Le Comité du Lyonnais avait été chargé d'organiser une des trois compétitions de préparation olympique réservées aux haltérophiles n'ayant pu prendre part aux Championnats de France.

Mais, devant le peu d'empressement des athlètes convoqués à participer à cette compétition, les performances n'ont pas été très élevées.

Bisaccioni de Nice, en Coq, fit un bon total avec 255 k, de même que Gaiotti, de Toulouse, en mi-lourds avec 345 k. Dans cette dernière catégorie Demats s'est montré un excellent stylist, qualité qui fait grand défaut au Parisien Augustin qui semble doué d'une force peu commune, mais qui l'emploie mal. Metzeller et Guerlus ayant voulu commencer trop lourd au développé ont fait un zéro - dans l'ensemble performances moyennes.

R. GOURHAND

Il est rappelé que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la somme de 0,50 NF

Je ne m'étendrai pas davantage sur notre compétition nationale 1961 à laquelle bon nombre de nos Dirigeants et athlètes ont eu le privilège d'assister, si ce n'est pour exprimer de nouveau nos remerciements à l'Association Sportive de Monaco qui, techniquement et financièrement, a accepté, cette fois encore, de prendre en charge son organisation. Une mention particulière à nos amis Sangiorgio et Asso dont personne n'ignore plus le dévouement et la compétence.

Enfin, dernière épreuve haltérophile de la saison 1960-61, la Coupe de France par équipes, dont les éliminatoires furent disputées le 30 Avril 1961 et auxquelles s'inscrivirent 13 équipes : Flandres, Île-de-France, Normandie, Languedoc, Lyonnais, Alsace, Anjou-Bretagne, Lorraine, Orléanais, Oranie, Champagne. Ile de la Réunion, Pyrénées.

La finale eut lieu le 11 Juin 1961, à Notre-Dame de Gravenchon et réunit les Équipes du Comité des Flandres, de l'Île-de-France et de Normandie. L'équipe de l'Île-de-France remporta la victoire avec 2.320 k, l'équipe des Flandres se classant 2^e avec 2.275 k, et celle de Normandie 3^e avec 1.987 k 500.

Cette Coupe de France 1961 était la dernière disputée suivant une formule instaurée il y a quelques années dans le but de rendre son déroulement plus économique.

Dès la saison 1961-62, un nouveau règlement a été mis en application et le système de matches qui en résulte se poursuit actuellement. Il est donc trop tôt pour tirer des conclusions d'une expérience en cours.

Enfin, voici, comme je vous l'ai annoncé au début de ce rapport, les résultats des épreuves qui ont ouvert la saison 1961-62 et se sont disputés avant le 31 Décembre

Premier Pas Culturiste : 162 Juniors et 69 Seniors, soit 231 athlètes ont pris part à cette épreuve, contre 163 en 1960-61

Premier Pas Haltérophile : 343 Juniors et 161 Seniors, soit 504 athlètes, participèrent au Premier Pas Haltérophile 1961-62 ; 520 y avaient pris part en 1960-61 ; les deux chiffres sont sensiblement identiques.

Prix d'Encouragement : Les Éliminatoires du Prix d'Encouragement réunirent 348 Juniors et 303 Seniors, soit 651 athlètes.

Pour la première fois, cette épreuve donna lieu à des finales Juniors et Seniors qui se déroulèrent au Gymnase Brancion, les 2 et 3 Décembre 1961.

Afin de donner à cette épreuve le caractère d'épreuve de masse qui lui avait été dévolu, 5 athlètes juniors et 6 athlètes seniors furent qualifiés par catégorie et aucun minima ne fut imposé pour y participer.

Je suis certain que ces finales ont provoqué une grande émulation parmi les débutants et qu'elles permettront à la F.F.H.C. de découvrir de jeunes pratiquants dont les qualités naturelles ne demandent qu'à s'épanouir et à s'affirmer.

Toutefois, étant donné qu'à mon avis, la politique de la F.F.H.C. doit être axée sur les juniors, je pense qu'il serait souhaitable qu'une modification intervienne au règlement qui prévoirait 6 qualifiés par catégorie au lieu de 5, à la finale réservée aux moins de 20 ans.

La première finale Juniors du Prix d'Encouragement fut illustrée par les performances du Réunionnais Garaïos, vainqueur des Poids Coqs, de Bauvin, du Sporting Club Tête de Cheval, vainqueur des Poids Plumes, de Fréville (A.S. P.T.T. d'Arras) dans les Poids Légers, de Fabry, du Club Athlétique d'Orsay, dans les Poids Moyens, de Costedoat, fils de notre ancien champion, dans les Poids Mi-Lourds, de Michon, Club Culturiste de Reims dans les Poids Lourds Légers, et de Duloquin, du même club, dans les Poids Lourds.

Si l'on consulte la liste des 32 qualifiés, on s'aperçoit que nombre d'entre eux ont déjà fait de sérieux progrès et nous donneront l'occasion de reparler d'eux.

Dans les Seniors, Moreau, de l'Union Sportive de Tours, remporta le titre des Poids Coqs, Fabro, de l'A.S. Cie Électromécanique, celui des Poids Plumes. Simon, du Club Sportif de Meaux, celui des Légers, Czaplicki, de l'AS. Lilloise Inter-Entreprises, celui des Moyens, Delmas, de l'Athlétique St-Maurien, celui des Mi-Lourds, Hermain, de l'U.S. Métro- Transports, celui des Lourds Légers, et Bordes, de l'Haltero Club du Comminges celui des Poids Lourds.

Le calendrier culturiste fut en tous points conforme à celui des années précédentes. Des sessions de Brevets Culturistes furent organisées dans les Clubs et les Comités régionaux qui permirent à un bon nombre d'athlètes de recevoir un brevet 1^{er}, 2^e ou 3^e degré.

Le Critérium National Culturiste fut disputé dans les Comités Régionaux le 23 Avril 1961. 32 athlètes seulement y participèrent (16 juniors et 16 seniors) contre 144 athlètes l'année précédente. Ce faible effectif est inexplicable et nous espérons bien qu'un nombre beaucoup plus important de culturistes participeront cette année à une épreuve créée pour eux.

Les Éliminatoires du Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France) eurent lieu entre le 15 et le 31 Mai 1961 et la finale fut disputée le 23 Juillet, au Casino de Royan, grâce à une subvention de la Municipalité et au dévoué concours qui nous fut apporté par les dirigeants locaux, nos amis Pellet, Tournier, Castel et leurs collaborateurs du Royan Océan Club.

Danel, du Comité de l'Île-de-France, fut déclaré vainqueur de la catégorie de taille jusqu'à 1 m. 68, tandis que Mierczuk, du Comité de Provence, remportait une fois encore le titre de la catégorie de taille au-dessus de 1 m. 68.

Au Prix d'évolution, Ribardière, du Comité du Limousin, se laissa distancer d'une courte tête par Jaume, du Comité de Guyenne.

Après ce tour d'horizon de notre calendrier national haltérophile et culturiste, passons aux épreuves haltérophiles inter-nations, toutes organisées dans le cadre de la préparation olympique.

Elles sont au nombre de trois : France-Italie-Finlande, France-Italie « B » et France-Pologne.

La première rencontre eut lieu le 6 Mai 1961, au Gymnase de la Bidassoa à Paris, en deux séances. Résultat : l'Italie bat la France par 4 victoires à 3, la France bat la Finlande par 4 victoires à 3.

Le match France - Italie « B » fut disputé à Udine (Italie) le même jour 6 Mai. Notre équipe y subit un assez sérieux échec, seuls Meurat (Poids Coqs) et Constantinian (Poids Moyens) sauvent l'honneur.

Quant au match France - Pologne, il se déroula à Varsovie le 27 Mai 1961. Il était conclu depuis longtemps et nous avons tenu à faire face aux engagements que nous avons pris à l'égard de nos amis polonais. Si l'absence de Paterni et de Vincent avait pu être prévue plus tôt, nous l'aurions annulé, car il est bien évident que le forfait de nos deux représentants a constitué un lourd handicap pour notre équipe. Résultat du match : la Pologne bat la France par 6 victoires à 1. Maier seul ayant sauvé l'honneur.

Enfin, dernière compétition internationale de la saison : le Championnat du Monde qui fut organisé à Vienne (Autriche) du 20 au 25 Septembre 1961. Quatre Français y participèrent : Henry et Fulla (Poids Plumes), Paterni et Maier (Poids Moyens).

Nous eûmes la joie d'applaudir à la victoire de Paterni qui, bénéficiant de circonstances favorables, obtint une médaille de bronze à ce Championnat.

Quelques jours plus tard, Mierczuk se classait 3^e au Concours du Plus Bel Athlète du Monde et obtenait le titre du Plus Bel Athlète d'Europe.

Dans le cadre de la préparation aux prochains Jeux, une soirée des Records fut organisée, le 9 Décembre 1961, à la Société Athlétique Montmartroise, qui permit la chute de plusieurs records Juniors et des tentatives sur les records Seniors.

Rappelons qu'un nombre de plus en plus grand de Comités régionaux et de Clubs organisent, eux aussi, des rencontres internationales amicales. Je ne saurais trop leur recommander de régler, à l'occasion de ces matches, les redevances qui sont dues à la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste, le nouveau Secrétaire-Trésorier étant intransigent sur ce chapitre.

Des épreuves devenues traditionnelles viennent compléter l'œuvre de la F.F.H.C. dans le domaine haltérophile : le Championnat de France Scolaire et Universitaire, qui a eu lieu l'an dernier à Perpignan et dont nous devons la réussite à nos Membres de la Commission Mixte, nos amis Duchesne, Duverger et Lambert ; les Championnats de France Militaires organisés à Lille le 3 Juin 1961 et, dans le domaine corporatif, le Championnat-Challenge de l'U.S.C.F. disputé à Strasbourg les 22 et 23 Avril 1961, grâce à l'impulsion dévouée et compétente de notre ami Rabjeau.

Qu'ils en soient tous remerciés.

Pour compléter ce compte rendu, il convient de rappeler que 11 records Juniors et 7 records Seniors ont été battus au cours de 1961.

L'effectif de nos Clubs est resté à peu près stationnaire au cours de l'année 1961.

Le Comité de l'Île de France, toujours en tête, est suivi par le Comité Anjou-Bretagne et le Comité des Flandres, *ex aequo* ; le Lyonnais ; la Provence ; le Languedoc et l'Algérie ; la Normandie et la Lorraine ; l'Alsace, la Bourgogne-Franche-Comté et le Dauphiné-Savoie ; l'Auvergne et la Guyenne ; l'Orléanais ; les Pyrénées ; la Champagne ; l'Oranie et le Poitou ; l'Île de la Réunion ; la Côte Basque et le Limousin.

En ce qui concerne les licences, le chiffre en est de 9.490 contre 9.128 l'an dernier.

Le Comité de l'Île-de-France en a délivré le plus grand nombre, suivi par le Comité Anjou-Bretagne, le Comité des Flandres, le Comité du Lyonnais, le Comité Dauphiné-Savoie, le Comité de Provence, le Comité de Champagne, le Comité d'Alsace, le Comité d'Auvergne, le Comité de Lorraine, le Comité de Guyenne, le Comité de l'Orléanais, le Comité de Bourgogne-Franche-Comté, le Comité de Normandie et le Comité du Languedoc *ex aequo*, le Comité d'Algérie, le Comité de l'Île de la Réunion, le Comité des Pyrénées, le Comité du Poitou, le Comité d'Oranie, le Comité de Côte Basque, le Comité du Limousin.

L'activité du Secrétariat de la F.F.H.C. étant fonction, en majeure partie, des initiatives prises par la F.F.H.C. sur le plan sportif, c'est dire que le travail s'accroît au fur et à mesure que se multiplient les compétitions. Nous nous efforçons de faire face à ces tâches nouvelles, mais, dans bien des cas, les Comités régionaux peuvent nous apporter une aide précieuse en simplifiant nos contrôles.

Nous insistons pour qu'ils inscrivent uniquement, sur les feuilles de résultats qu'ils nous transmettent, les performances des athlètes pouvant figurer au classement général de l'épreuve déterminée. Je m'explique : le Critérium National Haltérophile, par exemple, est ouvert aux athlètes classés 2^e série, 1^{re} série et classe nationale n'ayant jamais été qualifiés pour un Championnat de France. Tout total inférieur aux minima de la 2^e série ne peut donc être pris en considération, pas plus que celui réalisé par un concurrent finaliste d'un Championnat de France. Nous les rayons donc automatiquement, mais après un contrôle qui aurait pu nous être épargné.

Nous nous rendons compte que de gros progrès ont été faits dans la tenue des fichiers régionaux, progrès qui ont eu des répercussions heureuses sur le travail du Secrétariat ; mais il reste encore beaucoup à faire avant que nous puissions enregistrer purement et simplement les résultats qui nous sont transmis, sans avoir à vérifier leur validité par le moyen du fichier fédéral.

1,700 m

0,8 m

200 NF

2 APPAREILS UTILES POUR VOTRE SALLE MARQUAGE ARBITRAGE

*Manœuvre rapide
Chiffres et texte tournants
Tubes démontables pour l'ensemble
gouttière pour les accessoires.*

250 NF

Halteres ou lutte
Très lumineux, couleurs changeantes synchronisées
Livré avec pupitres et câbles de commande 110. 220 volts

Hauteur Maxi 1,80 m

Arbitre gauche
Arbitre central
Arbitre droite

MERLHES 4 rue St Bernard Paris 11 Tél.Vol 48.23

Huit stages étaient inscrits au calendrier 1961 : un Stage d'oxygénation qui eut lieu, comme l'année précédente, à Chamonix, cinq stages d'espoirs qui se déroulèrent à l'I.N.S. pour trois d'entre eux et à Voiron et Poitiers pour les deux autres et un stage de formation des cadres qui permit la nomination de 13 Aides-Moniteurs et l'attribution d'un titre d'Entraîneur régional.

Par ailleurs, des Tournées Itinérantes furent effectuées par notre Moniteur National Georges Lambert, à qui se joignait notre Président Jean Dame à l'occasion de chaque réunion d'information tenue au siège des Comités régionaux visités. Ces Tournées eurent lieu en Auvergne, Limousin et Orléanais et obtinrent un très net succès ; elles permettent, en effet, aux Dirigeants des Clubs et des Comités régionaux d'exposer leurs problèmes et d'obtenir renseignements et précisions sur toutes les questions administratives et techniques qui les préoccupent.

Par ses contacts personnels au cours des différentes étapes de ces tournées, par ses conférences, ses démonstrations des techniques nouvelles, notre Moniteur National a fait un excellent travail dont il est juste de le remercier. Il a également assumé la direction de tous les Stages, aidé par notre ami Pichon lorsque ces stages avaient lieu à l'I.N.S.

Avant de clore ce chapitre des Moniteurs, je tiens à rappeler que notre Fédération a poursuivi son programme de fabrication de barres d'entraînement et de barres de compétitions dont la réalisation a été confiée au Moniteur Guillier. Nous sommes heureux que les quelques loisirs que lui laisse son travail à l'I.N.S. lui permettent de mettre sa compétence et son dévouement au service de ces très intéressants problèmes.

Notre Bulletin Fédéral « L'Haltérophile Moderne » entrera ce mois-ci dans sa 17^e année de parution. Le nombre des abonnés, bien qu'encore modeste, ne cesse de s'accroître, grâce en partie à de dévoués dirigeants qui centralisent les fonds et nous les transmettent.

Qu'ils en soient de nouveau remerciés, de même que les rédacteurs bénévoles qui, par leurs articles, accroissent l'intérêt de notre Bulletin fédéral.

**

Après la lecture de ce rapport moral dont les grandes lignes, que vous connaissez déjà, vous ont donné le reflet général de l'activité de notre chère Fédération, je veux insister à nouveau avec vigueur sur le travail en profondeur et de perfectionnement que devront accomplir nos dévoués

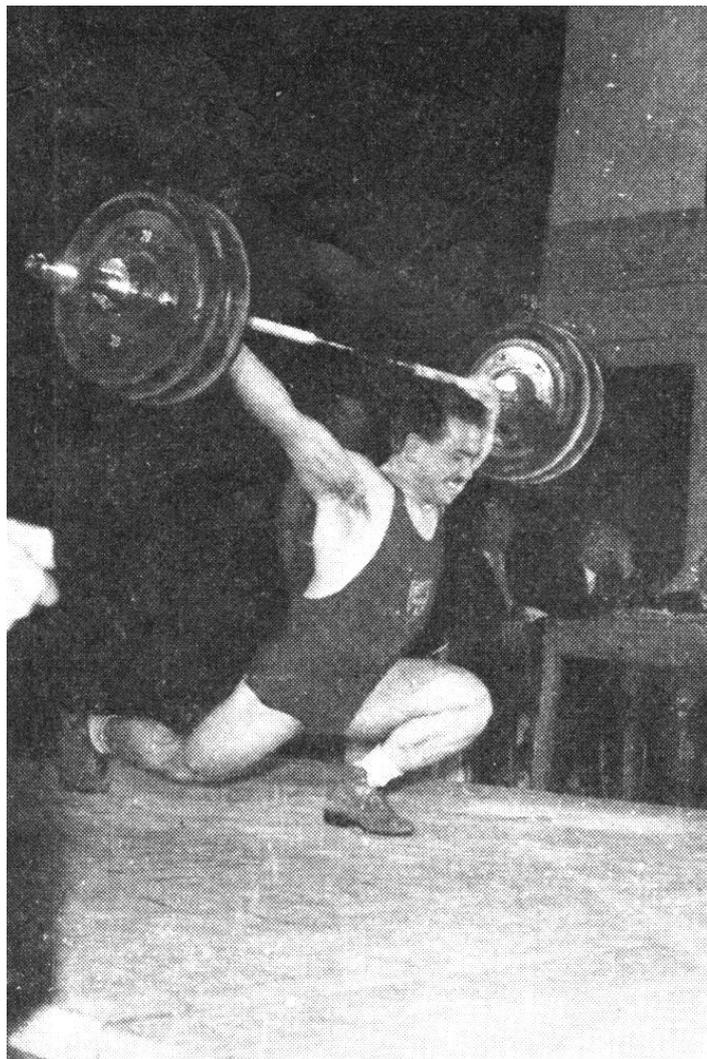
dirigeants de Clubs et de nos Comités régionaux, en vue des futures compétitions internationales.

Depuis plus de cinquante ans, les Champions haltérophiles ont été, pour la grande majorité, entièrement fabriqués dans les gymnases, par des apôtres de l'effort athlétique dosé, rationnel et amoureux de la fonte. Leur dévouement obscur, acharné, a permis, au prix de gros sacrifices, il importe de le souligner, les révélations et l'épanouissement de magnifiques athlètes qui ont fait honneur à notre sport et aux couleurs de notre Patrie dans des combats loyaux et pacifiques.

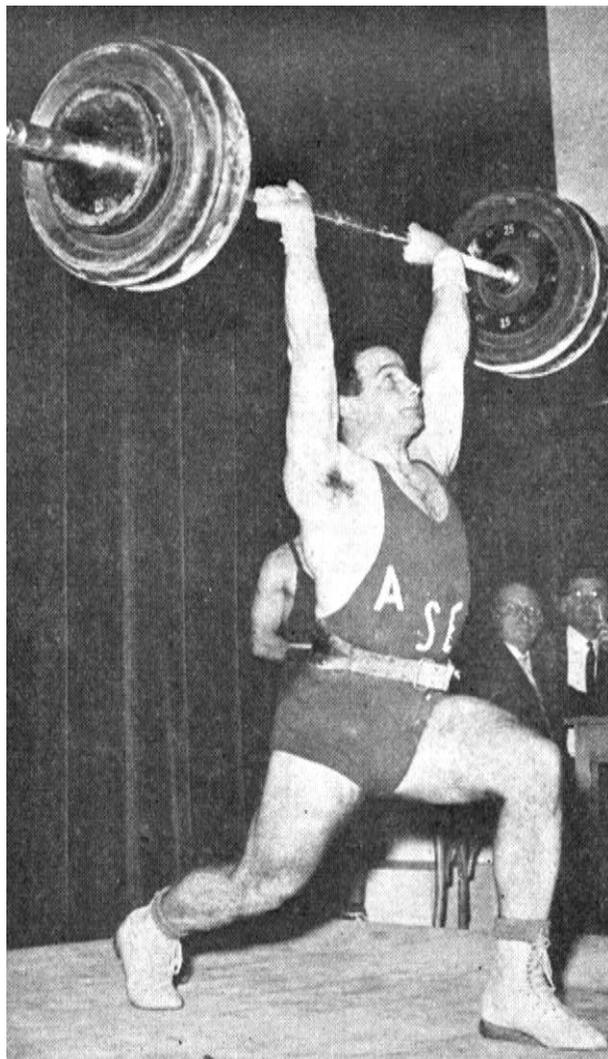
En m'adressant à tous ces vaillants dirigeants bénévoles et compétents, je leur renouvelle très sincèrement le témoignage de notre profonde gratitude, doublé de notre confiance.

La splendide moisson de jeunes qui lève, les brillants résultats obtenus par eux doivent nous inciter sans relâche à redoubler dans notre action, avec comme premier objectif l'amélioration persistante de la technique, base initiale et incontestable des progrès.

Le Secrétaire Général,
André ROLET.



Marcel PATERNI,
Champion de France Poids Moyens 1962



DEMONSEL, 3^e du Championnat de France
Poids Mi-Lourds 1962

(Photo « L'Équipe »)

**RAPPORT FINANCIER
POUR L'ANNÉE 1962**

Messieurs,

Rassurez-vous, je serai bref, car les chiffres que vous avez sous les yeux seront plus éloquents que moi-même.

Vous pouvez constater que nos trois comptes laissent apparaître un solde créditeur appréciable. Celui du Compte fédéral est de 19.343,26 NF, celui du Compte olympique de 20.028,26 NF et celui du Compte Matériel de 4.545,89 NF, soit au total 43.917,41 NF.

Notre Trésorerie est donc à l'aise, ce qui nous a permis d'augmenter très légèrement les subventions aux Comités régionaux, mais surtout nous permet cette année de prendre à notre charge les déficits assez lourds par lesquels se soldent certaines rencontres de la Coupe de France. Cela vous libère de certains soucis et vous permet, du moins je l'espère, de mieux gérer vos Comités régionaux.

Je dois cependant reprendre un sujet sur lequel j'insiste chaque année, celui des licences. Le nombre de licenciés pour 1961 est sensiblement le même que pour 1960 puisqu'il ne marque qu'une progression de 362 et je crois pouvoir affirmer que cette progression pourrait être plus importante.

On constate, en effet, que 25 Clubs affiliés n'ont pris aucune licence, je dis bien aucune, et que 21 autres clubs n'ont pas le droit de vote à cette assemblée générale parce que leur nombre de licenciés varie de 4 à 10.

Il semble qu'il y ait là une grosse négligence de la part des dirigeants de ces clubs et même plus qu'une négligence, une méconnaissance totale de leur rôle de dirigeants.

Je demanderai donc aux trésoriers des Comités régionaux de mieux contrôler leurs recettes licences et de vouloir bien rappeler à l'ordre les clubs se trouvant en situation irrégulière ou dont les efforts semblent nettement insuffisants. N'oubliez pas que si les recettes de la Fédération aug-

mentent, les vôtres progressent dans le même rapport, et cela peut toujours être utile.

Que pourrais-je ajouter ?

Simplement souhaiter que les subventions gouvernementales continuent de progresser et nous permettent ainsi de conserver une certaine aisance dans nos finances, aisance qui nous permettra d'intensifier nos efforts et nos réalisations.

J. DUCHESNE.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Monsieur le Président, Messieurs,

En exécution du mandat qui leur a été confié par l'assemblée générale du 16 Avril 1961, les soussignés se sont rendus au siège de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, 10, rue Saint-Marc, à Paris (2^e), pour procéder à l'examen des comptes de l'année 1961.

Tous les livres et documents comptables ont été mis à notre disposition par Madame la Secrétaire Fédérale : le livre journalier des Recettes et des Dépenses, les comptes « Olympique » et « Matériel », Banque, Compte Chèque Postal, Caisse, ainsi que les pièces justificatives correspondant aux opérations enregistrées.

COMPTE GENERAL

Recettes	133.274,28	NF
Dépenses	<u>113.931,02</u>	NF
Soit un solde créditeur de	19.343,26	NF

COMPTE OLYMPIQUE

Recettes	67.051,42	NF
Dépenses	<u>47.023,16</u>	NF
Soit un solde créditeur de	20.028,26	NF

COMPTE FABRICATION MATÉRIEL

Recettes	20.547,05	NF
Dépenses	<u>16.001,16</u>	NF
Soit un solde créditeur de	4.545,89	NF

SITUATION RÉSUMÉE

Le total groupé des trois comptes ci-dessus donne :

Recettes totales	220.872,75	NF
Dépenses totales	<u>176.955,34</u>	NF
Soit un solde créditeur total de	43.917,41	NF

CONTRÔLE FINANCIER

Le total des 3 soldes créditeurs ci-dessus, comparé avec les soldes des comptes Banque, Compte chèque postal et Caisse, a permis de vérifier l'exactitude des chiffres figurant sur la situation financière qui vous est présentée par le Trésorier et qui, en résumé, se traduit de la façon suivante :

En Caisse	6.567,85	
En Banque	29.039,03	
Compte courant postal	<u>8.310,53</u>	
	43.917,41	NF

Soldes créditeurs :

Compte Général	19.343,26	
Compte Olympique	20.028,26	
Compte Matériel	<u>4.545,89</u>	
	43.917,41	NF

CONCLUSION

Nous avons, cette année encore, constaté la bonne tenue de la comptabilité et la situation financière qui vous est soumise est conforme aux livres qui nous ont été présentés.

Nous proposons donc d'approuver les comptes de l'année 1961.

Les Commissaires aux Comptes :
L. COLLARDEY, M. RABIEAU.

Classement National du Critérium National Culturiste 1962

d'après les résultats des Éliminatoires organisées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

	Points			
1. NOILHETAS, Red Star de Limoges.....	86,50	10. KAZMARECK, Centre Athlétique Lillois	38,50	
2. ELY, Club Halt, et Cult. Aix en Provence	82,50	11. PERUCAUD, Red Star de Limoges.....	37	
3. HOUIN, Union Sportive de Toul	75	12. ROBIN, Club Halt, et Cult. Caudéranais	35,50	
4. DEMENGEOT, Union Sportive de Toul	72	13. NAUGUET, Courbevoie Sports	28	
5. PORTARIEU, A.S.P.O. Midi	65	14. MOUNIER, Red Star de Limoges	26	
6. CALIE, Union Haubourdinoise	63,50	15. DUSSOL, La Courmonterralaie	22	
7. MOREAU, Red Star de Limoges	51,50	16. ADRIENNE, A.S. Cheminots de Béziers	20	
8. LE GUYADER, Club Halt, et Cult. Caudéranais.....	42,50	17. GUIZARD, La Courmonterralaie	19	
9. SOL, A. S. Cheminots de Béziers	40	18. FABRIGAT, La Courmonterralaie	18,50	
		19. DONARD, Red Star de Limoges	17	

SENIORS

1. RIBARDIERE, Red Star de Limoges	109	14. BARBAS, Red Star de Limoges	59,50
2. DEVROUTE, Union Haubourdinoise	103,50	15. ALMENDROS, A.S. Cheminots de Béziers	59
3. CHAPOUR, A.S.P.O. Midi	85	16. LAGRUE, Union Sportive de Toul	58,50
4. VANDAMME, Union Haubourdinoise	83,50	17. MULLER, Club Halt, et Cult. Aix en Provence	56,50
5. CAZES, A.S.P.O. Midi	83,50	18. RISPAL, Courbevoie Sports	52,50
6. CLAUSSE, Courbevoie Sports	79	19. BROUSSE, La Courmonterralaie	46
7. CIBOT, Red Star de Limoges	68,50	20. DENTY, A.S. Cheminots de Béziers	42,50
7. NORMAND, Courbevoie Sports	68,50	21. EMMENEGGER, Centre Athlétique Lillois	42
9. BRANCHERIAU, Courbevoie Sports	65	22. SAVONNIÈRE, Union Sportive de Toul	41,50
10. MURÂT, A.S.P.O. Midi	64	23. DELFOLIE J., Union Sportive de Toul	36,50
11. LECOMTE, Courbevoie Sports	61,50	24. FATICA, A.S.P.O. Midi	35,50
12. GOUYET, Courbevoie Sports	60,50	25. DELFOLIE L., Union Sportive de Toul	29,50
12. BRUYENNE, Centre Athlétique Lillois	60,50	26. GUITARD, C.A.P.O. Limoges	22,50

L'ARRACHÉ EN FLEXION DE TAUNO KARE

Au cours du dernier Meeting du Palais des Sports, le Finlandais Poids Moyen Tauno Kare, opposé aux Français Maier et Paterni, a particulièrement brillé dans le dernier mouvement olympique en arrachant 125 k. Sur les 17 photos qui illustrent son mouvement, le lecteur peut se faire une idée très précise sur la forme du geste ainsi que sur le rythme de celui-ci en tenant compte que, entre chaque prise de vue, un intervalle de temps égal s'est écoulé.

Principales caractéristiques de ce mouvement :

Le soulevé de terre (1 à 9) est entièrement lent. Ce rythme est en partie dû à la position très

écartée des genoux, mais aussi au fait que l'athlète considère que cette première phase n'est que préparatoire : ce n'est qu'à partir de la position N° 8 que le mouvement va réellement se déclencher.

En 8, la barre entre en contact avec la face interne des genoux et va glisser le long des cuisses jusqu'en 10. Pendant cette phase, le mouvement s'accélère brusquement et cette accélération se prolonge jusqu'à l'extension complète du corps (en 13).

Pendant la première partie du passage du corps sous la barre, le corps reste incliné vers l'arrière, permettant un tirage des bras efficace, tandis que les pieds vont s'écarter pour donner au corps une position plus stable. Dans la posi-

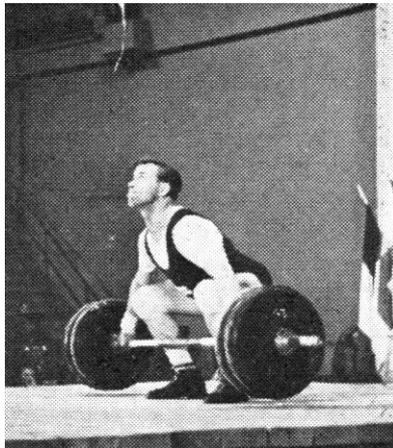
tion finale, nous remarquons combien la prise de mains est large mais aussi l'excellent verrouillage des coudes.

Que faut-il penser de cette technique qui n'a rien de classique ? — Elle permet d'obtenir un excellent contrôle du mouvement pendant le redressement du corps en effet, la position de la barre dans l'espace est toujours parfaitement dominée par l'athlète grâce tout d'abord au redressement extrêmement lent et ensuite au glissement de la charge le long des cuisses. Il semble toutefois que la technique classique — départ moins assis, genoux plus serrés et engagement de ceux-ci sous la barre — permette de donner une vitesse sensiblement supérieure à la charge. La technique de Tauno Kare ne serait donc pas tout à fait la plus efficace mais pourrait être recommandée à tous les tireurs qui manquent de nombreux essais pour n'avoir pas trouvé un plan d'évolution de la barre se rapprochant de la verticale.

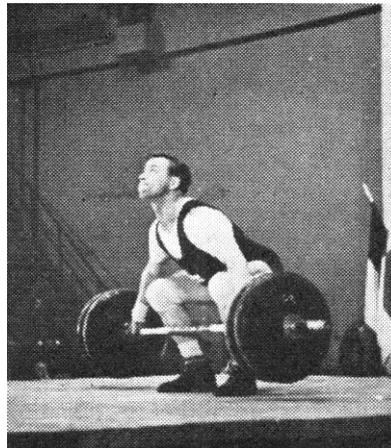
G. LAMBERT,
*Moniteur National
Professeur d'E.P.S*

Numérisation : R. LPZ (2012-2019)

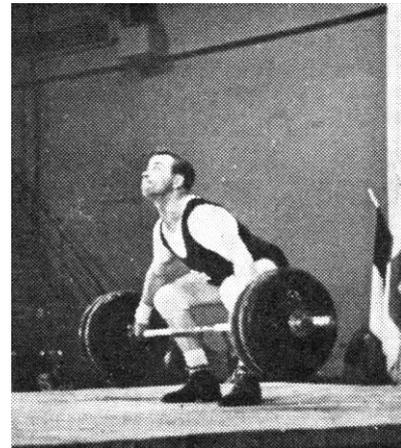
« l'ordre d'affichage est modifié sur le présent fichier »



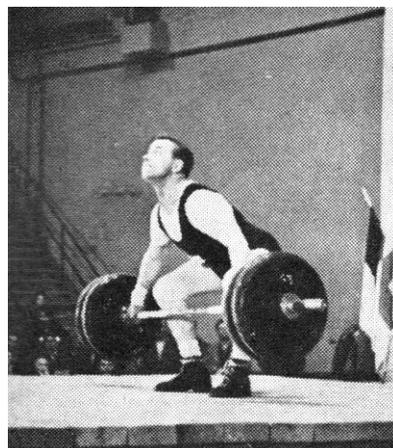
1



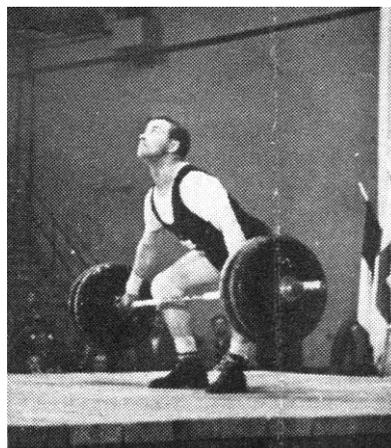
2



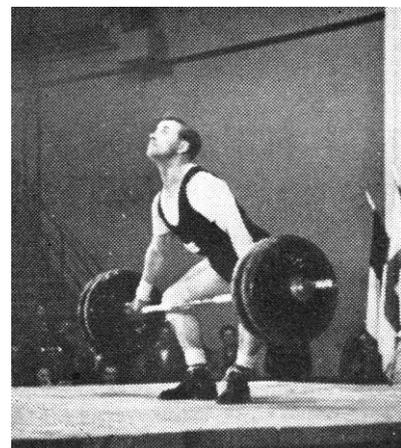
3



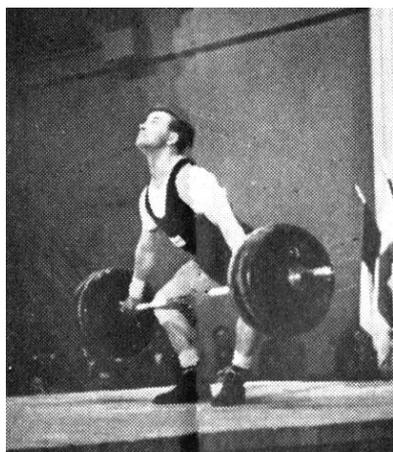
4



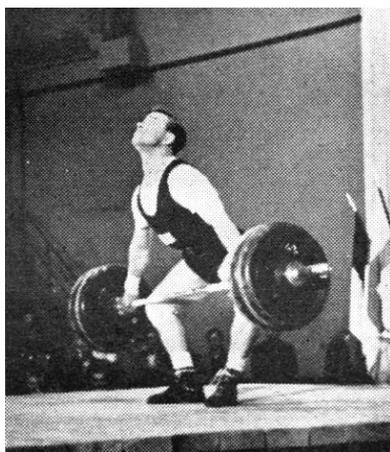
5



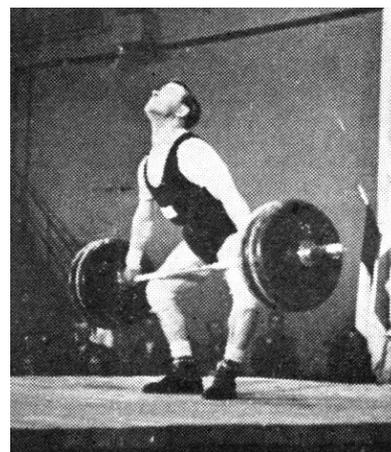
6



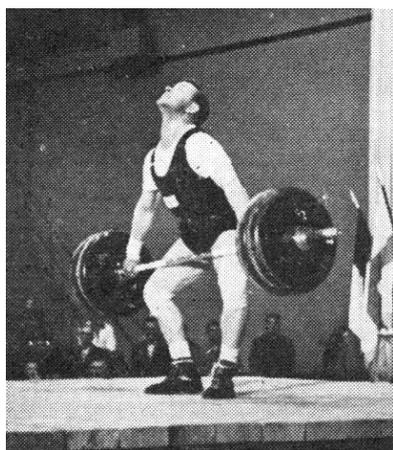
7



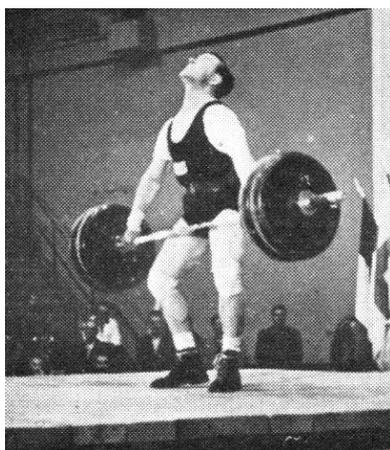
8



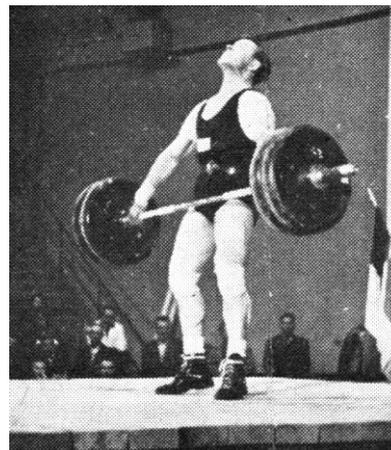
9



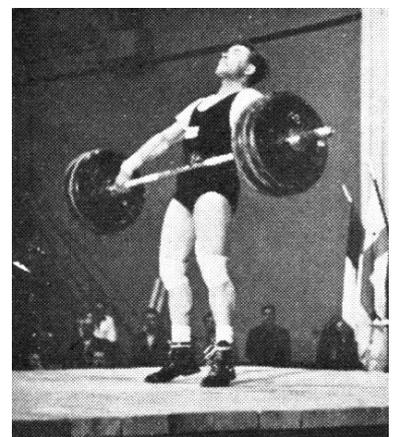
10



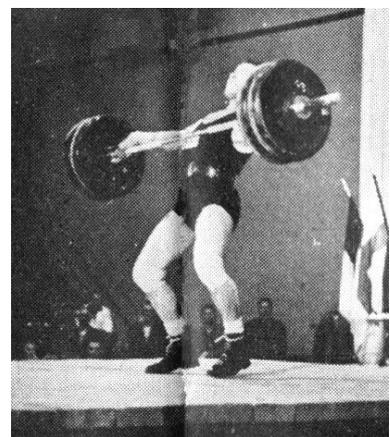
11



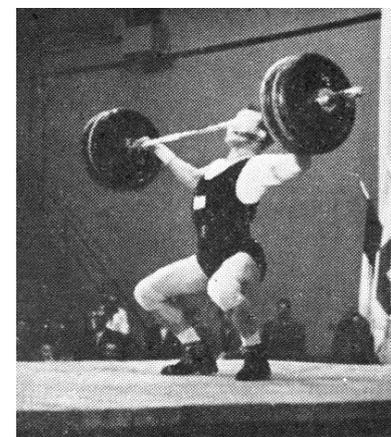
12



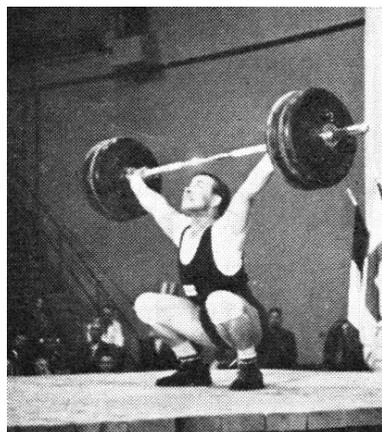
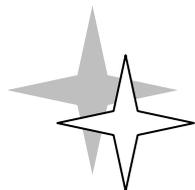
13



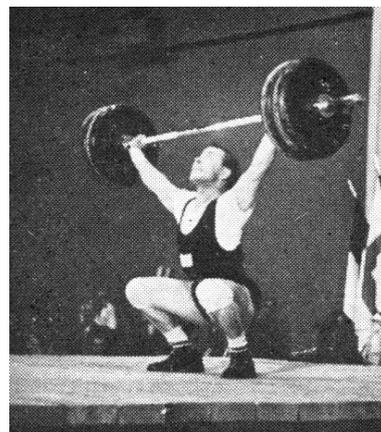
14



15



16



17



Ce que vous devez savoir

Le Comité de Direction Fédéral, qui s'est réuni le 3 Juillet, a pris d'importantes décisions que nous résumons ci-dessous :

1° - REFONTE DES RÈGLEMENTS DES COMPÉTITIONS FÉDÉRALES. - Les modifications proposées par la Commission Haltérophile ont été entérinées. Elles peuvent se résumer ainsi :

a) Modifications des minima actuels pour le classement des athlètes en séries. Minimas distincts pour les Juniors et les Seniors (voir les deux tableaux ci-dessous) :

b) Simplification de l'admission aux épreuves fédérales, chacune d'elles étant réservée aux athlètes d'une seule série déterminée. Un athlète ne peut participer qu'à la compétition correspondant à sa série, c'est-à-dire qu'un athlète réalisant dès le Prix d'Encouragement un total de 1^{re} série n'aura plus le droit de prendre part aux épreuves réservées aux 3^e et 2^e séries.

c) Chaque compétition comportera des finales distinctes pour les Juniors et les Seniors.

d) Le Premier Pas Haltérophile comportera désormais deux mouvements Développé à deux bras et épaulé et jeté à deux bras, ce dernier étant coté au coefficient 2.

2° - ASSURANCE INDIVIDUELLE SPORTIVE. - Conformément aux prescriptions de l'arrêté du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports, paru dans le Numéro de Juin de L'Haltérophile Moderne, l'assurance individuelle sportive est obligatoire depuis le 1^{er} Juillet.

Aucune licence ne pourra être délivrée sans que le dirigeant ou l'athlète ait fait la preuve que la police souscrite couvre bien les risques minima imposés.

Un contrat sera passé par la F.F.H.C. avec la Mutuelle Nationale des Sports. La cotisation annuelle à verser par chaque assuré sera de 2,90 NF.

Les Clubs devront établir des bordereaux en double exemplaire, comportant les noms et prénoms

de leurs dirigeants et athlètes ; ces bordereaux seront transmis au Comité régional dont ils dépendent, accompagnés de la somme de 6 NF par sociétaire (3 NF pour la licence, 3 NF pour l'assurance et frais annexes). Un des bordereaux sera adressé à la Mutuelle Nationale des Sports par le Comité Régional qui pourra alors délivrer les timbres-licences faisant foi que le titulaire d'une licence est en règle.

Une circulaire sera adressée ultérieurement aux Clubs et aux Comités régionaux pour préciser les modalités exactes d'application de cette licence-assurance.

3° - MODIFICATIONS DES LIMITES TERRITORIALES DES COMITES RÉGIONAUX, conformément aux décisions du Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports.

Des renseignements détaillés seront fournis ultérieurement à ce sujet.

LES CHAMPIONNATS DE France MILITAIRES D'HALTÉROPHILIE

Ces championnats se sont déroulés dans une très bonne ambiance sportive devant une assistance relativement moyenne.

Ils furent présidés par le Colonel Proudhomme, Sous-chef d'État-major, assisté de son officier d'ordonnance.

La Fédération Française et le Comité des Flandres étaient représentés par M. Aubert, Vice-président d'Honneur, M. Herbaux, Secrétaire et M. Dejonghe, Trésorier du Comité des Flandres.

L'arbitrage fut assuré par MM. Populier, Casemaeker et Dejonghe.

Poids Coq - Pitagora (G.S.I.A. Joinville) gagna ce championnat avec une aisance déconcertante ; il ne manqua qu'un seul essai.

Poids Plume - Bauvin (B.R.S. Valenciennes) assura sa victoire après l'arraché il ne réussit que 90 kgs à l'épaulé jeté, manquant de justesse 100 kgs à l'épaulé.

Poids Léger - Match serré entre Delebarre (G.S.I.A. Joinville) et Pally (G.S.I.A. Joinville). La

victoire revint finalement à Delebarre avec 330 contre 322 kgs 500 à Pally.

Poids Moyen - Surprise Le favori Guerlus (G.S.I.A. Joinville) en petite forme, fut battu par Mangeant qui est un athlète à revoir très puissant au développé et encore très perfectible en mouvements de détente aussi bien à l'arraché qu'à l'épaulé jeté.

Le 3^e : Berthe (B.E. 722) a rempli son contrat comme d'habitude - Malgré plusieurs années de compétition, il manque quelquefois d'assurance sur la barre.

Mi-Lourd - Le vainqueur Satouf (G.S.I.A. Joinville) tira pour s'assurer un titre toutes catégories ; il n'a pas forcé son talent.

Athlète à revoir Metzeller (93^e R.I.) qui fit preuve d'une très grande facilité en détente.

Lourd-Léger - Victoire de Hermain (Marine Paris) décontracté et puissant sur Devroute (G.S.I.A. Joinville), beaucoup trop contracté et n'utilisant que très peu ses moyens physiques actuels.

Cet excellent Championnat de France se termina par un vin d'Honneur servi par les autorités militaires.

Après une allocution du Colonel Proudhomme, M. Herbaux, Secrétaire du Comité des Flandres, remercia l'Armée au nom de la Fédération et du Comité pour les efforts effectués au profit de l'Haltérophilie française.

R. HERBAUX

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux Records du Monde

HONGRIE. - Poids Légers. - Développé à deux bras : 123 k 500 par Foldi (Hongrie) le 6- 5-62 à Tatabánya.

Poids Mi-Lourds. - Développé à deux bras : 155 k 500 par Vérès (Hongrie) le 5- 5-62 à Budapest.

Minima imposés pour chacune des séries

SENIORS

Catégories	4 ^e Série	3 ^e Série	2 ^e Série	1 ^{re} Série	Classe Nationale	Classe Internationale
COQS.....	180	202,500	225	247,500	270	290
PLUMES.....	200	222,500	245	267,500	290	310
LEGERS.....	230	252,500	275	297,500	320	340
MOYENS.....	245	267,500	290	315	340	360
MI-LOURDS.....	260	282,500	305	330	355	380
LOURDS-LEGERS.....	270	295	320	345	370	395
LOURDS.....	280	305	335	365	395	420

JUNIORS

Catégories	4 ^e Série	3 ^e Série	2 ^e Série	1 ^{re} Série	Classe Nationale	Classe Internationale
COQS.....	160	180	202,500	225	247,500	270
PLUMES.....	180	200	222,500	245	267,500	290
LEGERS.....	210	230	252,500	275	297,500	320
MOYENS.....	225	245	267,500	290	315	340
MI-LOURDS.....	240	260	282,500	305	330	355
LOURDS-LEGERS.....	250	270	295	320	345	370
LOURDS.....	260	280	305	335	365	395

Haltérophile Moderne n° 180 (07-1962)

Nouveaux Records Nationaux

HONGRIE - Poids Légers : Total Olympique : 357 k 500 par Foldi. - Poids Mi-Lourds : Total Olympique : 455 k par Vérés.

AUSTRALIE - Poids Lourds Légers : Total Olympique : 362 k 500 par Modra. - Poids Lourds : Total Olympique : 457 k 500 par Shannes.

ALLEMAGNE DE L'OUEST - Poids Lourds Légers : Arraché à deux bras : 127 k 500 par Fehr.

AUTRICHE - Poids Plumes : Développé à deux bras : 95 k par Dodojacek. - Poids Mi-Lourds : Développé à deux bras : 115 k par Wagner.

ALLEMAGNE DE L'EST - Poids Coqs : Arraché à deux bras : 88 k ; Épaulé et Jeté à deux bras : 120 k 500 par Reck. - Poids Moyens : Développé à deux bras : 125 k ; Total Olympique : 407 k 500 par Dittrich - Poids Lourds : Total Olympique : 437 k 500 par Stemplinger.

Championnats de l'U.R.S.S.

Poids Coqs : A. Vakhonin : 102,5 + 102,5 + 135 = 340 k ; V. Stogov : 107,5 + 102,5 + 135 = 337 k 500 ; V. Marzagulov : 102,5 + 95 + 130 = 327 k 500 ; V. Li : 105 + 95 + 125 = 325 k ; L. Andrianov : 92,5 + 92,5 + 125 = 310 k ; B. Arutyunov : 90 + 95 + 125 = 310 k ; P. Kim : 95 + 95 + 120 = 310 k.

Poids Plumes : E. Katsura : 110 + 105 + 140 = 355 k ; M. Medvedev : 107,5 + 107,5 + 135 = 350 k ; R. Chimiskyan : 100 + 105 + 137,5 = 342 k 500 ; E. Minaev : 112,5 + 100 + 130 = 342 k 500 ; E. Soloviev : 100 + 97,5 + 137,5 = 335 k ; I. Funtov : 105 + 100 + 130 = 335 k.

Poids Légers : V. Kaplunov : 132,5 + 120 + 157,5 = 410 k ; V. Bushuev : 130 + 120 + 150 = 400 k ; A. Mayasin : 110 + 120 + 152,5 = 382 k 500 ; E. Girko : 120 + 110 + 152,5 = 382 k 500 ; C. Vorona : 115 + 115 + 147,5 = 377 k 500 ; S. Popov : 105 + 120 + 145 = 370 k.

Poids Moyens : M. Khomchenko : 130 + 125 + 165 = 420 k ; V. Belayev : 117,5 + 137,5 + 162,5 = 417 k 500 ; V. Kozlov : 135 + 120 + 155 = 410 k ; A. Loktionov : 120 + 120 + 157,5 = 397 k 500 ; G. Galoyan : 125 + 115 + 155 = 395 k ; V. Kurentsov : 115 + 120 + 155 = 390 k.

Poids Mi+Lourds : R. Plukfelder : 145 + 135 + 170 = 450 k ; Y. Rascheskin : 137,5 + 130 + 172,5 = 440 k ; F. Bogdanovsky : 140 + 130 + 165 = 435 k ; P. Sibiryakov : 142,5 + 127,5 + 165 = 435 k ; R. Galoyan : 137,5 + 127,5 + 167,5 = 432 k 500 ; A. Khatturidi : 135 + 130 + 160 = 425 k.

Poids Lourds Légers : E. Brovko : 145 + 135 + 175 = 455 k ; V. Stepanov : 147,5 + 140 + 165 = 452 k 500 ; V. Pegov : 137,5 + 132,5 + 177,5 = 447 k 500 ; V. Golovanov : 145 + 132,5 + 170 = 447 k 500 ; N. Nironenko : 145 + 132,5 + 170 = 447 k 500 ; A. Kasyanov : 125 + 142,5 + 165 = 432 k 500.

Poids Lourds : Vlassov : 187,5 + 150 + 185 = 522 k 500 ; L. Zhabotinsky : 172,5 + 150 + 190 = 512 k 500 ; R. Sheierman : 160 + 142,5 + 185 = 487 k 500 ; Y. Vilkovich : 162,5 + 135 + 177,5 = 475 k ; A. Medvedev : 150 + 135 + 180 = 465 k ; O. Bergmanis : 160 + 135 + 170 = 465 k ; V. Dvigin : 142,5 + 140 + 175 = 457 k 500 ; Romasenko : 140 + 140 + 172,5 = 452 k 500 ; I. Shdanov : 147,5 + 132,5 + 170 = 450 k ; G. Aferin : 155 + 125 + 165 = 445 k ; N. Puzinin : 140 + 135 + 170 = 445 k ; T. Veslovitsky : 135 + 125 + 180 = 440 k.

Championnats de Suisse

Poids Coqs : W. Steffen : 77,5 + 75 + 95 = 247 k 500.

Poids Plumes : R. Magnenat : 77,5 + 82,5 + 102,5 = 262 k 500.

Poids Légers : H. Kohler : 105 + 100 + 122,5 = 327 k 500 ; P. Lab : 100 + 95 + 120 = 315 k ; P. Walser : 97,5 + 92,5 + 120 = 310 k.

Poids Moyens : G. Freiburghaus : 110 + 105 + 127,5 = 342 k 500 ; H. Studer : 95 + 92,5 + 115 = 302 k 500 ; O. Fleury : 85 + 90 + 120 = 295 k.

Poids Mi+Lourds : R. Fidel : 112,5 + 105 + 135 = 352 k 500 ; A. Weber : 100 + 102,5 + 132,5 = 335 k ; R. Riggs : 105 + 92,5 + 125 = 322 k 500.

Poids Lourds Légers : E. Enzler : 120 + 115 + 140 = 375 k ; L. Rapp : 105 + 95 + 130 = 330 k ; A. Maugey : 100 + 100 + 125 = 325 k.

RÉSULTATS TECHNIQUES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE MILITAIRE

Disputé le 2 Juin 1962, à LILLE

Noms des concurrents	Poids de corps	CLUBS	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs :						
1. PITAGORA	56 k	G.S.I.A. Joinville	75, -	77,500	97,500	250 k
2. FLAYAC	54 k 100	B.A. 142	70, -	65, -	80, -	215 k
Poids Plumes :						
1. BAUVIN	59 k 800	B.R.S. Valenciennes	75, -	75, -	90, -	240 k
2. DELTON	58 k 800	C.I. 43 ^{me} R.I.	70, -	70, -	90, -	230 k
3. MORO	59 k 800	G.S.L.A. Joinville	70, -	65, -	90, -	225 k
Poids Légers :						
1. DELEBARRE	66 k 800	G.S.I.A. Joinville	102,500	100, -	127,500	330 k
2. PALLY	66 k 700	G.S.I.A. Joinville	105, -	92,500	125, -	322 k 500
3. FONTAINE	64 k 600	G.S.I.A. Joinville	85, -	82,500	117,500	285 k
4. DAUVERGNE	67 k 400	15 ^{me} R.G.A.	70, -	75, -	95, -	240 k
Poids Moyens :						
1. MANGEANT	73 k 100	R.M.T.	105, -	90, -	120, -	315 k
2. GUERLUS	75 k	G.S.I.A. Joinville	100, -	90, -	125, -	315 k
3. BERTHE	74 k	B.E. 722	87,500	97,500	127,500	312 k 500
4. GOUYETTE	73 k 600	Sapeurs Pompiers Paris	90, -	90, -	115, -	295 k
N. Cl. NOEL	73 k 800	B.A. 116	0, -	90, -	115, -	—
N. Cl. BUCHET	68 k 600	B.E. 721	85, -	85, -	0, -	—
Poids Mi-Lourds :						
1. SATOUF	80 k 800	G.S.I.A. Joinville	105, -	100, -	130, -	335 k
2. METZELLER	80 k 200	93 ^{me} R.I.	97,500	100, -	132,500	330 k
3. BELVISO	75 k 600	4 ^{me} Rt. Génie	85, -	77,500	105, -	267 k 500
Poids Lourds Légers :						
1. HERMAIN	86 k 500	Marine Paris	100, -	105, -	130, -	335 k
2. DEVROUTE	85 k	G.S.I.A. Joinville	100, -	100, -	120, -	320 k
3. MAGNIN	82 k 700	458 ^c G.A.L.	90, -	77,500	105, -	272 k 500

Poids Lourds : F. Perlini : 120 + 120 + 152,5 = 392 k 500 ; P. Vogel : 110 + 107,5 + 145 = 362 k 500.

Championnats de Pologne Juniors

Poids Coqs : W. Proc : 75 + 77,5 + 107,5 = 260 k ; E. Rychter : 72,5 + 77,5 + 107,5 = 257 k 500 ; A. Polokwicz : 82,5 + 77,5 + 95 = 255 k.

Poids Plumes : M. Zachara : 90 + 85 + 115 = 290 k ; A. Bonar : 82,5 + 82,5 + 105 = 270 k ; H. Ausz : 75 + 75 + 102,5 = 252 k 500.

Poids Légers : J. Mackiewicz : 80 + 95 + 125 = 300 k ; A. Pietruszek : 80 + 95 + 120 = 295 k ; B. Debek : 80 + 95 + 120 = 295 k.

Poids Moyens : W. Ozimek : 90 + 100 + 130 = 320 k ; H. Bartoszek : 90 + 95 + 122,5 = 307 k 500 ; K. Marciniak : 97,5 + 95 + 115 = 307 k 500.

Poids Mi+Lourds : Z. Kowalski : 95 + 92,5 + 135 = 322 k 500 ; R. Tomzac : 105 + 95 + 120 = 320 k ; L. Borowiec : 97,5 + 90 + 125 = 312 k 500.

Poids Lourds Légers : A. Biziuk : 107,5 + 100 + 130 = 337 k 500 ; J. Mazur : 90 + 100 + 125 = 315 k ; W. Szewczyk : 85 + 100 + 125 = 310 k.

Poids Lourds : R. Wisniewski : 100 + 97,5 + 120 = 317 k 500 ; Z. Smolinski : 87,5 + 90 + 127,5 = 305 k ; A. Szaneczki : 90 + 85 + 120 = 295 k.

Championnat du Monde 1963 et Jeux Méditerranéens

Les Championnats d'Europe et du Monde 1963 auront lieu à Prague, en Septembre 1963 (date non encore précisée).

Les Jeux Méditerranéens auront lieu à Naples du 21 au 29 Septembre 1963.

Nos joies, nos peines

Naissances

Notre Champion Marcel Paterni est l'heureux Papa d'un petit Jean-Christophe né le 30 Juin.

Nous lui adressons, ainsi qu'à sa charmante femme nos bien vifs compliments.

Le Comité d'Alsace nous annonce la naissance d'un quatrième fils, qui a reçu le prénom de Roland, au foyer de l'haltérophile et animateur de la Société de Gymnastique de Sélestat Alphonse Herzog.

« Avec quatre garçons, ajoute le Comité d'Alsace, Herzog est capable de former plus tard sa propre équipe haltérophile.

L'Haltérophile Club de Boulogne nous fait part de la naissance d'Annick Deboffe, fille du Trésorier du Club.

Le Club Athlétique St Priest est heureux d'annoncer la naissance le 19 Mai 1962, de Catherine Pierrette, fille de l'haltérophile André Margiotta.

Bien sincères compliments aux heureux parents et vœux de bonne santé pour les bébés.

Mariages

L'excellent haltérophile Gérard Picci a épousé le Samedi 16 Juin, en l'Église Notre-Dame de Fives, Mlle Thérèse Cagnon.

M. Gustave Pichon, Maître d'Éducation Physique à l'Institut National des Sports, Membre du Comité de Direction de la F.F.H.C. nous annonce le mariage de sa fille Suzanne avec M. Robert Emprin.

La messe de mariage a été célébrée le Samedi 7 Juillet, en l'Église St Pierre et Saint Paul de Clamart.

Le Club Athlétique Saint Priest nous annonce également le mariage de Mlle Christiane Coste avec un sociétaire M. Michel Millet.

La cérémonie nuptiale s'est déroulée à Saint Priest, le 30 Juin 1962.

Nos bien sincères félicitations et vœux de bonheur à ces trois couples.

Distinctions

M. Gérard Lhomel, Moniteur d'Éducation Physique, Membre du Comité de l'haltérophile de Boulogne vient de se voir attribuer la médaille d'honneur de la Jeunesse et des Sports.

La même distinction a été remise à M. Pelet, animateur du Royal Océan Club.

Nos bien vifs compliments à ces deux dévoués Dirigeants.

Vœux de rétablissement

M. Marcel Cuvelier, Président de l'Haltérophile Club de Boulogne, vient de subir une intervention chirurgicale. Son état de santé est, aux dernières nouvelles, satisfaisant.

Nos meilleurs vœux de complet rétablissement.

RÉSULTATS TECHNIQUES DU MATCH FRANCE-POLOGNE

Disputé le Samedi 23 Juin 1962, au Palais Municipal des Sports, à LYON

Noms des concurrents	Poids de corps	CLUBS	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. MEURAT Jean-Pierre	55 k	France	87,500	85, -	107,500	280 k
2. PIELAK Zbigniew.....	55 k 500	Pologne	85, -	80, -	105, -	270 k
Poids Plumes						
1. FULLA Pierre	59 k 600	France	100, -	87,500	122,500	310 k
2. TREBICKI	59 k 300	Pologne	97,500	92,500	117,500	307 k 500
Poids Légers						
1. GERBER Roger.....	67 k 500	France	112,500	102,500	125, -	340 k
N. Cl. ZIELINSKI Marian.....	66 k	Pologne	0, -	A abandonné	—	—
Poids Moyens						
1. MAIER Rolf.....	73 k 900	France	122,500	120, -	157,500	400 k
2. PAPROT Bogdan	72 k 900	Pologne	110, -	110, -	140, -	360 k
Poids Mi-Lourds						
1. PATERNI Marcel.....	76 k 200	France	127,500	117,500	150, -	395 k
N. Cl. KOWALSKI Witold.....	81 k 200	Pologne	125, -	105, -	0, -	—
Poids Lourds Légers						
1. PALINSKI Ireneuz.....	89 k 900	Pologne	130, -	130, -	160, -	420 k
Hors match :						
CONSTANTINIAN Aram...	76 k 400	France	115, -	110, -	130, -	355 k
Poids Lourds						
1. FOULETIER J.-Paul.....	93 k 600	France	117,500	127,500	155, -	400 k
N. Cl. SLOWINSKI Zénon.....	111 k	Pologne	125, -	120, -	0, -	—

LE MATCH FRANCE - POLOGNE

le 23 Juin 1962, à Lyon

En dépit de tous leurs efforts et de la compréhension qu'ils trouvèrent auprès de la presse et de la radio, les dirigeants du Comité du Lyonnais n'obtinrent pas, avec ce match France - Pologne, le succès spectaculaire escompté. La chaleur écrasante fut leur principal adversaire car, non seulement, elle écarta du magnifique Palais des Sports de Lyon de nombreux amateurs de spectacles sportifs, mais elle fut également la cause des piètres performances réalisées par les « grands » champions polonais. Ce préambule n'a pas pour but de minimiser le succès de l'équipe de France dont tous les éléments eurent au contraire le mérite de tirer avec une farouche énergie, mais simplement de regretter que la victoire française ait été acquise aux dépens d'une équipe de Pologne diminuée.

La première victoire française revient à notre Poids Coq Meurat. Celui-ci améliore son record à chacune de ses compétitions. Ses 280 k dépassent, en effet de 2 k 500, son total de France-Allemagne de l'Ouest. Il semble que Meurat puisse prétendre améliorer encore très nettement ce total car tous ses essais sont réalisés avec la plus grande facilité..., apparente. Le jeune polonais Pielak réalise 270 k et sera très certainement, l'an prochain, un adversaire avec lequel nous devrons compter.

Dans la catégorie Poids Plumes, la guerre des nerfs commence dès la pesée. Les deux Polonais et le Français Pierre Fulla ne se pèsent qu'à la toute dernière minute. Fulla (59 k 600) prend l'avantage du poids de corps sur le titulaire présumé (59 k 700), mais les dirigeants polonais ont décidé de faire tirer le « remplaçant » Trebicki (59 k 300) à la place de Zaborski.

Dès le développé, Trebicki et Fulla se livrent un beau duel à l'issue duquel le Français s'assure, avec 100 k, un léger avantage de 2 k 500. Mais à l'issue de l'arraché, les 2 k 500 deviennent 2 k 500

de retard, car le Polonais est bien meilleur styliste et réussit un très beau mouvement avec 92 k 500. Pour gagner, Fulla devra donc jeter 5 k de plus que le Polonais. Celui-ci commence à 117 k 500 ; Fulla prend 122 k 500 mais tire trop fort et..., roule sur le dos. Trebicki épaula cette charge mais manque le jeté. Fulla reprend les 122 k 500, épaula parfaitement mais ne réussit à s'immobiliser, après le jeté, qu'à l'extrême limite du plateau.

Le Polonais reprend également cette charge mais manque le jeté. Vainqueur du Polonais avec 310 k contre 307 k 500, Fulla manque son 3^{me} essai avec 127 k 500. Cette 2^{me} victoire nous donne en fait la certitude d'un succès de l'équipe de France, car il semble que Maier et Paterni soient légèrement supérieurs à leurs adversaires. Pour assurer plus solidement la victoire française, l'ex-champion du monde Zielinski qui, comme Gerber, tire en même temps que les Coqs et les Plumes..., manque ses trois essais avec 110 k au développé Gerber assure donc un total avec des premiers essais relativement faibles et manque assez nettement ses tentatives de records avec 120 k au développé et 110 k à l'arraché.

Ses 340 k n'ont donc rien de commun avec les 362 k 500 réalisés trois semaines plus tôt au match France-Allemagne de l'Ouest mais permettent cependant à l'équipe de France de marquer un point supplémentaire.

Le Poids Moyen Paprot est, comme l'année précédente, opposé à Rolf Maier, tandis que Paterni rencontre Kowalski, en Mi-Lourds. Dans la catégorie Lourds Légers, le champion du Monde Palinski est opposé à Constantinian qui, en fait, dépasse à peine la limite des Poids Moyens. Quant à Foulletier, il va se heurter à Slowinski qui, avec ses 111 k de poids de corps, est un athlète très impressionnant.

Dès le développé, Maier prend un très net avan-

tage sur Paprot (110 k) avec 115 k, puis 122 k 500, avant de manquer 127 k 500. Paterni, par contre, trouve, en Kowalski, un adversaire à sa mesure qui, comme lui, pousse 120 et 125 k. Seul pourtant, Paterni réussit 127 k 500.

Le champion du Monde Palinski n'a pas l'intention de forcer son talent, mais ses deux essais à 125 et 130 k paraissent pourtant pénibles. Notre représentant Constantinian pousse 115 k mais ne peut tenir 122 k 500.

Je craignais qu'en Poids Lourds Jean- Paul Foulletier soit surclassé au développé par son adversaire, mais après 125 k ce dernier manque deux fois 130 k et ne prend donc que 7 k 500 sur le Français.

A l'arraché, Maier et Paterni surclassent leurs adversaires. Ils réussissent respectivement 120 k et 117 k 500 ce qui pour Maier constitue un nouveau record personnel. Il effectue même une tentative contre le record de Ferrari avec 123 k 500, mais la manque assez nettement. Le jeune et bel athlète Paprot réussit 110 k, devançant son compatriote Kowalski de 5 k.

Nous attendions une belle exhibition de Palinski, mais la chaleur l'a décidément bien abattu car ses mouvements sont lents et incorrects. Il s'y reprend à deux fois pour réussir 125 k et les arbitres lui accordent son dernier essai à 130 k. Constantinian ne peut évidemment pas lutter contre un tel adversaire et, en manquant 117 k 500, il reste à 20 k du Polonais.

J.-P. Foulletier fait figure de bolide tant ses arrachés sont rapides. Il réussit ainsi 122 k 500 et 127 k 500, ce qui lui permet de rattraper son retard sur le Lourd polonais (120 k) et manque de justesse sa tentative de record de France avec 130 k.

Ayant définitivement distancé leurs adversaires, Maier et Paterni se livrent maintenant une lutte de prestige. Après avoir assuré leur victoire avec un premier essai à 150 k, Maier jette parfaitement 157 k 500, tandis que Paterni épaula 160 k mais manque cette charge au jeté.

Les deux champions demandent alors 162 k 500 pour essayer de battre le record de France (Moyens) mais malgré de beaux efforts, ils ne

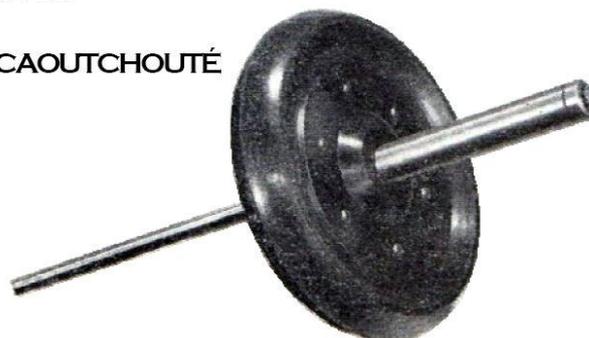


*Entraînez-vous n'importe où !
Plus d'usure de plateaux !*

**NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOITÉ**

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE



●
Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10^e

Nord 55-34



peuvent verrouiller les coudes. Maier totalise 400 k et Paterni 395 k devant Paprot 360 k et Kowalski - zéro au jeté avec 145 k. - Nos deux Poids Moyens sont donc d'ores et déjà capables d'atteindre les 405 k et peuvent donc prétendre obtenir une place d'honneur sur le podium des prochains Championnats du Monde à Budapest.

Constantinian, qui moins d'un mois avant cette rencontre s'était claqué le quadriceps, ne peut se relever avec 140 k et totalise 355 k tandis que Palinski jette 160 et 170 k. Ce dernier essai lui est toutefois refusé, car, après le jeté, Palinski laisse descendre la barre derrière la nuque et ne peut la bloquer. Lui ayant vu jeter ainsi une barre de 175 k à l'I.N.S., il semble évident que Palinski a, non seule-

ment été accablé par la chaleur, mais qu'il est également loin encore de sa grande forme.

Le match des Poids Lourds tourne à l'avantage du Français, car Slowinski manque ses trois essais avec 155 et 160 k tandis que Fouletier, avec 150 k et 155 k atteint pour la première fois l'excellent total de 400 k. Ce total ne doit d'ailleurs pas constituer un maximum pour bien longtemps, car en améliorant sa technique du développé et sa force des cuisses, Fouletier doit pouvoir atteindre les 415 k au moment des Championnats du Monde.

La France a donc remporté une victoire aussi écrasante qu'inespérée avec le même score que celui du match France - Allemagne de l'Ouest 6 à 1. Ce résultat est certes dû à la défaillance des

athlètes polonais, mais aussi et surtout à l'excellente progression des performances françaises. Meurat, Maier et Fouletier améliorent constamment leurs performances, tandis que Paterni retrouve peu à peu sa meilleure forme.

L'esprit de franche camaraderie et le désir de vaincre est plus vif que jamais au sein de l'équipe française qui, pour ne pas faire mentir le proverbe, espère remporter un nouveau 6 à 1 ... Qui sera la prochaine victime ?

G. LAMBERT
Moniteur National
Professeur d'E.P.S.

Les matches France-Allemagne de l'Ouest

JUNIORS et SENIORS

à Paris, le 2 Juin 1962

Jamais encore, depuis que j'assiste à des rencontres internationales d'haltérophilie, l'équipe de France n'a été aussi brillante et combative qu'à ce match France - Allemagne de l'Ouest. Et pourtant, avant le début des épreuves, l'issue du match paraissait particulièrement incertaine car, mis à part les victoires que nous devions remporter, dans les catégories Poids Moyens et Mi-Lourds, toutes les autres rencontres promettaient d'être très équilibrées. Nous étions, dès le départ, privés d'une chance de victoire dans la catégorie Lourds Légers, notre représentant François Vincent ne réussissant à peser les 90 k réglementaires qu'à 20 h. 45, soit 15 minutes après l'heure prévue pour la présentation des équipes.

Cette abstention... forcée souleva bien des discussions entre les dirigeants et il semble qu'elle ait éveillé chez les athlètes français un esprit de combativité et un désir de vaincre que nous n'avions observé, jusqu'à présent, que chez quelques-uns de nos représentants. Le lieu de la rencontre était, d'autre part, un élément favorable pour les Français, car, nul n'ignore que les Championnats de France avaient eu lieu quelques semaines plus tôt, dans cette même salle de la Bidassoa.

Après la traditionnelle présentation des équipes, devant une foule d'une centaine de spectateurs, les Poids Coqs et Plumes prennent possession du plateau. Nos deux représentants Meurat (Coq) et Fulla (Plume) affrontent respectivement les Allemands Liersch et Eberlé.

Notre Coq prend un avantage de 2 k 500 dans chacun des deux premiers mouvements avec 85 k et 85 k, tandis que Fulla avec 100 et 87 k 500 se retrouve à égalité avec Eberlé.

Sagement, Meurat assure ses trois essais avec 100 - 105 et 107 k 500, poussant ainsi son adversaire à tenter 115 k. Celui-ci manque deux fois cette charge et Meurat remporte la première victoire Française avec un nouveau record personnel de 277 k 500.

Étant plus léger que Eberlé, Fulla demande la même barre de départ que son adversaire 120 k. Les deux hommes jettent parfaitement cette charge, mais à 125 k, Eberlé manque le jeté tandis que Fulla, en jetant cette charge égale le record de ce mouvement et améliore celui du total avec 312 k 500. Eberlé ne s'avoue cependant pas vaincu et demande 127 k 500 qu'il épaulé parfaitement mais ne peut jeter. Fulla effectue également un très bel épaulé, mais épuisé par l'effort de relèvement, il manque également le jeté.

Les victoires de Meurat et de Fulla assurent donc dès maintenant un net avantage à l'équipe de France et ne font que renforcer la confiance qui règne parmi ses représentants et supporters.

Après la proclamation de ces résultats, l'Allemand Kornprobst se présente le premier sur le plateau avec 100 k au développé. C'est l'adversaire de notre Poids Léger Roger Gerber et s'il semble beaucoup moins fort que Gerber au développé, c'est cependant un adversaire redoutable; ne détient-il pas le record d'Allemagne du jeté avec 145 k ?

Quant à notre Poids Moyen Rolf Maier, il est opposé à l'Allemand Huser et part nettement favori.

Parti à 100 k, l'Allemand Kornprobst arrive cependant à 110 k (3^{me} essai), tandis que Gerber assure ses trois essais avec 110 k - 115 k et 117 k 500. Comme Gerber, Maier réussit ses trois essais avec 117 k 500 - 122 k 500 et 125 k devançant son adversaire de 5 k. A l'arraché, ces deux représentants concentrent leur avantage en réussissant une nouvelle fois leurs trois essais 100 - 105 - 107 k 500 pour Gerber et 110 - 115 - 117 k 500 pour Maier. Nos deux représentants sont déjà hors d'atteinte des Allemands car le Léger Kornprobst n'a pu faire mieux que 95 k et le Moyen 110 k. L'intérêt réside donc dans les totaux que vont faire les Français.

Le Léger Allemand Kornprobst semble décidément en mauvaise forme il ne commence ses essais qu'à 125 k. Gerber prend donc 130, puis 135 k, mais manque son 2^{me} essai. Au dernier essai, il tente 137 k 500 et réussit un très beau mouvement. Il réalise ainsi l'excellent total de 362 k 500, améliorant de 2 k 500 son précédent record de France. Pour ne pas être en reste, Maier effectue trois magnifiques efforts avec 152,500 - 157,500 et 160 k 500. Chacun de ses mouvements est impeccable et le dernier, qui constitue un nouveau record de France, soulève l'enthousiasme des trop rares spectateurs. Avec 402 k 500, Maier est donc maintenant au même niveau que Paterni et je souhaite que nos deux Poids Moyens se stimulent mutuellement, afin d'améliorer encore leurs records.

Les trois dernières catégories sont rassemblées sur un même plateau. Paterni, qui pour l'occasion tire en Mi-Lourd, est opposé à Krug. Vincent rencontre Fehr, tandis que Fouletier affronte le jeune Schipper.

Dans le premier mouvement, Paterni est le plus fort avec 130 k, il devance son adversaire Krug de 15 k. Vincent, par contre, se ressent toujours de sa blessure au poignet, et, après avoir manqué 125 k, il décide d'abandonner la compétition. Quant à Fouletier, il réussit 115 k au 3^{me} essai dans un style très perfectible et concède ainsi 5 k à son adversaire.

A l'arraché, Paterni fait jeu égal avec son adversaire 110 - 115 - avant de manquer 120 k, tandis que Fouletier fait étalage de ses qualités dans ce mouvement en tirant successivement sur 120 - 125 et 130 k. Malheureusement, il manque sa dernière tentative qui eût constitué, en cas de réussite, un nouveau record de France. Le Poids Lourd Allemand Schipper avait manqué ses essais à 115 k et se retire de la compétition.

Il ne reste donc plus que le match des Mi-Lourds entre Paterni et Krug. Le Français, plus fort au développé, se révèle également supérieur à l'épaulé avec 155 k, il totalise 400 k, soit 20 k de plus que l'Allemand.

Le Lourd Léger Fehr et le Lourd Fouletier jettent tous deux 150 k et totalisent ainsi respectivement 395 et 390 k. A son 3^{me} essai, toutefois, Fouletier avait jeté 155 k, mais les arbitres le lui refusèrent pour avoir touché les coudes sur les genoux.

L'équipe de France remporte donc une écrasante victoire de 6 à 1 et quatre de ses équipiers améliorent leurs records personnels. Le seul point noir est la blessure de Vincent qui, sans celle-ci, eût permis à l'équipe de France de pulvériser le total des sept performances.

En effet, avec un « petit » 400 k pour Vincent, ce total aurait atteint 2.545 k, soit 50 k de mieux que le meilleur total de l'année précédente réalisé au cours du match France-Finlande-Italie.

La progression de l'équipe de France est donc incontestable.

Nous ne pouvons malheureusement pas tenir les mêmes propos optimistes au sujet de l'équipe de France Juniors qui faisait ses premiers pas, dans l'après-midi du même jour, face à l'équipe Allemande. Les Allemands remportèrent un indiscutable victoire par 5 à 2. Plusieurs de nos jeunes espoirs trop émus par l'importance et l'enjeu de la compétition, manquèrent de nombreux essais. Il est certain, toutefois, que des expériences de ce genre doivent être renouvelées afin d'aguerrir nos jeunes aux compétitions internationales et de leur faire prendre conscience de leur rôle de futurs ambassadeurs du sport français à l'étranger.

G. LAMBERT
Moniteur National
Professeur d'E.P.S.

Prochains Stages d'Haltérophilie 1962

DATES	LIEUX	QUALITÉ DES STAGIAIRES	NOMBRE DE PLACES
3 au 8 Septembre	Institut Nat. des Sports	Scol. et Univ. des Clubs F.F.H.C.	15
1 ^{er} au 6 Octobre	Institut Nat. des Sports	Form. des Cadres	15
13 et 14 Octobre	Institut Nat. des Sports	Perfectionnement des Cadres	15
29 Oct. au 3 Nov.	Institut Nat. des Sports	Espoirs	15
26 Nov. au 1 ^{er} Déc.	Aix-en-Provence	Espoirs	15

AVIS IMPORTANT

**Les dates de deux stages, l'un réservé au Perfectionnement des Cadres, l'autre aux Scolaires et Universitaires F.F.H.C. ont dû être modifiées.
Prière de bien vouloir consulter le tableau ci-dessus.**



Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2^e classe et leur séjour au C.R.E.P.S. ou à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par le Haut-commissariat aux Sports et la F.F.H.C.

Stages d'Espoirs :

Les candidats aux Stages d'Espoirs peuvent être soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par leurs Clubs ou les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

Stage de candidats moniteurs et aides-moniteurs :

Des diplômes d'aide-moniteur peuvent être attribués à l'issue des stages régionaux, interrégionaux ou nationaux.

Le candidat doit :

1. Avoir trois ans de licence et de pratique haltérophile ;
2. Être âgé d'au moins 25 ans ;
3. Être présenté par son club à la F.F.H.C., avec avis favorable du Comité régional ;
4. L'examen sera sanctionné par un représentant qualifié du Comité régional, dirigeant ou arbitre fédéral, appartenant au périmètre du C.R.E.P.S. intéressé et par le moniteur national.

Pour être nommé aide-moniteur d'haltérophilie, il est nécessaire d'obtenir à l'examen organisé à l'issue du Stage la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire sauf en ce qui concerne les épreuves physiques. L'examen comporte les épreuves orales figurant au programme de l'examen de moniteur d'haltérophilie. Il n'y a pas d'épreuves écrites.

Les diplômes de moniteur seront attribués à l'issue du stage organisé à cet effet dans les conditions suivantes :

Le candidat doit :

1. Être présenté par son club ;
2. En faire la demande par l'intermédiaire du Comité Régional qui la transmettra à la F.F.H.C. avec avis motivé ;

En cas d'avis défavorable du Comité Régional, possibilité d'appel à la Fédération.

3. Être titulaire du diplôme d'aide-moniteur depuis au moins deux ans.

Pour être nommé moniteur d'haltérophilie, il est nécessaire d'obtenir à l'examen organisé à l'issue du stage, la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire, sauf en ce qui concerne les épreuves physiques.

Épreuves d'examen :

1. Un devoir écrit. Noté de 0 à 20. Coefficient 2.

Les sujets de cette épreuve écrite portent sur la technique et l'entraînement haltérophiles.

2. Démonstration des divers mouvements haltérophiles. Notée de 0 à 20. Coefficient 3.
3. Épreuves Physiques. Notées de 0 à 20.

Les candidats de plus de 40 ans bénéficient de 3 points supplémentaires.

Ces épreuves comportent : 60 m, plat ; Saut en

longueur à pieds joints sans élan ; Épaulé-jeté 3 essais ; Renversement en souplesse à la barre fixe ; Lancer de poids de 5 k.

4. Épreuves orales comportant :

- a) Anatomie. Note de 0 à 20. Coefficient 1.
- b) Technique et règlement. Note 0 à 20. Coefficient 2.
- c) Pédagogie pratique. Note 0 à 20. Coefficient 3.

Entraîneurs régionaux

Le titre d'entraîneur régional sera attribué à l'issue de stages nationaux se confondant avec ceux préparant au diplôme de moniteur.

Le candidat devra :

1. Être titulaire du diplôme de moniteur depuis au moins deux ans.
2. Subir un examen spécial comprenant :
 - a) Un exposé oral aux élèves du cours de moniteurs.
 - b) Une épreuve pédagogique.

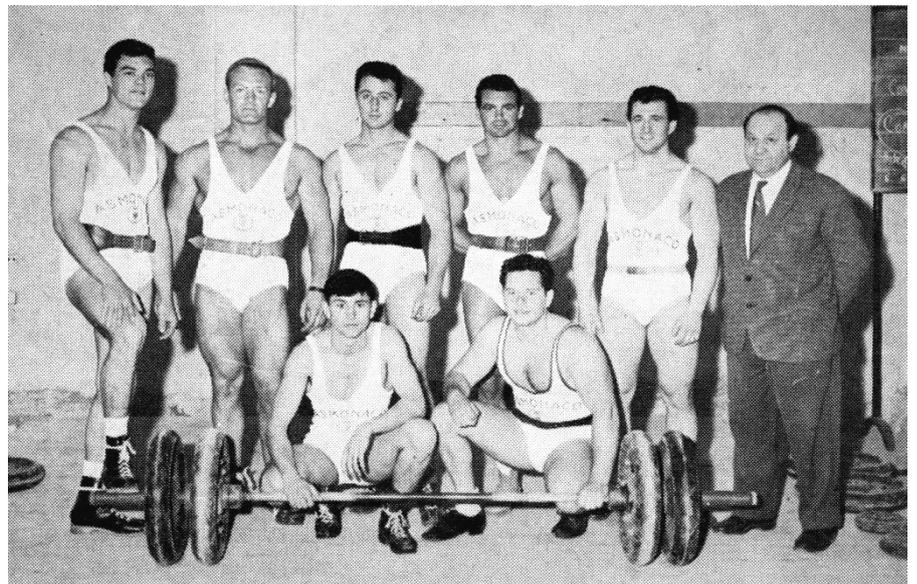
Pour être nommé entraîneur régional, le candidat devra obtenir au moins 15 à chacune de ces deux épreuves.

Entraîneurs fédéraux

La Fédération peut nommer des entraîneurs fédéraux.

Le candidat devra :

1. Être entraîneur régional depuis au moins deux ans.
2. Avoir donné entière satisfaction au Comité régional dont il est l'entraîneur.
3. Présenter à la Fédération un travail écrit sur la façon de concevoir le rôle et l'action d'un entraîneur fédéral, commenter ce travail et en discuter avec le Jury.



L'équipe de l'A.S. Monaco, saison 1961-1962.
Au 1^{er} rang accroupis PITAGORA et GOUVERNEUR
Au 2^{me} rang VENUTI, MIERCZUK, GAROSCIO, LEENS, BATTAGLIA.
M. ASSO, Directeur Sportif

Dans nos

COMITÉS

RÉGIONAUX

COMITE DES FLANDRES

**La Coupe d'Haltérophilie
de la Ville de Boulogne**

C'est devant une assistance de connaisseurs que s'est disputée la Coupe de la Ville de Boulogne.

Le Stade Municipal de Petite Synthe a remporté pour la deuxième fois ce magnifique trophée.

La compétition, disputée entre les Clubs maritimes, comportait les trois mouvements olympiques. Le classement était obtenu en divisant le poids totalisé par chaque équipe par le poids des athlètes la composant, l'équipe victorieuse étant celle ayant obtenu le meilleur coefficient.

Le Stade Municipal de Petite Synthe, entraîné par le sympathique André Croxo avait amené à Boulogne une équipe en excellente condition et suffisamment légère pour battre les trois meilleures formations maritimes : Calais, St-Pol-sur-Mer et Boulogne, Rosendaël ayant déclaré forfait.

L'Haltérophile Club de Boulogne se classa 2^{me}, à un point du vainqueur, pour n'avoir pas su régler son match. Le Club Athlétique de Calais, qui réalisa le plus fort total, se classa 3^{me} et s'octroya la Coupe du Journal. Quant à St-Pol, qui présentait une équipe jeune et très courageuse, il est à féliciter.

L'arbitrage était assuré par MM. Cuvelier, de Boulogne et Heude, de Calais, tandis que Ch. Watel supervisait la réunion aux côtés de MM. Louis Villeneuve, Caboche, Heude fils et François Bouchet, ce dernier ayant assumé par ailleurs l'organisation matérielle de cette compétition.

Après la proclamation des résultats, M. Hérent, de la Ville de Boulogne, Conseiller Municipal délégué, félicita les organisateurs et les athlètes, puis

remit la Coupe à Roger Barbary, capitaine de l'équipe de Petite Synthe et celle du Journal à Eugène Rychter, capitaine du C.A. Calais.

Un vin d'honneur clôtura dans la bonne humeur cette belle manifestation haltérophile dont voici les résultats :

1^{er} - Stade Municipal de Petite Synthe : 935 k - Poids de l'équipe : 257 k 500 - Coefficient : 3,63.

2^{me} - Haltérophile Club de Boulogne : 1.062 k 500 - Poids de l'équipe : 292 k 500 - Coefficient : 3,62.

3^{me} - U.S. Cheminots de St-Pol-sur-Mer : 900 k - Poids de l'équipe : 289 k 500 - Coefficient : 3,10.

4^{me} - Club Athlétique de Calais : 1.112 k 500 - Poids de l'équipe : 331 k 200 - Coefficient : 3,30.

COMITE DE NORMANDIE

Normandie-Flandres Belges

Pendant les fêtes de Pentecôte s'est déroulé, à Gand, le match retour Normandie-Flandres Belges, organisé par l'Olympic de Gand en liaison avec Esso Sports et le Comité de Normandie.

Cette épreuve, placée sous la présidence effective de Monsieur le Consul de France et des Membres du Comité sportif de la Ville de Gand, s'est disputée à la salle du Cercle Haltérophile Gantois et a bénéficié d'une organisation parfaite, tant sur le plan technique que sur celui de la réception.

Nos amis sportifs belges, MM. Van Belleghem, Secrétaire, Latteur, Président et Cobbaert, Secrétaire du Comité des Flandres, avaient bien fait les choses et c'est une ambiance amicale qui régna entre dirigeants et athlètes à l'occasion de cette belle manifestation ainsi que pendant tout le séjour.

Si, sur le plan technique, nous sommes revenus avec une défaite (les Belges gagnèrent le match avec le total de 2.200 k contre 2.162 k 500 réalisés

par les Normands) athlètes et dirigeants se souviendront de ce déplacement et de l'accueil qui leur fut réservé.

Au cours de la réception qui s'est déroulée après le match, M. Leguédé reçut, au nom de la délégation normande, la Coupe de la Ville de Gand, enjeu du match que les dirigeants belges eurent la gentillesse d'offrir pour souder l'amitié sportive franco-belge.

Le Comité de Normandie était représenté par MM. B. Renault, Président, Leguédé, Secrétaire, Lecras, Secrétaire adjoint, Legrand, Trésorier, accompagnés de MM. Loison et Dajon, dirigeants d'Esso Sports, ce Club étant à l'origine de cette rencontre amicale.

Tous les athlètes normands tirèrent au mieux de leur forme et réalisèrent presque tous leur maximum, mais ils avaient contre eux la fatigue du voyage en car et durent s'incliner devant la loi du plus fort.

Au match aller, l'an passé, disputé à Notre Dame de Gravenchon, les Normands l'emportèrent. Une belle s'impose donc ! Et c'est avec plaisir que les Normands recevront à nouveau, en 1963, la sympathique équipe belge et ses dirigeants.

François LEGUEDE

AVIS IMPORTANTS

Le Siège social de la F.F.H.C. sera fermé du 23 juillet au 21 août. En cas d'urgence, téléphoner au Président, M. Jean DAME (POR. 08-99).

L'Haltérophile Moderne ne paraîtra pas au mois d'août.

Les Trésoriers des Comités régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris.2^{me}, par virement postal (Compte Chèques Postaux Paris 1304-82) le montant des timbres délivrés pendant la saison 1961-62 (part revenant à la Fédération : 1,50 NF par licence).

Ils voudront bien également retourner à la F.F.H.C. les timbres- licences non utilisés et lui faire connaître le nombre de timbres qu'ils désirent pour la prochaine saison.

Une circulaire précisant les modalités de délivrance de la licence- assurance, obligatoire pour la saison 1962-63, leur sera adressée en temps utile.

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE, le montant de leur cotisation 1962-63 à la F.F.H.C., soit 15 NF. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin Fédéral.

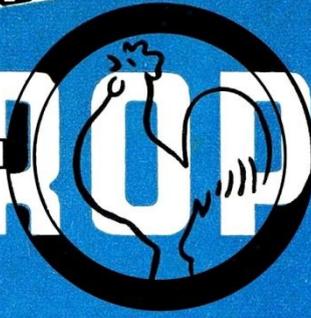
Versement au compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.

Nous leur recommandons, d'autre part, de prendre connaissance à la rubrique « Ce que vous devez savoir » des décisions prises par le Comité de Direction Fédéral, notamment en ce qui concerne l'assurance sportive Individuelle obligatoire.



**Match Normandie-Flandres Belges à Gand, le 9 Juin 1962.
Debout, l'équipe normande GERBER, MIZRAHI, RENAULT, GAUTIER,
LARREE, LECRAS et, accroupi à gauche, CHARTRAIN**

L'HALTÉROPHILE MODERNE



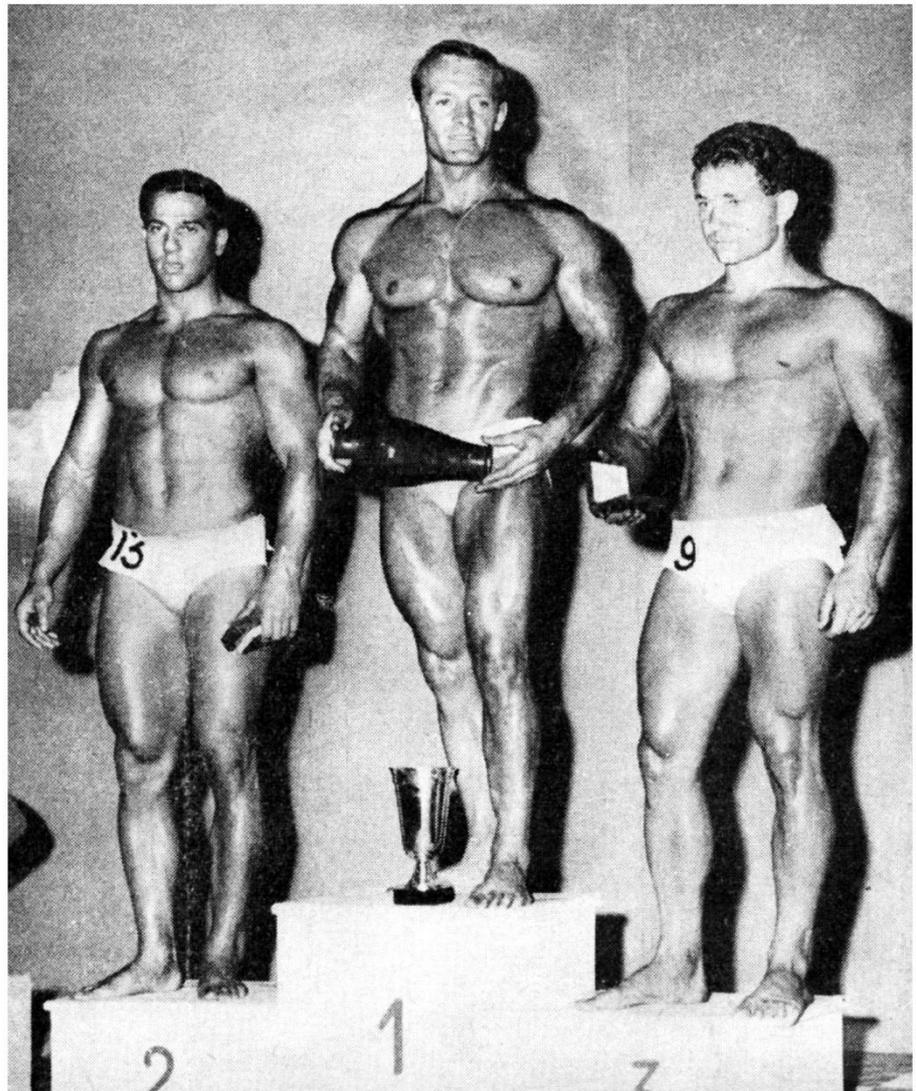
Fondateur : Jean DAME

MENSUEL

17^e ANNÉE

Août - Septembre

1962



SOMMAIRE



Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 3 Juillet 1962 3

Procès-verbaux :

- de la Commission de P.O. ;
- de la Commission Technique du 28 Juin 1962 ;
- et de la Commission de P.O. du 6 Juillet 1962..... 4

Règlement du Premier Pas Culturiste 1962-63..... 5

Règlement du Premier Pas Haltérophile 1962-63..... 5

Règlement du Prix d'Encouragement, Juniors et Seniors, 1962-63 6

Nouveaux minima imposés pour chacune des séries 6

Brevets culturistes..... 7

Nouveau départ par J. DUCHESNE 8

Assurance sportive obligatoire..... 9

L'épaulé en fente de Jaako Kailajarvi par G. LAMBERT..... 10

Nouvelles délimitations territoriales sportives 12

Nos Joies, nos Peines..... 12 et 14

Ce que vous devez savoir 14

La Finale du Championnat de France Culturiste 1962, par A. ROLET 18

et Résultats Techniques 18

Haltéro-culturisme pour le Volley-ball, par G. PICHON 19

Dans nos Comités Régionaux 20

Derniers stages 1962..... 20

*



Sur notre page de couverture :

Les vainqueurs du Championnat de France Culturiste 1962 :

1. Guy MIERCZUK (Provence) ;
2. GLEYZES (Languedoc) ;
3. DEMANES (Guyenne).

(Photo Robert de Hoé, Monaco)



L'HALTÉROPHILE MODERNE

17^e ANNEE. - N° 181.

organe officiel mensuel

**DIRECTION - REDACTION
ADMINISTRATION**
10, rue Saint-Marc, PARIS-2^e

Téléphone : CEN. 53-60

Abonnement

France	6 NF.
Etranger	10 NF.
Clubs affiliés	15 NF.

Chèques Postaux Paris 1304-82.

Le FILM du

Championnat du Monde d'Haltérophilie 1961

est à la disposition des Clubs affiliés qui en feront la demande

à la F.F.H.C.

Durée du Prêt : 15 jours

Frais d'envoi et retour à la charge des Clubs



CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e

— Téléphone : 700-42-28 —



Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris



Partie

Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION du 3 Juillet 1962

Présents : MM. P. Buisson, L. Chaix, J. Duchesne, Ch. Fischer, V. Leveler, L. Morin, F. Piou, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Clutier, Dury, Gouleau, Hue, Roussaux.

Les procès-verbaux des deux dernières réunions sont lus et adoptés.

DEMANDE D'AFFILIATION - Le Comité de Direction homologue la demande d'affiliation ci-après :

- ✓ N° 3.459 - Entente sportive de Viry-Châtillon.

HOMOLOGATION DE RECORDS - Il homologue ensuite comme record de France Seniors les performances ci-après :

Poids Plumes - Total Olympique : 100 + 87,500 + 125 = 312 k 500 par Fulla, le 2 Juin 1962 à Paris - Arbitres : MM. Rolet, Marsano, Casper (ancien record : 310 k par lui-même).

Poids Légers - Total olympique : 117,500 + 107,500 + 137,500 = 362 k 500 par Roger Gerber, le 2 Juin 1962, à Paris - Arbitres : MM. Rolet, Marsano, Casper (ancien record : 360 k par lui-même).

Poids Moyens - Épaulé et Jeté à deux bras 160 k 500 par Rolf Maier, le 2 Juin 1962, à Paris - Arbitres : MM. Rolet, Marsano et Casper (ancien record : 160 k par lui-même).

PRÉPARATION OLYMPIQUE ET CHAMPIONNAT DU MONDE 1962 - M. Julien Duchesne, Secrétaire de la Commission de Préparation Olympique, donne lecture du procès-verbal de la réunion qui s'est tenue le 28 Juin 1962 (annexé au présent procès-verbal).

Au sujet de la réunion internationale prévue à Paris, le 28 Septembre, à l'issue des Championnats du Monde, avec la participation de Vlassov, d'un autre champion soviétique et de deux ou trois champions américains, le Président suggère d'inviter également deux athlètes polonais.

D'autre part, M. Louis Chaix souhaiterait que les athlètes étrangers qui prendront part à la réunion de Paris se rendent ensuite à Marseille.

Le Président signale que le même vœu a été émis par les Comités du Lyonnais et des Flandres. Il estime que des pourparlers à ce sujet seraient prématurés. Ce n'est que lorsque la F.F.H.C. sera renseignée avec certitude en ce qui concerne sa propre organisation que des propositions pourront être adressées aux nations intéressées en vue de la prolongation du séjour de leurs athlètes en France.

Le Comité de Direction est ensuite invité à désigner les Officiels qui se rendront au Championnat du Monde de Budapest.

Deux candidatures se manifestent pour les fonctions d'Arbitre : celles de MM. Piou et Chaix, mais au moment de passer au vote, M. Chaix se désiste.

Participeront également au déplacement : M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C. et délégué au Congrès de la Fédération Internationale, M. Julien Duchesne, Chef de l'Équipe de France, M. Lambert, Moniteur National.

Le Président signale que le Concours du Plus Bel Athlète du Monde, qui ne figure pas au programme des compétitions de Budapest, sera probablement organisé au Caire, par les soins de la Fédération Égyptienne.

MATCHES FRANCE-ALLEMAGNE et FRANCE-POLOGNE - Le Président fait un bref compte rendu de ces rencontres et souligne l'excellente organisation du match France-Pologne dont le Comité du Lyonnais avait pris la charge.

M. André Rolet déplore, une fois de plus, l'attente à laquelle est astreint le public entre chaque essai, les athlètes polonais, notamment, ne se présentant sur le plateau qu'après rappels. De ce fait, la compétition a duré près de quatre heures et la lenteur de son déroulement constitue une contre-propagande à l'égard du sport haltérophile, les spectateurs se retirant lassés et déçus. Il ne conteste pas que les athlètes ont besoin de s'échauffer, mais après le premier essai, il estime qu'ils ne devraient plus quitter le plateau.

CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE - Le Président donne connaissance de la liste des athlètes qualifiés pour la finale du Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France) qui aura lieu à Monaco le 3 Août prochain.

Dix sept Comités régionaux ont participé aux éliminatoires.

ASSURANCE SPORTIVE INDIVIDUELLE - Le Président rappelle qu'un arrêté du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports - publié dans le Numéro de Juin de « L'haltérophile Moderne » - fixe les conditions minima d'assurance obligatoire pour les athlètes et les dirigeants des Clubs.

La date d'application de cet arrêté a été fixée au 11, Juillet.

Il importe donc que la F.F.H.C. prenne les dispositions nécessaires pour la prochaine saison.

Le choix peut être fait entre deux formules :

- laisser les Clubs libres d'assurer leurs sociétaires. Dans ce cas, lorsqu'un athlète présentera une demande de licence, le Comité régional devra s'assurer que la police souscrite couvre bien les risques minima imposés par le Haut-commissariat ;
- ou décider que c'est la F.F.H.C. qui signera le contrat d'assurance avec une société mutualiste sportive, la Mutuelle Nationale des Sports par exemple.

Dans ce cas, la F.F.H.C. devrait incorporer le prix de l'assurance à celui de la licence. Tarif de la Mutuelle : 2,90 NF. Le prix de la licence serait ainsi porté à 6 NF.

Les Clubs établiraient un bordereau en double exemplaire où figureraient les noms et prénoms de leurs athlètes et dirigeants. Ils enverraient les deux exemplaires du bordereau au Comité régional, accompagnés de 6 NF par sociétaire. Le bordereau conservé par le Comité régional ferait foi que tel ou tel membre d'un club est bien en règle et que le timbre-licence de la F.F.H.C. peut lui être délivré.

Un seul inconvénient lorsqu'un athlète pratique deux sports, il serait ainsi assujéti à un double versement, Le Haut Commissariat doit d'ailleurs étudier ces cas particuliers.

Après ces précisions, le Président demande au Comité de Direction de se prononcer sur l'une ou l'autre formule.

Un échange de vues suit l'exposé du Président, à l'issue duquel le Comité de Direction se prononce à l'unanimité pour le contrat souscrit par la F.F.H.C. pour l'ensemble de ses Clubs.

A la demande de M. Chaix, une question sera posée à la Mutuelle Nationale des Sports concernant les Clubs déjà titulaires d'une police d'assurance.

REFONTE DES RÈGLEMENTS DES COMPÉTITIONS FÉDÉRALES - M. Julien Duchesne, Président de la Commission Technique, donne lecture du procès-verbal de la réunion qui s'est tenue le 28 Juin 1962 en vue de procéder à la mise en ordre des épreuves fédérales (annexé au présent procès-verbal).

Il expose les idées directrices qui ont servi de base aux modifications proposées, sur lesquelles le Comité de Direction est appelé à se prononcer.

Elles sont adoptées à l'unanimité.

Une précision est apportée concernant l'âge des Juniors. Il est décidé qu'un athlète répondant aux conditions de qualification au moment des éliminatoires d'une épreuve déterminée pourra participer à la finale Juniors de cette épreuve dont la date est fixée au début de l'année suivante, même si son année de naissance le classe comme senior à ce moment.

COMMUNICATIONS DIVERSES et CORRESPONDANCE.

Finale de la Coupe de France. - Les Équipes des Comités des Flandres et du Languedoc étaient qualifiées pour cette finale, fixée au 17 Juin à la demande de M. Firmin. Finalement, le Comité du Languedoc a déclaré forfait, deux titulaires de l'équipe étant indisponibles et aucun athlète de valeur ne pouvant les remplacer.

Le Comité de Direction décide, en conséquence, de proclamer vainqueur le Comité des Flandres, tout en déplorant le manque de sportivité du Comité du Languedoc.

Une clause sera incorporée dans le règlement de l'épreuve qui stipulera qu'un Comité qui s'inscrit dans la Coupe de France doit s'engager à disputer la finale s'il est qualifié.

Limites territoriales des Comités régionaux - Conformément aux instructions du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports, les limites territoriales des ligues et Comités régionaux doivent être calquées sur les circonscriptions académiques.

Il est donné connaissance des modifications qui devront être apportées par la F.F.H.C. dans la structure de ses Comités régionaux.

L'incidence la plus importante réside dans la disparition du Comité du Limousin dont les départements qui le constituaient sont rattachés soit au Comité de Guyenne, soit au Comité d'Auvergne, soit au Comité du Poitou.

Par contre, trois académies ont été créées : celles de Nantes, Orléans et Reims qui permettent de conserver les Comités d'Anjou, de l'Orléanais et de Champagne.

Ces modifications territoriales seront portées à la connaissance des Comités régionaux de la F.F.H.C. pour prendre effet dès le début de la saison 1962-63.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Le Président
Jean DAME

Il est rappelé que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la somme de 0,50 NF

COMMISSION TECHNIQUE

Réunion du 28 Juin 1962

Présents : MM. Jean Dame, Duchesne, Dury, Duverger, Guillier, Lambert, Morin et Rolet.

M. Duchesne expose à la Commission le travail qu'il avait été chargé de réaliser concernant la mise en ordre des épreuves fédérales.

1°. - *Ce qui existe actuellement.*

- Classement en six séries ;
- Épreuves fédérales.

2°. - *Idées directrices du nouveau programme.*

3°. - *Nouvelles propositions.*

A) Classement en série des Seniors et des Juniors. Tout le monde est d'accord sur le principe, mais certaines modifications sont proposées et il est décidé de présenter un nouveau tableau à la réunion du Comité de Direction (tableau joint).

B) Après plusieurs lectures, discussions et votes, il est décidé :

a) *Premier Pas Haltérophile* : réservé aux débutants n'ayant jamais disputé de compétition, même scolaire ou universitaire.

Deux mouvements : développé et épaulé et jeté.

Classement aux points : 1 point par kilo pour le développé, 2 points par kilo pour l'épaulé-jeté.

Classement national Juniors et Seniors.

b) *Prix d'Encouragement* : réservé aux non classés et 4^e série.

Trois mouvements. Finales nationales Juniors et Seniors. Trois qualifiés par catégorie.

c) *Prix Interrégional* : réservé aux 3^{mes} séries.

Trois mouvements. Finales nationales Juniors et Seniors. Trois qualifiés par catégorie.

d) *Prix Fédéral* : réservé aux 2^e séries - Trois mouvements - Finales Nationales Juniors et Seniors. Trois qualifiés par catégorie.

e) *Critérium National* : réservé aux 1^{res} séries et aux athlètes de classe nationale n'ayant jamais été qualifiés pour une finale de Championnat de France.

Finales nationales Juniors et Seniors. Trois qualifiés par catégorie.

f) *Championnat de France* : réservé aux 1^{re} séries, aux athlètes de classe nationale et internationale. Trois mouvements. Pas de minima.

- Finale nationale Juniors avec 3 qualifiés par catégorie.
- Finale nationale Seniors avec 5 qualifiés par catégorie.

Pour toutes ces épreuves, ancien règlement pour la qualification, c'est-à-dire en cas de catégories incomplètes, qualification en surnombre dans d'autres catégories jusqu'à un maximum de cinq (sept pour le Championnat de France Seniors).

Les athlètes qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre leur total et le total exigé pour la série correspondant à la compétition.

Un athlète ne peut tirer que dans sa série, c'est-à-dire qu'un athlète réalisant dès le Prix d'Encouragement un total de 1^{re} série n'aura plus le droit de participer aux épreuves réservées aux 3^e et 2^e séries.

L'athlète est classé dans une série d'après le total réalisé dans la catégorie dans laquelle il tire. C'est-à-dire qu'un Poids Moyen Senior réalisant 295 k sera classé en 2^{me} série. Il sera encore 2^{me} série s'il descend en Poids Léger, mais il sera 1^{re} série dans cette dernière catégorie, s'il a réalisé en Poids Moyen 297 k 500 ou plus.

Le Secrétaire,
J. DUCHESNE

COMMISSION DE PRÉPARATION

OLYMPIQUE

Réunion du 28 Juin 1962

Présents : MM. Jean Dame, Duchesne, Morin, Rolet, Lambert.

I. - *LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 22 MAI.* - Aucune observation. Adopté à l'unanimité.

II. - *CHAMPIONNAT DU MONDE A BUDAPEST.* - Définitivement fixé du 16 au 22 Septembre, les engagements définitifs devant parvenir au plus tard le 15 Août.

Après une longue discussion, il est décidé :

1. Gerber, Maier et Paterni sont sélectionnés d'office.
2. Les autres athlètes seront désignés à la suite d'une réunion de sélection qui aura lieu à Voiron, le 2 Septembre, à l'issue du stage fixé du 25 Août au 1^{er} Septembre.

Pour être sélectionnés, les athlètes devront réussir au moins : Meurat 290 k, Fulla et Henry 310 k, Delebarre 345 k, Fouletier et Mierczuk 400 k en Lourds- Légers ou 420 k en Lourds.

III. *SUBVENTION DE PRÉPARATION OLYMPIQUE.* - Lettre du Haut Commissariat annonçant un nouveau versement et indiquant la ventilation de l'ensemble de la subvention.

IV. - *CAS PATERNI.* - Paterni est sous contrat par le Haut-commissariat depuis le 1^{er} Mai. Celui-ci demande à la F.F.H.C. de faire l'avance du premier mois de traitement à Paterni en attendant la régularisation administrative de sa situation.

V. - *DEMANDE DE MATCH.* - La Suède demande un match aller et retour avec la France. Principe accepté.

VI. - *CALENDRIER INTERNATIONAL.*

1. - Projet de réunion internationale à Paris, après les Championnats du Monde, soit le 28 Septembre, avec la participation de Vlassov, d'un autre champion soviétique et de deux ou trois champions américains. Correspondance en cours.

2. - Pour la prochaine saison, engager dès maintenant des pourparlers avec les Fédérations Étrangères.

Prévisions : 10 Mars à Paris, Match triangulaire France - Suède - Finlande. 19 Mai, à Paris, France- Roumanie.

Début Juin, en Allemagne, France - Allemagne Juniors et Seniors.

Début Août en Pologne, France - Pologne et peut-être Finlande.

Essayer de renouer avec l'Italie pour obtenir, en février, un match France - Italie Juniors et Seniors « A » et « B ».

VII. - *JEUX DE TOKYO.* - Lettre du Haut Commissariat demandant à la F.F.H.C. la liste des meilleurs athlètes en prévision des Jeux de Tokyo.

Première réponse faite en indiquant probables, possibles et espoirs.

Une liste plus complète, dressée par le Moniteur National Lambert, sera adressée incessamment.

Le Secrétaire,
J. DUCHESNE

EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL

DE LA COMMISSION

DE PRÉPARATION OLYMPIQUE

du Vendredi 6 Juillet 1962

Présents : MM. Jean Dame, Duchesne, Morin, Rolet.

M. Jean Dame informe ses collègues qu'il les a réunis à la suite de la réception d'une lettre du Haut-commissariat traitant divers sujets et en particulier la participation française aux prochains Championnats du Monde à Budapest.

Chacun prend connaissance de la teneur de la lettre et deux points sont discutés en Commission.

I. - *STAGES* - Pour éviter le renouvellement de certaines observations du Haut-commissaire, il sera demandé à M. Lambert, moniteur national, d'être en relation directe avec Mme Delvaux, de lui donner le nom des athlètes à pressentir pour les stages et de faire toutes les démarches nécessaires, sans oublier les demandes d'ordres de mission.

Il serait préférable d'organiser moins de stages pour avoir des « stages pleins » et, pour éviter les défections de dernière heure, il faudrait pressentir les athlètes beaucoup plus tôt afin qu'ils puissent faire les démarches nécessaires auprès de leurs employeurs.

II. - *CHAMPIONNAT DU MONDE* - La lettre du Haut-commissaire précise que la délégation française devra se composer au total de 7 membres « compte tenu, non du problème des frais de voyage, mais simplement du niveau international de vos athlètes ».

M. Jean Dame déclare que ce nombre de 7 ne correspond pas à nos prévisions et qu'il va faire une démarche au Haut-commissariat pour obtenir plus. Il se propose également de demander si le Moniteur National doit obligatoirement faire partie de la délégation et, dans l'affirmative, d'obtenir une place supplémentaire pour un chef d'équipe.

Il faudrait donc, pour l'avenir, obtenir dans chaque délégation : un chef de délégation, un arbitre international, un chef d'équipe et le Moniteur National.

Une discussion s'engage ensuite pour fixer la composition de la délégation et il est décidé

- a) Si le Haut-commissariat maintient sa décision, il y aura trois officiels, un chef de délégation, un arbitre national et le moniteur national et, quatre athlètes Gerber, Maier, Paterni et Fouletier.
- b) Si M. Jean Dame obtient une délégation de 10 personnes, il y aura quatre officiels, en ajoutant un chef d'équipe, et six athlètes, en ajoutant Fulla et Henry aux quatre précédents.

Le stage de Voiron est maintenu ainsi que la réunion de fin de stage.

Les minima fixés lors de la dernière réunion de la Commission restent valables toutefois Henry ayant exprimé le désir de tirer comme Poids Coq, il lui sera demandé de réaliser 295 k dans cette dernière catégorie.

Le Secrétaire,
J. DUCHESNE

Conservez précieusement ce Numéro
du Bulletin Fédéral.

Il vous sera utile pendant toute la saison.

Haltérophile Moderne n° 181 (08-09-1962)

RÈGLEMENT DU PREMIER PAS CULTURISTE 1962-1963

Cette épreuve est ouverte à tous les jeunes gens licenciés appartenant à un club de la F.F.H.C. et n'ayant jamais participé à une compétition quelconque, même de salle, organisée soit par des ressortissants de la F.F.H.C., soit par des groupes extérieurs.

La licence 1962-1963 est obligatoire.

Éliminatoires régionales :

Deux catégories d'âge : Juniors (jeunes gens n'ayant pas atteint 21 ans au 31 décembre 1962) et Seniors, sont prévues.

L'épreuve comporte les exercices suivants :

1. Présentation individuelle sur les quatre faces, au garde-à-vous. Cotation de 0 à 10. Jury comprenant un arbitre haltérophile et un professeur ou maître d'Éducation Physique, ou un Juré national, ou un Entraîneur fédéral ou régional de la F.F.H.C. Les deux notes des juges seront additionnées ;
2. Vingt flexions extensions sur les bras, appui tendu aux barres parallèles. Cotation de 0 à 20. Un point par flexion régulièrement exécutée ;
3. Épaulé et jeté à deux bras, trois essais. Application du règlement technique habituel. Cotation de 0 à 20, en appliquant le barème ci-après ;
4. Traction à la barre fixe, mains en pronation. Cotation de 0 à 10, un point 1/4 par traction régulièrement exécutée, soit 20 points pour 16 tractions ;
5. Saut en longueur à pieds joints sans élan, trois essais. Cotation de 0 à 20 en appliquant le barème ci-après.

Les épreuves 2, 3, 4 et 5 seront notées par un seul juge.

Le maximum des points étant de 100, seuls les concurrents ayant obtenu 50 points minimum auront droit au diplôme du Premier Pas Culturiste. Les candidats qui n'auront pas obtenu le nombre de points nécessaires pour recevoir le diplôme pourront concourir à nouveau l'année suivante.

La note 0 dans une épreuve est éliminatoire.

Évolution technique des exercices.

Les flexions- extensions aux barres parallèles devront être exécutées en marquant un léger temps d'arrêt à l'extension et à la flexion. Lorsque le concurrent, fatigué, escamote le mouvement, arrêter l'exercice au dernier geste correct.

En ce qui concerne les tractions à la barre fixe : 1° marquer la suspension allongée, exécuter chaque traction en amenant le menton au-dessus de la barre. L'extension complète des bras est exigée avant chaque traction, les secousses et contorsions pendant une traction annuleraient le mouvement. Arrêter l'exercice dès l'incorrection d'exécution.

Les sauts à pieds joints avec retrait d'un pied ou chute sur les mains en arrière seront mesurés de ces marques au départ.

Les finales régionales se disputeront sous les auspices et le contrôle des Comités régionaux de la F.F.H.C. et seront jugées par un arbitre désigné par eux auquel se joindra un Professeur ou Maître d'Éducation Physique, diplômé d'État ou un Juré National ou un Entraîneur Régional ou Fédéral de la F.F.H.C.

Elles auront lieu obligatoirement dans toute la France, le dimanche 14 octobre 1962.

Les résultats devront parvenir au siège social de la Fédération, 10, rue Saint- Marc, Paris (2^e), le 20 octobre au plus tard.

Ils devront obligatoirement comporter le détail des performances réalisées pour chacun des exercices imposés, la note attribuée et le total des points.

Toutes les autres dispositions du Règlement du Premier Pas Haltérophile sont applicables au Premier Pas Culturiste.

RÈGLEMENT DU PREMIER PAS HALTÉROPHILE 1962-1963

Cette épreuve est ouverte à tous les débutants licenciés appartenant à un Club, et n'ayant jamais participé à une compétition quelconque, même scolaire ou universitaire, organisée soit par des ressortissants de la F.F.H.C., soit par des groupes extérieurs. *La licence 1962-1963 est obligatoire.*

Finales régionales :

Deux catégories d'âge : Juniors (jeunes gens n'ayant pas atteint 21 ans au 31 décembre 1962) et Seniors, sont prévues en dehors des catégories de poids habituelles

- Poids coqs, jusqu'à 56 kg ;
- Poids plumes, de 56 kg à 60 kg ;
- Poids légers, de 60 kg à 67 kg 500 ;
- Poids moyens, de 67 kg 500 à 75 kg ;
- Poids mi-lourds, de 75 kg à 82 kg 500 ;
- Poids Lourds-légers, de 82 kg 500 à 90 kg ;
- Poids lourds, au-dessus de 90 kg.

L'épreuve se dispute sur deux mouvements :

- Développé à deux bras ;
- Épaulé et jeté à deux bras.

Avec classement aux points :

- 1 point par kilo pour le développé ;
- 2 points par kilo pour l'épaulé et jeté.

En cas d'ex aequo, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Les concurrents n'auront droit qu'à trois essais pour chacun des mouvements, la progression entre les essais ne pouvant être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier essai, où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Les finales régionales se disputeront sous les auspices et le contrôle des Comités régionaux de la F.F.H.C. et seront jugées par un arbitre désigné par eux.

Elles auront lieu obligatoirement dans toute la France, le dimanche 28 octobre 1962.

Les Comités régionaux devront envoyer les résultats de leur épreuve régionale à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris (2^e), où ils devront parvenir le 4 novembre au plus tard.

Un classement national Juniors et Seniors des résultats fournis par les régions sera établi.

TABLEAU DE COTATION

ÉPAULE ET JETÉ À DEUX BRAS								SAUT EN LONGUEUR SANS ÉLAN	
Points	Poids Coqs	Poids Plumes	Poids Légers	Poids Moyens	Poids Mi-lourds	Poids Lourds Légers	Poids Lourds	Points	Saut
1	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	1	1 m 60
2	32,5	42,5	50	57,5	65	70	75	2	1 m 65
3	35	45	52,5	60	67,5	72,5	77,5	3	1 m 70
4	37,5	47,5	55	62,5	70	75	80	4	1 m 75
5	40	50	57,5	65	72,5	77,5	82,5	5	1 m 80
6	42,5	52,5	60	67,5	75	80	85	6	1 m 85
7	45	55	62,5	70	77,5	82,5	87,5	7	1 m 90
8	47,5	57,5	65	72,5	80	85	90	8	1 m 95
9	50	60	67,5	75	82,5	87,5	92,5	9	2 m 00
10	52,5	62,5	70	77,5	85	90	95	10	2 m 05
11	55	65	72,5	80	87,5	92,5	97,5	11	2 m 10
12	57,5	67,5	75	82,5	90	95	100	12	2 m 15
13	60	70	77,5	85	92,5	97,5	102,5	13	2 m 20
14	62,5	72,5	80	87,5	95	100	105	14	2 m 25
15	65	75	82,5	90	97,5	102,5	107,5	15	2 m 30
16	67,5	77,5	85	92,5	100	105	110	16	2 m 35
17	70	80	87,5	95	102,5	107,5	112,5	17	2 m 40
18	72,5	82,5	90	97,5	105	110	115	18	2 m 45
19	75	85	92,5	100	107,5	112,5	117,5	19	2 m 50
20	77,5	87,5	95	102,5	110	115	120	20	2 m 55
20	80	90	97,5	105	112,5	117,5	122,5		

Haltérophile Moderne n° 181 (08-09-1962)

Tous les participants recevront un diplôme de la F.F.H.C. Les premiers recevront une médaille.

Un athlète ne peut participer qu'une seule fois aux épreuves du Premier Pas Haltérophile.

RÈGLEMENT DU PRIX D'ENCOURAGEMENT JUNIORS ET SENIORS 1962-63

Le prix d'encouragement 1962-63 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste les Samedi 1^{er} et Dimanche 2 Décembre 1962, au Gymnase Municipal Voltaire, 2, Rue Japy, à Paris.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, munis de la licence de la saison 1962-1963, non classés ou classés quatrième série.

Le Prix d'Encouragement comportera une Finale Juniors et une Finale Seniors.

Finale des Juniors

Sont considérés comme Juniors les jeunes gens nés en 1942, 1943, 1944, 1945 et 1946.

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Prix d'Encouragement Juniors qui se disputera le Samedi 1^{er} Décembre 1962 (après-midi) les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie suivant les résultats des éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Les Juniors ne pourront en aucun cas participer au Prix d'Encouragement Seniors.

Finale des Seniors

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Prix d'Encouragement Seniors qui se disputera le Dimanche 2 Décembre 1962 (après-midi), les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie suivant les résultats des Éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Engagements

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement dans toute la France, le dimanche 11 novembre 1962. La clôture des engagements pour les finales est fixée au 15 novembre 1962, dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc à Paris, par les Comités Régionaux qui indiqueront obligatoirement le lieu et l'heure où se sont déroulées les éliminatoires régionales, ainsi que le nom du ou des arbitres désignés.

Les mineurs participant au Prix d'Encouragement devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Les résultats comporteront un classement distinct des athlètes Juniors et Seniors.

Frais de déplacement.

La Fédération prendra en charge les frais de déplacement des concurrents disputant les Finales du Prix d'Encouragement dans les conditions suivantes :

1° Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2^e classe ;

2° Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement dont le montant sera fixé par le Bureau de la F.F.H.C.

Catégorie de concurrents

- Poids coqs, jusqu'à 56 kg ;
- Poids plumes, de 56 kg à 60 kg ;
- Poids légers, de 60 kg à 67 kg 500 ;
- Poids moyens, de 67 kg 500 à 75 kg ;
- Poids mi-lourds, de 75 kg à 82 kg 500 ;
- Poids Lourds-légers, de 82 kg 500 à 90 kg ;
- Poids lourds, au-dessus de 90 kg.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.

Mouvements imposés.

1. Développé à deux bras ;
2. Arraché à deux bras ;
3. Épaulé et jeté en barre à deux bras.

Nombre d'essais.

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. ; les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention faite haute voix : « Bon » ou « Essai ».

Nouveaux minima imposés pour chacune des séries

SENIORS

Catégories	4 ^e Série	3 ^e Série	2 ^e Série	1 ^{re} Série	Classe Nationale	Classe Internationale
COQS	180	202,500	225	247,500	270	290
PLUMES	200	222,500	245	267,500	290	310
LEGRS.....	230	252,500	275	297,500	320	340
MOYENS	245	267,500	290	315	340	360
MI-LOURDS.....	260	282,500	305	330	355	380
LOURDS-LEGRS	270	295	320	345	370	395
LOURDS	280	305	335	365	395	420

JUNIORS

Catégories	4 ^e Série	3 ^e Série	2 ^e Série	1 ^{re} Série	Classe Nationale	Classe Internationale
COQS	160	180	202,500	225	247,500	270
PLUMES	180	200	222,500	245	267,500	290
LEGRS.....	210	230	252,500	275	297,500	320
MOYENS	225	245	267,500	290	315	340
MI-LOURDS.....	240	260	282,500	305	330	355
LOURDS-LEGRS	250	270	295	320	345	370
LOURDS	260	280	305	335	365	395

Pesage.

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Prix d'Encouragement, une heure avant le commencement des épreuves de la catégorie déterminée.

Les athlètes devront être pesés nus.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer au Prix d'Encouragement.

Matériel.

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Prix d'Encouragement,

Tenue.

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Désignation des vainqueurs.

Le vainqueur sera, dans chaque catégorie, l'athlète qui aura réuni le plus grand nombre de points.

En cas d'ex aequo dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

Pénalités.

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements

- Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Prix d'Encouragement ;
- Tout concurrent abandonnant la compétition pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations.

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C., qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Responsabilités.

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Prix d'Encouragement.

BREVETS CULTURISTES

Une journée de Brevets Culturistes aura lieu le 4 novembre 1962 et nous invitons tous nos Clubs à bien vouloir participer à cette organisation.

Ces Brevets sont ouverts à tous nos athlètes possesseurs de la licence 1962-63 et pourront être organisés par les soins des Clubs ou des Comités régionaux.

Les résultats devront parvenir au siège social de la F.F.H.C. avant le 25 novembre, dernier délai. Ils devront obligatoirement comporter le détail des performances réalisées pour chacun des exercices imposés, la note attribuée et le total des points.

Règlement d'application des Brevets Culturistes

RÈGLEMENT DES EXERCICES

Développé couché.

La barre étant donnée à bout de bras à l'athlète, par deux auxiliaires, celui-ci devra exécuter 5 développés consécutifs en touchant la poitrine, une seconde à chaque départ.

Fautes à sanctionner :

1. Dos ne restant pas à plat sur le banc horizontal ;
2. Temps d'arrêt pendant le développé ;
3. Extension incomplète des bras ;
4. Extension inégale des bras ;
5. Maintien de la barre sans la poser entre les répétitions.

Développé derrière la nuque.

Départ libre, soit la barre placée directement sur la nuque ou au-dessus de la tête, bras tendus. A chaque répétition, la barre devra reposer une seconde sur les muscles trapèze.

Fautes sanctionnées : comme au développé à deux bras classique.

Flexion sur les jambes.

La barre sera chargée sur la nuque de l'athlète par deux auxiliaires. Les flexions seront exécutées à fond, pieds à plat au sol, jambes écartées au maximum de 40 cm. Marquer un temps d'arrêt d'une seconde, le corps droit, jambes tendues avant chaque flexion.

Flexions avant-bras sur bras.

La barre touchant les cuisses, prise de mains en supination, les bras tendus, le corps droit. Exécuter les flexions à fond, sans retrait du corps. Marquer un temps d'arrêt d'une seconde, bras en extension complète avant chaque répétition.

Épaulé et jeté.

En trois essais, application du règlement officiel.

Pour tous les exercices du Brevet, trois essais sont autorisés avec progression libre.

Exemple : développé couché, 1^{er} essai : 70 k x 5 fois = bon ; 2^e essai : 80 k x 5 fois = bon ; 3^e essai : 85 k x 3 fois = essai.

Saut en longueur sans élan.

Mesurer les sauts du point d'appel déterminé aux talons à la chute, tout retrait de pied ou pose des mains au sol en arrière du point de chute sera déduit à la mensuration. 3 essais en tout.

Conditions d'arbitrage.

Dans chaque club, le contrôle des performances sera fait par un officiel ayant l'un des titres suivants : Juré national, arbitre fédéral, arbitre régional de la F.F.H.C., éducateur culturiste diplômé F.F.H.C., professeur d'éducation physique diplômé d'État, maître d'éducation physique diplômé d'État, gymnaste médical ou masseur-kinésithérapeute diplômé d'État.

Les épreuves d'un degré devront être réussies en une seule séance. Dans chaque Club, lorsque l'un des animateurs qualifiés constate qu'un athlète est susceptible de réussir les performances d'un degré, il doit l'inciter à les tenter. Un cahier officiel de contrôle peut être ainsi ouvert et, mensuellement, par exemple, un procès-verbal pourrait être envoyé à la F.F.H.C. groupant les résultats de plusieurs athlètes. Le Secrétariat préparera les diplômes et les expédiera dans les délais les plus rapides.

Toutes initiatives d'organisation sous forme de compétitions ou de séances de contrôle à l'échelon régional, pouvant servir la propagande fédérale, sont autorisées.

Épreuves du Brevet Culturiste 1^{er}, 2^e et 3^e degrés

Les exercices A, B, C, D, seront exécutés 5 fois de suite sans lâcher la barre.

	Coqs			Plumes			Légers			Moyens			Mi-lourds			Lourds-légers			Lourds		
	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e
A. Développé couché	50	55	60	55	60	65	60	65	70	65	70	75	70	75	80	75	80	85	80	85	90
B. Développé derrière la nuque	35	37,5	40	40	42,5	45	45	50	55	47,5	50	52,5	52,5	55	57,5	57,5	60	62,5	60	65	70
C. Flexions sur jambes	60	65	70	70	75	80	80	85	90	90	95	100	95	100	105	100	105	110	105	110	115
D. Flexions avant-bras sur bras	27,5	30	32,5	30	32,5	35	32,5	35	37,5	35	37,5	40	37,5	40	42,5	40	42,5	45	42,5	45	47,5
Épaulé et jeté à 2 bras	60	65	70	70	75	80	80	85	90	85	90	95	90	95	100	95	100	105	100	105	110
Saut en longueur sans élan	m.	m.	m.																		
	2,10	2,10	2,20	2,10	2,10	2,20	2,10	2,10	2,20	2,10	2,10	2,20	2,10	2,10	2,20	2,10	2,10	2,20	2,10	2,10	2,20

NOUVEAU DÉPART

Rien n'est jamais parfait et on s'aperçoit peu à peu qu'un règlement qui semblait pourtant avoir été sérieusement étudié présente quelques imperfections auxquelles il convient de remédier.

Nos épreuves fédérales avaient subi depuis leur création, différentes retouches, mais jamais suivant un plan d'ensemble et il en était résulté certaines anomalies signalées lors de la dernière assemblée générale.

La Commission Technique a donc été chargée de revoir les différents règlements de nos épreuves et d'établir un plan d'ensemble cohérent qui donne satisfaction à tous.

J'avais été chargé d'étudier un avant-projet et, après avoir beaucoup pensé à la question, je décidai de suivre les idées directrices suivantes

- 1) Établir d'abord de nouveaux minima pour les différentes séries, en tenant compte de la progression constante des totaux réalisés dans les épreuves internationales et classer les juniors dans des séries spéciales ;
- 2) Avoir une véritable épreuve de masse pour débutants, épreuve se disputant sur un seul exercice : l'épaulé et jeté à deux bras. J'avais choisi cet exercice parce que je le considère comme l'exercice-clé de l'haltérophilie, le plus facile à enseigner et à apprendre, le plus apte à déceler à la fois les qualités de force et de détente d'un athlète. Je pensais en même temps, en supprimant le développé, éviter une spécialisation trop hâtive dans cet exercice et faire disparaître l'indéniable avantage des culturistes ;
- 3) Permettre à chacun de pouvoir disputer les épreuves avec chance de succès, surtout en début de carrière. Donc, ne plus ouvrir les épreuves qu'à une seule série et séparer partout les juniors des seniors.

Il est clair que dans une épreuve ouverte à la fois aux 4^{mes} et 3^{mes} séries, par exemple, les 3^{mes} séries n'ont aucune chance et sont moins tentés de disputer l'épreuve en question.

- 4) Ne plus admettre qu'un athlète particulièrement doué remporte successivement toutes les finales au cours de la même année. Il est anormal qu'un athlète réussissant un total de 1^{re} série dès le Prix d'Encouragement soit ensuite admis à disputer le Prix Interrégional et le Prix Fédéral avec les 3^e et les 2^e séries.

L'avant-projet établi fut soumis à la Commission Technique, le 28 Juin et, après discussions et vote, un texte définitif fut établi. Ce texte, adopté par le Comité de Direction, le 3 Juillet, sera mis en application dès la saison 1962-63. Les principaux points en ont déjà été publiés dans le N° 180 de « L'Haltérophile Moderne », mais je pense qu'il est tout de même bon de les répéter en détail :

1. *Classement des Athlètes en séries.* - Les minima, publiés dans le N° 180, font apparaître une légère diminution en 4^{me} série pour les catégories lourdes, mais surtout une sensible augmentation pour la 1^{re} série, la classe nationale et la classe internationale.

Les minima pour les juniors sont les mêmes que pour les seniors avec décalage d'une série. Cela surtout pour la simplification du travail administratif. Il suffira donc, lorsqu'un junior passera senior, de le rétrograder d'une série.

2. *Nouveaux règlements des compétitions fédérales.*

- a) *Premier Pas Haltérophile*, réservé aux débutants n'ayant jamais disputé de compétition haltérophile, même en scolaire ou universitaire.

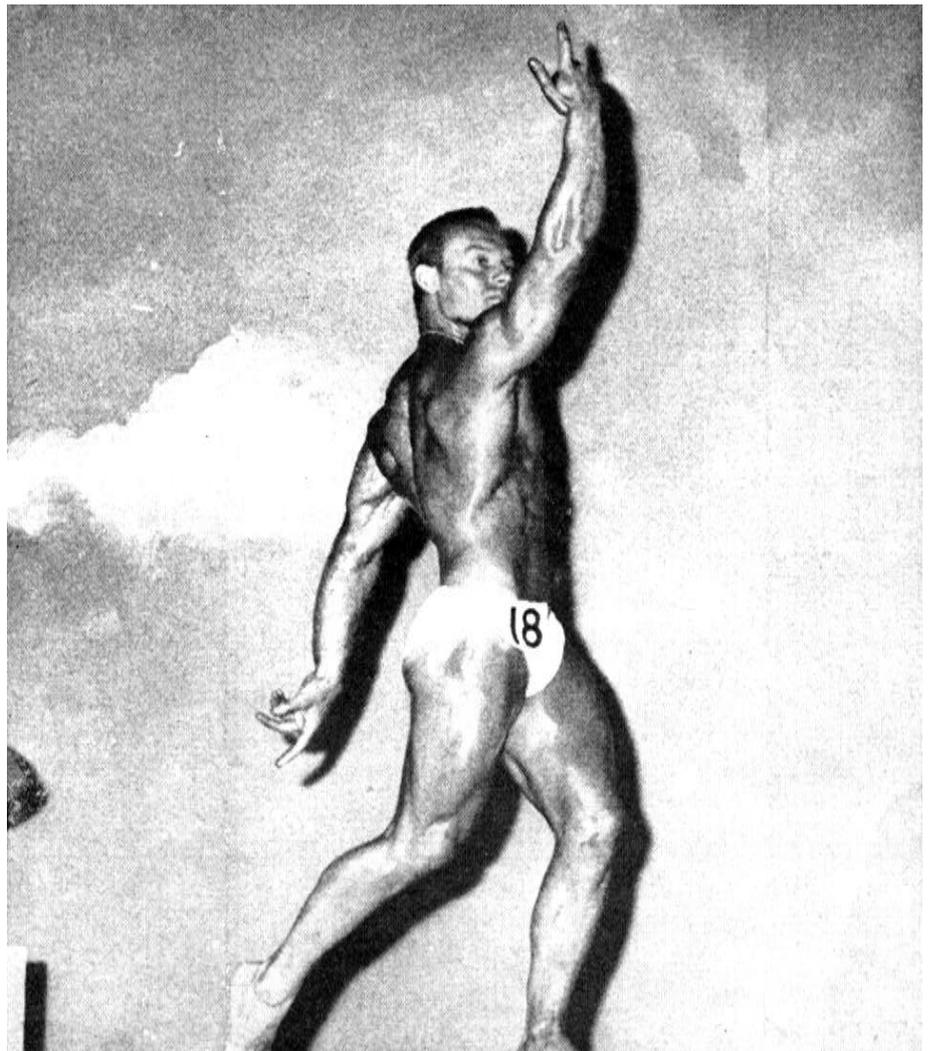
La Commission n'a pas voulu me suivre dans le choix d'un seul exercice et l'épreuve continuera d'être disputée sur deux mouvements : le développé et l'épaulé et jeté. Cependant, ce dernier mouvement jouira du coefficient 2. Le classement sera donc établi en points : un point par kilo pour le développé, deux points par kilo pour l'épaulé et jeté. Il sera établi un classement national Juniors et un classement national Seniors.

- b) *Prix d'Encouragement* - Réservé aux non classés et aux 4^{mes} séries. Disputé sur les trois mouvements olympiques. Finales nationales 3 Juniors et 3 Seniors par catégorie.
- c) *Prix Interrégional* - Réservé aux 3^e séries. Disputé sur les trois mouvements olympiques. Finales nationales 3 Juniors et 3 Seniors qualifiés par catégorie.

- d) *Prix Fédéral* - Réservé aux 2^{mes} séries. Disputé sur les trois mouvements olympiques. Finales nationales 3 Juniors et 3 Seniors qualifiés par catégorie.
- e) *Critérium National* - Réservé aux 1^{re} séries et aux athlètes de classe nationale n'ayant jamais été qualifiés pour une finale de Championnat de France. Disputé sur les trois mouvements olympiques. Finales nationales : 3 Juniors et 3 Seniors qualifiés par catégorie.
- f) *Championnat de France* - Réservé aux 1^{re} séries et aux athlètes de classe nationale et de classe internationale. Disputé sur les trois mouvements olympiques. Finales nationales : 3 Juniors et 5 Seniors qualifiés par catégorie.

Pour toutes ces épreuves, le règlement détaillé sera publié dans « L'Haltérophile Moderne », mais voici déjà quelques points communs :

En cas de catégories incomplètes, on pourra qualifier en surnombre dans d'autres catégories, jusqu'à un maximum de 7 pour le Championnat de France Seniors et de 5 pour toutes les autres épreuves. Les athlètes qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre leur total et le total exigé pour la série correspondant à la compétition (1^{re} série pour le Critérium National et le Championnat de France).



Guy MIERCZUK (Comité de Provence) Plus Bel Athlète de France 1962

(Photo Robert de Hoé, Monaco)

L'athlète est classé dans la série correspondant à son total et à son poids de corps, c'est-à-dire qu'un Poids Moyen Senior ayant réalisé 300 k sera classé en 2^e série.

Il ne pourra donc débiter qu'au Prix Fédéral. S'il descend de catégorie et devient Poids Léger, il sera classé 1^{re} série et n'aura plus droit à ce Prix.

Par contre, il aura droit au Critérium National et au Championnat de France.

Si, au contraire, il monte de catégorie et devient Poids Mi-Lourd, il sera classé 3^e série et pourra disputer le Prix Interrégional.

J'espère que cette nouvelle réglementation des épreuves fédérales donnera satisfaction au plus grand nombre, qu'elle permettra une plus grande émulation entre nos athlètes et que l'haltérophilie française prendra ainsi un nouveau départ vers les sommets.

J. DUCHESNE

Assurance sportive obligatoire

En application de l'arrêté du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports rendant l'assurance sportive individuelle obligatoire, la Fédération Française Haltérophile et Culturiste a décidé de souscrire une police d'assurance à la Mutuelle Nationale des Sports.

Le tarif de cette Mutuelle étant de 2,90 NF par dirigeant ou athlète (qu'il s'agisse d'assurés sociaux ou non) le montant de la licence 1962-63, comportant assurance, sera de 6 NF.

Les modalités d'application de cette licence-assurance seront les suivantes :

- Établissement, par chaque Club, de bordereaux en double exemplaire indiquant les noms et prénoms de leurs Membres à assurer.
- Ces bordereaux doivent être envoyés au Comité Régional accompagnés de la somme de 6 NF par membre. (3 NF pour la licence et 3 NF pour l'assurance et frais annexes).
- Dès réception, le Comité Régional devra délivrer les timbres-licences correspondants, qui seront la preuve que les intéressés sont en règle aussi bien du point de vue fédéral que de celui de l'assurance.
- Sur le bordereau destiné à la Mutuelle - l'autre restant dans ses archives - le Comité apposera son cachet et inscrira, en face de chaque nom, le N° de licence.
- Il transmettra, tous les quinze jours à la Mutuelle Nationale des Sports, 45 rue de Clichy à Paris, les bordereaux reçus des différents Clubs en y joignant un chèque de virement postal correspondant à 2,90 NF par membre assuré. (Compte Chèques Postaux Paris 840-71)

Voici, d'autre part, les conditions de l'accord signé entre la Fédération Française Haltérophile et Culturiste et la Mutuelle Nationale des Sports :

La M.N.S. garantit pour la saison 1962-1963, par l'intermédiaire de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste les licenciés (pratiquants et dirigeants) de ladite Fédération dans les conditions suivantes :

I. - Activités garanties :

Toutes les activités ressortant de la pratique des Poids et Haltères et de la Culture Physique, tant au cours des entraînements ou compétitions et des déplacements pour se rendre aux lieux d'exercice de ces activités et en revenir.

II. - Secours et Prestations :

1° - Frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation :

- assurés sociaux en complément des prestations servies et jusqu'à concurrence de 100 % du tarif de la Sécurité Sociale ;
- non assurés sociaux : 200 % du tarif de la Sécurité Sociale.

2° - Incapacité permanente :

- Capital libératoire 40.000 NF ;
- ou rente annuelle 2.400 NF,

... réductible suivant le degré d'invalidité (sans franchise).

3° - Décès 20.000 NF aux ayants droit.

4° - *Trajet* Mêmes indemnités et prestations pour les accidents survenus au cours des déplacements, aller et retour, pour se rendre aux lieux d'exercices de ces activités et en revenir.

Cotisation : 2,90 NF par licencié.

III. - *Étendue de la garantie* : Les Mutualistes sont couverts dans le territoire métropolitain, dans ceux de l'Union Française ainsi qu'au cours de leurs activités sportives à l'étranger.

IV. - *Responsabilité Civile* : La M.N.S. procure aux adhérents, aux dirigeants de la Fédération, moyennant le paiement de la cotisation ci-dessus, une garantie en responsabilité civile dans les conditions suivantes :

- a) Dégâts corporels : sans limite de somme ;
- b) Dégâts matériels : 1.000.000 NF.

V. - *Départ de la garantie et fin* : du 1^{er} Octobre 1962 au 30 Septembre 1963.

Arrêté du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports concernant l'assurance sportive

Le Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports,

Vu l'ordonnance n° 45-1922 du 28 août 1945 concernant l'organisation des compétitions sportives ;

Vu l'arrêté du 25 novembre 1946 portant délégation des pouvoirs aux Fédérations Sportives ;

Vu le décret n° 58-912 du 27 septembre 1958 relatif à l'exercice des attributions concernant la Jeunesse et les Sports ;

Vu l'arrêté du 17 avril 1962 donnant délégation de signature à M. Herzog, Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports ;

Sur la proposition du Haut-Comité des Sports (Bureau Permanent)

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er}. - Les affiliations ou licences nécessaires pour la participation aux compétitions sportives visées par l'Ordonnance du 28 Août 1945 ne sont accordées qu'aux associations, dirigeants et participants couverts par une assurance comportant au minimum les garanties fixées par le présent arrêté.

ARTICLE 2. - La garantie concernant les accidents entraînant la responsabilité civile des associations sportives, dirigeants et pratiquants, est illimitée pour les dommages corporels et de un million de nouveaux francs pour les dommages matériels.

ARTICLE 3. - La garantie concernant les accidents survenus au cours des compétitions visées à l'article 1, au cours des séances d'entraînement préparant à ces compétitions et pendant les déplacements correspondants (à l'exception des déplacements aériens) est de :

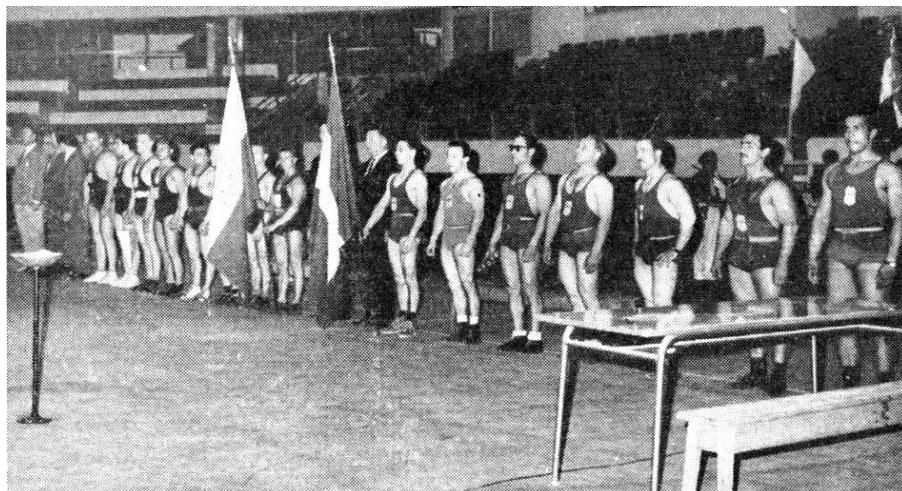
- 20.000 NF en cas de décès ;
- 40.000 NF en cas d'incapacité permanente totale. En cas d'incapacité permanente partielle, la garantie est proportionnelle au taux d'incapacité.

ARTICLE 4. - Les statuts ou règlements des Fédérations, Groupements et Associations intéressés seront, s'il y a lieu, mis en conformité avec les dispositions du présent arrêté.

ARTICLE 5. - Le Sous-directeur de l'Éducation Physique, des Sports et du Plein-Air est chargé de l'exécution du présent arrêté qui prend effet au 1^{er} juillet 1962.

Fait à Paris le 5 mai 1962.

Signé : M. HERZOG



La présentation des Équipes au Match France-Pologne, à Lyon.

Photo E. Tabuis (Le Progrès) Lyon

L'épaulé en fente

de

Jaakko Kailajarvi

Les fervents de l'haltérophilie ont certainement suivi avec intérêt l'extraordinaire progression du jeune Finlandais Jaakko Kailajarvi, frère cadet du champion classé 4^{me} aux derniers Championnats du Monde. Ce jeune athlète de 20 ans possède en effet, dans les mouvements de détente, des qualités réellement exceptionnelles qui, jointes à une énergie farouche, lui ont permis, malgré son jeune âge, de battre récemment le record du monde de l'arraché avec 143 k 500 en catégorie Mi-Lourds.

En Mai dernier, lors de la Réunion Internationale organisée au Palais des Sports de Paris. Kailajarvi a tenté à deux reprises d'épauler 175 k et les photos ci-jointes sont un témoignage de la valeur non seulement physique mais également technique de cet effort.

☞ Photo N° 1 - Position de départ :

- Pieds très rapprochés l'un de l'autre ;
- Tibias appuyés contre la barre ;
- Dos plat ;
- Bras tendus et dans un plan vertical ;
- Prise de mains crochétée.

Cette position est préparatoire à l'effort car au moment où l'effort réel va commencer, le bassin va se relever légèrement, entraînant un léger recul des genoux et un déplacement des épaules vers l'avant (fig. 2).

☞ Photos N° 2, 3, 4, 5, 6 - Première phase du redressement du corps :

- La barre est élevée jusqu'au niveau des genoux par une extension de ceux-ci, le dos restant plat et conservant à peu près le même degré d'inclinaison. Les épaules, par contre, se sont nettement engagées en avant du plan de la barre. Cette première phase peut être considérée comme prépa-

ratioire car son rythme est relativement lent. L'athlète contrôle ainsi plus aisément la position de son corps et, en particulier, conserve les genoux très légèrement fléchis (fig. 6). Un redressement complet des genoux aurait sans doute permis de communiquer à la charge une vitesse plus grande, mais l'efficacité de la deuxième phase en aurait été considérablement amoindrie.

☞ Photos 7, 8, 9. - Deuxième phase du tirage :

En 7 et 8, les genoux conservent le degré de flexion atteint à la fin du 1^{er} tirage (fig. 6) et s'engagent « sous » la barre. Cette avancée des genoux est favorisée par un passage du poids du corps sur la plante des pieds et s'accompagne d'un redressement rapide du dos. La barre s'est considérablement accélérée et va atteindre sa vitesse maximum à la fin de l'extension complète du corps (fig. 9) car entre 8 et 9, les bras du levier sont considérablement plus courts qu'au début du mouvement et, d'autre part, trois articulations se sont étendues simultanément : chevilles, genoux et coxo-fémorale.

Il est à remarquer que jusqu'à l'extrême redressement du corps, les bras sont restés absolument tendus et n'ont donc eu jusqu'à présent qu'une action passive. Leur action ne va devenir réellement active que dans la phase suivante du geste, pendant le passage du corps en position de fente.

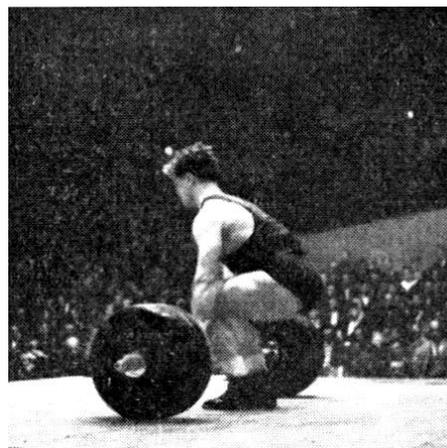
☞ Photos 10, 11, 12 - Passage en fente :

A la fin de l'extension complète du corps, les deux pieds se déplacent simultanément (10) pendant que les bras et les épaules tirent énergiquement vers le haut permettant ainsi à la charge de s'élever un peu plus haut. L'action des bras va également augmenter la vitesse de passage du corps sous la barre. Dans cette phase du geste,

nous pouvons remarquer que le pied avant s'est insuffisamment avancé, ce qui entraîne, à la réception de la barre sur les clavicules, une position défectueuse du buste (fig. 11). Toutefois, Kailajarvi réussit à rétablir l'équilibre en avançant rapidement le bassin et en accentuant le degré de la fente. Ce mouvement « rattrapé » prouve donc la bonne maîtrise de l'athlète et surtout son extraordinaire puissance des membres inférieurs. En effet, de cette position extrêmement basse, Kailajarvi va se relever en poussant avec la jambe avant, la jambe arrière servant de levier.

De ce mouvement nous pourrions donc retenir l'excellente technique du tirage ainsi que le rythme général. Le seul défaut est certes immédiatement corrigé, mais entraîne une position fendue beaucoup plus accentuée et de ce fait, un relèvement beaucoup plus pénible. Kailajarvi doit, en effet, lutter de longues secondes pour réunir les deux pieds et, victime de cet effort prodigieux, manque le jeté. Compte tenu de son très jeune âge, il semble certain que Kailajarvi peut atteindre le niveau du record du monde de l'épaulé-jeté (180 k) et qu'en améliorant son développé, il pourra prétendre aux plus grands honneurs.

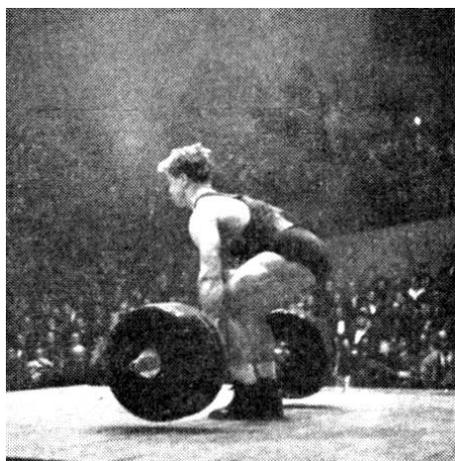
G. LAMBERT
Moniteur National
Professeur d'E.P.S.



1



2



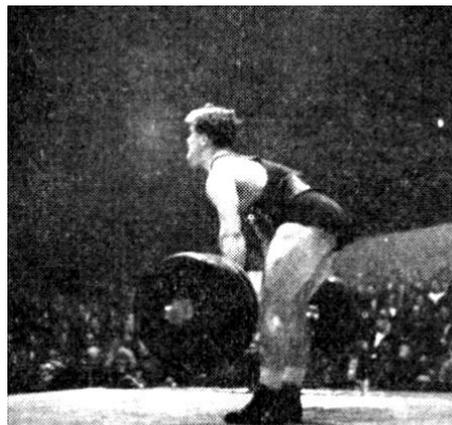
3



4



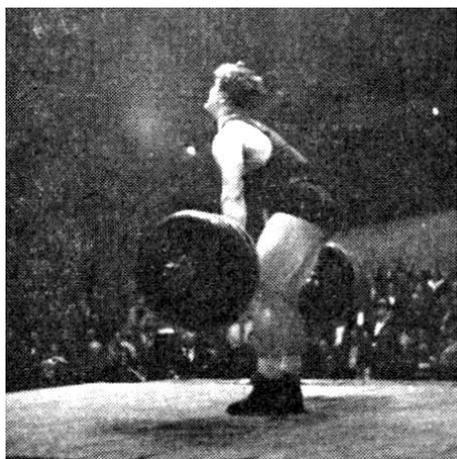
5



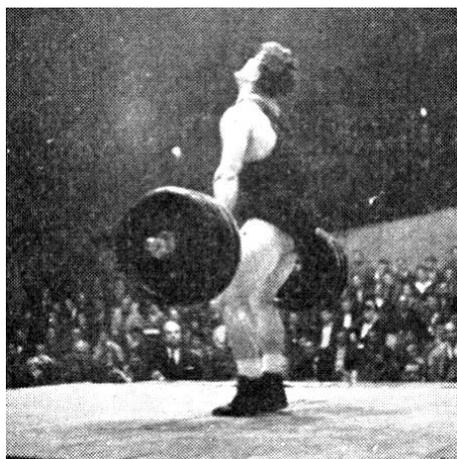
6

Numérisation : R. LPZ (2012-2019)

« l'ordre d'affichage est modifié sur le présent fichier »



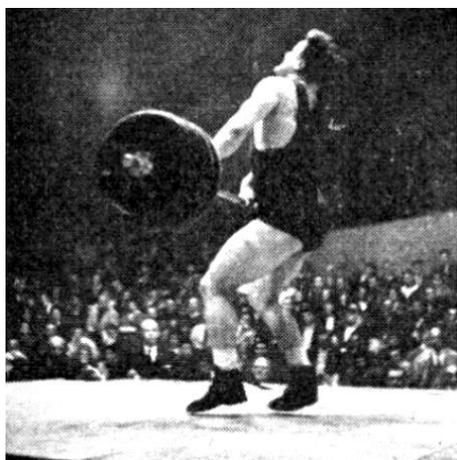
7



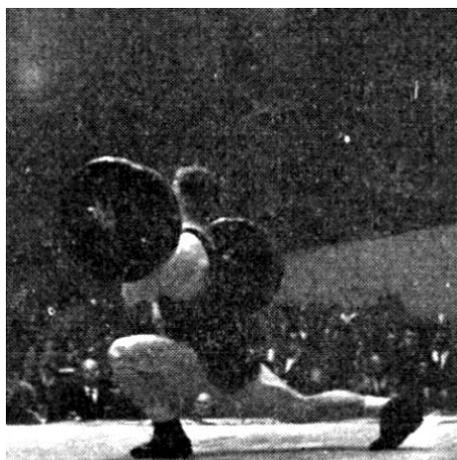
8



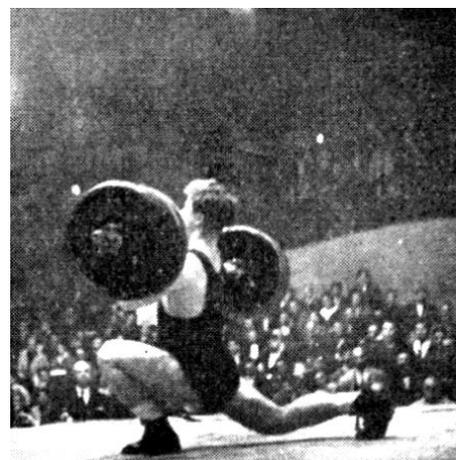
9



10



11



12

Nouvelles délimitations territoriales Sportives

Le Haut-commissariat fait obligation aux Fédérations de calquer les limites territoriales de leurs Ligues ou Comités Régionaux sur celles des circonscriptions académiques.

Voici, en conséquence, les départements composant nos différents Comités Régionaux métropolitains :

Comité d'Alsace (Académie de Strasbourg) - Bas-Rhin, Haut-Rhin, Moselle.

Comité Anjou-Bretagne (Académies de Nantes et Rennes) - Côtes-du-Nord, Finistère, Ile-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan, Vendée.

Comité d'Auvergne (Académie de Clermont-Ferrand) - Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Corrèze, Creuse.

Comité de Bourgogne - Franche-Comté (Académies de Besançon et Dijon) - Côte d'Or, Doubs, Jura, Saône-et-Loire, Yonne, Haute-Saône, Territoire de Belfort, Nièvre.

Comité de Champagne (Académie de Reims) - Aisne, Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne.

Comité de Côte Basque (Académie de Bordeaux) - Landes, Basses-Pyrénées.

Comité Dauphiné-Savoie (Académie de Grenoble) - Ardèche, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie.

Comité des Flandres (Académie de Lille) - Nord, Pas-de-Calais, Somme.

Comité de Guyenne (Académie de Bordeaux) - Gironde, Lot-et-Garonne, Dordogne.

Comité d'Île-de-France (Académie de Paris) - Oise, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise.

Comité du Languedoc (Académie de Montpellier) - Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales.

Comité de Lorraine (Académie de Nancy) - Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges.

Comité du Lyonnais (Académie de Lyon) - Ain, Loire, Rhône.

Comité de Normandie (Académie de Caen) - Calvados, Eure, Manche, Orne, Seine-Maritime, Sarthe.

Comité de l'Orléanais (Académie d'Orléans) - Cher, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret, Eure-et-Loir.

Comité du Poitou (Académie de Poitiers) - Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne, Haute-Vienne.

Comité de Provence (Académie d'Aix-en-Provence) - Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Corse, Var, Vaucluse.

Comité des Pyrénées (Académie de Toulouse) - Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne.

/

Ces nouvelles délimitations doivent être appliquées dès la saison 1962-63.

A noter que, du fait de ces modifications, le Comité du Limousin disparaît totalement, ses Clubs étant répartis dans les Comités du Poitou, d'Auvergne, de Guyenne.

A ajouter à ces Comités métropolitains, le Comité de l'Île de la Réunion qui ne possède pas d'Académie correspondante.

Voici d'autre part, la circulaire complémentaire que vient de nous faire parvenir le Haut-commissariat :

Circulaire du Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les propositions relatives à la délimitation du territoire des Ligues ou Comités régionaux et élaborées par la Commission du Calendrier présidée par M. Gilbert Jules, Ancien Ministre, en collaboration avec les représentants des Fédérations, ont reçu l'accord du Haut Comité des Sports.

Je vous prie, en conséquence de trouver ci-après toutes précisions utiles sur les modalités d'application de l'arrêté du 21-4-1961 concernant cet objet.

Je rappelle tout d'abord qu'aux termes de ces dispositions le territoire des Ligues ou Comités régionaux, qui peuvent constituer tout ou partie du territoire d'une académie ou même englober intégralement plusieurs académies, ne doit, en aucun cas, comprendre une fraction isolée du territoire d'une académie limitrophe.

Toutefois, sur proposition du Haut Comité des Sports et à la demande de plusieurs Fédérations, j'ai décidé qu'il pourra être dérogé à cette règle en ce qui concerne le département de la Moselle, lequel pourra ainsi se trouver rattaché aux Ligues ou Comités de Lorraine.

Aucune autre dérogation n'étant prévue pour tout ce qui touche au fonctionnement administratif des Ligues, les nouvelles délimitations seront strictement respectées pour le début de la prochaine saison sportive. Cette réglementation s'applique au fonctionnement et au rattachement administratif des associations sportives et des Comités départementaux et aux conditions d'électorat et d'éligibilité aux Comités directeurs des associations sportives et des Comités ou Ligues régionales.

Toutefois, en ce qui concerne exclusivement l'organisation des rencontres et plus généralement l'établissement du calendrier sportif, les associations ayant leur siège à proximité du territoire d'une autre Ligue pourront, si elles invoquent des raisons valables notamment en ce qui concerne les facilités de communication, être autorisées à participer aux compétitions prévues dans le cadre de la Ligue voisine. Je précise que ces autorisations, qui ne visent que la participation aux compétitions, ne modifient en rien le rattachement administratif à la Ligue du siège, laquelle, par exemple, demeure habilitée à délivrer les licences aux pratiquants de l'association considérée.

Je vous prie de bien vouloir porter les dispositions qui précèdent à la connaissance des Ligues et Associations affiliées à votre Fédération et de centraliser éventuellement les demandes d'autorisation par l'intermédiaire de vos Ligues ou Comités. Ces demandes, accompagnées de l'avis de la Fédération, me seront adressées, sous le présent timbre, dans le meilleur délai possible.

Les décisions prises à ce sujet, après avis du Haut Comité des Sports, vous seront notifiées ainsi qu'aux services académiques et départementaux de la Jeunesse et des Sports.

Je me permets de compter sur votre compréhensive collaboration pour mener à bien une réforme qui n'a d'autre but que d'harmoniser les structures fédérales avec celles de votre Ministère de tutelle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports

Signé : Maurice HERZOG

Nos joies, nos peines

Nécrologie

CHARLES RIGOULOT N'EST PLUS

Charles Rigoulot, qui fut Champion olympique aux Jeux de 1924, est décédé à l'âge de 59 ans, après une longue maladie.

M. Jean Dame, Président, M. Léon Morin, Vice-président, M. André Rolet, Secrétaire Général représentaient la Fédération Française Haltérophile et Culturiste à ses obsèques qui ont eu lieu le 27 Août.

Une couronne avait été déposée, au nom de la F.F.H.C.

On trouvera, ci-dessous, le texte de l'adieu adressé au grand champion, au cimetière de St Mandé, au nom des haltérophiles :

« Celui qui fut un prodige de la force et qui, plus tard, fut dénommé, à juste raison d'ailleurs, l'homme le plus fort du monde, vient de s'éteindre.

Il a suivi, comme tant d'autres hélas, la loi implacable du destin.

Charles Rigoulot était un champion né. Tout ce qu'il touchait, tout ce qu'il pratiquait devenait pour lui un jeu d'enfant ; malgré cela, il a choisi le sport le plus ingrat, l'un des plus difficiles l'haltérophilie, qu'il a monté, en son temps, au summum.

Il fut le précurseur de l'haltérophilie moderne. C'est lui qui servit de symbole, non seulement aux athlètes français, mais à ceux du monde entier.

Il était le point de mire pour tous ceux qui voulaient pratiquer ce sport ; il possédait cette beauté du geste, ce degré de presque perfection, cette simplicité, cette élégance, doublés de volonté farouche et de persévérance, qualités essentielles pour celui qui veut devenir un champion haltérophile.

Il a réussi à faire courir les foules, là où beaucoup avaient échoué avant lui.

Le sport haltérophile est une fois de plus frappé. Après les Suvigny, Roger François, Duchateau, Jean François le Breton, Bonnes, Alexandre Maspoli, Paul Rocca et combien d'autres, voici qu'il perd Charles Rigoulot.

Tous ceux qui l'ont connu, alors qu'il était champion haltérophile, garderont un souvenir ému de celui qui fut un grand sportif.

Madame, au nom de la F.F.H.C. et en mon nom personnel, je vous transmets les condoléances émues de tous les haltérophiles français et étrangers et l'expression de notre profonde tristesse.

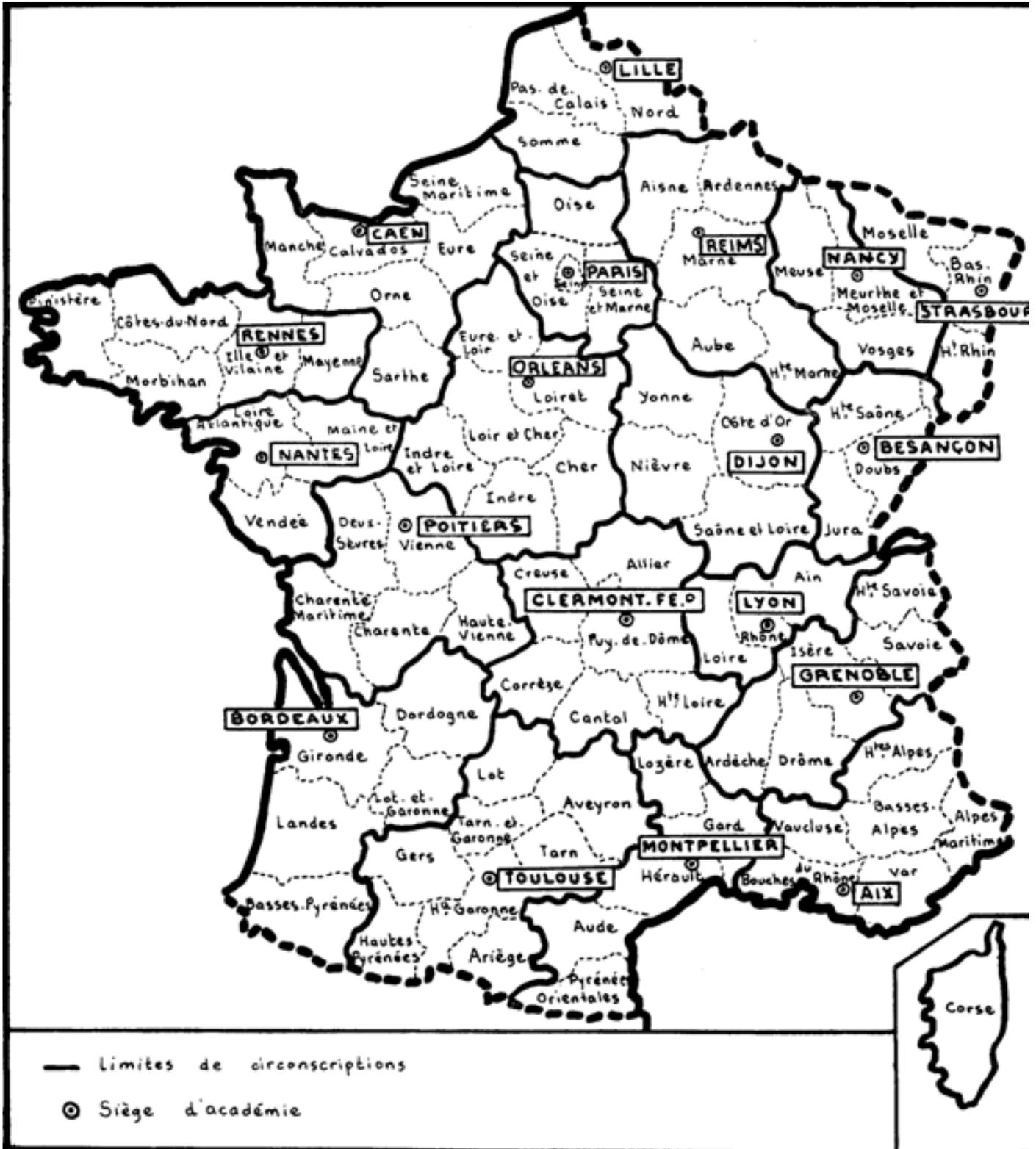
Vous perdez un époux, ses enfants un bon père et nous, une des plus grandes gloires du sport français ».

(Suite page 14)

LES CIRCONSCRIPTIONS ACADÉMIQUES

(Décret n° 61.1354, du 12 décembre 1961)

J.O. du 13.12.61



Ministère de l'Éducation Nationale

Service de statistique n° 1059.61

Nos joies, nos peines

Nécrologie (suite)

M. Jean Montel, bien connu des haltérophiles et des lutteurs, et spécialement des membres de la Société Athlétique Montmartroise, est décédé à l'âge de 84 ans.

M. André Rolet, Secrétaire Général de la F.F.H.C., représentait la Fédération à ses obsèques.

Deux de nos Dirigeants régionaux ont été cruellement frappés dans leurs affections M. Émile Hervochon. Secrétaire du Comité Anjou-Bretagne et M. Fernand Baumgarten, Président du Comité d'Alsace, tous deux Membres du Comité de Direction de la F.F.H.C. ont perdu leur Mère.

Nous leur adressons, ainsi qu'à leur famille, l'expression de nos bien vives condoléances.

In Memoriam

Lors du déplacement à Lyon à l'occasion du match France- Pologne, les Membres de la Fédération présents, accompagnés des Membres du Bureau du Comité du Lyonnais, se sont rendus sur la tombe du regretté Alexandre Maspoli à Caluire et sur celle du champion Claudius Dutriève, à Villeneuve-sur-Rhône.

Mariage

Nous apprenons le mariage de M. Jean Roussaux, fils de M. André Roussaux, Membre du Comité de Direction de la F.F.H.C. avec Mlle Jacqueline Bailly.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée le Samedi 28 Juillet, en l'Église St Ferdinand des Ternès.

Nos bien sincères compliments et nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Ce que vous devez savoir

NOUVELLES INTERNATIONALES

Décisions du Bureau International

Le Bureau International, qui s'est réuni en Juin dernier à Munich, a pris deux décisions importantes que nous communiquons ci-dessous :

Minima pour les Jeux Olympiques de 1964. - Le Bureau a pris comme base, pour fixer ces minima, le total réalisé par l'athlète classé 15^{ème} aux Jeux Olympiques de Rome, dans chacune des catégories, c'est-à-dire :

Poids	Coqs	290 k
•	Plumes	297 k 500
•	Légers	345 k
•	Moyens	357 k 500
•	Mi-Lourds	385 k
•	Lourds Légers.....	390 k
•	Lourds	402 k 500

Ces minima devront être établis entre le 1^{er} Janvier et le 31 Août 1964.

Radiation d'Arbitres Internationaux. - Le Bureau a étudié l'important problème du mauvais arbitrage aux Championnats du Monde et a décidé que, pour sa première faute d'arbitrage, un arbitre recevra un avertissement et, pour sa deuxième faute, il sera disqualifié, si la décision du Jury d'Appel est prise à l'unanimité.

Nouveaux Records du Monde

Poids Plumes : Développé à deux bras : 124 k par Foldi (Bulgarie) le 16- 6-62 à Budapest.

Poids Légers : Développé à deux bras : 135 k par Lopatin (U.R.S.S.) le 28- 7-62 à Helsinki.

Total Olympique : 132,500 - 120 - 157,500 = 410 k par Kaplunov le 7- 5-62 à Tbilissi.

Total Olympique : 135 - 135 - 152,500 = 412 k 500 par Lopatin (U.R.S.S.) le 28- 7-62 à Helsinki.

Poids Moyens : Arraché à deux bras : 137 k 500 par Belayev (U.R.S.S.) le 8- 5-62 à Tbilissi.

Poids Mi-Lourds : Développé à deux bras : 157 k 500 par Vérès (Hongrie) le 3- 6-62 à Budapest.

Arraché à deux bras : 143 k 500 par Jaakko Kailajarvi (Finlande) le 1- 7-62 à Ertajärvi.

Épaulé et Jeté à deux bras : 180 k 500 par Vérès (Hongrie) le 2- 6-62 à Detroit.

Total Olympique : 155 - 132,500 - 177,500 = 465 k le 17- 6-62 à Budapest.

Poids Lourds Légers : Développé à deux bras : 139 k 500 par Stepanov (U.R.S.S.) le 25- 5-62 à Prague.

Poids Lourds : Développé à deux bras 188 k 500 par Vlassov (U.R.S.S.) le 10- 5-62 à Tbilissi.

Épaulé et Jeté à deux bras : 211 k par Vlassov (U.R.S.S.) le 30- 5-62 à Hameenlinna.

Nouveaux Records du Monde Juniors

Poids Plumes : Arraché à deux bras : 102 k 500 par Fukuda (Japon) le 21- 4-62 à Tokyo.

Poids Moyens : Épaulé et Jeté à deux bras : 153 k 500 par Puleo (États-Unis) le 2- 6-62 à Detroit.

Total Olympique : 395 k le 2- 6-62 à Detroit.

Nouveaux Records Nationaux

Hollande : Poids Coqs : Développé à deux bras : 85 k par Urgert.

Belgique : Poids Lourds : Épaulé et Jeté à deux bras : 148 k par Reding.

Allemagne de l'Est : Poids Coqs : Épaulé et Jeté à deux bras : 122 k 500 par Reck.

Poids Plumes : Épaulé et Jeté à deux bras : 126 k par Reck.

Poids Légers : Développé à deux bras : 109 k par Luck.

Poids Lourds : Développé à deux bras : 147 k 500 - Arraché à deux bras : 130 k - Total Olympique : 442 k 500 par Stemplinger.

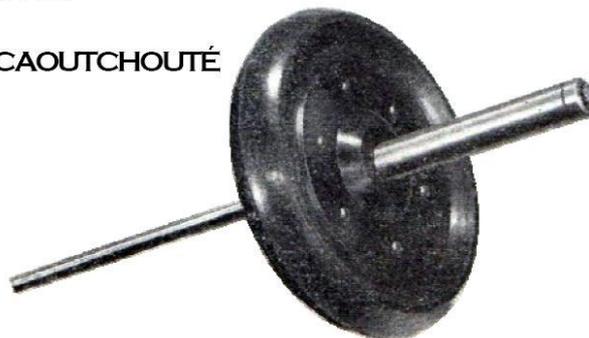


Entraînez-vous n'importe où ! Plus d'usure de plateaux !

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 - 15 - 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE



Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN - 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10^e

Nord 55-34



Haltérophile Moderne n° 181 (08-09-1962)

Épaulé et Jeté à deux bras : 172 k 500 par Arnold.

Finlande : Poids Moyens : Développé à deux bras 127 k 500 par Kare.

Poids Mi-Lourds : Développé à deux bras : 140 k par Kangasniemi.

Arraché à deux bras : 140 k par J. Kailajarvi.

Hongrie : Poids Légers : Total Olympique : 360 k par Foldi.

Poids Mi-Lourds : Développé à deux bras : 152 k 500 - Épaulé et Jeté à deux bras : 172 k 500 - Total Olympique : 450 k par Vérès.

Autriche : Poids Plumes : Développé à deux bras : 95 k par Dodojacek.

Poids Légers : Développé à deux bras : 115 k par Wagner.

Poids Lourds Légers : Développé à deux bras : 123 k par Liebhardt.

Suède : Poids Moyens : Total Olympique : 420 k par Asp.

Championnats du Cameroun

- Poids Coq : A. Tchemy, 60 - 60 - 85 = 205 k.

- Poids Plume : P. Mbadi, 80 - 75 - 100 = 255 k.

- Poids Léger : E. Bobo, 90 - 85 - 110 = 285 k.

- Poids Moyen : P. Wandji, 105 - 90 - 125 = 320 k.

- Poids Mi-Lourd : J. Pouth-Pouth, 107,5 - 102,5 - 132,5 = 342 k 500.

- Poids Lourd Léger : M. Ticombo, 110 - 95 - 125 = 330 k.

- Poids Lourd : B. Wayack, 95 - 85 - 100 = 280 k.

Championnats d'Italie

Poids Coqs : R. Grandi, 95 + 90 + 125 = 310 k ; R. Spinola, 85 + 85 + 110 = 280 k ; S. Belloi, 67,5 + 75 + 97,5 = 240 k.

Poids Plumes : S. Mannironi, 100 + 107,5 + 142,5 = 350 k ; O. Angerame, 95 + 90 + 120 = 305 k ; S. Deiana, 90 + 70 + 100 = 240 k.

Poids Légers : G. Giufrida, 105 + 95 + 132,5 = 332 k 500 k ; V. Cignitti, 90 + 102,5 + 125 = 317 k 500 ; G. Pasquarella, 95 + 85 + 125 = 305 k.

Poids Moyens : S. Ruggi, 110 + 100 + 140 = 350 k ; C. Pétrelli, 107,5 + 92,5 + 130 = 330 k ; E. Casone, 95 + 97,5 + 127,5 = 320 k.

Poids Mi-Lourds : L. Seggi, 100 + 107,5 + 140 = 357 k 500 ; G. Marchi, 107,5 + 107,5 + 140 = 355 k ; S. Bonafede, 105 + 105 + 140 = 350 k.

Poids Lourds Légers : L. Masu, 132,5 + 117,5 + 150 = 400 k ; G. Marolese, 117,5 + 110 + 145 = 372 k 500 ; S. Bartolucci, 112,5 + 102,5 + 140 = 355 k.

Poids Lourds : A. Pigaiani, 140 + 112,5 + 147,5 = 400 k ; L. Dagnoni, 100 + 117,5 + 142,5 = 360 k ; A. Borgnis, 105 + 105 + 142,5 = 352 k 500.

Championnats de Roumanie

Poids Coqs : I. Panait, 95 + 90 + 115 = 300 - I. Balmau, 77,5 + 80 + 102,5 = 260 k ; A. Wagner, 67,5 + 70 + 92,5 = 230 k.

Poids Plumes : I. Bireau, 95 + 85 + 110 = 290 k ; D. Niculescu, 82,5 + 72,5 + 105 = 260 k ; D. Leica, 75 + 75 + 105 = 255 k.

Poids Légers : F. Balas, 110 + 105 + 140 = 355 k ; N. Amzuica, 95 + 97,5 + 122,5 = 315 k ; Z. Schuleri, 95 + 90 + 122,5 = 307 k 500.

Poids Moyens : L. Ionescu, 107,5 + 105 + 135 = 347 k 500 ; E. Ratiu, 92,5 + 110 + 135 = 337 k 500 ; G. Enciu, 107,5 + 100 + 125 = 332 k 500.

Poids Mi-Lourds : T. Roman, 125 + 110 + 145 = 380 k ; C. Bucur, 95 + 97,5 + 127,5 = 320 k ; S. Guse, 92,5 + 90 + 120 = 307 k 500.

Poids Lourds Légers : L. Baroga, 140 + 125 + 167,5 + 432 k 500 ; A. Vasarhely, 115 + 105 + 140 = 360 k ; I. Vladareanu, 107,5 + 100 + 135 = 342 k 500.

Poids Lourds : S. Cazan, 142,5 + 122,5 + 145 = 410 k ; G. Mincu, 120 + 107,5 + 140 = 367 k 500 ; C. Zentai, 110 + 97,5 + 135 = 342 k 500.

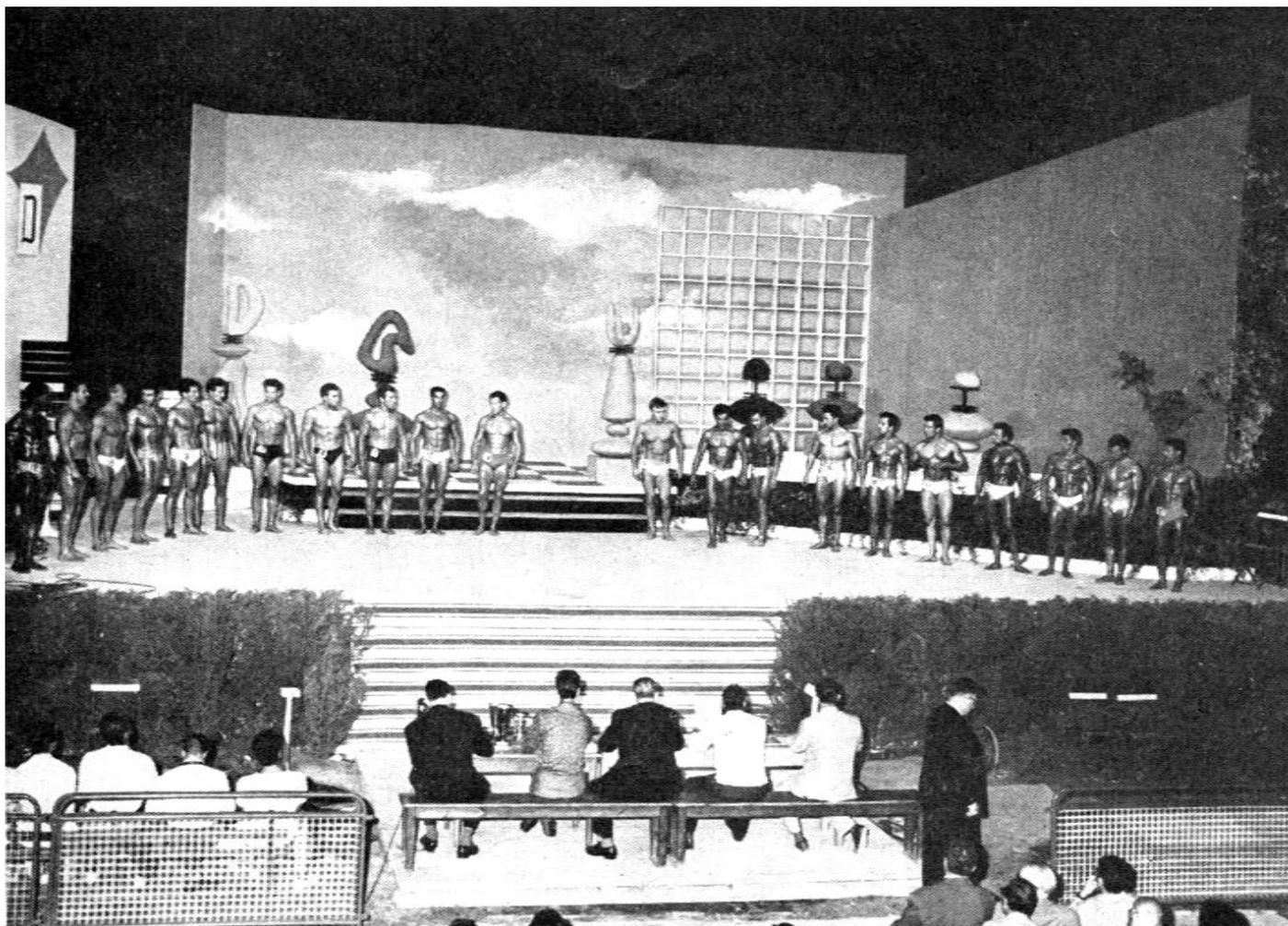
Championnats de Bulgarie

Poids Coqs : R. Pashovsky, 80 + 80 + 110 = 270 k ; K. Stoyanov, 87,5 + 72,5 + 105 = 265 k ; I. Zonev, 90 + 82,5 + 102,5 = 265 k.

Poids Plumes : V. Petkov, 95 + 95 + 120 = 310 k ; E. Koprinkov, 92,5 + 90 + 120 = 302 k 500 ; L. Atanasov, 85 + 85 + 110 = 280 k.

Poids Légers : K. Yankov, 112,5 + 105 + 142,5 = 360 k ; V. Konarev, 102,5 + 115 + 140 = 357 k 500 ; I. Yordanov, 102,5 + 105 + 135 = 342 k 500.

Poids Moyens : M. Abadjev, 110 + 117,5 + 145 = 372 k 500 ; N. Aranasov, 110 + 120 + 140 = 370 k ; S. Penchev, 110 + 110 + 140 = 360 k.



La présentation des concurrents du Championnat de France Culturiste 1962

(Photo Robert de Hoé, Monaco)

Haltérophile Moderne n° 181 (08-09-1962)

Poids Mi-Lourds : M. Milushev, 102,5 + 112,5 + 145 = 360 k ; I. Chervenakov, 115 + 100 + 140 = 355 k ; A. Uzunov, 120 + 100 + 135 = 355 k.

Poids Lourds Légers : P. Tachev, 140 + 125 + 165 = 430 k ; V. Savov, 120 + 130 + 170 = 420 + A. Petrakov, 110 + 115 + 140 = 365 k.

Poids Lourds : I. Veselinov, 150 + 125 + 170 = 445 k ; K. Asenov, 135 + 120 + 150 = 405 k ; V. Vitanov, 112,5 + 122,5 + 145 = 380 k.

Championnats de la R.A.U.

Seniors

Poids Coqs : M. Hereit, 100 + 95 + 122,5 = 317 k 500 ; M. Abd-el-Karim, 95 + 92,5 + 120 = 307 k 500 ; M. El+Sawaf, 95 + 87,5 + 117,5 = 300 k.

Poids Plumes : H. Abbas, 107,5 + 105 + 125 = 337 k 500 ; M. Refai, 90 + 97,5 + 122,5 = 310 k ; S. Ali, 90 + 95 + 125 = 310 k.

Poids Légers : S. Hessin, 120 + 112,5 + 140 = 372 k 500 ; S. Mourad, 105 + 102,5 + 132,5 = 340 ; A. Masri, 100 + 97,5 + 130 = 327 k 500.

Poids Moyens : M. Moustafa, 115 + 110 + 140 = 365 ; G. Banna, 105 + 105 + 140 = 350 k.

Poids Mi-Lourds : M. A. el-Hanafî, 127,5 + 115 + 150 = 392 k 500 ; M. Abo+Charbia, 115 + 115 + 147,5 = 377 k 500.

Poids Lourds Légers : Al. A. Abd-el-Kerim, 120 + 120 + 160 = 400 k ; A. El+Gindi, 120 + 110 + 145 = 375 k.

Poids Lourd : A. El-Kheshen, 125 + 110 + 135 = 370 k.

Juniors

Poids Coqs : A. El-Sayed, 72,5 + 80 + 107,5 = 260 k ; I. Ismaël, 75 + 75 + 100 = 250 k ; H. Moustafa, 72,5 + 75 + 95 = 242 k 500.

Poids Plumes : A. Fathi, 95 + 85 + 112,5 = 292 k 500 ; A. Moustafa, 90 + 85 + 110 = 285 k ; B. Khamis, 85 + 87,5 + 105 = 277 k 500.

Poids Légers : A. Dosoli, 102,5 + 87,5 + 115 = 305 k ; M. Agami, 85 + 90 + 120 = 295 k ; R. Hassan, 95 + 82,5 + 112,5 = 280 k.

Poids Moyens : M. Sayed, 87,5 + 90 + 120 = 297 k 500 ; M. Kamel, 100 + 85 + 110 = 295 k ; A. Hassan, 90 + 90 + 115 = 295 k.

Poids Mi-Lourd : F. Samir, 95 + 90 + 115 = 300 k.

Poids Lourd Léger : H. Fowaz, 95 + 95 + 120 = 310 k.

Poids Lourd : A. Ibrahim, 117,5 + 100 + 140 = 357 k 500.

Championnats de Tchécoslovaquie

Poids Coqs : M. Kubinek, 75 + 85 + 105 = 265 k ; O. Slivka, 75 + 82,5 + 105 = 262 k 500 ; O. Kuzilec, 77,5 + 77,5 + 107,5 = 262 k 500.

Poids Plumes : J. Mencik, 90 + 90 + 120 = 300 k ; J. Utikal, 82,5 + 87,5 + 107,5 = 277 k 500 ; J. Pojar, 82,5 + 80 + 105 = 267 k 500.

Poids Légers : Z. Otohal, 120 + 110 + 135 = 365 k ; A. Babinsky, 100 + 107,5 + 137,5 = 345 k ; J. Hubinsky, 87,5 + 95 + 125 = 307 k 500.

Poids Moyens : H. Zdrázila, 117,5 + 122,5 + 160 = 400 k ; O. Stehno, 107,5 + 105 + 130 = 342 k 500 ; J. Beran, 110 + 97,5 + 135 = 342 k 500.

Poids Mi-Lourds : Z. Petrak, 102,5 + 120 + 150 = 372 k 500 ; V. Sucha, 105 + 105 + 140 = 350 k ; L. Kovac, 105 + 105 + 137,5 = 347 k 500.

Poids Lourds Légers : J. Hlavacek, 130 + 120 + 145 = 395 k ; J. Marek, 107,5 + 107,5 + 135 = 350 k ; O. Tucek, 100 + 100 + 132,5 = 332 k 500.

Poids Lourds : V. Syrový, 142,5 + 120 + 150 = 412 k 500 ; O. Lexa, 120 + 107,5 + 145 = 372 k 500 ; J. Ledvina, 125 + 105 + 142,5 = 372 k 500.

Championnats de Hongrie

Poids Coqs : R. Nagy, 300 k ; G. Födelevita, 260 k ; L. Kovacs, 247 k 500.

Poids Plumes : I. Foldi, 345 k ; J. Bagoacs, 272 k 500 ; G. Vari, 265 k.

Poids Légers : E. Szabo, 345 k ; I. Balogh, 340 k ; I. Szonyi, 332 k 500.

Poids Moyens : M. Huszka, 417 k 500 ; G. Koczis, 362 k 500 ; K. Bakos, 352 k 500.

Poids Mi-Lourds : G. Vérès, 465 k ; A. Nemesany, 385 k ; I. Novobaczky, 345 k.

Poids Lourds Légers : S. Szentgyotgyi, 380 k ; L. Szentgyotgyi, 352 k 500 ; E. Duska, 345 k.

Poids Lourds : K. Ecsér, 470 k ; I. Hamos, 365 k ; L. Chudik, 357 k 500.

Championnats d'Iran

Poids Coqs : M. Safezadeh, 82,5 + 92,5 + 120 = 295 k ; A. Roudbari, 82,5 + 87,5 + 112,5 = 282 k 500 ; H. Djafae, 80 + 87,5 + 115 = 282 k 500.

Poids Plumes : A. Rajabi, 92,5 + 100 + 130 = 322 k 500 ; P. Djalayer, 95 + 102,5 + 125 = 322 k 500 ; Y. Moieni, 80 + 92,5 + 122,5 = 295 k.

Poids Légers : M. Fateri, 107,5 + 107,5 + 137,5 = 352 k 500 ; E. Kouhzadi, 105 + 102,5 + 125 = 332 k 500 ; A. Dadpanah, 92,5 + 97,5 + 130 = 320 k.

Poids Moyens : M. Kamal, 105 + 110 + 137,5 = 352 k 500 ; B. Eslampour, 110 + 100 + 137,5 = 347 k 500 ; A. Mansouri, 95 + 107,5 + 127,5 = 330 k.

Poids Mi-Lourds : R. Estaki, 117,5 + 117,5 + 165 = 410 k ; E. Payravi, 120 + 117,5 + 150 = 387 k 500 ; Y. Mahalati, 112,5 + 115 + 152,5 = 380 k.

Poids Lourds Légers : A. Nouri, 115 + 125 + 150 = 390 k ; H. Hadjinosa, 120 + 110 + 130 = 300 k ; H. Rasekh, 112,5 + 105 + 135 = 352 k 500.

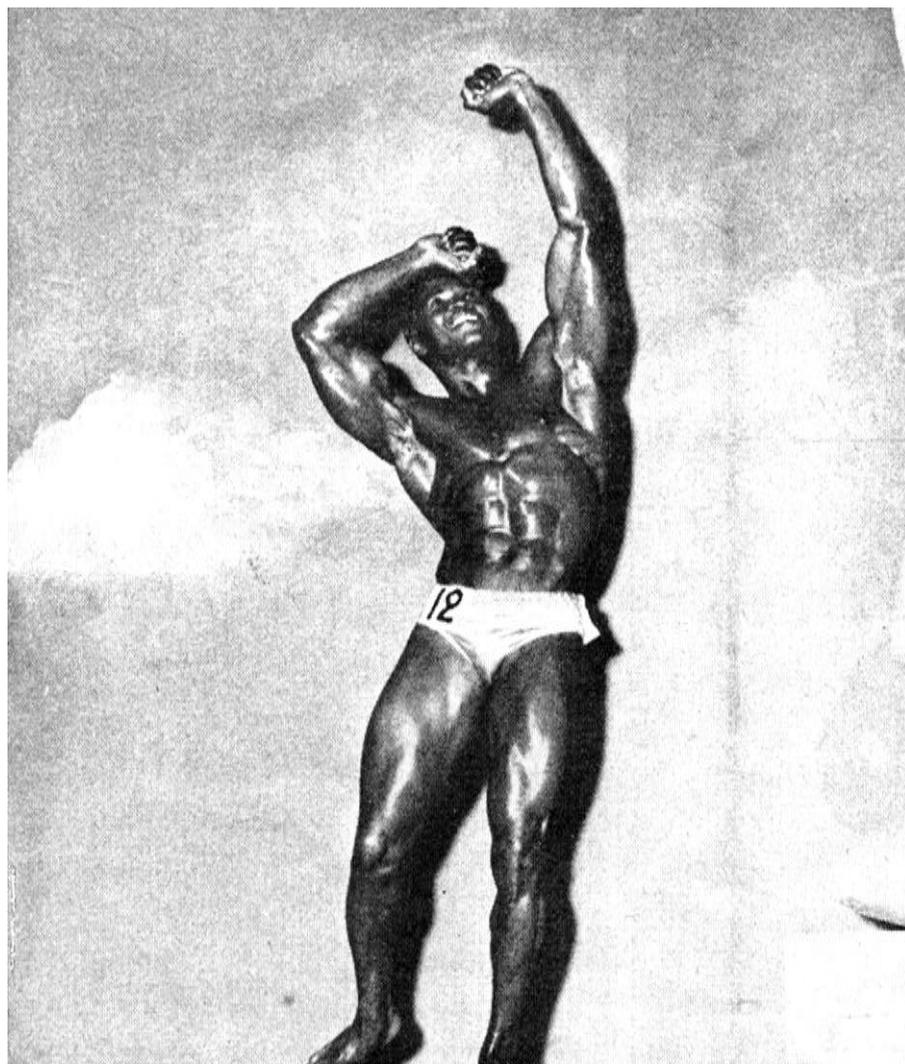
Poids Lourds : D. Safase, 145 + 120 + 170 = 435 k ; D. Shayan, 130 + 110 + 150 = 390 k ; H. Siahsarvi, 110 + 100 + 135 = 345 k.

Championnats de Hollande

Poids Coqs : K.N. Urgert, 85 + 72,5 + 100 = 257 k 500 ; P.F. Eiders, 60 + 67,5 + 90 = 217 k 500.

Poids Plume : J. Heppner, 85 + 75 + 105 = 265 k.

Poids Légers : C.J. Koolhoven, 87,5 + 90 + 115 = 292 k 500 ; H.C.V. Loon, 90 + 85 + 115 = 290 k ; A. J. Koppe, 80 + 75 + 100 = 255 k.



VASSEAUX (Comité du Languedoc)

(Photo Robert de Hoë, Monaco)

Haltérophile Moderne n° 181 (08-09-1962)

Poids Moyens : A. Zaal, 87,5 + 97,5 + 125 = 312 k 500 ; C.J. Houben, 85 + 90 + 127,5 = 302 k 500 ; J.M. Jansen, 90 + 95 + 117,5 = 302 k 500.

Poids Mi+Lourds : J. Smeekens, 95 + 110 + 137,5 = 342 k 500 ; A.J.v.d. Toorn, 105 + 100 + 132,5 = 337 k 500 ; J. Brand, 97,5 + 95 + 130 = 322 k 500.

Poids Lourds Légers : J.v. Dorp, 105 + 115 + 137,5 = 357 k 500 ; A.N.v. Iersel, 85 + 102,5 + 132,5 = 320 k ; P.A. Gubbels, 90 + 85 + 120 = 295 k.

Poids Lourd : S. Stokkel, 105 + 100 + 130 = 335 k.

Championnats de l'Allemagne de l'Est

Poids Coqs : H. Reck, 92,5 + 85 + 117,5 = 295 k ; G. Hauschker, 72,5 + 72,5 + 100 = 245 k ; L. Lohnert, 72,5 + 75 + 92,5 = 240 k.

Poids Plumes : D. Rauscher, 102,5 + 90 + 120 = 312 k 500 ; J. Hunger, 90 + 90 + 120 = 300 k ; E. Miske, 90 + 85 + 117,5 = 292 k 500.

Poids Légers : H. Gebhardt, 100 + 100 + 135 = 335 k ; H. Schmidt, 100 + 102,5 + 127,5 = 330 k ; N. Lück, 102,5 + 90 + 130 = 322 k 500.

Poids Moyens : C. Arnold, 120 + 110 + 135 = 365 k ; G. Lachmann, 115 + 105 + 135 = 355 k ; W. Hahnefeld, 100 + 105 + 132,5 = 337 k 500.

Poids Mi+Lourds : W. Dittrich, 125 + 122,5 + 150 = 397 k 500 ; R. Sennewald, 115 + 120 + 155 = 390 k ; H. Schelle, 125 + 115 + 150 = 390 k.

Poids Lourds Légers : D. Gohring, 122,5 + 127,5 + 162,5 = 412 k 500 ; D. Czech, 130 + 110 + 150 = 390 k ; F. Meyer, 110 + 120 + 155 = 385 k.

Poids Lourds : K. Stemplinger, 145 + 130 + 165 = 440 k ; M. Rieger, 127,5 + 122,5 + 167,5 = 417 k 500 ; W. Arnold, 130 + 115 + 160 = 405 k.

Tournoi International Djakarta

Poids Coqs : Chua P.K. (Singapour), 97,5 + 97,5 + 120 = 315 k ; T.T. Houw (Indonésie), 87,5 + 87,5 + 107,5 = 282 k 500 ; A. Siam (Indonésie), 85 + 77,5 + 110 = 272 k 500 ; Wonh T.Y. (Singapour), 80 + 72,5 + 95 = 247 k 500 ; Tan P.L. (Malaisie), 75 + 70 + 95 = 240 k.

Poids Plumes : T.L. Houw (Indonésie), 92,5 + 95 + 122,5 = 310 k ; M. Kasman (Indonésie), 92,5 + 90 + 115 = 297 k 500 ; T.T. Gwat (Indonésie), 90 + 92,5 + 115 = 297 k 500.

Poids Légers : A. Nasution (Indonésie), 112,5 + 97,5 + 142,5 = 352 k 500 ; Cheah C.M. (Malaisie), 112,5 + 97,5 + 125 = 335 k ; Boo K.L. (Singapour), 97,5 + 100 + 132,5 = 330 k ; R. Tilaar (Indonésie), 102,5 + 90 + 125 = 317 k 500 ; S. Zainuddin (Indonésie), 97,5 + 97,5 + 122,5 = 317 k 500.

Poids Moyens : Tan H.L. (Singapour), 130 + 112,5 + 137,5 = 380 k ; L.K. Hin (Indonésie), 110 + 110 + 147,5 = 367 k 500 ; Sur (Indonésie), 102,5 + 105 + 145 = 352 k 500 ; Foong C.K. (Malaisie), 90 + 87,5 + 122,5 = 300 k.

Poids Mi+Lourds : H.I. Sen (Indonésie), 110 + 105 + 147,5 = 362 k 500 ; G. Tirajoh (Indonésie), 105 + 115 + 140 = 360 k ; Yeo G.C. (Singapour), 90 + 85 + 115 = 290 k.

Poids Lourds Légers : G.Y. Young (Indonésie), 112,5 + 102,5 + 135 = 350 k ; A. Rosjid (Indonésie), 110 + 100 + 135 = 345 k.

Poids Lourds : H.B. Sen (Indonésie), 125 + 115 + 165 = 405 k ; G.T. San (Indonésie), 120 + 90 + 132,5 = 342 k 500.

Championnats de l'Allemagne de l'Ouest

Poids Coqs : R. Feser, 75 + 75 + 102,5 = 252 k 500 ; G. Backhaubl, 82,5 + 75 + 92,5 = 250 k ; H. Dillmann, 77,5 + 70 + 85 = 232 k 500.

Poids Plumes : P. Ziegler, 82,5 + 80 + 100 = 262 k 500 ; H. Klein, 85 + 75 + 100 = 260 k ; W. Schafer, 72,5 + 75 + 100 = 247 k 500.

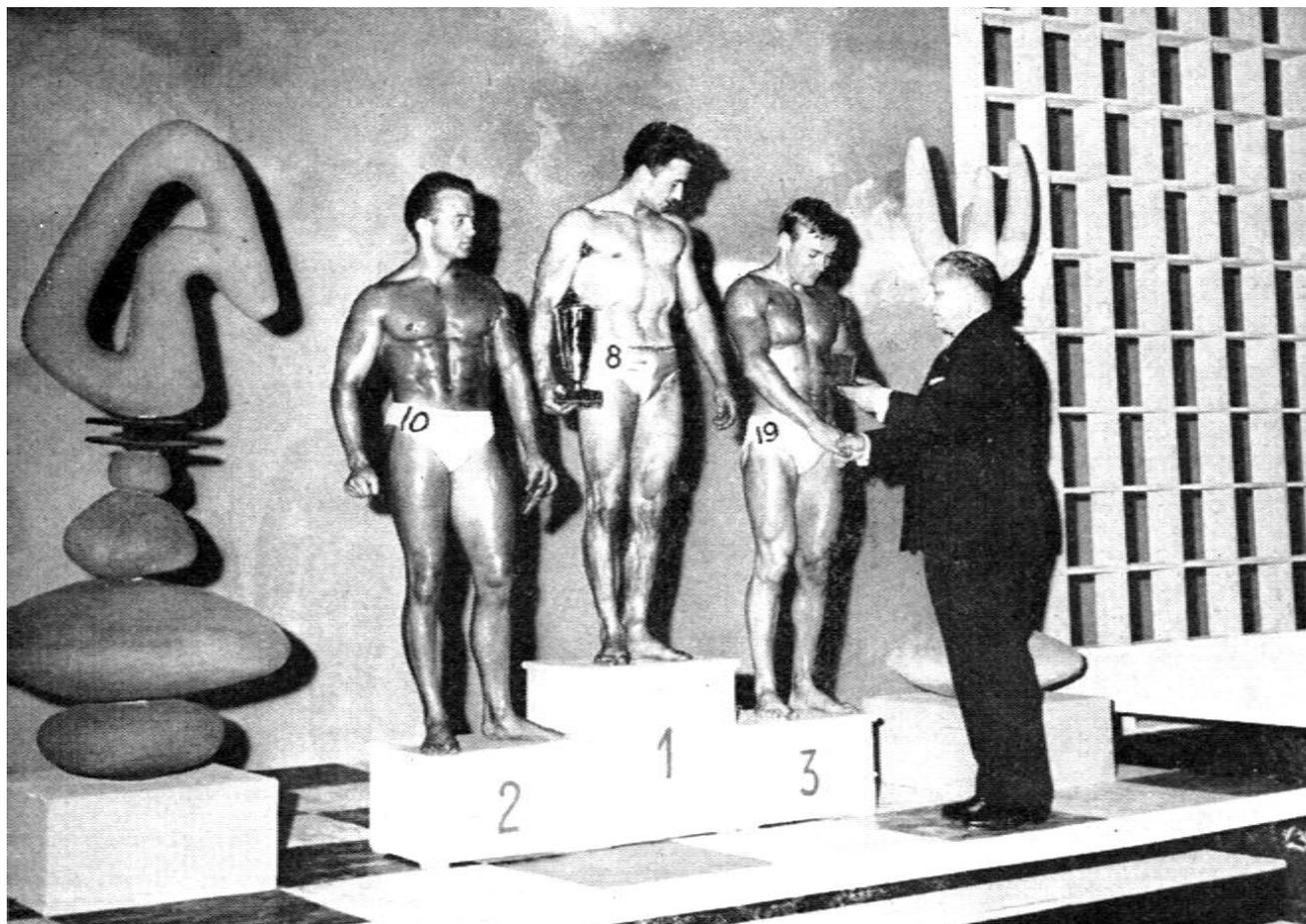
Poids Légers : H. Spiess, 97,5 + 90 + 115 = 302 k 500 ; U. Broll, 80 + 95 + 122,5 = 297 k 500 ; G. Wirth, 92,5 + 87,5 + 115 = 295 k.

Poids Moyens : H. Gottschalk, 110 + 100 + 135 = 345 k ; D. Leh, 112,5 + 100 + 130 = 342 k 500 ; J. Knabl, 82,5 + 82,5 + 110 = 275 k.

Poids Mi+Lourds : H. Vierthaler, 115 + 107,5 + 140 = 362 k 500 ; B. Hessler, 80 + 90 + 120 = 290 k ; M. Eibl, 77,5 + 80 + 100 = 257 k 500.

Poids Lourds Légers : J. Paleit, 107,5 + 107,5 + 120 = 335 k ; H. Rothert, 80 + 80 + 105 = 265 k.

Poids Lourds : H. Krumrück, 95 + 92,5 + 125 = 312 k 500 ; H. Regnit, 95 + 92,5 + 120 = 307 k 500.



M. Jean DAME, Président de la F.F.H.C. récompense les lauréats du Championnat de France Culturiste 1962 (catégorie jusqu'à 1 m. 68).
1^{er} MASSENHOVE (Flandres), 2^e LAPEYRE (Guyenne), 3^e Yves MIERCZUK (Provence)

(Photo Robert de Hoé, Monaco)

La Finale du Championnat de France Culturiste 1962

(CONCOURS DU PLUS BEL ATHLÈTE DE FRANCE)

Cette année, en cette contrée féérique, en ce cadre enchanteur qu'est la Principauté de Monaco, incrustée dans cette captivante Côte d'Azur où le ciel et la mer se reflètent sous un soleil ardent, d'un même bleu de France, les concurrents et officiels délégués au Championnat de France Culturiste 1962 ont été particulièrement gâtés. Il était, en effet, assez difficile de dépasser en succès les organisations des villes de Boulogne-sur-Mer, Nice, Lyon, Biarritz, Hossegor, Évian, Vittel, Vernon, La Baule et Royan.

Grâce au dévouement inlassable et incomparable de notre très actif ami Joseph Asso, dirigeant de haute classe de l'AS. Monaco, en dépit de grosses difficultés de dernière heure, tout a été heureusement surmonté. La décentralisation, nous imposant de changer de cité annuellement, n'est pas un petit problème.

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste. Membre de la Fédération Internationale du même titre, forte de 77 nations, s'est attachée à suivre les traditions qui sont la base du plus pur amateurisme, dans un but de prospection où le côté commercial, direct ou indirect, est totalement exclus.

Si, l'an dernier, à Royan, les épreuves athlétiques avaient déjà suscité un certain intérêt, les nombreux spectateurs présents sur les gradins du

Stade Louis II, ont été très attentifs et ont suivi les excellentes performances réalisées par les prétendants aux places d'honneur.

Le développé en barre à deux bras couché, la flexion à fond des membres inférieurs avec remontée à la station debout, une barre chargée sur la nuque, le saut en longueur, pieds joints, sans élan, démontrent qu'il ne suffit pas de posséder du volume musculaire mais avoir surtout la qualité qui réunit force, souplesse, détente et résistance.

Nous connaissions en majeure partie les vingt et un candidats sélectionnés de notre épreuve nationale mais les progrès constatés depuis douze ans sont d'un grand encouragement, certains des culturistes en présence étant bien près de la perfection.

Aucune comparaison avec les concours fantaisistes organisés, sans aucun contrôle, sans épreuves imposées et n'ayant que des officiels de circonstance. La placarde de la baraque foraine a cessé son exploitation le public connaisseur ne s'y trompe plus.

Par la publication des résultats, vous pourrez constater, qu'une fois encore, le « superman » Guy Mierczuk a dominé de très loin tout le lot. Il incarne dans le naturel la puissance, l'élégance et la beauté. Ce longiligne compte actuellement parmi

les cinq dieux modernes du monde.

Les quatre suivants de chaque catégorie, à part le premier nommé, pouvaient être de valeur sensiblement égale prétendre à la première, ou seconde place.

Catégorie petite taille, victoire de Massenhove, du Comité des Flandres, talonné de très près par le valeureux Lapeyre du Comité de Guyenne et le jeune frère du grand vainqueur : Yves Mierczuk, nouveau venu, bientôt grand champion haltérophile.

Pourquoi Vasseaux, si magnifique, a-t-il été classé cinquième de la catégorie au-dessus de 1 m 68 ? Simplement parce qu'il présentait un buste formidablement musclé, harmonieux, mais des jambes frêles, plus spécialement les jumeaux, ce qui provoque un déséquilibre. C'est bien dommage car il est beau.

Le Prix d'Évolutions a mis en relief deux athlètes : Ribardièrre, du Comité du Limousin, orfèvre en la matière et Bald, du Comité d'Alsace, qui doit pouvoir s'améliorer. La présentation du spectacle a démontré que même sur la scène d'un grand stade, très bien éclairé, accompagné par les flots langoureux d'un brillant orchestre, ce Championnat avait sa place parmi les luttes sportives.

FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE

(Concours du Plus Bel Athlète de France)

disputée au Stade Louis II à Monaco le Samedi 4 Août 1962

Noms des concurrents	Numéro du dossard	Comité Régional	Nombre de points			Total des points
			Épreuves physiques (Moy. du dév. couché, flexion jambes, saut sans élan)	1 ^{er} tour (0 à 20) coef. 2	2 ^e tour (0 à 20) coef. 2	
Catégorie de taille jusqu'à 1 m. 68.						
1. Massenhove	8	Flandres	11,66	170, -	86, -	267,66
2. Lapeyre	10	Guyenne	13,16	160, -	90, -	263,16
3. Mierczuk Yves	19	Provence	16,33	171, -	70, -	257,33
4. Rougier	20	Provence	11, -	162, -	84, -	257, -
5. Moulin	7	Dauphiné-Savoie	10,50	175, -	66, -	251,50
6. Danel	11	Île-de-France	12, -	165, -	68, -	245, -
7. Lopez	21	Oranie	16,16	148, -	79, -	243,13
8. Maloum	3	Languedoc	12,33	147, -	76, -	253,33
9. Teuton	16	Lorraine	10, -	145, -	67, -	222, -
10. Perrin	5	Lyonnais	10,83	137, -	50, -	197,83
Catégorie de taille au dessus de 1 m. 68.						
1. Mierczuk Guy	18	Provence	16,33	192, -	95, -	303,33
2. Gleyzes	13	Languedoc	12,66	179, -	88, -	279,66
3. Demanes	9	Guyenne	14,66	168, -	85, -	267,66
4. Bald	1	Alsace	10,66	175, -	80, -	265,66
5. Vasseaux	12	Languedoc	14,66	155, -	93, -	262,66
6. Ribardièrre	14	Limousin	11,83	166, -	84, -	261,83
7. Rossi	15	Lorraine	15,66	154, -	77, -	246,66
8. Perraud	2	Anjou-Bretagne	13,33	150, -	61, -	224,33
9. Oudart	4	Champagne	11,66	152, -	60, -	223,66
10. Heuty	fi	Côte Basque	12, -	146, -	65, -	223, -
11. Salvadori	17	Poitou	8,83	140, -	58, -	206,83

Le match des Poids Moyens Rolf Maier - Marcel Paterni a marqué la superbe forme du premier, toujours calme, accrocheur et volontaire. Marcel Paterni revient progressivement à son niveau, cependant il devra se méfier du Roubaisien qui doit encore nous étonner d'ici les Jeux de Tokyo.

Nombreux sont les haltérophiles qui négligent la vitesse d'exécution. Une barre tirée lentement est une barre bien lourde ! Alors ?

Le Jury était composé de MM. Jean Dame, Président de la F.F.H.C., M. le Docteur Foglio, M. Rosticher, Artiste-peintre, M. Van de Castelle, Professeur d'E.P.S. et du signataire de ces lignes.

Nos dévoués amis Guillier, Pichon, Firmin, Merveille, contribuèrent à la bonne marche du Championnat.

Une chaleureuse réception de toute la délégation avait eu lieu à la Mairie de Monaco. Le Maire, M^e Boisson, entouré de M. Choinière, Adjoint, M.

Bausener, représentant de M. Marquet, Délégué aux Sports, M. Forchino, Secrétaire des Stades, M. Giordano, Président d'Honneur de l'A.S. Monaco, prononça une vibrante allocution à laquelle répondit notre Président, après avoir reçu officiellement la Médaille grand module de la Principauté.

Merci, Cher Asso, de cette belle journée.

André ROLET
Secrétaire Général
de la F.F.H.C.

Haltéro-culturisme pour le Volley-ball

Amis Entraîneurs, mon propos de ce jour vous renseignera sur une expérience en cours qui, déjà, est payante. Je veux vous entretenir de la Culture Physique Athlétique pour les joueurs de Volley-ball.

Voici pas mal de temps, mon attention fut attirée par les qualités déployées par les Joueurs de Volley-ball, notamment un soir où, au stade de Coubertin, les haltérophiles partagèrent le programme de la soirée avec le Volley-ball.

Nous eûmes le plaisir d'applaudir le Poids Moyen Kono qui épaula en suspension plus de 160 k.

Je découvris ce soir là le Volley-ball que je considérais à tort comme un jeu de plage ! Mais l'extraordinaire Reiva de l'équipe Russe me fit revenir sur mon erreur initiale.

Par la suite, en regardant les joueurs de Volley en stage à l'I.N.S. et ceux de Clamart (équipe de division d'Honneur) j'ai analysé en détail et avec soin les principales actions musculaires motrices toutes en détente pour les jambes et la prédominance de la force centrale du corps des masses communes et surtout la sangle abdominale) pour les contres et les smaches.

J'ai même noté qu'au cours d'un match en trois sets, les joueurs sautaient plus de deux cents fois J'ai eu ensuite la chance qu'un initié prête une oreille attentive à mes observations concernant les points faibles des Volleyeurs et les remèdes à y apporter, par l'Haltéro-culturisme entre autres choses.

Mon ami Marcel Mathoré, Entraîneur National à la F.F.V.B. et maître d'E.P.S. à l'I.N.S., car c'est de lui qu'il s'agit, a essayé longtemps, sur lui-même, les divers procédés de la musculation moderne à savoir acquérir ou améliorer une musculature avec des poids additionnels (barres - haltères - sandows et medecine-ball) avec un travail en expir et toujours avec accélération et changements de rythme.

Nous avons complété nos essais en intéressant un joueur de grande classe : Chabert et avec lui (qui a épaulé et jeté 110 k) nous avons établi le plan de travail ci-dessous pour l'appliquer aux dix-huit joueurs sélectionnés pour la F.F.V.B. et incorporés au Bataillon de Joinville.

Plan de Travail :

Musculation - Haltérophilie : deux séances de deux heures par semaine. Trois ateliers de six athlètes. Ces ateliers font la rotation toutes les vingt minutes.

Groupes musculaires à travailler plus particulièrement.

1. - *Colonne vertébrale* : pour l'intégrité des vertèbres.

Plan profond (des gouttières) : le transversaire épineux (du sacrum à l'occipital).

Plan superficiel : masse commune (sacro-lombaire - carré des lombes - longs dorsaux - splénius - grands complexus).

2. - *Cage Thoracique* (pour l'amplitude maxima).

Plan profond : muscles intercostaux.

Plan superficiel : Grands et petits dentelés - sous scapulaire - trapèze - rhomboïdes.

3. - *Sangle abdominale* (pour la force centrale du corps).

- a) le transverse ;
- b) les grands et petits obliques ;
- c) les grands droits.

4. - *Train inférieur* (puissance - détente - vélocité - vitesse).

- a) fessiers ;
- b) quadriceps ;
- c) ischio-jambiers ;
- d) triceps suraux ;
- e) muscles jambiers - péroniers.

5. - *Train supérieur* : détente - puissance de frappe - souplesse.

- a) Coracobrachial ;
- b) deltoïde ;
- c) triceps brachiaux
- d) muscles des éminences thénar et hypo-thénar et muscles des doigts.

Pour la colonne vertébrale, il faut la protéger des chutes en roulade arrière provoquées par la réception des balles basses et aussi éviter les méfaits du tassement des disques vertébraux inhérents aux réceptions mille fois répétées des pieds sur le sol après les sauts d'attaque de balle (smaches) défense en contre.

La cage thoracique doit être amplifiée au maximum : 1° pour le jeu plus libre des poumons par des parties de jeu durant plusieurs heures 2° pour l'oxygénation sanguine et l'épuration du CO2 venant du sang vicié par les contractions musculaires internes et nombreuses 3° pour donner de l'espace vital au cœur (qui est un muscle comme les autres et qui augmente de volume surtout aux ventricules) pour le double impératif : a) le jeu, b) la culture physique athlétique.

La sangle abdominale se doit d'être tonique, élastique, contractile et hyperexcitable. En voici les raisons :

- 1. - Rôle intense du transverse et des obliques pour l'expiration profonde (la capacité vitale très sollicitée par le jeu de plus en plus intense - les tournois de volley-ball tournent au marathon - sera à base d'expiration).
- 2. Le ventre extra-plat donnera un plus rapide transit pour la digestion.
- 3. La force directrice et motrice des obliques et des grands droits ne sera jamais assez sollicitée.

Les membres inférieurs tirent de la pratique Haltéro-culturiste le bénéfice essentiel de la détente (la détente est reine chez les haltérophiles) car en saut sans élan, elle est peut-être la première

de toutes les spécialités sportives et quant à la puissance, elle est la qualité de base chez nos tireurs.

Pour les bras : il importe de travailler la puissance de frappe sur la balle par le coracobrachial et le grand pectoral, de même les mains seront plus fortes pour l'utilisation de la bobine Andrieux.

Répartition des Ateliers :

Atelier A.

Cage thoracique
Colonne vertébrale

Exercices
classiques

Atelier B.

Sangle abdominale

Culturistes

Atelier C.

Membres inférieurs et supérieurs (exercices classiques et spéciaux).

Plan d'une leçon d'Haltéro-culturisme :

- Élèves : 18 - Durée 2 heures - Lieu Gymnase ;
- Matériel : deux plans inclinés pour abdominaux ;
 - six bancs pour cage thoracique jambes et bras ;
 - six barres à disques chargées jusqu'à 60 k ;
 - huit paires d'haltères courts de 4 à 20 k ;
 - dix-huit bâtons.
- 1. *Prise en main* : (2') - tenue - ordre - répartition des ateliers.
- 2. *Mise en train* : (10') - marches et courses coupées d'exercices respiratoires et d'assouplissements combinés (bras-jambes-tronc).
- 3. *Exercices* : (10') - préparatoires généraux aux mouvements haltéro-culturistes avec bâton.
- 4. *Travail athlétique* : (14') (3 ateliers en rotation toutes les 20 minutes) (dans l'ordre ci-dessus exposé).
- 5. *Initiation haltérophile* : (15') - Épaulé sans fente et développé à deux bras (6 barres à disques chargées de 25 à 45 k.).
- 6. *Petit parcours en salle* : course souple (2') - allure 3'20" au km = sur 400 mètres.
- 7. *Retour ou calme* : (5') marche lente avec exercices respiratoires et d'assouplissements (en reptation) et espalier (suspension simple d'étirement).
- 8. *Soins divers* : (15') (Douches, etc., massage ou friction).

Cette expérience, commencée voici près d'un mois, deux matinées par semaine, donne déjà d'excellents résultats. Les Joueurs sont déjà plus résistants et du fait de leurs résultats, font figure d'épouvantail auprès des équipes civiles françaises.

Je me devais de tenir au courant les lecteurs de notre bulletin et surtout d'apporter à mes amis entraîneurs un argument de plus pour la diffusion de notre beau sport haltérophile (sport de base).

G. PICHON,
M.E.P.S. à l'I.N.S.

Dans nos

**COMITÉS
RÉGIONAUX**

COMITE D'ORANIE

Records homologués au 31 Mai 1962

JUNIORS

Développé à deux bras - Poids Coq : Boudari Mustapha, 78 k 500 - Poids Plume : Benayoun J., 77 k 500 - Poids Léger : Crespo Antoine, 92 k 500 - Poids Moyen : Gomez Gilbert, 87 k 500 - Poids Mi-Lourd : Mana Kader, 92 k 500 - Poids Lourd Léger : Choukroun Léon, 95 k - Poids Lourd : Choukroun Léon, 95 k.

Arraché à deux bras - Poids Coq : Requena Yves, 75 k - Poids Plume : Benayoun J., 77 k 500 - Poids Léger : Crespo Antoine, 90 k - Poids Moyen : Gomez Gilbert, 85 k - Poids Mi-Lourd : Mana Kader, 100 k - Poids Lourd-Léger : Choukroun Léon, 92 k 500 - Poids Lourd : Choukroun Léon, 92 k 500.

Épaulé et Jeté à deux bras - Poids Coq : Requena Yves, 95 k - Poids Plume : Benayoun J., 100 k - Poids Léger : Crespo Antoine, 115 k - Poids Moyen : Gomez Gilbert, 112 k 500 - Poids Mi-Lourd : Mana Kader, 130 k - Poids Lourd Léger : Choukroun Léon, 117 k 500 - Poids Lourd : Choukroun Léon, 122 k 500.

Autres Records

Arraché d'un bras à gauche - Poids Coq : Boudari M., 31 k 500 - Poids Plume : Abdelhak S., 31 k 500.

Arraché d'un bras à droite - Poids Coq : Boudari M., 36 k 500 - Poids Plume : Abdelhak S., 39 k.

SENIORS

Développé à deux bras - Poids Coq : Belando Christian, 80 k 500 - Poids Plume : Lopez Louis, 95 k - Poids Léger : Marzullo Henri, 93 k - Poids Moyen : Levrero Jean, 94 k 500 - Poids Mi-Lourd : Attik Youssef, 100 k - Poids Lourd Léger : Garcia Alfred, 99 k - Poids Lourd : Garcia Alfred, 110 k.

Arraché à deux bras - Poids Coq : Cegri Martin, 78 k - Poids Plume : Verdu Joseph, 90 k - Poids Léger : Ybanez René, 97 k 500 - Poids Moyen : Lopez Michel, 100 k - Poids Mi-Lourd : Mana Kader, 107 k 500 - Poids Lourd Léger :

Mana Rader, 100 k - Poids Lourd : Garcia Alfred, 100 k.

Épaulé et Jeté à deux bras - Poids Coq : Belando Christian, 103 k - Poids Plume : Verdu Joseph, 115 k 500 - Poids Léger : Ybanez René, 127 k - Poids Moyen : Ybanez René, 127 k 500 - Poids Mi-Lourd : Mana Rader, 137 k 500 - Poids Lourd Léger : Mana Kader, 130 k - Poids Lourd : Garcia Alfred, 131 k.

Autres Records

Arraché d'un bras à gauche - Poids Plume : Verdu Joseph, 65 k - Poids Léger : Ybanez René, 75 k 500 - Poids Moyen : Ybanez René, 77 k 500.

Arraché d'un bras à droite - Poids Plume : Verdu Joseph, 69 k - Poids Léger : Ybanez G., 76 k - Poids Moyen : Ybanez René, 82 k - Poids Mi-Lourd : Figueroa B., 78 k.

COMITE DU LYONNAIS

**Résultats des Championnats Individuels
1961-1962**

Excellence

SENIORS

Poids Coq : Papadacci (E.D. Oyonnax) 232 k 500 - Poids Plume : Delorme (Gauloise de Vaise) 240 k - Poids Léger : Gaétan J. (A.S. Cheminots Vénissieux) 320 k - Poids Moyen : Constantinian (Française de Lyon) 372 k 500 - Poids Mi-Lourd : Michon (Union Mâconnaise) 317 k 500 - Poids Lourd Léger : Barone (E.D. Oyonnax) 312 k 500.

JUNIORS

Poids Coq : Heyraud (A.S. Cheminots Vénissieux) 217 k 500.

Honneur

Poids Coq : Heyraud (E.D. Oyonnax) 210 k - Poids Plume : Delorme (Gauloise de Vaise) 225 k - Poids Léger : Chillet (H.C. Lyonnais) 255 k - Poids Moyen : Mollier (A.S. Sapeurs-Pompiers Lyon) 280 k - Poids Mi-Lourds : Jeantet (E.D. Oyonnax) 307 k 500 Dauthier (A.S. Sapeurs-Pompiers Lyon) 315 k.

Promotion

Poids Coq : Desfeuillet (Française Lyon) 197 k 500 - Poids Plume : Hacherelle (Gauloise de Vaise) 202 k 500 - Poids Léger : Laillet (Française

Lyon) 280 k - Poids Moyen : Marchand (E.P. Cours) 277 k 500 - Poids Mi-Lourd : Vincent (E.P. Cours) (? k) - Poids Lourd Léger : Desfarges (Gauloise) 285 k.

Records du Lyonnais battus au cours de la saison 1961-1962 : en Juniors 5 - en Seniors 15.

Résultats des Championnats par Équipes

Excellence - Challenge Maspoli

1. A.S. Cheminots de Vénissieux I : 10 points - 2. E.D. Oyonnax I : 9 points - 3. O.S.C. St-Etienne : 8 points - 4. Française de Lyon : 7 points (8.125 k) - 5. Union Mâconnaise : 7 points (7.587 k 500) - 6. Gauloise de Vaise I : 5 points.

Honneur - Challenge Dutrière

1. Haltéro Culturiste Lyonnais I : 10 points - 2. A.S. Sapeurs-Pompiers de Lyon : 9 points - 3. Amicale Laïque de Roanne : 7 points (7.577 k 500) - 4. A.S. Cheminots de Vénissieux 2 : 7 points (6.932 k 500) - 5. E.D. Oyonnax 2 : 6 points (6.975 k) - 6. H.C.C. Arbresle : 6 points (6.880 k).

Promotion Coupe Gelottier

1. Haltéro Culturiste Lyonnais II : 8 points - 2. H.C. Villefranche-s/Saône : 7 points - 3. Ripagérienne Rive-de-Gier : 5 points - 4. Sté E.P. Cours : 4 points - 5. Gauloise de Vaise II : 3 points.

Extrait du Règlement

Art. 15 : le classement final sera obtenu par addition des points acquis par les équipes au cours des rencontres. En cas d'ex æquo entre deux ou plusieurs équipes, l'équipe ayant totalisé le plus de kilos au cours de la saison sera déclarée gagnante. Une classification sera faite en fin de saison par le Comité pour déterminer les catégories de chaque équipe pour l'année en cours.

AVIS IMPORTANTS

Les Trésoriers des Comités régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris-2^e, par virement postal (Compte Chèques Postaux Paris 1304-82) le montant des timbres délivrés pendant la saison 1961-62 (part revenant à la Fédération : 1,50 NF par licence).

Ils voudront bien également retourner à la F.F.H.C. les timbres- licences non utilisés et lui faire connaître le nombre de timbres qu'ils désirent pour la prochaine saison.

Une circulaire précisant les modalités de délivrance de la licence- assurance, obligatoire pour la saison 1962-63, leur sera adressée en temps utile.

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE, le montant de leur cotisation 1962-63 à la F.F.H.C., soit 15 NF. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin Fédéral.

Versement au compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.

Prochains Stages d'Haltérophilie 1962

Dates	Lieux	Qualité des Stagiaires	Nombre de places
13 et 14 Octobre	Institut Nat. des Sports	Perfectionnement des Cadres	15
29 Oct. au 3 Nov.	Institut Nat. des Sports	Espoirs	15
26 Nov. au 1 ^{er} Déc.	Aix-en-Provence	Espoirs	15

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2^e classe et leur séjour au C.R.E.P.S. ou à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par le Haut Commissariat aux Sports et la F.F.H.C.

Stages d'Espoirs :

Les candidats aux Stages d'Espoirs peuvent être soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par leurs Clubs ou les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

HALTÉROPHILE MODERNE



Fondateur : Jean DAME



MENSUEL
17^e ANNÉE
Octobre
1962

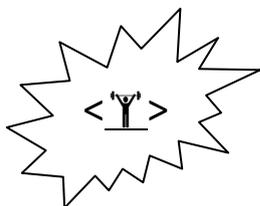


SOMMAIRE



Procès-verbal de la réunion du Bureau du 25 Septembre 1962.....	3
Procès-verbal de la réunion de la Commission de P.O. du 25 Septembre 1962.....	3
Règlement du Prix Interrégional Juniors et Seniors 1962-63	4
Ce que vous devez savoir	5
Liste des Records du Monde homologués au 22 Septembre 1962.	7
Les Haltérophiles Japonais à Paris.....	7
Nos Joies, nos Peines.....	7 et 16
Les Championnats du Monde 1962 par G. LAMBERT.....	8
et Résultats Techniques	12
Amélioration du Matériel de nos Salles (suite) par L. GUILLIER	14
Dans nos Comités Régionaux	15
Dernier Stage d'Haltérophilie 1962.....	15

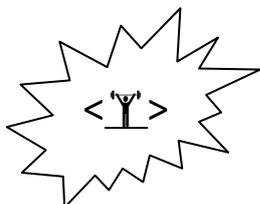
*



Sur notre page de couverture :

Les vainqueurs de la catégorie Poids Moyens du Championnat d'Europe 1962 reçoivent leurs récompenses.

- 1^{er} Kurinov (U.R.S.S.) ;
- 2^{me} Huseka (Hongrie) ;
- 3^{me} Paterni (France).



L'HALTÉROPHILE MODERNE

17^e ANNEE. - N° 182.

organe officiel mensuel

**DIRECTION - REDACTION
ADMINISTRATION**
10, rue Saint-Marc, PARIS-2^e

Téléphone : CEN. 53-60

Abonnement

France	6 NF.
Etranger	10 NF.
Clubs affiliés	15 NF.

Chèques Postaux Paris 1304-82.

Le FILM du

Championnat du Monde d'Haltérophilie 1961

est à la disposition des Clubs
affiliés qui en feront la de-
mande
à la F.F.H.C.

Durée du Prêt : 15 jours

Frais d'envoi et retour
à la charge
des Clubs



CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e

— Téléphone : 700-42-28 —



Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris



Partie

Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 25 SEPTEMBRE 1962

Présents : MM. P. Buisson, J. Duchesne, M. Dury, L. Morin, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Clutier, Piou, Gouleau, Gourhand.

Le procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 3 Juillet 1962 est adopté, compte tenu de l'observation de M. Duchesne qui demande qu'il soit précisé qu'il ne s'est pas rendu au Championnat du Monde de Budapest, un Officiel ayant été supprimé par suite de l'effectif réduit des athlètes finalement qualifiés.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.460 - Union Sportive de la Police de Marseille ;
- ✓ N° 3.461 - Union Haltérophile Vichy-soise ;

... ce dernier Club résultant de la fusion du Racing Club de Vichy et de l'Haltérophile Club de Vichy.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau homologue comme records de France Seniors les performances ci-après :

Poids Plumes. - Développé à deux bras : 101 k 500 par Fulla, le 3 septembre 1962, à Paris. Arbitres : MM. Rolet, Morin, Buisson (ancien record : 101 k par lui-même).

Poids Moyens. - Développé à deux bras : 129 k par Maier, le 25 août 1962 à Roubaix. Arbitres : MM. Populier, Vandepette et Dejonghe (ancien record 128 k 500 par Paterni).

Total Olympique : 132 k 500 - 120 - 160 = 412 k 500 par Paterni, le 19 septembre 1962, à Budapest. Arbitres : MM. Kestler, Laihanen et Svejkovsky (ancien record : 405 k par lui-même).

Lecture est ensuite donnée d'une lettre du Comité de l'Ile de la Réunion demandant l'homologation des records de Garaïos, malgré la présence de deux arbitres fédéraux seulement.

Après un échange de vues, le Bureau donne satisfaction à la demande qui lui est présentée, en tenant compte qu'il s'agit de records juniors dont Garaïos est déjà titulaire et de l'éloignement de ce Comité, qui devra toutefois faire le nécessaire pour qu'un troisième arbitre fédéral soit nommé, sans trop attendre.

En conséquence, le Bureau procède à l'homologation des records juniors ci-après :

Poids Coqs. - Développé à deux bras : 84 k 500, le 31 mars 1962, à St-Denis. Arraché à deux bras : 82 k 500, le 10 mars 1962, au Tampon. Total Olympique : 267 k 500 (82,500 + 80 + 105), le 10 Mars 1962, au Tampon, par Garaïos. Arbitres : MM. Pellegrin et Frère Polycarpe.

CALENDRIER NATIONAL ET INTERNATIONAL. - Le Président a profité de son séjour à Budapest pour prendre contact avec les représentants des nations auxquelles un match avec l'Équipe de France avait été proposé. Il est en mesure de donner au Bureau les précisions ci-après : le match France - Roumanie aura lieu le 19 Mai prochain, à Paris; les matches Juniors et

Seniors France - Allemagne de l'Ouest sont prévus en juin, à Stuttgart. En ce qui concerne France - Finlande et France - Suède, des dates seront proposées par les Fédérations intéressées. Enfin, l'Italie a inscrit à l'ordre du jour de sa prochaine réunion du Bureau la question des matches France - Italie.

Le Président rappelle que, conformément à ce qui vient d'être décidé à la Commission de Préparation Olympique, une présentation de l'équipe japonaise qui fait actuellement une tournée en Europe a été fixée au 2 octobre, en soirée, au Gymnase Municipal Voltaire.

Les Officiels pour cette compétition sont désignés.

Il est également décidé que le prix des places sera de 3 NF et que les scolaires et universitaires, ainsi que les militaires en tenue seront admis gratuitement à la compétition.

En ce qui concerne le Calendrier national, une décision doit être prise par le Bureau au sujet de l'annulation ou du maintien de la Coupe de France par équipes.

Le Président rappelle les termes de la lettre en date du 3 Juillet 1962 de M. Maurice Herzog, Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports, et particulièrement le paragraphe suivant : « Il importe en outre que votre fédération adapte rapidement ses structures à la déconcentration mise en place par le Haut-commissariat ; c'est ainsi qu'il conviendrait de ne plus porter dans vos comptes fédéraux d'aide financière - sinon exceptionnelle - à vos Comités régionaux ; c'est ainsi également que les matches inter-comités et inter-départementaux doivent pour leur plus grande part bénéficier de l'apport de ressources locales ».

Le déficit de la Coupe de France 1962 est actuellement de 10.138,63 NF, bilan provisoire puisque les comptes du Comité de l'Orléanais, organisateur d'un match de demi-finale ne sont pas encore parvenus à la F.F.H.C.

M. Duchesne fait remarquer que pour tenir compte des instructions du Haut-commissariat, la Coupe de France ne pourrait subsister que si la F.F.H.C. supprime le remboursement aux Comités régionaux de leurs dépenses. Même si la Fédération dédommageait les Comités de leurs frais de déplacement, il se demande si ceux-ci consentiraient à prendre à leur charge les frais de séjour de leur Équipe.

M. Morin fait remarquer que si un Comité est appelé à se déplacer deux ou trois fois, il n'est pas certain qu'il obtiendra des Services régionaux les crédits lui permettant de faire face aux frais à engager.

MM. Rolet et Dury sont d'avis que la Coupe de France ne peut être considérée comme une épreuve de prospection puisque les équipes finalistes sont virtuellement connues et qu'elle ne révélera aucun athlète nouveau.

Le Bureau est d'accord pour la supprimer du calendrier fédéral.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE. - Comité d'Algérie.

- Lecture est donnée d'une lettre de M. Junqua, Président du Comité d'Algérie, demandant notamment des directives pour l'avenir. Il lui a été répondu qu'il convenait d'attendre les instructions du Haut-commissariat à ce sujet.

Délimitations territoriales sportives. - Le Haut-commissariat a fait parvenir aux Fédérations une nouvelle circulaire pour recommander le respect des dispositions prises par lui concernant les limites territoriales des Ligues et Comités régio-

naux qui, en aucun cas, ne peuvent comprendre une partie isolée d'une Académie limitrophe.

Toutefois, une dérogation est accordée pour le département de la Moselle, autorisé à faire partie, comme par le passé, du Comité de Lorraine.

En conséquence, les Clubs haltérophiles de la Moselle demandent à bénéficier de cette mesure ; le Comité d'Alsace en a été prévenu; il n'a fait aucune objection.

Le Bureau est d'accord pour présenter une demande de dérogation au Haut Comité des Sports.

Incorporation des haltérophiles au Groupement Sportif Interarmées de Joinville. - Les minima des séries n'étant plus les mêmes pour les Juniors que pour les Seniors, le Bureau doit décider de nouvelles conditions pour l'incorporation des haltérophiles de valeur au Groupement Sportif Interarmées de Joinville. Jusqu'ici y avaient droit : les athlètes classés 1^{re} série, classe nationale ou internationale ou s'étant classés dans les trois premiers d'un Championnat de France Juniors. Du fait du décalage des séries, les Juniors autrefois 2^e série sont maintenant 1^{re} série.

Il est décidé que les conditions d'affectation pour les Juniors seront les suivantes : ils devront être classés dans les séries Classe nationale et internationale ou s'être classés dans les trois premiers d'une finale du Championnat de France Juniors. Quant aux seniors, c'est-à-dire les sursitaires, ils doivent être classés 1^{re} série, classe nationale ou internationale.

Commission d'examen pour les épreuves des candidats aides-moniteurs, moniteurs et entraîneur régional. - Cette Commission, qui siègera le Samedi 6 Octobre, à 8 heures du matin, à l'Institut National des Sports, sera composée de MM. Buisson, Cler, Duchesne, Dury, Duverger, Guillier, Lambert, Pichon, Rolet.

M. Julien Duchesne est chargé du choix des sujets d'examens.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h. 30.

Le Secrétaire Général,
A. ROLET.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DE PRÉPARATION OLYMPIQUE DU MARDI 25 SEPTEMBRE 1962

Présents : MM. Jean Dame, Duchesne, Morin, Rolet, Lambert.

I. - LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 6 JUILLET.

Aucune observation. Adopté à l'unanimité.

II. - COMPTE RENDU DU CHAMPIONNAT DU MONDE PAR LE PRÉSIDENT.

1) *Congrès.* M. Jean Dame fait remarquer que certaines décisions du Bureau de la F.I.H.C. ne sont pas conformes aux règlements de la Fédération.

Il précise ensuite qu'au Championnat du Monde, il a été élu Membre du Jury d'Appel et M. Piou a été désigné comme arbitre de la catégorie des Mi-Lourds.

Aucune décision importante n'a été prise. Cependant, il a été décidé d'organiser des éliminatoires aux Jeux Olympiques. Ces éliminatoires seraient organisés sur place et qualifieraient 12 finalistes dans chaque catégorie.

Le contact de la barre avec les cuisses est toujours interdit, mais cette faute n'est jamais sanc-

tionnée. Une seule fois, un essai a été refusé pour ce motif, mais la décision a été cassée par le Jury d'Appel.

2) *Participation française.* Le Poids Coq Henry a été nettement dominé et n'avait pas sa place dans une telle épreuve.

Fulla, en Plumes, vaut certes beaucoup mieux et a besoin de travailler sérieusement son style.

Paterni a été très brillant et a dépassé les espoirs mis en lui. Quant à Maier, il a manqué de réussite, mais s'est montré, comme toujours, à la hauteur de la tâche accomplie.

III. - VISITE DE L'ÉQUIPE DU JAPON.

Le président propose pour le Mardi 2 Octobre, en soirée, au Gymnase Japy, une présentation de l'équipe japonaise avec quelques athlètes français. La proposition est adoptée et il est décidé d'inviter les athlètes français suivants : Meurat, Henry, Fulla, Delebarre, Paterni, Maier. Czaplicki, Trudel, Michon.

IV. - CALENDRIER DES STAGES.

M. Lambert, Moniteur National, propose :

- 1) Stage d'oxygénation à Chamonix ;
- 2) Stage à Voiron avant le Championnat du Monde ;
- 3) Stages de week-end pour les athlètes de premier plan ;
- 4) Formation des cadres :
 - 1 stage d'une semaine à l'I.N.S. ;
 - + 2 stages de week-end à Strasbourg et à Wattignies ;
 - + 1 stage de week-end de perfectionnement des cadres.
- 5) Stages d'espoirs :
 - a) Stages spéciaux pour les militaires du Bataillon de Joinville, en dehors du cadre habituel ;
 - b) Stages pour les scolaires et universitaires, à Pâques et en Septembre ;
 - c) 3 stages à l'I.N.S. en fonction des compétitions fédérales.

La Commission donne son accord sur ce programme et demande à M. Lambert de préciser les dates de ces stages pour la prochaine réunion.

V. - *LETRE DU HAUT COMMISSARIAT* pour des subventions exceptionnelles aux clubs ayant des athlètes susceptibles de participer aux Jeux Olympiques.

Il est décidé de proposer les athlètes suivants : Henry, Meurat, Fulla, Gerber, Delebarre, Paterni, Maier, Constantinian, Trudel, Czaplicki, Vincent, Foulletier, Mierczuk.

VI. - *LETRE DE MAIER* s'excusant de ne pouvoir participer au stage de Voiron et exposant les motifs de cette abstention forcée.

Il est décidé qu'une intervention sera faite en sa faveur pour faciliter son entraînement, soit en obtenant pour lui un poste au C.R.E.P.S. de Wattignies, soit en obtenant un travail à mi-temps.

VII. - *GALA INTERNATIONAL HALTÉROPHILE DU BOSPHORE, A ISTANBUL.*

Une lettre de la Fédération Turque invite 4 athlètes français et 1 officiel pour ce Gala qui aura lieu les 3 et 4 Novembre. Une demande sera faite au Colonel Crespin pour obtenir les frais de déplacement et, en cas d'acceptation, la France sera représentée par : Paterni, Maier, Fulla et Foulletier.

VIII. - JEUX MÉDITERRANÉENS.

Ces Jeux auront lieu à Naples du 21 au 29 Septembre 1963. Les épreuves haltérophiles se disputent du 26 au 28 Septembre.

Le Secrétaire de la Commission :
J. DUCHESNE.

RÈGLEMENT DU PRIX INTERRÉGIONAL JUNIORS ET SENIORS 1962-63

Le Prix Interrégional 1962-1963 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste les Samedi 5 et Dimanche 6 Janvier 1963 au Gymnase Municipal Voltaire, 2, Rue Japy, à Paris.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, munis de la licence de la saison 1962-1963 classés 3^e série.

Le Prix Interrégional comportera une Finale Juniors et une Finale Seniors.

Finale des Juniors

Sont considérés comme Juniors les jeunes gens nés en 1942, 1943, 1944, 1945 et 1946.

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Prix d'Encouragement Juniors qui se disputera le Samedi 5 Janvier 1963 (après-midi) les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, suivant les résultats des éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Les Juniors ne pourront en aucun cas participer aux Prix Interrégionaux Seniors.

Un athlète répondant aux conditions de qualification au moment des éliminatoires du Prix Interrégional pourra participer à la finale Juniors dont la date est fixée au début de l'année suivante, même si son année de naissance le classe comme senior à ce moment.

Finale des Seniors

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Prix Interrégional Seniors qui se disputera le Dimanche 6 Janvier 1963 (après-midi) les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie suivant les résultats des Éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Engagements

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement dans toute la France, le Dimanche 16 Décembre 1962. La clôture des engagements pour les finales est fixée au 18 Décembre 1962, dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, à Paris, par les Comités Régionaux qui indiqueront obligatoirement le lieu et l'heure où se sont déroulés les éliminatoires régionaux, ainsi que le nom du ou des arbitres désignés.

Les mineurs participant au Prix Interrégional devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux

sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Les résultats comporteront un classement distinct des athlètes Juniors et Seniors.

Frais de déplacement

La Fédération prendra en charge les frais de déplacement des concurrents disputant les Finales du Prix Interrégional dans les conditions suivantes :

- 1) Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2^e classe ;
- 2) Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement dont le montant sera fixé par le Bureau de la F.F.H.C.

Catégorie de concurrents

Poids coqs, jusqu'à 56 kg.
Poids plumes, de 56 kg à 60 kg.
Poids légers, de 60 kg à 67 kg 500.
Poids moyens, de 67 kg 500 à 75 kg.
Poids mi-lourds, de 75 kg à 82 kg 500.
Poids Lourds-légers, de 82 kg 500 à 90 kg.
Poids lourds, au-dessus de 90 kg.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.

Mouvements imposés

- 1^o Développé à deux bras ;
- 2^o Arraché à deux bras ;
- 3^o Épaulé et jeté en barre à deux bras.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. ; les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention faite à haute voix : « Bon » ou « Essai ».

Pesage

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Prix Interrégional, une heure avant le commencement des épreuves de la catégorie déterminée.

Les athlètes devront être pesés nus. Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer au Prix Interrégional.

Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Prix Interrégional.

Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Désignation des vainqueurs

Le vainqueur sera, dans chaque catégorie, l'athlète qui aura réuni le plus grand nombre de points.

En cas d'ex-aequo dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements :

- Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Prix Interrégional ;
- Tout concurrent abandonnant la compétition pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au

Président de la F.F.H.C., qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste, décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Prix Interrégional.

Ce que vous devez savoir

NOUVELLES INTERNATIONALES

Records du Monde

Dans son rapport présenté au Congrès qui vient d'avoir lieu à Budapest, à l'occasion du Championnat du Monde, le Secrétaire Général de la F.I.H.C., M. Oscar State, souligne que 34 records du monde Seniors ont été battus depuis le Congrès 1961. 17 records du monde Juniors ont été battus depuis le 1^{er} Janvier 1962. En voici la liste numérique :

Seniors

- Poids Coqs : Développé : 1.
- Poids Plumes : Développé : 3.
- Poids Légers : Développé : 3 - Arraché : 1 - Total : 2.
- Poids Moyens : Développé : 2 - Arraché : 2 - Jeté : 1.
- Poids Mi-Lourds : Développé : 2 - Arraché : 2 - Jeté : 1 - Total : 2.
- Poids Lourds Légers : Développé : 2 - Jeté : 1 - Total : 1.
- Poids Lourds : Développé : 2 - Arraché : 2 - Jeté : 3 - Total : 1.

Juniors

- Poids Coqs : Développé : 1 - Jeté : 1 - Total : 1.
- Poids Plumes : Développé : 1 - Arraché : 1 - Total : 1.
- Poids Légers : Total : 1.
- Poids Moyens : Développé : 2 - Jeté : 2 - Total : 2.
- Poids Lourds : Développé : 1 - Arraché : 1 - Jeté : 1 - Total : 1.

NOUVELLES FRANÇAISES

Licence-Assurance

Il est précisé aux Comités régionaux et aux Clubs qu'il n'existe pas de bordereaux spéciaux pour présenter les listes de membres à assurer. Il suffit d'utiliser les imprimés dont se servent habituellement

les Clubs pour transmettre leurs demandes de licences au Comité régional dont ils dépendent.

La responsabilité des transporteurs bénévoles n'est pas couverte par l'assurance sportive individuelle seuls sont garantis les athlètes accidentés pendant le transport.

Une assurance complémentaire peut être souscrite par les Clubs contre ce risque à la Mutuelle Nationale des Sports pour une somme peu élevée.

Recommandations aux Comités et aux Clubs

Il est demandé une nouvelle fois aux Clubs et aux Comités régionaux de signaler à la F.F.H.C. les athlètes qui, par suite d'un changement de résidence, s'inscrivent dans un Club d'un autre Comité. En effet, à moins qu'il s'agisse d'haltérophiles de premier plan, il est difficile à la F.F.H.C. d'effectuer elle-même un contrôle, le fichier fédéral étant fractionné par Comités.

Au surplus, il est recommandé aux Secrétaires régionaux de bien préciser, dans les résultats des éliminatoires régionales transmis à la Fédération, les PRÉNOMS des athlètes, les similitudes de noms et le nombre de plus en plus grand d'haltérophiles classés justifiant ce renseignement complémentaire.

Merci d'avance à tous.

ASSOCIATION DU SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

I. - Programme et Règlements Généraux

Les épreuves suivantes sont organisées :

- ✓ Le Challenge du Nombre ;
- ✓ Les Brevets ;
- ✓ Le Critérium National ;
- ✓ Les Championnats d'Académie et de France.

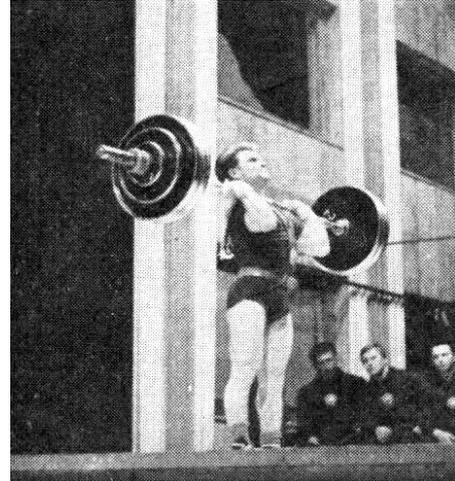
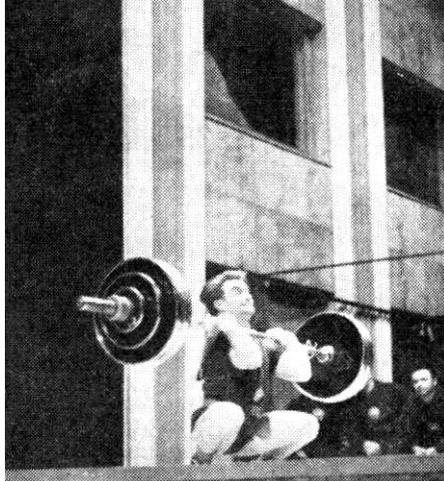
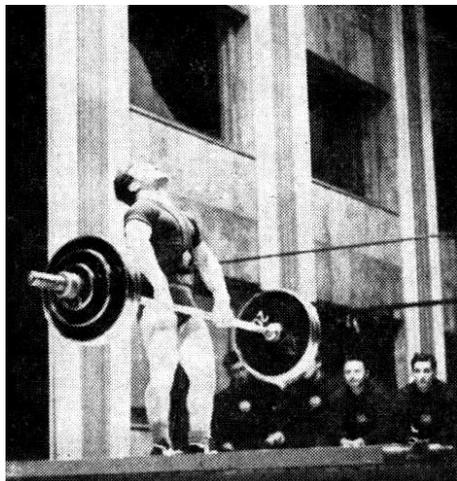
Sauf au Challenge du Nombre où cette pièce ne sera pas exigée, tous les concurrents devront être titulaires d'une licence A.S.S.U., validée pour l'année scolaire 1962-63. Ils devront, en outre, être âgés de plus de 16 ans au 1^{er} Janvier 1963. AUCUNE EXCEPTION N'ÉTANT ADMISE A CETTE RÈGLE.

Les trois dernières épreuves seront organisées dans les catégories de poids habituelles et se disputeront sur les trois mouvements olympiques, soit à deux bras : développé, arraché, épaulé-jeté. Dans chaque mouvement les concurrents auront droit à trois essais.

II. - Challenge du nombre

Cette épreuve de propagande pourra être organisée à l'intérieur de toutes les Associations Sportives affiliées à l'A.S.S.U. Elle devra l'être obligatoirement dans celles qui ont obtenu l'attribution d'une barre à disques.

- Chaque concurrent âgé de plus de 16 ans au 1^{er} Janvier 1963 devra, à l'épaulé-jeté, lever un poids égal à son propre poids, ceci avec une franchise de 1/10^{me} du poids dudit concurrent (poids arrondi).
- Tout concurrent ayant réussi dans cette tentative marquera 1 point pour son établissement.
- Deux classements seront établis, l'un pour les établissements de plus de 301 élèves, l'autre pour les établissements de moins de 300 (effectif total) en tenant compte du total des points obtenus par l'ensemble des concurrents d'un même établissement.



Au Championnat du Monde 1962 - Le Poids Coq FOLDI (Hongrie) épaula 137 k 500, mais ne tenta pas le jeté.

Le classement s'effectue au quotient :

Somme des points marqués par les concurrents ayant réussi l'épreuve, divisée par l'effectif de l'établissement (élèves nés en 1946 et antérieurement, à l'exception de ceux exemptés d'éducation physique par le médecin de l'établissement).

Les deux établissements qui, à l'échelon national auront obtenu la première place, se verront attribuer une coupe, dont ils auront la garde pendant un an.

Aucun engagement préalable ne sera exigé des associations.

RÉSULTATS

Les classements régionaux devront parvenir au Siège de l'A.S.S.U. le 30 Avril au plus tard.

Les résultats devront faire apparaître :

- l'effectif de l'établissement tel qu'il est défini ci-dessus ;
- le nombre des participants ;
- le nom, le poids et la performance des concurrents ayant réussi l'épreuve.

Le classement régional devra comporter, pour chaque établissement le nombre de points obtenus, l'indication de l'effectif, le nombre de participants et son classement au quotient des listes nominatives restant en votre possession).

III. - Brevets

Chaque concurrent, sans distinction de catégorie d'âge aura droit à trois essais pour chacun des trois mouvements olympiques.

Les brevets seront attribués à tous les concurrents qui auront réussi au total des trois mouvements, le minima figurant au tableau ci-dessous :

Catégories de poids	1° Degré	2° Degré	3° Degré	Degré supérieur
Coq.....	130 k	155 k	180 k	210 k
Plume.....	150 k	175 k	200 k	230 k
Léger.....	170 k	195 k	220 k	250 k
Moyen.....	185 k	210 k	235 k	265 k
Mi-Lourd.....	200 k	225 k	250 k	280 k
L.-Léger.....	215 k	240 k	265 k	295 k
Lourd.....	225 k	250 k	275 k	305 k

Les lauréats recevront un diplôme délivré par la Commission Mixte régionale.

Dans tous les centres disposant de barres à disques réglementaires, Je personnel enseignant pourra organiser des sessions à la seule condition de prévenir huit jours à l'avance le Secrétariat Régional du jour, de l'heure et du lieu de la session ; au cours de celle-ci seront seuls décernés les brevets du 1^{er} et du 2^e Degré.

Les commissions régionales organiseront d'autre part, aux dates et lieux qu'elles détermineront, des sessions où seront décernés les brevets des quatre degrés.

Les brevets des 2^{me}, 3^{me} degrés et degré supérieur seront attribués aux athlètes qui réaliseront les minima imposés au cours des Championnats d'Académie ou du Critérium.

Les concurrents devront s'engager dans les délais fixés (engagement gratuit).

Les résultats devront parvenir au Secrétariat Régional huit jours avant la date fixée pour les épreuves régionales ou de district.

Les résultats seront transmis au siège de l'A.S.S.U. le 30 Avril, sur état faisant apparaître : le nombre de participants, le nombre de brevetés et la liste nominative avec indication des catégories de poids et des performances réalisées (total des trois mouvements).

Les diplômes correspondants seront envoyés dès réception des résultats.

IV. Critérium National

Le Critérium sera organisé par les Commissions Mixtes régionales dans les centres où le nombre des engagés le justifiera, un mois environ avant les championnats d'Académie, et suivant le même règlement. *Toutefois y seront seuls admis les titulaires du brevet du 1^{er} degré et les débutants (les concurrents ayant pris part à une épreuve « civile » sont exclus).*

Les résultats établis dans l'ordre des performances par catégories de poids devront être transmis à l'A.S.S.U. avant le 4 Mars 1963 et faire notamment apparaître *très exactement le poids de corps de chaque participant.*

Un classement national sera établi dans chacune des catégories de poids. Le concurrent obte-

nant la première place dans chacun des classements recevra une breloque.

« En cas d'ex-æquo à la performance » le poids de corps sera pris en considération, le concurrent le moins lourd l'emportant sur son rival.

Aucun crédit pour remboursement de frais de déplacement n'est prévu pour cette épreuve.

V. - Championnats d'Académie

Les championnats seront ouverts aux haltérophiles titulaires au moins du diplôme du 1^{er} degré et engagés dans les délais réglementaires.

Ils seront organisés au plus tard le Jeudi 7 MARS 1963. Les résultats devront parvenir à l'Organisme Central avant le 12 MARS dernier délai.

Les règlements de la Fédération seront appliqués, c'est-à-dire que, dans chaque mouvement la progression sera de 5 k au minimum entre le 1^{er} et le 2^e essai, et de 2 k 500 au minimum entre le 2^e et le 3^e essai.

Dans chaque catégorie de poids, les titres seront attribués aux concurrents ayant obtenu le total le plus élevé dans l'ensemble des trois mouvements imposés.

Percevront l'indemnité réglementaire pour leur déplacement aux Championnats d'Académie :

1°) Les vainqueurs des éliminatoires locales s'ils ont triomphé d'au moins deux adversaires dans leur catégorie d'âge et de poids.

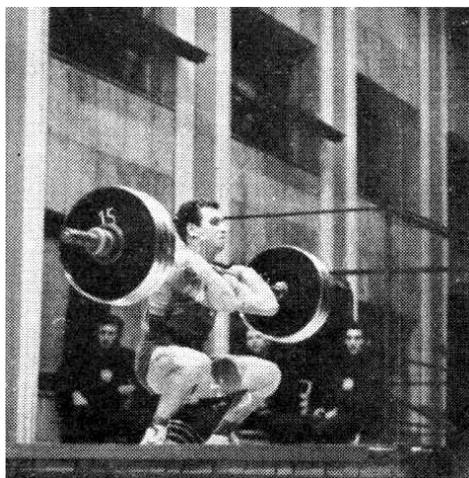
2°) Les concurrents qui, s'étant déplacés à leurs risques et périls, accèdent aux 4 premières places de l'épreuve régionale dans leur catégorie d'âge et de poids, *après avoir triomphé d'au moins un adversaire.*

VI - Championnats de France

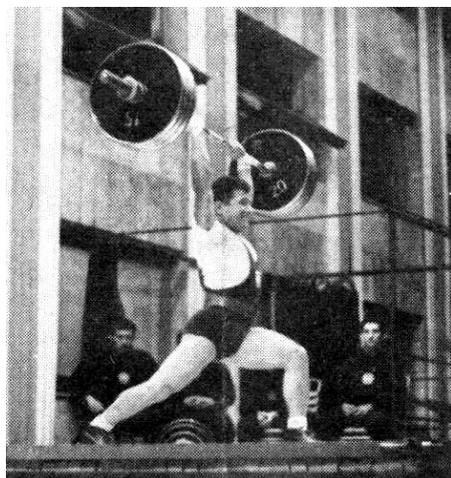
Ils seront organisés le 1^{er} AVRIL 1963 en un lieu à désigner.

Dans l'ensemble des catégories de poids et sans distinction de catégorie d'âge, ils grouperont les meilleurs concurrents des épreuves régionales. Les concurrents titulaires d'une licence F.F.H.C. pourront participer au stage organisé par la Fédération après les Championnats de France.

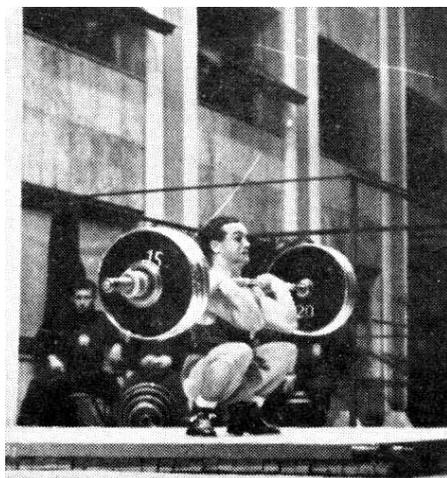
Ceux d'entre eux qui seront qualifiés « avec remboursement » percevront l'indemnité de déplacement réglementaire.



KACURA, 2^{me} Poids Plume Soviétique : 137 k 500 à l'épaulé et jeté



Dans la même catégorie KOZLOWSKI (Pologne) jette 140 k pour se classer 3^e.



FITZI (Roumanie), Junior, épaulé 142 k 500, mais les manque au jeté.

Liste des Records du Monde homologués au 22 Septembre 1962

Poids Coqs

Développé	I. Foldi.....	Hongrie	115 k 500	11-11-61
Arraché	Y. Miyake	Japon	107 k 500	27-10-59
Épaulé-jeté	Chen Ching-Kai ..	Chine.....	139 k 500	7- 8-57
Total	Y. Miyake	Japon		
	105 + 107,5	+ 140 =	352 k 500	16- 9-62

Poids Plumes

Développé	I. Foldi.....	Hongrie	124 k	16- 6-62
Arraché	Y. Miyake	Japon	115 k	13- 7-61
Épaulé-jeté	I. Berger	États-Unis	147 k 500	17- 9-58
Total	I. Berger	États-Unis		
	115 + 110	+ 147,5 =	372 k 500	17- 9-58

Poids Légers

Développé	S. Lopatin.....	U.R.S.S.....	135 k	28- 7-62
Arraché	W. Baszanowski..	Pologne	130 k 500	17- 3-62
Épaulé-jeté	A. Zhgun	U.R.S.S.....	161 k 500	9- 3-61
Total	V. Kaplunov	U.R.S.S.....		
	132,5 + 122,5	+ 160 =	415 k	18- 9-62

Poids Moyens

Développé	G. Vèrès	Hongrie	146 k	11-11-61
Arraché	V. Belayev.....	U.R.S.S.....	137 k 500	8- 5-62
Épaulé-jeté	A. Kurinov	U.R.S.S.....	171 k	1-10-61
Total	A. Kurinov	U.R.S.S.....		
	137,5 + 135	+ 167,5 =	440 k	10- 3-61

Poids Mi-Lourds

Développé.....	G. Vèrès	Hongrie	155 k 500	5- 5-62
Arraché.....	J. Kailajarvi	Finlande.....	146 k 500	20- 9-62
Épaulé-jeté	G. Vèrès	Hongrie	180 k 500	3- 6-62
Total	G. Vèrès	Hongrie		
	155 + 132,5	+ 177,5 =	465 k	17- 6-62

Poids Lourds Légers

Développé.....	V. Stepanov	U.R.S.S.....	159 k 500	25- 5-62
Arraché.....	F. Osipa	U.R.S.S.....	146 k	15- 4-58
Épaulé-jeté	I. Palinski.....	Pologne	190 k	24- 9-61
Total	L. Martin	G.-Bret		
	155 + 140	+ 185 =	480 k	21- 9-62

Poids Lourds

Développé.....	Y. Vlassov	U.R.S.S.....	188 k 500	10- 5-62
Arraché.....	Y. Vlassov	U.R.S.S.....	164 k	28- 4-62
Épaulé-jeté	Y. Vlassov	U.R.S.S.....	211 k	30- 5-62
Total	Y. Vlassov	U.R.S.S.....		
	180 + 160	+ 210 =	550 k	22-12-61

Les Haltérophiles Japonais à Paris

La Fédération Haltérophile Japonaise avait décidé que son Équipe nationale, au retour du Championnat du Monde de Budapest, regagnerait son pays par le chemin des écoliers, c'est-à-dire en rendant visite à quelques capitales européennes.

C'est ainsi que la F.F.H.C. fut informée que les haltérophiles japonais, après un match à Varsovie, séjourneraient à Paris du 1^{er} au 4 Octobre, avant de s'envoler pour Rome.

Une soirée de présentation fut donc mise sur pied en quelques jours, qui eut lieu au Gymnase Municipal Voltaire, le Mardi 2 Octobre. A l'encontre de ce qu'a pu écrire certain journal, c'est une assistance très nombreuse qui applaudit aux performances des athlètes japonais encadrés de quelques haltérophiles français.

Certes, le Champion du Monde 1962 des Poids Coqs, Yoshinobu Miyake, très fatigué par ses différents déplacements, ne battit pas de records du monde, mais, au poids de corps de 57 k, il n'en réalisa pas moins le total de 355 k avec seulement deux essais aux deux premiers mouvements. Voici d'ailleurs ses performances : 100 - 105 au développé à deux bras ; 100 - 110 à l'arraché à deux bras ; 130 - 140 - 145 (non réussis) à l'épaulé et jeté à deux bras.

Il convient d'ailleurs de souligner avec quelle aisance, quelle souplesse, quel style en un mot, Miyake et ses autres camarades nippons effectuèrent leurs différents essais.

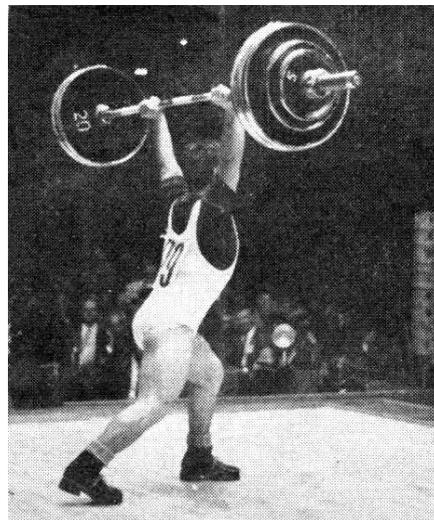
Se succédèrent sur le plateau : Minoru Ichinoseki, Poids Plume, qui totalisa 345 k, les Poids Légers Kenji Ohnuma et Takaniro Yamaguchi réalisant respectivement 360 et 345 k, les Poids Moyens Kunio Ishikawa et Sadahiro Miwa ex-æquo tous deux avec 365 k.

Du côté français, Pierre Fulla, Poids Plume, tint à prouver au public français qu'il valait mieux que son classement au Championnat du Monde 1962 en battant le record de France du développé à deux

bras avec 102 k 500 et celui de l'épaulé et jeté à deux bras avec 125 k. Il fut longuement applaudi.

Robert Delebarre (Poids Léger) en totalisant 340 k en ce début de saison laisse présager un retour de forme ; Jean-Paul Fouletier fut, à plusieurs reprises, encouragé par les spectateurs, pour ses essais courageux. Quant au Poids Moyen Czaplicki, il a, malgré un zéro au développé, donné une nouvelle démonstration de sa force et de ses qualités, qu'il pourra d'ailleurs parfaire grâce à son incorporation prochaine au Groupement Sportif Interarmées de Joinville.

Excellente soirée en vérité et excellente propagande puisque de nombreux scolaires et universitaires, pour qui l'entrée de la salle était gratuite, suivirent avec intérêt le programme qui leur était présenté.



Au Championnat du Monde 1962
MIYAKE (Japon) jette 140 k
pour totaliser 352 k 500

Nos joies nos peines

Nécrologie

M. Paul Hue, Membre du Comité de Direction de la F.F.H.C. et Président du Club Athlétique Rosendaël, vient d'avoir la douleur de perdre sa Femme, décédée à l'âge de 83 ans, après une longue maladie.

Nous lui adressons, au nom de la Fédération tout entière, nos bien vives condoléances.

Le Comité Dauphiné-Savoie est en deuil : un terrible accident de voiture a occasionné la mort du Junior Michel Perrier. Il revenait d'une démonstration haltérophile, organisée dans la banlieue de St Jean de Maurienne pour lancer un Club et avait pris place, au retour, avec une passagère, dans la voiture d'un autre haltérophile, Georges Tour. La voiture heurta un platane, en percuta un autre. M. Perrier fut relevé sans vie. M. Tour est indemne.

Les obsèques ont eu lieu en l'Église de Barbezaz à Chambéry, devant une assistance considérable. Les cordons du poêle étaient tenus par ses camarades de la Maison des Jeunes de Chambéry, dont Tognet et Polycarpo.

Le Comité Dauphiné-Savoie était représenté par M. et Mme Lomet, entourés de M. Cavalli, Président de l'H.C. Grenoblois et de quelques autres haltérophiles.

Nous prions la famille de Michel Perrier, son Club et le Comité Dauphiné-Savoie d'accepter nos bien sincères condoléances pour la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver.

L'excellent athlète Demonsel nous annonce le décès subit de sa Mère, Mme Vve Édouard Demonsel, le 1^{er} Octobre 1962, à Lille, dans sa 66^e année.

Nous lui transmettons, ainsi qu'à sa famille, en cette douloureuse circonstance, l'expression de nos bien sincères condoléances.

(Suite page 16)

Les Championnats du Monde 1962

La ville de Budapest possède, avec son stade de 100.000 places, son petit stade pouvant contenir 20.000 spectateurs, ses salles et installations, un très bel ensemble sportif qui fait l'orgueil des dirigeants magyars.

Organisés dans le petit stade de 20.000 places, les Championnats du Monde d'Haltérophilie reçurent, dès la cérémonie d'ouverture, un très bon accueil comme en témoignaient les nombreux applaudissements accompagnant le défilé des athlètes. Cette cérémonie fut d'ailleurs extrêmement rapide car, une demi-heure après le début du défilé, le speaker appelait déjà les Poids Coqs à se présenter sur le plateau.

Parmi les 11 participants, nous reconnaissons les trois favoris qui, compte tenu de leurs performances précédentes, doivent dominer très nettement cette compétition il s'agit du Champion du Monde 1961, le Soviétique Stogov, du Japonais Miyake et du Hongrois Foldi.

Notre représentant Marcel Henry fait figure de longiligne car, avec ses 158 cm, il domine ces petits hommes dont le plus grand ne dépasse pas 1 m. 50. Cette « domination » ne sera hélas que de courte durée car, pour chaque mouvement, il sera toujours le premier à se présenter sur le plateau.

Personne ne peut cependant lui reprocher cet état de chose, le niveau des performances de cette catégorie étant nettement plus élevé que l'année précédente. Après les développés de Henry 85 (réussis) 90 - 90 (essais), nous retournons sous la tente qui recouvre les sept plateaux d'échauffement. Pendant que Henry se prépare à l'arraché avec des barres légères, nous voyons les vedettes s'échauffer sur les plateaux voisins avec des charges impressionnantes le Hongrois Foldi effectue en effet au moins trois passages sur une barre chargée à 105 k ! Il ne demande son premier essai que lorsque tous les autres concurrents ont terminé leurs essais — 110 k. Cette charge est réellement phénoménale pour un homme pesant 56 k, mais Foldi doit s'y reprendre à deux fois pour la réussir A 115 k, Foldi effectue un mouvement parfaitement rythmé mais trop cambré et les arbitres le refusent. Cette juste décision est copieusement sifflée par les supporters hon-

grois, mais compte tenu de la sévérité de l'arbitrage (14 essais bons sur 33), ce mouvement ne pouvait être accordé.

A l'issue du premier mouvement, Foldi est donc en tête du classement avec 110 k devant Miyake 105 k et Stogov 102 k 500. Le Japonais est donc en progression sur l'année précédente car, à Vienne, il devait se contenter de 100 k à son troisième essai. « L'ancien » Stogov, par contre, a manqué de réussite en restant à son premier essai.

Derrière ces trois hommes, l'Égyptien Hereit et le deuxième Hongrois Nagy se révèlent les meilleurs avec 95 k. Ces deux hommes sont extrêmement puissants et l'Égyptien a, me semble-t-il, été lésé car l'un de ses mouvements à 100 k était très valable.

A l'arraché, notre compatriote Henry est plus heureux qu'au développé, il réussit en effet ses deux premiers essais avec 82 k 500 et 87 k 500. Il fait ainsi jeu égal avec l'Italien Grandi qui reste sur son premier essai.

Nous retournons une nouvelle fois sous la « tente » d'échauffement et observons le travail des athlètes étrangers et, en particulier, celui du Japonais Miyake ; celui-ci effectue en effet plusieurs mouvements avec 95 k et il arrache même 100 k juste avant de prendre son premier essai à 102 k 500. Il réussit ce premier essai avec la plus grande aisance et revient immédiatement s'échauffer en vue de l'essai suivant pendant que ses deux adversaires tirent leurs 2^e et 3^e essais sur cette même charge.

Lorsque Miyake est appelé pour son 2^e essai à 107 k 500, il réussit un très bel essai « d'échauffement » à 105 k, mais manque l'essai officiel à 107 k 500. Au 3^e essai, il arrache cette charge avec une aisance déconcertante et prend ainsi la tête du classement.

Avec 212 k 500, il devance le Hongrois Foldi de 5 k, lequel en manquant ses 2^e et 3^e essais à 102 k 500, a, semble-t-il, perdu toutes ses chances pour le titre. Stogov a, par contre, rattrapé une partie de son handicap sur le Hongrois en réussissant 102 k 500. Il n'a plus en effet que 2 k 500 de retard. Derrière ces trois hommes, l'Égyptien

Hereit et le Hongrois Nagy sont toujours à égalité, ayant tous deux arraché 95 k.

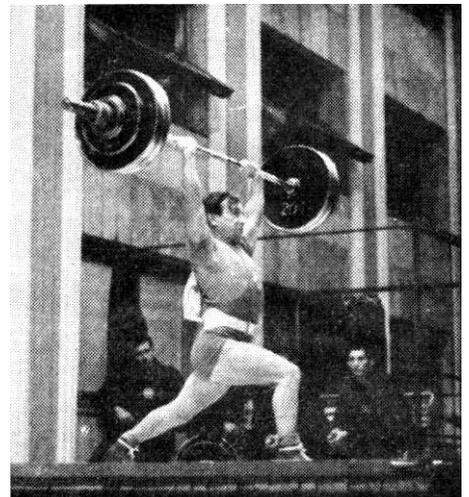
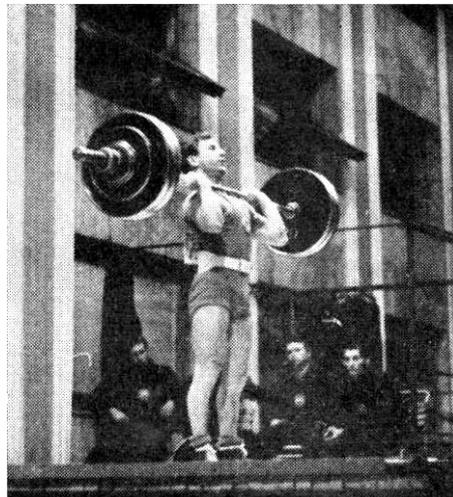
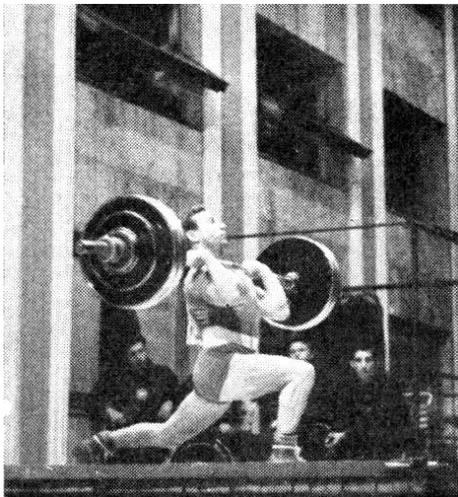
L'Italien Grandi est en 6^e position à 12 k 500 de ces deux hommes avec lesquels il aurait pu faire jeu égal s'il avait réussi au moins deux essais par mouvement.

En jetant 112 k 500, à son 3^e essai, notre compatriote Henry s'assure le total de 285 k mais ne peut battre aucun de ses adversaires. Il semble que pour figurer honorablement dans une compétition d'un tel niveau, il faille atteindre les 300 k. Les essais se succèdent aux essais et Stogov, l'un des trois favoris, fait le premier son apparition sur le plateau avec 125 k. Son mouvement est bon, mais manque d'assurance.

La barre est maintenant chargée à 130 k pour le premier essai de Miyake et Foldi. Les deux hommes s'assurent cette charge et Miyake, qui a corrigé son jeté - défectueux l'année précédente - est réellement étonnant de facilité. Stogov demande 132 k 500 pour essayer de reprendre l'avantage sur Foldi, mais à deux reprises sa fente est mal équilibrée et il doit laisser retomber la barre. Stogov est donc relégué à la troisième place avec le total de 330 k.

Miyake demande sagement 135 k pour le deuxième essai et s'assure une nouvelle fois un facile succès. Foldi voit donc s'évanouir toute chance de victoire, car il lui faudrait tenter 142 k 500. Il demande donc 137 k 500, les épaule en flexion mais, asphyxié par la charge, ne tente pas le jeté. Miyake demande alors 140 k et encouragé par l'exhortation gutturale de son entraîneur auquel il répond semblablement, il épaule cette charge très rapidement, se relève de la flexion sans la moindre difficulté puis jette sans hésiter. Cette charge constitue un nouveau record du monde, mais Miyake dépasse la limite des 56 k et le record n'est donc pas valable. Par contre, le record du total est parfaitement régulier et, avec 352 k 500, améliore le précédent record de 7 k 500. Il reste un dernier essai pour Foldi... qui manque 140 k à l'épaulé.

Avec 337 k 500, il reste donc loin derrière Miyake mais montre des possibilités presque égales à celles du Japonais.



MINAEV (U.R.S.S.) vainqueur de la catégorie Poids Plumes

Quant au Soviétique Stogov, il n'a pas eu la même réussite que l'année précédente et il semble peu probable qu'il puisse encore atteindre le niveau de ses deux vainqueurs. L'Égyptien Hereit se classe 4^e avec 310 k, battant le 2^e Hongrois - Nagy - au poids de corps. Cette 4^e place aurait pu revenir à l'Italien Grandi, classé 5^e l'année dernière avec 315 k, mais qui, avec trois essais « bons » sur neuf totalise 302 k 500 et se classe 6^e. La compétition se termine par la présentation traditionnelle des trois premiers sur le podium avec remise de médailles et hymne national. Puis c'est la ruée vers la sortie, car il est 21 heures et si les émotions procurées par la compétition avaient jusqu'à présent fait taire les estomacs, les nécessités naturelles reprennent très vite le dessus.

La Compétition des Poids Plumes

Le nombreux public qui remplissait la veille le petit stade ouvert attenant au stade de 100.000 places ne s'est pas déplacé pour la compétition des Poids Plumes : il pleut depuis le matin et les amateurs d'Haltérophilie doivent se presser tout en haut des gradins à l'abri de verrières.

Pour les athlètes, la situation est moins dramatique, car le plateau est largement recouvert..., la fraîcheur ambiante n'est cependant pas très propice aux performances. Notre représentant Pierre Fulla va vite s'en rendre compte à ses dépens car, parti avec l'intention de tenter 105 k au développé, il devra se contenter de son premier essai à 95 k. Parmi les treize autres concurrents, nous avons reconnu le Soviétique Minaev, l'Italien Mannironi,

l'iranien Elm Kah, le Hongrois Szabo. Nous regrettons l'absence de l'Américain Berger qui, l'année précédente, avait dominé cette catégorie. Les dirigeants russes ont profité de cette abstention pour engager un deuxième athlète, Kacura. Nous retrouvons également le junior roumain Fitzi qui, l'année précédente, participait déjà aux Championnats du Monde.

La Compétition ayant débuté à 17 h, il faut attendre 18 h 30 pour voir apparaître sur le plateau le Soviétique Minaev; avec ses deux essais à 112,500 et 117,500, il prend déjà un net avantage sur les autres concurrents. Trois athlètes se partagent la 3^e place avec 110 k, ce sont le Polonais Koslowski, le Russe Kacura et le jeune Roumain Fitzi. Derrière Minaev, la compétition promet donc d'être particulièrement sévère.

Notre compatriote Fulla est le premier tireur à l'arraché avec 82 k 500. Il manque cette charge, mais réussit ses essais suivants avec 82,500 et 87,500.

Nous attendons ensuite plus de trois quarts d'heure avant de voir les vedettes apparaître sur le plateau. Les deux Soviétiques se détachent des autres tireurs en réussissant 107 k 500 tandis que Mannironi et Elm Kah en arrachant 110 k au 2^e essai rattrapent quelque peu leur retard.

Avec un total de 225 k à l'issue des deux premiers mouvements, Minaev est maintenant nettement détaché. Son compatriote Kacura se classe second avec 217 k 500, tandis que trois hommes totalisent 212 k 500 ; ce sont :

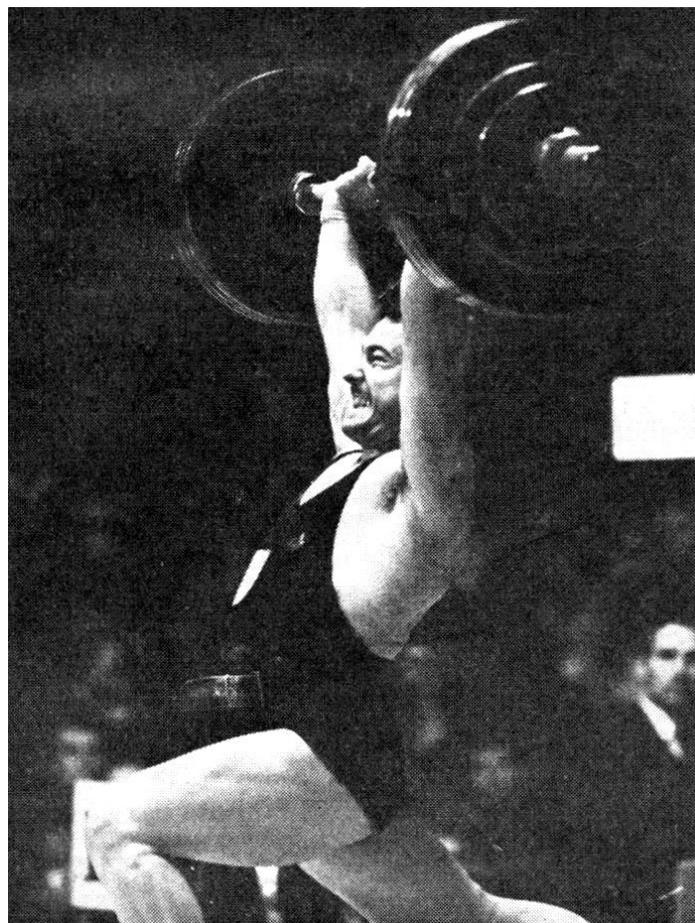
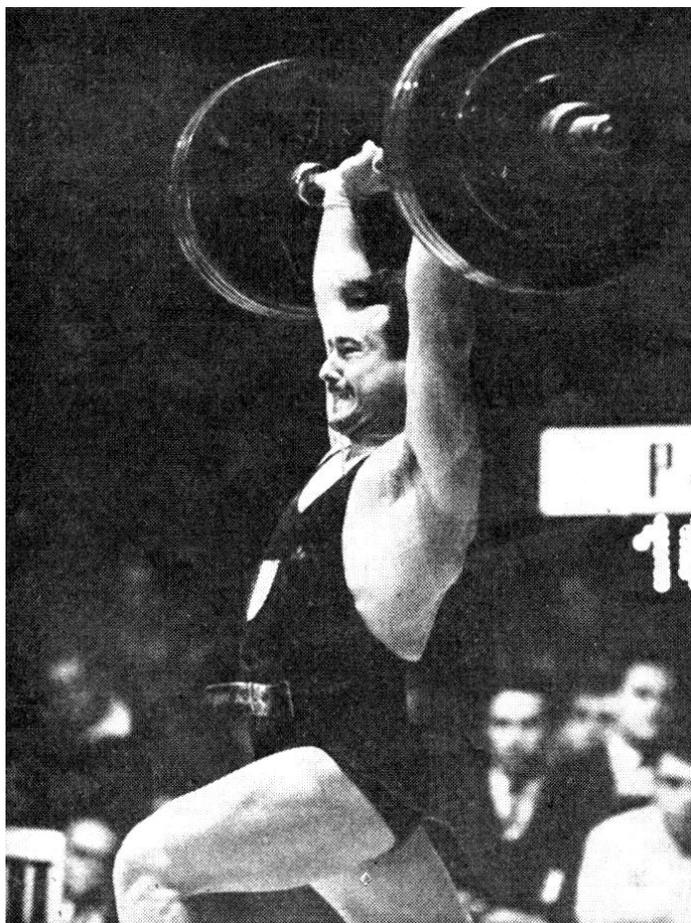
- l'Italien Elm Kah qui, malchanceux au développé - un seul essai avec 102 k 500 - ne peut plus prétendre au titre ;
- le Polonais Kozlowski dont la compétition a été particulièrement bien menée ;
- le junior roumain Fitzi - un seul essai bon à l'arraché avec 102 k 500.

L'Italien Mannironi, malgré un très bel arraché à 110 k, a encore 2 k 500 de retard sur tous ces hommes, étant resté sur son premier essai du développé à 100 k.

Deux hommes ont déjà terminé tous leurs essais à l'épaulé lorsque le Français Fulla monte sur le plateau pour tenter 120 k. Son mouvement est excellent à l'épaulé, mais son jeté est « en épaules ». Avec 125 k, il manque deux fois le jeté pour la même raison. Il ne totalise donc que 302 k 500, soit environ 12 k 500 de moins que ce qu'il pouvait légitimement espérer.

Le Russe Minaev assure son titre avec deux essais 132,500 et 137,500 pour totaliser 362 k 500 tandis que son compatriote manque son premier essai à 137 k 500 pour réussir ensuite la même charge puis 140 k. Kacura s'assure donc la 2^e place avec 357 k 500 et provoque l'étonnement de tous les connaisseurs par une apparence physique très..., modeste. Placé à côté de lui, notre compatriote Pierre Fulla paraîtrait en effet herculéen.

La troisième place revient au Polonais Kozlowski qui, en jetant 140 k, a totalisé 352 k 500. Nous avons assisté à de très nombreux essais avant



Marcel PATERNI (France) 4^e des Poids Moyens du Championnat du Monde et 3^e du Championnat d'Europe réussit (1^{re} photo) 160 k à l'épaulé et jeté, mais ne peut tenir 165 k (2^e photo).

de savoir à qui serait attribué ce classement. En effet, trois hommes pouvaient prétendre à cette troisième place. Ce sont :

- L'Iranien Elm Kah qui, avec son 2^e essai à 135 k, totalise 347 k 500. Son dernier essai à 140 k lui aurait permis d'atteindre le même total que le Polonais (même poids de corps) ;
- Le Roumain Fitz, qui reste sur son premier essai à 137 k 500 et totalise 350 k, manquant ensuite deux fois 142 k 500 ;
- L'Italien Mannironi, qui épaula deux fois 145 k mais les manqua au jeté. Une réussite lui assurait la 3^e place avec 355 k.

La compétition a donc été extrêmement chaude et d'un niveau extrêmement relevé : avec 340 k, le Hongrois Szabo n'est-il pas classé que 9^e ? Par contre, la performance réalisée par le vainqueur reste à 10 k du record du monde et cela nous fait d'autant plus regretter l'absence de l'Américain Berger.

La Compétition des Poids Légers

Le mauvais temps persistant a obligé les dirigeants magyars à installer plateaux, podium, tableaux de marquage, etc., dans une proche salle de spectacles sportifs. L'ambiance y est beaucoup plus propice aux performances, car le public sera beaucoup plus rapproché du plateau et... les courants d'air sont inexistantes.

Dès la présentation des 19 athlètes, le mercredi 19, à 17 heures, nous savons que la lutte pour le titre sera particulièrement ardente, car les deux favoris - le tenant du titre Baszanowski et le recordman du total Kaplunov - avaient dépassé les 410 k. à l'entraînement. Il ne faudra pas négliger non plus le 2^e Polonais Zielinski qui, si l'on en croit les dirigeants polonais, revient également dans une forme exceptionnelle. Nous nous attacherons donc surtout à décrire le match de ces trois hommes, car il semble qu'aucun des autres athlètes engagés ne puisse menacer leur suprématie.

Environ 1 heure 30 après la présentation des concurrents, Baszanowski, athlète fin et racé, monte sur le plateau pour son premier essai à 117 k 500. Son mouvement est bon ainsi que le premier

essai de son compatriote à 120 k. Les champions suivent la progression normale et, seul Zielinski manque son dernier essai à 127 k 500. Les deux Polonais sont donc à égalité avec 125 k, charge que le Russe Kaplunov a poussée facilement pour son premier essai.

A 130 k, le Soviétique monte sur le plateau.

Il porte la détermination sur son visage, il a l'air bourru, coriace et cette impression est accentuée par un regard d'un bleu très pâle. Ses jambes sont légèrement arquées et la musculature de ses bras et épaules est cachée par un maillot. Avant de tirer la barre, il l'examine quelques secondes et fait penser au rapace prêt à fondre sur sa proie. Ses deux mouvements à 130 k et 132 k 500 sont parfaitement coordonnés et il prend donc un avantage de 7 k 500 sur les deux Polonais.

Environ une heure plus tard, Zielinski et Kaplunov effectuent leur premier essai à l'arraché avec 115 k. Le premier tire en flexion, le deuxième en fente. Tous deux ont un tirage de bras efficace qui se traduit par une chute sous la barre extrêmement rapide. Les deux hommes réussissent ensuite 120 k et seul le Soviétique assure son 3^e essai à 122 k 500.

Baszanowski prend cette charge à son premier essai et la tire en fente : il est décidément l'homme des deux techniques, car l'année précédente, il tirait en flexion. Renseignement pris, il assurerait plus d'essais avec la technique en fente. Il prend 127 k 500 pour son 2^e essai, mais le passage en fente n'est pas assez rapide et la barre retombe. Il réussit cette charge au 3^e essai et n'a donc plus que 2 k 500 de retard sur le Soviétique. Quant à Zielinski, il a maintenant 10 k de retard et ses chances pour le titre sont donc presque nulles.

Comme à l'arraché, Zielinski et Kaplunov demandent la même charge à l'épaulé : 150 k. Le premier tire en fente, le 2^e en flexion, mais leur mouvement est étonnant de facilité.

Étant plus léger que le Soviétique, je pensais que Baszanowski demanderait 152 k 500 afin de reprendre l'avantage « au poids de corps », mais il préfère demander 155 k. Je pense que c'est la une erreur, car il détermine ainsi sans risque d'erreur le

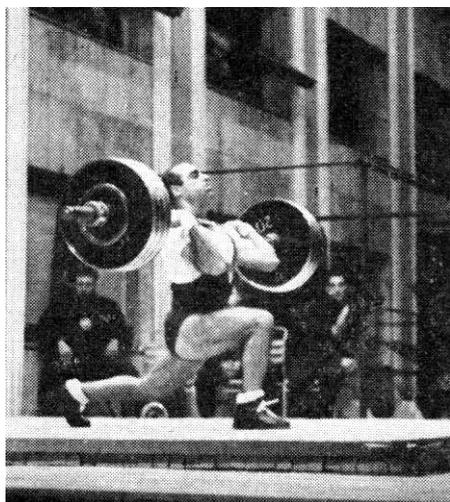
choix des 2^e et 3^e essais du Soviétique. Celui-ci donc prendra 155 et 160 k.

Les trois hommes tirent donc tous 155 k, puis 160 k et réussissent tous leurs essais. Trois poids légers viennent de jeter 160 k et l'un d'eux - Baszanowski - a encore un essai à 162 k 500 pour tenter de battre le Soviétique. Il monte sur le plateau au milieu des acclamations et encouragements du public, puis se dirige vers la barre lorsque le calme est rétabli. Baszanowski est vraiment un très bel athlète, chacun de ses mouvements fait saillir un muscle bien détaché et son visage net et sans rides a conquis toute l'assistance. Son épaulé en, fente est parfait, il jette, perd légèrement l'équilibre, se déplace pour rattraper la barre, mais ne peut la tenir. Il a perdu son titre tout en améliorant son total de l'année précédente de 10 k. Avec 412 k 500, il est battu par Kaplunov qui, en réussissant tous ses essais, a amélioré son propre record du monde du total avec 415 k. Zielinski dont le poids de corps ne dépasse pas 65 k 500 se classe 3^e avec un total de 405 k qui l'aurait consacré champion du monde l'année précédente. Non content de leurs exploits, les trois hommes demandent tous un essai supplémentaire pour tenter de battre le record du jeté avec 162 k 500. Tous épaulent cette charge, mais ne peuvent tenir le jeté.

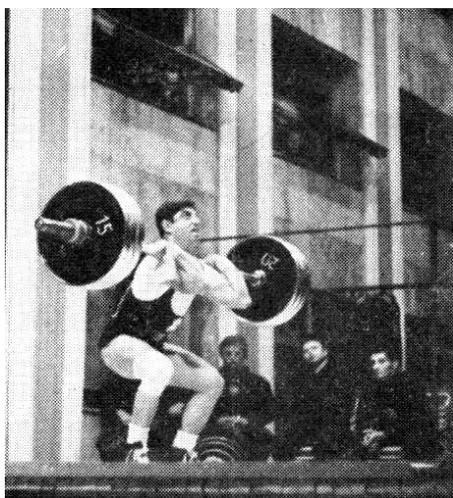
Voilà donc achevé un Championnat fertile en émotions et d'un niveau tel qu'aucun qualificatif ne pourrait définir. Les trois champions ont dominé les autres concurrents dans chacun des mouvements et seul l'Américain Garcy, classé 4^e avec 382 k 500, pourra peut-être bientôt tirer les mêmes charges qu'eux. Avec un peu plus de réussite et d'expérience, Garcy pouvait en effet totaliser 392 k 500.

La plupart des autres concurrents - 11 pour être précis - sont groupés entre 370 et 342 k 500. En participant à cette compétition, notre champion de France Roger Gerber aurait pu s'octroyer la 9^e place, mais souffrant d'une elongation, il a préféré s'abstenir.

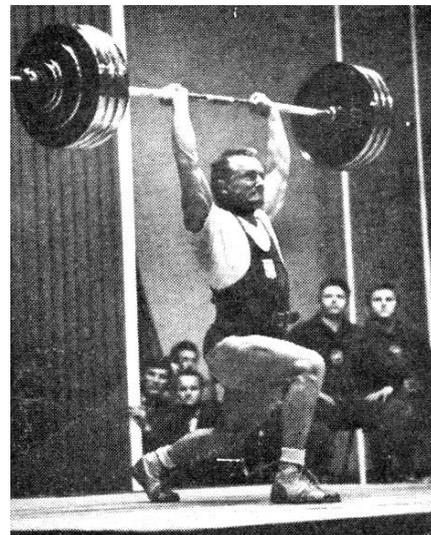
Aussitôt après la remise des récompenses et la cérémonie des couleurs, nous retournons à notre hôtel en formulant secrètement le vœu que le niveau de la catégorie suivante soit un peu moins relevé.



MANNIRONI (Italie) épaula deux fois 145 k, mais ne peut les jeter



L'iranien ELMKAH 135 k à l'épaulé (1^{er} essai)



Le Poids Léger BASZANOWSKI (Pologne) jette 162 k 500 La Compétition des Poids Moyens

La compétition des Moyens va revêtir pour nous un tout autre aspect car les deux Français engagés ont de fortes chances de se classer dans le peloton de tête. Cette compétition commence donc dès la pesée où tous les adversaires les plus directs essaient de prendre l'avantage du poids de corps. Puis, c'est l'attente du moment où l'on peut commencer à s'échauffer : il s'agit, pour l'entraîneur, de s'approcher de la table du speaker afin de noter les barres de départ des autres concurrents. Ce deuxième aspect de la compétition est extrêmement important car il peut se passer 2 heures entre le premier essai du concurrent le moins fort et celui du meilleur, lorsque le nombre des participants atteint la vingtaine. Nous pouvons ainsi éviter, par une simple évaluation du nombre des essais, une trop grande perte d'énergie dans la salle d'échauffement. A ce propos, nous avons vu des athlètes de grande valeur commettre de grossières erreurs ; ainsi ce Poids Moyen dont le premier essai était fini à 117 k 500 et qui, 30 minutes avant de monter sur le plateau, poussait déjà 115 k !!! Rolf Maier et Paterni ont, bien entendu, évité de pareils excès et se trouvaient parfaitement échauffés pour leur premier essai. Maier pousse parfaitement 120 k, mais au 2^e essai, il se déséquilibre avec 125 k et doit laisser retomber la barre. Mal placé dans la position de départ. Maier manque encore cette charge au 3^e essai. Notre « Nordiste » n'a décidément pas de chance car, compte tenu de la bonne forme qu'il avait montrée dans les séances d'entraînement précédant le match, il pouvait réellement atteindre et même dépasser les 125 k.

Avec Marcel Paterni, nous louons la prudence en partant à 125 k. Son mouvement est parfaitement correct et recueille trois lampes blanches. Ses essais suivants à 130 et 132 k 500 obtiennent le même succès. Peut-être avons-nous été trop timorés ? Marcel aurait sans doute pu réussir 135 k et gagner ainsi de précieux kilos. Mais nos regrets s'évanouissent vite quand nous pensons à la catastrophique séance d'entraînement qui avait précédé de 4 jours la compétition : Marcel avait péniblement poussé 115 k et était demeuré incapable d'arracher 110 k et d'épauler... 140 k.

Après ces efforts, nos deux champions retournent se relaxer dans la petite pièce qui nous est attribuée, en attendant le moment de s'échauffer pour l'arraché. Pierre Fulla et Marcel Henry me communiquent les performances des autres champions. J'ai l'agréable surprise de découvrir qu'avec ses 132 k 500, Paterni est en 2^e position, derrière le Hongrois Huskas qui, en manquant son 3^e essai à 140 k, est resté sur 135 k. Le favori de l'épreuve, le Russe Kurinov, est resté sur son 1^{er} essai à 130 k et se trouve donc en 3^e position, à égalité avec son compatriote Homcsenko. L'Iranien Teherani, crédité d'un total de 417 k 500 dans l'année, se place derrière les deux Soviétiques avec 127 k 500. Toutefois, ce classement n'a qu'un intérêt tout à fait secondaire car, quelles que soient les charges réussies par leurs adversaires, nos deux représentants connaissent leur barre de départ à l'arraché et sont bien décidés à s'y tenir. Moins d'une demi-heure après la fin du développé, ils sont appelés pour leur 1^{er} essai à 115 k et s'assurent un facile succès. Avec 120 k, nos deux champions arrachent encore parfaitement, mais ne peuvent tenir les 122 k 500. Le temps qui va s'écouler avant leur essai à l'épaulé va être très long, car il reste encore 15 essais à l'arraché et Maier et Paterni, relativement plus forts dans le 3^e mouvement, seront précédés par de nombreux concurrents. Pendant qu'ils vont

se relaxer, je peux noter les performances de leurs adversaires.

Seul, le Russe Kurinov, pourtant en petite forme, arrache 130 k, alors que trois autres concurrents réalisent 125 k. Ce sont l'Allemand de l'Est Dittrich, l'Iranien Teherani et un athlète tchèque Zdrzila qui, étant resté sur 107 k 500 au développé, ne s'était pas encore fait remarquer. Le Hongrois Huskas et le Soviétique Homcsenko restent sur leur 1^{er} essai à 120 k.

A l'issue des deux premiers mouvements, le classement s'établit comme suit : 1^{er} Kurinov 260 k – 2^{me} Huskas 255 k – 3^e Teherani 252 k 500 – 4^e Paterni 252 k 500 – 5^e Homcsenko 250 k – 6^e Dittrich 250 k.

Connaissant la valeur de Kurinov au jeté, il semble avoir, d'ores et déjà, gagné ce Championnat, tandis que la 2^{me} place promet d'être chaudement disputée. Paterni est en bonne position, mais ses quatre adversaires les plus proches sont plus légers que lui... Pour la 7^e place, notre compatriote Maier est devancé de 2 k 500 par le junior Polonais Petrucek qui totalise 242 k 500, mais le Finlandais Kare reste, avec 237 k 500, derrière le Français. Pour Maier, la situation est donc claire : il devra conserver l'avantage sur le Finlandais et jeter 2 k 500 de plus que le jeune Polonais.

Plus d'une heure et demie s'écoule entre le dernier essai de Maier à l'arraché et l'appel du speaker pour son essai à 152 k 500. Cette longue attente est extrêmement éprouvante pour un athlète nerveux et c'est une réelle délivrance pour Maier de monter sur le plateau. Ce premier essai est réussi avec facilité. Le Finlandais Kare réussit 155 k à son 3^e essai et Maier conserve donc l'avantage du poids de corps. Il doit maintenant surveiller le jeune Polonais Petrucek. Celui-ci tire 150 k, puis 157 k 500, cette dernière charge constituant un nouveau record du monde juniors... Maier doit donc prendre 160 k pour battre le Polonais, en réalisant le même total. Il épaulé parfaitement, jette, mais ne tient pas la barre ... Au 3^e essai, il semble plus résolu il épaulé une nouvelle fois, mais la barre penche nettement sur le côté il résiste une, deux, trois secondes, mais doit repousser la barre. Maier est consterné par le total de 392 k 500 qu'il vient de réaliser car, très en forme avant la compétition, il espérait atteindre et même dépasser les 405 k.

Mais la compétition n'est pas terminée pour les Français car Paterni a réussi ses deux premiers essais avec 155 et 160 k. Cette dernière charge porte son record de France du total olympique à 412 k 500. Ce n'est guère le moment de se réjouir, la situation étant particulièrement délicate. En effet, si le soviétique Kurinov, en jetant 162 k 500 au 2^e essai, est déjà hors de portée, trois autres concurrents sont particulièrement redoutables.

Ce sont :

- Le Hongrois Huskas qui, avec un jeté de 160 k au 3^e essai, totalise 415 k ;
- L'Iranien Teherani à qui il reste encore deux essais et qui atteint le même total que Paterni - 412 k 500 - avec son 1^{er} essai à 160 k ;
- Le russe Homcsenko qui a manqué son 1^{er} essai à 160 k mais a assuré cette charge au 2^e essai, totalisant 410 k.

Ces trois hommes sont plus légers que Paterni et un problème très complexe se pose pour le choix du 3^e essai de Paterni : doit-il prendre 162 k 500

afin de reprendre l'avantage sur Teherani en misant sur l'espoir que ce dernier va manquer ses 2^e et 3^e essais à 165 k et que le soviétique va également manquer son 3^e essai à 165 k ? Doit-il prendre 165 k afin de battre le Hongrois et de pousser ainsi le russe à prendre 167 k 500 ?

Il nous faut trancher ce problème rapidement et nous optons pour la 2^{me} solution. Paterni demande donc 165 k, performance qui dépasse de loin son record personnel puisque, comme Poids Moyen, il vient de jeter 160 k pour la 1^{re} fois. Paterni connaît l'importance de cet essai et nous voyons une intense résolution peinte sur son visage lorsqu'il se présente sur le plateau. Nos encouragements sont superflus : Paterni s'est littéralement isolé avec lui-même et seule la barre est restée un élément extérieur perceptible. Son mouvement à l'épaulé soulève notre enthousiasme, mais Paterni est déjà placé pour le jeté. La barre arrive à bout de bras ; hélas !... le pied arrière tourne. Paterni résiste cependant, mais son dos se cambre et il tombe en arrière.

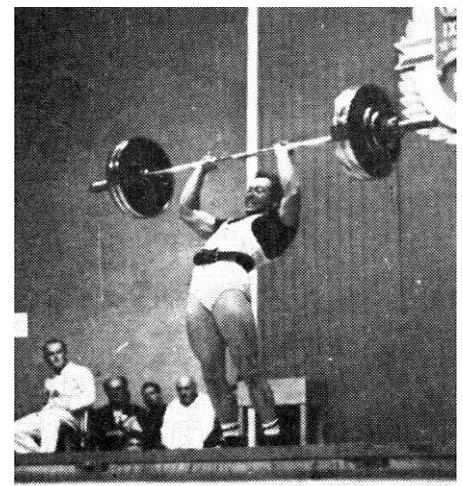
Avec cet essai manqué, Paterni reste donc en 4^e position. L'Iranien Teherani manque ensuite deux fois 165 k tandis que le soviétique Homcsenko ne peut jeter 167 k 500 tant l'effort de relèvement a été pénible.

Le russe Kurinov conserve donc son titre de Champion du Monde avec un total relativement faible pour lui de 422 k 500. Le Hongrois Huskas se classe 2^e avec 415 k, devant l'Iranien Teherani avec 412 k 500. Paterni est 4^e en réalisant le même total que l'Iranien. A la lumière de ces résultats, nous pouvons regretter de ne pas avoir demandé 162 k 500 susceptibles d'assurer la 3^e place. Dans ce cas, le soviétique n'aurait-il pas demandé et réussi 165 k au lieu de 167 k 500 ? Épiloguer longuement serait inutile et nous devons nous montrer satisfaits d'obtenir une 3^{me} place au classement européen.

Loin d'être découragé par son échec à 165 k, Paterni prend réellement conscience de ses possibilités et peut déjà penser au prochain Championnat du Monde avec optimisme.

Georges LAMBERT
Moniteur National

(à suivre)



L'Américain Tony GARCY, nouveau venu dans les compétitions internationales, promet d'être un futur 400 k

RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT DU MONDE D'HALTÉROPHILIE disputé à BUDAPEST (Hongrie)

du 16 au 22 Septembre 1962

Noms des concurrents		Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
<i>Jury d'Appel</i> : MM. Johnson (États-Unis), Nazarov (U.R.S.S.), Nyberg (Finlande), Dame (France).							
POIDS COQS : Dimanche 16 Septembre 1962							
1.	MIYAKE.....	55 k 800	Japon	105, -	107,500	140, -	352 k 500
2.	FOLDI.....	55 k 900	Hongrie	110, -	97,500	130, -	337 k 500
3.	STOGOV.....	55 k 850	U.R.S.S.	102,500	102,500	125, -	330 k
4.	HEREIT.....	55 k 450	Egypte	95, -	95, -	120, -	310 k
5.	NAGY.....	55 k 700	Hongrie	95, -	95, -	120, -	310 k
6.	GRANDI.....	55 k 700	Italie	90, -	87,500	125, -	302 k 500
7.	WAKAMATSU.....	55 k 800	Japon	87,500	97,500	117,500	302 k 500
8.	PETKOV.....	55 k 800	Bulgarie	85, -	95, -	120, -	300 k
9.	PANAÏT.....	55 k 900	Roumanie	90, -	90, -	115, -	295 k
10.	SALTER.....	55 k 700	Canada	85, -	90, -	117,500	292 k 500
11.	HENRY.....	55 k 800	France	85, -	87,500	112,500	285 k
<i>Chef de Plateau</i> : M. F. Schimeck (Autriche) - <i>Arbitres</i> : MM. Nassiri (Iran), J. Botrian (Antilles Néerlandaises)							
POIDS PLUMES : Lundi 17 Septembre 1962							
1.	MINAEV.....	59 k 500	U.R.S.S.	117,500	107,500	137,500	362 k 500
2.	KACURA.....	60 k	U.R.S.S.	110, -	107,500	140, -	357 k 500
3.	KOZLOWSKI.....	59 k 600	Pologne	110, -	102,500	140, -	352 k 500
4.	FITZI.....	59 k 800	Roumanie	110, -	102,500	137,500	350 k
5.	ELMKAH.....	59 k 600	Iran	102,500	110, -	135, -	347 k 500
6.	MANNIRONI.....	59 k 600	Italie	100, -	110, -	137,500	347 k 500
7.	ABBAS.....	59 k 600	Egypte	105, -	102,500	135, -	342 k 500
8.	ICHINOSEKI.....	59 k 500	Japon	95, -	105, -	140, -	340 k
9.	SZABO.....	59 k 800	Hongrie	105, -	100, -	135, -	340 k
10.	KOEV.....	59 k 400	Bulgarie	95, -	97,500	120, -	312 k 500
11.	FULLA.....	59 k 500	France	95, -	87,500	120, -	302 k 500
12.	LEGEL.....	59 k 800	Autriche	90, -	92,500	117,500	300 k
13.	MENCIK.....	59 k 600	Tchécoslovaquie	90, -	87,500	117,500	295 k
N. Cl.	RAUSCHER.....	59 k 900	Allemagne Est	100, -	95, -	-	-
<i>Chef de Plateau</i> : M. K. Sletsjoe (Norvège) - <i>Arbitres</i> : MM. S. Petrescu (Roumanie), E. Hassanein (Egypte).							
POIDS LEGERS : Mardi 18 Septembre 1962							
1.	KAPLUNOV.....	67 k 200	U.R.S.S.	132,500	122,500	160, -	415 k
2.	BASZANOWSKI.....	66 k 900	Pologne	125, -	127,500	160, -	412 k 500
3.	ZIELINSKI.....	65 k 500	Pologne	125, -	120, -	160, -	405 k
4.	GARCY.....	67 k 050	États-Unis	125, -	112,500	145, -	382 k 500
5.	TAMRAZ.....	67 k 350	Iran	110, -	115, -	145, -	370 k
6.	OHNUMA.....	67 k	Japon	107,500	115, -	145, -	367 k 500
7.	HESSEIN.....	67 k	Egypte	117,500	110, -	140, -	367 k 500
8.	KONAREV.....	67 k 150	Bulgarie	105, -	117,500	145, -	367 k 500
9.	OTAHAL.....	67 k 150	Tchécoslovaquie	112,500	110, -	137,500	360 k
10.	YAMAGUCHI.....	67 k 150	Japon	107,500	110, -	140, -	357 k 500
11.	AZIZ.....	66 k 400	Irak	110, -	105, -	140, -	355 k
12.	BABINSKY.....	67 k 350	Tchécoslovaquie	102,500	107,500	140, -	350 k
13.	YANKOV.....	65 k 700	Bulgarie	105, -	102,500	140, -	347 k 500
14.	WESTLIN.....	67 k 050	Suède	107,500	100, -	137,500	345 k
15.	GORING.....	67 k 150	Grande-Bretagne	107,500	102,500	132,500	342 k 500
16.	WAGNER.....	66 k 200	Autriche	110, -	100, -	125, -	335 k
17.	LAB.....	66 k 650	Suisse	102,500	95, -	130, -	327 k 500
18.	SEIDEL.....	65 k 800	Allemagne Ouest	90, -	100, -	120, -	310 k
19.	KUCUK.....	67 k 450	Turquie	82,500	85, -	105, -	272 k 500
<i>Chef de Plateau</i> : M. G. Marsano (Italie) - <i>Arbitres</i> : MM. A. Bozhko (U.R.S.S.), Groselj (Yougoslavie).							
POIDS MOYENS Mercredi 19 Septembre 1962							
1.	KURINOV.....	73 k 850	U.R.S.S.	130, -	130, -	162,500	422 k 500
2.	HUSEKA.....	73 k 500	Hongrie	135, -	120, -	160, -	415 k
3.	TEHERANI.....	74 k 300	Iran	127,500	125, -	160, -	412 k 500
4.	PATERNI.....	74 k 750	France	132,500	120, -	160, -	412 k 500
5.	HOMCSENKO.....	73 k 650	U.R.S.S.	130, -	120, -	160, -	410 k
6.	DITTRICH.....	74 k 300	Allemagne Est	125, -	125, -	155, -	405 k
7.	PIETRUSZEK.....	74 k 500	Pologne	122,500	120, -	157,500	400 k
8.	ZDRAZILA.....	74 k 800	Tchécoslovaquie	107,500	125, -	165, -	397 k 500
9.	MAIER.....	74 k 250	France	120, -	120, -	152,500	392 k 500
10.	KARE T.....	74 k 650	Finlande	117,500	120, -	155, -	392 k 500
11.	MIWA.....	74 k	Japon	107,500	117,500	160, -	385 k
12.	ICHIKAWA.....	74 k 500	Japon	115, -	120, -	150, -	385 k
13.	PAPROT.....	74 k 550	Pologne	115, -	115, -	155, -	385 k
14.	PEARMAN.....	73 k 800	Grande-Bretagne	105, -	112,500	147,500	365 k
15.	MOHAMED.....	72 k 400	Irak	115, -	107,500	140, -	362 k 500
16.	ISOVITS.....	73 k 600	Autriche	110, -	112,500	137,500	360 k
17.	PENCSEV.....	74 k 550	Bulgarie	105, -	110, -	140, -	355 k
18.	HAEYEN.....	73 k 300	Belgique	110, -	105, -	137,500	352 k 500
19.	IMAN.....	74 k	Turquie	105, -	105, -	135, -	345 k
20.	FREIBURGH AUS.....	74 k 500	Suisse	105, -	105, -	132,500	342 k 500
<i>Chef de Plateau</i> : M. H. Kestler (Allemagne Ouest) - <i>Arbitres</i> MM. U. Laihanen (Finlande), H. Svejkovsky (Allem. Est).							

Haltérophile Moderne n° 182 (10-1962)

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
POIDS MI-LOURDS Jeudi 20 Septembre 1962						
1. VÉRES	81 k 450	Hongrie	155, -	130, -	175, -	460 k
2. KONO	81 k 700	États-Unis	150, -	135, -	170, -	455 k
3. TOTH	80 k 900	Hongrie	135, -	135, -	172,500	442 k 500
4. KAILAJARVI Jaakko	81 k 800	Finlande	122,500	145, -	172,500	440 k
5. CLEVELAND	81 k 100	États-Unis	142,5	130, -	165, -	437 k 500
6. KACZKOWSKI	81 k 750	Pologne	140, -	120, -	160, -	420 k
7. ESTAKI	81 k 750	Iran	115, -	127,500	162,500	405 k
8. EL-HANAFI	81 k 700	Egypte	130, -	120, -	152,500	402 k 500
9. MANNERS	81 k 100	Grande-Bretagne	120, -	122,500	155, -	397 k 500
10. PEKUNLU	82 k 200	Turquie	130, -	115, -	145, -	390 k
11. SENNEWALD	82 k 100	Allemagne Est	112,500	120, -	155, -	387 k 500
12. PETRAK	82 k 200	Tchécoslovaquie	105, -	120, -	160, -	385 k
13. ROMAN	82 k	Roumanie	115, -	112,500	155, -	382 k 500
14. KRUG	82 k 350	Allemagne Ouest	110, -	115, -	155, -	380 k
15. NEUMEISTER	82 k 100	Autriche	112,500	112,500	140, -	365 k
16. FIDEL	82 k 100	Suisse	107,500	110, -	140, -	357 k 500
N. Cl. KAILAJARVI Jouni	81 k 900	Finlande	130, -	-	-	-
N. Cl. LIPARI	81 k 300	Canada	120, -	-	-	-
N. Cl. MAUD ALLAL	81 k 900	Syrie	-	-	-	-
<i>Chef de Plateau : M. R. Hoffman (États-Unis) - Arbitres : MM. F. Piou (France), Papes (Hongrie).</i>						
POIDS LOURDS LEGERS : Vendredi 21 Septembre 1962						
1. MARTIN	89 k 100	Grande-Bretagne	155, -	140, -	185, -	480 k
2. PALINSKI	89 k 850	Pologne	145, -	142,500	182,500	470 k
3. MARSH	89 k 850	États-Unis	147,500	135, -	177,500	460 k
4. GEORGE	87 k 950	États-Unis	130, -	135, -	170, -	435 k
5. TACSEV	89 k 850	Bulgarie	145, -	120, -	167,500	432 k 500
6. GOERING	89 k 500	Allemagne Est	125, -	132,500	167,500	425 k
7. KARHU	89 k 200	Finlande	130, -	130, -	160, -	420 k
8. SLETSJOE	89 k 950	Norvège	130, -	130, -	160, -	420 k
9. PERSSON	87 k 400	Suède	122,500	127,500	157,500	407 k 500
10. KANGASNIEMI	82 k 800	Finlande	135, -	120, -	150, -	405 k
11. ASP	88 k 150	Suède	125, -	120, -	155, -	400 k
12. MASU	89 k 600	Italie	127,500	115, -	157,500	400 k
13. HERBST	88 k 850	Autriche	120, -	120, -	157,500	397 k 500
14. ASARO	89 k 500	Afrique du Sud	125, -	107,500	145, -	377 k 500
N. Cl. BOROUMAND	90 k	Iran	135, -	-	-	-
N. Cl. FLORES	89 k 700	Curaçao	-	-	-	-
<i>Chef de Plateau : M. Shatov (U.R.S.S.) - Arbitres : MM. J. Przedpelski (Pologne), F. Coucheir (Belgique).</i>						
POIDS LOURDS Samedi 22 Septembre 1962						
1. VLASSOV	130 k	U.R.S.S.	177,500	155, -	207,500	540 k
2. SCHEMANSKY	119 k 400	États-Unis	182,500	160, -	195, -	537 k 500
3. GUBNER	124 k	États-Unis	172,500	142,500	182,500	497 k 500
4. ECSER	124 k 750	Hongrie	160, -	142,500	180, -	482 k 500
5. IBRAHIM	105 k 700	Egypte	152,500	140, -	185, -	477 k 500
6. VESELINOV	107 k 500	Bulgarie	150, -	135, -	185, -	470 k
7. SUOMINEN	112 k 500	Finlande	145, -	135, -	182,500	462 k 500
8. MAKINEN	115 k	Finlande	137,500	147,500	177,500	462 k 500
9. QUERCH	118 k 400	Autriche	152,500	120, -	165, -	437 k 500
10. JEWAD	120 k	Irak	142,500	125, -	170, -	437 k 500
11. SYROVY	137 k 400	Tchécoslovaquie	145, -	120, -	165, -	430 k
12. STEPLINGER	109 k 200	Allemagne Est	140, -	122,500	165, -	427 k 500
13. CASAN	124 k 700	Roumanie	147,500	120, -	160, -	427 k 500
N. Cl. PROWSE	112 k	Grande-Bretagne	130, -	110, -	-	-
<i>Chef de Plateau : M. M. Pourfarzib (Iran) - Arbitres : MM. J. Masoros (Hongrie), J. Terpak (États-Unis).</i>						

Classement par Nations :

1. U.R.S.S.	39	Points	8. Égypte.....	5	Points
2. Hongrie	26	«	9. Finlande	3	«
3. États-Unis	28	«	9. France	3	«
4. Pologne	19	«	9. Roumanie.....	3	«
5. Japon.....	8	«	12. Bulgarie	3	«
6. Iran.....	8	«	13. Allemagne Est	2	«
7. Grande-Bretagne.....	7	«	13. Italie.....	2	«

Records du Monde battus :

Poids Coqs - Total Olympique : 347 k 500 et 352 k 500 par Miyake (Japon).

Poids Légers - Total Olympique : 415 k par Kaplunov (U.R.S.S.).

Poids Mi-Lourds - Arraché à deux bras : 146 k 500 par Jaakko Kailajarvi (Finlande).

Poids Lourds - Total Olympique : 480 k par Martin (Grande Bretagne).

Records du Monde Juniors :

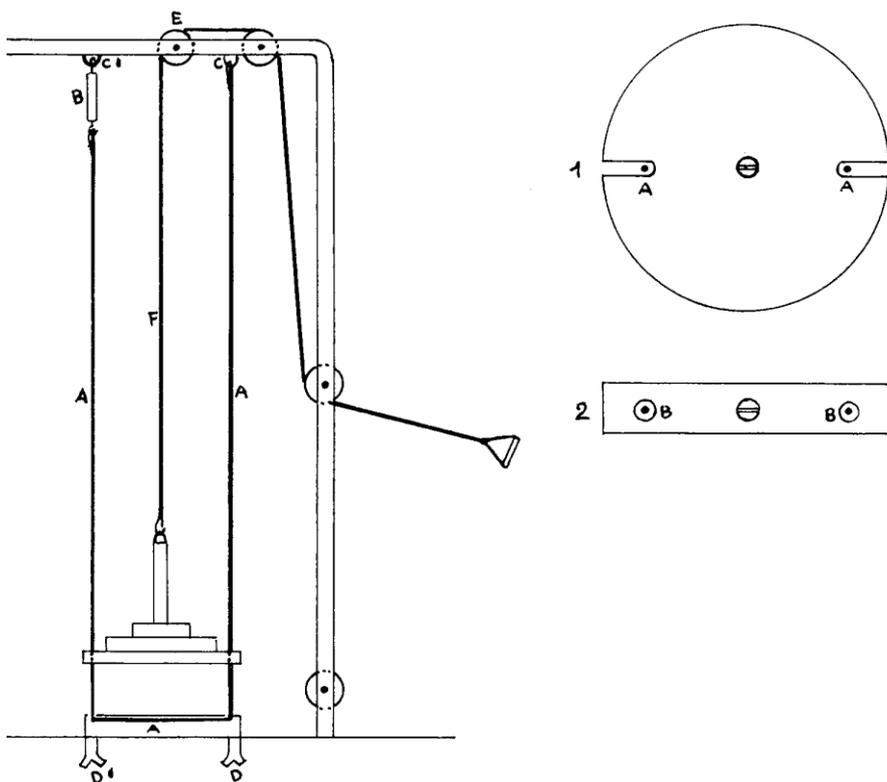
Poids Plumes - Total Olympique : 350 k par Fitz (Roumanie).

Poids Moyens - Épaulé et Jeté à deux bras : 157 k 500 et Total Olympique : 400 k par Pietruszek (Pologne).

Amélioration du matériel de nos salles

(Suite)

Principe simple de guidage des charges



Nous avons déjà étudié plusieurs modèles d'exercice à contrepoids, soit du modèle équerre murale, soit du modèle à potence, etc.

Aujourd'hui, nous décrirons seulement un système simple de guidage des charges.

En effet, dans ce genre d'appareil, le balancement des tares est un inconvénient. Celui-ci cogne la charge contre le mur ou l'équerre d'où nécessité d'arrêter le travail pour le faire cesser.

Ce système se décompose en 5 parties qui sont les crochets supérieurs, le câble de guidage, le tendeur, la base inférieure scellée ou vissée, le curseur porte-charge.

I. *Les crochets supérieurs* : C.C' soudés avec un écartement de 40 à 50 cm. ou 20 à 25 cm. de part et d'autre de la poulie E (axe de la corde).

II. *Le câble* d'acier d'un diamètre de 6 à 8 mm, fixé en C. puis passant dans la base A., remontant ensuite vers le tendeur B.

III. *Le tendeur B.* est un tendeur de barre fixe ou de filet d'une course de 10 à 15 cm, l'un des crochets de celui-ci est fixé en C', l'autre à l'extrémité du câble.

IV. *La base inférieure* formée d'un fer en U de 60 mm x 30 mm, d'épaisseur 5 à 6 mm, de longueur 50 à 60 cm, percé de deux trous aux extrémités de 10 de diamètre, à l'écartement de 40 à 50 cm.

Deux autres trous sur le côté des ailes en U pour boulonner l'embase sur deux pattes scellées dans le sol.

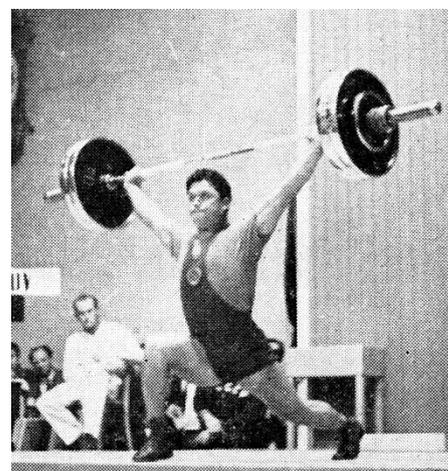
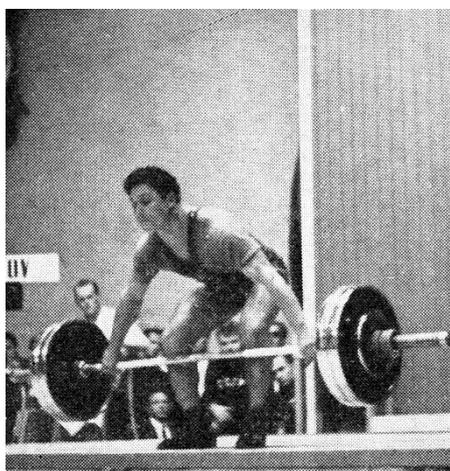
Nota : Avec 2 ou 4 petites équerres placées de part et d'autre du fer de base, on peut visser celles-ci dans le sol.

V. *Le curseur.* Base en fer plat (fig. 2) soit de forme ronde ou bien simplement un fer plat de 100 mm sur 8 mm, long de 50 à 55 cm percé de deux trous de 10 à 12 mm (2) ou bien deux cornières en encoche (1) à l'écartement du câble, plus ou moins un ou deux cm.

Ce montage est, je crois, le plus pratique et le plus commode à construire pour le guidage des charges.

Cela permet une plus grande sécurité dans le travail qui peut être plus dynamique pour tous les appareils que nous avons déjà vus ensemble.

L. GUILLIER.



Premier essai de KAPLUNOV (U.R.S.S.) - vainqueur des Poids Légers - à l'arraché à deux bras (115 k)

Dans nos

**COMITÉS
RÉGIONAUX**

COMITE DE L'ILE DE LA RÉUNION

**Liste des Records
Juniors**

Développé à deux bras :

Coq : Garaïos 90 k - Plume : Pally 90 k - Léger : Judith 92 k 500 - Moyen : Séry 105 k - Mi-Lourd : Damour 100 k - Lourd-Léger : Damour 100 k.

Arraché à deux bras :

Coq : Garaïos 85 k - Plume : Pally 90 k - Léger : Judith 92 k 500 - Moyen : Séry 102 k 500 - Mi-Lourd : Séry 92 k 500 - Lourd-Léger : Damour 80 k.

Épaulé et Jeté à deux bras :

Coq : Garaïos 115 k - Plume : Pally 110 k - Léger : Judith 115 k - Moyen : Séry 135 k - Mi-Lourd : Damour 125 k - Lourd-Léger : Damour 125 k.

Total sur les trois mouvements :

Coq : Garaïos 290 k - Plume : Pally 287 k 500 - Léger : Judith 297 k 500 - Moyen : Séry 335 k - Mi-Lourd : Damour 315 k - Lourd-Léger : Damour 300 k.

Seniors

Développé à deux bras :

Coq : Ivoula 80 k - Plume : Ivoula 87 k 500 - Léger : Pally 100 k - Moyen : Wong Ah See 95 k - Mi-Lourds : Turloy 90 k ; Hoareau 90 k - Lourd-Léger : Jougla 100 k.

Arraché à deux bras :

Coq : Ivoula 80 k - Plume : Ivoula 82 k 500 - Léger : Pally 90 k - Moyen : Turloy 90 k - Mi-Lourd : Turloy 87 k 500 - Lourd-Léger : Jougla 95 k.

Épaulé et Jeté à deux bras :

Coq : Ivoula 100 k - Plume : Ivoula 107 k 500 - Léger : Wong Ah See 117 k 500 - Moyen : Turloy 117 k 500 - Mi-Lourd : Turloy 115 k - Lourd-Léger : Jougla 125 k.

Total sur les trois mouvements :

Coq : Ivoula 260 k - Plume : Ivoula 272 k 500 - Léger : Pally 305 k - Moyen : Turloy 292 k 500 - Mi-Lourd : Turloy 292 k 500 - Lourd-Léger : Jougla 320 k.

COMITE DAUPHINE- Savoie

Calendrier de la Saison 1962-63

13 octobre 1962 - Premier Pas Culturiste.

21 octobre 1962 - Match Navis-Chambéry à Chambéry.

28 octobre 1962 - Premier Pas Haltérophile.

4 novembre 1962 - Brevets Culturistes.

11 novembre 1962 - Éliminatoires du Prix d'Encouragement Juniors-Seniors (non classés et 4e série) à St Priest.

1er décembre 1962 - Finale du Prix d'Encouragement Juniors.

2 décembre 1962 - Finale du Prix d'Encouragement Seniors.

9 décembre 1962 - Challenge Durand, à Grenoble.

16 décembre 1962 - Éliminatoire du Prix Interrégional, à Chambéry (3^{me}).

5 et 6 janvier 1963 - Finales du Prix Interrégional Juniors et Seniors.

13 janvier 1963 - Coupe Pertuis, à Grenoble.

Prochains Stages d'Haltérophilie 1962

Dates	Lieux	Qualité des Stagiaires	Nombre de places
26 Nov. au 1 ^{er} Déc.	Aix-en-Provence	Espoirs	15

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2^e classe et leur séjour au C.R.E.P.S. ou à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par le Haut Commissariat aux Sports et la F.F.H.C.

Stages d'Espoirs :

Les candidats aux Stages d'Espoirs peuvent être soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par leurs Clubs ou les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

20 janvier 1963 - Éliminatoires du Prix Fédéral Juniors et Seniors (2 ^{me} série) S.C. Navis, à Grenoble.	4 novembre - Première session des Brevets culturistes à 9 h 30, Stade Municipal de Bordeaux.
27 janvier 1963 - Coupe Ulysse Vinay, à Crest.	11 novembre - Prix d'Encouragement Haltérophile (éliminatoires) à 14 h 30 Stade Municipal.
3 février 1963 - Brevets Culturistes. - Coupe Perrin S.C. Navis, à Grenoble.	16 décembre - Prix Interrégional Haltérophile (éliminatoires) à 14 h, Stade Municipal.
9 et 10 février 1963 - Finales Prix Fédéral Juniors et Seniors.	20 Janvier - Prix Fédéral Haltérophile (éliminatoires) à 14 h 30, Stade Municipal.
24 février 1963 - Éliminatoires du Critérium National Haltérophile, 1 ^{re} série et classe Nationale, à Crest.	3 février - Deuxième session des Brevets culturistes à 9 h 30, Stade Municipal.
10 mars 1963 - Coupe Chabanas, à Grenoble.	24 février - Critérium National Haltérophile (éliminatoires) à 14 h 30, Salle du C.C. St Médard.
16 et 17 mars 1963 - Finales du Critérium National Haltérophile.	16 mars - Championnats d'académie à 14 h 30, Stade Municipal.
24 mars 1963 - Championnat des Alpes, 2 ^e série, à Bourg de Péage.	7 avril - Championnats de France juniors et seniors (éliminatoires) et Championnats de Guyenne toutes séries à 14 h 30, Stade Municipal.
31 mars 1963 - Championnat de la Drôme, Ardèche.	5 mai - Critérium National culturiste à 9 h, Salle de l'A. P.O. Midi.
7 avril 1963 - Éliminatoires Championnat de France Juniors et Seniors - Championnat des Alpes, 1 ^{re} série, à St Priest.	Mai - Championnats de France culturiste (éliminatoires) date à préciser.
14 avril 1963 - Coupe Perrier Michel, à Chambéry.	
5 mai 1963 - Critérium National Culturiste.	
18 mai 1963 - Éliminatoires du Plus Bel Athlète, à Bourg de Péage.	
à fixer - Rencontre S.C. Navis- Lyonnais.	
à fixer - Rencontre Chambéry - Saint-Étienne, à Chambéry.	

COMITE DE GUYENNE

Composition du Bureau

A la suite de l'assemblée annuelle du Comité de Guyenne qui s'est tenue le 23 Septembre, le Bureau pour la saison 1962-63 se trouve ainsi formé :
Président : M. Bonneau André - Secrétaire général : M. Saint Martin Jean - Secrétares adjoints : MM. Laffourcade et Burucoa - Trésorier général : M. Cazeaux Henri - Trésorier adjoint : M. Destrac.

Commission culturiste : MM. Cazeaux, Lapeyre, Salles, Jalineau, Lascor, Santana, Jacob, Laffourcade.

Commission haltérophile : MM. Jacob, Dulas, Maney, Borie, Deyris. Bosse.

Calendrier de la Saison 1962-63

14 octobre 1962 - Premier Pas Culturiste a 9 h. Stade Municipal de Bordeaux.

28 octobre - Premier Pas Haltérophile à 9 h, Salle du C.O. Caudéranais.

Coupes organisées par les Clubs

Coupe de l'A.S.P.O. Midi, samedi 26 janvier, à 20 h. 30.

Coupe de St Médard en Jalles, 24 février, à 14 h. 30.

Coupe du C.O. Caudéranais, 21 avril, à 14 h. 30.

Coupe du C.H.C. Caudéranais, date à préciser.

Championnat du développé au banc, triathlon culturiste de la Page Blanche, dates à préciser.

**Tableau des Records de Guyenne
Records Juniors**

Développé à deux bras :

Poids Coq : Laplace Christian 65 k - Poids Plume : Guitard J.-Paul 72 k 500 - Poids Léger : Guitard J.-Paul 82 k 500 - Poids Moyen : Maney 87 k 500 - Poids Mi-Lourd : Bougés 77 k 500 - Poids Lourd-Léger : Segonzac 70 k.

Arraché à deux bras :

Poids Coq : Guitard Michel 60 k - Poids Plume : Savario 71 k - Poids Léger : Bougés 82 k 500 - Poids Moyen : Maney 97 k 500 - Poids Mi-Lourd : Bougés 90 k - Poids Lourd-Léger : Segonzac 67 k 500.

Épaulé et Jeté à deux bras :

Poids Coq : Laplace Christian 83 k - *Poids Plume* : Robin 95 k - *Poids Léger* : Guitard J.-Paul 106 k - *Poids Moyen* : Maney 122 k 500 - *Poids Mi-Lourd* : Ortiz 110 k - *Poids Lourd-Léger* : Segonzac 97 k 500.

Total olympique :

Poids Coq : Laplace Christian 212 k 500 - *Poids Plume* : Guitard J.-Paul 227 k 500 - *Poids Léger* : Guitard J.-Paul 262 k 500 - *Poids Moyen* : Maney 305 k - *Poids Mi-Lourd* : Bougés 277 k 500 - *Poids Lourd-Léger* : Segonzac 235 k.

Arraché d'un bras :

Poids Lourd-Léger : Segonzac : à droite : 45 k - à gauche : 47 k 500.

Records Seniors

Développé à deux bras :

Poids Coq : Murat 75 k - *Poids Plume* : Destribats 83 k - *Poids Léger* : Cases 90 k - *Poids Moyen* : Gantès 97 k 500 - *Poids Mi-Lourd* : Gantès 100 k - *Poids Lourd-Léger* : Deyris 102 k 500.

Arraché à deux bras :

Poids Coq : Jacob 72 k 500 - *Poids Plume* : Destribats 82 k 500 - *Poids Léger* : Rocker 95 k - *Poids Moyen* : Maney 102 k 500 - *Poids Mi-Lourd* : Chapour 105 k - *Poids Lourd-Léger* : Boudie 100 k.

Épaulé et Jeté à deux bras :

Poids Coq : Bosse 95 k - *Poids Plume* : Destribats 110 k - *Poids Léger* : Rocker 115 k - *Poids Moyen* : Cazes 125 k - *Poids Mi-Lourd* : Baup 130 k - *Poids Lourd-Léger* : Chapour 122 k 500.

Total olympique :

Poids Coq : Bosse 235 k - *Poids Plume* : Marret 262 k 500 - *Poids Léger* : Rocker 297 k 500 - *Poids Moyen* : Cazes 312 k 500 - *Poids Mi-Lourd* : Baup 322 k 500 - *Poids Lourd-Léger* : Chapour 320 k.

Arraché d'un bras :

Poids Coq : Jacob : à droite : 35 k, à gauche : 45 k - *Poids Plume* : Joyeux : à droite : 45 k, à gauche : 45 k - *Poids Léger* : Esquerra : à droite : 55 k, à gauche : 52 k 500 - *Poids Moyen* : Rocker : à droite : 65 k, à gauche : 60 k.

Nos joies nos peines

(Suite de la page 7)

Naissances

Le Club Athlétique St Priest nous annonce la naissance de Marianne Ronin, 3^{me} enfant des Docteurs en Médecine Mme Michèle et M. Jean Ronin, ce dernier, Vice-président d'Honneur du C.A. Saint Priest dont il assure les visites médicales tandis que Mme Ronin exerce les fonctions de Secrétaire Médicale au dit Club.

Également de Lionel Chambaz, 3^e enfant des sociétaires du Club Armand et Danièle Chambaz.

Nos bien sincères compliments aux Parents et nos vœux de bonne santé pour les bébés.

Mariage

Nous apprenons le mariage de l'excellent haltérophile Gérard Cot avec Mlle Christiane Bordenave. La bénédiction nuptiale leur a été donnée le Samedi 6 Octobre en l'Église Ste Thérèse de l'Enfant Jésus à Tours.

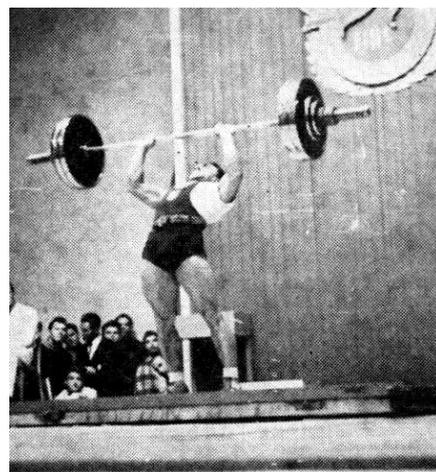
Nos bien vives félicitations et vœux de bonheur aux jeunes époux.

Distinctions

M. Truc, Secrétaire-Trésorier du Comité de Lorraine et M. Chambon, Président du Club Haltérophile de Lunéville, viennent de recevoir la Médaille d'Honneur de l'Éducation Physique et des Sports.

Ont obtenu la même distinction M. Jalineau, Secrétaire du Cercle Culturiste de la Page Blanche et M. Maurice Minard, capitaine et entraîneur de l'Haltérophile Club de Boulogne.

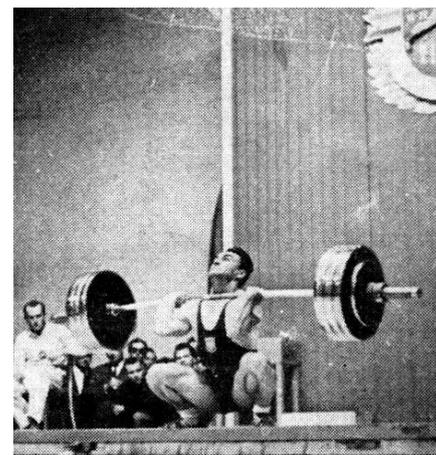
Nos bien sincères félicitations.



Avec les Poids Légers, l'arbitrage du développé devient beaucoup moins sévère. Ci-dessus ZIELINSKI (Pologne) développe 120 k



Ci-dessous, le même athlète à son 2^e essai de l'épaulé et jeté : 155 k



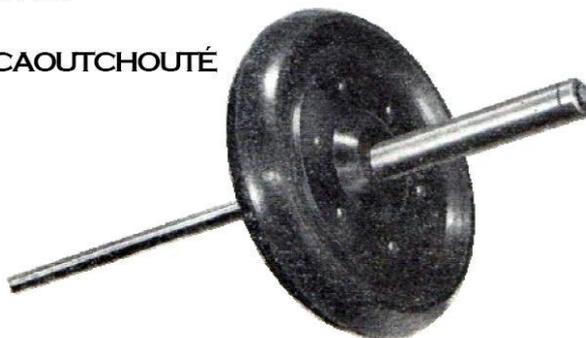
Entraînez-vous n'importe où ! Plus d'usure de plateaux !

**NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10—15—20 KGS**

MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOITÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE



Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN - 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10^e

Nord 55-34

HALTÉROPHILE MODERNE



Fondateur : Jean DAME

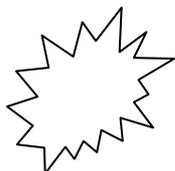
MENSUEL
17^e ANNÉE
Novembre
1962



SOMMAIRE



Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 23 Octobre 1962	3
Procès-verbal de la Commission de P.O. du 23 Octobre 1962	4
Règlement du Prix Fédéral Juniors et Seniors 1963	5
Classement National du Premier Pas Culturiste 1962-63	6
Classement National du Premier Pas Haltérophile 1962-63	7
L'arraché record - 146 k 500 - de Jaakko Kailajarvi	8
Les Championnats du Monde 1962 (suite) par G. LAMBERT	10
Résultats du Championnat d'Europe d'Haltérophilie 1962	13
Ce que vous devez savoir	14
Nos Joies, nos Peines	16
Dans nos Comités Régionaux	16

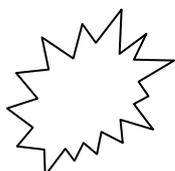


Sur notre page de couverture :

**Les trois vainqueurs
de la catégorie
Poids Mi-Lourds
au Championnat du Monde 1962 :**

- 1^{er} VÉRES (Hongrie) ;**
- 2^e KONO (États-Unis) ;**
- 3^e TOTH (Hongrie).**

®



L'HALTÉROPHILE MODERNE

17^e ANNEE. - N° 183.

organe officiel mensuel

**DIRECTION - REDACTION
ADMINISTRATION**
10, rue Saint-Marc, PARIS-2^e

Téléphone : CEN. 53-60

Abonnement

France	6 NF.
Etranger	10 NF.
Clubs affiliés	15 NF.

Chèques Postaux Paris 1304-82.

Le FILM du

Championnat du Monde d'Haltérophilie 1961

est à la disposition des Clubs
affiliés qui en feront la de-
mande

à la F.F.H.C.

Durée du Prêt : 15 jours

Frais d'envoi et retour
à la charge
des Clubs



CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au cou-
rant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e

— Téléphone : 700-42-28 —



Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN

42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris



Partie

Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 23 OCTOBRE 1962

Présents : MM. P. Buisson, L. Chaix, H. Clutier, J. Duchesne, M. Dury, G. Firmin, Ch. Fischer, V. Leveler, L. Morin, G. Pichon, F. Piou, A. Roussaux, A. Rolet.

Assistait au début de la séance : M. G. Lambert.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Baumgarten, Gourhand, Hue, Lomet, Martine.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.462 - Amiens Sporting Club ;
- ✓ N° 3.463 - Association Sportive Pérolrière ;
- ✓ N° 3.464 - Cercle Sportif Municipal d'Auboué ;
- ✓ N° 3.465 - Gymnaste Club Sorguais ;
- ✓ N° 3.466 - Union Gymnique de Gannat ;
- ✓ N° 3.467 - Nîmes Judo Club

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Comité de Direction homologue comme records de France Seniors les performances suivantes :

Poids Plumes. - Développé à deux bras : 102 k 500 et Épaulé et jeté à deux bras : 126 k par Fulla, le 2 octobre 1962 à Paris. Arbitres : MM. Shigeru Akamine, Rolet, Morin (ancien record du développé : 101 k 500 par lui-même ; ancien record de l'épaulé et jeté : 125 k par Héral).

COMMISSION DE PRÉPARATION OLYMPIQUE. - M. J. Duchesne, Secrétaire de la Commission, fait un compte rendu de la réunion qui vient de se tenir. A l'ordre du jour de ladite réunion figurait l'examen des questions qui seront abordées avec M. le Colonel Crespin, Délégué Général à la Préparation Olympique, lors de l'entretien qu'il aura avec les Dirigeants de la F.F.H.C., mais il a été décidé de les réserver pour une discussion commune avec le Comité de Direction. Elles sont résolues comme suit :

Questions militaires. - Si le projet d'ouvrir un deuxième Groupement Sportif Interarmées à Pau se réalise, il sera demandé une augmentation de l'effectif de 12 places accordé actuellement à la F.F.H.C. Quant aux permissions exceptionnelles, elles seront sollicitées chaque fois que les haltérophiles sous les drapeaux devront prendre part à une compétition importante, à l'échelon national ou international.

Organisation des Stages d'athlètes. - Le Moniteur National a établi un calendrier, en accord avec le Bureau.

M. Pichon estime que le stage de formation des Cadres devrait être d'une plus longue durée pour permettre aux candidats une meilleure étude du programme.

Le Président rappelle qu'un essai a été fait dans ce sens, mais qu'il est difficile aux intéressés d'abandonner pour deux semaines leurs occupations professionnelles. Par contre, les épreuves des examens qui ont lieu habituellement le Samedi matin pourraient être reportées au Dimanche matin.

A ce sujet, le Président, constatant les difficultés du recrutement des Membres du Jury pour

ces examens, estime qu'il sera nécessaire, l'an prochain, de faire appel à des personnalités de province. Au surplus, le Moniteur National et les Cadres de l'Institut National des Sports qui dirigent le Stage ne devraient pas être appelés à siéger à ce Jury d'examens, car ils ne peuvent être juge et partie.

Enfin, il sera rappelé au Moniteur National qu'il doit revoir sans tarder, aux fins de réimpression, les cours destinés aux candidats Aides-Moniteurs et Moniteurs. Ces Cours, envoyés aux intéressés quelques semaines avant le début du Stage, leur permettent une préparation plus approfondie des matières du programme.

Attribution du matériel sportif. - Un programme de fabrication de matériel haltérophile a été mis sur pied par la F.F.H.C. Il consiste aussi bien en barres de compétitions qu'en barres d'entraînement, celles-ci étant mises à la disposition, à titre de prêt, des Clubs de la F.F.H.C. et des Établissements scolaires et universitaires dépendant de l'A.S.S.U.

Aménagement des installations sportives. - Le Président rappelle que tous les projets de constructions de stades et gymnases comportent maintenant une salle d'haltérophilie.

M. Duchesne suggère de demander la mise à la disposition de la F.F.H.C. d'un Gymnase municipal qui, à l'instar du Gymnase Huyghens pour l'escrime, servirait au déroulement de toutes les compétitions haltérophiles. La concession d'un gymnase scolaire et universitaire, qui n'est pas utilisé le dimanche, pourrait également être envisagée.

Calendrier des manifestations. - Il sera fourni à M. le Colonel Crespin le calendrier des compétitions nationales et le projet de calendrier international actuellement en voie d'élaboration.

Mise en place des Conseillers sportifs. - MM. Duchesne et Firmin rappellent qu'il existe deux catégories de Conseillers : ceux nommés sans examen, en accord avec les Fédérations et qui font l'objet d'un contrat résiliable et ceux qui, recrutés parmi les Professeurs et Maîtres d'Éducation Physique et les anciens champions, sont soumis aux épreuves d'un examen.

Des précisions seront demandées à M. le Colonel Crespin sur le recrutement de ces Conseillers, leur rôle et leurs attributions.

Allocations d'études et de perfectionnement sportif. - M. Duchesne regrette que ces allocations soient versées directement aux Clubs, ce qui prive la Commission de Préparation Olympique de tout moyen de pression ou de sanction à l'égard d'un athlète qui ne donne pas satisfaction. Il eut été souhaitable qu'une somme globale soit mise à la disposition de la F.F.H.C. qui en assurerait la répartition.

Le Président rappelle que, d'après les déclarations qui ont été faites au Haut Comité des Sports, les attributions continueront à être versées aux Clubs, à charge par eux de les remettre aux intéressés par tranches successives. Il pourrait être demandé à M. le Colonel Crespin de donner des instructions plus précises pour ces versements par tranches, par exemple par mensualités ou trimestres échus.

NOUVEAUX MINIMAS ET LICENCES ASSURANCE INDIVIDUELLE. - Le Président donne lecture d'une lettre de M. Morin, Président du Comité de l'Île-de-France, qui demande le point de vue de la F.F.H.C. au sujet du classement en série des athlètes de son Comité. Certains de ses Collègues estiment, en effet, qu'il ne doit être tenu compte que des performances réalisées au cours des épreuves fédérales, alors que le fichier du Comité de l'Île de France prend

en considération les résultats des différentes compétitions régionales.

Une longue discussion s'engage à ce sujet, à la suite de laquelle il est décidé de renvoyer la question à l'examen de la Commission Technique.

Le Président aborde ensuite le problème de la licence-assurance. La décision prise par la F.F.H.C. de souscrire une assurance pour l'ensemble de ses Clubs a suscité un certain nombre de réclamations de Clubs possédant déjà une assurance ou exposant le cas des athlètes pratiquant plusieurs sports et qui, de ce fait, sont astreints à payer plusieurs cotisations.

Pour l'instant, précise le Président, la F.F.H.C. se voit dans l'obligation de faire preuve d'intransigeance et répond à chacun que la licence ne peut être disjointe de l'assurance. Dès le mois de juillet, en effet, les Clubs affiliés ont été prévenus, par l'intermédiaire du Bulletin fédéral, qu'un contrat avait été souscrit par la F.F.H.C., puis ont reçu une circulaire le confirmant. Il n'est pas possible d'exiger des Comités régionaux, avant la délivrance des licences, qu'ils vérifient si le Club titulaire d'une police d'assurance est bien en règle avec les conditions minima imposées par le Haut-commissariat.

Quant aux athlètes pratiquant plusieurs sports, la question a été posée au Haut-commissariat qui l'a confiée à l'étude de sa Commission Juridique.

RÉSULTATS DU STAGE DE FORMATION DES CADRES. - 13 candidats aides-moniteurs, 5 candidats moniteurs et 1 candidat entraîneur régional ont participé au Stage qui a eu lieu du 1^{er} au 6 Octobre 1962 à l'Institut National des Sports et se sont présentés à la session d'examens qui l'a suivi.

Les résultats de ces examens sont communiqués au Bureau qui décide les nominations ci-après :

Diplômes d'Aides-Moniteurs. - MM. Rigaud, Noiriol, Pais, Galvane, David, Bour, Campredon, Mussnug, Orben, Ferrer, Zeller.

Diplômes de Moniteurs. - MM. Leens, Dagois, Develet, Damiano, Cornieux.

Titre d'Entraîneur régional. - M. Py.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Prêts de barres. - Les Membres désignés par la F.F.H.C. à la Commission Mixte d'Haltérophilie Scolaire et Universitaire ayant fait connaître à l'Association Sportive Scolaire et Universitaire que des barres à disques pourraient être mises à la disposition des Établissements d'Enseignement, à titre de prêt, de nombreuses demandes sont parvenues de différents Lycées et Collèges pour l'attribution de ce matériel.

Le Comité de Direction est d'accord pour leur donner satisfaction.

Un prêt de barre sera également consenti au Nîmes Judo Club, qui vient d'être affilié.

Enfin, satisfaction sera donnée au Club Municipal d'Auboué qui demande l'autorisation d'utiliser une barre prêtée au Club Sportif Montois et dont celui-ci n'a plus besoin.

Incorporation d'haltérophiles au Groupement Sportif Interarmées de Joinville. - Douze haltérophiles seront incorporés à ce Groupement le mois prochain. Ce sont : Laloyer, Fabry, Czaplicki, Mauger, Beekhuizen, Ferreira, Séry, Chapoutot, Marchal, Douchy, Bertin, Demats.

En ce qui concerne les deux derniers nommés, déjà appelés sous les drapeaux, leur mutation a été demandée.

Championnat de France Culturiste 1963. - L'Union Haltérophile Vichyssoise qui, avec l'aide financière de la Municipalité de Vichy, organisera les Championnats de France Haltérophile et Culturiste 1963, a fait connaître à la F.F.H.C. que la finale du Championnat de France Culturiste a été fixée au 6 Juillet 1963, dans la salle du Majestic à Vichy.

Championnat d'Europe 1964. - Le Championnat d'Europe 1964, accordé à la France, est indiqué, dans le dernier numéro du Bulletin de la Fédération Internationale, comme devant se dérouler au mois de Juin et le Congrès des Entraîneurs, qui doit le précéder, au mois de Mai.

Lecture est donnée d'une lettre du Secrétaire Général de la F.I.H.C. demandant des précisions au sujet des conditions d'organisation de ce Congrès.

Le Président pense qu'il serait souhaitable que ces Cours d'Entraîneurs aient lieu 4 ou 5 jours avant la date prévue pour le Championnat d'Europe et non pas avec un décalage de plusieurs semaines, ce qui éviterait à certains techniciens et dirigeants des frais de voyage doubles.

La question de l'hébergement des entraîneurs à l'I.N.S., de même que celle des athlètes et officiels qui assisteront au Championnat d'Europe sera posée au Colonel Crespin au cours de l'entretien qui aura lieu au siège de la F.F.H.C.

Consécutivement au Championnat d'Europe sera organisé le Concours du Plus Bel Athlète du Monde.

Haut Comité des Sports. - Le Président donne connaissance d'un résumé des travaux du Haut Comité des Sports dont la dernière séance s'est tenue à Lyon, le 5 Octobre dernier.

Proposition de la Commission Médico-sportive du Comité National des Sports. - Cette Commission préconise l'examen médical, à l'institut National des Sports des athlètes nationaux et internationaux susceptibles de participer aux grandes épreuves nationales et internationales. Une subvention spéciale est prévue qui permettrait de régler les dépenses occasionnées par ces examens.

Le Comité de Direction est d'accord.

Candidature au titre d'Arbitre International. - M. Pichon pose sa candidature à ce titre.

Il en est pris bonne note.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h. 15.

Le Secrétaire Général,
André ROLET.

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DE LA COMMISSION DE PRÉPARATION
OLYMPIQUE DU
MARDI 23 OCTOBRE 1962**

Présents : MM. Jean Dame, J. Duchesne, L. Morin, A. Rolet, G. Lambert.

I. - Lecture du procès-verbal de la précédente réunion. - Aucune observation. Adopté à l'unanimité.

II. - *Matches Internationaux.* - Lettre de la Fédération Suédoise indiquant que la date proposée ne lui convient pas.

- Lettre de la Fédération Finlandaise déclarant qu'un match France- Finlande- Suède ne lui semble pas opportun, la Finlande ayant déjà de nombreuses occasions de rencontrer la Suède. D'autre part, la date proposée ne convient pas.

Il est donc décidé d'écarter la Suède de ce match et de contacter la Bulgarie pour un match triangulaire France- Finlande- Bulgarie. Date proposée 7 ou 14 Avril.

Il sera demandé à la Suède de participer au match prévu contre la Roumanie le 19 Mai.

- Lettre de la Fédération Italienne qui propose un match entre les équipes A de nos deux pays le 23 ou le 24 Mars en France et un match entre les équipes Juniors le 14 ou le 15 Avril en Italie. La Commission décide d'accepter ces dates.

Le calendrier international se présenterait donc de la façon suivante :

- France-Italie, équipes « A », 23 ou 24 Mars, en France ;
- France-Finlande-Bulgarie, 7 ou 14 Avril, en France ;
- France-Italie, équipes juniors, 14 ou 15 Avril, en Italie
- France-Roumanie- Suède, 19 mai, en France

- France-Allemagne, équipes seniors et juniors, 15 Juin, en Allemagne.

III. - Tournoi d'Istanbul. - Le Haut-commissariat a accordé 5 passages d'avion. Les athlètes Fulla, Paterni, Maier et Foulletier participeront donc à ce tournoi. Départ : Vendredi 2 Novembre. Retour le 6.

IV. - *Jeux de Tokyo.* - 1) Les fiches concernant les athlètes proposés pour des bourses d'entraînement ont été transmises aux services du Colonel Crespin. Vincent ayant répondu à la lettre qui lui avait été adressée qu'il participerait aux matches de la saison 1962-63 est maintenant parmi les bénéficiaires.

Sont donc proposés : Paterni, Maier, Gerber, Vincent, Fulla, Henry, Constantinian, Delebarre, Foulletier, Trudel, Mierczuk, Czapliski, Meurat.

2) Le Comité Olympique Japonais confirme que les épreuves haltérophiles des Jeux sont prévues du 11 au 14 Octobre, puis du 16 au 18 Octobre, avec un jour de repos le 15.

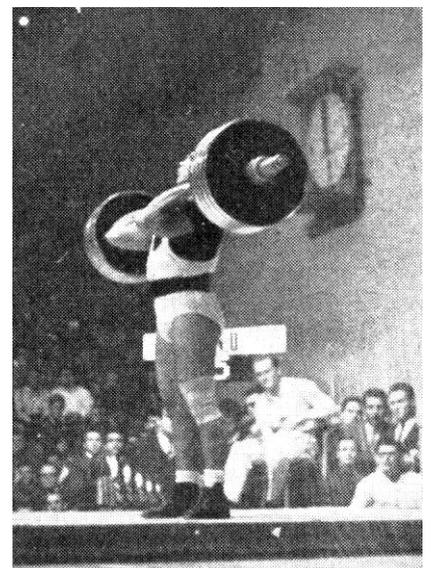
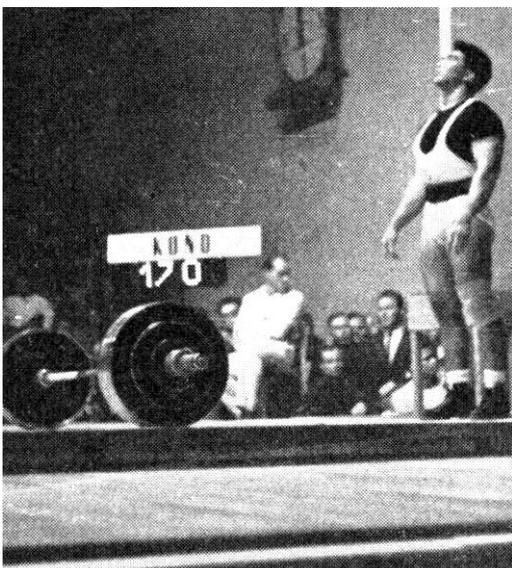
Les installations haltérophiles gymnase de 3.000 places à construire - seront situées dans l'enceinte du Village olympique.

V - *Questions diverses.* - 1) Gerber demande, par l'intermédiaire de son Club, l'autorisation d'effectuer des tentatives de record au cours des éliminatoires du Prix d'Encouragement du Comité de l'Ile de France, le Comité de Normandie ne disposant pas des trois arbitres fédéraux nécessaires. Autorisation accordée après une remarque de M. Duchesne soulignant que ces tentatives lui semblent sans intérêt à cette époque de l'année, surtout pour Gerber qui n'a pu participer au Championnat du Monde en raison d'une blessure.

2) *Entretien avec le Colonel Crespin.* - Lettre du Colonel Crespin proposant une réunion d'étude pour examiner certains problèmes, réunion devant avoir lieu le Mardi 30 Octobre, à 15 h. 45, au siège de la F.F.H.C.

La Commission de P.O. décide de renvoyer au Comité de Direction, qui doit se réunir après elle, l'étude des différentes questions devant être abordées au cours de l'entrevue avec le Colonel Crespin.

Le Secrétaire,
J. DUCHESNE.



KONO (États-Unis) classé 2^e de la catégorie des Poids Mi-Lourds, au cours de ses essais avec 170 et 175 k

RÈGLEMENT DU PRIX FÉDÉRAL JUNIORS ET SENIORS 1963

Le Prix Fédéral 1963 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste les Samedi 9 et Dimanche 10 Février 1963, au Gymnase Municipal Voltaire, 2, Rue Japy, à Paris.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, munis de la licence de la saison 1962-1963, classés 2^e série.

Le Prix Fédéral comportera une Finale Juniors et une Finale Seniors.

Finale des Juniors

Sont considérés comme Juniors les jeunes gens nés en 1943, 1944, 1945, 1946 et 1947.

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Prix Fédéral Juniors qui se disputera le Samedi 9 Février 1963 (après-midi) les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, suivant les résultats des éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Les Juniors ne pourront en aucun cas participer au Prix Fédéral Seniors.

Finale des Seniors

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Prix Fédéral Seniors qui se disputera le Dimanche 10 Février 1963 (après-midi) les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie suivant les résultats des Éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Engagements

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement dans toute la France, le Dimanche 20 Janvier 1963. La clôture des engagements pour les finales est fixée au 22 Janvier 1963, dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, à Paris, par les Comités Régionaux qui indiqueront obligatoirement le lieu et l'heure où se sont déroulées les éliminatoires régionales, ainsi que le nom du ou des arbitres désignés.

Les mineurs participant au Prix Fédéral devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Les résultats comporteront un classement distinct des athlètes Juniors et Seniors.

Frais de déplacement

La Fédération prendra en charge les frais de déplacement des concurrents disputant les Finales du Prix Fédéral dans les conditions suivantes :

1. Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2^e classe ;
2. Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement dont le montant sera fixé par le Bureau de la F.F.H.C.

Catégorie de concurrents

Poids coqs, jusqu'à 56 kg.
Poids plumes, de 56 kg à 60 kg.
Poids légers, de 60 kg à 67 kg 500.
Poids moyens, de 67 kg 500 à 75 kg.
Poids mi-lourds, de 75 kg à 82 kg 500.
Poids Lourds-légers, de 82 kg 500 à 90 kg.
Poids lourds, au-dessus de 90 kg.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée ; les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.

Mouvements imposés

- 1° Développé à deux bras ;
- 2° Arraché à deux bras ;
- 3° Épaulé et jeté en barre à deux bras.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. ; les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention faite à haute voix : « Bon » ou « Essai ».

Pesage

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Prix Fédéral, une heure avant le commencement des épreuves de la catégorie déterminée.

Les athlètes devront être pesés nus.

Tout concurrent ne répondant pas à "appel de son nom ne pourra participer au Prix Fédéral.

Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Prix Fédéral.

Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Désignation des vainqueurs

Le vainqueur sera, dans chaque catégorie, l'athlète qui aura réuni le plus grand nombre de points.

En cas d'ex-æquo dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements :

- Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Prix Fédéral ;

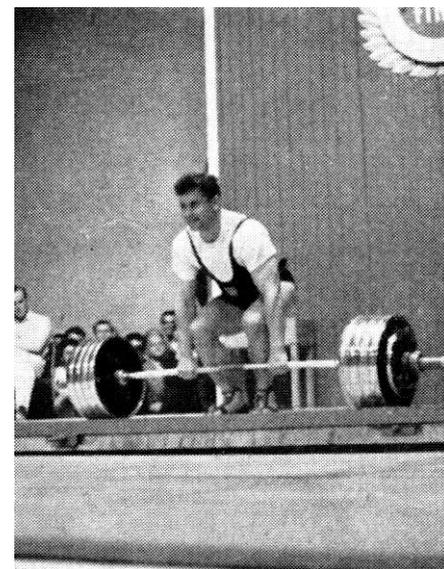
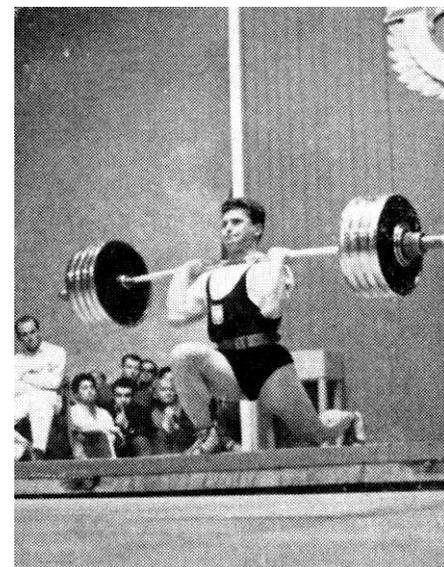
- Tout concurrent abandonnant la compétition pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C., qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Prix Fédéral.



PALINSKI (Pologne)
jette 182 k 500 avant de manquer
deux fois 195 k

Classement National du Premier Pas Culturiste 1962-1963

d'après les résultats des Éliminatoires organisées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

	Points		Points
1. MALLET, Centre Athlétique de Lille	95,50	48. DAGBERT, Haltérophile Club de Boulogne.....	65,75
2. BRUN, Union Gymnique Athl. Péageoise	90,50	49. DOS SANTOS, Omnium Sportif Club Stéphanois.....	65,50
3. GARCIA, Royan Océan Club	86,50	49. BELLOBI, Haltéro Club Montpelliérain	65,50
4. BOSSAN, Union Gymnique Athl. Péageoise.....	86, -	51. WALTER, Sté Halt., et Cult. Haguenau.....	65,25
5. BLONDIN, A.S.P. et T. Vienne.....	84,75	52. WUERTZ, Alliance Ste Savine.....	65, -
6. AZÉMA, Haltérophile Club Arlésien.....	84, -	53. BERTRAND, Athlétique Club Trélazéen	64,75
7. JEANJEAN, Haltéro Club Montpelliérain	83,75	54. HIRAUX, Amicale Sp. Condé-sur-Noireau	64,25
8. PLANCO, Union Haubourdinnoise.....	83,50	54. FAYOLLE, Union Gym. Athl. Péageoise	64,25
9. FEUILLATEY, Omnium Sportif Club Stéphanois.....	83,25	54. CAPELLE, Centre Athlétique de Lille.....	64,25
10. GUÉRINEAU, Union Sportive Bouscataise.....	81, -	57. BLETON Pierre, Union Gym. Athl. Péageoise	64, -
11. BROSSEAU, Club Athlétique Nantais.....	80,25	57. LAUGIER, Haltérophile Club Arlésien.....	64, -
12. GENTOT, Centre Athlétique de Lille	80, -	57. LASNE, Centre Athlétique de Nice	64, -
12. DEGENNE, Asnières Sports.....	80, -	57. NUTTEN, Centre Athlétique de Lille	64, -
14. BOLLAND, Haltéro Club Arbreslois.....	79, -	61. BAUMIER, Athlétique Club Trélazéen.....	63, -
14. FAURY, St-Nazaire Omnisports.....	79, -	62. DUVAL, Gymnaste Club Sorguais	62,25
16. GUIHEULEUX, Sté Gymnastique Angers.....	78,50	63. CAMUS, Omnium Sportif Club Stéphanois.....	62, -
17. DEFONTE, Centre Athlétique de Lille	78, -	61. BODIN, Union Gymn. Ath. Péageoise.....	61,50
18. BONATO, Club Athlétique Nantais.....	77,50	65. TRAUTMANN, Sté Halt. Cult. Haguenau	61,25
19. MELET, Stade Croisicais.....	76,75	65. BOMPAIS, St-Nazaire Omnisports.....	61,25
19. MONGIN, Union Sportive Bouscataise	76,75	67. TESTART, Haltérophile-Club Boulogne	61, -
21. STOBIAK, Athlétique Club Servannais	75,50	67. BLANC, A.S.P. et T. Vienne	61, -
22. CASTANG, Haltérophile Club Arlésien	74,50	67. CECCHINI, Gymnaste Club Sorguais	61, -
23. DESMET, Centre Athlétique de Lille	74, -	70. BOURRET, Gymnaste Club Sorguais.....	60,75
23. MACQUET, Centre Athlétique de Lille.....	74, -	71. GERVAUD, St-Nazaire Omnisports.....	60,50
25. BOEHLER, Alliance Ste Savine.....	73,25	71. VIANDIER, Haltérophile-Club Boulogne	60,50
26. GARCIA, Gymnaste Club Sorguais.....	73, -	71. LACANAU, Gymnaste Club Sorguais.....	60,50
26. ESTABLES, Gymnaste Club Sorguais.....	73, -	74. LOPEZ, Gymnaste Club Sorguais.....	60, -
26. GUARDIERA, Union Sportive de Toul.....	73, -	75. BECHTEL, Sté Halt. Cult. Haguenau	58,75
29. LE SEGUILLO, Haltérophile Club Boulogne.....	72,50	76. GUERIN, Centre Athlétique Lille	58,50
30. CORNEIL, A.S.P. et T. Arras	72, -	76. VIALETTE, Union Gymn. Athl. Péageoise	58,50
31. DEMEURISE, Centre Athlétique de Lille.....	71,75	78. MIREBAGUES, Haltérophile Club Arlésien	58, -
32. DUBOIS, L'Audomaroise	71,50	79. JUAN, Gymnaste Club Sorguais.....	57,75
33. DANDOIS, Centre Athlétique Lille	71, -	80. MOURIZARD, Gymnaste Club Sorguais	57,50
34. DUPLOMB, A.S.P. et T. Vienne	70,25	81. LAPIERRE, Club Haltérophile Lunéville	57,25
35. JAUD, Royan Océan Club	70, -	82. BROUSSE, Union Sportive Crestoise.....	57, -
36. BOULET, Haltérophile Club Boulogne	69,50	83. SIBSON, Haltérophile Club Boulogne	56,25
36. PREBOIS, Haltérophile Club Arlésien.....	69,50	83. DELATTRE, L'Audomaroise.....	56,25
38. VIVALDI, Gymnaste Club Sorguais.....	69,25	85. LE CORRE, Union Sportive Crestoise.....	55,75
39. EVERAERT, Centre Athlétique de Lille.....	68,75	85. MAIRE, Alliance Ste Savine.....	55,75
40. LEMAY, Centre Athlétique de Lille	68,50	87. DEVAUX, A.S.P. et T. Vienne.....	55,50
41. LAFAY, Haltéro Club Arbreslois	68,25	88. ARNAUD, Union Sportive Crestoise.....	55, -
41. LEGER, Haltérophile Club Boulogne	68,25	89. CARON, Haltérophile Club Boulogne	54,50
43. CAILLET, Haltéro Club Arbreslois	68, -	90. AYER, Club Haltérophile Lunéville	52,50
44. ROSIER, Centre Athlétique de Lille	67, -	91. JEGO, St-Nazaire Omnisports	52, -
45. ONIDA, Haltérophile Club Nice	66,75	92. GAVOILLE, Club Haltérophile Lunéville	51,25
46. CANTEN, Club Athlétique Nantais.....	66,50	93. CLARET, Union Gymn. Athl. Péageoise.....	51, -
47. JOURDAN, Athlétique Club Servannais.....	66, -	94. GASTALDIN, Union Gymn. Athl. Péageoise.....	50,75
		95. CLABOT, Assoc. Sp. Gourmaisienne.....	50,50

SENIORS

1. CHARTIER, Club Sp. Art. Déf. Nle Châtellerauld	90, -	29. BERNARD, A.S.P. et T. Vienne.....	68, -
2. MITJAN, Haltéro Club Arlésien	87, -	29. LEMONNIER, Athlétique Club Servannais.....	68, -
2. RIVAUX, Omnium Sp. Club Stéphanois	87, -	31. MARCHETTI, Haltérophile Club Arlésien.....	67, -
4. LAMBERT, Alliance Ste Savine	86,25	32. BENAÏSSA, Haltérophile Club Nice	66,75
5. DEVROUTE H., A.S.P. et T. Arras	85, -	32. LETELLIER, Amicale Laïque Condé-sur-Noireau	66,75
6. LEROY, Athlétique Club Servannais.....	84,50	32. DE MARETZ, L'Audomaroise.....	66,75
7. D'HULSTER Fr., L'Audomaroise	84,25	35. MANARA, Alliance Ste Savine.....	65,50
8. CLAUSSE, Centre Athlétique de Lutte.....	84, -	36. BAROTTE, Amicale Laïque des Cordeliers	64,75
9. SALOMONE, Athlétique Club Servannais	83,50	37. VILLEREALE, Omnium Sportif Club Stéphanois.....	64,50
10. BEN SAAD, A.S.P. et T. Vienne.....	82,75	38. NATI, Haltérophile Club Arlésien	63,50
11. REVOL, Union Gymn. Athl. Péageoise.....	82,50	39. BLETON Albert, Union Gymn. Athl. Péageoise.....	62,50
12. CARADOT, Haltéro Club Arbreslois.....	82, -	40. FALK, Amicale Laïque des Cordeliers	62,25
13. GODEZENNE, Sté Gymnastique Angers	81,25	40. VANDERMERCH, L'Audomaroise.....	62,25
14. TIMIER, Athlétique Club Trélazéen	81, -	40. SIMARD, Alliance Ste-Savine.....	62,25
15. NASI, Gymnaste Club Sorguais	80,50	43. RAOUST-GUIGUET, Haltérophile Club Arlésien	62, -
15. BALNY, Athlétique Club St-Maurien.....	80,50	44. LERAY Amicale Laïque Condé-sur-Noireau.....	57,25
15. LAHCEN, Centre Athlétique de Lille	80,50	45. VILLETTE, Centre Athlétique de Lille.....	54,50
18. SCHMALTZ, Amicale Laïque des Cordeliers	78,50	46. CHABAUD, Haltérophile Club Arlésien	54, -
19. DAMBRINNE, A.S.P. et T. Arras	75,75		
19. SEYTIER, Haltéro Club Arbreslois	75,25		
21. GRIHAULT, Athlétique Club Servannais.....	73,25		
22. LIBERGE, Amicale Laïque Condé-sur-Noireau	72, -		
22. SCELLES, Amicale Laïque Condé-sur-Noireau	72, -		
24. LOPEZ, Amicale Laïque Condé-sur-Noireau.....	71,25		
25. PIVETA, Haltérophile Club Nice.....	69,50		
26. PION, Union Sportive Crestoise	69,25		
27. KIPPENBERGER, Asnières Sports	68,75		
27. YUNG, Amicale Laïque des Cordeliers	68,75		

En attendant que soit fixé le statut des Clubs Français en Algérie, nous publions, à titre documentaire, les résultats du Premier Pas Culturiste organisé à Maison-Carrée

Junior. - Poids Plume : Michel Gomes, 82 points.

Senior. - Poids Léger : Marc Nerrière, 76 points.

Classement National du Premier Pas Haltérophile 1962-63

d'après les résultats des Éliminatoires organisées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

POIDS COQS		Points			
1.	CORONEL (54,5) Sté Athlétique Montmartroise	240, -	33.	AYER (59) Club Haltérophile Lunéville.....	180, -
2.	REGERAT (55,9) La Montluçonnaise	237,500	34.	WALK (59,1) Union Halluinoise	180, -
3.	DUPONT (51,4) Amiens Sporting Club	215, -	35.	BODOIN (59,4) Union Gymn. et Athl. Péageoise	180, -
4.	ROYET (54,5) Association Sportive Pérolrière.....	212,500	36.	BANNIER (60) Athlétic Club Trélazéen.....	177,500
5.	LABAT (55,6) Haltéro Club Montpelliérain	207,500	36.	ELIOT (60) Haltérophile Club Arlésien.....	177,500
6.	PIVETTA (56) Haltérophile Club Nice.....	207,500	38.	CANTIN (58,5) Club Athlétique Nantais.....	175, -
7.	GARCIA (53) Royan Océan Club	205, -	39.	GEFFROY (56,5) Stade Croisicais	172,500
8.	GOLIAS (55,6) Athlétic Club Trélazéen	205, -	40.	DUCHET (58,9) Assoc. Sp. Minière Fondary.....	170, -
9.	DUBOIS (56) L'Audomaroise	205, -	41.	MARTIN (60) Union Mâconnaise	165, -
10.	MORIN (53,1) Air Sports Blois	195, -	42.	DETAILLE (58) Union Sportive Crestoise	162,500
11.	RATEL (55,5) Club Cult. rue des Postes Lille	192,500	43.	BLETON (57,6) Union Gymn. Athl. Péageoise	160, -
12.	DALTOE (56) Assoc. Sp. Pérolrière	192,500	44.	GRIFFAULT (58,9) Union Haltérophile Vichyssoise.....	160, -
13.	LUIZ (54) Haltérophile Club Montilien	190, -	45.	HAYE (58,5) U.S. Métro-Transports	150, -
14.	BROSSEAU (55,7) Club Athlétique Nantais	190, -	46.	POTEL (60) Stade Auxerrois	150, -
15.	AZEMA (56) Haltérophile Club Arlésien	190, -	47.	LIENARD (60) Club Haltérophile Reyland	150, -
16.	SCHNEIDER (55,8) Sté Halt. Cuit. Haguenau	185, -	48.	BOMPAIS (57) St-Nazaire Omnisports	145, -
17.	GENTOT (56) Centre Athlétique de Lille	185, -	49.	PETE (59) Club Haltérophile Reyland	120, -
18.	DEFONTE (53,8) Centre Athlétique de Lille.....	182,500	POIDS LEGERS		
19.	WHITE (55) Entente Chaumontaise Ath. Cheminots	180, -	1.	BARTILLAT (66,5) La Montluçonnaise.....	280, -
20.	CORDIER (55,5) Association Sportive Wonder	180, -	2.	MALLET (64,1) Centre Athlétique de Lille.....	270, -
21.	PERRIN (56) Union Sportive Toul.....	180, -	3.	LOYER (65,5) U.S. Métro-Transports	265, -
22.	GUARDERA (50) Union Sportive Toul	172,500	4.	CHASSAING (66,9) La Montluçonnaise	265, -
23.	PLISSON (51,8) Club Sp. Art. Déf. Nle Châtellerault	172,500	5.	MENAU (67,2) Cercle Michelet Orléans	262,500
24.	LAPIERRE (55) Club Haltérophile Lunéville	172,500	6.	BADOINOT (67,2) Ent. Chaumontoise Ath. Chem.	260, -
25.	LACANAU (55) Gymnaste Club Sorguais	170, -	7.	GUISME (67,5) Club Sportif de Meaux	257,500
26.	TACHOIRE (55,7) Assoc. Sport. Pérolrière.....	170, -	8.	PONCELET (63,5) Haltérophile Club Montilien	255, -
27.	BERNAUD (54,2) Entente Chaumont. Ath. Cheminots.....	167,500	9.	SALAMAGNOU (66) Club Halt. Cult. Marseillais	255, -
28.	DUVAL (50) Gymnaste Club Sorguais	165, -	10.	OLIVES (66,5) Sté Athlétique Montmartroise	255, -
29.	ROUSSEL (54,2) Entente Sp. Cheminots Chaumont	165, -	11.	GRIMA (67) Sporting Club Navis	255, -
30.	BONATO (55,6) Club Athlétique Nantais	165, -	12.	GUERRERO (63,9) Assoc. Sp. Cheminots Béziers	252,500
31.	PREBOIS (56) Haltérophile Club Arlésien	155, -	13.	KASMARCK (64,3) Centre Athlétique Lille	250, -
32.	HARENG (50,2) Association Sportive Wonder	152,500	14.	ROSSI (67) Sporting Club Navis	250, -
33.	MIREBAGUES (56) Haltérophile Club Arlésien.....	152,500	15.	MARGINIER (64,2) Assoc. Sp. Wonder	245, -
34.	GHYS (54) Stade Auxerrois	150, -	16.	JEANJEAN (64,3) Haltéro Club Montpelliérain	245, -
35.	AUGER (52,8) Association Sportive Wonder	145, -	17.	GRENIER (67,4) Patronage Laique Lorient.....	245, -
36.	UHLMANN (53,4) Cercle Cuit. Salle Commenge	145, -	18.	ANÉE (64) Ailes Sportives Bouguenais-Rézé	240, -
37.	HOSS (47,5) Assoc. Sp. Minière Fondary	142,500	19.	WALTER (67,5) Sté Halt. Cult. Haguenau.....	240, -
38.	MARGIOTTA (50) Club Athlétique St-Priest.....	140, -	19.	CHARDONNET (67,5) Haltéroph. Club Compiégnois.....	240, -
39.	WERTZ (54,3) Alliance Ste Savine	140, -	21.	PAQUET (63,1) La Montluçonnaise	237,500
40.	BOUBAULT (45,1) Cercle Michelet Orléans	137,500	22.	GIRAUDON (64,5) Club Sportif Cheminots du Mans	237,500
41.	PLA (50,4) La Montluçonnaise	135, -	23.	SOUBERVIE (65,2) Cercle Cult. St-Médard	237,500
42.	FRANÇOIS (56) Club Haltérophile Reyland	130, -	24.	FRACCAROLI (64,5) Haltérophile Club Grenobleis	235, -
43.	MULOT (50) Club Haltérophile Lunéville.....	125, -	25.	GOSSET (66) Sports Réunis Lille-Délivrance	235, -
			26.	DUJARDON (67,5) Stade Olymp. Cheminots Givors	235, -
			27.	CRESPO (63,8) Haltérophile Club Montilien	232,500
			28.	MORINEAU (66,4) Union Méan Penhoet	232,500
			29.	CONNAULT (67,4) Union Mâconnaise	232,500
			30.	BONIN (62,3) Gauloise de Vaise	230, -
			31.	LEDREFF (65) Patronage Laique Lorient.....	230, -
			31.	LAVECQ (65) U.S. Métro-Transports	230, -
			33.	PABOIS (65,5) Cercle E.P. St-Nazaire	230, -
			34.	NARDINI (66,9) Assoc. Sp. Pérolrière	230, -
			35.	RAMELLA (64,5) Ring Chartrain	227,500
			36.	ADRIENNE (65,3) A.S. Cheminots Béziers	227,500
			37.	RUBY (62,2) Française de Lyon	225, -
			38.	BOUVIER (62,8) Ent. Chaumont. Ath. Cheminots.....	225, -
			39.	JEANNEY (64) Haltérophile Club Villefranche	225, -
			40.	PASCAL (64,5) Espérance et Etoile Réunies.....	225, -
			41.	LAMOTTE (66) Ring Chartrain	225, -
			41.	BRUN (66) Union Gymn. Ath. Péageoise	225, -
			43.	HERPIN (66,5) Haltérophile Club Compiégnois	225, -
			44.	CARITEY (67,2) Union Mâconnaise	225, -
			45.	DOTT (66,1) A.S. P. et T. Strasbourg	222,500
			46.	DUMOULIN (60,6) Académie Sports Decazeville	220, -
			47.	LAHEUX (61,4) Ailes Sportives Bouguenais-Rézé	220, -
			48.	BOSSAN (65,6) Union Gymn. Ath. Péageoise	220, -
			49.	GROSABADIE (67,5) Haltéro Club du Comminges	220, -
			50.	BARON (63,3) Enfants du Devoir Oyonnax	217,500
			51.	BOYER (66,5) Union Haltérophile Vichyssoise	217,500
			52.	PIEROT (67) haltérophile Club Montilien	217,500
			52.	PEYROT (67) Assoc. Sp. Pérolrière	217,500
			54.	MILITON (64,1) Cigognes de Tarbes	215, -
			55.	DUPONT (64,4) Amiens Sporting Club	215, -
			56.	NEMOZ (65,1) Club Athlétique St-Priest	215, -
			57.	BELLOBI (65,8) Haltéro Club Montpelliérain.....	215, -
			58.	TAPON (66,7) Club Athlétique Choletais	215, -
			59.	CUVET (64,2) Union Amicale Cognac.....	212,500
			60.	ARNAUD (65) Union Sportive Crestoise	212,500

(à suivre)

L'ARRACHÉ RECORD - 146 k 500

de Jaakko KAILAJARVI (poids mi-lourd)

Jamais encore, depuis que j'utilise l'appareil photos « robot » pour enregistrer les différentes phases d'un même geste, il ne m'avait été possible de filmer un geste aussi parfait techniquement que l'arraché-record de Kailajarvi avec 146 k 500.

Je rappelle que ce mouvement a été effectué au cours des Championnats du Monde de Budapest, en septembre dernier après un premier essai à 137 k 500, Kailajarvi demandait 145 k pour battre le record de la catégorie.

Les photos qui illustrent ces pages représentent toutes les phases de ce record qui restera le plus prodigieux exploit de ces Championnats. Prestigieuse également est la valeur de ce record qui, après pesée, dépasse la charge annoncée de 1 k 500.

et le record du monde de la catégorie supérieure de 500 grammes ! Kailajarvi est encore un tout jeune homme vingt ans cette année - à qui cet exploit ouvre des horizons sans limites.

En quelques lignes nous allons maintenant résumer les caractéristiques de ce merveilleux mouvement.

1. Le tirage.

a) Pendant tout le redressement du corps, la barre frôle les tibias, les genoux, puis les cuisses. Les bras du levier sont donc réduits au maximum.

Nous remarquons (fig. N° 7) que la barre frôle les cuisses grâce à un passage du corps sur la plante des pieds, accompagné par une avancée des genoux.

b) L'extension du corps sur la plante des pieds est *extrêmement complète*, le buste étant même légèrement renversé vers l'arrière.

c) Pendant tout le redressement du corps, les bras restent *absolument tendus* et ne contraient donc pas l'action simultanée et énergique des muscles extérieurs de la jambe, de la cuisse et du tronc.

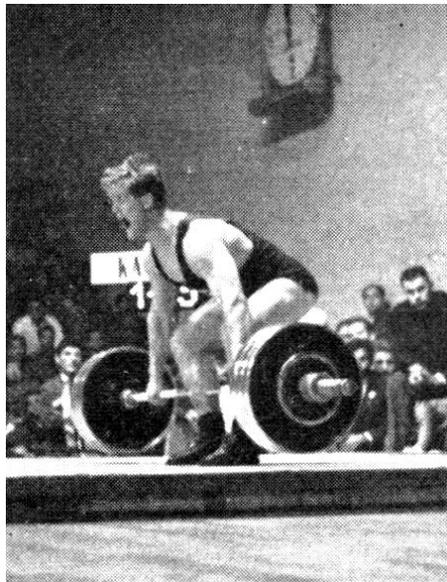
2. Le passage en flexion.

c) Pendant la chute du corps, le buste reste incliné vers l'arrière permettant à l'action des bras de s'exercer très énergiquement afin d'accélérer la vitesse de cette chute.

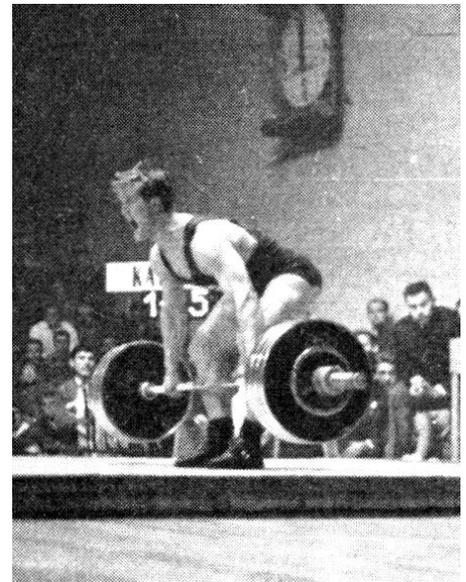
d) Les deux pieds se décollent simultanément en se déplaçant latéralement. Ce déplacement est également capital pour obtenir une chute très rapide sous la barre.



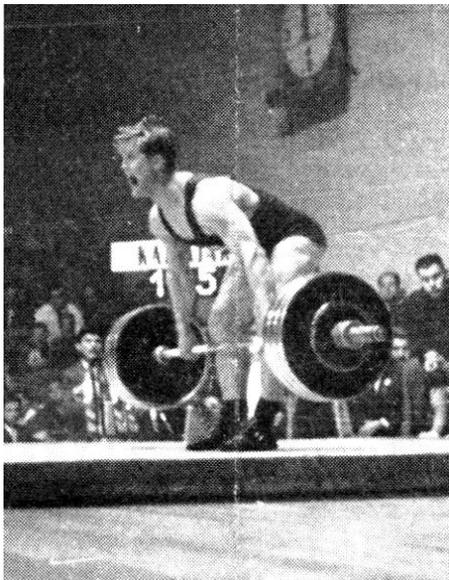
1



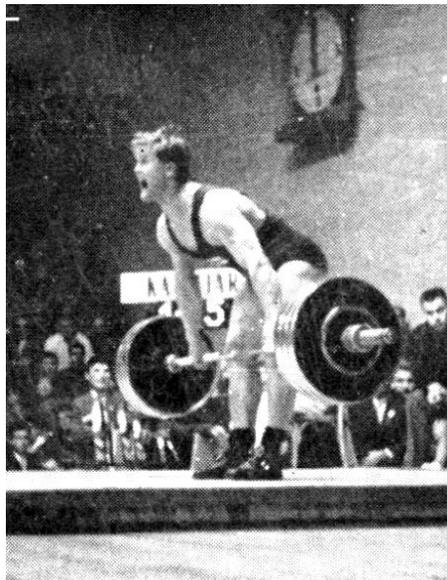
2



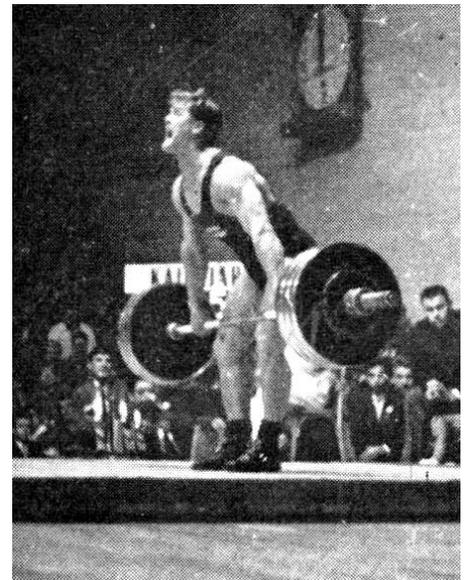
3



4



5



6

c) La position fléchie est très basse, si basse même que sur l'avant-dernière photo, nous avons l'impression que les fesses touchent le plateau. Cette position écrasée demande une souplesse exceptionnelle des articulations coxo-fémorales, des genoux et des chevilles.

3. *Le relèvement.*

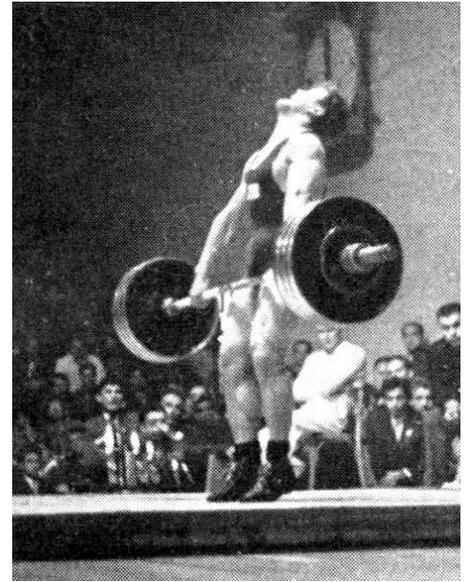
Sur la dernière photo (14), Kailajarvi n'est pas encore prêt pour le relèvement. Au préalable, il engagera les épaules vers l'avant, puis poussera sur les jambes en inclinant légèrement le tronc vers l'avant pendant la première partie du relèvement, avant de se redresser entièrement.

Une série de photos à conserver et à afficher dans les salles d'entraînement.

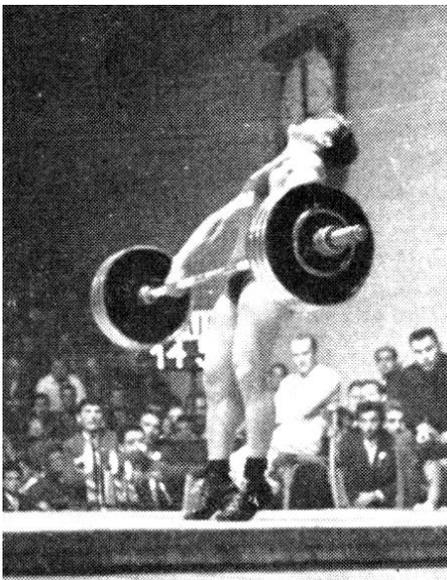
G. LAMBERT,
Moniteur National.



7



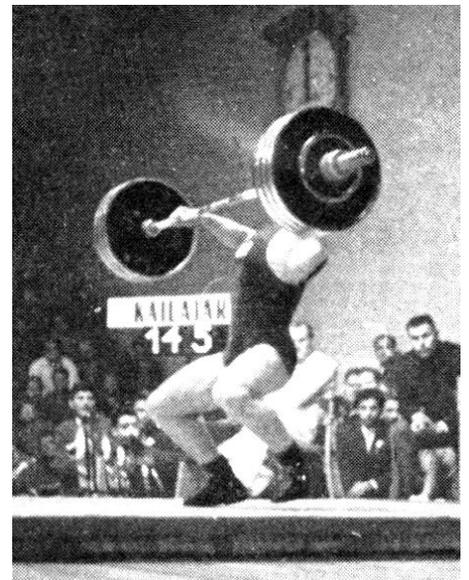
8



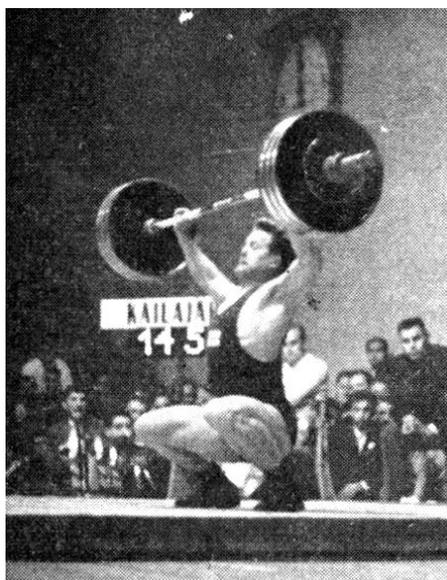
9



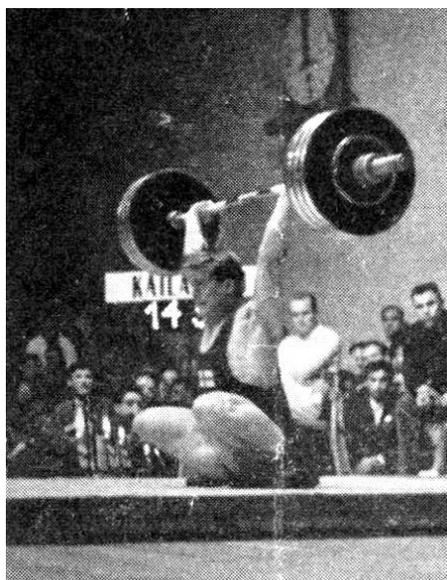
10



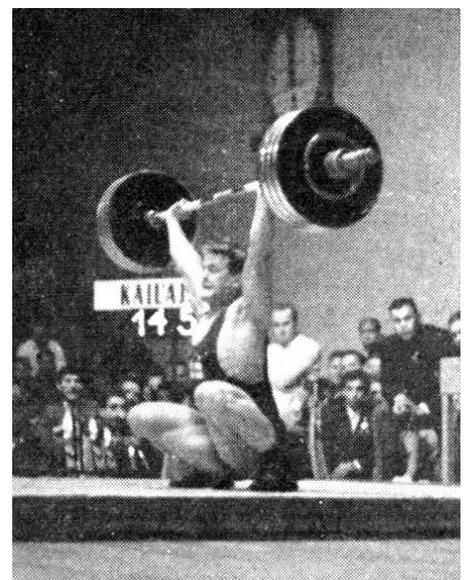
11



13



14



15

Les Championnats du Monde 1962

(Suite)

COMPÉTITION DES POIDS MI-LOURDS

Malchanceux en 1961, à Vienne, où il avait dû tirer dans la catégorie Mi-Lourds pour avoir dépassé la limite des Poids Moyens de quelques... 100 grammes, Kono semble, cette année, mieux armé avec ses 81 k 700 de poids de corps. En l'absence du Russe Plukfelder ou de l'un de ses compatriotes, seul, le Hongrois Vérès paraît particulièrement dangereux. Ce dernier détient en effet trois records de la catégorie avec 157 k 500 au développé, 180 k 500 au jeté et 465 k au total olympique. De plus, il va tirer devant son public. La tâche s'avère donc extrêmement dure pour Kono. Parmi les 17 autres athlètes engagés, nous retrouvons le 2^e Hongrois Toth, classé 2^e à Vienne, les deux frères Kailajarvi (Finlande) et un 2^e Américain, le jeune Cleveland qui, si l'on en croit les revues américaines, aurait l'étoffe d'un grand champion.

Dès les premiers essais du développé, nous constatons à quel point l'arbitrage s'est relâché et, cependant, de nombreux athlètes restent sur leur premier essai. C'est le cas pour les frères Kailajarvi et le Hongrois Toth avec respectivement 122 k 500, 130 k et 135 k. Le Polonais Kaczkowski et l'Américain Cleveland sont plus heureux dans leurs tentatives tous deux poussent très bien 140 k au 2^e essai, mais seul l'Américain réussit son 3^e essai à 142 k 500. C'est maintenant le tour du Hongrois Vérès avec 145 k... au 1^{er} essai Acclamé par son public, il ne le déçoit pas en poussant parfaitement cette charge ; son mouvement est très rapide et bien rythmé, mais la cambrure est déjà très accentuée. Ayant réussi 140 k au 1^{er} essai, Kono prend maintenant la même charge que Vérès : il pousse en force sans la moindre secousse en se cambrant progressivement mais sans exagération. Son mouvement soulève l'enthousiasme d'un public connaisseur qui comprend parfaitement la qualité de cet effort.

Vérès prend maintenant 150 k pour son 2^e essai ; la barre est bien propulsée, mais la cambrure est exagérée deux lampes rouges pour une blanche. Cette décision déchaîne le public hongrois qui siffle, hurle, vocifère jusqu'à ce que le jury d'appel l'ait cassé. E. Kono pousse cette charge au 3^e essai, toujours sans la moindre impulsion au départ et sans se cambrer exagérément le mouvement est excellent malgré un net ralentissement de la barre à mi-course. Les deux hommes sont à égalité, mais Vérès demande 155 k au 3^e essai. Ce mouvement est semblable au précédent - avec cependant une cambrure plus accentuée - et la décision des arbitres est également semblable. Même réaction du public qui entraîne, semble-t-il, la même décision du jury d'appel après protestation de l'entraîneur hongrois. Avec 155 k, Vérès devance donc Kono de 5 k, mais ce dernier peut s'estimer lésé car les décisions du jury d'appel ont été nettement influencées par les réactions du public.

A l'arraché, le rythme de la compétition est assez rapide, car après le 1^{er} essai du Suisse Fidel à 105 k, nous arrivons en moins de trois quarts d'heure à 125 k. L'aîné des frères Kailajarvi - Jouni - effectue trois essais malheureux et se trouve éliminé de la compétition. Le Polonais Kaczkowski manque ses 2^e et 3^e essais après un 1^{er} essai à 120 k, tandis que les deux Américains, Cleveland et Kono et le Hongrois Vérès s'assurent cette

charge au 1^{er} essai. Avec 130 k le jeune Américain manque ses 2^e et 3^e essais tandis que Kono et Vérès tiennent parfaitement cette charge.

Ces performances de Vérès et de Kono sont relativement très faibles si on les compare à celles du développé mais elles sont effectuées dans un style tout à fait correct. Vérès manque son 3^e essai à 132 k 500 tandis que Kono demande 135 k pour essayer de rattraper le Hongrois. Cette charge est décisive pour lui et sa concentration est un peu plus longue : après une longue inspiration, il tire sur cette charge... et la réussit. Avec 285 k, les deux hommes sont donc à égalité et la bagarre promet d'être chaude à l'épaulé-jeté.

Mais deux hommes restent encore en piste. Il s'agit du 2^e Hongrois Toth qui a réussi 135 k au 2^e essai et du jeune finlandais Kailajarvi. Celui-ci n'a pas encore commencé ses essais : il demande 137 k 500 et effectue un mouvement impeccable. Cette performance est remarquable surtout après avoir vu les favoris de la catégorie s'arrêter à 135 k ! Après l'échec de Toth à 140 k, Kailajarvi reste seul en course et demande 145 k pour le 2^e essai.

Cette charge constituerait un nouveau record du monde. Selon son habitude, Kailajarvi se rue vers le plateau, reste quelques instants, immobile derrière celui-ci puis, d'un pas énergique, s'approche de la barre. Il place ses mains sur la barre et vérifie sa prise, redresse la tête, tend les genoux, se fléchit puis tire brutalement.

Rapide comme l'éclair, Kailajarvi est déjà en position fléchie, bras parfaitement tendus. Il marque un léger temps d'arrêt dans cette position, puis se redresse lentement au milieu des encouragements du public. Le signal « à terre » de l'arbitre déclenche les acclamations des spectateurs. Après pesée de la barre et de l'athlète, le speaker annonce que le record sera homologué à 146 k 500

La barre des Championnats du Monde fait donc 1 k 500 de trop, ce qui est réellement inadmissible mais qui donne encore plus de valeur à la performance de Kailajarvi. Pour situer cette valeur, signalons que le record de la catégorie supérieure est détenu par le Russe Ocypta avec 146 k - soit 500 grammes de moins !

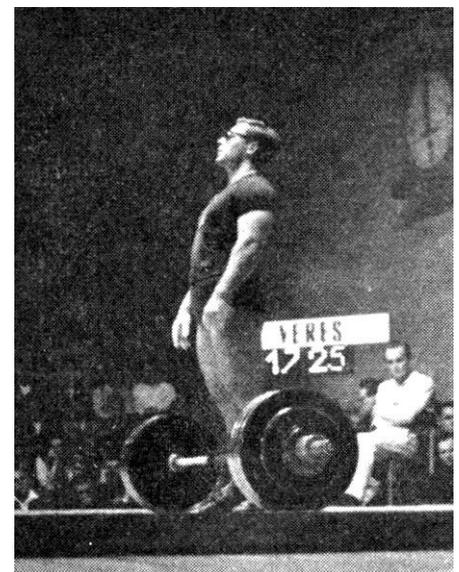
La barre est maintenant chargée à 147 k 500 - en réalité 149 k - mais malgré un très bel effort, la barre n'arrive pas tout à fait à bout des bras. Les deux favoris - Vérès et Kono - conservent donc, après les deux premiers mouvements, un net avantage sur les autres concurrents. Ils ont 12 k 500 d'avance sur Cleveland, 15 k sur Toth et 17 k 500 sur Kailajarvi.

Les chargeurs doivent maintenant décharger la barre pour permettre au Suisse Fidel de tenter son premier jeté à 130 k. Il est suivi de près par l'Autrichien Neumeister - 135 k - et par le Turc Pekunlu - 140 k. - Ces performances ne présentent qu'un intérêt secondaire pour un public avide de records, mais nous permettent de voir à l'œuvre des athlètes possédant de bonnes qualités physiques.

L'Américain Cleveland est le premier des cinq premiers classés à monter sur le plateau il tire 157 k 500 dans un très bon style puis réussit ensuite ses essais avec 162 k 500 et 165 k. Entre temps, un

petit incident avait permis au public de s'extérioriser. En effet, le Polonais Kaczkowski, après avoir jeté 160 k avec la plus grande facilité, s'était vu refuser son essai par deux arbitres. Insuffisamment documenté sur les subtilités de l'arbitrage, les spectateurs avaient exprimé bruyamment leur désapprobation, jusqu'à ce que le jury d'appel prenne la sage décision d'accorder cet essai. Pourquoi les arbitres avaient-ils pris une telle décision ? Pour respecter les directives reçues lors d'un Congrès préliminaire et précisant que la barre ne doit pas entrer en contact avec les cuisses. Contrairement à la plupart des autres athlètes qui font glisser la barre le long des cuisses, Kaczkowski avait établi un contact plus heurté. Si l'on se rapporte au règlement actuel, le mouvement est mauvais dans les deux cas mais, depuis le début des Championnats, les arbitres ont pris l'habitude de fermer les yeux... et de se placer ainsi dans une situation fautive : ils respectent l'évolution d'une technique aux dépens du règlement. La solution qui semble s'imposer dès maintenant est de changer le règlement afin d'éviter des injustices et une incompréhension totale du public.

Cet intermède n'a duré que quelques minutes et Kono fait bientôt son apparition sur le plateau : il épaulé et jette 165 k, mais son jeté est maintenu en force et nous donne quelques craintes pour la suite du Championnat. Vérès, Toth et Kailajarvi commencent à 167 k 500 et réussissent tous cette charge quoique Toth doive s'y reprendre à deux fois. Kono prend 170 k pour son 2^e essai et maintient encore le jeté avec les bras légèrement fléchis. Vérès reprend l'avantage en jetant 172 k 500 au 2^e essai : ce dernier mouvement est aisé comparativement à celui de Kono... Kailajarvi et Toth tirant cette même charge en fente et la réussissant. Pesant 250 grammes de plus que Vérès, Kono doit prendre 175 k pour reprendre l'avantage. Il épaulé



VÉRÈS (Hongrie)

cette charge en flexion, se relève péniblement et... manque le jeté. Vérès est donc champion du Monde quel que soit le résultat de son dernier essai. Vérès tire les 175 k en flexion également, se relève facilement avec une curieuse position de la tête - penchée en avant - et assure le jeté. Vérès confirme donc les records mondiaux qu'il avait battus tout au long de l'année. Son total de 460 k n'est qu'à 5 k de son propre record du monde. Kono se place 2^e avec 455 k et peut s'estimer lésé car ses développés étaient bien meilleurs que ceux de Vérès. La 3^e place revient à Toth qui totalise 442 k 500. Mais cette 3^e place n'est pas encore définitivement acquise. car Kailajarvi tente 177 k 500 à son 3^e essai. Le recordman du monde de l'arraché tire à l'épaulé en fente dans un très beau style, mais manque le jeté.

Il se place donc 4^e avec 440 k et montre par son étonnante progression qu'il pourra dès l'année prochaine rivaliser pour le titre avec les Kono, Vérès, Plukfelder... Le jeune Américain, Cleveland, se classe 5^e avec un excellent total de 437 k 500 qui lui aurait assuré, l'année dernière, à Vienne, la 2^e place. La progression des performances de cette catégorie est donc extrêmement nette, mais derrière Cleveland, le niveau descend rapidement, le Polonais Kaczowski se classant 6^e avec 420 k et l'Iranien Estaki 7^e avec 405 k.

COMPÉTITION DES POIDS LOURDS LEGRS

Dans cette catégorie, nous retrouvons les deux vedettes des Championnats de Vienne, Palinski et l'Anglais Martin. Vorobiev est le grand absent, les Russes ayant préféré engager deux hommes dans les catégories Plume et Moyen. Nous retrouvons également l'Américain Jim George et son compatriote Bill Marsh, lequel avait participé à Vienne, non pas aux Championnats du Monde, mais au Concours Culturiste où il s'était classé 2^e derrière Kono. L'homme le plus impressionnant de la catégorie, Flores, de Curaçao, s'est présenté à la pesée, mais nous attendrons vainement son apparition sur le plateau, car blessé à l'échauffement, il préfère s'abstenir.

Le visage orné d'une magnifique barbe noire, le

Sud-Africain Asaro monte le premier sur le plateau pour son premier essai à 117 k 500. Il est bientôt suivi par le Suédois Persson qui prend la même charge. Le nombre des concurrents étant relativement faible - 16 - et les essais se succédant rapidement, la barre se trouve assez rapidement chargée au poids respectable de 140 k. Le bel athlète américain Marsh effectue avec cette charge un très beau développé « en puissance » pour son premier essai. Le Bulgare Tacsev se déséquilibre au 1^{er} essai, mais réussit le mouvement au 2^e essai, tandis que l'Iranien Boroumand manque ses 2^e et 3^e essais, restant donc à 135 k.

Le Noir Anglais - Martin - prend 142 k 500 (1^{er} essai) et il semble, tant est grande sa facilité, qu'il s'agisse là d'un « essai assuré ». A 145 k, Palinski manque son 1^{er} essai, tandis que Marsh effectue une nouvelle fois un très beau mouvement. Palinski reprend cette charge mais la cambrure est exagérée et l'essai est refusé... Palinski va-t-il faire un zéro et nous priver ainsi d'un très grand spectacle ? Avant le 3^e essai de Palinski, le Bulgare Tacsev réussit son dernier essai à 145 k. Palinski se concentre plus longuement pour le dernier essai, mais son mouvement n'est guère meilleur que le précédent et ce n'est pas sans hésitations que les arbitres décident de l'accorder.

Marsh prend 147 k 500 et les pousse parfaitement. Il donne nettement l'impression de pouvoir faire mieux encore. Pour ses deux derniers essais, Martin prend 150 k et 155 k... qui lui sont accordés en dépit d'une position de départ incorrecte : genoux très légèrement fléchis. Ayant été généreux avec Palinski, les arbitres se sont sans doute cru obligés de l'être avec Martin !

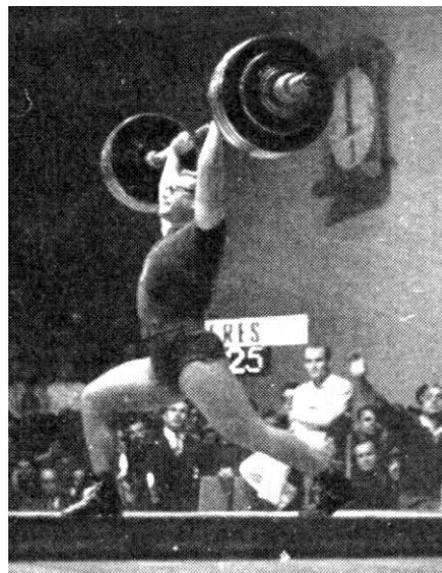
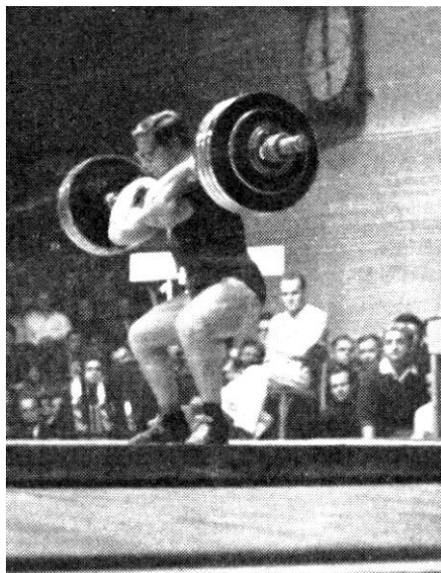
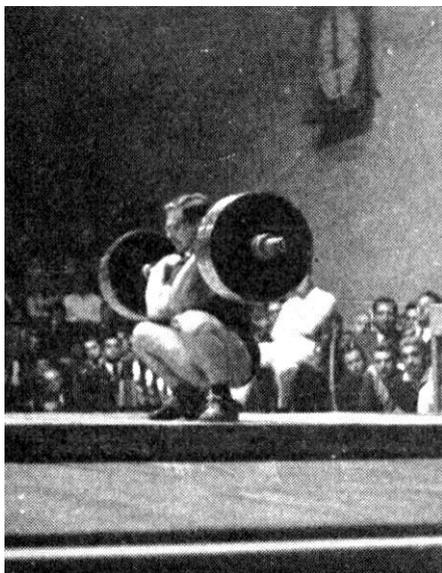
Le Sud-Africain barbu monte presque immédiatement sur le plateau pour effectuer tous ses arrachés... seul : il commence, en effet, à 97 k 500 A un niveau supérieur, 110 - 115, l'Italien Masu tire également seul, alors que cinq hommes commencent à 120 k. Il semble que cette charge situe maintenant un minimum au-dessous duquel un athlète ne peut espérer représenter dignement son pays. Avant le passage des vedettes sur le plateau, nous assistons avec intérêt à l'évolution de très beaux athlètes qui, tous, possèdent une bonne

technique nous remarquons particulièrement le blond Norvégien Sletsjoe - 125 - 130 le jeune Finlandais Kangasniemi et Asp (Suède). La barre est bientôt chargée à 135 k pour le premier essai des favoris Palinski et Martin. Palinski tire en fente et le final de son mouvement est quelque peu repoussé par la force des bras. L'arrache en flexion de Martin est, par contre, impeccable. Plusieurs autres athlètes tirent sur cette charge : l'Iranien Boroumand la manque trois fois de suite et se trouve éliminé de cette compétition où il pouvait espérer la 3^e place. Les deux Américains George et Marsh manquent leur 2^e essai mais assurent le 3^e dans un beau style en flexion. Le Finlandais Karhu et le Norvégien Sletsjoe, malgré un bel effort, manquent cette charge et restent sur 130 k.

Les deux favoris restent donc seuls en course, ils prennent tous deux 140 k, mais alors que Martin réussit encore un très beau mouvement, Palinski finit le mouvement en développé et recueille deux lampes rouges. Palinski décide cependant de passer outre et, comme Martin, demande 142 k 500. Martin manque assez nettement ce mouvement tandis que Palinski s'accroche, repousse la barre à bout de bras. Cette tentative n'est guère meilleure que la précédente, mais les arbitres sont encore très cléments et accordent l'essai.

Palinski n'a donc plus que 7 k 500 de retard sur Martin mais, étant plus lourd, il lui faudrait jeter 10 k de plus pour conserver son titre... Avec un total de 282 k 500, Marsh est à peu près assuré d'obtenir la 3^e place, car s'il n'a que 5 k de retard sur Palinski, il ne peut espérer le battre au jeté. Il possède d'autre part une avance confortable sur son compatriote George et le Bulgare Tacsev, tous deux à égalité avec 265 k.

Après l'exhibition du barbu Asaro qui jette 145 k pour totaliser 377 k 500, une bonne partie des spectateurs se dirige vers les couloirs pour manger des sandwiches et savourer les boissons du pays. Pendant ce temps, la compétition se poursuit et nous assistons bientôt à la lutte qui oppose le Bulgare Tacsev à l'Américain George pour l'attribution de la 4^e place. Tacsev jette 162 k 500 et 167 k 500, tandis que George prend l'avantage avec 165 et 170 k. Au 3^e essai, Tacsev manque le jeté à 172 k 500 tandis que George ne peut épauler 177 k 500.



Champion du Monde des Mi-Lourds : 2^e essai de l'épaulé et jeté avec 172 k 500

Assuré d'obtenir la 3^e place, Marsh ne prend pas de risques à l'épaulé-jeté avec 165 k. Ses essais à 172 k 500 et 177 k 500 sont également couronnés de succès et lui donnent donc un excellent total de 460 k. Mais tous les spectateurs sont impatients de voir le match Martin- Palinski. Le premier nommé épaulé 177 k 500 et se relève extrêmement lentement de la flexion, le jeté n'est ensuite qu'une simple formalité. Dans un style en fente impeccable, Palinski épaulé et jette ensuite 182 k 500 et nous attendons Martin avec cette charge. Mais Martin a décidé de prendre 185 k. Compte tenu de l'effort de relèvement extrêmement pénible avec 177 k 500, nous considérons cela comme une erreur d'autant qu'en réussissant 182 k 500, Martin poussait Palinski à 192 k 500... Mais ce raisonnement est bientôt balayé par le magnifique effort de Martin : après un beau verrouillage des coudes à l'épaulé, Martin marque un temps d'arrêt qui nous paraît très long puis se redresse lentement, lentement. Après de longues secondes d'effort, il parvient à la position debout et jette immédiatement avec la plus grande facilité. Avec 187 k 500 au 3^e essai, Martin verrouille presque les coudes mais la barre est un peu en avant et Martin doit la laisser retomber. Il totalise donc 480 k, soit 5 k de plus que le record du monde détenu par Palinski. Il reste deux essais à Palinski ; il demande 195 k, mais malgré deux beaux efforts qui laissent présager une amélioration prochaine du record de l'épaulé, il ne peut se caler sous la charge. Palinski est battu en réalisant toutefois l'excellent total de 470 k. Cette défaite n'établit pas cependant d'une façon définitive la supériorité de Martin qui devra prévoir pour l'année prochaine une rude bagarre non seulement avec Palinski mais aussi avec Marsh dont les qualités sont au moins égales à celles de ses adversaires.

Jim George se classe 4^e avec 435 k. Depuis qu'il a battu des records du monde en 1960 dans la catégorie Mi-Lourds, George n'a pratiquement pas progressé et les quelques kilos de poids de corps qui lui permettent de tirer maintenant dans la catégorie supérieure n'ont guère eu d'action que sur son développé. Le puissant Bulgare Tacsev se classe 5^e avec 432 k 500. George et Tacsev auraient sans doute été devancés par l'excellent athlète iranien Boroumand, victime d'une défaillance avec 135 k à l'arraché.

Derrière ces hommes trois athlètes sont à féliciter pour la progression de leurs performances, ce sont l'Allemand de l'Est Goering, classé 6^e avec 425 k, le Finlandais Karhu - 7^e avec 420 k - et, surtout, le Norvégien Sletsjoe, également 420 k. Qu'aurait pu faire notre compatriote Vincent dans cette compétition ? Je crois qu'en bonne condition physique, il aurait pu prétendre à la 4^e place. Cet excellent classement manqué l'encouragera-t-il à préparer les prochains Championnats ? Et, dans ce cas, le niveau sera-t-il le même ?

COMPÉTITION DES POIDS LOURDS

Depuis la catégorie « Légers », nous étions douillettement installés dans le petit stade couvert, mais les dirigeants hongrois ont prévu pour la compétition des Poids Lourds une affluence record aussi avons-nous dû reprendre, le Samedi 22 Septembre, à 15 heures, le chemin du vaste stade en plein air où s'étaient déjà déroulées la cérémonie d'ouverture et les compétitions des Coqs et Plumes. L'atmosphère est toujours humide et fraîche, peu propice aux grandes performances, mais l'assistance est cependant nombreuse et animée.

Les 14 concurrents se présentent bientôt sur le plateau et nous reconnaissons Vlassov, le favori, et Schemansky qui, si l'on considère son nouveau record de l'arraché à 164 k, sera sans doute un adversaire redoutable. Le lanceur-haltérophile Gubner est aisément reconnaissable à sa haute stature. Avec ses 125 k de poids de corps, il n'est pas moins impressionnant que ses aînés. L'Égyptien Ibrahim, magnifique athlète aux larges épaules et aux hanches minces, est le plus léger des 14 concurrents : il pèse 105 k 700, soit 31 k de moins que le concurrent le plus lourd, le Tchèque Syrový. Cet écart de poids n'est pas considérable, car dans les Championnats précédents, il a déjà dépassé les... 70 k La Finlande a déplacé cette année deux poids lourds, Makinen, bien connu du public parisien, et Suominen, dont les performances ont excédé celles de son compatriote. Enfin, nous devons présenter un athlète extrêmement massif et puissant et qui, plus encore que les deux Américains, remporte toutes les faveurs du public, c'est l'enfant du pays, le Hongrois Ecser.

Il m'est difficile, ici, de décrire les efforts des 14 participants, car ce compte rendu deviendrait un... roman-fleuve. Et, pourtant, le niveau exceptionnellement élevé de tous les concurrents mériterait que l'on s'attarde sur les performances de huit meilleurs athlètes. Classé 8^e, Makinen n'a-t-il pas atteint comme son compatriote Suominen l'excellent total de 462 k 500 ? Quant au Bulgare Vesselinov, avec un excellent jeté à 185 k, il ne se classe que 6^e avec un total de 470 k. L'Égyptien Ibrahim jette également 185 k à son 3^e essai et profite de l'avance acquise dans les autres mouvements, il bat le Bulgare de 7 k 500. N'ayant pas participé aux Championnats de Vienne, il enregistre une progression de 22 k 500 sur son total des Jeux Olympiques de Rome., mais rétrograde d'une place Il ne suffit donc plus maintenant de progresser normalement pour conserver sa place, mais il faut progresser très largement.

Le Hongrois Ecser doit, en effet, améliorer son total de Vienne de 27 k 500 pour conserver sa 4^e place et totalise 482 k 500. Extrêmement puissant au développé 160 k au 2^e essai - Ecser déclenche un concert de sifflements et de hurlements après son 3^e essai à 165 k. Orchestré par ses compatriotes, ce concert s'adresse aux deux arbitres, puis bientôt au jury d'appel qui s'obstinent à allumer des lampes rouges Cette obstination est d'ailleurs justifiée, car le développé de Ecser est beaucoup trop cambré.

Nous arrivons maintenant au match des trois grands. Grands, ces athlètes ne le sont pas seulement par la taille, mais aussi par les performances. Avec ces trois athlètes parfaitement proportionnés, il semble que l'ère des mastodontes soit définitivement terminée. Les reporters ne pourront plus prendre de photos qui discréditent le sport haltérophile aux yeux des masses. Les reportages ne seront plus « sensationnels » que par la qualité des performances ! Gubner, le jeune Américain de 20 ans, inaugure cette série de performances en poussant 172 k 500 (3^e essai), il est bientôt suivi par ses deux aînés - Schemansky et Vlassov qui réussissent 177 k 500 à leur 2^e essai. Au 3^e essai, seul Schemansky réussit 182 k 500 et est longuement acclamé par le public qui prend autant de plaisir à la réussite de l'Américain qu'à l'échec du Russe !!

Dans le 2^e mouvement, Gubner montre ses qualités et... une technique rudimentaire : après un essai aisé à 142 k 500, il manque deux fois

150 k. Vlassov et Schemansky tirent les mêmes barres à l'arraché : 150 - 155 et 160 k. mais seul Schemansky peut tenir cette dernière barre, prenant ainsi une nette avance de 10 k sur Vlassov. Il possède de plus l'avantage du poids de corps, ajoutant ainsi une autre chance de victoire.

Au jeté, Gubner déçoit en ne réussissant qu'un essai à 182 k 500. Il manque 192 k 500 par perte d'équilibre, totalisant 497 k 500. Voilà une performance assez extraordinaire pour un jeune homme de 20 ans qui pourrait, s'il veut bien discipliner sa technique, donner, dès l'année prochaine, du fil à retordre aux Vlassov et Schemansky. Ce dernier prend 190 k pour son premier essai, tire avec aisance, mais sa fente part trop lentement et son genou se pose par terre. Schemansky se reprend très bien pour ses 2^e et 3^e essais à 190 et 195 k, ses épaulés en fente sont hauts et les jetés aisés. Mais... mais Vlassov est recordman du monde de l'épaulé-jeté avec 211 k et un jeté de 207 k 500 « suffirait » à assurer sa victoire. La barre est chargée à 200 k et Vlassov, pressé semble-t-il d'en finir, se dirige immédiatement vers celle-ci, l'épaule en flexion et la jette sans peine. Un court moment s'écoule avant que Vlassov s'attaque à « sa barre de match », 207 k 500. Son tirage est presque aussi aisé que le premier, mais le relèvement est nettement plus pénible. Vlassov se place, fléchit les genoux, se redresse, mais ne jette pas Il fait un pas, deux pas, puis jette enfin la barre. Nous attendons avec... curiosité la décision des arbitres et deux lampes blanches s'allument contre une rouge ! Voilà donc encore un règlement que les dirigeants de la F.I.H.C. devront modifier... si les arbitres ne l'appliquent plus.

Vlassov s'attaque maintenant à son propre record du monde avec 212 k 500. Il épaulé d'une façon impeccable mais ne jette pas dans l'axe et laisse retomber la barre. Au cours d'une tentative hors match, Vlassov épaulé une nouvelle fois cette énorme charge, mais manque encore le jeté. En totalisant 540 k, Vlassov conserve donc son titre de champion du monde en dépit d'une récente maladie qui l'oblige à freiner considérablement son entraînement. Vexé, sans doute, par la résistance inopportune de l'Américain, Vlassov aura à cœur de prouver aux Championnats de 1963 qu'il est réellement l'Haltérophile le plus fort du monde en améliorant encore ses propres records. Devancé de 2 k 500, Schemansky se classe 2^e, avec 537 k 500. Cette performance est réellement extraordinaire et méritoire pour un homme de 40 ans et pesant 120 k, soit 10 k de moins que Vlassov. Méritoire est toute la carrière de Schemansky qui, après avoir subi de graves interventions chirurgicales à la colonne vertébrale, a repris le chemin de la salle d'entraînement pour améliorer toutes ses performances antérieures. Bravo Schemansky, vous êtes un exemple de courage, de foi, de persévérance. Vous êtes un grand champion.

G. LAMBERT,
Moniteur National.

FINALES DU PRIX D'ENCOURAGEMENT

Juniors : Samedi 1^{er} Décembre, à 14h30
Seniors : Dimanche 2 Décembre, à 14 h 30

au GYMNASSE MUNICIPAL VOLTAIRE
2, Rue Japy, PARIS
(Métro : Voltaire)

RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT D'EUROPE D'HALTÉROPHILIE disputé à BUDAPEST (Hongrie)

du 16 au 22 Septembre 1962

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
<i>Jury d'Appel</i> : MM. Johnson (États-Unis), Nazarov (U.R.S.S.), Nyberg (Finlande), Dame (France).						
POIDS COQS : Dimanche 16 Septembre 1962						
1. FOLDI.....	55 k 900	Hongrie	110, -	97,500	130, -	337 k 500
2. STOGOV.....	55 k 850	U.R.S.S.	102,500	102,500	125, -	330 k
3. NAGY.....	55 k 700	Hongrie	95, -	95, -	120, -	310 k
4. GRANDI.....	55 k 700	Italie	90, -	87,500	125, -	302 k 500
5. PETKOV.....	55 k 800	Bulgarie	85, -	95, -	120, -	300 k
6. PANAIT.....	55 k 900	Roumanie	90, -	90, -	115, -	295 k
7. HENRY.....	55 k 800	France	85, -	87,500	112,500	285 k
<i>Chef de Plateau</i> : M. F. Schimeck (Autriche) - <i>Arbitres</i> : MM. Nassiri (Iran), J. Botrian (Antilles Néerlandaises)						
POIDS PLUMES : Lundi 17 Septembre 1962						
1. MINAEV.....	59 k 500	U.R.S.S.	117,500	107,500	137,500	362 k 500
2. KACURA.....	60 k	U.R.S.S.	110, -	107,500	140, -	357 k 500
3. KOZLOWSKI.....	59 k 600	Pologne	110, -	102,500	140, -	352 k 500
4. FITZI.....	59 k 800	Roumanie	110, -	102,500	137,500	350 k
5. MANNIRONI.....	59 k 600	Italie	100, -	110, -	137,500	347 k 500
6. SZABO.....	59 k 800	Hongrie	105, -	100, -	135, -	340 k
7. KOEV.....	59 k 400	Bulgarie	95, -	97,500	120, -	312 k 500
8. FULLA.....	59 k 500	France	95, -	87,500	120, -	302 k 500
9. LEGEL.....	59 k 800	Autriche	90, -	92,500	117,500	300 k
10. MENCIK.....	59 k 600	Tchécoslovaquie	90, -	87,500	117,500	295 k
N. Cl. RAUSCHER.....	59 k 900	Allemagne Est	100, -	95, -	-	-
<i>Chef de Plateau</i> : M. K. Sletsjoe (Norvège) - <i>Arbitres</i> : MM. S. Petrescu (Roumanie), E. Hassanein (Egypte).						
POIDS LEGERS : Mardi 18 Septembre 1962						
1. KAPLUNOV.....	67 k 200	U.R.S.S.	132,500	122,500	160, -	415 k
2. BASZANOWSKI.....	66 k 900	Pologne	125, -	127,500	160, -	412 k 500
3. ZIELINSKI.....	65 k 500	Pologne	125, -	120, -	160, -	405 k
4. KONAREV.....	67 k 150	Bulgarie	105, -	117,500	145, -	367 k 500
5. OTAHAL.....	67 k 150	Tchécoslovaquie	112,500	110, -	137,500	360 k
6. BABINSKY.....	67 k 350	Tchécoslovaquie	102,500	107,500	140, -	350 k
7. YANKOV.....	65 k 700	Bulgarie	105, -	102,500	140, -	347 k 500
8. WESTLIN.....	67 k 050	Suède	107,500	100, -	137,500	345 k
9. GORING.....	67 k 150	Grande-Bretagne	107,500	102,500	132,500	342 k 500
10. WAGNER.....	66 k 200	Autriche	110, -	100, -	125, -	335 k
11. LAB.....	66 k 650	Suisse	102,500	95, -	130, -	327 k 500
12. SEIDEL.....	65 k 800	Allemagne Ouest	90, -	100, -	120, -	310 k
13. KUCUK.....	67 k 450	Turquie	82,500	85, -	105, -	272 k 500
<i>Chef de Plateau</i> : M. G. Marsano (Italie) - <i>Arbitres</i> : MM. A. Bozhko (U.R.S.S.), Groselj (Yougoslavie).						
POIDS MOYENS Mercredi 19 Septembre 1962						
1. KURINOV.....	73 k 850	U.R.S.S.	130, -	130, -	162,500	422 k 500
2. HUSEKA.....	73 k 500	Hongrie	135, -	120, -	160, -	415 k
3. PATERNI.....	74 k 750	France	132,500	120, -	160, -	412 k 500
4. HOMCSENKO.....	73 k 650	U.R.S.S.	130, -	120, -	160, -	410 k
5. DITTRICH.....	74 k 300	Allemagne Est	125, -	125, -	155, -	405 k
6. PIETRUSZEK.....	74 k 500	Pologne	122,500	120, -	157,500	400 k
7. ZDRAZILA.....	74 k 800	Tchécoslovaquie	107,500	125, -	165, -	397 k 500
8. MAIER.....	74 k 250	France	120, -	120, -	152,500	392 k 500
9. KARE T.....	74 k 650	Finlande	117,500	120, -	155, -	392 k 500
10. PAPROT.....	74 k 550	Pologne	115, -	115, -	155, -	385 k
11. PEARMAN.....	73 k 800	Grande-Bretagne	105, -	112,500	147,500	365 k
12. ISOVITS.....	73 k 600	Autriche	110, -	112,500	137,500	360 k
13. PENCSEV.....	74 k 550	Bulgarie	105, -	110, -	140, -	355 k
14. HAHEYEN.....	73 k 300	Belgique	110, -	105, -	137,500	352 k 500
15. IMAN.....	74 k	Turquie	105, -	105, -	135, -	345 k
16. FREIBURGH AUS.....	74 k 500	Suisse	105, -	105, -	132,500	342 k 500
<i>Chef de Plateau</i> : M. H. Kestler (Allemagne Ouest) - <i>Arbitres</i> MM. U. Laihanen (Finlande), H. Svojkovsky (Allem. Est).						
POIDS MI-LOURDS Jeudi 20 Septembre 1962						
1. VÉRES.....	81 k 450	Hongrie	155, -	130, -	175, -	460 k
2. TOTH.....	80 k 900	Hongrie	135, -	135, -	172,500	442 k 500
3. KAILAJARVI Jaakko.....	81 k 800	Finlande	122,500	145, -	172,500	440 k
4. KACZKOWSKI.....	81 k 750	Pologne	140, -	120, -	160, -	420 k
5. MANNERS.....	81 k 100	Grande-Bretagne	120, -	122,500	155, -	397 k 500
6. PEKUNLU.....	82 k 200	Turquie	130, -	115, -	145, -	390 k
7. SENNEWALD.....	82 k 100	Allemagne Est	112,500	120, -	155, -	387 k 500
8. PETRAK.....	82 k 200	Tchécoslovaquie	105, -	120, -	160, -	385 k
9. ROMAN.....	82 k	Roumanie	115, -	112,500	155, -	382 k 500
10. KRUG.....	82 k 350	Allemagne Ouest	110, -	115, -	155, -	380 k
11. NEUMEISTER.....	82 k 100	Autriche	112,500	112,500	140, -	365 k
12. FIDEL.....	82 k 100	Suisse	107,500	110, -	140, -	357 k 500
N. Cl. KAILAJARVI Jouni.....	81 k 900	Finlande	130, -	-	-	-
<i>Chef de Plateau</i> : M. R. Hoffman (États-Unis) - <i>Arbitres</i> : MM. F. Piou (France), Papes (Hongrie).						

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
POIDS LOURDS LEGERS : Vendredi 21 Septembre 1962						
1. MARTIN	89 k 100	Grande-Bretagne	155, -	140, -	185, -	480 k
2. PALINSKI	89 k 850	Pologne	145, -	142,500	182,500	470 k
3. TACSEV	89 k 850	Bulgarie	145, -	120, -	167,500	432 k 500
4. GOERING	89 k 500	Allemagne Est	125, -	132,500	167,500	425 k
5. KARHU	89 k 200	Finlande	130, -	130, -	160, -	420 k
6. SLETSJOE	89 k 950	Norvège	130, -	130, -	160, -	420 k
7. PERSSON	87 k 400	Suède	122,500	127,500	157,500	407 k 500
8. KANGASNIEMI	82 k 800	Finlande	135, -	120, -	150, -	405 k
9. ASP	88 k 150	Suède	125, -	120, -	155, -	400 k
10. MASU	89 k 600	Italie	127,500	115, -	157,500	400 k
11. HERBST	88 k 850	Autriche	120, -	120, -	157,500	397 k 500
<i>Chef de Plateau : M. Shatov (U.R.S.S.) - Arbitres : MM. J. Przedpelski (Pologne), F. Coucheir (Belgique).</i>						
POIDS LOURDS Samedi 22 Septembre 1962						
1. VLASSOV	130 k	U.R.S.S.	177,500	155, -	207,500	540 k
2. ECSEV	124 k 750	Hongrie	160, -	142,500	180, -	482 k 500
3. VESELINOV	107 k 500	Bulgarie	150, -	135, -	185, -	470 k
4. SUOMINEN	112 k 500	Finlande	145, -	135, -	182,500	462 k 500
5. MAKINEN	115 k	Finlande	137,500	147,500	177,500	462 k 500
6. QUERCH	118 k 400	Autriche	152,500	120, -	165, -	437 k 500
7. SYROVY	137 k 400	Tchécoslovaquie	145, -	120, -	165, -	430 k
8. STEPLINGER	109 k 200	Allemagne Est	140, -	122,500	165, -	427 k 500
9. CASAN	124 k 700	Roumanie	147,500	120, -	160, -	427 k 500
N. Cl. PROWSE	112 k	Grande-Bretagne	130, -	110, -	-	-
<i>Chef de Plateau : M. M. Pourfarzib (Iran) - Arbitres : MM. J. Masoros (Hongrie), J. Terpak (États-Unis).</i>						

Classement par Nations :

1. U.R.S.S.	41 Points	8. Allemagne Est	5 Points
2. Hongrie	34 «	9. France	4 «
3. Pologne	22 «	9. Roumanie	4 «
4. Bulgarie	13 «	1. Tchécoslovaquie	3 «
5. Finlande	11 «	12. Autriche	3 «
6. Grande-Bretagne	9 «	12. Norvège	3 «
7. Italie	5 «	12. Turquie	3 «

Ce que vous devez savoir

NOUVELLES FRANÇAISES

Le Championnat de France Culturiste 1963

L'Union Haltérophile Vichyssoise, organisatrice en 1963 du Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France) a informé la F.F.H.C. que la finale de ce Championnat se disputerait le Samedi 6 Juillet 1963, salle du Majestic, à Vichy.

Incorporation des Haltérophiles au Groupement Sportif Interarmées de Joinville

Par suite des modifications apportées aux minima des séries, qui ne sont plus les mêmes pour les Juniors que pour les Seniors, le Bureau Fédéral a décidé que les conditions d'affectation au Groupement Sportif Interarmées de Joinville seront désormais les suivantes :

Les Juniors devront être classés dans les séries Classe nationale ou Internationale ou s'être classés dans les trois premiers d'une finale d'un Championnat de France Juniors.

Les Seniors, c'est-à-dire les sursitaires, doivent être classés 1^{re} série, classe nationale ou internationale.

Rappelons en outre que les incorporations des haltérophiles n'ont lieu qu'une fois par an, au mois de Novembre. En conséquence, les intéressés peuvent être amenés, suivant leur date normale d'appel sous les drapeaux, à signer une demande de devancement d'appel ou de report d'incorporation.

Il est donc conseillé aux intéressés de tenir leurs Clubs respectifs informés de leur situation

militaire, afin que lesdits Clubs interviennent auprès de la F.F.H.C. plusieurs mois à l'avance.

A noter toutefois que la F.F.H.C. ne disposant actuellement que d'un effectif de 12 places, les demandes d'incorporation au Groupement Sportif Interarmées de Joinville n'obtiendront satisfaction que dans la mesure des places disponibles.

Cours de Diététique et de Biologie

Sportives

Comme chaque année, le Dr A.F. Creff, Chef de Consultation à l'Hôpital Saint-Michel, fera des conférences sur le sujet suivant : « Diététique et Biologie Sportives » les jeudis 12, 22 et 29 Novembre, 6 et 13 Décembre 1962, 3, 10, 17, 24 et 31 Janvier, 7, 14, 21 et 28 Février 1963.

Ces cours auront lieu à 21 heures, à l'Institut Régional d'Éducation Physique, 1, rue Lacreteille, Paris (15^e) (Métro Convention).

NOUVELLES INTERNATIONALES

Championnat du Monde d'Haltérophilie et Concours du Plus Bel Athlète du Monde 1963

Suivant le calendrier international publié par la F.I.H.C., le Championnat du Monde d'Haltérophilie, qui a été confié à la Tchécoslovaquie, aura lieu à Prague du 7 au 13 Septembre.

Le Concours du Plus Bel Athlète du Monde, dont l'organisation a été revendiquée par la Grande-Bretagne, se disputera à Londres, le 21 Septembre 1963.

Championnat d'Europe

1964 et Concours

du Plus Bel Athlète du Monde

En 1964, année olympique, le Championnat du Monde ne sera pas disputé.

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste, qui commémorera le 50^e anniversaire de sa fondation, a demandé et obtenu l'organisation du Championnat d'Europe 1964 auquel elle adjoindra le Concours du Plus Bel Athlète du Monde.

Minima pour les Jeux Olympiques

1964

Le Bureau de la F.I.H.C., qui s'est réuni à Budapest à l'occasion du Championnat du Monde a envisagé de sélectionner les participants aux épreuves haltérophiles des Jeux, suivant les résultats qu'ils auront obtenus en 1964.

Pour chaque catégorie, la compétition aurait lieu en deux séances, les athlètes ayant réalisé les meilleures performances en 1964 concourant l'après-midi, les autres le matin, les résultats étant ensuite classés sur une seule liste.

Ainsi serait résolu en partie le problème des compétitions d'une trop longue durée, qui lassent le public et nuisent à la propagande du sport haltérophile.

Concours du Plus Bel Athlète du Monde

La Commission Internationale de Culture Physique, qui s'est réunie à Budapest a décidé les modifications suivantes au Concours du Plus Bel Athlète du Monde :

- 1) Le Jury procédera à un examen des athlètes avant la compétition en public ;
- 2) Il y aura deux catégories de taille : au-dessus de 1 m. 68 et jusqu'à 1 m. 68
- 3) Les trois meilleurs de chaque catégorie recevront des récompenses et devront concourir ensemble pour le titre de Plus Bel Athlète du Monde.
- 4) Chaque nation a droit à deux participants dans chaque catégorie.
- 5) Dorénavant, le Concours du Plus Bel Athlète du Monde devra obligatoirement avoir lieu en même temps que le Championnat du Monde d'Haltérophilie.

Nouveaux Records du Monde

Poids Coqs. - Total Olympique : 105 + 107,5 + 140 = 352 k 500, par Y. Miyake (Japon) le 16 Septembre 1962 à Budapest.

Poids Légers. - Total Olympique : 132,5 + 122,5 + 160 = 415 k par V. Kaplunov (U.R.S.S.) le 18 Septembre 1962 à Budapest.

Poids Mi-Lourds. - Arraché à deux bras : 146 k 500, par Jaakko Kailajarvi (Finlande) le 20 Septembre 1962 à Budapest.

Poids Lourds-Légers. - Total Olympique : 155 + 140 + 185 = 480 k par Martin (Gde-Bretagne) le 21 Septembre 1962 à Budapest.

Nouveaux records du Monde Juniors

Poids Plumes. - Total Olympique : 110 + 102,5 + 137,5 = 350 k par Fiti, le 17 Septembre 1962 à Budapest.

Poids Légers. - Arraché à deux bras : 109 k par K. Khadiv (Iran) le 1^{er} Août 1962 à Téhéran.

Poids Moyens. - Épaulé et Jeté : 157 k 500 par A. Pietruszek (Pologne) le 19 Septembre 1962 à Budapest.

Total Olympique : 122,5 + 120 + 157,5 = 400 k par A. Pietruszek (Pologne) le 19 Septembre 1962 à Budapest.

Poids Lourds. - Développé à deux bras : 175 k 500 par G.J. Gubner (États-Unis) le 8 Septembre 1962 à York

Arraché à deux bras : 146 k 500 par G.J. Gubner (États-Unis) le 8 Septembre 1962 à York.

Épaulé et jeté à deux bras : 192 k 500 par G.J. Gubner (États-Unis) le 8 Septembre 1962 à York.

Total Olympique : 172,5 + 145 + 190 = 507 k 500 par Gubner (États-Unis) le 8 Septembre 1962 à York.

Jeux de l'Amérique Centrale et des Caraïbes

Poids Coqs. - F. Baez (Porto Rico) 105 + 82,5 + 117,5 = 305 k ; M. Diaz (Guyane Britannique) 90 + 92,5 + 120 = 302 k 500 ; H. Curiel (Antilles Néerlandaises) 87,5 + 87,5 + 122,5 = 297 k 500 ; A. Famiglietti (Panama) 90 + 80 + 115 = 285 k ; E. Bates (Trinité) 85 + 85 + 112,5 = 282 k 500 ; H. Silva (Venezuela) 77,5 + 85 + 117,5 = 280 k ; R. Estrada (Mexico) 80 + 77,5 + 110 = 267 k 500 ; J. Alfonso (Colombie) 82,5 + 80 + 102,5 = 265 k ; M. Esteyez (Rép. Dominicaine) 80 + 70 + 95 = 245 k.

Poids Plumes. - P. Serrano (Porto Rico) 97,5 + 107,5 + 127,5 = 322 k 500 ; I. Lee (Panama) 95 + 97,5 + 125 = 317 k 500 ; H. Vera (Venezuela) 97,5 + 90 + 122,5 = 310 k ; C. Morris (Trinité) 95 + 90 + 122,5 = 307 k 500 ; M. Alanis (Mexico) 90 + 90 + 122,5 = 302 k 500 ; R. Cox (Guyane Britannique) 87,5 + 92,5 + 115 = 295 k ; E. Kiridonza (Antilles Néerlandaises) 95 + 82,5 + 107,5 = 285 k ; J. Marquez (Rép. Dominicaine) 82,5 + 87,5 + 112,5 = 282 k 500 ; V. Osorio (Cuba) 80 + 80 + 115 = 275 k.

Poids Légers. - V. Pagan (Porto Rico) 102,5 + 110 + 140 = 352 k 500 ; R. Monk (Antilles Néerlandaises) 115 + 100 + 127,5 = 342 k 500 ; G. Léon (Venezuela) 102,5 + 102,5 + 137,5 = 342 k 500 ; H. Gittens (Trinité) 107,5 + 100 + 132,5 = 340 k ; A. Estevez (Venezuela) 105 + 105 + 130 = 340 k ; J. Postigo (Rép. Dominicaine) 92,5 + 92,5 + 115 = 300 k.

Poids Moyens. - N. Lopez (Colombie) 127,5 + 112,5 + 152,5 = 392 k 500 ; J. Figuercia (Porto Rico) 117,5 + 110 + 145 = 372 k 500 ; F. Ryna (Antilles Néerlandaises) 115 + 110 + 145 = 370 k ; K. Gordon (Jamaïque) 115 + 115 + 137,5 = 367 k 500 ; C. Caballero (Colombie) 105 + 110 + 140 = 355 k ; J. France (Guyane Britannique) 110 + 110 + 127,500 = 347 k 500 ; P. Acosta (Porto Rico) 102,5 + 110 + 125 = 337 k 500 ; J. Suarez (Cuba) 105 + 105 + 132,5 = 337 k 500 ; A. Batista (Cuba) 105 + 95 + 132,5 = 332 k 500 ; G. Balboa (Mexico) 100 + 97,5 + 130 = 327 k 500 ; B. Polanco (Rép. Dominicaine) 100 + 85 + 122,5 = 307 k 500.

Poids Mi+Lourds. - J. Rojas (Colombie) 127,5 + 112,5 + 152,5 = 392 k 500 ; F. Torres (Porto Rico) 120 + 110 + 150 = 380 k ; L. French (Trinité) 110 + 110 + 150 = 370 k ; D. Heron (Jamaïque) 122,5 + 105 + 142,5 = 370 k ; D. Harvey (Trinité) 117,5 + 112,5 + 140 = 370k ; A. Gumbs (Panama) 110 + 107,5 + 130 = 347 k 500 ; A. Alvarez (Rép. Dominicaine) 110 + 105 + 130 = 345 k.

Poids Lourds-Légers. - I. Gittens (Venezuela) 127,5 + 120 + 165 = 412 k 500 ; D. Lawson (Jamaïque) 127,5 + 120 + 152,5 = 400 k ; J. Samuel (Trinité) 120 + 115 + 155 = 390 k ; R. Paredes (Panama) 122,5 + 110 + 145 = 377 k 500 ; J. Barrios (Porto Rico) 132,5 + 102,5 + 135 = 370 k ; C. Cueto (Mexico) 122,5 + 100 + 147,5 = 370 k ; R. Pachec (Colombie) 120 + 102,5 + 140 = 362 k 500 ; R. Roosberg (Antilles Néerlandaises) 110 + 105 + 145 = 360 k.

Poids Lourds. - B. Bailey (Trinité) 145 + 122,5 + 160 = 427 k 500 ; E. Adriana (Antilles Néerlandaises) 145 + 127,5 + 155 = 427 k 500 ; L. Páez (Venezuela) 140 + 110 + 155 = 405 k ; P. Minino (Rép. Dominicaine) 122,5 + 107,5 + 150 = 380 k.

Championnats d'Australie

Poids Coqs. - S. Goffa 85 + 77,5 + 97,5 = 260 k.

Poids Plumes. - C. Henderson 77,5 + 95 + 120 = 292 k 500 ; C. Pitsis 87,5 + 87,5 + 110 = 285 k ; T. Marguccio 80 + 87,5 + 112,5 = 280 k.

Poids Légers. - A. Oshyer 95 + 102,5 + 130 = 327 k 500 ; J. Chalmers 77,5 + 100 + 127,5 = 305 k ; J. Pappas 97,5 + 87,5 + 115 = 300 k.

Poids Moyens. - N. Pery 95 + 112,5 + 145 = 352 k 500 ; J. Haydar 100 + 105 + 135 = 340 k.

Poids Mi-Lourds. - G. Whittaker 110 + 107,5 + 147,5 = 365 k ; M. Thomson 112,5 + 100 + 137,5 = 350 k.

Poids Lourds-Légers. - J. Shannos 115 + 115 + 152,5 = 382 k 500 ; Leong C.S. 120 + 110 + 145 = 375 k ; D. Priekopa 107,5 + 105 + 140 = 352 k 500.

Poids Lourds. - A. Shannos 137,5 + 132,5 + 177,5 = 447 k 500.

Championnats du Japon

Poids Coqs. - Y. Miyake 105 + 110 + 132,5 = 347 k 500 ; H. Fukuda 97,5 + 102,5 + 125 = 325 k ; S. Wakamatsu 97,5 + 105 + 115 = 317 k 500.

Poids Plumes. - R. Fujiwara 107,5 + 105 + 130 = 342,500 ; M. Ichinoseki 97,5 + 105 + 135 = 337 k 500 ; T. Fukushi 92,5 + 100 + 127,50 = 320 k.

Poids Légers. - K. Kasturagawa 115 + 115 + 150 = 380 k ; T. Yamaguchi 115 + 115 + 145 = 375 k ; K. Onuma 110 + 112,5 + 145 = 367 k 500.

Poids Moyens. - H. Yamazaki 120 + 117,5 + 157,5 = 395 k ; K. Ishikawa 112,5 + 125 + 155 = 392 k 500 ; S. Miwa 105 + 122,5 + 155 = 382 k 500.

Poids Mi-Lourds. - M. Tsugioka 125 + 120 + 162,5 = 407 k 500 ; Y. Watanabe 110 + 120 + 150 = 380k ; M. Ave 117,5 + 110 + 150 = 377 k 500.

Poids Lourds-Légers. - M. Abe 135 + 112,5 + 150 = 397 k 500 ; M. Watanabe 110 + 120 + 150 = 380 k ; A. Rosjid 120 + 112,5 + 142,5 = 375 k.

Poids Lourds. - Houw Ban Sen 130 + 110 + 160 = 400 k ; K. Nakamura 117,5 + 105 + 140 = 362 k 500 ; N. Tsushima 100 + 100 + 130 = 330 k.

Championnats d'Espagne

Poids Coqs. - J. Rodriguez 77,5 + 80 + 100 = 257 k 500 ; E.G. de Salazar 75 + 72,5 + 105 = 252 k 500 ; J. Lopez 72,5 + 70 + 90 = 322 k 500.

Poids Moyens. - J. L. Izquierdo 90 + 72,5 + 100 = 262 k 500 ; J. Layunta 77,5 + 75 + 100 = 252 k 500 ; J.M. Sanchez 70 + 75 + 100 = 245 k.

Poids Légers. - F. Emmanuel 95 + 95 + 125 = 315 k ; V. Palmero 97,5 + 90 + 125 = 312 k 500 ; J. J. Lacalle 90 + 92,5 + 120 = 302 k 500.

Poids Moyens. - J. Rodrigues 100 + 95 + 135 = 330 k ; D. Bru 107,5 + 90 + 130 = 327 k 500 ; J. Molina 107,5 + 97,5 + 122,5 = 327 k 500.

Poids Mi-Lourds. - A. Moscoso 112,5 + 115 + 142,5 = 370 k ; L. O. de la Torre 115 + 90 + 125 = 335 k ; P. P. Fernandez 100 + 102,5 + 125 = 327 k 500.

Poids Lourds-Légers. - J. Gordillo 110 + 105 + 135 = 350 k ; A. Cerdan 110 + 100 + 130 = 340 k ; J. L. Gaviria 110 + 97,5 + 125 = 332 k 500.

Poids Lourds. - J. M. Armandariz 120 + 110 + 130 = 360 k ; F. Garcia 120 + 97,5 + 125 = 342 k 500 ; J. A. Blandon 100 + 100 + 125 = 325 k.

Nouveaux Records Nationaux

Autriche. - Poids Lourds : Développé à deux bras : 151 k. par F. Hobl.

Grande-Bretagne. - Poids Légers : Total Olympique : 155 + 140 + 185 = 480 k. par L. Martin.

Suède. - Poids Légers : Total Olympique : 107,5 + 100 + 135 = 342 k 500 par S.E. Westlin.

Finlande. - Poids Lourds : Total Olympique : 140 + 145 + 182,5 = 467 k 500 par Makinen.

AVIS IMPORTANT

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, **AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE**, le montant de leur cotisation 1962-63 à la F.F.H.C., soit 15 NF. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin Fédéral.

Versement au compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.

Nos joies, nos peines

Mariage

Le Club Athlétique Nantais nous apprend le mariage de Denis Montmayeur, le sympathique Poids Lourd du Club, avec Mlle Françoise Lavoisier, à Troyes, le Lundi 8 Octobre.

Nos meilleurs vœux et félicitations aux jeunes époux.

Naissance

Le Club Athlétique de St-Priest nous fait part de la naissance de Christine Mazallon, 3^e enfant de son sociétaire Alban Mazallon.

Nos sincères compliments et vœux de bonne santé.

Décès

Nous avons appris avec tristesse le décès de M. Frantisek Mensik, ancien Président de la Fédération Haltérophile Tchecoslovaque, Médaille d'Or de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste, grand historien du sport haltérophile.

Nous renouvelons à la famille de ce grand dirigeant et à la Fédération Tchecoslovaque l'expression de nos bien sincères condoléances.

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DU POITOU

Composition du Bureau

Président : M. Bosquet (Culturistes Châtelleraudais) ; Vice-présidents : M. le Dr Tavera (Club Haltérophile et Culturiste Rochelais), M. E. Ratier (Red Star Limoges) ; Secrétaire : M. Chartier (C.S.A.D.N. Châtellerault) ; Secrétaire Adjoint : M. Dupas (C.S.A.D.N. Châtellerault) ; Trésorier : M. Moreau (Union Amicale de Cognac) ; Membres : Pougnet (Poitiers), M. Bourgeois (Royan Océan Club).

3^e tiers sortant : Élus : MM. Moreau, Bourgeois, Ratier.

Calendrier 1962-1963

14 Octobre 1962. - Premier Pas Culturiste à Châtellerault. Arbitres : MM. Moreau, Bosquet.

28 Octobre 1962. - Premier l'as Haltérophile à Cognac. Arbitres : MM. Bergeret, Tavera, Moreau.

11 Novembre 1962. - Prix d'Encouragement à La Rochelle. Arbitres : MM. Raverault, Chartier, Bergeret.

16 Décembre 1962. - Prix Interrégional à Royan. Arbitres : MM. Moreau, Chartier Raverault.

20 Janvier 1963. - Prix Fédéral à Poitiers. Arbitres : MM. Bergeret, Chartier, Bosquet.

20 et 27 Janvier 1963. - Championnats Départementaux.

24 Février 1963. - Critérium National Haltérophile à Cognac. Arbitres : MM. Tavera, Chartier, Bergeret.

24 Février 1963. - Challenge du Comité à Cognac.

7 Avril 1963. - Championnats du Poitou à Châtellerault. Arbitres : MM. Raverault, Moreau, Bosquet.

Brevets Culturistes : Dans les Clubs.

5 Mai 1963. - Critérium National Culturiste à Royan.

19 au 26 Mai 1963. - Plus Bel Athlète du Poitou à Limoges.

Coupe des Jeunes

Le 28 Octobre 1962, Salle de l'Union Amicale de Cognac.

Résultats : suivant le classement établi par coefficient du poids soulevé divisé par le poids de corps de l'équipe (3 hommes).

- 1) Royan-Océan Club. Coef. 3,80.
- 2) Union Amicale de Cognac. Coef. 3,34.
- 3) Culturistes Châtelleraudais - La Rochelle. Coef. 3,25.
- 4) C.S.A.D.N. Châtellerault. Coef. 3,07.
- 5) A.S.P.O. Angoulême. Coef. 2,85.

COMITE DE L'ORLÉANAIS

Composition du Bureau

Président : M. Roger Martine ; Secrétaire : M. Charles Remond, 92, rue du Lt-Colonel Mailloux, St-Cyr-sur-Loire ; Trésorier : M. Gilbert Debroise, 8, rue Marceau, à Tours.

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Calendrier 1962-1963

4 novembre 1962. - Brevets Culturistes. Dans les Clubs, suivant les règlements. Résultats à communiquer à F.F.H.C.

11 novembre 1962. - Éliminatoires Prix d'Encouragement non classés et 4^e série. Éliminatoire Championnat d'Île-de-France 4^e série (4 meilleurs totaux). Zone Nord : S.A.M. Arbitre : M. Fiolle. Zone Sud I.N.S. Arbitre : M. Pichon. Pesée : 13 h. Début : 14 h.

18 novembre 1962. - Finale Championnat d'Île-de-France 4^e série. S.M. Montrouge. Pesée : 13 h. Début : 14 h. Arbitre : M. Bazire.

1^{er} - 2 décembre 1962. - Finale Prix d'Encouragement (Épreuve Fédérale).

16 décembre 1962. - Éliminatoires du Prix Interrégional 3^e série. S.M. Montrouge (à confirmer). Pesée : 8 h. Début : 9 h. (Coqs, Plumes, Légers). Arbitre : M. Rolet. Pesée : 13 h. Début : 14 h. des autres catégories). Arbitre : M. Chariot.

6 janvier 1963. - Finale Prix Interrégional (Épreuve Fédérale).

20 janvier 1963. - Éliminatoires du Prix Fédéral 2^e série. Championnat d'Île-de-France 2^e série Neuilly. Pesée : 13 heures. Début : 14 h. Arbitre : M. Pichon.

27 janvier 1963. Coupe de Paris 3^e Série. 5 hommes. 360 kg (par équipe 2 athlètes 3^e série minimum). Rueil. 12, rue Giroux (Pont de Neuilly, Autobus 158, descendre à Rueil-Ville). Pesée : 8 h. - 2 hommes par Club le matin. Pesée : 13 h. - 3 hommes l'après-midi. Arbitre : M. Leveler.

3 février 1963. - Brevets Culturistes. Dans les Clubs.

9 - 10 février 1963. - Finale du Prix Fédéral (Épreuve Fédérale).

(à suivre)



Entraînez-vous n'importe où !

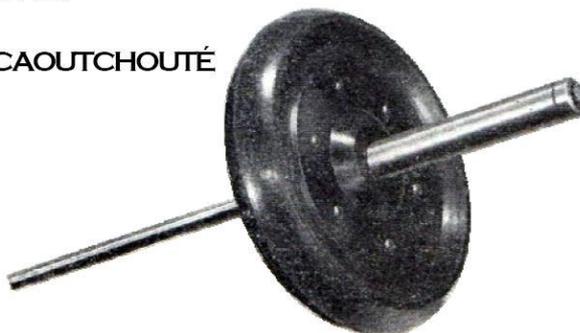
Plus d'usure de plateaux !

**NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 - 15 - 20 KGS**

MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE



Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN - 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10^e

Nord 55-34

L'HALTÉROPHILE MODERNE



Fondateur : Jean DAME

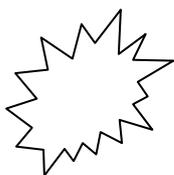
MENSUEL
17^e ANNÉE
Décembre
1962



SOMMAIRE

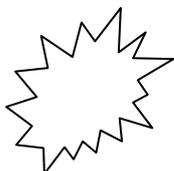


Procès-verbal de la réunion du Bureau du 20 Novembre 1962	3
et de la Commission de P.O.	3
Règlement du Critérium National Juniors et Seniors 1963.....	4
Vœux pour l'année nouvelle, par Jean DAME	5
Ce que vous devez savoir	5
Classement National du Premier Pas Haltérophile (suite)	6
L'Épaulé de Miyake, par G. LAMBERT.....	8
Après les Championnats du Monde, par G. LAMBERT.....	10
Nos Joies, nos Peines.....	11
Les cartes de Dirigeants du C.N.S.....	11
Amélioration du Matériel de nos Salles (suite) par L. GUILLIER	12
Classement Général du Prix d'Encouragement	13
Formation des Cadres F.F.H.C.	14
Résultats techniques des Finales du Prix d'Encouragement	14 et 15
Dans nos Comités Régionaux.....	15



Sur notre page de couverture :

**Les Dirigeants hongrois
avaient prévu un podium très résistant
pour recevoir les quelque 380 k
des trois vainqueurs Poids Lourds
du Championnat du Monde 1962.**



— **M. Jean Dame, Président, et les Membres du Comité de
Direction de la Fédération Française Haltérophile
et Culturiste ;**

— **La Direction et la Rédaction de « L'Haltérophile Mo-
derne », adressent à leurs membres, à leurs
abonnés, à leurs amis de France et de l'Étranger,
leurs vœux bien sincères pour l'année 1963.**



CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au cou-
rant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e

— Téléphone : 700-42-28 —



**Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} Choix
Grand choix de Survêtements**

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris



Partie

Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 20 NOVEMBRE 1962

Présents : MM. P. Buisson, H. Clutier, J. Duchesne, L. Morin, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. M. Dury, E. Gouveau.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

DEMANDE D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation du Club suivant :

- ✓ N° 3.468 - Olympie Pontois (Charente-Maritime).

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau homologue comme record de France Juniors la performance ci-après :

Poids Plumes. - Arraché à deux bras : 94 k 500 par Aspart, le 11 novembre 1962, à Montpellier. Arbitres : MM. Commamala, Firmin, Ichard (ancien record : 92 k 500 par lui-même).

Par contre, la performance du même athlète sur le total olympique ne peut être homologuée. Le règlement précise en effet que ce record ne peut être battu qu'en compétition officielle régionale, nationale ou internationale ayant donné lieu à une pesée préalable en présence du chef de plateau désigné pour la catégorie. Or, Aspart, classe nationale Juniors, n'avait pas le droit de participer, le 11 novembre, aux éliminatoires du Prix d'Encouragement réservé aux non classés et 4^e série. Le Comité du Languedoc précise d'ailleurs que les arbitres fédéraux ont été convoqués spécialement en vue des tentatives de records que désirait effectuer Aspart.

FINALES DU PRIX D'ENCOURAGEMENT. Les Finales du Prix d'Encouragement auront lieu au Gymnase Municipal Voltaire à Paris, le samedi 1^{er} décembre après-midi pour les Juniors, le dimanche 2 décembre après-midi pour les Seniors.

Avant qu'il soit donné connaissance de la liste des qualifiés, le Bureau doit trancher le cas des athlètes juniors Regerat (Poids Coq) et Bertillat (Poids Léger) qui n'avaient pas atteint l'âge de 16 ans lors des éliminatoires, mais l'auront atteint à la finale. Or, le règlement précise que « les mineurs participant au Prix d'Encouragement devront avoir 16 ans révolus ».

Le Bureau décide que le règlement doit être strictement observé et attire l'attention des Comités Régionaux sur les inconvénients que peut comporter la délivrance d'une licence avant l'âge réglementaire maintenant qu'une assurance est attachée à la licence.

Regerat et Bertillat, qui ont également participé au Premier Pas Haltérophile, seront déclassés pour les mêmes raisons.

Après lecture de la liste des athlètes qualifiés, l'organisation des finales du Prix d'Encouragement est ainsi réglée :

- Arbitres à la pesée : MM. Morin et Roussaux ;
- Arbitres à la compétition : MM. Morin, Roussaux, Fiolle, Pichon, Rolet ;
- Secrétaire de séance : M. Duchesne ;

- Délégués aux athlètes : MM. Bazire et Clutier ;
- Speaker et sonorisation : M. Leveler.
- Matériel : M. Guillier.

Prix des places : Prix unique 2 NF.

ÉPREUVES DU CALENDRIER 1962-1963. - Le Comité des Flandres, par l'intermédiaire de son Secrétaire, M. Herbaux, a demandé à la F.F.H.C. des précisions sur la qualification des athlètes pour les Éliminatoires du Prix Interrégional, où il estime que ne peuvent être admis que les athlètes classés 3^e série au fichier fédéral par là même sont exclus les nouveaux venus n'ayant jamais participé à une compétition.

Le Président est d'accord avec cette façon de voir qui aura malheureusement pour conséquence d'empêcher un athlète de valeur, qui n'a pu participer au Prix d'Encouragement parce que inscrit trop tardivement dans un Club, d'être admis à aucune des épreuves fédérales de la saison.

L'attention du Bureau est également attirée sur le cas des Comités régionaux qui classent leurs athlètes en tenant compte de leurs résultats dans les épreuves régionales. Ces résultats régionaux n'étant pas enregistrés au fichier fédéral, certains cas donneront lieu à litige au moment de la vérification, par le Secrétariat de la F.F.H.C., de la qualification des concurrents d'une épreuve déterminée.

M. Morin rappelle que la prise en considération des performances réalisées au cours d'épreuves régionales a été autorisée par le règlement établi au moment où a été décidé le classement des athlètes en séries, mais admet que la procédure prescrite procès-verbal signé par le ou les arbitres fédéraux avec transmission à la F.F.H.C. n'a jamais été suivie.

Pour éviter des complications insurmontables, le Bureau décide de rappeler aux Comités régionaux les termes du règlement permettant la validation des épreuves régionales, règlement qui devra être respecté à l'avenir. Quant aux performances régionales passées, il appartiendra aux Comités régionaux intéressés, pendant la période transitoire que va constituer la saison 1962-63, de fournir à la F.F.H.C. la justification de la participation aux éliminatoires d'une compétition d'un athlète ne figurant pas au fichier fédéral ou classé dans une autre série.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Lettre de la Société Athlétique Montmartroise demandant l'autorisation pour les athlètes Fulla, Gerber et Paterni, de participer à la fête annuelle du Club qui aura lieu le 25 novembre et la désignation d'arbitres pour les tentatives de records qu'effectueront ces trois haltérophiles.

Le Bureau est d'accord.

Demandes de prêt de barres. - Le Bureau donne son accord aux demandes de prêt de barres formulées par le Cercle Haltérophile Reyland et l'Olympic Pontois.

- **Lettre du haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports** annonçant un acompte de 10.000 NF sur la subvention de fonctionnement 1963 de la F.F.H.C.

Licence Jaume. - Lecture est donnée d'une lettre de M. Dulas, Secrétaire de l'A.S.P.O. Midi, exposant le cas de Jaume qui, pour des raisons de travail qu'il précise, a participé à un Concours culturiste organisé par un groupement dissident. Tenant compte de cette situation spéciale, il est demandé l'autorisation de délivrer une licence à ce culturiste qui a depuis réintégré son Club de la F.F.H.C.

M. Morin rappelle que des athlètes ont été sanctionnés, dans le passé, pour avoir participé à des Concours culturistes interdits.

Après un échange de vues, le Bureau est d'accord, à l'unanimité, qu'aucune dérogation ne peut être faite au règlement; il ne peut, en conséquence, donner satisfaction à la demande formulée par l'A.S. P.O. Midi.

Lettre de la F.I.H.C. - Il est donné connaissance au Bureau d'une lettre de la F.I.H.C. concernant le Congrès International des Entraîneurs et le Championnat d'Europe d'Haltérophilie 1964, tous deux confiés à la France.

Il sera répondu à la F.I.H.C. que les dates précises de ces manifestations lui seront communiquées dès que la F.F.H.C. en aura la possibilité.

Préparation Olympique. - M. Clutier présente au Bureau certaines suggestions qui pourraient être examinées par la Commission de P.O. et notamment l'organisation d'un Gala du même genre que celui qui s'est déroulé, en mai dernier, au Palais des Sports, Gala qui a obtenu un très grand succès.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Le Secrétaire Général,
André ROLET.

COMMISSION DE PRÉPARATION OLYMPIQUE

Réunion du Mardi 20 Novembre 1962

Présents : MM. Jean Dame, J. Duchesne, L. Morin, A. Rolet, G. Lambert.

I. - **Lecture du procès-verbal de la précédente réunion.** - Aucune observation. Adopté à l'unanimité.

II. - **Matches Inter-Nations.** - 1°. Lettre de la Fédération Finlandaise donnant son accord pour la date du 14 avril 1963, pour le match France - Finlande - Bulgarie, en France ; 2°. Lettre de la Fédération Allemande confirmant la date du 15 juin 1963 pour les matches France - Allemagne Juniors et Seniors, en Allemagne.

III. - **Lettre du Haut-commissariat** acceptant de conserver à la disposition de la F.F.H.C. le crédit de 5.000 NF mandatés en vue du déplacement à Istanbul.

IV. - **Lettre du Haut-commissariat** au sujet des échanges sportifs avec l'U.R.S.S.

Il sera demandé la venue d'athlètes russes avec un entraîneur, à l'I.N.S., pour un stage de perfectionnement de nos athlètes probables et possibles olympiques.

V. - **Lettre de la Société Athlétique Montmartroise** demandant la participation des athlètes Fulla, Gerber et Paterni à la fête qu'elle organise le 25 novembre. Autorisation accordée.

VI. - **Lettre du Judo-Club Perpignan** demandant la participation d'Aspart à la réunion organisée par la Société Athlétique Montmartroise. La fête sportive organisée par la S.A.M. est une réunion de club. La S.A.M. est donc seule qualifiée pour établir son programme et lancer les invitations qui lui conviennent.

VII. - Lettre de Maier remerciant la F.F.H.C. des démarches entreprises en vue d'une amélioration de son emploi pour lui permettre de plus larges facilités d'entraînement.

Le Secrétaire,
J. DUCHESNE

**RÈGLEMENT
DU CRITÉRIUM NATIONAL JUNIORS
ET SENIORS 1963**

Le Critérium National Haltérophile 1963 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste les Samedi 16 et Dimanche 17 Mars 1963, au Gymnase Municipal Voltaire, 2, Rue Japy, à Paris.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, munis de la licence de la saison 1962-1963, classés 1^{re} série et classe nationale, n'ayant jamais été qualifiés pour une finale de Championnat de France.

Le Prix Fédéral comportera une Finale Juniors et une Finale Seniors.

Finale des Juniors

Sont considérés comme Juniors les jeunes gens nés en 1943, 1944, 1945, 1946 et 1947.

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Critérium National Haltérophile Juniors qui se disputera le Samedi 16 Mars 1963 (après-midi) les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, suivant les résultats des éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Les Juniors ne pourront en aucun cas participer au Critérium National Haltérophile Seniors.

Finale des Seniors

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Critérium National Haltérophile Seniors qui se disputera le Dimanche 17 Mars 1963 (après-midi) les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie suivant les résultats des éliminatoires organisées par les Comités Régionaux.

En cas d'égalité de performances, c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Engagements

Les éliminatoires seront disputés obligatoirement dans toute la France, le Dimanche 24 Février 1963. La clôture des engagements pour les finales est fixée au 26 Février 1963, dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, à Paris, par les Comités Régionaux qui indiqueront obligatoirement le lieu et l'heure où se sont déroulés les éliminatoires régionaux, ainsi que le nom du ou des arbitres désignés.

Les mineurs participant au Critérium National devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Les résultats comporteront un classement distinct des athlètes Juniors et Seniors.

Frais de déplacement

La Fédération prendra en charge les frais de déplacement des concurrents disputant les Finales du Critérium National dans les conditions suivantes :

1° Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2^e classe ;

2° Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement dont le montant sera fixé par le Bureau de la F.F.H.C.

Catégorie de concurrents

- Poids coqs, jusqu'à 56 kg.
- Poids plumes, de 56 kg à 60 kg.
- Poids légers, de 60 kg à 67 kg 500.
- Poids moyens, de 67 kg 500 à 75 kg.
- Poids mi-lourds, de 75 kg à 82 kg 500.
- Poids Lourds-légers, de 82 kg 500 à 90 kg.
- Poids lourds, au-dessus de 90 kg.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée : les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.

Mouvements imposés

- 1° Développé à deux bras ;
- 2° Arraché à deux bras ;
- 3° Épaulé et jeté en barre à deux bras.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. ; les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention faite à haute voix « Bon » ou « Essai ».

Pesage

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Critérium National, une heure avant le commencement des épreuves de la catégorie déterminée.

Les athlètes devront être pesés nus.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer au Critérium National.

Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Critérium National.

Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Désignation des vainqueurs

Le vainqueur sera, dans chaque catégorie, l'athlète qui aura réuni le plus grand nombre de points.

En cas d'ex æquo dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements :

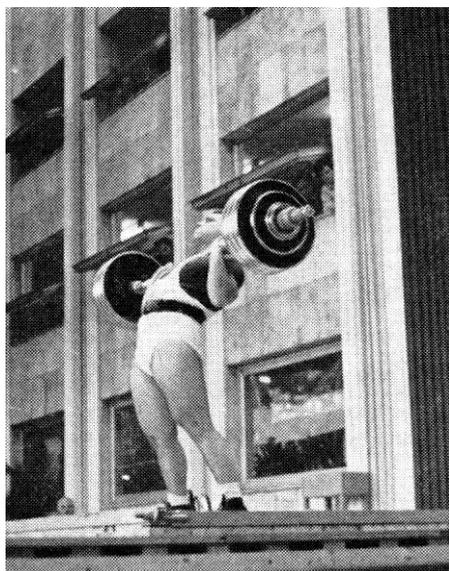
- Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Critérium National.
- Tout concurrent abandonnant la compétition pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C., qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Critérium National.



Le 3^e essai de GUBNER (États-Unis) avec 172 k 500 au développé

Vœux pour la nouvelle année

Mes chers Amis,

A la veille de 1963, je tiens tout d'abord à vous présenter pour vous et vos familles mes vœux bien sincères de bonne et heureuse année.

Cette année qui vient sera, pour votre Président, à marquer d'une pierre blanche puisqu'elle coïncidera avec le cinquantenaire de ses activités sportives : 1913-1963.

Il serait trop long de vous décrire ce que j'ai vu et entendu durant cette période je réserve cela pour le jour où je croirai devoir m'effacer, d'ici quelques années, si toutefois vous me renouvez votre confiance jusque-là.

Ceci dit, entrons dans le vif du sujet qui me tient à cœur, c'est-à-dire, vous l'avez deviné, l'organisation, l'administration de notre cher Sport : l'haltérophilie.

Bien des choses se sont déjà passées depuis quatre années, pour la plupart agréables, alors que d'autres l'ont été un peu moins, à l'image de la vie, en somme.

Je tiens à souligner l'intérêt que n'a cessé de nous témoigner M. Maurice Herzog, Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports, M. Marceau Crespin, Délégué Général à la Préparation olympique et leurs collaborateurs qu'ils me permettent de les en remercier, ainsi que de la confiance dont ils nous ont honorés.

Le bénévolat est un mot qui revient souvent dans les réunions au sommet mais, à mon humble

avis, ceux qui se dévouent depuis plusieurs lustres n'en sont pas suffisamment récompensés. Ils ne travaillent pas dans ce but, j'en suis certain - et bien placé pour le savoir - mais quand même, il existe une façon élégante de prendre en considération les services rendus.

On ne peut effacer, d'un seul trait de plume, l'existence des braves gens qui ont consacré toute une partie de leur vie à mener le bon combat ; on ne doit pas les ignorer, on doit, au contraire, les aider à pouvoir continuer leur apostolat jusqu'au jour où, l'âge venant, ils doivent comprendre et se retirer... en beauté !

Quand je parle du bénévolat, je pense surtout à tous les dirigeants de clubs, à tous ces animateurs, entraîneurs, trésoriers, secrétaires, présidents qui se dépensent sans compter et sans aucun profit, qui ont un idéal et qui connaissent mieux que quiconque la valeur du mot « servir ».

Un de mes bons amis me disait, il y a quelque temps : « Des bénévoles, il y en a toujours eu et il y en aura encore ». Certes, c'est peut-être vrai, mais je crois que la race s'amenuise de plus en plus et qu'il arrivera un jour où le bénévole, lassé d'être incompris, abandonnera.

Espérons que nous n'en arriverons pas là. Ce n'est pas, je crois, ce que cherche le Haut-commissariat.

Maintenant, mes chers Amis, laissez-moi vous remercier une fois de plus de votre dévouement au sport haltérophile qui, depuis plusieurs années déjà, est en plein essor. La Fédération Internatio-

nale Haltérophile et Culturiste groupe actuellement 80 nations, alors qu'en 1935, lors du Championnat d'Europe que j'ai organisé à Paris, 11 nations y participaient et qu'une vingtaine de nations étaient affiliées à la F.I.H.C.

On croit rêver !

L'Haltérophilie a pris une extension telle que toutes les disciplines sportives l'ont adoptée elles s'en servent pour la musculation de leurs athlètes, qui est le premier balbutiement de notre sport.

Je suis heureux de souligner, une fois de plus, que les pouvoirs publics se sont penchés sur ces problèmes et nous donnent les subsides nécessaires pour travailler. Si nous n'arrivons pas à percer, aucune excuse n'est permise il faut réussir... et nous réussirons.

Je m'adresse maintenant à ceux qui iront défendre nos couleurs aux Jeux de Tokyo. Je leur demande instamment de suivre intégralement les conseils qui leurs sont donnés, soit par le Moniteur National, soit par ceux qui sont chargés de la préparation olympique. Ils doivent prendre très au sérieux leur préparation les places seront chères ; nous ne voulons pas des « baladeurs » mais des athlètes décidés à défendre leur drapeau avec opiniâtreté, avec tout leur cœur de Français.

J'ai confiance en eux.

Et vous, grand public, qui n'aimez vous déplacer que pour les grands matches spectaculaires, venez un peu chez nous. Vous verrez ce qu'est la grande famille haltérophile et vous serez convaincu.

Le Président :
Jean DAME.

Ce que vous devez savoir

NOUVELLES FRANÇAISES

Participation des athlètes aux finales des compétitions fédérales

La F.F.H.C. croit devoir rappeler une décision prise par le Bureau fédéral au cours de sa réunion du 30 Janvier 1962 :

Les finalistes des catégories Poids Coqs et Poids Plumes doivent être présents à 13 heures pour la pesée, tous les autres concurrents devant obligatoirement se trouver clans la salle à l'heure fixée par la compétition.

La qualification des Athlètes aux Compétitions Fédérales

Le Bureau Fédéral, qui s'est réuni le 20 Novembre dernier, a longuement étudié la question de la qualification des athlètes aux compétitions fédérales, du fait que certains Comités prennent en considération, pour l'établissement de leur fichier régional, les performances réalisées au cours d'épreuves officielles de leur propre calendrier.

Il a été constaté d'ailleurs que cette pratique était autorisée par les règlements édictés au moment où a été décidé le classement des athlètes en séries, règlements dont il est rappelé ci-dessous les termes :

- Les athlètes seront classés selon les performances qu'ils vont réaliser au cours des épreuves fédérales.
- Les performances réalisées au cours de toute autre compétition ne seront prises en considération, pour le classement en séries, qu'à condition d'avoir été arbitrées par un

arbitre fédéral. Dans tous les cas, les performances devront être transmises à la F.F.H.C. sous forme de procès-verbal dûment signé par le ou les arbitres fédéraux ayant officié.

En fait, la procédure ci-dessus n'a jamais été observée pour la transmission à la F.F.H.C. des procès-verbaux des résultats régionaux signés par un arbitre fédéral, mais le Bureau a précisé qu'elle devra être observée, dans l'avenir, par les Comités régionaux désireux que les performances régionales figurent au fichier fédéral.

Pendant la période transitoire que va constituer la saison 1962-63, quant aux performances régionales passées, il appartiendra aux Comités intéressés de fournir à la F.F.H.C., lors de la transmission des résultats des éliminatoires d'une épreuve fédérale déterminée, la justification de la participation aux éliminatoires de ladite compétition d'un athlète ne figurant pas au fichier fédéral ou classé dans une autre série.

Exemple. - Pour le Prix Interrégional, ouvert uniquement aux 3^e séries, le Comité devra, dans ce cas, préciser :

Poids Légers Seniors :

Dupont Club X... 250 k (classé 3^e série à telle compétition régionale 19... - Total réalisé : ... kilos).

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux Records du Monde Juniors

Poids Coqs : Arraché à deux bras : 95 k par T. Kawasaki (Japon) le 18-8-62, à Taira.

Poids Lourds Légers : Arraché à deux bras : 127 k 500 et 130 k. Total olympique : 407 k 500, 412 k 500 et 417 k 500 (122,5 + 130 + 155) tous

ces records par A. Nemessaniy (Hongrie) le 29-9-62, à Budapest.

Développé à deux bras : 131 k ; Arraché à deux bras : 131 k 500 par Nuotio (Finlande) le 14-10-62, à Heinola.

Nouveaux Records Nationaux

Australie - Poids Lourds : Total olympique : 140 + 137,5 + 182,5 = 460 k par A. Shannos.

Finlande - Poids Légers : Développé à deux bras : 115 k par P. Salo.

Poids Moyens : Développé à deux bras : 128 k 500 par Kare.

Lourds Légers : Arraché à deux bras : 140 k ; Total olympique : 125 + 140 + 170 = 435 k par Jaakko Kailajarvi - Épaulé et Jeté à deux bras : 177 k 500 par Jouni Kailajarvi.

Cuba - Poids Lourds Légers : Épaulé et Jeté à deux bras : 155 k et Total olympique : 387 k 500 par S. Oliva.

U.R.S.S. - Poids Coqs : Total olympique : 110 + 102,500 + 135 = 347 k 500 par V. Marzagulov.

Roumanie - Poids Plumes : Total olympique : 357 k 500 par Fitz.

BREVETS CULTURISTES

Une deuxième session de Brevets Culturistes est prévue pour le 3 Février 1963.

Prière de se reporter au règlement de ces Brevets qui a été publié dans le N° d'Août-Septembre 1962 de « L'Haltérophile Moderne ».

Classement National du Premier Pas Haltérophile 1962-63

d'après les résultats des Éliminatoires organisées dans les Comités Régionaux

JUNIORS (suite)

POIDS LEGERS (suite)

76. FORTHOFFER (62,5) La Montluçonnaise.....	200, -
77. GAILLAUDRO (62) Union Amicale Cognac.....	197,500
78. ROYER (64) Club Haltérophile Reyland.....	197,500
79. SIMON (64,3) Maison des Jeunes Narbonne.....	197,500
80. BROUSSE (65,4) Union Sportive Crestoise.....	197,500
81. BROSSARD (66,7) Union Haltérophile Vichyssoise.....	197,500
82. TRUC (67,5) Halt. Cult. Club Aix.....	197,500
83. CLARET (62) Union Gymn. Athl. Péageoise.....	195, -
84. ROLLAND (64,2) C.S.D.A.D.N. Châtellerault.....	195, -
85. BECHTEL (64,8) Sté Halt. Cult. Haguenau.....	195, -
86. SAUREAU (62) Club Halt. Cult. Rochelais.....	192,500
87. LAVAL (64,3) Haltérophile Club Villefranche.....	192,500
88. LEMMET (65,2) Assoc. Sp. Pérolrière.....	192,500
89. MANIGAULT (67,4) Sporting Club St-Amandois.....	192,500
90. FLIN (65,6) Sporting Club St-Amandois.....	190, -
91. BOMPAIS (66,5) St-Nazaire Omnisports.....	190, -
92. MARTIN Michel (61,2) Amiens Sporting Club.....	187,500
93. STRAZZERI (61,3) Club Athlétique St-Priest.....	187,500
94. CASIMIR (62) Halt. Cult. Club Aix.....	187,500
95. GUIZARD (63) La Courmonterralaise.....	187,500
96. HURDIEL (63,3) U.S. Cheminots Val de Loire.....	187,500
97. FAYOLLE (66,6) Union Gymn. Athl. Péageoise.....	187,500
98. COLLINET (63,5) Jeune France Mézières.....	182,500
99. BADIN (62,5) Club Haltérophile Reyland.....	180, -
100. BRUNET (63) Haltérophile Club du Comminges.....	180, -
101. DUFOUR (66,2) A.S.P.O. Angoulême.....	175, -
102. MORATONA (60,2) Maison des Jeunes Narbonne.....	170, -
103. DAMOIS (63,8) A.S. Augustin Normand.....	170, -
104. LAROCHE (64) Stade Auxerrois.....	170, -
105. POISSON (64) Club Haltérophile Lunéville.....	167,500
106. GARCIA (67,5) Académie Sports Decazeville.....	167,500
107. MOLINARI (61,7) Jeunesses Laïques Rép. Marmande.....	160, -
108. DUPONT (62,5) Club Culturiste Reims.....	160, -
109. LAROUSSI (63,5) Haltérophile Club Cannes.....	160, -
110. LEMAITRE (65,6) St-Nazaire Omnisports.....	160, -
111. REGE (65) La Courmonterralaise.....	157,500
112. MAIRE (65,3) Alliance Ste-Savine.....	155, -

POIDS MOYENS

1. JAVOIX (72,9) Cercle Michelet Orléans.....	285, -
2. DEGENNE (70,5) Asnières Sports.....	282,500
3. CRESPO (75) Club Sportif Meaux.....	280, -
4. VINACHIN (74,3) Sté Gymnastique Séléstat.....	277,500
5. CHOLLET (74,5) Union Sportive Tours.....	277,500
6. TREFOUEL (69,8) Association Sp. Wonder.....	272,500
7. MERY (70,1) La Montluçonnaise.....	272,500
8. MARTIN Pierre (71,5) Amiens Sporting Club.....	270, -
9. PENEAU (75) Ailes Sportives Bouguenais Rézé.....	265, -
10. CARNAT (71,2) Assoc. Sp. Montferrandaise.....	262,500
11. MIRALLES (72,2) Enfants du Devoir Oyonnax.....	262,500
12. HAVET (70,3) U.S. Métro-Transports.....	257,500
13. BOIDOUX (74,4) Sports Réunis Lille Délivrance.....	257,500
14. STAKE (74,2) Union Amicale Cognac.....	255, -
15. DEWAS (72) A.S. Lilloise Inter Entreprises.....	252,500
16. DEL MONACO (68,6) Haltérophile Club Grenoblois.....	250, -
17. BUISSON (72,7) Assoc. Sp. Pérolrière.....	250, -
18. LEBRETON (73,4) A.S. Augustin Normand.....	250, -
19. TIROLT (73,5) Haltérophile Club Compiégnois.....	250, -
20. BOLLAND (70,1) Haltéro Club Arbreslois.....	247,500
21. VALENDUC (73) Travaillleurs de Comines.....	247,500
22. TRAUTMANN (70,5) Sté Halt. Cult. Haguenau.....	245, -
23. SCHERCUDE (73,8) Assoc. Sp. Wonder.....	245, -
24. MALLET (72,7) Assoc. Sp. Pérolrière.....	240, -
25. ROCHAS (68,6) Club Halt. Cult. Marseillais.....	237,500
26. VIVALDI (74) Gymnaste Club Sorguais.....	237,500
27. CORBEC (74,9) Haltérophile Club Boulogne.....	237,500
28. LAUGIER (75) Haltérophile Club Arlésien.....	235, -
28. DAGBERT (75) Haltérophile Club Boulogne.....	235, -
30. CAMPESTRE (68,9) Frontignan Athlétic Club.....	232,500
31. PUGÉAT (73,2) Enfants du Devoir Oyonnax.....	232,500
32. AUBERGIER (74) Halt. Cult. Club Aix.....	232,500
32. VIVALDI (74) Gymnaste Club Sorguais.....	232,500
34. EVERAER (69,4) Centre Athlétique Lille.....	230, -
35. ALEMANN (71) Enfants Neptune Châteauroux.....	230, -
36. FAUCHEUX (72) Club Athlétique Nantais.....	230, -
36. SABATIER (72) Espérance et Etoile Réunies.....	230, -
38. COOLEN (73) Club Athlétique Rosendaël.....	230, -
39. LARUE (69) Sté Athlétique Enghien.....	227,500
40. ROUSSEAU (71) Union Haltérophile Vichyssoise.....	227,500

40. PREUX (71) Jeune France Mézières.....	227,500
42. BOURGOGNE (75) Halt. Cult. Club Aix.....	227,500
43. DELAVIGNE (75) Stade Porte Normande.....	220, -
44. GAUDET (72,4) Maison des Jeunes Narbonne.....	215, -
45. BRAS (72,7) Académie Sports Decazeville.....	215, -
46. CAPELLE (73,1) Centre Athlétique Lille.....	215, -
47. LESNAY (71,8) Centre Athlétique Lille.....	212,500
48. MOUSSOUNI (73,2) Ent. Chaumontaise Ath. Chemin.....	210, -
49. CARRIÈRE (69,7) Maison des Jeunes Narbonne.....	207,500
50. DEVIENNE (73) A.S. Lilloise Inter Entreprises.....	207,500
51. GILQUIN (69,3) Club Haltérophile Reyland.....	205, -
52. CARON (74,5) Haltérophile Club Boulogne.....	205, -
53. OLDRA (68,5) Stade Porte Normande.....	202,500
54. HOUGARD (68,9) Club Athlétique Nantais.....	202,500
55. STERIORI (72,6) Haltérophile Club Marseille.....	202,500
56. OROFINO (70,3) Gauloise de Vaise.....	200, -
57. JACQUET (73) Assoc. Sp. Pérolrière.....	200, -
58. MOURIZARD (68,7) Gymnaste Club Sorguais.....	195, -
59. VIOLATTE (69,4) Union Gymn. Ath. Péageoise.....	195, -
60. BRIAN (73) Cercle Cult. Salle Commenge.....	195, -
61. LEFEVRE (72,5) Haltérophile Club Cannes.....	192,500
62. JOUVE (71,8) Assoc. Sp. Pérolrière.....	190, -
63. DOBIN (68,5) U.S. Cheminots St-Pol.....	170, -
64. ROUSSILLON (71,2) A.S.P.O. Angoulême.....	170, -
65. EXTRA (74,5) Union Haltérophile Vichyssoise.....	165, -
66. RETCHE (75) Haltérophile Club Arlésien.....	165, -
67. CARPENTIER (68,6) St-Nazaire Omni Sports.....	162,500

POIDS MI-LOURDS

1. MOREAU (79) La Montluçonnaise.....	305, -
2. COSSON (80) Sté Athlétique Enghien.....	297,500
3. VEZZANI (81,5) U.S. Métro Transports.....	287,500
4. BRIGNONE (80,7) Sporting Club Navis.....	285, -
5. COINTE (79,2) Stade Auxerrois.....	280, -
6. PIGNOUX (81,5) Haltérophile Club Compiégnois.....	280, -
7. LORIOT (82) Club Sp. Cheminots du Mans.....	280, -
8. BENOIT (77,1) Sporting Club Tête de Cheval.....	277,500
9. GARCIA (77) Gymnaste Club Sorguais.....	275, -
10. TABUSSE (77,2) Stade Ste Barbe Gd Combe.....	265, -
11. TUMAS (78) La Montluçonnaise.....	260, -
12. VERMOREL (81) Sté Éducation Physique de Cours.....	245, -
13. RICARD (79,5) Espérance et Etoile Réunies.....	240, -
14. BUTHON (77) Club Culturiste de Reims.....	237,500
15. AMOUROUX (79,5) Union Haltérophile Vichyssoise.....	235, -
16. LECORRE (75,5) Union Sportive Crestoise.....	230, -
17. FAFIN (79,6) Assoc. Sp. Pérolrière.....	225, -
18. DEMOULIN (79,4) Association Sp. Pérolrière.....	220, -
19. GROSS (79) Union Guebwiller.....	215, -
20. LHOTTE (77,5) Club Culturiste de Reims.....	212,500
21. DUPRÉ (79,6) Gauloise de Vaise.....	210, -
22. AUVRAY (78) A.S. Augustin Normand.....	180, -

POIDS LOURDS LEGERS

1. CASTANG (85) Haltérophile Club Arlésien.....	290, -
2. ROSIER (84) Centre Athlétique de Lille.....	262,500
3. FERT (83,5) U.S. Métro Transports.....	252,500
4. LE BOULAIRE (83,4) Stade Croisicais.....	210, -

POIDS LOURDS

1. DOCO (91,6) A.S. P. et T. Arras.....	260, -
2. LOPEZ (91,6) Gauloise de Vaise.....	232,500
3. ESPAGNAC (91,6) Union Athlétique Tarbaise.....	210, -

RECTIFICATIF AU PREMIER PAS CULTURISTE :

Le Club Sportif de la Manufacture de Châtellerault ayant omis de préciser la qualification en Juniors de R. CHARTIER, il perd la première place de la catégorie Seniors et doit être classé troisième des Juniors.

Il en est de même des athlètes de l'Alliance Sainte-Savine classés Seniors et qui tous sont Juniors à l'exception de MANARA.

RECTIFICATIF AU PREMIER PAS HALTÉROPHILE JUNIORS :

REGÉRAT, deuxième des Poids Coqs, et BARTILLAT, premier des Poids Légers, doivent être rayés, n'ayant pas atteint l'âge de 16 ans le jour de la compétition.

SENIORS

POIDS COQS

1. TIMIER (55,6) Athlétic Club Trélazéen.....	235, -
2. RUDE (52) Union Mâconnaise.....	220, -
3. CLAIN José (52) APECA La Réunion.....	220, -
4. BEAU (54,4) Club Athlétique Nantais.....	215, -
5. PIACENZA (56) Stade Olympique Cheminots Givros.....	215, -
6. SUPPA (56) Maison des Jeunes Chambéry.....	210, -
7. SAIDOU (52) APECA La Réunion.....	195, -
8. LAHCEN (50,7) Centre Athlétique de Lille.....	192,500
9. BILLIARD (52) Athlétique Club St Maurien.....	187,500
10. CODARBOX (52) APECA La Réunion.....	175, -
11. VON PINE (54) APECA La Réunion.....	175, -
12. ABRADOR (54) APECA La Réunion.....	175, -
13. ZIBEL (49) APECA La Réunion.....	170, -
14. PARINET (52) APECA La Réunion.....	170, -
15. ALEXANDRINO (54) APECA La Réunion.....	170, -
16. TOULCANON (45) APECA La Réunion.....	160, -
17. PAYET (52) APECA La Réunion.....	160, -
18. ADRIEN (53) APECA La Réunion.....	160, -
19. MARTINEZ (54,9) Académie des Sports Decazeville.....	142,500
20. BARRET (41) Sporting Club St-Amandois.....	120, -

POIDS PLUMES

1. BUGES (57,4) Assoc. Sp. Montferrandaise.....	227,500
2. FAYARD (58,4) Haltérophile Club Villefranche.....	227,500
3. BEN AISSA (59,9) Haltérophile Club Nice.....	220, -
4. ANDRÉ (58,2) Haltérophile Club Marseille.....	217,500
5. LEMONNIER (58,3) Athlétique Club Servannais.....	207,500
6. NATI (60) Haltérophile Club Arlésien.....	207,500
7. COUTHUIS (58,5) Monrepos Olympique.....	202,500
8. MITJAN (60) Haltérophile Club Arlésien.....	197,500
9. YAO (56,6) Maison des Jeunes Chambéry.....	195, -
10. CANDIA (58) APECA La Réunion.....	190, -
11. MAIGNET (60) U.S. Métro Transports.....	190, -
12. LIBERGE (60) Amicale Laïque Condé-sur-Noireau.....	170, -
13. CLAIN Henri (58) APECA La Réunion.....	160, -
14. PION (59,5) Union Sportive Crestoise.....	160, -
15. BONIFAIT (60) APECA La Réunion.....	155, -
16. LERAY (59,8) Amicale Laïque Condé-sur-Noireau.....	140, -

POIDS LEGERS

1. LEDROIT (67) Athlétique Club St-Maurien.....	337,500
2. REMINGER (67,5) Club Sportif de Meaux.....	320, -
3. DIVE (64,8) Sports Réunis Lille Délivrance.....	275, -
4. BANNICQ (65) U.S. Métro Transports.....	270, -
5. CABROL (66) Sté Athlétique Montmartroise.....	270, -
6. LAGNEAU Jacques (63) Sté Athlétique Enghien.....	262,500
7. DHEDIN (67,2) Union Haubourdinoise.....	262,500
8. RIVAUX (67,1) Omnium Sportif Club Stéphanois.....	260, -
9. GÉRARD (62,9) A.S. Lilloise Inter Entreprises.....	257,500
10. TURQUIN (66,5) Club Halt. Cult. Bas Berry.....	257,500
11. YUNG (67) Amicale Laïque des Cordeliers.....	247,500
12. BONGIORNO (66,7) Club. Halt. Cult. Marseillais.....	245, -
13. LECLERC (67) Sporting Club Neuilly.....	245, -
14. SCELLES (67,5) Amicale Laïque Condé-sur-Noireau.....	245, -
15. BLETTON (61) Union Gymnique Ath. Péageoise.....	240, -
16. DELVALLEE (64,5) Sports Réunis Lille Délivrance.....	237,500
17. COUVIN (66,5) Sté Athlétique Enghien.....	237,500
18. DE PALMA (64) Haltérophile Club Grenoblois.....	235, -
19. BAROTTE (67,5) Amicale Laïque Cordeliers.....	235, -
20. POLYCARPE (64,7) A.S.P.O. Angoulême.....	232,500
21. PERRET (67,5) Haltérophile Club Montilien.....	230, -
22. RENETAUD (67,1) Union Amicale de Cognac.....	225, -
23. DELAHAYE (64,4) Stade Auxerrois.....	220, -
24. RANZATO (66,9) Union Sportive Wittenheim.....	220, -
25. REVOL (63,4) Union Gymnique Ath. Péageoise.....	215, -
26. BADON (67,4) Sporting Club Navis.....	215, -
27. BERT (67) Omnium Sportif Club Stéphanois.....	210, -
28. MARCHETTI (67,5) Haltérophile Club Arlésien.....	210, -
29. SABATIER (66) Française de Lyon.....	205, -
30. PACI (63,3) Enfants du Devoir Oyonnax.....	197,500
31. LUGGI (67) Haltérophile Club Nice.....	197,500
32. LELANNE (62) Vannetaise Athlétique Club.....	195, -
33. RAOUST-GHIGUET (67) Haltérophile Club Arlésien.....	195, -
34. GUICHARD (64) A.S. P. et T. St-Denis La Réunion.....	185, -
35. SANCHEZ (60,5) Club Athlétique St-Priest.....	182,500
36. JOLY (62,6) Air Sports Blois.....	180, -
37. LOUISIN (61) APECA La Réunion.....	175, -
38. ROBERT (64) APECA La Réunion.....	170, -
39. DUGAIN (65) APECA La Réunion.....	170, -
40. AUBERT (65,2) A.S. Lilloise Inter Entreprises.....	170, -
41. CREQUER (67) St-Nazaire Omni Sports.....	167,500
42. DUMONT (66) Club Culturiste de Reims.....	165, -

43. CHABAUD (67) Haltérophile Club Arlésien.....	165, -
44. GUIHARD (64,5) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes.....	162,500
45. DUPUIS (62,5) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes.....	155, -
46. JORAT (63) A.S. P. et T. St-Denis La Réunion.....	145, -

POIDS MOYENS

1. REMY (69,6) Royan Océan Club.....	300, -
2. CARRÈRE (75) Cigognes de Tarbes.....	292,500
3. SAIER (71) Club Halt. Cult. Marseillais.....	285, -
4. CORVESIER (69,5) U.S. Métro Transports.....	282,500
5. BAGNOL (73) Espérance et Etoile Réunies.....	280, -
6. MAHIEU (73,5) Stade Municipal Montrouge.....	280, -
7. COULON (69) U.S. Métro Transports.....	275, -
8. GUILLOT (71) Stade Municipal Montrouge.....	275, -
9. EMMENAGGER (74,9) Centre Athlétique de Lille.....	275, -
10. OGNIER (71,5) A.S. Cie Electro Mécanique.....	267,500
11. SCHMALTZ (73) Amicale Laïque des Cordeliers.....	267,500
12. GUICHAOUA (72) Vannetaise Athlétique Club.....	265, -
13. LIMOUSIN (68) Sté Athlétique Montmartroise.....	262,500
14. GUEMAR (72) Sporting Club Neuilly.....	257,500
15. GENIN (70) Club Haltérophile Reyland.....	250, -
16. DANDOIS (72,6) Centre Athlétique de Lille.....	250, -
17. ROUX (68) Halt. Cult. Club Aix.....	245, -
18. BLEUZE (69,9) Club Halt. Cult. Rochelais.....	240, -
19. MUGGEO (70,4) Haltérophile Club Grenoblois.....	240, -
20. NACRI (73,7) Maison des Jeunes Chambéry.....	240, -
21. MOULIN (70) Enfants Neptune Châteauroux.....	235, -
22. DELEMDA (70,3) Enfants du Devoir Oyonnax.....	232,500
23. PROST (74,4) A.S. Caisse d'Épargne Lyon.....	230, -
24. SEGUIN (69) Stade Auxerrois.....	225, -
25. FAVIN (69,1) Stade Auxerrois.....	225, -
26. BERNAOUI (74,5) Cercle Culturiste Salle Commenge.....	222,500
27. CRAVERO (70) Haltérophile Club Marseille.....	217,500
28. FALK (72) Amicale Laïque des Cordeliers.....	215, -
29. AMANT (71,8) C.S.A.D.N. Châtellerauld.....	210, -
30. ESPOSITO J. (73,4) Maison des Jeunes Chambéry.....	210, -
31. DUTRY (70,5) Jeune France de Mézières.....	202,500
32. PETITJEAN (75) Club Culturiste Reims.....	200, -
33. DAMOUR Maximin (69) APECA La Réunion.....	160, -

POIDS MI-LOURDS

1. NUYTENS (82) Haltérophile Club Compiégnois.....	312,500
2. VASSEAUX (82,5) Cercle Culturiste Salle Commenge.....	300, -
3. DEMARETZ (81) L'Audomaroise.....	295, -
4. GRODET (76) Stade Municipal Petite Synthe.....	290, -
5. DAMBRINNE (78,5) A.S. P. et T. Arras.....	282,500
6. DANEL (78,3) Sports Réunis Lille Délivrance.....	280, -
7. LEROY (82,3) Athlétique Club Servannais.....	275, -
8. SCHERPEREEL (79,9) Sporting Club Tête de Cheval.....	272,500
9. LEMARIGNIER (78) Amie. Laïque Condé-sur-Noireau.....	265, -
10. LOPEZ (78,8) Amicale Laïque Condé-sur-Noireau.....	260, -
11. BUFFY (75,6) Union Mâconnaise.....	252,500
12. GRANGE (77) Haltérophile Club Grenoblois.....	240, -
13. MARTIN (80) Club Athlétique St-Priest.....	240, -
14. RIO (81) Club Athlétique Nantais.....	240, -
15. HUGUET (81) Haltérophile Club Marseille.....	237,500
16. ROUX (78) Stade Porte Normande.....	235, -
17. LASPERCHES (78,6) Union Athlétique Tarbaise.....	235, -
18. ANSELME (81,3) Club Athlétique St-Priest.....	235, -
19. GUILBERT (77,2) A.S. Lilloise Inter-Entreprises.....	230, -
20. IACONELLI (79,5) Ring Villepinte Vert-Galant.....	225, -
21. DARSONVAL (79) Club Culturiste Reims.....	205, -
22. GARRITAN (76,5) Club Culturiste Reims.....	185, -

POIDS LOURDS LEGERS

1. DORME (89,2) Club Athlétique St-Priest.....	320, -
2. FOUCHE (85) Athlétique Club St-Maurien.....	310, -
3. KEMP (86) U.S. Métro Transports.....	287,500
4. LARIVIERE (89,3) Centre Athlétique de Lille.....	287,500
5. DHULSTER Serge (90) L'Audomaroise.....	265, -
6. DHULSTER Jacques (90) L'Audomaroise.....	260, -
7. BUFFENOIR (83,6) Club Halt. Cult. Bas-Berry.....	255, -
8. GRIS (83,5) U.S. Métro Transports.....	247,500
9. ESPOSITO M. (85,3) Maison des Jeunes Chambéry.....	242,500
10. JAUSSOIN (86) Club Culturiste Reims.....	237,500
11. ALLAIRE (84,6) Union Mâconnaise.....	222,500
12. MATHIEU (86,7) Union Athlétique Tarbaise.....	220, -
13. RICHARD (86,6) Athlétique Club Trélazéen.....	217,500
14. RAMIN (82,9) Gauloise de Vaise.....	200, -
15. LETOHC (83,7) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes.....	175, -

POIDS LOURDS

1. COLNARD (115) Athlétique Club St Maurien.....	347,500
2. JAMES (102) U.S. Métro Transports.....	327,500
3. DURY (105) Athlétique Club Montpelliérain.....	315, -

L'Épaulé de Miyake

Les haltérophiles parisiens ont eu récemment le privilège de voir les champions japonais en action, au cours de leur passage à Paris. Le petit Poids Coq Miyake, champion du Monde de la catégorie, était, bien entendu, la vedette de cette réunion et tous ceux qui ont pu admirer son excellente technique seront certainement ravis de le retrouver sur ces pages.

Ces photos-robot ont été Prises à Budapest au cours de son premier essai avec 130 k.

I. Le tirage ou redressement du corps.

Prises sous cet angle, les photos nous montrent :

- ✓ Une position parfaitement plate du dos ;

- ✓ Une prise de mains crochetée des bras absolument tendus jusqu'à l'extension complète du corps
- ✓ Un passage de la barre le long des tibias puis des cuisses obtenu par un redressement des jambes suivi d'un fléchissement vers l'avant, avant l'extension finale.

Particularités - Pendant cette première partie du mouvement, Miyake a les talons serrés l'un contre l'autre et les genoux écartés de telle sorte qu'il semble que les mains touchent les genoux à leur hauteur.

Dans son extension finale, Miyake donne l'impression de ne pas être redressé à fond en fait, le corps est en position droite mais légèrement incliné vers l'arrière, en perte d'équilibre. Je

précise que ce déséquilibre est contrôlé car Miyake saute vers l'arrière pendant la chute du corps.

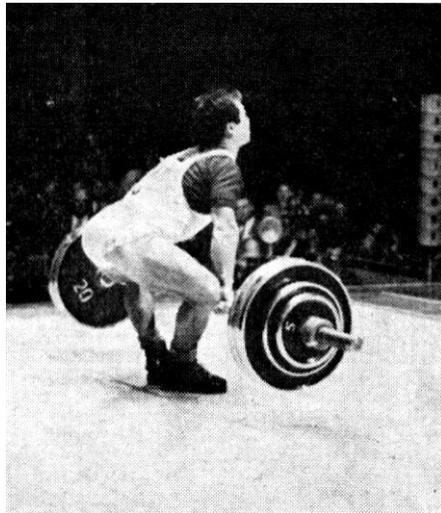
II. Le passage en flexion.

Pendant la chute du corps, les pieds se déplacent latéralement vers l'arrière et le tronc reste incliné, permettant ainsi à la traction des bras de s'exercer efficacement.

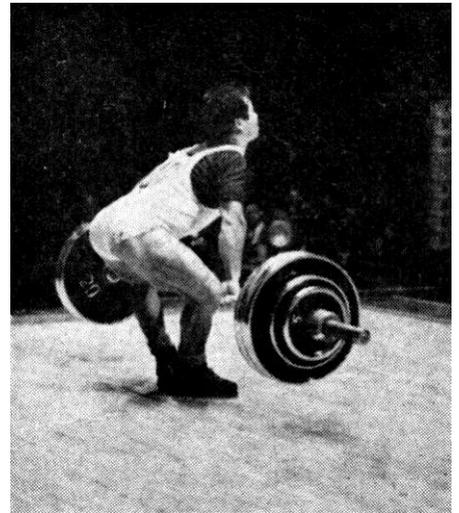
- Le verrouillage (ou rotation) des coudes s'effectue dans une position très haute, car Miyake est encore loin de son maximum. Cette dernière remarque est extrêmement importante car elle prouve que, quelle que soit la charge, celle-ci est tirée le plus fort et le plus haut possible, afin d'assurer le premier essai et d'éviter



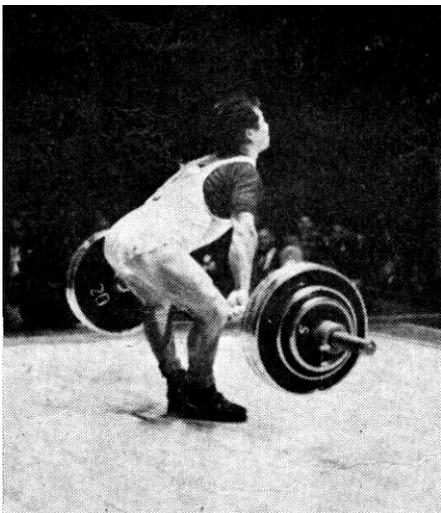
1



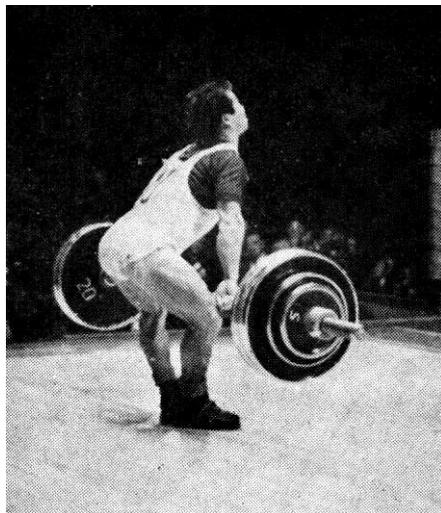
2



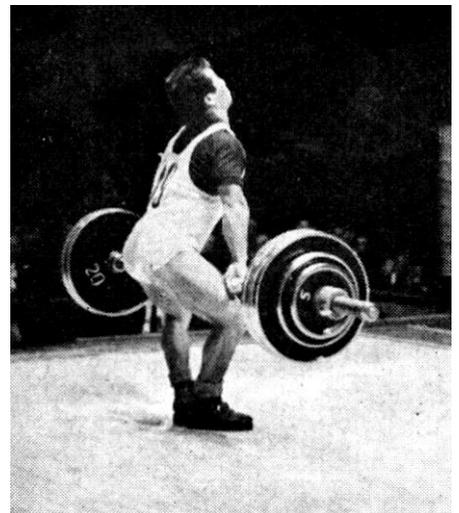
3



4



5

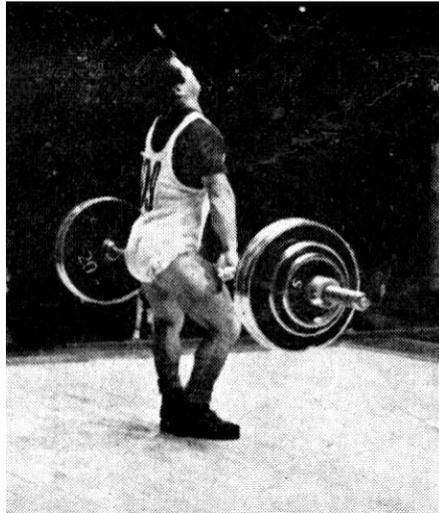


6

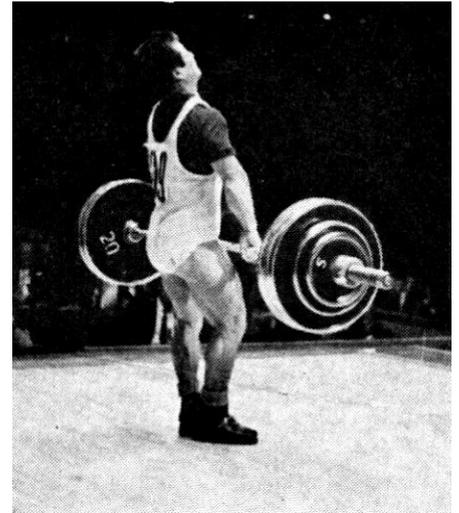
l'écrasement du corps. La hauteur du tirage du premier essai a toujours une influence sur le moral de l'athlète qui doit lever sa barre le plus haut possible et donc avec le maximum d'énergie.

Recordman du monde de l'épaulé-jeté avec 139 k 500, dans la catégorie Poids Coq, Miyake a récemment réussi 147 k 500 dans la catégorie supérieure. Il a également totalisé 375 k, soit 2 k 500 de plus que le record du monde actuel. Ces extraordinaires performances viennent donner, s'il en est encore besoin, plus de poids aux commentaires techniques qui précèdent et doivent convaincre les entraîneurs que ces photos méritent d'être affichées sur les murs de leur salle.

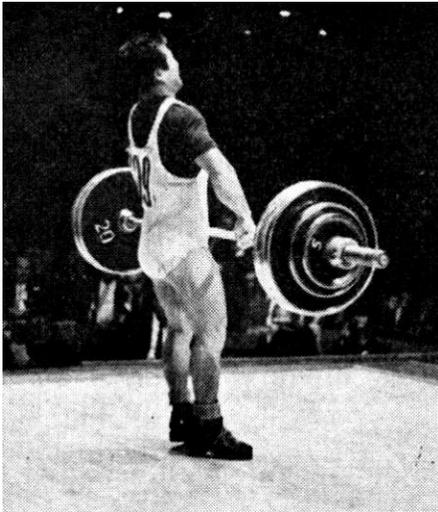
G. LAMBERT,
Moniteur National.



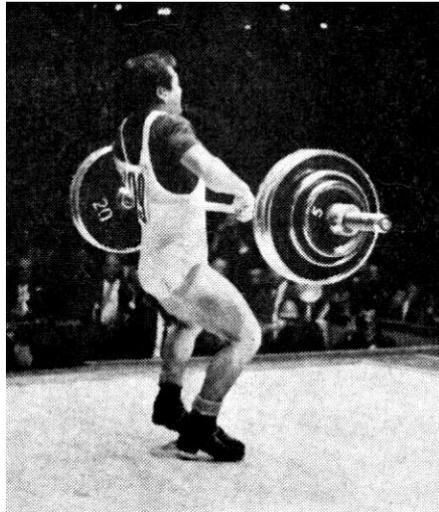
7



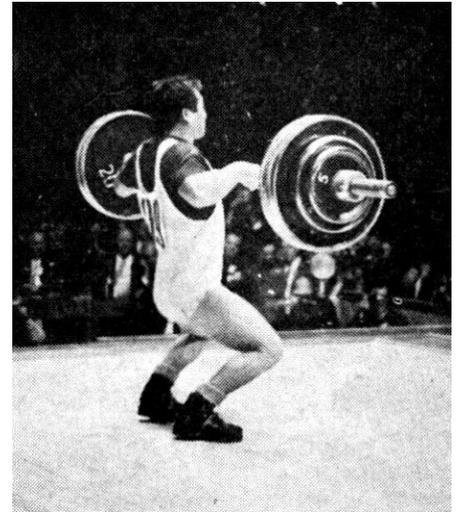
8



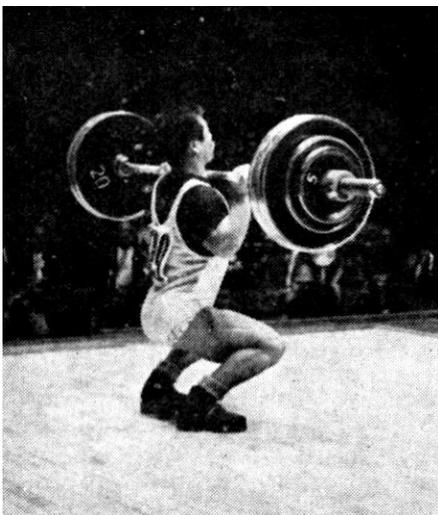
9



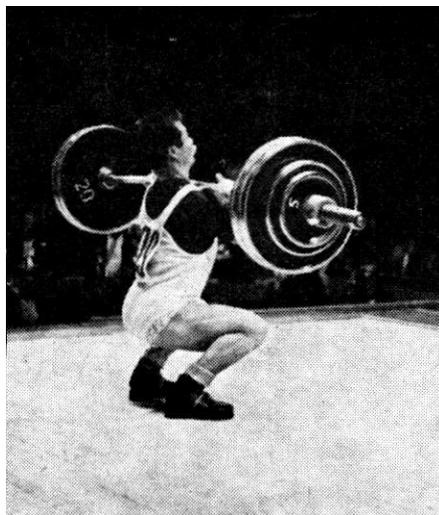
10



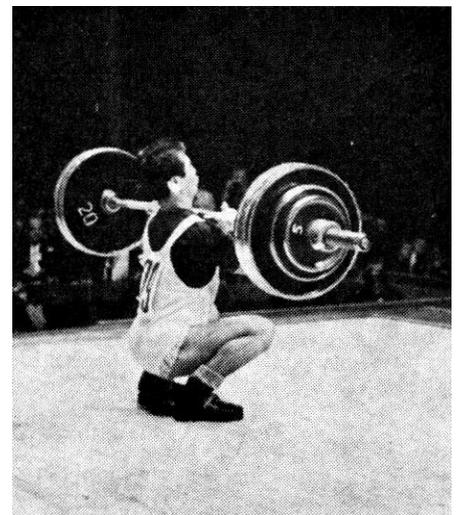
11



12



13



14

Après les Championnats du Monde

Les Performances

Comme à chaque Championnat du Monde, nous avons assisté cette année à une nette progression d'ensemble des performances bien qu'il y ait eu régression du total réalisé par les champions de plusieurs catégories.

Si nous établissons un classement toutes catégories, basé sur le principe de la proportionnalité des performances et de la section musculaire, nous avons l'extrême surprise de trouver trois poids légers en tête du classement. Avec 415 k, le tique Kaplunov devance le Polonais Baszanowski de 2 k 500. La défaillance du Poids Moyen Kurinov permet à ces deux hommes d'être nettement détachés, à tel point même que, malgré ses dix kilos de retard sur Kaplunov, le Léger Polonais Zielinski s'octroie la troisième place du classement

toutes catégories. Le Poids Mi-Lourd Hongrois Vérès vient ensuite avec son excellent total de 460 k et devance le petit Japonais Miyake (Coq) qui, malgré son nouveau record du monde - 352 k 500 - n'obtient que la 5^e place. Kono a, cette année, « volontairement » tiré dans la catégorie Mi-Lourds et a pris indirectement sa revanche sur son vieil adversaire, le Moyen Kurinov, qui, avec 422 k 500, reste loin de son record. Kurinov est également devancé par l'Anglais Martin, dont le nouveau record des Lourds Légers - 480 k - lui permet de s'intercaler.

Dans la liste des vingt meilleures performances mondiales, nous avons placé en regard de chaque nom un coefficient qui permet d'apprécier l'écart relatif entre les différentes performances.

Catégorie	Nom	Total réalisé	Coefficient
1. Légers	Kaplunov	415 k	733
2. Légers	Baszanowski	412 k 500	729
3. Légers	Zielinski	405 k	711
4. Mi-Lourds	Véres	460 k	710
5. Coqs	Miyake	352 k 500	705
6. Mi-Lourds	Kono	455 k	703
7. Lourds Légers	Martin	480 k	699
8. Moyens	Kurinov	422 k 500	696
9. Plumes	Minaev	362 k 500	692
10. Lourds Légers	Palinski	470 k	685
11. Moyens	Huseka	415 k	684
11. Mi-Lourds	Toth	442 k 500	684
13. Plumes	Kacura	357 k 500	683
14. Moyens	Teherani	412 k 500	680
14. Moyens	Paterni	412 k 500	680
14. Mi-Lourds	Kailajarvi	440 k	680
17. Moyens	Homcsenko	410 k	676
17. Mi-Lourds	Cleveland	437 k 500	676
19. Légers	Garcy	382 k 500	675
19. Coqs	Foldi	337 k 500	675

L'examen de ces chiffres nous montre la supériorité des catégories moyennes. Parmi ces vingt premiers classés, nous trouvons :

- 5 Poids Moyens.
- 5 Poids Mi-Lourds.
- 4 Poids Légers.
- 2 Poids Plumes.
- 2 Poids Coqs.
- 2 Poids Lourds Légers.
- 0 Poids Lourd.

Compte tenu de leur poids de corps, les Poids Lourds n'obtiennent pas un « rendement » comparable à celui des hommes des autres catégories car, aucun d'entre eux ne parvient à figurer dans cette liste. Par contre, les catégories moyennes affirment leur supériorité, supériorité conforme à la logique car nous savons que les catégories Poids Légers, Moyens et Mi-Lourds groupent près de 70 % du total des pratiquants.

Il serait intéressant d'établir une liste semblable à celle-ci pour le développé, si l'arbitrage des Championnats avait été plus uniforme. En

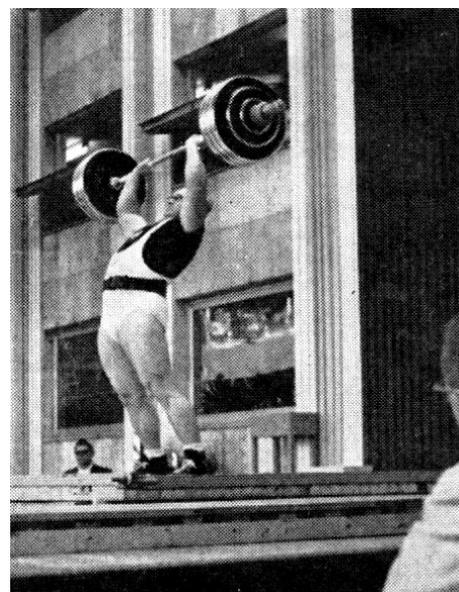
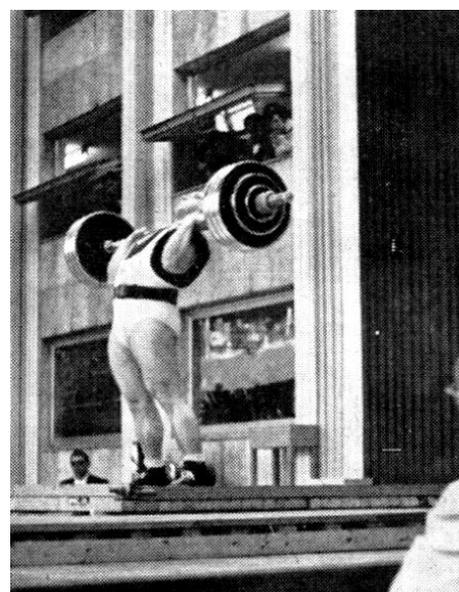
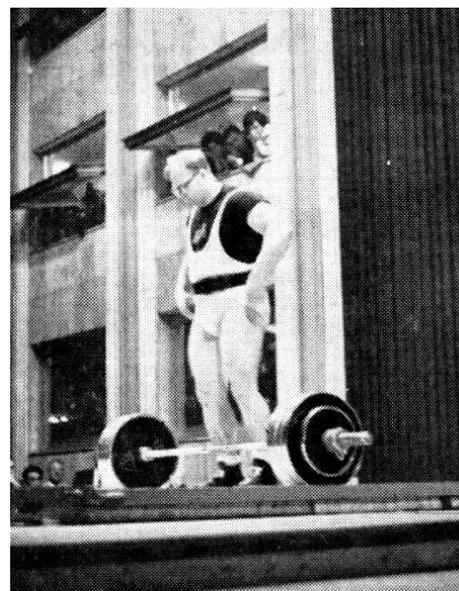
effet, les athlètes des catégories Lourdes ont incontestablement été avantagés par rapport aux champions des petites catégories, aussi est-il absolument impossible d'établir une comparaison valable. Force nous est donc de supprimer le développé de cette étude et de passer tout de suite à celle du mouvement suivant.

A l'arraché à deux bras, nul ne sera surpris de trouver le Finlandais Kailajarvi en tête de ce classement.

Avec son nouveau record du monde de la catégorie Mi-Lourds qui, je le rappelle, dépasse celui de la catégorie supérieure, Kailajarvi devance de 1 point la performance du Poids Léger Baszanowski.

Cette différence est minime car elle n'équivaut qu'à quelques centaines de grammes. Assez loin derrière ces deux hommes, la 3^e place est également difficile à attribuer car Kaplunov (Léger 122 k 500), Kurinov (Moyen 130 k) et Miyake (Coq 107 k 500) se suivent de très près.

Catégorie	Nom	Performance	Points	Style
1. Mi-Lourds	Kailajarvi	146 k 500	226,5	Flexion
2. Légers	Baszanowski	127 k 500	225,5	Fente
3. Légers	Kaplunov	122 k 500	216	Fente
4. Coqs	Miyake	107 k 500	215	Flexion
5. Moyens	Kurinov	130 k	214	Flexion
6. Légers	Zielinski	120 k	212	Flexion
7. Plumes	Mannironi	110 k	210	Fente
7. Plumes	Elm-Kah	110 k	210	Flexion
9. Mi-Lourds	Kono	135 k	209	Flexion
9. Mi-Lourds	Toth	135 k	209	Flexion





Catégorie	Nom	Performance	Points	Style
1. Légers	Zielinski	160 k	282,5	Flexion
1. Légers	Baszanowski	160 k	282,5	Fente
1. Légers	Kaplunov	160 k	282,5	Fente
4. Coqs	Miyake	140 k	280	Flexion
5. Moyens	Zdrazila	165 k	272	Flexion
6. Mi-Lourds	Véres	175 k	270,5	Flexion
7. Lourds Légers	Martin	185 k	270	Flexion
8. Moyens	Kurinov	162 k 500	268	Flexion
9. Plumes.....	Ichinoseki	140 k	267,5	Flexion
9. Plumes.....	Kozlowski	140 k	267,5	Flexion
9. Plumes.....	Kacura	140 k	267,5	Flexion



Parmi ces dix hommes, trois tirent en fente contre sept en flexion. Ces proportions sont à peu près semblables à l'épaulé où l'on trouve, dans la liste des dix meilleurs classés, deux tireurs en fente contre huit en flexion. Il est cependant honnête d'ajouter que les quatre suivants, du 11^e au 14^e, tirent en fente. L'orientation de la majeure partie des champions vers le style en flexion est donc très nette car, en 1960, le nombre des tireurs de chaque style était à peu près le même.

Les performances ne prouvent cependant pas encore la supériorité de l'un ou de l'autre style car les toutes premières places se répartissent entre des adeptes des deux styles : ainsi, à l'épaulé, Zielinski partage-t-il la première place avec les deux tireurs en fente de sa catégorie, Kaplunov et Baszanowski.

La technique et... l'arbitrage

Les considérations précédentes sur les styles en fente et en flexion nous amènent tout naturellement à nous demander si ces Championnats du Monde ont marqué une nouvelle étape dans l'évolution de la technique. Il semble, en fait, que chaque tireur évolue vers une technique plus parfaite et adaptée à sa morphologie mais que « la » technique elle-même a atteint une certaine stabilité, une certaine maturité. Les arbitres devraient se réjouir de cette stabilisation et je dirai même de cette uniformisation de la technique, car leur tâche s'en trouve considérablement allégée... Malheureusement, le règlement n'a pas encore rejoint la technique actuelle et les arbitres consciencieux doivent constamment s'interroger avant de choisir une décision.

Ce n'est un secret pour personne que le développé tel qu'il est actuellement pratiqué est en contradiction avec le règlement ainsi l'appel par extension du tronc est couramment pratiqué par les athlètes et admis par les arbitres, mais reste encore classé dans le chapitre des mouvements incorrects. D'autre part, le règlement précise bien que le retrait du corps doit être « léger » et si ce point du règlement est généralement respecté pendant les compétitions des Poids Coqs et Plumes, il est outrageusement délaissé par la suite, surtout lorsqu'apparaissent les vedettes des catégories lourdes. Un reproche encore plus grave est à porter au passif de certains arbitres qui tiennent au moins autant compte de la nationalité de l'athlète que de la validité de son mouvement avant de donner leur verdict. Cette situation est extrêmement grave car ces rencontres internationales qui devraient permettre aux athlètes du monde entier de mieux se connaître et de s'apprécier et, par là même, d'ébaucher un rapprochement entre les pays du monde entier, risquent, au contraire, par la faute de quelques arbitres indignes de ce nom, d'éveiller la haine. Même si les dirigeants de la F.I.H.C. n'ont pas la paix mondiale comme souci premier, ils ont le devoir de conserver propre le sport haltérophile et d'écartier systématiquement tous les individus qui risquent de le salir.

Un autre point du règlement risque également de faire le jeu de ces arbitres indésirables : il s'agit du contact de la barre contre les cuisses. Au cours d'un Congrès préliminaire aux Championnats du Monde qui a rassemblé les dirigeants de la F.I.H.C. et les arbitres - mais pas les entraîneurs (!) - le contact de la barre contre les cuisses a été formellement interdit. Pour appuyer cette interdiction des photos et films ont été présentés mais... mais il semble que les arbitres soient restés sourds à ces recommandations car une forte proportion d'athlètes ont continué à glisser discrètement la barre le long des cuisses et, sur les quelque mille essais de ces Championnats, deux seulement ont été sanctionnés dont l'un a été réhabilité par le Jury d'appel. Le règlement, tel qu'il est actuellement

rédigé, n'est donc pas appliqué par les arbitres : aussi doit-il être rapidement remanié. Le léger glissement de la barre contre les cuisses tel qu'il est pratiqué par les champions ne constitue pas une faute : il s'inscrit, bien au contraire, dans l'évolution logique de la technique qui recherche le meilleur rendement de la mécanique humaine.

Le corps humain étant un ensemble de leviers, la meilleure utilisation de ceux-ci est obtenue lorsque la longueur des bras du levier est réduite au maximum. Dans la première phase des trois mouvements olympiques, ces conditions sont réalisées lorsque la barre glisse le long des tibias, puis des cuisses. Le rédacteur de la F.I.H.C. qui rédigera ce nouveau règlement pourrait donc tenir compte de ces observations sans pour cela modifier les interdictions qui sanctionnent les épaulés ou arrachés en deux temps ou avec choc brutal de la barre contre une partie du corps.

Les quelques remarques précédentes concernant les carences du règlement et le comportement de certains arbitres ne sont que quelques taches sombres dans la magnifique fresque que forment les Championnats du Monde.

Pendant une semaine, chaque jour, nous avons assisté à de magnifiques exploits, à des luttes homériques, nous avons participé à la joie des vainqueurs, mais aussi aux déceptions des malchanceux. La tension nerveuse était telle que chaque jour qui passait nous trouvait plus ivres encore de ce formidable spectacle et que, même avant le dernier effort de Vlassov, les regrets d'imaginer le mot « fin » nous envahissaient déjà.

Il nous reste aujourd'hui de magnifiques souvenirs et surtout l'espoir de nous replonger dans quelques mois dans cette extraordinaire ambiance.

G. LAMBERT,
Moniteur National.



Nos joies, nos peines

Mariage

Nous apprenons le mariage de M. François Luscanszky, sociétaire du Sporting Club Navis, avec Mlle Jeanne Mester.

Nous bien vifs compliments et vœux de bonheur.

Naissances

Hugues Delebarre, fils de notre champion Robert Delebarre, nous annonce la naissance, le 17 novembre dernier, de son petit frère Gilles.

Nous apprenons également la naissance de Laurence Duquerroux, troisième enfant de M.

Hubert Duquerroux, sociétaire du Club Sportif Défense Nationale de Châtelleraut.

Tous nos vœux aux enfants et nos félicitations aux heureux parents.

Distinction

L'Haltérophile Club de Nice nous informe que M. Jean Laugier, Secrétaire du Club, et M. Paleotti, arbitre fédéral, se sont vu attribuer la médaille du Mérite sportif.

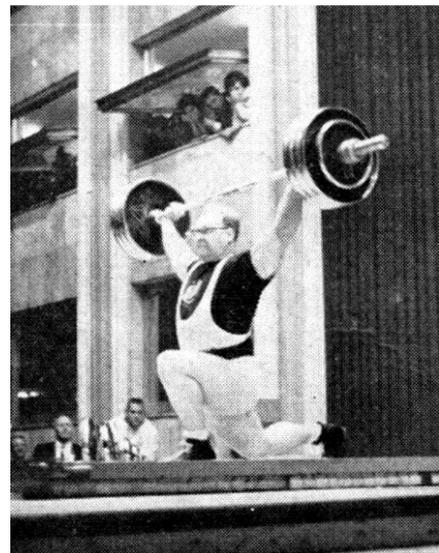
Nous bien sincères compliments à ces dévoués dirigeants.

Les Cartes de Dirigeant Régional du C.N.S.

Il est rappelé aux ayants droit que le millésime 1963 validant les Cartes de Dirigeant régional du Comité National des Sports doit être demandé par l'intermédiaire de la F.F.H.C. et donne lieu à une redevance de 2 NF.

Les Dirigeants des Comités Régionaux doivent adresser une demande groupée pour les trois ayants droit Président, Secrétaire, Trésorier, accompagnée de la somme de 6 NF.

En cas de changement de titulaire à un poste ou à plusieurs postes d'un Comité, la Carte du Membre démissionnaire doit être jointe à la demande d'une carte nouvelle au nom de son remplaçant. (Joindre une photographie, format de la carte d'identité).

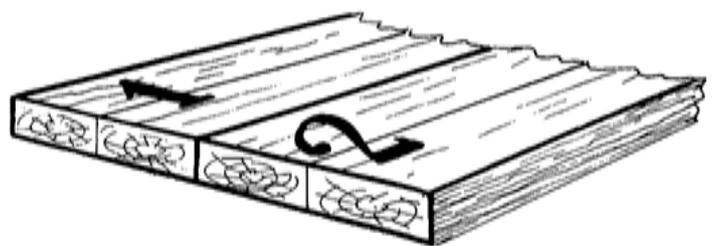
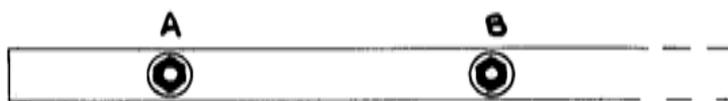
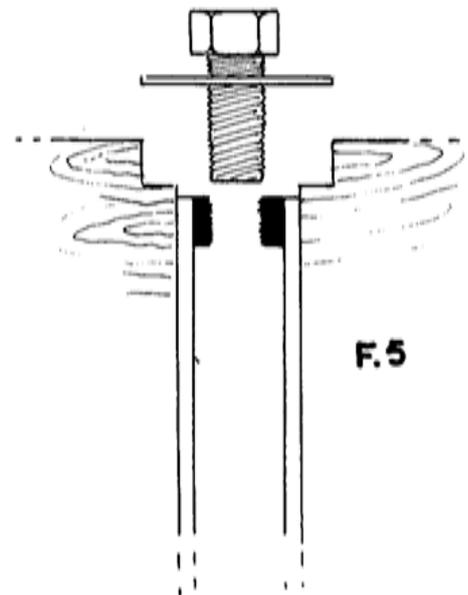
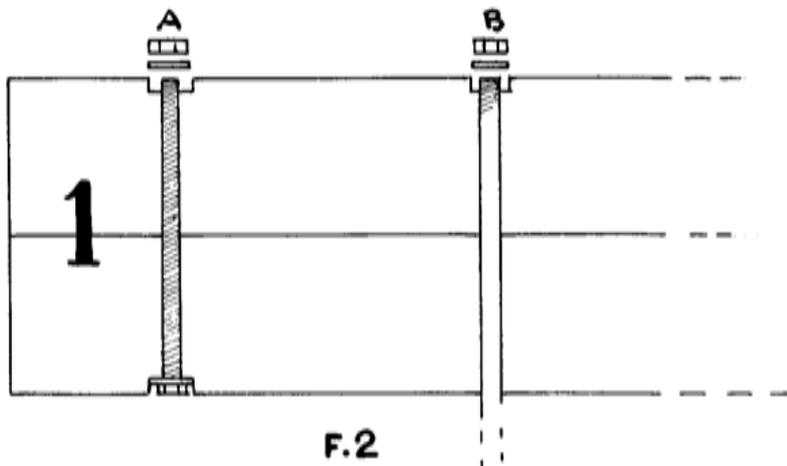
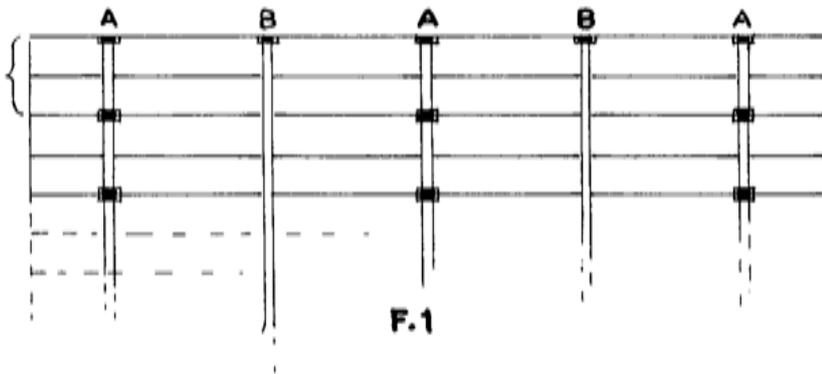


SCHEMANSKY, le revenant américain, développe 182 k 500 et arrache 160 k, prenant la 2^e place des Poids Lourds.

Amélioration du matériel de nos salles

(Suite)

CONSTRUCTION D'UN PLATEAU



Au début de la saison, certains clubs ont besoin de s'équiper et quelques-uns m'ont demandé d'expliquer la construction d'un plateau.

Voici, à mon avis, la description d'une construction simple et pratique de plateau démontable en 10 parties pour faciliter la mise en place.

Il faut se procurer des madriers de sapin du Nord de premier choix de 4 m 67 de longueur, car les extrémités sont souvent fendues.

- 1) Les scier à 4 m, bien à l'équerre ;
- 2) Ramener les cotes du madrier de 8,5 cm x 22,5 cm à 7,5 cm x 20 cm par rabotage bien d'équerre (figure 4) ;

- 3) Percer à 50 cm des extrémités des trous de 0,20 mm et au centre pour le passage d'une tige filetée de Ø 16 mm et de 39 mm de longueur (3 tiges) ;
- 4) Percer deux autres trous à 1 m. des extrémités de Ø 25 mm (fig. 1 B et B) ;

- 5) Abattre légèrement les angles avant montage par 2 ;
- 6) Numéroté les assemblages par 2 ;
- 7) Prévoir deux tubes de 15 mm x 21 mm de 3 m. 95 dans lesquels sont soudés des boulons de 8 ou 10 mm intérieurement, ce qui évite d'abimer le filetage (fig. 5).

Nota. - On peut également introduire une barre filetée à chaque extrémité à la place du tube.

- 8) Prévoir 4 boulons de 80 mm de Ø 8 ou 10 avec des grosses rondelles (fig. 5).

Comme le tube est moins long que les mardriers, en serrant les boulons, on provoque l'assemblage de ceux-ci.

Nota. - Lorsque le plateau est démonté, le ranger empilé, bien à plat.

De même, pour effectuer le montage, le sol doit être parfaitement horizontal.

Prix de revient :

1 m ³ de sapin à 500 ou 600 NF	
le m ³	1.020 NF
15 m. de tige Ø 16.....	90 NF
8m. de tube.....	16 NF
60 écrous de Ø 16.....	20 NF
4 boulons de 80 x 20.....	4 NF
	<hr/>
	1.150 NF

Nota. - Le prix de revient peut baisser notablement en employant des bois français ou de 2^e choix.

L. GUILLIER.



Classement général du Prix d'Encouragement 1962-1963

d'après les résultats des Éliminatoires organisées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

POIDS COQS

1. CORONEL (54,5) Société Athl. Montmartroise.....	220, -
2. MARTINEZ (56) Assoc. Sportive Pérolrière.....	212,500
3. DUPONT (52) Amiens Sporting Club.....	195, -
4. ROYET (54) Assoc. Sportive Pérolrière.....	192,500
5. LABAT (55,7) Haltéro Club Montpelliérain.....	192,500
6. CLAIN (55) APECA La Réunion.....	190, -
7. SUPPA (55,3) Maison des Jeunes Chambéry.....	187,500
8. MORIN (52,8) Air Sports Blois.....	185, -
9. ALLANAC (56) Energie d'Haguenu.....	185, -
10. GARCIA (53,4) Royan Océan Club.....	182,500
11. LOUIS (55,1) Haltérophile Club Montilien.....	182,500
12. SZYS (56) Union Sp. Wittenheim.....	177,500
13. WHITE (54,4) Entente Chaumontaise Ath. Chemin.....	175, -
14. BROSSEAU (54,7) Club Athlétique Nantais.....	175, -
15. PLISSON (52,1) C.S.A.D.N. Châtellerauld.....	172,500
16. DUBOIS (52,7) L'Audomaroise.....	172,500
17. DEFONTE (53,6) Centre Athlétique Lille.....	170, -
18. AZÉMA (55) Haltérophile Club Arlésien.....	170, -
19. GENTOT (55,9) Centre Athlétique Lille.....	170, -
20. TACHOIRE (55,1) Assoc. Sportive Pérolrière.....	167,500
21. BONATO (55,8) Club Athlétique Nantais.....	165, -
22. DALTOES (55) Assoc. Sp. Pérolrière.....	162,500
23. BERNAND (54,7) Entente Chaumont. Ath. Chemin.....	160, -
24. DA SOUZA (55,6) Club Halt. Cult. Châtelleraudais.....	157,500
25. VEIBER (55,4) Cercle Sports Homécourt.....	150, -
26. UHLMANN (53,5) Haltérophile Club Montilien.....	142,500
27. HOSS (47,9) A.S. Minière Fondary.....	135, -
28. BOUBAULT (45,7) Cercle Michelet Orléans.....	130, -
29. MARGIOTTA (50) Club Athl. St-Priest.....	117,500

POIDS PLUMES

1. ARNOULT (59,8) Stade Croisicais.....	232,500
2. MARTELLOT (58,9) Vannetaise Athlétique Club.....	222,500
3. FORESTIER (59,4) Assoc. Sportive Monaco.....	222,500
4. COURBIÈRE (59) Maison des Jeunes Narbonne.....	217,500
5. FOURRIER (58,5) Sté Athlétique Enghien.....	210, -
6. BALLEE (59,8) Athlétique Club St-Maurien.....	207,500
7. LEMAIRE (59) Haltérophile Club Cannes.....	205, -
8. DUMOULIN (59,6) Académie des Sports Decazeville.....	205, -
9. LE DEVEHAT (59,6) Patronage Laique Lorient.....	202,500
10. BOULIANE (60) Les Cigognes Tarbes.....	202,500
11. CAILLET (59,4) Haltéro Club Arbreslois.....	200, -
12. CARREAU (57,5) Club Halt. Cult. Caudéranais.....	197,500
13. COQUARD (59) Haltéro Club Arbreslois.....	197,500
14. BERMONT (60) L'Audomaroise.....	190, -
15. CHARPENEL (56,8) Haltérophile Club Montilien.....	187,500
16. FACCHINI (59,9) Union Mâconnaise.....	187,500
17. PECHENOT (60) Stade Auxerrois.....	185, -
18. DELVOYE (57,9) Union Mâconnaise.....	182,500
19. THOMAS (59,5) Évreux Athlétique Club.....	182,500
20. ONIDA (57) Haltérophile Club Nice.....	180, -
21. PÉTARD (58,6) Assoc. Sp. Montferrandaise.....	180, -
22. HERMANT (59,4) L'Audomaroise.....	180, -
23. DIORY (59,5) Entente Chaumontaise Ath. Chemin.....	180, -
24. DESMET (59,8) Centre Athlétique Lille.....	180, -
25. BONNY (60) Association Sp. Pérolrière.....	180, -
25. TAVERNE (60) Centre Athlétique Lille.....	180, -
26. PROSKURA (58,5) Club Athlétique St Priest.....	177,500
27. DEGLIESPOTI (58,3) Haltérophile Club Grenoblois.....	175, -
28. TOUTAIN (59,1) Assoc. Sp. Augustin Normand.....	175, -

29. BERTRAND (59,5) Athlétique Club Trélazéen.....	172,500
30. LOMENIE (59,8) St-Nazaire Omnisports.....	172,500
31. CARNEIRO (60) Union Mâconnaise.....	170, -
32. VERMONT (58,1) A.S. Sapeurs-Pompiers Nantes.....	167,500
33. CLABOT (60) Assoc. Sp. Gourmaysienne.....	165, -
34. CANTIN (58,5) Club Athlétique Nantais.....	160, -
35. DETAÏLLE (58,4) Union Sportive Crestoise.....	152,500
36. HAY (58,4) U.S. Métro-Transports.....	150, -
37. GRIFFAULT (58,7) Union Haltérophile Vichyssoise.....	145, -

POIDS LEGRS

1. DELOUVEE (65,1) Etoile Sportive Villeneuveoise.....	255, -
2. MASONI (63,1) La Légère Méloinoise.....	252,500
3. HEURGUIER (66,7) Ring Chartrain.....	250, -
4. MALLET (67) Centre Athlétique Lille.....	250, -
5. GONCALVES (65,5) Haltéro Club Arbreslois.....	247,500
6. LE GUYADER (67,5) Club Halt. Cult. Caudéranais.....	247,500
7. XAVIER (63) APECA La Réunion.....	242,500
8. GUERRERO (65,8) A.S. Cheminots Béziers.....	242,500
9. MENEAU (67,5) Cercle Michelet Orléans.....	240, -
10. MAGNAN (64,3) Club. Halt. Cult. Rochelais.....	237,500
11. JEANJEAN (64,8) Haltéro Club Montpelliérain.....	237,500
12. GRIMA (66,1) Sporting-Club Navis.....	237,500
13. CHASSAING (66,8) La Montluçonnaise.....	237,500
14. SALAMAGNOU (67) Club Halt. Cult. Marseillais.....	237,500
15. PONCELET (63,9) Haltérophile Club Montilien.....	235, -
16. TOULCANON (64,5) APECA La Réunion.....	235, -
17. BULLY (67,4) Club Athlétique St Priest.....	235, -
18. PAULETTE (65,2) Club Halt. Cult. Bas Berry.....	232,500
19. BADOINOT (67,5) Entente Chaumont. Ath. Chemin.....	232,500
20. COQUEBERT (61,3) Nantes Étudiants Club.....	230, -
21. PIGAUD (65,3) Vannetaise Athlétique Club.....	230, -
22. DIJOUX (61,5) APECA La Réunion.....	225, -
23. AMIOT (63,9) Air Sports Blois.....	225, -
24. JONVEL (64,4) A.S. Cheminots St Pol.....	225, -
25. OLIVES (65) Sté Athlétique Montmartroise.....	225, -
26. VANNIER (66,2) Sté Gymnastique Angers.....	225, -
27. CHARTIER (62,3) C.S.A.D.N. Châtellerauld.....	222,500
28. LARCEZ (63,6) Club Culturiste Reims.....	222,500
29. ADRIENNE (65,1) A.S. Cheminots Béziers.....	222,500
30. LAUROT (66,6) Maison Jeunes Chambéry.....	222,500
31. KASMAREK (64,4) Centre Athlétique Lille.....	217,500
32. ANÉE (64,9) Ailes Sportives Bouguenais Rézé.....	217,500
33. CHARDONNET (66) Haltérophile Club Compiégnois.....	217,500
34. GOSSES (66,1) Sports Réunis Lille Délivrance.....	217,500
35. ROBIN (66,5) Club Halt. Cult. Caudéranais.....	217,500
36. GIRAUDON (64,5) Club Sp. Cheminots du Mans.....	215, -
37. POULAIN (64,8) Patronage Laique Lorient.....	215, -
38. LAVÉCH (65,1) U.S. Métro-Transports.....	215, -
39. GROSABADIE (67,4) Haltéro Club Comminges.....	215, -
40. BONIN (62,6) Gauloise Valse.....	212,500
41. PAQUET (63,5) La Montluçonnaise.....	212,500
42. FRACCAROLI (64,8) Haltérophile Club Grenoblois.....	212,500
43. PABOIS (65,4) Cercle d'Ed. Physique St-Nazaire.....	210, -
44. CARITEY (67,4) Union Mâconnaise.....	210, -
45. CRISPO (64,7) Haltérophile Club Montilien.....	207,500
46. BOYER (66,8) Union Haltérophile Vichyssoise.....	207,500
47. RUBY (61,2) Française de Lyon.....	205, -
48. GUERRIER (62,5) Cercle Sports Homécourt.....	205, -
49. BRIOIT (65,6) A.S. Cheminots St-Pol.....	205, -
50. HERPIN (66) Haltérophile Club Compiégnois.....	205, -
51. NARDINI (65,8) Assoc. Sp. Pérolrière.....	205, -

(à suivre)

**L'HALTÉROPHILE
MODERNE**

17^e ANNEE. - N° 184.

organe officiel mensuel

**DIRECTION - REDACTION
ADMINISTRATION**

10, rue Saint-Marc, PARIS-2^e

Téléphone : CEN. 53-60

Abonnement

France 6 NF.

Etranger 10 NF.

Clubs affiliés 15 NF.

Chèques Postaux Paris 1304-82.

**FINALES
DU PRIX INTERRÉGIONAL**

Juniors : Samedi 5 Janvier, à 14 h 30
Seniors : Dimanche 6 Janvier, à 14 h 30

GYMNASE MUNICIPAL VOLTAIRE
2, Rue Japy, Paris
(Métro : Voltaire)

Formation des Cadres F.F.H.C.

Un Stage a eu lieu du 1^{er} au 6 Octobre 1962, à l'Institut National des Sports, pour la formation des Cadres F.F.H.C.

Après avoir pris connaissance des résultats des examens qui se sont déroulés à l'issue de ce Stage, le Comité de Direction Fédéral a pris les décisions suivantes :

Obtiennent :

Le Diplôme d'Aide-Moniteur d'Haltérophilie

MM.	RIGAUD	Athlétique Club Saint Maurien
	NOIRIEL	A.S.P.T.T. de Strasbourg
	PAIS	Association Sportive Montferrandaise
	GALVANE	A.S. P.T.T. de Vienne
	DAVID	Académie des Sports de Decazeville
	BOUR	Alliance Sainte Savine
	CAMPREDON	Académie des Sports de Decazeville
	MUSSGNUG	Association Sportive Montferrandaise
	ORBEN	Cercle des Sports d'Homécourt
	FERRER	A.S. des Sapeurs Pompiers de Lyon
	ZELLER	A.S. P.T.T. de Strasbourg

Le Diplôme de Moniteur d'haltérophilie

MM.	LEENS	Association Sportive de Monaco
	DAGOIS	Ilets Sports Montluçonnais
	DEVELET	La montluçonnaise
	DAMIANO	Haltérophile Club de Nice
	CORNIEUX	Ilets Sports Montluçonnais

Le titre d'Entraîneur Régional

M.	PY	A.S. P.T.T. de Strasbourg
----	----------	---------------------------

FINALE DU PRIX D'ENCOURAGEMENT JUNIORS

Le Samedi 1^{er} Décembre 1962, au Gymnase Municipal Voltaire à Paris

Noms des concurrents	Poids de corps	CLUBS	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. CORONEL	54 k 800	Sté Ath. Montmartroise	67,500	67,500	90, -	225 k
2. MARTINEZ	56 k	Assoc. Sp. Pérolière	67,500	62,500	82,500	212 k 500
3. DUPONT	51 k 700	Amiens Sporting Club	60, -	57,500	75, -	192 k 500
Poids Plumes						
1. ARNOULT	58 k 900	Stade Croisicais	75, -	67,500	90, -	232 k 500 M
2. MARTELLOT	58 k 700	Vannetaise Athlétic Club	57,500	70, -	90, -	217 k 500
3. FORESTIER	59 k 700	Assoc. Sportive Monaco	65, -	60, -	80, -	205 k
Poids Légers						
1. DELOUVEE	64 k	Etoile Sp. Villeneuveoise	75, -	77,500	100, -	252 k 500
2. HEURGUIER	66 k 500	Ring Chartrain	77,500	72,500	95, -	245 k
Poids Moyens						
1. PAINEAU	74 k 300	Courbevoie Sports	87,500	80, -	110, -	277 k 500
2. FAUT	70 k 300	Stade Mun. Petite Synthe	82,500	85, -	107,500	275 k
3. DEGENNE	70 k 900	Asnières Sports	77,500	87,500	107,500	272 k 500
4. HELENA	69 k 800	Club Athlétique Calais	77,500	80, -	105, -	262 k 500
Poids Mi-Lourds						
1. SILBERMANN	81 k	Sté Ath. Montmartroise	92,500	85, -	120, -	297 k 500
2. MALHOUM	75 k 300	Ath. Club Montpelliérain	90, -	80, -	110, -	280 k
3. COSSON	80 k 700	Sté Athl. Enghien	80, -	82,500	107,500	270 k
Poids Lourds Légers						
1. FERT F.	89 k 500	U.S. Métro-Transports	92,500	85, -	122,500	300 k
2. AUGER	82 k 900	Sporting Club Navis	92,500	82,500	115, -	290 k
3. BORSELLI	87 k 300	C. S. Montois-la-Montagne	77,500	90, -	110, -	277 k 500
Poids Lourds						
1. VERGRICTE	90 k 500	A.S. Cheminots St-Pol	60, -	77,500	95, -	232 k 500
2. LOPEZ	91 k 800	Gauloise de Vaise	70, -	62,500	85, -	217 k 500

FINALE DU PRIX D'ENCOURAGEMENT SENIORS

Le Dimanche 2 Décembre 1962, au Gymnase Municipal Voltaire à Paris

Noms des concurrents	Poids de corps	CLUBS	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. DECONINCK.....	52 k 800	Cl. Cult, r. d. Postes, Lille	62,500	65, -	85, -	212 k 500
2. TIMIER.....	52 k 800	Ath. Club Trélazéen	65, -	65, -	82,500	212 k 500
3. BUGES.....	56 k	A. S. Montferrandaise	57,500	62,500	85, -	205 k
Poids Plumes						
1. MAGE.....	59 k 300	Stade Porte Normande	70, -	75, -	97,500	242 k 500
2. TURC.....	58 k 300	La Montluçonnaise	70, -	72,500	90, -	232 k 500
3. LOTIN.....	59 k 800	Cl. Cult, r. d. Postes, Lille	65, -	70, -	90, -	225 k
Poids Légers						
1. LEDROIT.....	66 k 300	Athl. Club St-Maurien	97,500	87,500	110, -	295 k
2. DURAND.....	66 k 300	Haltéro Club Comminges	82,500	77,500	105, -	265 k
3. GAILLARD.....	66 k 500	Union Sportive Toul	80, -	80, -	100, -	260 k
Poids Moyens						
1. FONTAINE.....	74 k 200	Maison Jeunes Chambéry	90, -	85, -	112,500	287 k 500
2. REMINGER.....	68 k 600	Club Sportif Meaux	90, -	80, -	110, -	280 k
Poids Mi-Lourds						
1. ROLLIN.....	79 k 300	Sporting Club Neuilly	85, -	82,500	120, -	287 k 500
2. DANIEL.....	76 k 900	U.S. Métro-Transports	90, -	77,500	112,500	280 k
3. BEDETTI.....	75 k 400	C.S.A.D.N. Châtellerault	90, -	77,500	105, -	272 k 500
Poids Lourds Légers						
1. PERRIN.....	85 k 300	Maison Jeunes Chambéry	90, -	95, -	115, -	300 k
2. TRUCHET.....	86 k 900	U. Gym. Ath. Péageoise	90, -	85, -	115, -	290 k
3. BARDIN.....	89 k	Amicale Laïque Cordeliers	97,500	80, -	105, -	282 k 500
Poids Lourds						
1. COLON.....	101 k 400	Ath. Club St-Maurien	107,500	102,500	125, -	335 k
2. LESIEUR.....	90 k 200	Club Cult. Reims	95, -	95, -	120, -	310 k

Dans nos

**COMITÉS
RÉGIONAUX**

**COMITE DE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE**

Bureau 1962-63

Président d'Honneur : M. Langlais ; Président actif : M. H. Gouet, 93, rue de Lyon, à Mâcon (S.-et-L.) ; Vice-présidents : MM. J. Monnier et A. Carzon ; Secrétaire : M. Henri Bonniel, 59, à La Coupée, Charnay-Lès-Mâcon (S.-et-L.) ; Trésorier : M. A. Patte, 8, rue Henri-Bergson, à Chalon-sur-Saône ; Membres : MM. R. Marchand, Y. Noël, J. Angéli, H. Baud, M. Berthet, A. Cattet, Wolkonnenko, Beloud, Maraudin, Bastien. Compte Chèques Postaux du Comité : Dijon 501 41.

Records au 1^{er} Novembre 1962

Seniors

Développé à deux bras - Coqs : Deloye 77 k 500 - Plumes : Schmitt 77 k 500 - Légers : Angéli et Laroyenne 85 k - Moyens : Prenot 92 k 500 - Mi-Lourds : Dorey 110 k - Lourds-Légers : Boulanger 92 k 500 - Lourds : Voiney 110 k.

Arraché à deux bras - Coqs : Deloye 72 k 500 - Plumes : Mignot 77 k 500 - Légers : Eme 85 k - Moyens : Robert 90 k - Mi-Lourds : Duval 100 k - Lourds-Légers : Boulanger 102 k 500 - Lourds : Voiney 105 k.

Épaulé et Jeté à deux bras - Coqs : Deloye 95 k - Plumes : Deloye 100 k - Légers : Angéli 107 k 500 - Moyens : Prenot 117 k 500 - Mi-Lourds : Duval 135 k - Lourds-Légers : Boulanger 140 k - Lourds : Voiney 135 k.

Total olympique - Coqs : Deloye 242 k 500 - Plumes : Deloye 247 k 500 - Légers : Angéli 275 k - Moyens : Prenot 297 k 500 - Mi-Lourds : Duval 337 k 500 - Lourds-Légers : Boulanger 335 k - Lourds : Voiney 350 k.

Juniors

Développé à deux bras - Coqs : Beucler 60 - Plumes : Beucler et Jeanmougin 75 k - Légers : Fédoras 92 k 500 - Moyens : Fédoras 90 k - Mi-Lourds : Tissot 85 k - Lourds-Légers : Tissot 70 k - Lourds : à établir.

Arraché à deux bras - Coqs : Beucler 62 k 500 - Plumes : Beucler 75 k - Légers : Nectancour 87 k 500 - Moyens : Fédoras 80 k - Mi-Lourds : Belot 85 k - Lourds-Légers : Tissot 70 k - Lourds : à établir.

Épaulé et Jeté à deux bras - Coqs : Pépin 82 k 500 - Plumes : Beucler 85 k - Légers : Chapoutot 115 k - Moyens : Fédoras et Dury 100 k - Mi-Lourds : Tissot et Belot 105 k - Lourds-Légers : Tissot 85 k - Lourds : à établir.

Total olympique - Coqs : Beucler 202 k 500 - Plumes : Beucler 245 k - Légers : Nectancour 287 k 500 - Moyens : Fédoras 270 k - Mi-Lourds : Tissot 270 k - Lourds-Légers : Tissot 225 k - Lourds : à établir.

COMITE D'AUVERGNE

Bureau du Comité d'Auvergne

Président : M. le Dr Armand Colomb, 2, rue F.-Roosevelt à Vichy ; Vice-président : M^o Pierre Lenain ; Secrétaire : M. Noël Righi, 19, place des Bughes, à Clermont-Ferrand ; Trésorier : M. Maurice Pais, 3, rue de Richelieu, à Chamalières (P.-de-D.) ; Membres : MM. Jean Jacob, Robert Lefrançois, Jean Pradillon, Edmond Thévenin, Hubert Saclier, Maurice Bay, Pierre Develet, Georges Glomot, René Colin, Jean Verne, Marcel Besson, Paul Dufour.

**Liste des Records d'Auvergne
homologués au 20 Novembre 1962**

Juniors

Développé à deux bras - Coqs : Achino André 67 k 500 - Plumes : Ferreira Gérard 87 k 500 - Légers : Giat Philippe 89 k 500 - Moyens : Cancigh Serge 92 k 500 - Mi-Lourds : Toye Jean-Paul 97 k 500 - Lourds-Légers : Toye Jean-Paul 94 k.

Arraché à deux bras - Coqs : Brun Jacques 67 k 500 - Plumes : Ferreira Gérard 87 k 500 - Légers : Giat Philippe 94 k - Moyens : Giat Philippe 96 k 500 - Mi-Lourds : Toye Jean-Paul 103 k - Lourds-Légers : Toye Jean-Paul 96 k.

Épaulé-jeté à deux bras - Coqs : Regeat Georges 89 k 500 - Plumes : Ferreira Gérard 105 k - Légers : Giat Philippe 116 k - Moyens : Giat Philippe 120 k 500 - Mi-Lourds : Toye Jean-Paul 135 k - Lourds-Légers : Toye Jean-Paul 129 k.

Total sur les 3 mouvements olympiques - Coqs : Regerat Georges 217 k 500 - Plumes : Feirra Gérard 272 k 500 - Légers : Giat Philippe 300 k - Moyens : Giat Philippe 300 k - Mi-Lourds : Toye Jean-Paul 330 k.

Seniors

Développé à deux bras - Coqs : Achino André 75 k - Plumes : Girard Aimé 82 k 500 - Légers : Dumas Jean 105 k - Moyens : Boissonnet Raymond 109 k 500 - Mi-Lourds : Boissonnet Raymond 110 k 500 - Lourds-Légers : Toye Jean-Paul 120 k 500 - Lourds : Mardel André 112 k 500.

Arraché à deux bras - Coqs : Philipon Robert 75 k 500 - Plumes : Conteducca Nicol 80 k 500 - Légers : Giat Philippe 95 k - Moyens : Boissonnet Raymond 107 k 500 - Mi-Lourds : Boissonnet Raymond 103 k - Lourds-Légers : Toye Jean-Paul 112 k - Lourds : Pierron Gérard 105 k.

Épaulé-jeté à deux bras - Coqs : Philipon Robert 95 k - Plumes : Philipon Robert 104 k 500 - Légers : Dumas Jean 122 k 500 - Moyens : Boissonnet Raymond 135 k - Mi-Lourds : Toye Jean-Paul 134 k - Lourds-Légers : Toye Jean-Paul 152 k 500 - Lourds : Mardel André 132 k 500.

Total sur les 3 mouvements Olympiques - Coqs : Philipon Robert 232 k 500 - Plumes : Philipon Robert 255 k - Légers : Dumas Jean 317 k 500 - Moyens : Boissonnet Raymond 350 k - Mi-Lourds : Boissonnet Raymond 350 k - Lourds-Légers : Toye Jean-Paul 380 k - Lourds : Mardel André 342 k 500.

COMITE DE NORMANDIE

Bureau 1962-63

Président d'Honneur : M. Français ; Président actif : M. Bernard Renault, 3 Cité H.L.M., rue des Champsbourgs, à Vernon (Eure) ; Vice-présidents : MM. Moncel, le Dr Todosscoff, Armant ; Secrétaire Général : M. François Leguédé, rue Claude-Bernard, à Notre-Dame de Gravenchon (Seine-Maritime) ; Secrétaire adjoint : M. Lecras ; Trésorier : M. Legrand, Collège César-Lemaître, rue Saint-Lazare, Vernon (Eure) ; Membres : MM.

Dréano, Goubot, Guéméné, Mercier, Préhu, Himbault, Simonet. Conseiller technique : Roger Gerber.

**Meilleures Performances Normandes
Saison 1961-1962**

A) *Juniors* - Coqs : Toutain (ASAN Le Havre) 160 k, Championnats de Normandie - Plumes : Helloco (A.L. Colombelles) 225 k, Prix Interrégional - Légers : Plessix (E.A.C. Évreux) 287 k 500, Coupe U.F.O.L.E.P. - Moyens : Burckle (A.L. Colombelles) 312 k 500, Championnats de Normandie - Mi-Lourds Larrée : (E.A.C. Évreux) 322 k 500, Coupe Caltex - Lourds-Légers : Vadelorge (E.A.C. Évreux) 225 k, Prix du Comité de Normandie.

B) *Seniors* - Coqs : Chartrain (S.P.N. Vernon) 240 k, Coupe U.F.O.L.E.P. - Plumes : Mizrahi (C.N.A.R. Rouen) 280 k, Championnats de Normandie - Légers : Gerber (E.S. N.D. de Gravenchon) 362 k 500, France-Allemagne de l'Ouest - Moyens : Gautier (C.S. Alençon) 335 k, Championnats de Normandie - Mi-Lourds : Leduey (E.S. N.D. de Gravenchon) 267 k 500. Coupe Caltex - Lourds-Légers : Renault (S.P.N. Vernon) 30 k, Championnats de Normandie - Lourds : Simonet (FAC. Évreux) 365 k, Championnats de Normandie.

**Records de Normandie homologués
au 10 Novembre 1962
Juniors**

Développé à deux bras - Coqs : Marinier (S.P.N. Vernon) 71 k 500 - Plumes : Marinier (S.P.N. Vernon) 74 k 500 - Légers : Muller (Esso-Gravenchon) 92 k 500 - Moyens : Burckle (A.L. Colombelles) 93 k - Mi-Lourds : Larrée (E.A.C. Évreux) 100 k - Lourds-Légers : Larrée (E.A.C. Évreux) 100 k.

Arraché à deux bras - Coqs : Tiron (S.P.N. Vernon) 67 k 500 - Plumes : Duval (H.C.P.A. Pont-Audemer) 77 k 500 - Légers : Boos (AS. Gournay) 87 k 500 - Moyens : Burckle (A.L. Colombelles) 95 k 500 - Mi-Lourds : Larrée (E.A.C. Évreux) 95 k - Lourds-Légers : Larrée (E.A.C. Évreux) 100 k.

Épaulé et Jeté à deux bras - Coqs : Tiron (S.P.N. Vernon) 90 k - Plumes : Duval (H.C.P.A. Pont-Audemer) 105 k - Légers : Muller (Esso-

Gravenchon) 111 k - Moyens : Burckle (A.L. Colombelles) 118 k 500 - Mi-Lourds : Larrée (E.A.C. Évreux) 127 k 500 - Lourds-Légers : Larrée (E.A.C. Évreux) 130 k.

Total Olympique - Coqs : Tiron (S.P.N. Vernon) 235 k - Plumes : Duval (H.C.P.A. Pont-Audemer) 245 k - Légers : Plessix (E.A.C. Évreux) 285 k - Moyens : Burckle (A.L. Colombelles) 302 k 500 - Mi-Lourds : Larrée (E. A. C. Évreux) 322 k 500 - Lourds-Légers : Lecras (S.P.N. Vernon) 305 k.

Seniors

Développé à deux bras - Coqs : Chartrain (S.P.N. Vernon) 77 k 500 - Plumes : Mizrahi (C.N.A.R. Rouen) 90 k 500 - Légers : Gerber (Esso Gravenchon) 119 k 500 - Moyens : Gerber (Esso Gravenchon) 120 k - Mi-Lourds : Denis (A.L. Colombelles) 105 k 500 - Lourds-Légers : Renault (S.P.N. Vernon) 117 k 500 - Lourds : Simonet (E.A.C. Évreux) 120 k.

Arraché à deux bras - Coqs : Chartrain (S.P.N. Vernon) 77 k - Plumes : Boutet (S.P.N. Vernon) 84 k 500 - Légers : Gerber (Esso-Gravenchon) 109 k - Moyens : Gerber (Esso Gravenchon) 106 k 500 - Mi-Lourds : Perquier (H.C.P.A. Pont-Audemer) 112 k 500 - Lourds-Légers : Perquier (H.C.P.A. Pont-Audemer) 115 k 500 - Lourds : Perquier (H.C.P.A. Pont-Audemer) 112 k 500.

Épaulé et Jeté à deux bras - Coqs : Chartrain (S.P.N. Vernon) 98 k 500 - Plumes : Mizrahi (C.N.A.R. Rouen) 107 k 500 - Légers : Gerber (Esso Gravenchon) 138 k - Moyens : Gerber (Esso Gravenchon) 139 k 500 - Mi-Lourds : Perquier (H.C.P.A. Pt-Audemer) 137 k 500 - Lourds-Légers : Perquier (H.C.P.A. Pt-Audemer) 145 k 500 - Lourds : Simonet (E.A.C. Évreux) 142 k.

Total Olympique - Coqs : Chartrain (S.P.N. Vernon) 250 k 500 - Plumes : Mizrahi (C.N.A.R. Rouen) 280 k - Légers : Gerber (Esso Gravenchon) 362 k.500 - Moyens : Gerber (Esso Gravenchon) 357 k 500 - Mi-Lourds : Perquier (H.C. P.A. Pont-Audemer) 355 k - Lourds-Légers : Renault (S.P.N. Vernon) 372 k 500 - Lourds : Renault (S.P.N. Vernon) 365 k.

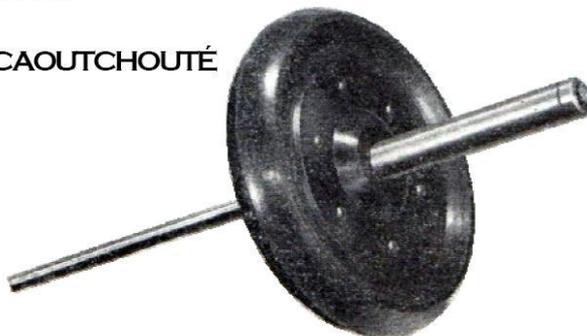


Entraînez-vous n'importe où !
Plus d'usure de plateaux !

**NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ**

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE



Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10^e

Nord 55-34